



HAL
open science

Les collections océaniques des musées du Nord - Pas-de-Calais : étude comparée de la mise en place des collections ethnographiques régionales à partir de celle du Musée de Boulogne-sur-Mer

Marie Hoffmann

► **To cite this version:**

Marie Hoffmann. Les collections océaniques des musées du Nord - Pas-de-Calais : étude comparée de la mise en place des collections ethnographiques régionales à partir de celle du Musée de Boulogne-sur-Mer. Héritage culturel et muséologie. Université de Lille, 2019. Français. NNT : 2019LILUH010 . tel-02396805

HAL Id: tel-02396805

<https://theses.hal.science/tel-02396805>

Submitted on 6 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Université de Lille

Ecole doctorale des Sciences de l'Homme et de la Société

Institut De Recherches Historiques du Septentrion

THÈSE

Pour obtenir le grade de Docteur de l'Université de Lille Discipline : Histoire et muséologie

Présentée et soutenue par

Marie Hoffmann

Le 8 janvier 2019

Les collections océaniques des musées du Nord – Pas-de-Calais : étude comparée de la mise en place des collections ethnographiques régionales à partir de celle du Musée de Boulogne-sur-Mer

Sous la direction de :

Mme Chang-Ming PENG, Professeur d'histoire de l'art contemporain et de muséologie à l'Université de Lille

M. Roger BOULAY, Ethnologue spécialiste des collections kanak et océaniques, muséologue et commissaire d'expositions.

Membres du jury :

François MAIRESSE, Professeur à l'Université de Paris 3 – Sorbonne Nouvelle
(rapporteur)

Dominique POULOT, Professeur à l'Université de Paris 1 – Panthéon Sorbonne
(rapporteur)

Elikya KANDOT, Directrice du Musée de Boulogne-sur-Mer

Emmanuel KASARHEROU, Conservateur en chef du Patrimoine, Musée du Quai Branly – Jacques Chirac

Isabelle SURUN, Professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Lille

Volume I

Résumé

L'histoire des collections est une thématique majeure de la muséologie, toutefois, force est de constater que malgré l'inventaire des collections océaniques réalisées dans les années 1980, la constitution des fonds régionaux est méconnue. Le passé mouvementé des inventaires et de la gestion des collections explique la perte des données. Objets sans numéro, étiquettes orphelines, multiplication des numérotations successives, etc. sont des plaies bien connues des conservateurs et responsables des collections. Mais peut-on vraiment exposer un artefact pour lui-même ? N'est-il pas important d'envisager son histoire et l'origine de sa présence dans l'institution pour mieux le présenter ? Notre objectif est donc de retracer, aux travers des archives, le parcours de ses objets depuis l'Océanie jusque dans les musées du Nord et du Pas-de-Calais. Ce focus régional s'explique par la richesse du fonds océanique. Nous nous sommes particulièrement penché sur les contributeurs – les donateurs et vendeurs – dont l'action, liée à des phénomènes de sociabilités notariales, est indissociable de l'histoire de ces artefacts. Notre but est de révéler la façon dont ces objets ont intégré les établissements, leur réception non seulement par les membres des administrations muséales mais aussi par le public, ainsi que les procédés mis en œuvre pour exposer ces artefacts.

Deux établissements dominent largement notre ouvrage, les musées de Boulogne-sur-Mer et celui de la Chartreuse de Douai. La profusion de la documentation conservée, ainsi que le destin tragique du second, explique cette prééminence. Les autres institutions concernées sont le musée de l'Hôtel Sandelin de Saint-Omer, le musée de Beaux-Arts de Dunkerque et le Muséum d'Histoire Naturelle de Lille. Notre étude se concentre particulièrement sur le XIX^e siècle, depuis la création du premier musée en 1825 à Boulogne-sur-Mer.

Mots-clefs : Musées, Hauts-de-France, Nord, Pas-de-Calais, Océanie, Ethnographie, Anthropologie, Collectionneurs.

Abstract

The history of the collections has been a main focus in the Museum Studies since the late 20th century. However, despite having been inventoried in the 1980s, the past of pacific collections is still mainly undiscovered, the process of their incorporation into the museum unknown. It is mostly due to the eventful history of inventories and collection managements. Museum curators often encounter objects unnumbered, labels unconnected to any artifact, several numbers for the same object... But is displaying an object detached from any historical background a viable option ? Or should we always consider its history and the way it became a museum piece ? Our goal is to relate the pacific collections past, looking through the archives, unraveling the steps these artifacts took from the Pacific to Northern France. The diversity and profusion of pacific material in the North and Pas-de-Calais departments account for our regional focus. Our main point of interest is the collectors and donators, men and women who took part to the history of the artifacts, in the context of the notable sociality. We highlight the way these objects came to enter the inventory of the museum, the way they were perceived by the administrations and the public, but also the way they were displayed.

The two main institutions in our study are the Museums of Boulogne-sur-Mer and Douai. Both are rich in archives material and the tragic destiny of the second warrant this pre-eminence. The Hôtel Sandelin of Saint-Omer, Dunkerque Fine Arts and Lille Natural History Museums are the three other study cases presented in our thesis. Our time frame is mainly set on the 19th century, with a starting point at the creation of the first institution, the Boulogne-sur-Mer Museum.

Keywords : Museums, Hauts-de-France, Nord, Pas-de-Calais, Pacific, Anthropology, Collectors.

Remerciements

Cette page est dédiée à toutes les personnes et institutions qui m'ont aidé, soutenu et accompagné tout au long de ces trois années de thèse, que je remercie avec ferveur et surtout j'espère n'en omettre aucun.

Dans un premier temps je tiens à m'adresser mes deux directeurs de recherche, Mme Chang-Ming Peng, pour son soutien, ses estimables remarques et sa très grande disponibilité, et M. Roger Boulay pour ses observations et ses précieux conseils.

Je sais gré l'Université de Lille et la Région des Hauts de France qui, grâce à leurs financements, m'ont permis trois années de recherches passionnées.

Je remercie aussi les membres de mon Jury d'avoir accepté de participer à ma soutenance, mes deux rapporteurs,

Toute ma reconnaissance va :

Aux membres de mon Comité de suivi de Thèse, M. Thomas Beaufiles et Mme Isabelle Surun, pour leurs suggestions et recommandations ;

A Mme Florence Pizzorni et M. Laurent Manœuvre, du Service des Musées de France, pour leur soutien et aide dans l'élaboration de ce projet ;

A tout le personnel des musées de Boulogne-sur-Mer, Douai, Saint-Omer, Dunkerque, Lille, avec en pensée particulière pour Mesdames Gaëlle Etesse, Florence Fourcroy, Elikya Kandot, Céline Ramio, Anne Labourdette, Laura Levêque, Claude Steen-Guélen, et Messieurs Cyrille Dermineur, David Verhulst ;

A tout le personnel des Archives municipales de Boulogne, Douai, Lille et Dunkerque, de la Bibliothèque de Saint-Omer, de la Bibliothèque des Annonciades et des Archives départementales de Dainville et Lille ;

A Mathilde Tartare, du Château d'Hardelot, pour son concours précieux ;

A Mme Angèle Martin des Archives du Musée du Quai Branly Jacques Chirac, pour son aide généreuse ;

A M. Philippe Durup de Baleine, pour ses renseignements ;

A l'ensemble du laboratoire IRHiS, et particulièrement Mme Christine Aubry et Mme Corinne Hélin, pour le soutien qu'elles apportent sans compter à tous les doctorants ;

A l'Association Musenor et Anne-Sophie Berger, pour avoir accepté ce projet d'exposition qui m'est si cher ;

A mes amis qui m'ont aidé dans ma recherche archivistique ou dans mes corrections, Baptiste Enaud, Jordan Lambert, Lina Bendahmane, Fanny Legru, Héléna Guinard, Ariane Fichtl, Cyrille Ballaguy, Camille Françoise ;

Et enfin, à ma famille, mes parents Annie et Philippe, mon frère Clément, mais surtout mon mari, Julien, pour m'avoir soutenue et supportée ces trois dernières années.

Table des Matières

Résumé.....	1
Abstract.....	2
Remerciements	3
Table des Matières	5
Introduction	7
I. Les processus de constitutions des collections ethnographiques et océaniques dans les Musées du Nord et du Pas-de-Calais	11
1. Entre « l'offrande » et l'achat, l'histoire de l'entrée des collections océaniques	12
A. La figure du fondateur.....	12
1) Donner pour la postérité	13
2) Une donation sous conditions.....	19
B. De l'Océanie au nord de la France : l'enrichissement des collections des Musées du Nord et du Pas-de-Calais	32
1) Typologie des enrichissements	33
2) Le don comme source des collections	36
3) L'achat : une décision loin d'être anecdotique.....	41
2. Le réseau muséal, pilier de l'accroissement des collections	50
A. Inciter à l'évergétisme.....	50
1) Reconnaître l'évergète.....	51
2) Le rôle central de la presse.....	59
3) Membres correspondants et voyageurs : une garantie d'authenticité.....	63
4) « L'Instruction » de Boulogne-sur-Mer	69
A. Des réseaux d'échanges	77
1) Un réseau muséal local.....	78
2) L'échange d'artefacts entre les institutions : pour un usage des « doubles ».....	82
3) La pirogue maorie de Boulogne-sur-Mer : un cas d'échange entre collectionneur et musée	89
4) La mobilité des objets à travers les expositions.....	93
II. Quelle typologie pour les contributeurs des collections océaniques	101
1. L'étude sociologique.....	101
A. L'intérêt d'une analyse prosopographique	102
1) Le musée de Boulogne-sur-Mer	107
2) Le musée Berthoud de Douai.....	119
3) Le musée de Dunkerque	122
4) Le musée de Saint-Omer	125
B. L'importance du critère de notabilité.....	127
2. Les premiers chaînons du commerce de curiosités.....	131
A. Sur le terrain : le rôle des collecteurs dans l'enrichissement des collections.....	131
1) Les expéditions maritimes.....	133
2) La notoriété du capitaine James Cook	139
3) La colonisation de la Nouvelle-Calédonie	141
4) Médecins et pharmaciens.....	145
5) La collecte commanditée du voyageur	148
6) Les lacunes de notre corpus.....	150
B. Le commerce des artefacts de « curiosité »	152

1)	Les « curiosités » d'histoire naturelle et d'antiquité	153
2)	Le phénomène des ventes aux enchères	158
3)	Les réseaux commerciaux.....	160
4)	Le rôle des femmes	163
3.	La collection, d'une activité privée à un processus public	164
A.	Les collectionneurs, personnalités indissociables de l'histoire des musées	165
1)	Les motivations à l'origine de la collection	167
2)	Typologie des artefacts collectionnés.....	172
3)	Les méthodes d'acquisitions du collectionneur	173
B.	La figure tutélaire d'Hamy.....	177
1)	Hamy le Boulonnais.....	179
2)	Les liens avec le Pas-de-Calais et le Nord.....	183
3)	Des relations bilatérales	186
4.	La notabilité savante du Nord et du Pas-de-Calais.....	188
A.	Les élus et l'administration des musées municipaux	189
1)	Les élus municipaux promoteurs des institutions muséales.....	189
2)	La tutelle municipale.....	192
3)	Enjeux et composantes des commissions muséales.....	194
B.	Les Sociétés Savantes, des piliers de la notabilité intellectuelle.....	202
1)	Les musées de Société	203
2)	Les sociétés, clefs de voutes des réseaux savants.....	212
III.	Appréhender ces collections au sein des Musées.....	217
1.	Que faire des « curiosités » ?.....	217
A.	Inventorier et conserver, une mission des institutions muséales	218
1)	L'histoire houleuse de l'enregistrement des collections	219
2)	La conservation des artefacts ethnographiques : une spécificité ?.....	228
B.	L'obsession taxonomique : comment ordonner « l'exotique » ?.....	236
1)	Le « cabinet de curiosités » comme modèle classificatoire.....	238
2)	Evolution des dénominations : des « curiosités » à l'ethnographie.....	242
3)	Classer l'ethnographie, entre usage et provenance	247
C.	L'Océanie comme objet d'étude.....	256
1)	Les donateurs comme sources d'informations.....	259
2)	Identifier les collections océaniques au XIX ^e siècle : sources et outils.....	266
2.	Comment exposer l'étrange : quelle place pour l'ethnographie dans la muséographie ?	276
A.	Contextualiser l'ethnographie au sein des espaces d'exposition	277
1)	Comment intégrer l'ethnographie au sein de l'encyclopédique ?.....	278
2)	L'ethnographie en tant que telle dans l'espace muséal.....	287
3)	Les mannequins, outils de contextualisation	308
B.	Le public face à l'ethnographie : quelle réception pour les collections océaniques ?.....	322
1)	Les outils de médiation littéraires	323
2)	La perception de l'Océanie dans l'esprit des visiteurs au XIX ^e siècle.....	332
Conclusion	342	
Index nominatif	348	
Bibliographie	350	

Introduction

Collecteurs, collectionneurs et savants des XVII^e au début du XX^e furent les catalyseurs de la création progressive des collections ethnographiques en Europe. Ces objets sont actuellement disséminés dans des musées aux thématiques variées, les artefacts ethnographiques côtoyant les œuvres relevant des Beaux-Arts, comme au Musée de Dunkerque¹, ou encore des collections zoologiques et géologiques au Muséum d'Histoire Naturelle de Lille². Ces collections ethnographiques ne constituent que rarement le fonds principal de l'institution muséale qui les abrite. Les musées qui leur sont entièrement consacrés, tels que le Quai Branly, sont ainsi minoritaires au sein de l'inventaire qui recense les établissements possédant des collections océaniques en France³.

Dans son *Annuaire des artistes et des Amateurs*, établissant la liste des musées situés dans les départements français, Paul Lacroix précise que le terme de musée est employé « pour désigner toute collection d'objets d'art ou d'antiquités, appartenant à une ville et ayant ainsi une existence municipale plus ou moins sérieuse, plus ou moins importante »⁴. L'historiographie des collections est une thématique de recherche abordée dans un premier temps dans les pays anglo-saxons, et Fabrice Grognet indique qu'en France « ce travail d'analyse historique du musée à partir d'archives s'inscrit en effet dans un courant de recherche instauré (...), en ethnologie, par Jean Jamin dans les années 1980, avec notamment la création du “département d'archives de l'ethnologie” au Musée de l'Homme et la publication de la revue *Gradhiva* »⁵. Hooper-Greenhill identifie deux manières d'appréhender l'histoire des musées : une première qui envisage l'évolution des institutions sous forme de descriptions chronologiques et incrémentales ; la seconde se penchant essentiellement sur l'histoire des individus en tant que collectionneur ou sur l'histoire d'une institution en

¹ L'inventaire de Sylvianne Jacquemin recense 89 éléments océaniques au Musée des Beaux-Arts de Dunkerque

² Sylvianne Jacquemin et Anne Lavondes ont dénombré 460 objets mélanésiens et 130 polynésiens

³ Jacquemin Sylviane, « L'Exploration des collections d'objets d'Océanie », *La lettre de l'OCIM*, n° 60, 1998

⁴ Lacroix Paul, *Annuaire des Artistes et des Amateurs*, Paris, 1861, p. 96

⁵ Grognet Fabrice, « Le concept de musée: la patrimonialisation de la culture des “autres” d'une rive à l'autre, du Trocadéro à Branly : histoire de métamorphoses », Thèse de doctorat sous la direction de Jean Jamin, Atelier national de Reproduction des Thèses, 2010, p. 16

particulier⁶. D'après Turgeon et Dubuc, depuis quelques années, le musée est appréhendé comme un terrain d'étude pour l'ethnographie, notamment en lien avec le développement de l'histoire muséale et des collections. En effet, « faire l'histoire des musées et des collections est une autre manière d'appréhender le musée comme terrain »⁷. Les deux auteurs estiment qu'il existe différentes approches autour de ces thématiques :

- L'histoire du Musée dans son caractère d'institution, qui met en avant l'étude du « fonctionnement administratif » et de « l'évolution des pratiques muséales » ;
- L'histoire des collecteurs ou des collections, qui se concentre sur les logiques de constitutions des collections, notamment à travers le récit biographique des contributeurs ;
- L'histoire de l'objet et de ses déplacements dans le temps et l'espace

Notre recherche s'inscrit dans ces trois approches. Richard Robins indique, quant-à-lui, que trois types de motifs peuvent être mis en évidence dans l'analyse de l'enrichissement des collections⁸ :

- les modes d'acquisition dans les collections personnelles
- les modes d'acquisition entre les collections
- les modes d'acquisition dans des typologies particulières d'objets

Mais ce genre de méthode pose cependant le problème d'une analyse quantitative et non qualitative. Robins signale également des problèmes de numérotations qui entraînent des pertes d'informations, de même que la multiplication des problèmes d'inventaire, avec des inventaires inscrits *a posteriori*⁹. Ces éléments, outre les archives absentes ou détruites, ont constitué l'un des obstacles majeurs à notre étude.

La question des collections océaniques en France a fait l'objet d'un certain nombre d'études à partir, en particulier, de la seconde moitié du XX^e siècle. Comme le précise Jeudy-Ballini et Derlon, les premiers artefacts sont issus des voyages maritimes, « l'exploration du Pacifique, qui débute au XVI^e siècle avec les navigateurs portugais et espagnols, atteint son

⁶ Hooper-Greenhill Eileen, *Museums and the shaping of knowledge*, The Heritage, London, Routledge, 1992, pp. 18-19

⁷ Turgeon, Laurier, Dubuc, Élise, « Musées d'ethnologie : Nouveaux défis, nouveaux terrains », *Ethnologues*, Volume 24, n° Numéro 2, 2002, p. 10

⁸ Robins Richard, « Reflections in a cracked mirror. What collections representing them can say about us and the role of Museum collections », dans Peterson Nicolas, Lindy Allen et Louise Hamby, *The Makers and Making of Indigenous Australian Museum Collections*, Carlton, Melbourne University Press, 2008, pp. 63-64

⁹ *Ibid.*, p. 64

apogée dans la seconde moitié du XVIII^e siècle au cours de laquelle se succèdent plusieurs expéditions scientifiques dont celles de James Cook »¹⁰. Ces objets proviennent à la fois d'« échanges de violence — avec l'armement supérieur des arrivants — d'objets, de nourritures, de comportements, d'informations — en particulier sur la navigation (...) de maladies nouvelles aussi, souvent dévastatrices », mais aussi d'« échanges protocolaires (...) dans les accueils des arrivants, pratique répandue en Océanie »¹¹. Dans un article daté de 1945¹², Marie Charlotte Laroche insiste sur la nécessité d'un inventaire général des collections. En 1953 elle publie les inventaires partiels des Musées de Rouen et Toulouse et celui du Havre en 1966. Ce mouvement de recensement a été poursuivi depuis par Roger Boulay, Anne Lavondes et Sylvianne Jacquemin. La première a en effet réalisé l'inventaire des musées de Cherbourg (1976), de Lille et Grenoble (1990), de Perpignan (1993) et ceux de l'Hôpital militaire de Brest (1978) et de la Société Polymathique de Vannes (1988). Jusqu'à présent plus de 120 établissements ont été dénombrés.

La région des Hauts de France constitue un contexte hautement favorable à la réalisation d'une thèse de doctorat sur les collections océaniques. L'ancien Nord – Pas-de-Calais s'est largement impliqué dans la mise en place du processus d'inventaire global des collections océaniques qui s'est conclue, pour la région, en 1997 par la réalisation d'une exposition itinérante¹³. L'inventaire des artefacts du Pacifique de l'ancienne région a été réalisé par R. Boulay et S. Jacquemin dans les années 1980. Les conclusions de ces recherches ont notamment permis la création d'un site internet¹⁴, en partenariat avec l'Association des conservateurs. Ces différents récolements ont mis en évidence la nécessité d'une étude plus complète et approfondie des collections océaniques, notamment à visée de conservation préventive et d'analyse pour l'histoire de l'art océanien.

Nous nous sommes penchée sur cinq institutions des deux départements. Pour le Pas-de-Calais, nous avons sélectionné les musées de Boulogne-sur-Mer et Saint-Omer. Il s'agit

¹⁰ Derlon Brigitte et Monique Jeudy-Ballini, « Ce que l'anthropologie de l'art doit à l'Océanie », dans *Les sciences humaines et sociales dans le Pacifique Sud: Terrains, questions et méthodes*, édité par Laurent Dousset, Barbara Glowczewski, et Marie Salaün, Cahiers du Credo, Marseille, Pacific-credo Publications, 2018, p. 112

¹¹ Monnerie Denis, « Les échanges en Océanie et l'anthropologie », dans *Ibid.*, p. 129

¹² Laroche Marie-Christine, « Pour un inventaire des collections océaniques en France », *Journal de la Société des océanistes*, Tome 1, 1945, pp. 51-57

¹³ *La découverte du Paradis. Océanie, curieux, navigateurs et savants*, catalogue d'exposition, Paris, Association des conservateurs du Nord – Pas-de-Calais / Somogy, 1997

¹⁴ <http://www.musenor.com/vt/oceanie/oceanie.htm>

avant tout des deux seules institutions à posséder ce type d'artefacts au sein du département. De plus, le premier conserve une large série d'archives qui en font l'un des établissements majeurs de notre corpus. A la fin du XX^e siècle les collections océaniques boulonnaises n'étaient estimées qu'à une trentaine d'objets, mais l'inventaire, dressé par Roger Boulay en 1988, recense 370 éléments de provenances variées. Le second musée clef de notre corpus est le Musée de Douai, dans le Nord. Malgré la disparition de l'essentiel de la collection ethnographique de cette institution, l'importance de son corpus archivistique ainsi que de ses inventaires, nous a poussée à l'inclure dans notre étude. Les deux autres musées du département du Nord sont ceux de Dunkerque et de Lille¹⁵. Tous à l'exception de Douai ont été inclus dans l'inventaire des collections réalisé dans les années 1980, aussi notre travail a majoritairement consisté à dépouiller les archives plutôt qu'à nous pencher sur les objets eux-mêmes. Nous pouvons toutefois évoquer brièvement la typologie des artefacts. Les collections sont constituées en majorité d'armes, comme le confirme un courrier du Musée de Boulogne de 1933¹⁶. Les autres catégories typiques des collections ethnographiques, les objets liés à la navigation et à l'ornementation corporelle, sont également présentes. Comme le précisent Derlon et Jeudy-Ballini, « dans les artefacts rapportés d'Océanie, la quantité massive d'armes au regard du nombre insignifiant de sculptures, s'explique notamment par le goût des navigateurs européens, dotés pour la plupart d'une formation militaire, et par la propension des autochtones à se défaire plus facilement d'objets usuels »¹⁷.

Le déficit d'informations sur les artefacts est une réalité chronique pour les responsables de collections à l'heure actuelle. Pour Barbara Lawson, sur les millions d'artefacts conservés par l'*Ashmolean Museum*, plus de 80% ne sont pas assez documentés¹⁸. Roger Boulay et Sylvianne Jacquemin ont permis, dans les années 1980, d'identifier et de rectifier la provenance de nombre d'objets océaniques. Les contributeurs de ces collections

¹⁵ Nous n'avons pas inclus le Musée Matisse du Cateau-Cambrésis, ses collections océaniques n'étant constituées que de deux pièces offertes au Musée par l'artiste en 1952 : Szymusiak Dominique, *Matisse et l'Océanie*, Musée Matisse, Le Cateau-Cambrésis, 1998, p. 10

¹⁶ Courrier du 10 février 1933, Dossier DA000440/17261 des Archives du Quai Branly, de Camille Lorel, Conservateur-Adjoint du Musée de Boulogne au Docteur Rivet du Trocadéro : « J'ai l'honneur de vous informer que nous nous trouvons souvent embarrassés dans le reclassement des objets de nos collections ethnographiques à cause du manque de documentation. (...) Les collections du Musée se composent surtout d'armes »

¹⁷ Derlon, Brigitte, et Monique Jeudy-Ballini. « Ce que l'anthropologie de l'art doit à l'Océanie », dans *Les sciences humaines et sociales dans le Pacifique Sud : Terrains, questions et méthodes*, op. cit., p. 112

¹⁸ Lawson Barbara, « Froms curio to cultural document », in Knell, Simon J., *Museums and the Future of Collecting*, Ashgate, 2004, p. 102

sont malheureusement rarement identifiés, les inventaires ne relevant souvent que leur patronyme. Si les deux chercheurs cités précédemment se sont penchés sur la question, l'ampleur nationale de leur tâche ne leur a pas permis de mener une étude complète à ce sujet. Nous avons donc tenté de retracer l'histoire de ces artefacts en remontant le plus loin possible dans leur trajet depuis l'Océanie jusqu'au Nord – Pas-de-Calais et en réalisant un travail d'identification des contributeurs. Nous avons choisi de nous limiter chronologiquement de la fondation du premier musée de notre corpus, celui de Boulogne-sur-Mer en 1825, à la disparition du second établissement clef, le musée ethnographique de Douai, en 1940. Cet éventail chronologique nous permet de les inscrire dans le siècle marqué par la création d'un très grand nombre de musées en France et en Europe, mais aussi par la naissance et le développement de l'ethnologie et de l'anthropologie. La date de 1940 correspond également au changement muséographique institué pour les collections ethnographiques parisiennes qui quittent le Palais du Trocadéro pour s'installer dans un nouvel espace, avec l'inauguration du Musée de l'Homme en 1938. Au cours de nos recherches, nous nous sommes interrogée sur la façon dont les artefacts océaniens avaient intégré les musées du Nord et du Pas-de-Calais ; sur les individus à l'origine de cette intégration ; sur leurs motivations. Mais aussi, une fois ces artefacts entrés dans les établissements, sur les traitements qui leur étaient réservés et sur la manière dont les administrations muséales intégraient ces objets et les présentaient au public au cours du XX^e siècle.

I. Les processus de constitutions des collections ethnographiques et océaniques dans les Musées du Nord et du Pas-de-Calais

La fondation d'un musée, bien qu'impliquant souvent une volonté politique, résulte dans certains cas de motivations individuelles. Chantal Georgel a bien résumé l'impact des collectionneurs « amateurs » sur le mouvement de fondation des institutions muséales : ainsi « c'est bien souvent leurs collections qui forment les noyaux des musées publics ouverts durant la période 1800 – 1850 »¹⁹. De nombreux musées municipaux doivent leur création au transfert du fruit des recherches d'un collectionneur. Dans ce cadre, il existe trois modes d'acquisition : le don, le legs ou l'achat. Nelia Dias indique d'ailleurs que ce processus est à l'origine d'une grande partie des musées comprenant des collections ethnographiques en

¹⁹ Georgel Chantal, Musée d'Orsay (Paris), *La Jeunesse des musées: les musées de France au XIXe siècle*, Paris, Editions de la réunion des musées nationaux, 1994, p. 39

Angleterre²⁰ : c'est le cas par exemple des Leverian, Horniman et Powell-Cotton Museums. En France, il existe nombre de situations similaires à l'instar du musée fondé par Boucher de Perthes à Abbeville en 1868 ou encore de celui dont la fondation fait suite au legs de Turpin de Crissé à la ville d'Angers en 1859.

1. Entre « l'offrande » et l'achat, l'histoire de l'entrée des collections océaniques

Comme l'indique Chantal Georgel, le plus ancien des musées de province est fondé en 1694 suite au legs de la collection de l'abbé Jean-Baptiste Boisot à la ville de Besançon²¹. L'historienne dénombre, sur 529 « musées fondés avant 1914 »²², 98 l'ayant été suite à ce type de fait fondateur. D'après elle, « ce geste s'inscrit dans une tradition (...), celle du collectionneur privé fondateur et mécène des musées de France »²³. Dans les départements qui occupent notre étude, plusieurs villes peuvent être citées en exemple, telle que Calais dont le musée est inauguré en 1836 suite au rachat par la ville de plusieurs « cabinets de curiosités »²⁴. Dans le cadre de notre étude, trois musées sont marqués par cette figure du fondateur : Boulogne-sur-Mer, Douai et Lille. Dans cette partie, nous allons nous pencher sur les spécificités de ces transactions, leurs motivations mais aussi leurs impacts sur la gestion des institutions et des collections. Nous n'allons toutefois pas ici nous pencher sur la personnalité des fondateurs et leur pratique de collecte, qui fera l'objet d'une autre partie.

A. La figure du fondateur

Les motivations des fondateurs ont déjà été décrites : ainsi le souligne Jean-Jacques Lucas²⁵ « contre la dislocation, le collectionneur dispose des procédures des dons et legs

²⁰ Dias Nélia, *Le Musée d'Ethnographie du Trocadéro (1878-1908)*. Anthropologie et muséologie en France. Paris, Editions du CNRS, 1991, p. (fin du chapitre 3)

²¹ Georgel Chantal, Musée d'Orsay (Paris), *La Jeunesse des musées: les musées de France au XIXe siècle*, op. cit., 1994, p.19

²² *Ibid.* p.232

²³ *Ibid.* p.247

²⁴ *Ibid.*, p.39

²⁵ Lucas Jean-Jacques, *Collectionneurs en province : Ouest-Atlantique, 1870-1953*, Art & société, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, p.11

manifestant son désir d'éternité ». En effet comme le précise Michael Hunter, « si les collections personnelles risquaient de s'éparpiller à la mort de leurs possesseurs, les collections institutionnelles ont au contraire un potentiel de continuité »²⁶. Le plus ancien de nos trois exemples, le Musée de Boulogne-sur-Mer, est fondé suite au rachat du « cabinet » du Vicomte Alexandre Isidore Leroy de Barde, autorisé par le Conseil Municipal le 21 mars 1825. Il est inauguré le 4 novembre de la même année. C'est le souci de préserver l'unité de sa collection, commun à de nombreux collectionneurs, qui semble avoir motivé le Vicomte. Il insiste particulièrement sur sa volonté de conserver sa collection dans son unité : il ne souhaite pas qu'elle se retrouve « un jour divisée entre 50 personnes »²⁷. Nombreux sont les individus à exprimer cette volonté d'indivisibilité de leur collection : un cas emblématique est celui d'Hans Sloane (1660-1753) qui possède au XVIII^e siècle l'un des plus grands cabinets d'Europe²⁸ et indique, dans son testament, son désir qu'il soit conservé dans son intégralité²⁹. Il en va de même pour Moillet, qui aurait exprimé « la crainte que cette collection, rassemblée au prix de tant de sollicitude et objet de tant d'amour, ne se disséminât après sa mort et ne courût, un jour ou l'autre, les tristes hasards d'une vente aux enchères »³⁰.

1) Donner pour la postérité

La fondation du Musée Moillet à Lille fait suite au legs par les héritiers d'Alphonse Moillet, collectionneur décédé le 2 janvier 1850, de ses collections à la municipalité. Les héritiers et les membres du conseil municipal se réunirent le 8 janvier 1851 pour signer l'acte de donation³¹. L'inauguration du musée eut lieu le 1^{er} mai 1851. En ce qui concerne Douai, le Musée Berthoud a été inauguré les 29 et 30 juin 1872 suite au don de Samuel Henry Berthoud

²⁶ Hunter Michael, « The Cabinet Institutionalized: the Royal Society's 'Repository' and its Background », in Impey Oliver, *The Origins of Museums The Cabinet of Curiosities in Sixteenth- and Seventeenth-Century Europe*, op. cit., p. 159

²⁷ Archives du Musée de Boulogne-sur-Mer, *Registre de correspondance du Musée*, courrier du 7 mars 1824

²⁸ Celui-ci est par ailleurs à l'origine du British Museum, suite au legs de sa collection au gouvernement en 1753 : cf. Delbourgo James, *Collecting the world : Hans Sloane and the origins of the British Museum*, Press of Harvard University Press, 2017

²⁹ Barbe Dominique, *Histoire du Pacifique : des origines à nos jours*, Paris, Perrin, 2008, p. 157

³⁰ *Le Moniteur Universel*, 9 avril 1860

³¹ Desmarchelier Henri, *Alphonse Moillet et son musée*, Lille, Lefebvre-Ducrocq, 1891, p. 22

à la ville. La séance de la commission du Musée du 4 octobre 1888³² met en lumière ses motivations : il demande à ce que toutes les reliques familiales soient réunies dans une même salle. Cette volonté n'est pas sans rappeler l'idée de mausolée. Il semble, par ailleurs, que Berthoud, dont le seul enfant décède peu après la création du musée³³, se référerait régulièrement au musée comme à « son enfant »³⁴. Lors de son passage au musée en 1889, il informe la commission que des meubles contenant ses archives vont être envoyés, où ils « perpétueront le souvenir de son nom »³⁵. Comme l'avait souligné Jean-Jacques Lucas, « nombre furent des collectionneurs célibataires ou sans descendance qui s'étaient "créé une famille" »³⁶ à travers leur collection. Dans le cas de Berthoud, c'est moins une famille qu'un monument à la gloire des siens qu'il souhaite fonder perpétuant le souvenir de son nom. La volonté du fondateur semble clairement exprimée, Berthoud transmet son œuvre littéraire mais aussi collectrice et ses archives familiales à une institution chargée de conserver sa mémoire. Dans cette salle, il demande à ce que soient exposés ses œuvres, celles de Ferdinand Berthoud, ainsi que « ses souvenirs intimes ». L'intérêt de Samuel Henry pour son ancêtre³⁷, Ferdinand, horloger à qui l'on attribue l'invention de l'horloge à longitude, peut se comprendre par l'intérêt de Berthoud pour les voyages et les découvertes, qui n'auraient peut-être pas eu lieu sans cette invention. La volonté de préserver l'intégrité de sa collection après sa propre mort constitue donc une motivation prégnante chez les différents collectionneurs. Salmon cite par exemple le testament de Jacques de Thou stipulant qu'il interdit que sa collection de livres « soit divisée ou vendue ou dissipée » ; celui-ci « ordonne qu'elle demeure en son intégrité, dans l'intérêt des belles lettres plutôt encore que dans l'intérêt de ma famille »³⁸.

³² Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, *Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie*, Séance du 4 octobre 1888

³³ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, *Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie*, Séance du 3 octobre 1889 : Don de J. de Guerne d'un costume breton complet du Bourg de Batz, « provenant des collections de son père »

³⁴ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Dossier « Presse », *L'Echo Douaisien*, 1^{er} avril 1891, n°333

³⁵ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, *Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie*, Séance du 22 mai 1889

³⁶ Lucas Jean-Jacques, *Collectionneurs en province : Ouest-Atlantique, 1870-1953*, op. cit., 2012, p.11

³⁷ Ambrière Madeleine, *Au soleil du romantisme : quelques voyageurs de l'infini*, Paris, Presses universitaires de France, 1998, p. 170 : Ferdinand Berthoud est en effet l'oncle de l'arrière-grand-père du journaliste cambésien

³⁸ Salmon Pierre, *De la collection au musée*, Observation et synthèse, Neuchâtel, A la Baconnière, 1958, p. 45 (citant Lacroix Pierre, *XVII^e siècle, Lettres, Sciences et Arts*, Paris, 1882, p. 146)

Le choix du fondateur de confier ses collections à une municipalité reflète souvent son histoire personnelle : ainsi c'est généralement la ville natale du donateur qui se retrouve bénéficiaire. Jean-Jacques Lucas détaille les cas d'Alexandre Babinet qui lègue sa collection à la ville de Poitiers en 1881³⁹ ou encore du legs Barré à Thouars en 1893⁴⁰. De même, Pierre-André Pâris (?-1819), architecte de la Chambre du Roi Louis XVI puis Directeur de l'Académie de France à Rome, qui réunit une importante collection de dessins, objets et antiquités d'Art, d'Archéologie, d'Histoire Naturelle mais aussi d'Ethnographie, la lègue à sa ville natale, Besançon⁴¹. Il en va de même pour la collection Moillet à Lille. Alphonse Moillet, né à Lille le 26 juin 1812, appartient à une famille de notables lillois. *Le Moniteur Universel*, à propos de ce legs indique que Moillet aurait exprimé qu'il « lui serait doux d'espérer que sa ville natale en accueillit l'hommage et lui réservât un asile où elle fut pour toujours à l'abri des dangers qu'il redoutait pour elle »⁴². Bien que la volonté semble avoir été émise par le collectionneur, la transmission à la municipalité des objets se fait grâce à l'acceptation de ses héritiers : « Après la mort d'Alphonse Moillet, M. Moillet père rassembla ses autres enfants, héritiers avec lui de la précieuse collection, et parmi ces admirables parents il n'y eut qu'une voix pour réclamer spontanément l'accomplissement du désir exprimé par le défunt »⁴³. Mais le choix du don à la municipalité se comprend parfaitement : famille établie dans un tissu de notabilité local, les Moillet avaient donc tout intérêt à poursuivre un évergétisme local⁴⁴. Le souci de perpétuité et l'attachement au pays natal sont des traits redondants chez les différents collectionneurs. En ce qui concerne De Barde, la transaction avec la ville de Boulogne-sur-Mer relève d'une double démarche du collectionneur et d'un réseau « savant » local. En effet, si le Vicomte est originaire de Montreuil-sur-Mer, commune située à une quarantaine de kilomètres de Boulogne, où il est né le 27 février 1777, c'est la Société d'Agriculture, du Commerce, des Sciences et des Arts de Boulogne-sur-Mer qui, apprenant sa volonté de se dessaisir de sa collection, entre en contact avec lui. A l'occasion

³⁹ Lucas Jean-Jacques, *Collectionneurs en province : Ouest-Atlantique, 1870-1953, op. cit.*, pp. 51-54

⁴⁰ *Ibid.*, pp. 87-90

⁴¹ Cornillot Marie Lucie, « La collection de Pierre-Adrien Pâris », dans Musée des Beaux-Arts de Besançon, *Besançon le plus ancien musée de France*, Paris, 1957, p. 22 : l'auteur cite notamment des « bouteilles recouvertes d'un tissu de paille avec des dessins et des fleurs, par les nègres du Congo »

⁴² *Le Moniteur Universel*, 9 avril 1860

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ Krzysztof Pomian mentionne le parallèle entre l'évergétisme antique et celui à l'origine de la création des Musées. Il distingue ainsi 4 modèles de fondations de musées : le traditionnel, le révolutionnaire, l'évergétique et le commercial. Pomian Krzysztof, *Collectors and Curiosities*, Wiley, 1991, p. 261 à 267

d'un passage à Paris, Antoine Demarle, membre de la Société, se rend, accompagné de Jean-Baptiste de Rosny, maire de Boulogne de 1816 à 1821, au « petit muséum » du Vicomte de Barde. Ce dernier, partageant son temps entre sa propriété de Bernieulles⁴⁵ et Paris, avait installé sa collection place de la Concorde où elle était accessible aux amateurs les jeudis, lorsqu'il était présent dans la capitale. C'est lors de cette visite que le Vicomte aurait exprimé à Antoine Demarle sa volonté de se séparer de sa collection afin qu'elle puisse constituer le noyau créateur d'un musée. Pour De Barde il ne s'agit donc pas d'une cité natale, mais du concours de la volonté de la Société de fonder une institution muséale et de son souhait de maintenir l'unité de sa collection.

Samuel Henry Berthoud semble, quant à lui, avoir eu le désir explicite d'établir un musée grâce à ses collections. Dans sa quête d'une cité pour l'accueillir, il va dans un premier temps se tourner vers sa ville natale, Cambrai. Un courrier du maire de la ville daté du 29 juin 1864 informe Berthoud qu'il a transmis au conseil sa proposition du legs de ses œuvres à la Bibliothèque communale de Cambrai. Ce don serait assorti, comme il est courant, de conditions : « conserver cette collection dans le meuble en chêne, qui la contient aujourd'hui et de ne pas la répartir dans d'autres parties de la bibliothèque ». Cette lettre est accompagnée de la décision du conseil d'accepter cette généreuse offre. Cependant cette donation est annulée⁴⁶ et Berthoud se tourne alors vers la ville de Douai où il fut élève boursier, au collège royal, entre 1817 et 1822⁴⁷. Il est plausible que par la suite de cette tentative avortée les relations entre le journaliste et la ville de Cambrai se soient quelque peu ternies. Comme en témoigne l'extrait du compte rendu du conseil municipal de Cambrai, du 15 février 1875, transmis à Douai suite à la proposition d'Houssin d'ériger dans les deux cités un buste de Berthoud⁴⁸. Une note accompagne ce document indiquant la raison principale du refus : « M. Berthoud a trop oublié qu'il était notre concitoyen ». Les premières correspondances entre le journaliste et la ville de Douai datent de 1864⁴⁹ : ainsi le conseil municipal de la ville reçoit la proposition de Samuel Henry Berthoud lors de sa séance du 18 février 1864. Après avoir jeté

⁴⁵ Commune située à onze kilomètres de Montreuil-sur-Mer

⁴⁶ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Dossier « Archives Bosselli Jomard », Extrait du compte rendu du conseil municipal de Cambrai du 15 février 1875

⁴⁷ Querard Joseph Marie, *La littérature française contemporaine, XIXe siècle*, tome premier, Paris, Daguin Frères, 1842, p. 384

⁴⁸ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Dossier « Archives Bosselli Jomard », Extrait du compte rendu du conseil municipal de Cambrai du 15 février 1875

⁴⁹ Cahier Auguste, « Rapport à MM. les membres de la commission générale et administrative du musée de Douai », 1867, Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Dossier « Legs Bosselli Jomard »

« un rapide coup d’œil » à cette collection et avoir jugé « qu’elle était au niveau des plus importantes », cette offre a été acceptée par le conseil municipal. Berthoud justifie le choix de Douai lors de son discours d’inauguration en 1872 : « Je l’ai choisie entre toutes les autres villes du département où je suis né, c’est que chez elle, j’ai trouvé les garanties indispensables et l’installation à la conservation et à l’étude de ma collection, et certes, je ne me suis point trompé, je suis heureux de le proclamer »⁵⁰. Berthoud et les Moillet montrent donc dans leur acte fondateur un attachement pour le tissu local donc ils sont issus. Ce lien avec la province d’origine existe même lorsque le fondateur n’y réside plus, notamment lorsqu’il est installé à Paris comme c’est le cas pour Berthoud. Il traduit une permanence des relations entre des élites provinciales devenues parisiennes et leur substrat d’origine. Mais cet établissement d’une collection complète, non pas à Paris, mais en province peut également se comprendre à travers le prisme de l’évergétisme : en effet, la multiplicité des élites dans la capitale amoindrirait un geste (la transmission d’une collection) qui prend une dimension toute autre en province. On peut d’ailleurs noter que malgré les nombreuses institutions parisiennes à qui De Barde aurait pu confier ses collections, il ne semble pas avoir fait de démarches en ce sens. Ainsi le fondateur acquiert un prestige, certes local, mais d’importance et exclusif en province que ne pourrait lui garantir la notable profusion parisienne.

La décision de donner sa collection pour fonder un musée n’est pas anodine : plutôt que d’intégrer ses collections à une institution muséale, le fondateur souhaite marquer le musée de son empreinte et ainsi se poser en tant que créateur. Leroy de Barde exprime notamment sa volonté d’être considéré comme le « fondateur de l’établissement »⁵¹. Comme le précise Patricia Kell, c’était en effet un devoir de notable que de collectionner aux XVIIIe et XIXe siècles⁵². Elle cite John Coakley Lettsom⁵³ qui définit l’action comme relevant non seulement de « la gratification personnelle » mais également de la nécessité d’« être utile en distribuant de la joie parmi les nôtres »⁵⁴. Berthoud cherche aussi à mettre en lumière son

⁵⁰ Bibliothèque Municipale de Douai, D16, *L’indépendant*, 2 juillet 1872

⁵¹ Archives du Musée de Boulogne-sur-Mer, *Registre de correspondance du Musée*, courrier du 7 mars 1824

⁵² Kell Patricia, « The Ashmolean Museum : a case study of eighteenth century collecting », in Knell Simon, *Museums and the Future of Collecting*, Ashgate, 2nd édition, 2004, p. 46

⁵³ John Coakley Lettsom (ou Lettsome), 1744-1815, est par ailleurs le beau-père et grand-père de deux des donateurs du Musée de Boulogne-sur-Mer, liés aux collections océaniques.

⁵⁴ Lettsom John Coakley, *The Naturalist’s and traveller’s companion, containing instruction for collecting & preserving objects of natural history*, London, 1774

action fondatrice. Lors d'une visite à la commission d'ethnologie en 1888⁵⁵, il demande à ce que la presse soit convoquée. Ce choix n'est pas étonnant de la part du journaliste qu'est Berthoud. Il profite de leur présence pour mettre en avant son établissement qui possède des « objets anciens dont la fabrication est abandonnée souvent depuis longtemps » à la différence des « musées similaires de création récente » qui ne « peuvent collectionner que des pièces actuelles »⁵⁶. En insistant sur la grande valeur de ses objets, il souligne ainsi l'importance de son action fondatrice. Il se trouve d'ailleurs très contrarié par le rapport d'Hamy de 1880⁵⁷ qui attribue la création du musée d'ethnographie de Douai à Edme François Jomard. Berthoud contacte l'Amiral Paris puis Milne-Edward⁵⁸ pour se plaindre de cette « assertion (...) singulière » et précise qu'il a racheté une grande partie de la collection Jomard à ses héritiers et que le reste lui a été donné « personnellement » par Mme Boselli « à la charge de léguer après (sa) mort au Musée Berthoud ». Il exige que soit rectifiée « dans un document officiel, une assertion dont rien ne justifie l'exactitude ». Le fondateur n'apprécie donc guère d'être privé de la paternité de son institution. Les rapports entre Berthoud et la presse doivent être mis en parallèle avec la carrière même de Berthoud. Fils d'un imprimeur-libraire de Cambrai, il fonde en 1828 la *Gazette de Cambrai*. En 1836, il participe à la fondation du journal *La Presse* et devient directeur du *Musée des familles* en 1833⁵⁹. Journaliste, romancier, poète, il est l'auteur de plus de 70 ouvrages et est particulièrement remarqué pour son œuvre de vulgarisation scientifique au travers des *Fantaisies Scientifiques* et des *Petites Chroniques de la Science*⁶⁰. Le fondateur a donc une parfaite maîtrise de ce type de « média » et conscience du poids d'une « communication » avisée. Ainsi dans un courrier non daté, mais qui s'inscrit probablement dans les premières années d'existence du Musée Berthoud, il demande à Delplanque de publier sa note sur son don récent « dans vos journaux » pour qu'ils soient « envoyés aux donateurs ». Il explique également ce qui motive cette action : « c'est un

⁵⁵ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, *Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie*, Séance du 4 octobre 1888

⁵⁶ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, *Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie*, Séance du 4 octobre 1888

⁵⁷ Hamy Ernest, « Rapport adressé au Ministère de l'Instruction Publique », *Bulletin Hebdomadaire de l'Association scientifique de France*, n°30, 24 octobre 1880, p. 59

⁵⁸ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Dossier « Affaire Hamy », courrier de Berthoud, sans date, probablement brouillon de la lettre adressée à Milne-Edwards

⁵⁹ Legros Denis, Raichvarg Daniel, « Le Chêne, l'Os et la Goutte d'eau : aventures et mésaventures du récit scientifique », *Romantisme*, 1989, Volume 19, Numéro 65, p. 81–92

⁶⁰ *Le Figaro*, 28 mars 1891, N°87, p. 1

précédent que je désire établir pour l'avenir »⁶¹. Berthoud fournit à la presse les informations sur les donateurs pour lesquels il sert d'intermédiaire, comme Jean-Pierre Alibert⁶². Duthilloeul mentionne ces publication dans un numéro de *l'Indépendant* d'avril 1889, « le très intéressant article (...) sur vos derniers dons au Musée Berthoud »⁶³. Le journaliste affirme en outre à son mentor et ami « que l'Indépendant de Douai est là pour se faire l'écho de vos (Berthoud) acquisitions et de vos désirs »⁶⁴. Le soutien que Duthilloeul apporte au fondateur dans la presse l'incitera d'ailleurs à le proposer comme membre de la section d'ethnologie. Cependant, Duthilloeul refusera arguant qu'il lui est « plus utile et plus agréable, en restant en dehors de la commission qu'en y entrant »⁶⁵.

La position d'évergète semble donc être essentielle pour le fondateur. Son acte doit être reconnu et mis en avant, notamment au travers de la dénomination du Musée, comme pour Berthoud et Moillet. Si les conditions de transmission des collections et les motivations des trois fondateurs semblent différer, pour tous la reconnaissance publique de leur acte fondateur et, donc, de leur statut d'évergète, paraît primordiale.

2) *Une donation sous conditions*

Comme l'indique Glenn Penny, les mécènes et donateurs des musées acquièrent souvent un certain ascendant par leur acte qui leur permet d'imposer certaines conditions aux institutions muséales ou à l'autorité municipale⁶⁶. Il cite le cas des musées germaniques auprès desquels les élites locales estiment avoir un droit de regard, en particulier concernant l'exposition des pièces. Il donne l'exemple de la galerie de Préhistoire Européenne ouverte au début du XXe siècle à Leipzig sous la pression du public. La position d'évergète permet donc au fondateur d'exposer ses directives et demandes à la municipalité réceptrice de ses collections. Lucas évoque notamment le cas d'Alexandre Babinet qui lors de son legs à la

⁶¹ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Courrier de Samuel Henry Berthoud, 13 avril ?

⁶² Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Courrier de Duthilloeul à Berthoud, 13 décembre 1889 : Duthilloeul le remercie pour ces données sur le donateur et l'informe qu'il a transmit l'exemplaire du journal à Alibert

⁶³ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Courrier de Duthilloeul à Berthoud, 11 avril 1889

⁶⁴ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Courrier de Duthilloeul à Berthoud, 17 octobre 1889

⁶⁵ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Courrier de Duthilloeul à Berthoud, sans date

⁶⁶ Penny Glenn H., *Objects of Culture: Ethnology and Ethnographic Museums in Imperial Germany*, University of North Carolina Press, 2002, p. 136

ville de Poitiers définit deux conditions : une « injonction mémorielle », demandant à ce que son nom soit toujours rattaché aux objets ; une « portée évergétique », avec l'ouverture du futur musée au public un minimum de deux jours chaque semaine⁶⁷.

La principale clause émise par De Barde est financière : si le Vicomte accepte de céder sa collection pour la moitié de sa valeur, soit 10 000 francs, cela n'en reste pas moins une somme importante pour une ville comme Boulogne-sur-Mer. Mais pour les deux autres fondateurs, les conditions requises sont multiples. Lors de sa séance du 4 février 1864, la commission générale du Musée de Douai étudie l'offre de Berthoud communiquée par la mairie⁶⁸ et en particulier les conditions imposées par l'écrivain :

- que la collection soit « exposée dans une salle assez vaste pour la contenir à l'aise »
- et « que nulle pièce n'en pourra être distraite pour entrer dans une autre partie de l'établissement »

Encore une fois, c'est le souci de l'unité de son œuvre collectrice qui semble motiver le collectionneur. Il en va de même pour les héritiers de Moillet, qui, probablement suite aux vœux émis par l'intéressé, imposent plusieurs conditions au legs, dont celle de la conserver dans son intégralité et de n'en « rien [retrancher] sous aucun prétexte »⁶⁹. Dans un courrier du 14 décembre 1881, au Docteur Hamy, le conservateur du Musée de Douai, M. Delplanque, insiste sur le caractère indivisible de la collection aux yeux du fondateur : « Nous avons bien quelques doubles mais vous intéressaient-ils ? Cela me paraît bien douteux. D'autre part nous aurons toujours à redouter un veto de notre donateur, M. Berthoud, qui nous répète en toute occasion qu'il n'entend pas qu'aucun objet sorte de sa collection »⁷⁰. Outre l'unité des collections, les évergètes se montrent préoccupés par leur conservation future. Pour l'assurer, les Moillet imposent l'établissement d'une allocation pour le « bon entretien » et « l'exhibition » de la collection « dans des conditions suffisantes »⁷¹. La famille demande également à ce que la ville fasse « placer les collections dans une salle spéciale de l'hôtel de

⁶⁷ Lucas Jean-Jacques, *Collectionneurs en province: Ouest-Atlantique, 1870-1953*, *op. cit.*, p. 52

⁶⁸ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des Procès-Verbaux de la commission générale, séance du 4 février 1864

⁶⁹ Desmarchelier Henri, *op. cit.*, p. 21

⁷⁰ Archives du Quai Branly, dossier DA001335/15469, Courrier du 14 décembre 1881

⁷¹ Archives Municipales de Lille, Procès-verbaux du Conseil Municipal de Lille, 6 février 1850, article 6

ville avec des armoires vitres » dans une « salle appelée Musée Moillet »⁷². Berthoud se montre également très préoccupé par la présentation de ses collections⁷³.

Ainsi, non seulement les collectionneurs apparaissent préoccupés par la permanence de leur collection en tant que telle mais aussi par leur exposition : relégué dans un grenier, leur geste ne serait plus visible et perdrait alors tout son sens évergétique. Dans le même cadre, les héritiers Moillet demandent à ce que les revenus issus du droit d'entrée, fixé à 25 centimes par personne, soit, au cours de la première année « distribué aux pauvres »⁷⁴ : cette demande renforce encore leur position d'évergète. En effet, ils auraient pu retirer une somme importante de la vente des collections ; si le vœu de transmettre ces artefacts à la ville a pu être émis par Alphonse Moillet, il est certain que sans la volonté de ses héritiers ce legs n'aurait jamais eu lieu. Enfin une dernière clause est imposée par les héritiers Moillet à la ville de Lille concernant la gestion de la collection : en effet, « les soins d'administration et d'entretien seront confiés à une commission de trois membres nommés par le Maire de Lille sur une liste de six candidats désignés par la Société des Sciences de Lille et pris en son sein »⁷⁵. Sans se pencher plus avant sur les liens entre la société savante et les Moillet⁷⁶, il est intéressant de noter que ces derniers semblent alors vouloir assurer une gestion « scientifique » ou tout du moins « savante » du legs. Les membres de cette Société ayant en effet un intérêt pour ce type de collection comme le prouve la donation Macquart, membre de la société, immédiatement après la création du Musée⁷⁷. Il n'existe pas de condition similaire pour le don Berthoud, mais comme nous le verrons plus loin, l'ingérence du donateur s'y substitue largement.

Les clauses nommées par Berthoud à Douai ne concernent pas que ses artefacts ethnographiques, mais également ses œuvres littéraires. Aussi se propose-t-il de donner la totalité de ses ouvrages à condition⁷⁸ :

- 1) Que tous soient reliés
- 2) Que soit placée sur la tranche une plaque indiquant « Œuvres de S. Henry Berthoud »

⁷² Archives Municipales de Lille, Procès-verbaux du Conseil Municipal de Lille, 6 février 1850, articles 4 et 5

⁷³ Voir *infra.*, pp. 25 à 32

⁷⁴ Desmarchelier Henri, *op. cit.*, p. 21

⁷⁵ Desmarchelier Henri, *op. cit.*, p. 22 ; Archives Municipales de Lille, Procès-verbaux du Conseil Municipal de Lille, 6 février 1850, article 8

⁷⁶ Cet état sera abordé plus loin dans notre étude

⁷⁷ *L'Artiste*, n°13, 2 septembre 1850

⁷⁸ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 30 avril 1873

3) Qu'ils soient tous réunis « dans un même corps de bibliothèque »

De la même manière que ses pièces ethnographiques, les instructions de Berthoud quant à ses livres portent sur trois points essentiels : son identification en tant que donateur ; les conditions de conservation (via une nouvelle reliure) ; des contraintes de présentation. De plus, Berthoud ne fait pas don de la totalité de sa collection au musée en 1872. Il garde la « jouissance de son vivant » d'un certain nombre d'objets⁷⁹ : « Du reste, je vous l'ai (sa collection) donnée toute entière, sans m'en réserver un seul objet. Je n'ai conservé que mes pelleteries qui vous sont assurées par un testament »⁸⁰. Cette donnée posera d'ailleurs problème à l'administration du Musée inquiète de la régularité des documents⁸¹. Ce souci de la légalité peut aussi traduire une inquiétude de la part de l'administration de voir les héritiers du fondateur réclamer les collections, ou tout du moins une compensation financière.

Si ces conditions sont un aspect central des transactions évoquées c'est que leur non respect peut remettre en question la donation. Ainsi lorsque l'administration du Musée de Douai éprouve des difficultés à trouver un espace pour installer les collections de Berthoud, Asselin s'exprime sur l'importance d'accélérer le processus : « il y a nécessité de satisfaire le plus tôt possible le donateur qui, pour un moment et à la suite d'évènements dont il a été victime, avait vacillé dans ses résolutions »⁸². De plus, il précise que le donateur a reçu des offres de rachat de sa collection de la part du Musée de Toulouse. Il en va de même pour le legs Moillet, jugé nul⁸³ en cas de manquement aux conditions de la part de la municipalité, allant jusqu'à occasionner une potentielle « indemnité » financière pour la famille⁸⁴.

Les conditions imposées par une telle transaction sont très contraignantes pour les municipalités, aussi la décision n'est jamais prise à la légère. Comme l'indique Jean-Jacques Lucas, « l'achat des collections, au cours du XIX^e siècle, par les municipalités, engageait le corps des ville »⁸⁵. Il en allait de même pour l'acceptation d'une transaction fondatrice. Ainsi avant d'envisager d'acquérir le « cabinet » du Vicomte de Barde, la ville de Boulogne-sur-

⁷⁹ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 1^{er} mars 1888

⁸⁰ Bibliothèque Municipale de Douai, D16, *L'indépendant*⁸⁰, 2 juillet 1872

⁸¹ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 5 juillet 1888

⁸² Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 24 novembre 1871

⁸³ Archives Municipales de Lille, Procès-verbaux du Conseil Municipal de Lille, 6 février 1850, article 9

⁸⁴ Desmarchelier Henri, *op. cit.*, p. 21

⁸⁵ Lucas Jean-Jacques. *Collectionneurs en province: Ouest-Atlantique, 1870-1953, op. cit.*, p. 13

Mer fait expertiser ses collections par Louis Dufresne⁸⁶, conservateur au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris. Les principaux éléments évalués furent « la conservation des mammifères, oiseaux, reptiles, etc » et le caractère rare ou inédit des pièces. Dufresne indique ainsi que « la variété des objets d'histoire naturelle et des curiosités qui composent l'ensemble de cette collection, la rendant tout à fait propre à devenir le noyau d'un musée »⁸⁷. Les collections ethnographiques ne sont d'ailleurs pas oubliées, il précise qu'« il y a aussi, parmi les instruments de sauvage, des objets très rares et d'un beau travail »⁸⁸. Il est intéressant de noter que l'expert sollicité dépend du Muséum d'Histoire Naturelle et s'illustre pour son œuvre ornithologique : toutefois, le choix n'a pas été fait par la municipalité mais par Alexandre Isidore Leroy de Barde⁸⁹.

Des concessions accordées par le donateur peuvent également inciter les villes à accepter la transmission. Le legs Berthoud s'accompagne d'un « produit annuel »⁹⁰ qui constitue un aspect probablement déterminant dans son acceptation par la ville en assurant une source de revenus autre que municipal pour le musée. Dans une lettre du 6 mars 1825⁹¹, au maire de Boulogne-sur-Mer, De Barde expose ses engagements envers la municipalité :

- « s'engage à livrer son cabinet d'histoire naturelle et de curiosités à la ville de Boulogne-sur-Mer, en totalité, les châssis vitrés et encadrement compris (...)
- s'engage à faire emballer et emballer lui-même tous les objets avec le plus grand soin et à ce qu'ils arrivent en bon état à leur destination (...) il fera cet emballage le plus économiquement possible et aux frais de la ville (...) »

Le fondateur fournit également un catalogue au musée avec sa collection à la demande du maire : « Conformément au désir que vous avez manifesté (...) que j'ai à fournir le catalogue des objets contenus dans mon cabinet d'histoire naturelle et de curiosité »⁹². C'est aussi lui qui supervise l'emballage des artefacts de sa collection : « L'emballage du cabinet demandera de grands soins, je voudrais ne quitter Paris qu'après avoir rempli cette tâche ». Mais cet acte

⁸⁶ Louis Dufresne (1752-1832)

⁸⁷ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, boîte 2R94, lettre du 26 avril 1825 de Louis Dufresne adressée au Maire de Boulogne

⁸⁸ *Ibid.*

⁸⁹ *Ibid.*

⁹⁰ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des Procès-Verbaux de la section d'ethnologie, Séance du 5 juillet 1894

⁹¹ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Boîte 2R94, lettre du 15 mars 1825 du Vicomte de Barde au Maire de Boulogne

⁹² Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Boîte 2R94

traduit également, très probablement, l'attachement du collectionneur à son œuvre et à sa bonne conservation. Le transfert de sa collection du fondateur à une municipalité, quelle qu'en soit la forme, est donc accompagné de conditions contraignantes pour la cité, mais aussi pour le collectionneur. Toutefois, dans le cas Berthoud, l'ingérence du fondateur va largement dépasser le cadre de la transaction et va impacter sur le long terme la gestion et l'enrichissement des collections ethnographiques de Douai.

3) *L'ingérence de Docteur Sam*⁹³

Samuel Henry Berthoud a développé tout au long de sa « carrière » de collectionneur un réseau qu'il va mettre au service de son œuvre collectrice. Ce rôle d'intermédiaire est mis en avant par l'oraison funèbre du Maire de Douai en 1891⁹⁴. Cependant il ne faut pas y voir seulement la volonté d'un homme d'enrichir un musée auquel il est lié mais plutôt la continuité de son activité de collectionneur. En effet, Berthoud garde, à ses yeux, la propriété morale de ce qu'il considère comme « son Musée » ; il n'est donc pas étonnant qu'il souhaite poursuivre l'enrichissement des collections, tout comme il le faisait avant d'en faire don à Douai. Dès l'inauguration de l'institution douaisienne, l'influence du journaliste est notable au travers de la présence de nombre de personnalités éminentes : « M. le ministre de l'Instruction Publique a voulu manifester à M. Berthoud et aux douaisiens ses héritiers, tout la part d'intérêt qu'il prenait à cette solennité en envoyant pour le représenter un de ses chefs de division si justement préférés, M. le Baron de Watteville ; en outre des amis particuliers de M. Berthoud et parmi eux MM. Alibert, Marescq et Soubeyran, qui avaient puissamment aidé à enrichir et à classer sa collection, avaient tenu l'honneur d'accompagner le donateur »⁹⁵. Le fondateur, lors de son discours revendique d'ailleurs cette posture d'intermédiaire actif : « Je n'ai plus d'autre droit, sur votre collection ethnographique – que le droit que je réclame- de l'accroître encore. Ni mes relations, ni mes amis, ni mes démarches, ni ma fortune personnelle, ne feront défaut à cette mission je vous le jure. »⁹⁶.

Les acteurs du réseau de Berthoud sont multiples et continuent à enrichir une collection qu'ils ont probablement contribué à construire avant la donation à Douai. L'administration coloniale est une source sûre pour les objets d'ethnographie. Berthoud a

⁹³ Il s'agit là d'une référence à une série littéraire dont Berthoud est l'auteur intitulé *Les contes du Docteur Sam*

⁹⁴ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Dossier « Presse », *L'Echo Douaisien*, 1^{er} avril 1891, n°333

⁹⁵ Bibliothèque Municipale de Douai, D16, *L'indépendant*⁹⁵, 2 juillet 1872

⁹⁶ Bibliothèque Municipale de Douai, D16, *L'indépendant*⁹⁶, 2 juillet 1872

donc dû développer ses connaissances en son sein comme en témoigne des liens⁹⁷ avec Louis Maillard⁹⁸, ingénieur colonial. Le procès-verbal de la séance du 11 novembre 1872⁹⁹ fournit un autre exemple de l'étendue du réseau de Berthoud ainsi que de son rôle d'intermédiaire pour l'enrichissement des collections du Musée. Par un courrier, il informe les membres de l'administration de la proposition d'échange du directeur du Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye. Ainsi contre des « moulages des objets en os de rennes contenus dans la vitrine du Pôle Nord », il se propose de fournir au musée un nombre identique de doubles de « l'époque du renne ». Si la décision finale revient à la commission quant à la mise en place de cet échange, Berthoud se définit comme un intermédiaire incontournable. Lors de la séance suivante¹⁰⁰, il est décidé de contacter M. Berthoud pour lui demander de faire part à M. « Mortillé », « directeur du Musée de Saint-Germain »¹⁰¹, des manques au sein des collections du Musée de Douai afin d'obtenir les objets les plus intéressants pour les compléter. La commission d'ethnographie reconnaît donc la position d'intermédiaire adoptée, voir imposée, par le fondateur de l'institution. Un autre envoi de Berthoud donne des indications sur l'étendue de son réseau : ainsi le 27 août 1874 la commission réceptionne une série d'objets lui ayant été donnés par Paul Gervais¹⁰² directeur du Muséum National d'Histoire Naturelle. Celui-ci se rendra d'ailleurs au musée avec Berthoud la même année¹⁰³. Le réseau de Berthoud n'est pas seulement constitué de personnalités scientifiques, il possède aussi le soutien de certains hommes politiques. Cela est notamment attesté par le don fait par Henri Wallon¹⁰⁴, alors ministre de l'instruction publique¹⁰⁵, d'une série de 86 objets de Sumatra provenant de Harinsen, professeur de malais.

⁹⁷ Archives du Musée, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 6 août 1885

⁹⁸ 1814- ?

⁹⁹ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 11 novembre 1872

¹⁰⁰ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 22 novembre 1872

¹⁰¹ Il s'agit vraisemblablement de Gabriel de Mortillet, attaché aux collections préhistoriques du Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye de 1868 à 1885.

¹⁰² 1816-1879

¹⁰³ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 21 septembre 1874

¹⁰⁴ (1812-1904)

¹⁰⁵ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 18 décembre 1875

Mais le cas le plus emblématique de l'action médiatrice du fondateur est celui de la collection de Jomard. En effet, comme le souligne Ernest Théodore Hamy, Edme François Jomard (1777-1862), ingénieur géographe, conservateur du Dépôt général de Géographie à la Bibliothèque impériale à partir de 1828 et partisan de la création d'un musée d'ethnographie, avait réuni une collection personnelle léguée à sa fille, Bathilde Jomard (1818-1888) et son époux, François Louis Boselli (1806-1877), à son décès le 23 septembre 1862. Le don intervient en 1866, Mme Boselli transmet les collections de son père à Berthoud, à la condition qu'elles soient, à sa mort, données au musée de Douai¹⁰⁶. En 1867¹⁰⁷, Auguste Cahier présente un rapport détaillant l'historique de la collection Jomard à la commission générale du Musée, il indique que « c'est l'exemple de M. Berthoud qui a été suivi, grâce à sa bienveillante initiative, par les descendants du savant archéologue ». Dans ce document, Cahier fait de Douai le dépositaire du projet de Musée d'ethnographie de Jomard : « ce musée spécial formé par lui, composé d'objets de la plus grande rareté se rattachant à l'histoire des Arts et de l'Industrie de l'Ancien et du Nouveau Monde, c'est à la ville de Douai qu'il appartiendra d'en conserver le magnifique dépôt ». Cependant, si Douai est l'héritière de Jomard, c'est Berthoud qui, de son vivant, en demeure « l'usufruitier »¹⁰⁸.

Comme nous l'avons indiqué, si Berthoud fait usage de son réseau, c'est très vraisemblablement pour poursuivre l'œuvre collectrice entamée avant la donation : le comportement du fondateur vis-à-vis de l'institution semblant clairement celui d'un propriétaire. Berthoud témoigne plusieurs fois de ce sentiment, se plaçant ainsi comme la clef de voûte de l'institution : « Reste la question si grave des catalogues, ces catalogues rédigés par moi, d'après l'ordre que tant d'objets occupaient dans mon cabinet à Paris, doivent être refaits complètement pièce à pièce, et d'après leur nouvelle disposition (...) Moi seul, je puis donner les indications nécessaires, et il faut nous hâter, Messieurs, car j'ai 69 ans »¹⁰⁹. Il se définit comme incontournable, le seul capable de renseigner la collection. Ainsi le vocabulaire employé par Berthoud pour se référer à l'institution ne laisse pas de doute sur l'instinct de propriété qu'il conserve sur sa collection. Dans un courrier de 1871 adressé à Delplanque,

¹⁰⁶ Hamy Ernest-Théodore, *Les origines du Musée d'ethnographie*, Paris, France, J.-M. Place, p.52 ; Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission générale du musée, Séance du 29 novembre 1866

¹⁰⁷ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission Générale du Musée, Séance du 12 avril 1867

¹⁰⁸ *Ibid.*

¹⁰⁹ Bibliothèque Municipale de Douai, D16, *L'indépendant*¹⁰⁹, 2 juillet 1872

conservateur du musée, le fondateur, le chargeant d'accélérer le rythme des travaux, exprime son impatience « d'en finir et de voir tout *mon œuvre* terminée »¹¹⁰. Le journaliste ne cache donc pas ses sentiments vis-à-vis de l'institution aux membres de l'administration du musée. Une autre lettre remercie le conservateur « des bons soins que vous donnez à *mon* musée »¹¹¹. Sans les réponses de Delplanque, il est difficile d'appréhender les relations qui pouvaient exister entre lui et Berthoud, cependant il est intéressant de noter que Berthoud se permet parfois un langage assez familier avec lui¹¹² et de lister ses « réclamations » en reprochant la lenteur des réponses de son correspondant. Cela permet d'appréhender la perception qu'avait le journaliste du conservateur, qu'il semble comprendre comme un exécuteur de ses directives et non de celles de la commission.

Lors de son enterrement, deux orateurs témoignent des relations qu'il pouvait entretenir avec le musée et la ville de Douai : le maire, Cavray, et Farez, président de la commission du Musée. Le premier revient sur le don du fondateur et sur l'inauguration du Musée d'ethnographie, « une cérémonie dont tous les douaisiens conserveront un souvenir »¹¹³. Il rappelle les paroles prononcées par Berthoud à cette occasion, « Je n'ai plus d'autres droits (...) que (...) de l'accroître sans cesse », « serment » qu'il estime que le fondateur a largement tenu, n'ayant « jamais cessé d'enrichir son musée de nombreux dons ». Si le maire met en avant la « générosité » du journaliste, il évoque son implication dans la gestion du musée : « il ne se contentait pas d'envoyer à Douai les objets qu'il lui destinait, il s'occupait autant que sa santé le lui permettait de les classer lui-même et de les mettre en valeur ». Si le cadre d'un discours funèbre n'est pas l'occasion de reproches envers l'attitude de Berthoud, il est possible d'y percevoir son comportement intrusif vis-à-vis de la commission et l'autorité qu'il estimait conserver sur ses collections. En effet, le maire précise qu'il aimait « s'assurer lui-même que ses recommandations avaient été suivies ». Non content de transmettre ses directives à l'administration, Berthoud veillait donc à leur mise en pratique. Farez, président de la commission d'ethnologie de 1872 à 1891, reconnaît par ailleurs clairement la paternité qu'exerçait Berthoud et notamment son contrôle sur la façon dont les collections étaient exposées : « il exposa les matériaux concernant chaque peuplade (...) dans

¹¹⁰ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Courrier de Samuel Henry Berthoud, 23 janvier 1871

¹¹¹ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Courrier de Samuel Henry Berthoud, 1^{er} novembre 1879

¹¹² Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Courrier de Samuel Henry Berthoud, 23 mai 1871 : « vous êtes muet comme un poisson »

¹¹³ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Dossier « Presse », *L'Echo Douaisien*, 1^{er} avril 1891, n°333

les nombreuses vitrines que la ville de Douai mettait à sa disposition »¹¹⁴. Il évoque aussi à demi-mots un conflit qui a pu opposer Berthoud à la commission : « La grande préoccupation de M. Berthoud dans ses dernières années visait l'achèvement d'un catalogue auquel nous mettons la dernière main »¹¹⁵. Le fondateur était donc largement impliqué dans la mise en exposition de ses collections. Lorsque, le 1^{er} juillet 1872, la commission d'ethnographie se réunit avec le Conseil Municipal et Samuel Henry Berthoud pour la remise des collections¹¹⁶, celui-ci en profite pour délivrer ses « dernières recommandations ». Il déplore l'installation de l'âge de pierre qui, selon lui, « laisse beaucoup à désirer » rendant impossible « l'étude comparative ». Il souhaiterait ainsi que les « différents âges de pierre » soient exposés les uns après les autres dans une continuité chronologique. Il propose ainsi de modifier la présentation du couloir conduisant au musée Escallier pour y accueillir cette collection. Berthoud s'estime donc légitime à fournir non seulement des recommandations sur la mise en place de ses collections mais également sur les autres collections du musée¹¹⁷. Il déplore que la présentation de ce couloir fait que les objets « y dépérissent » et se montre ainsi peu conciliant vis-à-vis de l'administration du musée. De même, la gestion de ses dons n'est pas laissée à la seule appréciation de la section d'ethnologie. En effet Berthoud tient à s'impliquer, allant parfois même jusqu'à empiéter largement sur les prérogatives de la commission. A l'exemple de certaines caisses de dons, qu'il envoie au musée mais dont il exige qu'elles ne soient ouvertes qu'en sa présence¹¹⁸. Les dons de Berthoud ne sont d'ailleurs pas toujours définitifs : le 22 décembre 1877, la commission d'ethnologie reçoit un courrier de sa part demandant le retour d'un « vase en terre préhistorique » qu'il avait amené quelques mois plus tôt¹¹⁹.

Cette intrusion de Berthoud dans la gestion du musée implique non seulement les artefacts mais également l'administration elle-même. C'est à sa demande que la commission

¹¹⁴ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Dossier « Presse », *L'Echo Douaisien*, 1^{er} avril 1891, n°333

¹¹⁵ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Dossier « Presse », *L'Echo Douaisien*, 1^{er} avril 1891, n°333 : ce conflit autour de la publication d'un catalogue, que souhaite Berthoud, auquel s'oppose la commission estimant les données sur les collections trop minces voire erronées, va marquer les dernières années de la relation entre l'institution et son fondateur.

¹¹⁶ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 1^{er} juillet 1872.

¹¹⁷ Ici des « peintures et pièces archéologiques ».

¹¹⁸ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Courrier de Samuel Henry Berthoud, 7 mars 1871

¹¹⁹ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 22 décembre 1877.

de surveillance de la section d'ethnologie est créée comme l'indique son discours le jour de l'inauguration en 1872 : « Suivant les grandes traditions de M. Asselin, son prédécesseur, votre Maire, M. Merlin, a bien voulu sur ma demande nommer une commission ethnographique, chargé de veiller sur vos trésors »¹²⁰. La volonté du fondateur pèse également dans la nomination et la rémunération du conservateur et de la gestion du personnel : le 1^{er} juillet 1872, pour la remise des artefacts à la commission d'ethnographie et au Conseil Municipal¹²¹, Berthoud rappelle son désir de voir nommés M. Desplanques et M. Houssin, respectivement conservateur et conservateur-adjoint. De plus en 1872, le conseil municipal décide que le traitement du « conservateur d'archéologie, d'ethnologie et d'histoire naturelle est élevé de 200 francs » et qu'« une somme de 250 à 300 francs est accordée, en outre, pour une aide de la section » afin que « les désirs exprimés par M. Berthoud (soient) ainsi largement remplis »¹²². Le discours de Farez¹²³ rappelle que c'est le fondateur qui le « désigna à mes collègues pour la présidence de cette commission ». Il précise également que cette fonction, qu'il occupe pendant plus de 20 ans, n'a pas été une sinécure car « ceux (...) qui ont pu connaître M. Berthoud dans l'intimité, savent avec quelle ardeur, avec quelle passion il s'occupait de ces sciences ethnographiques, devenues depuis longtemps sa maîtresse pensée ». Ces quelques mots laissent transpirer les relations parfois difficiles qui devaient exister entre la commission et le fondateur très intrusif. L'ingérence de Samuel Henry Berthoud dans la gestion de ses collections est telle qu'en décembre 1872, il s'autorise à convoquer non seulement la section d'ethnologie mais aussi la commission générale du musée en séance extraordinaire « pour lui demander où elle compte placer les nouveaux objets qu'il se propose d'envoyer »¹²⁴. Il se permet donc non seulement de convoquer mais également de demander des comptes sur la façon dont sont exposées ses collections. Ainsi bien qu'il insiste sur le fait que les collections soient la propriété des Douaisiens¹²⁵, son comportement indique le contraire : Berthoud considère toujours avoir la paternité et la responsabilité de ses artefacts. Il semble presque avoir délégué la gestion et l'administration de sa collection à Douai, tout en s'en estimant toujours propriétaire.

¹²⁰ Bibliothèque Municipale de Douai, D16, *L'indépendant*¹²⁰, 2 juillet 1872

¹²¹ Archives du Musée, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 1^{er} juillet 1872

¹²² Bibliothèque Municipale de Douai, D16, *L'indépendant*, 2 juillet 1872

¹²³ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Dossier « Presse », *L'Echo Douaisien*, 1^{er} avril 1891, n°333

¹²⁴ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 13 décembre 1872

¹²⁵ Bibliothèque Municipale de Douai, D16, *L'indépendant*, 2 juillet 1872

Cette implication de Berthoud perdure largement dans le temps comme en témoigne par exemple un courrier de 1896¹²⁶, soit même 14 ans après l'inauguration du Musée. Dans cette lettre, le journaliste indique ses instructions sur les emplacements des objets qu'il vient de transmettre à l'institution : « les masques de l'extrême Nord et la figure d'Alaska, ainsi que l'os de bœuf sculpté prendront place dans les vitrines du fond (...). Le bâton de musique en nacre prendra place dans la section du Gabon (...) Quant à mon buste en marbre, faite le placer sur son piédestal : on le couvrira d'un voile jusqu'au jour de l'inauguration »¹²⁷. Le fondateur de l'institution continue, tout au long de sa vie, d'instruire les membres de l'administration du musée d'ethnographie de ses volontés. Aussi la commission d'ethnologie reçoit-elle des courriers exprimant les « desiderata » de Berthoud, par exemple en 1887¹²⁸. Ce courrier concerne la présentation des collections qui se trouvent être à l'exiguë dans la configuration présente¹²⁹. Afin de veiller sur la façon dont l'administration accède à ses demandes, Berthoud, dont le grand âge ne doit plus permettre de se déplacer aisément, envoie un « ami » M. Margantin¹³⁰ pour « prendre note des améliorations faites aux collections d'ethnographie et de celles, désirées par M. Berthoud, qui restent encore à faire »¹³¹.

Face à toutes les demandes de Berthoud, la marge de manœuvre de la section d'ethnologie devait être assez mince. Il ne fallait effectivement pas s'attirer l'ire du fondateur, au risque, par exemple, d'entraîner une annulation de son don. L'administration se voit parfois dans l'obligation d'en référer à l'autorité municipale : c'est le cas en 1889¹³², lorsque le donateur demande que lui soit envoyé « l'inventaire de la section d'ethnologie ». L'objet n'existant qu'en deux exemplaires, l'un appartenant au musée, l'autre à la mairie, c'est vers cette dernière que se tournent les membres de la commission. Les procès-verbaux de la commission d'ethnologie traduisent les tensions qui ont pu exister avec le fondateur, notamment à propos de la publication d'un catalogue. Ainsi le 1^{er} mai 1890, la commission décide de transmettre les courriers de Berthoud, en particulier sa dernière lettre, qui « met en demeure la commission de lui donner ce travail » estimant que « cette question toute spéciale

¹²⁶ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Courrier de Samuel Henry Berthoud, 1 février 1896

¹²⁷ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Courrier de Samuel Henry Berthoud, 1 février 1896

¹²⁸ Archives du Musée, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 7 avril 1887

¹²⁹ Archives du Musée, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 2 juin 1887

¹³⁰ Il s'agit très probablement de Hyacinthe Auguste Margantin (1821-1893).

¹³¹ Archives du Musée, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 3 novembre 1887

¹³² Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 3 octobre 1889

étant du ressort de l'administration municipale »¹³³. La section finit par prendre la décision de réaliser une copie du catalogue pour Berthoud en juin 1890, suite au refus de l'administration municipale de prendre cette dépense à ses frais et à l'insistance de Berthoud¹³⁴. Toutefois, il est important de noter que ces articles ont pour auteur Duthilloeul, un proche de Berthoud. Dans un courrier qu'il lui adresse, il exprime son soutien au fondateur dans sa volonté de publication précisant qu'il est « fortement préoccupé » par « cette question du catalogue »¹³⁵. De même il semblerait que les demandes de Berthoud ne soient pas perçues par tous les douaisiens comme justifiées. Ainsi éclate en 1889, ce que Duthilloeul nomme un « incident de pure forme » entre un notaire et la préfecture du Nord¹³⁶. Le journaliste dans un courrier à son maître, Berthoud, résume l'affaire qui trouve écho dans la presse : M. Forquet, notaire, « réclame un nouvelle autorisation préfectorale » pour la donation Berthoud, estimant qu'elle « peut nuire à la ville ».

L'influence de Berthoud continue à être perceptible même après le décès du fondateur. Son exécuteur testamentaire, C. de Belcour rend plusieurs fois visite à la commission d'ethnologie, notamment pour « examiner les acquisitions » qu'elle a effectuées¹³⁷. Berthoud prend également plusieurs dispositions pour s'assurer de la conservation de ses collections après sa mort et demande à ce que Jean-Pierre Alibert se charge de ces « soins » (il s'agit probablement ici du conditionnement pour le transport des objets). Toutefois, quand ce dernier fait savoir à la commission qu'il souhaite une « rémunération importante »¹³⁸ pour ce travail, celle-ci déclare pouvoir se passer de ses services. Avec le décès du fondateur, la section d'ethnologie paraît trouver une certaine marge manœuvre, pouvant alors refuser d'accéder aux désirs posthumes du journaliste. Ainsi, si l'implication du fondateur dans l'institution douaisienne permet aux collections de s'enrichir au travers de son réseau, son comportement tient de l'ingérence et les désirs de Berthoud semblent parfois se heurter à ceux contradictoires de la commission. De plus, nous pouvons nous demander si la figure presque

¹³³ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 1^{er} mai 1890

¹³⁴ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 5 juin 1890

¹³⁵ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Courrier de Duthilloeul à Berthoud, 18 octobre 1890

¹³⁶ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Courrier de Duthilloeul à Berthoud, 20 février 1889

¹³⁷ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 5 octobre 1899

¹³⁸ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 14 mai 1891

omniprésente de Berthoud au sein de l'institution n'a pas découragé d'éventuel donateur. Il est possible que certains aient en effet été freinés dans leur volonté de contribuer à l'institution par l'ingérence du fondateur.

B. De l'Océanie au nord de la France : l'enrichissement des collections des Musées du Nord et du Pas-de-Calais

Eilean Hooper-Greenhill identifie différentes manières d'appréhender l'histoire des musées :

- une première qui envisage l'évolution des institutions sous forme de descriptions chronologiques et incrémentales ;
- la seconde se penchant essentiellement sur l'histoire des individus en tant que collectionneur ou sur l'histoire d'une institution en particulier¹³⁹.

Dans le cas présent, il nous paraît impossible de traiter des objets océaniens sans aborder l'histoire de l'enrichissement des collections. Lorsque qu'Ernest Hamy dessine l'historique de la présence des artefacts ethnographiques dans les collections européennes¹⁴⁰, il en conclut que les plus anciennes « choses exotiques » ont été offertes entre 801 et 807 à Charlemagne par Haran Ar-Rashid¹⁴¹. En ce qui concerne la France, il indique que les premières collections ethnographiques sont entrées dans la Bibliothèque Royale (rue Vivienne) entre le XVII^e et le XVIII^e, avec une large prédominance des objets antiques selon les modes de l'époque pour l'antiquité classique. Il existe ainsi bien des terminaisons pour désigner ce type d'objets, nous reviendrons plus en détails sur ce point. L'enrichissement des collections est une préoccupation générale commune aux musées. Comme en témoigne le Guide des Musées de Sauvage¹⁴², les collections de Boulogne passent de 17000 artefacts en 1828 à 51000 en 1897. Cet accroissement qui concerne tous les établissements de notre corpus nous amène à nous pencher sur ses origines et sur les éventuelles stratégies développées par les institutions. Patricia Kell associe l'avènement des musées publics à la fin du XVII^e siècle au développement « d'approches institutionnelles » pour sélectionner les artefact¹⁴³. Selon elle, il

¹³⁹ Hooper-Greenhill Eilean, *Museums and the shaping of knowledge*, The Heritage, London, Routledge, 1992, pp. 18-19

¹⁴⁰ Hamy Ernest-Théodore, *Les origines du Musée d'ethnographie*, *op. cit.*, p. 5 à 12

¹⁴¹ *Ibid.*, p. 5

¹⁴² Sauvage Henri-Émile, *Musées municipaux de Boulogne-sur-Mer*, Boulogne-sur-Mer, V. Cabre, 1898, p. 1

¹⁴³ Kell Patricia, « The Ashmolean Museum : a case study of eighteenth century collecting », *op. cit.*, p. 72

n'y a pas de « politiques formelles » d'enrichissement mais les institutions se sont tout de même impliquées dans l'acquisition des objets. Nous allons nous pencher plus spécifiquement sur les sources des objets océaniens des établissements de notre corpus. En effet, il existe plusieurs biais par lesquels les artefacts peuvent entrer à l'inventaire et qui permettent d'appréhender les relations qu'entretiennent les musées avec ce type de collections. Ainsi un nombre d'achats important peut renvoyer à une volonté marquée de l'institution d'accroître le fonds des collections, quand une absence presque totale semble la marque d'un certain désintérêt. Abordant le cas du Musée d'Ethnographie d'Oslo, Saphinaz Amal Naguib remarque les différentes méthodes développées par l'administration à la fin du XIX^e siècle : les achats, l'envoi de missions nationales, les voyages à l'étranger et la recherche de donateurs¹⁴⁴. L'étude que nous nous proposons de faire ne peut toutefois pas être exhaustive : la disparition d'une partie des archives de certains musées ou le manque d'accès ne permet pas d'attribuer une origine à tous les artefacts. C'est particulièrement le cas pour le musée de Lille. Les musées de Saint-Omer et Dunkerque offrent des situations relativement similaires qui permettent d'identifier une grande partie des contributeurs. Enfin les deux établissements les mieux documentés de notre corpus présentent des contextes divergents : ainsi la quasi totalité des contributeurs du musée de Boulogne est identifiable ; à l'opposé, à Douai, la personnalité du fondateur ayant marqué de son prisme l'enrichissement des collections, seule une partie a pu l'être. Nous allons tenter de présenter ici une typologie succincte de l'accroissement des collections avant de revenir plus en détails sur les différents procédés contributifs.

1) Typologie des enrichissements

Le musée de Boulogne étant le plus exhaustif nous allons débiter par cette institution. Le traitement particulier des inventaires, réalisés plus d'un demi-siècle après sa création, explique l'absence d'entrée chronologique jusqu'au dernier quart du XIX^e siècle. Le tableau récapitulatif de l'inventaire réalisé dans le cadre de cette étude, et joint en annexe¹⁴⁵, dénombre 645 objets ou lots. Il est possible que certains de ces numéros correspondent à un

¹⁴⁴ Naguib Saphinaz Amal, « Autres temps, autres regards. Représentation l'altérité au Musée d'histoire culturelle de l'Université d'Oslo », dans *Histoire de l'Art et Anthropologie*, Revue Histoire de l'Art, n°60, 2007, p.152

¹⁴⁵ Nous reviendrons sur cet objet particulier et son inventaire aux pages 93 à 97

même artefact, à l'exemple du modèle de pirogue de la baie de Tolaga¹⁴⁶ ou de la massue des Iles Tonga inscrite sous les numéros 229.R10.S5 et 1216.R10. Cependant, cela ne concerne qu'une partie infime des objets. Dans le tableau, nous pouvons lister cinq procédés d'intégration qui caractérisent 585 entrées. Il existe donc 9,3% des objets dont la provenance n'est pas connue. Le premier contributeur, chronologiquement, est le fondateur : en effet, celui-ci ne correspond pas à un processus d'acquisition ordinaire. Le « cabinet » du Vicomte de Barde étant à l'origine du musée, sa composition va impacter l'enrichissement postérieur. De plus, les inventaires recensent ces transactions non pas comme des acquisitions mais des dons. Cinquante ans après la création du musée, le souvenir du fondateur est donc celui d'un donateur. Au sein des registres 10 et 11, consacrés à l'ethnographie, ils sont rattachés à la date du 25 octobre 1825 et sous la dénomination de « don ». Cette date correspond à la celle de la cession officielle des collections par le fondateur. Cela justifie la dissociation des 79 numéros liés à Leroy de Barde des autres achats effectués par la commission. Le second type de processus correspond à la catégorie la plus commune, le don, une caractéristique des institutions muséales du XIXe siècle. Il existe 286 entrées enregistrant des « offrandes » au musée, soit 49% des objets dont l'origine est attribuée. Viennent ensuite les achats, avec un total de 158 numéros. Cette donnée est assez intéressante : la catégorie constitue la deuxième plus importante numériquement, après les dons. Si l'on y additionne l'acquisition du « cabinet de Barde », elle correspond à 40% des 585 entrées. Une part importante des collections océaniques a donc été acquise dans le cadre d'une démarche délibérée mise en place par l'administration. En effet, si le don ne nécessite, généralement, aucun investissement financier (à l'exception parfois du transport), l'achat impacte le budget du musée et correspond donc à une décision raisonnée. Nous reviendrons plus tard sur la perception de l'ethnographie et sa gestion par l'institution, qui peut expliquer ce pourcentage important. La quatrième source d'approvisionnement est l'échange d'artefacts, qui concerne 59 numéros de notre tableau (10%). Parmi eux, nous pouvons faire la distinction entre les échanges effectués avec des institutions muséales, pour 58 entrées, et la seule occurrence de notre corpus d'échange avec un particulier. Enfin, les dépôts constituent la dernière catégorie, avec 2 entrées soit 0,3% des numéros identifiés. Ces derniers s'intègrent dans une démarche similaire à celle des échanges ; cependant il ne s'agit pas d'une transaction définitive incluant une contrepartie mais d'une forme de prêt, aussi est-il préférable de les dissocier. Les procédés d'acquisition des collections océaniques du Musée de Boulogne sont donc multiples et si elles sont

¹⁴⁶ Cf. Annexes, Tableau des collections océaniques du Musée de Boulogne-sur-Mer

typiques des institutions muséales, elles se distinguent dans leur répartition, en particulier par comparaison avec les autres exemples du corpus.

Les deux autres établissements permettent une analyse similaire, Dunkerque et Saint-Omer. L'étude de leurs enrichissements respectifs se révèle être beaucoup plus succincte. Pour le second, le tableau récapitulatif comprend 76 numéros, mais l'origine n'est caractérisée que pour 38 entrées (50% du total). Seuls deux procédés expliquent leur intégration à l'inventaire du musée : le don et l'achat. Le premier définit 37 des entrées, soit 97% des numéros identifiés. De plus il n'existe qu'un seul exemple d'achat attesté pour le musée. Un don est mentionné¹⁴⁷ dans la presse, mais il n'apparaît pas dans les registres ce qui laisse supposer que certains objets ont disparu des collections ou que la provenance des objets non déterminés a été perdue avec les aléas des inventaires. La constitution des collections océaniques de Saint-Omer a donc été issue d'une démarche extérieure, le don, plutôt que d'acquisition. En 1854, Louis Deschamps de Pas, membre de l'administration du Musée de Saint-Omer déplore par ailleurs le faible nombre de dons fait à l'établissement¹⁴⁸. La situation du musée de Dunkerque est similaire : son tableau récapitulatif comprend effectivement 158 entrées, dont 113 dons, ce qui correspond à 71% des numéros. Le manque d'archives qui caractérise l'institution ne permet pas d'être exhaustif, cependant il semble que, tout comme Saint-Omer, le musée n'ait pas cherché à développer délibérément ce type de collections.

Le dernier exemple issu de notre corpus est celui de Douai. La profusion des registres documentant l'institution devrait permettre de faire une étude aussi précise que celle de Boulogne. Cependant, le contexte est plus complexe : la présence marquée du fondateur a laissé une empreinte dans les inventaires, l'enregistreur comme origine de certains objets alors qu'il n'est que l'intermédiaire entre le musée et le donateur. De même, un certain nombre d'entrées ne sont pas datées ce qui ne permet pas, par exemple, de dissocier le don primaire de Berthoud des actes ultérieurs. Ceci étant signalé, il est tout de même possible d'identifier trois catégories de transactions parmi les 1103 entrées. Berthoud, comme donateur ou intermédiaire (sans que cela soit chaque fois précisé) constitue l'origine de 198 numéros. De plus, la collection Dumoutier, dont il a acquis une partie comprend 93 entrées, dont aucune n'est rattachée au fondateur. Enfin le tableau recense 164 numéros issus d'un processus d'achat et 59 dons (autre que Berthoud). Mais il faut noter que 587 entrées, soit plus de 53%,

¹⁴⁷ Il s'agit du don Duthilt, évoqué dans *Le Mémorial Artésien*, 12 mai 1847, p. 4 : « Dons faits au Musée : Morceaux d'étoffe, hameçons, ornements de tête, apportés des îles Sandwich par le secrétaire du capitaine Cook, donnés par M. Dulhilt, professeur d'anglais »

¹⁴⁸ Société des Antiquaires de la Morinie, *Bulletin historique trimestriel 1854*, Saint-Omer, 1857, p. 66

n'ont pas de provenance identifiée. Certains de ces numéros sont pourtant vraisemblablement issus du fonds premier du donateur. Ce manque de données peut aussi être révélateur de l'influence importante qu'a pu avoir Berthoud sur le musée, pouvant aller peut-être jusqu'à décourager d'éventuels évergètes, ce qui expliquerait le faible pourcentage de dons (11,4%).

Pour finir, nous allons brièvement évoquer le cas du musée Moillet à Lille. Du fait d'un manque d'accès aux sources¹⁴⁹ ainsi que de la disparition des inventaires originels, il est impossible de dresser un tableau exhaustif de l'origine des objets. De plus la liste des objets que nous possédons n'étant pas complète, toute étude serait caduque. Aussi nous ne traiterons pas de l'exemple de Lille dans cette partie, estimant l'échantillon disponible insuffisant¹⁵⁰ pour tirer de quelconques conclusions. Les sources contribuant à l'accroissement des collections océaniques de notre corpus sont donc relativement restreintes et caractéristiques des institutions muséales. Si Boulogne est l'exemple témoignant d'une plus grande variété, ses deux sources principales sont les plus représentatives de notre étude : le don et l'achat.

2) *Le don comme source des collections*

L'origine principale des collections d'Océanie des musées de notre corpus est indéniablement le don. Comme l'indique Roland Schaer, « dans la plupart des petits établissements, le mécénat des notables, fortunés ou voyageurs, se manifeste par la donation d'un, ou de quelques objets »¹⁵¹. Amiria Henare, se penchant sur l'histoire des musées britanniques, identifie les dons comme une des sources d'enrichissement les plus courantes à partir de la fin du XVIII^e siècle¹⁵². Ainsi Bertrand, décrivant l'établissement de Boulogne en 1829¹⁵³, remarque que celui-ci « attire l'attention des naturalistes » et insiste sur les nombreux dons qui ont permis d'enrichir le musée. En effet, en 1829, soit à peine 4 ans après sa création, il possède plus de 16940 objets, c'est donc un accroissement très important qu'a

¹⁴⁹ Nous n'avons en effet malheureusement pas pu consulter ni l'inventaire réalisé par Bachy, ni la base de gestion des collections du Muséum d'Histoire Naturelle de Lille.

¹⁵⁰ En effet seuls 129 des 529 objets que nous avons pu recenser (sans l'accès à l'inventaire Bachy) ont une origine définie, soit 24,4% : Moillet, 39 entrées ; Achats, 64 entrées ; Dons 26 entrées.

¹⁵¹ Schaer Roland, « Des Encyclopédies superposées », dans Georgel, Chantal, et Musée d'Orsay (Paris), éd. *La Jeunesse des musées: les musées de France au XIX^e siècle*, op. cit., p. 39

¹⁵² Henare Amiria, *Museums, Anthropology and Imperial Exchange*, Cambridge University Press, 2005, p. 15

¹⁵³ Bertrand Pierre Jean Baptiste, *Précis de l'histoire physique, civile et politique de la ville de Boulogne-sur-Mer et ses environs depuis les Morins jusqu'en 1814*, Volume 2, Boulogne-sur-Mer, Le Roy, 1829, p. 122

connu le musée, qui à sa création compte un peu plus de 2640 pièces. Les articles de la presse boulonnaise traduisent d'ailleurs l'importance des dons pour l'accroissement des collections : « Depuis le 1^{er} août de cette année, 99 objets ont été donnés au Muséum, tant par des habitants de Boulogne que par des amis des sciences étrangers à nos murs »¹⁵⁴. Mais qu'en est-il de l'ethnographie ? Encore une fois, les journaux fournissent des informations sur cette donnée. L'*Annotateur*, du 13 février 1840, présente le récapitulatif des « objets donnés au Muséum pendant l'année 1839, dans les diverses sections :

- Minéralogie et géologie : 257 objets
- Botanique : 5
- Conchyologie : 430
- Erpétologie : 7
- Ornithologie : 47
- Mammalogie : 11
- Anatomie : 18
- Antiquités : 35
- Numismatique : 230
- Curiosités : 42
- Echantillons de commerce : 11
- Modèles : 10

¹⁵⁴ *Annotateur*, 2 octobre 1825, Bibliothèque de l'Annonciade, Boulogne-sur-Mer

- Architecture, sculpture : 3
- Peinture et autres arts du dessin : 10

Total : 1096 objets »¹⁵⁵. Les curiosités, dénomination usuelle à laquelle est rattachée l'ethnographie, ne représentent donc que 3,8% des artefacts. La définition du terme donnée par le *Dictionnaire des Beaux-Arts* en 1806, est, selon Charpy, valable pour toute la première moitié du XIX^e siècle :

« on appelle en général curiosité, non pas seulement tous les objets d'arts, mais tout ce qui peut piquer la curiosité par la singularité des formes ou des usages, mais aussi un amateur ou un marchand de curiosités tient ensemble et près l'un et l'autre, des tableaux bon ou mauvais, des porcelaines, des statues, des vieilles armures, des meubles de boule, des médailles, des petits vases, des colonnes de jaspe ou d'agate. On appelle ceux qui font ce genre de commerce, marchands de curiosités »¹⁵⁶

Cependant si ces chiffres évoluent, les dons de collections ethnographiques ne sont jamais dominants dans l'histoire de l'institution. Si les dons continuent à accroître les collections océaniques boulonnaises jusqu'au XX^e siècle, avec une lacune entre 1895 et 1912, les derniers sont datés de 1932 (Fig.1). En effet parmi les dernières personnalités à offrir des artefacts océaniques se trouvent l'Amiral Huguet qui lègue ses collections au musée en 1932 et Camille Lorel qui fait une « offrande » la même année. A partir de cette date, les seules transactions consisteront en des achats ou des dépôts à la fin du XX^e siècle¹⁵⁷.

En ce qui concerne le Musée de Saint-Omer, nous pouvons noter qu'une grande partie des dons (64,8%) s'effectue entre 1830 et 1835, soit juste après son ouverture. Quelques artefacts isolés sont donnés au milieu de XIX^e siècle (deux en 1863 et 1864) et c'est respectivement le legs Herbécourt et le don De Pas qui mettent un terme en 1894 et 1905 aux dons d'artefacts du Pacifique. La situation est similaire pour l'établissement dunkerquois dont malheureusement seule une partie des dons sont datés (56 numéros, soit 49,5%). La majorité d'entre eux (50 entrées, soit 89%) sont entrés au musée entre 1838 et 1841, juste après sa création. Le dernier don, qui a lieu en 1950, à l'initiative de l'héritière de l'Amiral Zimmer, constitue un acte isolé. Enfin si le cas du Musée Berthoud de Douai est difficile à appréhender pour les raisons citées précédemment, les dates indiquées dans les registres laissent envisager

¹⁵⁵ *Annotateur*, 13 février 1840, Bibliothèque de l'Annonciade, Boulogne-sur-Mer

¹⁵⁶ Millin Aubin-Louis, *Dictionnaire des Beaux-Arts*, tome I, 1806, p. 402

¹⁵⁷ Suite à un entretien avec la responsable des collections, Gaëlle Etesse, il semblerait que les rares personnes à approcher le musée avec des objets ethnographiques, aient souhaité vendre leur collection et non en faire donation. De plus le développement d'un partenariat avec l'Alaska à partir de 1996, lié à la collection Pinart, a probablement accaparé les ressources du musée pour l'ethnographie.

des dons réguliers de l'inauguration jusqu'en 1893, date du dernier inventorié (trois bracelets des Iles Salomon offerts par G.A. Frank, n°6656 à 6658). Bien qu'un certain désintérêt pour les collections ethnographiques soit perceptible non seulement au travers de la politique d'achats du musée, mais aussi au travers des dons à partir du second quart du XIX^e siècle, le musée Berthoud continue tout de même de s'enrichir d'artefacts ethnographiques jusqu'à ses dernières années d'existence avec par exemple le don de M. Heisser d'un costume de guerrier japonais en 1940¹⁵⁸. Aussi l'absence de don à partir d'une date aussi ancienne traduit probablement un désintérêt pour les artefacts océaniens parmi les contributeurs de l'institution.

Les relations avec les donateurs sont un élément essentiel des attributions des commissions et des mairies gérant les établissements muséaux. Il s'agit de s'attirer les faveurs des collectionneurs locaux pour les inciter à participer à l'accroissement du musée. La municipalité de Boulogne en a bien conscience, comme en 1875 lorsqu'elle décide d'effectuer des travaux dans la salle qu'occupent le musée municipal et la Bibliothèque publique : « il ne faut pas, d'ailleurs, oublier que les places vides attirent les dons et qu'il faut savoir réserver quelques emplacements disponibles pour obtenir des cabinets entiers d'amateurs dont le principal attrait (quelque fois la condition expresse) est de ne pas être scindés »¹⁵⁹. Cette mention renvoie à une donnée incontournable dans la relation musée-donateur, les exigences que son évergétisme l'autorise à imposer. Nous avons déjà abordé la notion des conditions que peuvent formuler les fondateurs, cependant ce phénomène concerne également les donateurs. Le testament d'Herbécourt, léguant ses collections à la ville de Saint-Omer, fournit un exemple édifiant : « Moi, Louis Eugène d'Herbécourt, architecte, (...) donne et lègue à la ville de Saint-Omer ses modèles, dessins, collections, livres, etc, à la condition qu'ils seront installés dans une salle spéciale du musée, portant le nom du donateur »¹⁶⁰. De même lorsque le don de la collection Jomard est arrangé entre sa fille, Bathilde Boselli, et Berthoud avec la ville de Douai, la donatrice impose certaines conditions. Non seulement un buste de Jomard doit être installé par le musée, au sein de ses objets, mais ceux-ci ne doivent en aucun cas

¹⁵⁸ Archives du Musée, Registre des procès-verbaux de la Commission Générale du Musée, Rapport non daté, p. 388 à 391

¹⁵⁹ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux du Conseil Municipal, Séance du Conseil Municipal du 16 février 1875, p. 355

¹⁶⁰ Conseil Municipal du 12 février 1885 (d'après le testament en date du 18 août 1884)

« être éparpillés »¹⁶¹. Dans les deux cas, nous retrouvons les volontés exprimées par les fondateurs, d'une reconnaissance de leur évergétisme ainsi que du maintien de l'unité de leur collection. Les fondateurs ne paraissent que des donateurs parmi d'autres, distingués seulement par l'action fondatrice de la transaction qui leur permet d'exiger des conditions plus contraignantes pour les institutions. Ces contraintes amènent parfois les musées à refuser des offres de dons. A l'instar de celui de Boulogne qui, en 1888, décide de refuser une offre de don émise par Paul Leroy en raison du fait qu'il lui « serait impossible en effet de remplir les conditions imposées par le donateur, savoir : exposer à demeure et encadrer les eaux-fortes »¹⁶². Quand le musée de Boulogne souhaite, en 1886, faire don à celui du Trocadéro de « 12 pièces de la collection Pinart »¹⁶³ à la requête d'Hamy, la commission ne peut le faire qu'avec l'autorisation du donateur. Celui-ci accepte à la condition « que ces objets (soient) des doubles et qu'ils (soient) remplacés par un nombre égal de pièces données par le Musée du Trocadéro »¹⁶⁴. La relation qui s'établit entre un individu et un établissement, peut parfois se poursuivre dans le temps et être source d'entraves pour ce dernier.

Certains des principaux donateurs, comme l'Amiral Huguet, qui contribue grandement aux collections de Boulogne, tant en tant que tel que comme intermédiaire, s'autorisent également des recommandations sur la gestion de l'établissement. Ainsi, en 1894, il fait part de son souhait « que l'Administration n'accepte pas indistinctement tous les dons qui sont faits à la ville. Les galeries du Musée se trouvent par ce fait encombrées d'objets sans grande valeur (...) il demande que la Commission veuille bien étudier le moyen de débarrasser les vitrines et il émet le vœu que seuls les dons ayant rapport à la région soient acceptés »¹⁶⁵. L'expression de ces *desiderata* traduit non seulement la volonté d'un natif de Boulogne de voir s'améliorer l'établissement, mais aussi le souci du donateur d'une bonne gestion de l'établissement réceptacle de ses « offrandes ». Les musées ont bien conscience qu'une muséographie surchargée ou délaissée peut décourager d'éventuels contributeurs. En 1879, la commission de Boulogne, face au manque de place, en réfère à la mairie : « Considérant que

¹⁶¹ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission générale du musée, Séance du 29 novembre 1866

¹⁶² Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1868 à 1906, Séance du 12 avril 1888

¹⁶³ *Ibid.*, 1868 à 1906, Séance du 2 septembre 1886

¹⁶⁴ *Ibid.*

¹⁶⁵ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1868 à 1906, Séance du 8 novembre 1894

de nombreux objets ont été promis à la ville, mais que les donateurs particuliers ne veulent naturellement pas s'en dessaisir tant qu'on n'aura pas d'emplacements convenables pour les recevoir, que l'Etat lui-même est toujours hésitant, sachant fort bien que les œuvres d'art qu'il enverrait seront mal placées ou conservées dans les magasins »¹⁶⁶. Le don n'est donc pas fait uniquement dans l'idée d'enrichir les collections mais pour être exposé : c'est d'ailleurs par l'exposition qu'il prend tout son sens évergétique. Le don est donc tant une source d'enrichissement que de contrainte pour le musée. Il s'agit pour les institutions de développer une certaine image pour inciter les notables à participer aux collections, nous reviendrons sur les processus d'incitation à l'évergétisme. Si, à partir du début du XX^e siècle, ce phénomène n'a cessé de diminuer, il est certain qu'il a constitué une donnée incontournable de la création des collections océaniques du Nord et du Pas-de-Calais.

3) *L'achat : une décision loin d'être anecdotique*

Bien que tous les musées de notre corpus n'achètent pas d'artefacts océaniques, ce mode d'acquisition existe pour tous et est donc règlementé. Comme l'indique Chantal Georgel, « le jeu des acquisitions se joue partout entre trois acteurs ; la municipalité, le conservateur du musée et une commission municipale ou extramunicipale »¹⁶⁷. L'achat est un processus codifié. Georgel précise également que les musées, à la fin du XIX^e siècle tout du moins, ne possèdent que des ressources financières limitées. Parmi les quelques établissements à posséder un budget supérieur à 10000 francs, elle cite Douai et Lille¹⁶⁸. Mais la plupart des institutions ont un budget beaucoup plus limité qui nécessite un contrôle important. Les règlements des deux principaux¹⁶⁹ établissements concernés par des acquisitions d'Océanie, Boulogne et Douai, déterminent leur cadre. L'arrêté sur l'organisation du muséum de 1827 définit, à l'article 9 qu'« aucune acquisition, ni aucun échange ne pourra avoir lieu qu'en

¹⁶⁶ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Boite 2R150, séance du 7 novembre 1879

¹⁶⁷ Georgel Chantal, « De l'art et la manière d'enrichir les collections », dans Georgel Chantal et Musée d'Orsay, *La Jeunesse des musées: les musées de France au XIXe siècle*, op. cit., p. 237

¹⁶⁸ *Ibid.*, p. 235

¹⁶⁹ Encore une fois, nous excluons le musée de Lille, ses achats n'étant pas datés, il est difficile de se prononcer sur ce cas ; de même au vu du peu d'achat effectué par le musée de Saint-Omer nous n'allons pas l'inclure dans cette partie.

vertu d'une délibération de l'administration approuvée par le maire »¹⁷⁰. De même le règlement général du Musée de Douai spécifie qu'aucune section ne peut voter une dépense excédant 30 francs sans la validation d'au moins cinq de ses membres¹⁷¹. Un autre document de 1882¹⁷² fixe pour la section du musée Berthoud – Ethnographie et Archéologie (suite à son rattachement à l'ethnographie), un budget distinct pour chacune des deux disciplines. Le musée de Boulogne dresse pendant deux décennies, entre 1840 et 1859, des prévisions budgétaires qui nous permettent de nous pencher sur la répartition des finances entre des diverses sections du Musée. Celles-ci sont au nombre de 16, et à partir de 1842, elles sont associées deux-à-deux afin de créer 8 divisions budgétaires¹⁷³ :

- 1^{er} division : Anatomie / Mammalogie
- 2^e division : Antiquités / Numismatique
- 3^e division : Conchyliologie / Malacologie
- 4^e division : Entomologie / Ornithologie
- 5^e division : Erpétologie / Ichtyologie
- 6^e division : Géologie / Minéralogie
- 7^e division : Peinture et dessins / Sculpture
- 8^e division : Commerce / Curiosités

Au cours de ces deux décennies, le budget alloué à cette 8^e division oscille entre 80 francs et 0 francs soit de 2,6% à 0% du budget « pour entretien et achat des objets »¹⁷⁴. La section des « curiosités » constitue toujours l'une des moins dotées. D'après Josette Rivallain¹⁷⁵, les collections d'ethnographie n'apparaissent, sous cette terminologie, qu'à partir du XIX^e siècle. Auparavant, elles sont associées au terme de « curiosités ». Le tableau de répartition des achats d'artefacts océaniens (Fig.2) témoigne d'importantes variations dans les acquisitions. La période pour laquelle la répartition du budget nous est connue n'en comporte qu'un petit

¹⁷⁰ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1824 à 1834, Séance du 22 février 1827

¹⁷¹ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Règlement général des différentes commissions du Musée, 1er juin 1848, article 20

¹⁷² Règlement du Musée, 18 décembre 1882, Douai, 1883, p. 7

¹⁷³ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1838 à 1854, Séance du 9 avril 1842

¹⁷⁴ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1854 à 1868, Séance du 18 avril 1856

¹⁷⁵ Rivallain Josette, « Collectes et collections ethnologiques : une histoire d'hommes et d'institutions », *Outre-mers*, Numéro spécial, 2^e semestre, 2001, p. 332-33.

nombre. Il est très vraisemblable que les budgets d'acquisitions aient largement variés en fonction des affinités des membres de la commission. Richard Robins mentionne l'influence des directeurs sur les acquisitions effectuées par le *Museum of Queensland*, ainsi que celle de la récession économique qui frappe l'Australie entre 1901 et 1910¹⁷⁶. Il met également en avant les limites d'une étude de l'évolution des entrées dans les musées, qu'il qualifie d'« évaluation quantitative » et non « qualitative »¹⁷⁷. En 1840, le budget de Boulogne dédié à l'histoire naturelle concerne 70,8% de la somme totale contre 8,7% pour les Beaux-Arts¹⁷⁸, ce qui coïncide avec les personnalités en charge de l'établissement, comme Charles Demarle. A contrario, le rapport du conservateur du 11 octobre 1875¹⁷⁹, indique un nombre de 18 objets ethnographiques acquis, sur les douze derniers mois, pour un total de 94 objets, toutes sections confondues (soit 19%). Il est également notable que la décennie 1870, marquée par l'ouverture du Musée du Trocadéro et le développement de l'ethnographie en France, concorde avec les acquisitions les plus importantes jamais réalisées par le Musée, en 1877 et 1878 en particulier. François Coulon, se penchant sur l'exemple des collections océaniques du Musée de Rennes, dénombre 287 achats entre 1859 à 1879 dont 5% d'objets du Pacifique. Il précise également que l'essentiel d'entre eux a été acquis entre la fin du XIX^e siècle et le premier quart du XX^e siècle. Frédéric Angleviel¹⁸⁰ relève également, à la fin du XIX^e siècle, la multiplication des demandes et des demandeurs (musées, collectionneurs, scientifiques et marchands) d'artefacts d'ethnographie avec pour conséquence principale un accroissement des prix.

¹⁷⁶ Robins Richard, « Reflections in a cracked mirror. What collections representing “them“ can say about “us“ and the role of Museum collections », dans Peterson Nicolas, Allen Lindy et Hamby Louise, *The Makers and Making of Indigenous Australian Museum Collections*, Carlton, Melbourne University Press, 2008, p. 65

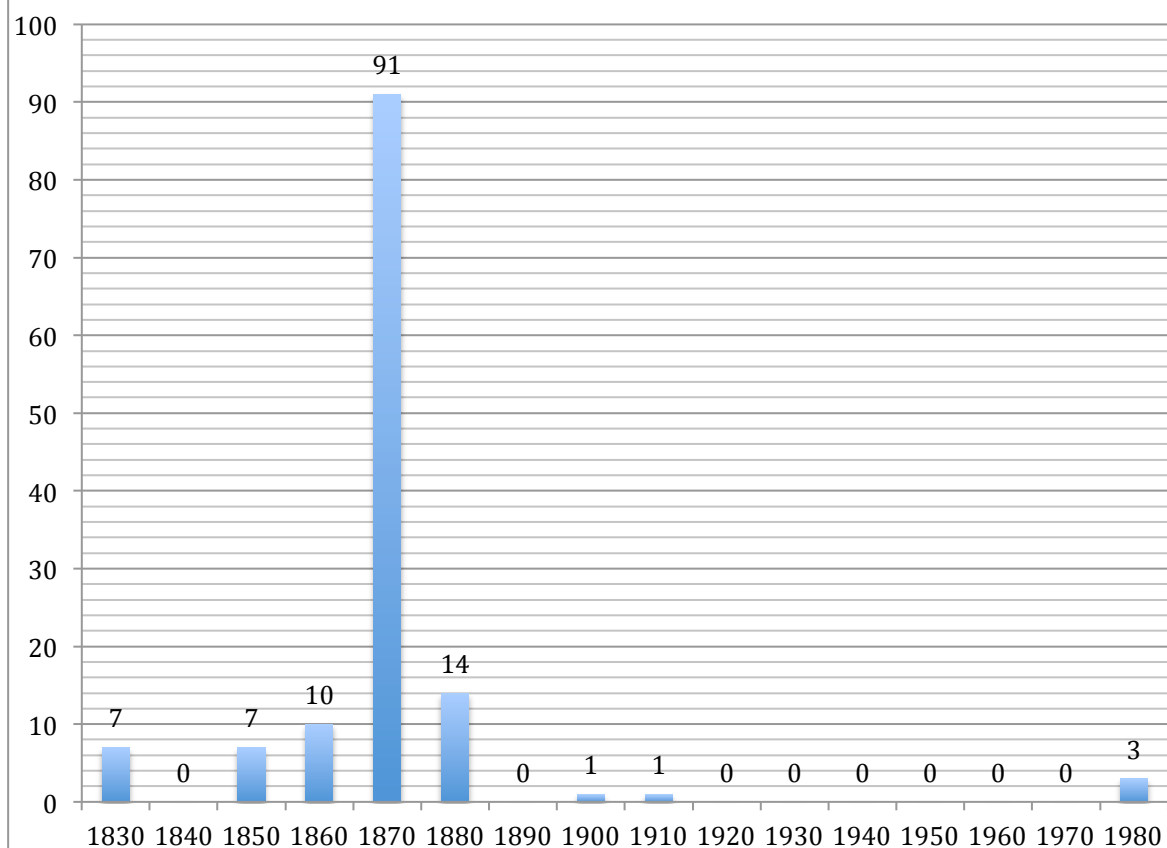
¹⁷⁷ *Ibid.* p. 64

¹⁷⁸ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1838 à 1854, Séance du 13 décembre 1839

¹⁷⁹ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux du Conseil Municipal, 1875, p. 4

¹⁸⁰ Angleviel Frédéric, « Collectes, collectionneurs et collections en France : 1774-1911 », *Outre-mers*, 88, n° 332, 2001, p. 114

Figure 1 : Achats d'objets océaniques au Musée de Boulogne-sur-Mer



Les acquisitions sont une ressource importante pour les collections un musée, non seulement pour leur enrichissement, mais également d'un point de vue incitatif : en effet le président de la commission générale du musée remarque en 1888 que « le gouvernement et les particuliers eux-mêmes donneront d'autant plus volontiers que la ville fera plus de sacrifice »¹⁸¹. Cet argument est employé pour justifier une demande d'augmentation des financements municipaux, mais il n'est pas pour autant simplement rhétorique. Il est certain que pour les donateurs et les autorités gouvernementales, il est plus intéressant de contribuer à une institution muséale dynamique qui possède les moyens financiers pour augmenter et assurer la conservation et la présentation de ses collections, qu'à un musée délaissé.

Il existe plusieurs biais par lesquels les musées peuvent acquérir des objets d'ethnographie. Ce sont parfois les collectionneurs qui contactent la commission pour lui proposer d'acquérir des objets, à l'instar de M. Beau qui « propose de vendre au Musée »¹⁸²

¹⁸¹ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission Générale du Musée, Séance du 21 décembre 1888

¹⁸² Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des Procès-Verbaux de la section d'ethnologie, Séance du 25 juillet 1895

une collection d'objets de la Nouvelle-Calédonie. Une autre ressource indéniable est la multitude des ventes¹⁸³. La section d'ethnologie de Douai effectue ainsi une partie de ses achats en salle de ventes ou lors de ventes aux enchères après décès¹⁸⁴. Le processus est souvent le même, suite à la réception d'un catalogue, elle envoie le conservateur ou l'un de ses membres pour réaliser des achats au nom du musée. C'est parfois son réseau qui la tient informée des différentes ventes prévues. Jules de Guerne fait part en 1891 à la commission de l'existence « d'une collection d'objets ethnographiques de l'Equateur à vendre chez un horticulteur de Paris »¹⁸⁵. Il en va de même pour le Musée de Boulogne, avec l'achat en 1837 lors d'une « vente au lombard » chez Emile Pernet, directeur de la salle de ventes à l'encan, d'une collection « d'objets de curiosité provenant des naturels des Iles de la mer du Sud, appartenant à un belge récemment arrivé à Boulogne-sur-Mer »¹⁸⁶. De même, en 1865, le musée ayant « été prévenu qu'un certain nombre d'objets pouvant convenir à notre établissement allait être mis en vente après le décès de M. Carnaggy de Balinhard de Samer. Monsieur le Président (Morand) et Messieurs les Secrétaires (Marmin et Haigneré) se rendirent à cette vente »¹⁸⁷. L'institution développe notamment des liens avec un certain nombre de commissaires-priseurs, à l'instar de Pernet auprès de qui la commission effectue des achats mais qui possède aussi le statut de donateur. En 1850, le musée acquiert à l'une de ses ventes « une partie d'objets de curiosités à l'usage des peuples non civilisés (...) pour la somme de 37,60 Fr. »¹⁸⁸. Un autre exemple pouvant être cité est celui de M. Van der Ecken, commissaire-priseur de Gand, auquel la commission offre un « cadeau (...) comme souvenir et en reconnaissance des différents objets dont il a enrichi le musée »¹⁸⁹.

Les marchands sont également des personnalités incontournables des réseaux d'acquisition de Boulogne et Douai. En 1853, le Musée de Boulogne acquiert ainsi un bâton

¹⁸³ Voir la thèse de Charpy Manuel, « Le théâtre des objets. Espaces privés, culture matérielle et identité sociale. Paris, 1830-1914 », dirigée par Pinol Jean-Luc, Université de Tours, 2010

¹⁸⁴ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des Procès-Verbaux de la section d'ethnologie, Séances des 7 février 1895, 7 mars 1895, 11 avril 1895, 5 novembre 1896, 1^{er} avril 1897, 11 novembre 1897, 3 février 1898, 5 janvier 1899, 12 mars 1900, 5 février 1903, (liste non-exhaustive)

¹⁸⁵ *Ibid.*, Séance du 5 mars 1891

¹⁸⁶ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1838 à 1854, séance du 8 septembre 1837

¹⁸⁷ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1854 à 1868, Séance du 10 juin 1865

¹⁸⁸ *Ibid.*, 1838 à 1854, Séance du 16 novembre 1850

¹⁸⁹ *Ibid.*, Séance du 16 décembre 1843

de danse des Santa-Cruz¹⁹⁰ et deux casse-têtes des Iles Fidji¹⁹¹, auprès de « Blanqui, brocanteur d'objets pour la somme de 20 francs »¹⁹². Le rapport de Boulogne avec certains marchands va parfois dépasser la simple relation vendeur-acheteur, comme le met en lumière l'événement de « l'affaire » du Musée¹⁹³. En 1873, un conflit entre la municipalité et la commission muséale éclate : la mairie reprochant la trop grande libéralité avec laquelle elle estime que les administrateurs emploient les fonds qui leurs sont alloués. Cet épisode met en évidence l'implication dans les acquisitions de l'établissement de deux personnalités extérieures à la commission. Lors d'une communication faite par le maire au Conseil Municipal sur la comptabilité de l'ancienne commission, au cours d'une réunion sur la modification dans l'organisation du service du Musée communal, il signale que « M. Hamy a connaissance que, dès longtemps, la commission priait MM. Delauné et Paquez, de faire, pour la forme, des mémoires qui permettent de régler les dépenses d'acquisitions et autres qu'elle avait faites directement. Ce qui expliquerait cette façon d'agir, c'était le laisser-aller des anciennes administrations à cet égard, car alors, on n'observait guère les règles de comptabilité »¹⁹⁴. Pierre Paquez, marchand de meubles et de faïences, et Delauné, antiquaire, agissaient donc comme intermédiaires du musée, se rendant aux ventes et effectuant des achats que l'institution facturait à leur nom. C'est le cas par exemple lors de la seconde vente des objets de Sir John Hare, à laquelle se rend Paquez en 1865 : l'inventaire indique le marchand et non Hare comme source des objets¹⁹⁵. Ce processus explique le grand nombre de numéros inscrits sous leurs noms et met en avant une perte d'informations sur les propriétaires précédents des objets. Ce procédé existe également à Douai, afin d'enrichir ses collections, le musée Berthoud développe des contacts avec plusieurs marchands, comme Mme Salomé ou M. Frank. Ainsi, la commission mandate Mme Salomé, marchande de meubles anciens et modernes¹⁹⁶, avec laquelle elle est en contact régulier via des acquisitions

¹⁹⁰ N°223.R10.S5

¹⁹¹ N°221.R10.S5 et 222.R10.S5

¹⁹² Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1838 à 1854, Séance du 22 janvier 1853

¹⁹³ La question du musée de Boulogne-sur-Mer, Boulogne-sur-Mer, 1873

¹⁹⁴ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Boite 2R145, dossier « Ancienne Commission »

¹⁹⁵ N° 266.R10.S5 et 1462.R10

¹⁹⁶ Ris-Paquot et Eudel, *Répertoire annuel général des collectionneurs de la France et de l'étranger*, Volume II, Paris, La Librairie centrale, 1896, p. 294

ou des dons, pour la représenter en 1911¹⁹⁷ à la vente Faucheux. Frank, quant à lui, est un vendeur particulièrement important pour les collections océaniques du Musée Berthoud. Gustav Adolph Frank, marchand d'histoire naturelle et de curiosités à Londres semble développer ses premiers contacts avec le Musée de Douai à travers la section d'histoire naturelle en 1879¹⁹⁸. Il fournit à la commission d'ethnographie des artefacts essentiellement océaniques¹⁹⁹, entre 1880 et 1896. Frank, se trouvant à Londres, fait parvenir une sélection d'objets à la section d'ethnologie qui peut alors sélectionner ceux qu'elle désire acquérir et renvoyer l'excédent : cela devait occasionner des frais assez importants pour le vendeur, en termes de transport et d'emballage. En 1893, la commission reçoit une série d'objets parmi lesquels elle décide d'en acquérir 16, provenant notamment des îles Thursday, de Nouvelle-Guinée et d'Australie²⁰⁰, et propose la somme de 282 francs au lieu des 472,5 francs demandés. Un échange de courrier suit probablement la séance car les négociations se poursuivent entre la commission et Frank. Un collier australien²⁰¹ est également rajouté au lot car le musée ne possède pas de « spécimen dans la collection » : le caractère inédit est incontournable dans les volontés d'acquisition du Musée. Pour chaque acquisition, la section d'ethnologie examine les objets proposés à la vente. C'est le cas par exemple pour les collections de Pingault, explorateur en Afrique, à qui la commission demande la « description et le prix de quelques-uns de ces objets, pour faire venir et examiner ceux qui pourraient être intéressants »²⁰², ou encore de objets envoyés par Cottel et acquis par la commission en 1904²⁰³. Cette convention qui consiste à envoyer une sélection d'objets à vendre répond à une des règles de la commission d'ethnologie de Douai qui implique de « n'acheter jamais sans avoir les objets sous les yeux », principe auquel elle déroge très rarement²⁰⁴. Ainsi, lorsque

¹⁹⁷ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des Procès-Verbaux de la section d'ethnologie, Séance du 4 mai 1911

¹⁹⁸ *Ibid.*, Registre des procès-verbaux de la Commission Générale du Musée, Séance du 28 novembre 1879 : achat d'un mammifère à M. Frank de Londres par la section d'histoire naturelle (Première mention de Frank dans les registre du Musée)

¹⁹⁹ Il est la source de 97 entrées dans le tableau des collections océaniques du Musée de Douai

²⁰⁰ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance extraordinaire du 16 juin 1893

²⁰¹ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 6 juillet 1893

²⁰² *Ibid.*, Séance du 4 octobre 1894

²⁰³ *Ibid.*, Séance du 7 janvier 1904

²⁰⁴ *Ibid.*, Séance du 10 février 1906

Chauveau propose au Musée d'acheter une série d'objets de la Nouvelle-Calédonie, la section lui demande de lui transmettre les objets pour pouvoir se prononcer²⁰⁵.

Si la section d'ethnologie de Douai est prête à acquérir certains objets d'Océanie, elle établit des conditions pour la réalisation de ces achats. Un exemple témoigne particulièrement des éléments pouvant motiver l'achat : lorsque Mme Péro²⁰⁶ propose au musée d'acheter une série d'objets de Nouvelle-Calédonie, dont « beaucoup sont anciens et ne se trouveront bientôt plus facilement »²⁰⁷, la section choisit huit artefacts qui n'existent pas dans ses collections et lui propose la somme de 200 francs. Malheureusement, la propriétaire demandant un prix plus élevé, la transaction ne se fera pas. Ce cas permet toutefois de distinguer les trois principaux éléments pouvant motiver l'achat pour la commission :

- L'ancienneté, et par là même, la rareté des objets : cela peut rappeler une certaine notion d'authenticité qui est souvent associée avec l'ancienneté
- Son aspect inédit au sein des collections : les membres de l'administration souhaitant alors posséder une variété toujours plus large d'objets
- Le prix est également un élément déterminant : en effet la section d'ethnologie possède un budget limité

Ces deux premiers points sont courants chez la plupart des collectionneurs d'ethnographie²⁰⁸. Ce critère de l'inédit est incontournable pour la commission, comme le montre le cas de la collection d'Albert Joly²⁰⁹. Celui-ci propose sa collection à l'achat mais, comme nombre de collectionneurs, il ne souhaite pas que ses objets soient dispersés. Aussi la commission décide de ne pas acquérir l'ensemble de cette collection car le musée possède « déjà de nombreux objets de ce genre et d'une grande valeur ». Il en va de même pour le musée de Boulogne pour qui le caractère original d'un objet justifie son acquisition. Lorsque le musée n'est pas informé à temps de la vente d'une partie de la collection de Sir John Hare, l'administration contacte l'un des acheteurs afin de négocier la pirogue qu'il y a acquise, et « lui fit comprendre combien il serait désirable qu'elle figura [sic] dans le musée attendu que jamais

²⁰⁵ *Ibid.*, Séance du 10 janvier 1907

²⁰⁶ Demeurant à Lille, rue nationale

²⁰⁷ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 2 juillet 1891

²⁰⁸ Derlon Brigitte et Jeudy-Ballini Monique, *La passion de l'art primitif: enquête sur les collectionneurs*, Paris, Gallimard, 2008

²⁰⁹ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 7 avril 1898

peut être pareille occasion ne se rencontrerait »²¹⁰. L'intérêt pour cet objet réside dans sa rareté. L'achat d'artefacts n'est donc pas une décision anodine pour un musée et doit se justifier.

La disparition d'achats d'artefacts d'Océanie au cours du XX^e siècle traduit autant une manque budgétaire qu'un désintérêt de la part du Musée de Boulogne. En ce qui concerne Douai, l'acquisition d'objets d'ethnographie extra-européenne se réduit considérablement au XX^e siècle et notamment à partir de la première guerre mondiale, la commission préférant se concentrer sur des artefacts en rapport avec l'histoire locale. Ce changement est peut être lié entre autres au décès ou l'arrêt de l'implication dans la commission de certaines personnalités (comme de Guerne), ainsi qu'au contexte national. Du fait du faible nombre d'acquisitions pendant la guerre, en 1920, la commission dispose, sur la pension annuelle accordée par le legs Berthoud, d'une somme de 14 365,45 francs²¹¹, aussi la contrainte financière est à exclure. Les deux institutions ont donc développé un certain nombre de stratégies et de critères pour leurs acquisitions. De plus, cette situation peut être mise en parallèle avec celle du Musée d'Ethnographie du Trocadéro qui entre 1878 et 1908 intègre dans ses collections plus de 24 000 artefacts d'Amérique pour seulement 5 821 d'Océanie²¹². Marion Felisaz note ce désintérêt pour cet espace géographique qu'elle met également en relation avec le faible attrait que représentaient alors les colonies²¹³. Toutefois, l'historique de ses achats met surtout en évidence leur caractère aléatoire, qui répondait très probablement aux opportunités qui lui étaient offertes. Il en va vraisemblablement de même pour les dons. Comme l'indique Richard Robins dans la conclusion de son étude sur le Musée de Queensland, les musées semblent avoir peu de contrôle sur ce qu'ils possèdent. Si l'auteur note l'influence des administrations, des politiques, mais aussi de particuliers sur les processus d'enrichissement des collections, son analyse met surtout en évidence « la nature capricieuse et épisodique » de l'accroissement des collections²¹⁴. L'enrichissement des musées de notre corpus présente apparemment des traits similaires, cependant nous pouvons mettre en avant la diversité des situations. Ainsi les

²¹⁰ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1854 à 1868, Séance du 10 juin 1865

²¹¹ *Ibid.*, Séance du 13 avril 1920

²¹² Felisaz Marion, « L'Océanie à Paris, Les objets du Pacifique présentés à l'exposition universelle de 1878 », Mémoire de l'Ecole du Louvres, 2010, p. 112

²¹³ Aldrich Robert, *The French presence in the South Pacific*, London, Mac Millan, 1990, p. 105-111

²¹⁴ Robins Richard, « Reflections in a cracked mirror. What collections representing “them“ can say about “us“ and the role of Museum collections », *op. cit.*, p. 73

sources d'enrichissements évoluent largement en fonction des institutions, mais aussi au sein même des musées. Enfin il est intéressant de noter que les contraintes agissant sur l'accroissement des collections peuvent aussi bien être externes qu'internes. Nous allons tenter de mettre en lumière les processus mis en œuvre pour inciter aux dons et aux transactions.

2. Le réseau muséal, pilier de l'accroissement des collections

Comme nous l'avons vu précédemment, les donations sont des sources essentielles pour les artefacts océaniens des musées de notre corpus. Krzysztof Pomian précise ainsi que « la majorité des musées (...) avait pour origine un acte d'évergétisme : le don ou le legs d'une collection à l'Etat, à une municipalité, à un établissement d'enseignement ou à une association, bref à une entité morale »²¹⁵. L'évergétisme constitue une notion primordiale de l'enrichissement des collections des musées au XIX^e siècle. Chantal Georgel précise que « le musée, partout en France au XIX^e siècle, revendique, en son nom propre, un ancrage local »²¹⁶. Le don d'un objet par un particulier (qu'il soit collectionneur ou pas) participe à la posture d'évergète qu'adoptaient nombre de notables à cette époque. Ces dons participent à la croissance exponentielle des institutions muséales au cours du siècle : leur nombre passant d'une trentaine en 1815 à plus de 300 en 1890²¹⁷.

A. Inciter à l'évergétisme

Le don d'un ou de plusieurs objets fait du musée le débiteur du donateur et l'évergète n'acquiert ce statut que par la reconnaissance publique de son acte. Il est donc primordial, pour l'administration d'un musée, afin d'assurer une pérennité des dons, d'entretenir les liens avec les contributeurs et d'exprimer sa reconnaissance envers les donateurs. En effet, comme l'indique François Coulon, le don d'un « objet apparemment insignifiant » doit être remis « dans un contexte plus étroit, celui des bonnes relations à entretenir par le musée dans un

²¹⁵ Pomian Krzysztof, « Musées français, Musées européens », dans Georgel Chantal, et Musée d'Orsay, *La Jeunesse des musées: les musées de France au XIXe siècle*, op. cit., p. 351

²¹⁶ Georgel Chantal, « Le musée, lieu d'identité », dans Georgel Chantal, et Musée d'Orsay, *La Jeunesse des musées: les musées de France au XIXe siècle*, op. cit., p. 105

²¹⁷ Pomian Krzysztof, « Musées français, Musées européens », op. cit., p. 356

certain univers social qui plus est avec un donateur toujours potentiel»²¹⁸. La donation entraîne donc invariablement une série de réactions de la part du musée.

1) *Reconnaître l'évergète*

La première conséquence du don est souvent un vote de remerciements de la part de l'administration du musée. Lors de sa séance du 7 novembre 1899, la commission du musée de Boulogne-sur-Mer réceptionne le don de M. Bilbocq de 38 pièces d'ethnographie et de 123 pièces archéologiques : « vu l'importance de ce don, la Commission décide qu'une lettre de remerciements sera adressée en son nom au généreux donateur »²¹⁹. Ces remerciements sont une première étape, primordiale certes, mais qui s'inscrit uniquement dans une relation individuelle Donateur - Musée. Pour inciter les dons, il est aussi important de prendre en compte chacun d'entre eux, ainsi les commissions savent la nécessité d'exposer rapidement les objets. Le rapport du conservateur de Boulogne, de 1909, le confirme : il indique que « tous les objets reçus en don ou acquis (...) ont été mis en vitrine sous la quinzaine suivant leur acceptation ou leur acquisition »²²⁰. De même, face à une mise en exposition trop tardive, certains donateurs peuvent en venir jusqu'à demander le retour de leur don : c'est le cas de Mme Serval, qui reprend un tableau donné au Musée Douaisien qui n'a pu être exposé, faute de place²²¹. Quand la commission reçoit une proposition de don de Georges Dumény, sous la condition d'être exposé « sur une surface suffisante », elle décide de vérifier auprès de lui si le musée est en mesure d'accéder à cette demande, sachant la galerie déjà surchargée, et, le cas échéant, de lui indiquer « un établissement municipal dans lequel il pourrait demander l'exposition des objets offerts au Musée Douaisien »²²². La commission du Musée de Douai en a aussi conscience : en 1894, devant l'entassement des collections du musée et de la bibliothèque, elle demande à ce qu'un projet d'agrandissement soit étudié par la municipalité car « des ouvrages sont actuellement, non dans des rayons, mais par terre ». Elle précise que « le Ministère (...) s'est ému de la situation » et que « le musée risque fort de ne plus rien

²¹⁸ Coulon François, « La figure du pourvoyeur d'objets extra-européen », *Outre-mers*, Volume 88, 2001, p. 47

²¹⁹ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1868 à 1906, Séance du 7 novembre 1899

²²⁰ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des Procès-Verbaux de la section d'ethnologie, Séance du 21 octobre 1909

²²¹ *Ibid.*, Séance du 3 décembre 1908

²²² *Ibid.*, Séance du 1 décembre 1910

recevoir de l'Etat », de plus « il est notable que des personnes désireuses de faire don de leur bibliothèque à la ville hésitent actuellement à le faire ». Il est donc clair pour l'administration du musée qu'un manque d'investissement nuit non seulement à la conservation des collections mais aussi à l'enrichissement du Musée, ce qui à terme va impacter l'image même de l'institution, attirant toujours moins de visiteurs, jusqu'au risque de péricliter. Dès sa création, l'administration du Musée de Dunkerque perçoit cette nécessité et décide lors de la réception du don de Gernaert, qui constitue l'un des premiers d'importance, « l'exposition publique, au moins une fois par semaine du contenu des caisses offertes »²²³.

Afin d'inciter à l'évergétisme des notables, les musées doivent développer plusieurs stratégies incitatives, notamment en témoignant officiellement de leur gratitude. L'une d'entre elles consiste à marquer nominativement l'espace du Musée et ce parfois dès l'entrée. L'établissement de Boulogne-sur-Mer installe dès son inauguration une plaque sur laquelle sont indiqués « les noms des personnes qui ont enrichi de leurs dons le muséum »²²⁴. Un exemple similaire existe au sein de l'exposition permanente des colonies où le donateur est assuré une reconnaissance de son don par le biais d'une pancarte à son nom²²⁵. Ce procédé a toujours cours à Boulogne en 1898, la liste des dons faits au musée au cours de l'année est affichée « à la porte du Musée et (...) également au même endroit un tableau contenant les noms des personnes ayant donné au musée une collection d'une certaine importance »²²⁶. Cette reconnaissance nominative passe aussi par l'inscription dans les registres d'inventaires et, parfois, au moyen d'étiquettes placées sur les artefacts. A Douai, la commission met en place un tableau recensant le nom de certains des bienfaiteurs depuis 1849. Cette année-là, la commission générale arrête plusieurs décisions à ce sujet²²⁷ :

- « Que les noms de tous les donateurs seront inscrits au tableau général et dans les futurs registres »
- « Que, dans chaque section, sera réservé un emplacement ou seront exposés pendant un an, à la reconnaissance des douaisiens, les dons des personnes bienveillantes »

²²³ Archives Municipales de Dunkerque, Boite 2B3, Dossier « Création », Lettre du 29 janvier 1838

²²⁴ *Annotateur*, 1825, Bibliothèque de l'Annonciade, Boulogne-sur-Mer

²²⁵ Cerisier Claude, *Impressions coloniales (1868-1892) étude comparative de colonisation*, Paris, 1893, pp. 294-295

²²⁶ Musée de Boulogne-sur-Mer, *Registre des procès-verbaux de la commission, 1868 à 1906*, Séance du 11 janvier 1898

²²⁷ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, *Registre de la Commission de la Commission générale*, séance du 22 novembre 1849

- « Qu'une étiquette apposée à chaque don, une fois classé, conservera à perpétuité le nom des donateurs »

Ce type de procédure devait également s'appliquer aux commissions particulières, comme celle du musée d'ethnographie, qui dépendaient toutes de la commission générale. Lorsque Berthoud, propose de faire imprimer une version allégée de la copie manuscrite du catalogue ne comprenant que le numéro d'inventaire et la dénomination de chaque objet, la section d'ethnologie, unanime, lui répond « qu'il n'est pas possible de livrer à l'impression un catalogue dans lequel les noms des donateurs des objets ne se trouveraient pas mentionnés »²²⁸. En effet, elle estime que de nombreux objets ont été collectés, rapportés et donnés par des « explorateurs », dont certains « appartiennent à d'anciennes familles douaisiennes » et qu'ainsi « l'omission de leurs noms soulèverait (...) de nombreuses réclamations absolument justifiées ». La commission est donc parfaitement consciente de l'importance pour les donateurs d'être identifiés comme tels : l'acte de don n'est pas un geste gratuit, il induit un contre-don, sous la forme d'une reconnaissance sociale, essentielle dans une société de notables. La commission indique au fondateur, que « de tout temps, on a pris soin au musée d'acquitter (...) cette dette de reconnaissance envers les donateurs en inscrivant leurs noms sur les inventaires, les catalogues et les étiquettes des objets ». Ce souci dès l'entrée de l'objet dans les collections ne répond donc pas à une logique de documentation de l'histoire des objets mais s'inscrit dans cette pratique du don et du contre-don. Cette reconnaissance inscrite au sein du Musée est importante pour les donateurs qui en font parfois même une condition de leur don. Ainsi le contre-Amiral de Rosamel, Major général de la marine à Rochefort, s'exprime heureux de voir « les objets (de sa collection) qui pourront présenter quelque intérêt pour l'histoire de notre pays, prendre place dans notre musée (de Boulogne-sur-Mer) ». Mais il revendique également le droit d'être clairement identifié : « je désire seulement que leur provenance soit connue, et que mention soit faite que j'en suis le donateur »²²⁹. De même, lorsqu'il fait office d'intermédiaire entre M. Fleury, médecin en chef de la Marine à Toulon, et Boulogne, cette préoccupation lui reste primordiale : « M. de Rosamel annonce que bien que les coquilles qu'il envoie proviennent d'un don qui lui a été fait par M. Fleury, médecin en chef de la Marine à Toulon, il désire que le nom de M. Fleury

²²⁸ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 5 février 1891

²²⁹ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1854 à 1868, Séance du 26 juin 1863

figure sur le catalogue du Muséum et sur les objets pour indiquer la première source de cette offrande »²³⁰.

L'ultime reconnaissance au sein de l'espace muséal est l'attribution du nom du contributeur à une partie de l'institution. C'est le cas particulièrement avec les fondateurs comme nous l'avons vu précédemment. Mais si ces derniers donnent leur nom à l'ensemble de l'institution, une donation d'importance autorise à renommer un élément de l'institution. Cette pratique est particulièrement développée à Boulogne-sur-Mer. Ainsi en 1833, « un administrateur expose que la galerie destinée à renfermer les sections de Botanique est près d'être terminée, qu'il lui paraît convenable de la placer sous le patronage d'un nom cher à la science et dont le pays s'honore, que le baron de Courset né dans le Boulonnais, s'est rendu célèbre par ses travaux agricoles et par ses écrits sur la botanique qui ont obtenu les suffrages de tous les savans (sic.) »²³¹. Le choix des personnalités à même de fournir la dénomination d'une galerie n'est donc pas anodin. Il s'agit d'individus s'étant non seulement illustrés par leur évergétisme envers le musée, mais possédant également une reconnaissance sociale ou scientifique préexistante. L'élément dénommé est également variable en fonction de ces critères. En 1894, suite à la réception de faïences, données par M. Harbaville, la commission décide que « vu l'importance du don, une vitrine spéciale portant le nom du généreux donateur sera spécialement affectée à cette collection »²³². Les dimensions de l'espace attribué peuvent donc évoluer selon la valeur de l'offrande. En 1858, l'administration du Musée de Boulogne-sur-Mer décide de rebaptiser l'une de ses galeries du nom de l'Amiral de Rosamel à qui elle « doit comme premiers objets, les belles collections de coléoptères et de lépidoptères du Brésil, ainsi qu'une très grande quantité de reptiles ; il lui paraît en conséquence convenable de mettre la galerie des reptiles et des insectes coléoptères sous le patronage d'un nom cher à la marine et dont la France s'honore (...) »²³³. Toutefois, il est intéressant de noter que cette proposition avait déjà été faite en 1837, mais qu'elle avait été abandonnée suite au refus du principal intéressé qui « tout en témoignant sa reconnaissance pour cette haute marque d'estime et d'attachement, insista fortement pour que l'administration du muséum abandonna ce projet, parce qu'il serait forcé de refuser, attendu que dans sa manière de voir, ces sortes de faveur, ne doivent pas être accordées du vivant des

²³⁰ *Ibid.*, 1824 à 1834, Séance du 10 mai 1833

²³¹ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1824 à 1834, Séance du 12 juillet 1833

²³² *Ibid.*, 1868 à 1906, Séance du 10 mai 1894

²³³ *Ibid.*, 1854 à 1868, Séance du 15 mai 1858

personnes »²³⁴. Si une certaine notoriété nationale semble être un critère aussi déterminant que l'offrande au musée, la notabilité locale et une forte implication dans l'histoire de l'institution peuvent également justifier cette reconnaissance. Ainsi en 1861²³⁵, « l'Administration désirant donner à M. Demarle (...) un témoignage particulier de son estime pour les éminens [sic] services qu'il lui a rendus depuis la fondation de l'établissement, arrêté à l'unanimité, que dès ce jour la belle galerie d'ornithologie, due entièrement à ses soins, portera le nom de Galerie Demarle ». Antoine Demarle a en effet participé à la création du musée et s'est illustré par son intérêt pour l'ornithologie. Il commence à rassembler une collection d'oiseaux à partir de 1822. La Duchesse du Berry, de passage à Boulogne en 1824, lui fera d'ailleurs l'honneur de la visiter²³⁶. En 1895, La commission décide d'attribuer un nom aux galeries n'en possédant pas : il est proposé « que le nom de Carret soit donnée à la galerie des Beaux-Arts, celui d'Haigneré à la galerie romaine et de Mariette à la galerie égyptienne. (...) M. le conservateur dit que 4 galeries sont déjà dénommées (...) 5 galeries ne portent pas de nom », la commission « prie M. Bellet de vouloir bien chercher avec M. le Dr. Sauvage des noms qui pourraient leur être donnés »²³⁷. Cependant, la galerie contenant les collections ethnographiques ne sera jamais baptisée d'après l'un des contributeurs. Il est possible que cette galerie n'ait pas été la priorité de l'administration à cette époque, toutefois, la volonté affichée par l'administration de renommer tous les espaces semble contredire cette hypothèse. Nous ne pouvons que spéculer sur cette omission, car un grand nombre de donateurs a fourni des collections justifiant un tel honneur. Ce type de dénomination avait vraisemblablement une portée incitative : le choix de la personnalité (le plus souvent décédée) se comprenait dans le cadre plus large du réseau du musée. Aussi peut être que l'administration de Boulogne n'a pas trouvé d'individu s'étant illustré dans les collections ethnographiques et dont la dénomination comme patron d'une galerie lui permettrait de s'assurer de la bienveillance de ses proches. Pour les musées de Dunkerque et Saint-Omer, le manque de sources ne permet pas une étude exhaustive, cependant il semble qu'ils aient développé ce type de dénomination. A Dunkerque, en 1913, au moins deux salles portent le nom de donateurs du musée (Alexis Joffroy et Benjamin Coffyn). C'est grâce au don de Joffroy que le musée s'est agrandi en 1910, notamment pour accueillir sa collection. Mais la

²³⁴ *Ibid.*, 1854 à 1868, Séance du 15 mai 1858

²³⁵ *Ibid.*, 1854 à 1868, Séance du 14 décembre 1861

²³⁶ Archives Nationales du Monde du Travail, 2009.012.039

²³⁷ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1868 à 1906, Séance du 13 mai 1895

galerie comprenant les collections d'ethnographie n'est, comme à Boulogne, pas prénommée d'après un donateur. Le seul exemple de ce type de notre corpus est celui de Saint-Omer lors de l'installation du musée dans l'hôtel de Bertoult en 1904²³⁸. En effet, sur la douzaine de salles que comprend l'établissement, quatre sont désignées d'après le nom d'un individu et deux se réfèrent à des sociétés savantes²³⁹. L'ethnographie est placée dans la « salle Fernand de Rycker »²⁴⁰. Né à Saint-Omer, ancien élève du Lycée de la ville, Fernand de Rycker devient vérificateur des douanes au Congo où il effectue deux séjours entre 1893 et 1901²⁴¹ et décède à Lille le 1^{er} décembre 1901. Il donne un certain nombre d'objets du Congo à l'institution audomaroise. Cette nomination participe probablement d'un mouvement national de mise en valeur du processus de colonisation, notamment illustré par la multiplication des expositions coloniales. Ce cas bien qu'unique dans le corpus, s'inscrit complètement dans la gestion des espaces du Musée. Si les trois exemples précédents sont typiques des institutions muséales du XIX^e siècle, ceux de Douai et de Lille sont similaires dans leur traitement, tous deux n'étant constitués au départ que d'une salle baptisée d'après le fondateur ; toutefois leurs parcours diffèrent. Le musée Berthoud, rattaché dès sa création au Musée général de Douai, comprendra plusieurs espaces dès 1887²⁴². Une nouvelle salle sera nommée d'après la provenance des artefacts qu'elle contient (l'Afrique). Il est vraisemblable que la suprématie de Berthoud sur son musée n'ait pas permis à un autre donateur d'inscrire son nom dans l'espace muséal. La reconnaissance du don Berthoud s'étend d'ailleurs même en dehors de l'espace muséal et impacte la municipalité. En 1872, la commission décide de proposer au Maire de renommer une rue de la ville Berthoud « en signe public et durable de reconnaissance de la cité envers ce généreux donateur »²⁴³. En ce qui concerne le Musée Moillet, son existence chaotique²⁴⁴, ainsi que la limitation de son espace à une seule galerie n'aurait pas justifié ce type de procédé.

²³⁸ *Le Mémorial Artésien*, 17 novembre 1902

²³⁹ Sur les liens entre les musées et les sociétés savantes voir infra

²⁴⁰ *Le Mémorial Artésien*, 17 novembre 1902

²⁴¹ Entre 1893-1896, il est à Libreville, Cap Lopez, N'Djolé et entre 1899 et 1901, à Brazzaville, Benga, Ouesso

²⁴² Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 18 mai 1888

²⁴³ *Ibid.*, Séance du 5 juillet 1872

²⁴⁴ Cf. Cadet Xavier, « Lille : Aventures et mésaventures de la collection ethnographique », *Outre-mers*, Volume 88, n° 332, 2001, pp. 55-76 ; « Un aspect méconnu du patrimoine muséographique lillois : le musée d'ethnographie Alphonse Moillet », *Revue du Nord*, Volume 91, n° 330, 1999, pp. 305-327.

Enfin l'administration du musée peut également choisir de marquer l'espace muséal de la représentation physique du donateur. Aussi M. Mille, lors de la séance du 4 février 1897, propose à la commission d'ethnologie du musée Berthoud d'installer des portraits et bustes de certains donateurs²⁴⁵. Berthoud possède par ailleurs un buste réalisé par Edouard Houssin et placé dans son musée²⁴⁶. De même en 1891, il est réalisé un agrandissement du buste d'Adolphe Delegorgue²⁴⁷ pour le placer dans la salle consacrée à l'Afrique « de façon à perpétuer le souvenir de notre concitoyen et des voyages d'exploration qu'il a fait, l'un des premiers sur le continent africain »²⁴⁸. A Boulogne, l'administration décide, en 1864, de montrer sa reconnaissance à feu Demarle qui « a été l'un des fondateurs et l'un des organisateurs de cet établissement » en commandant un buste en marbre à son effigie grâce à une souscription²⁴⁹.

Lorsque, M. Delalande décide de « donner à la ville (de Boulogne-sur-Mer) son cabinet d'histoire naturelle » en 1829²⁵⁰. Son nom est donné à la galerie du règne animal « pour perpétuer le souvenir de sa libéralité envers la ville de Boulogne ». Ce cas permet d'évoquer un dernier phénomène qui ne semble s'illustrer qu'à Boulogne-sur-Mer²⁵¹. En effet, outre les deux mesures citées précédemment, la commission du musée sollicite auprès du Conseil Municipal une indemnité de logement de 1000 francs par an pour Delalande « afin de satisfaire au vœu exprimé par ce naturaliste de se fixer à Boulogne et de pouvoir être utile à la prospérité du Muséum »²⁵². Cette mesure est particulièrement intéressante : il s'agit donc officiellement d'un don de la part du collectionneur mais qui résulte d'une allocation annuelle. Le don de Delalande correspond donc plutôt à un achat, sans en adopter la désignation. Un exemple similaire peut être cité à Dunkerque avec l'acquisition du « cabinet Dutoit » qui fut proposée à la condition que celui-ci en devienne le conservateur pendant 20

²⁴⁵ Archives du Musée, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 4 février 1897

²⁴⁶ *Ibid.*, Séance du 11 février 1874

²⁴⁷ 1814-1850

²⁴⁸ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des Procès-Verbaux de la section d'ethnologie, Séance du 2 juillet 1891

²⁴⁹ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1854 à 1868, Séance du 13 août 1864

²⁵⁰ *Ibid.*, 1824 à 1834, Séance du 20 juillet 1829

²⁵¹ Cette affirmation doit toutefois être remise en perspective avec le défaut cruel d'archives dont souffrent une partie des institutions du corpus

²⁵² Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1824 à 1834, Séance du 20 juillet 1829

ans avec un « traitement annuel de 1000 francs »²⁵³. Cette contrepartie au don peut prendre également la forme d'objets. Ainsi en 1843²⁵⁴, l'administration décide de faire « cadeau » d'un costume de femme islandaise que le musée possède en double, à M. Van der Ecken, commissaire-priseur de Gand « comme souvenir et en reconnaissance des différents objets dont il a enrichi le musée »²⁵⁵. De même en 1852, le musée offre « comme souvenir une boîte d'instrument de taxidermiste » à « M. Scoffier, naturaliste taxidermiste rentier » qui « vient de mettre en ordre la collection de lépidoptères et de l'augmenter de 2 à 300 papillons qu'il a pris dans sa collection particulière »²⁵⁶. Ce type de contrepartie, financière ou matérielle, s'inscrit plausiblement dans l'histoire des réseaux d'échanges entre collectionneurs qui existent au XIX^e siècle²⁵⁷.

Enfin la reconnaissance de l'évergète peut également s'exprimer en dehors du contexte local, à une échelle nationale. Ainsi en 1886, le maire de Douai rédige un courrier adressé au Ministre de la Marine et des Colonies afin de lui demander de décorer le capitaine Charles Veith, du 3^e régiment d'infanterie de Marine, des palmes académiques, « en récompense de (sa) sollicitude pour un de nos plus riches établissements publics » à travers ses nombreux dons au musée Berthoud²⁵⁸.

Les relations entre les donateurs et les musées sont donc complexes et impliquent des contreparties de la part des institutions. Le geste de « l'offrande » n'est pas gratuit et c'est pourquoi les musées doivent mettre en place toute une série de pratiques pour le reconnaître officiellement. A partir de 1847²⁵⁹, un journal local se réjouit de la mise en place au musée de Saint-Omer de deux vitrines destinées à l'exposition des dons : « l'une pour les objets d'art et d'archéologie ; l'autre pour ceux d'histoire naturelle ». L'auteur de l'article précise que « cette mesure portera ses fruits, nous en sommes certains » : il fait ici clairement référence à la valeur incitative que peut avoir l'espace permettant d'exposer sa générosité, au vu et au su de tous. Le même hebdomadaire souligne par ailleurs l'importance pour les donateurs de voir leur contribution exposée dignement au sein des collections, ce que le manque d'espace ne

²⁵³ Archives Municipales de Dunkerque, PER 133, Lemattre Henri, *le Musée de Dunkerque*, BUF, t16, 1913, p. 8

²⁵⁴ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1838 à 1854, Séance du 16 décembre 1843

²⁵⁵ *Ibid.*, 1838 à 1854, Séance du 16 décembre 1843

²⁵⁶ *Ibid.*, 1838 à 1854, Séance du 15 mai 1852

²⁵⁷ Cf. *infra.*, pp. 77-93

²⁵⁸ Archives Municipales de Douai, 2R139, dossier « Ethnologie, Musée Berthoud. 1866-1875 », courrier du 9 novembre 1886

²⁵⁹ *Le Mémorial Artésien*, 3 mars 1847, p. 4

permet pas en 1841 : « il (le musée) recevra des dons nombreux que leurs possesseurs actuels ne se soucient pas de voir enfouis dans les magasins de cet établissement »²⁶⁰. Cet exemple nous permet d'introduire le rôle de la presse dans les procédés incitatifs développés par les musées.

2) *Le rôle central de la presse*

Dès la création du musée de Boulogne-sur-Mer, la presse commence à publier avec plus ou moins de régularité la liste des « noms de ceux qui lui (le musée) ont fait de nouvelles offrandes »²⁶¹. Cette publication dans les journaux locaux permet un écho auprès non seulement des habitants mais aussi des personnes de passage. Un article de *l'Annotateur*, du 31 janvier 1828, témoigne de cette large audience : « Ces objets sont toujours dus, il nous importe de le faire remarquer, non seulement à la générosité de nos compatriotes résidant à Boulogne, ou voyageant dans les pays lointains, mais encore à l'intérêt que plusieurs personnes étrangères à notre ville, amies des sciences et des arts, veulent bien prendre à tout ce qui peut contribuer à en agrandir le domaine »²⁶². La reconnaissance du musée, ainsi affichée, pouvait ainsi inciter le collectionneur à se défaire d'un ou de plusieurs objets afin d'adjoindre son nom à ceux déjà publiés. La presse audomaroise déplore régulièrement au XIX^e siècle le peu d'usage qu'en fait le musée de Saint-Omer, prenant en exemple les musées de Boulogne-sur-Mer et Dunkerque. Ainsi dans *Le Mémorial Artésien* du 10 novembre 1849²⁶³, on peut lire : « Les journaux de Dunkerque continuent à enregistrer (plus exactement que les nôtres) les dons faits au Musée de cette ville ». Le journal réitère ce reproche la même année, en prenant cette fois comme exemple le Musée de Boulogne-sur-Mer dont la liste des donateurs est publiée, à l'époque dans *l'Impartial*. L'auteur en appelle à l'administration du musée : « encore une nous prions M.M. les conservateurs du Musée de Saint-Omer, de revenir à l'excellente mesure par eux adoptée dans le temps et de communiquer désormais aux journaux de la localité la liste des dons et les noms de donateurs qui veulent bien enrichir notre musée »²⁶⁴. L'article précise également que cette demande n'est motivée que dans « l'intérêt du public ». Il est plus que probable que cette absence de communication à la

²⁶⁰ *Le Mémorial Artésien*, 26 septembre 1841, p. 5

²⁶¹ *La Boulonnaise*, 8 décembre 1825, Bibliothèque de l'Annonciade, Boulogne-sur-Mer

²⁶² *Annotateur*, 31 janvier 1828, Bibliothèque de l'Annonciade, Boulogne-sur-Mer

²⁶³ *Le Mémorial Artésien*, 10 novembre 1849, p.6

²⁶⁴ *Le Mémorial Artésien*, 21 novembre 1849, p.5

presse résultait d'un manque de fonds ou d'organisation de la part de l'administration plutôt que d'une démarche volontaire. En effet, ayant pris le parti de commencer à publier ces données, les membres de la commission devaient avoir conscience de l'intérêt de ce procédé. La publication de ces listes semble être relativement chaotique pour tous les musées concernés et répondre aux préoccupations des administrateurs. Ainsi en 1893, un membre de la commission du Musée de Boulogne-sur-Mer, « demande à propos de ces dons faits au Musée que la liste en soit publiée dans les journaux de la localité »²⁶⁵. Cette liste étant produite chaque année par le conservateur à destination de la mairie, au moins depuis 1874 et l'*Affaire du Musée*²⁶⁶, des irrégularités dans sa publication traduisent probablement un manque d'intérêt de la part de l'administration. A contrario la multiplication des « listes de donateurs » dans les journaux boulonnais dans les premières décennies du musée exprime vraisemblablement les liens étroits qui existaient entre les administrateurs et la presse.

Outre ces listes, certains musées comme Douai et Boulogne estiment nécessaires de communiquer sur leurs achats. Toujours en 1893, l'administration de Boulogne exprime sa volonté de « voir publier par la presse la liste des objets achetés. Le Musée ayant pour unique ressources la subvention de la ville, il lui semble juste que les contribuables puissent se rendre compte de l'emploi qui est fait de leur argent »²⁶⁷. Le musée de Douai partage ce sentiment : en 1849²⁶⁸, un membre de la commission générale propose qu'une « commission spéciale soit chargée de résumer les travaux de la commission générale et des sections, à la fin de chaque année, et de rendre ce résumé propre à être inséré dans les journaux de la localité, dans le but d'intéresser le public douaisien aux collections que la ville possède, et à l'emploi des fonds alloués pour le Musée et pour la Bibliothèque ». Cette proposition est adoptée à la séance suivante²⁶⁹, il est décidé que ce résumé serait issu du rapport annuel fourni par les sections et la commission général au Maire et mettrait l'accent sur « les dons particuliers, les améliorations à réaliser, les besoins à satisfaire et (...) l'emploi des fonds alloués ». Les publications justifiant de la gestion financière des institutions muséales devaient également être comprises comme incitatives : les donateurs potentiels pouvaient ainsi s'assurer de la rigueur et de la bonne tenue de l'établissement.

²⁶⁵ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1868 à 1906, 12 janvier 1893

²⁶⁶ Cf. p. 93

²⁶⁷ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1868 à 1906, 12 janvier 1893

²⁶⁸ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre de la Commission de la Commission générale, séance du 22 novembre 1849

²⁶⁹ *Ibid.*, séance du 24 janvier 1850

Mais le Musée de Boulogne-sur-Mer employait également la presse pour relayer des appels aux dons ciblés comme dans le cadre de l'ouverture d'une galerie consacrée au Moyen-Age en 1836. Dans *l'Annotateur* du 2 juin 1836, l'administration du muséum « s'occupant de faire décorer une de ses galeries dans le goût du moyen-âge, et désirant y voir figurer tout ce qui est relatif à cette époque » fait paraître un article pour inviter « les personnes qui auraient en leur possession des panneaux ou portions de boiseries sculptés, statuettes ou figures de saints (quel que soit leur état de conservation), meubles, morceaux, etc., et qui auraient la bonté de s'en dessaisir en faveur de cet établissement, de vouloir bien faire remettre ces objets au gardien du Musée. Ainsi, dénichiez vos saints du fonds de vos greniers : car on va les remettre en lumière (...) Vous venez de lire le billet d'invitation qu'on nous a chargé de leur envoyer »²⁷⁰. Il en va de même pour le musée de Dunkerque qui faisait paraître en 1838 l'avis suivant : « Le Musée recevra les dons des particuliers, soit à la mairie, soit au domicile individuel de chacun des membres »²⁷¹. En 1874, suite à un don anonyme, le président de la commission d'ethnologie du Musée de Douai décide de publier une incitation à la « générosité des possesseurs d'objets curieux »²⁷². Cet encouragement aux dons pouvait d'ailleurs prendre des formes beaucoup plus directes comme dans un article de *La Dunkerquoise* du 14 mars 1838 : « nous savons qu'il existe à Dunkerque un portrait de Jean Bart, fait de son vivant. Nous ne disons pas au possesseur de le donner au Musée : des circonstances lui prescrivent peut-être de le garder. Mais nous ferons cette réflexion d'une portée générale, que les objets curieux qui seraient envoyés sont déposés dans un établissement qui restera toujours accessible au public, et cet établissement, s'il est fondé par tous, le sera aussi pour tous »²⁷³. Cela suggère l'instauration d'une forme de pression sociale visant à motiver les individus possédant des objets à en faire don au Musée. L'acte du don est visible à toute la société dunkerquoise : le donateur peut alors tirer un certain prestige social dans son acte vu et reconnu par l'institution et la presse. Toutefois il ne semble pas que ces appels ou ces listes aient été publiés dans une presse autre que locale, à de très rares exceptions. En 1893, suite à une proposition du Dr. Sauvage, la Commission décide « d'envoyer tous les ans un exemplaire de la liste des dons faits au Musée à M. Bénédetti,

²⁷⁰ *Annotateur*, 2 juin 1836, Bibliothèque de l'Annonciade, Boulogne-sur-Mer

²⁷¹ Archives Municipales de Dunkerque, PER 133, LEMATTRE Henri, *le Musée de Dunkerque*, BUF, tome 16, 1913, p. 13

²⁷² Archives du Musée, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 27 août 1874

²⁷³ Archives Municipales de Dunkerque, boîte PER-1, *La Dunkerquoise*

directeur de la *Revue des Musées* »²⁷⁴. La presse semble donc perçue comme un outil permettant de communiquer auprès d'évergètes locaux.

Les journaux ne sont pas les seules publications employées par les institutions muséales. Les archives attestent de l'existence d'autres types de publication à Boulogne-sur-Mer. Une partie de la population de Boulogne, saisonnière, intéresse également les membres de l'administration du Musée. En 1833, ils rédigent « une notice (...) imprimée aux frais de la mairie et remise aux étrangers qui fréquentent la ville pendant la saison des bains, pour solliciter leurs dons en faveur du Muséum »²⁷⁵. Les étrangers de passage ou installés dans la ville sont effectivement étroitement liés au musée de Boulogne de par l'histoire même de la cité²⁷⁶. De plus ces plaisanciers visitant les bains font partie d'une classe de notables aisés parmi lesquels on compte de nombreux collectionneurs et donc autant de donateurs potentiels. Ce type de format est réitéré en 1893 avec la parution d'une « plaquette contenant les noms des donateurs et la nature des dons » dont un exemplaire est envoyé à chaque donateur. La commission du Musée de Boulogne y voit tout de suite son intérêt : « la dépense est minime et cette mesure excite les générosités du public »²⁷⁷. Un exemplaire est conservé dans les archives du Musée du Quai Branly, envoyé aux administrateurs du Musée du Trocadéro suite au don d'une collection des Hauts Plateaux de l'Amérique du Sud en 1908²⁷⁸. Les institutions de notre corpus savaient donc employer la presse locale, ainsi que des supports temporaires, afin de développer les relations avec les donateurs existants et potentiels. Ces usages sont autant incitatifs, visant à faire appel à la générosité des lecteurs, que mélioratifs, témoignant de la gratitude muséale. Chantal Georgel relève un exemple de ces publications incitatives à Nîmes, où la municipalité fait afficher dans l'espace urbain des affiches appelant à faire part au musée des découvertes archéologiques potentielles²⁷⁹.

²⁷⁴ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1868 à 1906, Séance du 9 février 1893

²⁷⁵ *Ibid.*, 1824 à 1834, Séance du 13 septembre 1833

²⁷⁶ Cf. p. 107

²⁷⁷ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1868 à 1906, Séance du 12 janvier 1893

²⁷⁸ Archives du Quai Branly, DA001335/15470 - Liste dons Boulogne-sur-Mer 1908

²⁷⁹ Georgel Chantal, « Le musée, lieu d'identité », dans Georgel Chantal, et Musée d'Orsay, *La Jeunesse des musées: les musées de France au XIXe siècle, op. cit.*, p.105

3) *Membres correspondants et voyageurs : une garantie d'authenticité*

Lorsque la section d'ethnologie du musée de Douai reçoit de Paul Serval un don (d'objets du Tonkin) qu'elle juge considérable, elle décide d'inviter le donateur à participer à l'une de ses séances²⁸⁰. C'est l'occasion, non seulement de remercier le bienfaiteur de vive voix et d'obtenir des informations sur chaque objet, mais également de consolider les relations entre lui et le musée. Serval réitère en effet, à cette occasion, sa volonté de continuer à procurer des artefacts à l'institution de sa ville natale. A Boulogne, en 1829, M. Delalande décide de « donner à la ville son cabinet d'histoire naturelle qui se trouve en ce moment à Rouen », en remerciement de quoi l'administration lui accorde le titre « d'administrateur perpétuel du Muséum de Boulogne en lui donnant (...) la direction et la conservation du règne animal »²⁸¹. Son nom est également donné à la galerie du règne animal « pour perpétuer le souvenir de sa libéralité envers la ville de Boulogne ». Grâce à ce type de procédé honorifique, les musées reconnaissaient le soutien apporté par les donateurs et fournissait une contrepartie. Penny note ainsi que les établissements germaniques accordait des titres à leurs donateurs tels que, pour le musée de Leipzig, « représentants », « membres honoraires », « commanditaires » et « mécènes »²⁸².

Un autre moyen de s'assurer des dons est donc de s'attacher des personnalités savantes, notamment au travers de la nomination de membres correspondants. Associer à l'institution des individus collectionneurs ou possédant un emploi leur donnant accès à des collections multiplie pour les musées les possibilités de donation. La nécessité d'établir des liens avec des personnalités douaisiennes préoccupe assez rapidement la section d'ethnologie. Le 11 février 1874, elle décide donc de s'ouvrir aux douaisiens se trouvant loin de la ville et qui « pourraient à cause de leurs voyages rendre service à la commission et aussi enrichir le musée »²⁸³. Paul Serval (capitaine de navire) et son beau-frère M. Delaby deviennent membres correspondants de la commission d'Ethnologie du Musée de Douai en mai 1874²⁸⁴. Le choix d'un capitaine de marine se comprend pleinement par son accès direct aux espaces de collectes d'objets ethnographiques. Serval va d'ailleurs user de son propre réseau pour

²⁸⁰ Archives du Musée, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 12 août 1882

²⁸¹ *Ibid.*, 1824 à 1834, Séance du 20 juillet 1829

²⁸² Penny Glenn H., *Objects of Culture: Ethnology and Ethnographic Museums in Imperial Germany*, *op. cit.*, p. 65

²⁸³ Archives du Musée, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 5 juillet 1875

²⁸⁴ *Ibid.*, Séance du 22 mai 1874

enrichir le musée de Douai. Ainsi le don d'objets de Nouvelle-Calédonie du capitaine de frégate Chardonneau a-t-il été fait « à la prière » de Serval²⁸⁵.

Les archives du Musée de Boulogne-sur-Mer ne font pas mention de ce titre avant 1847. Forbes, lieutenant de la marine royale anglaise, ayant « passé une partie de sa jeunesse à Boulogne », « témoigne le désir si c'est dans les usages du muséum, de devenir un des membres correspondans [sic] du riche établissement qu'elle possède, il se considèrerait alors comme obligé d'ajouter tout ce qu'il trouverait en curiosités ou nouveautés dans les voyages ultérieurs qu'il doit faire au service de sa majesté »²⁸⁶. Cette proposition amène l'administration à étudier « la proposition de modifier le règlement et d'y ajouter un article qui permette la nomination de membres correspondans [sic] pour le muséum »²⁸⁷. Les débats autour de cette question furent nombreux, mettant en avant « les susceptibilités qui surgiront nécessairement entre les donataires qui n'obtiendront pas la faveur du titre de membre correspondant du muséum après avoir toutefois donné de nombreux objets qui seront peut être sans valeur pour l'établissement mais très précieux souvent aux yeux de celui qui les donnera » et le fait « que le muséum de Paris n'a que quelques correspondans [sic] salariés »²⁸⁸. Cette idée est abandonnée en 1847, mais après *l'Affaire du Musée* en 1874, la municipalité la met en pratique. Ainsi l'arrêté qui fixe le projet de réorganisation du Musée en 1872 inclut, à l'article 4, la possibilité d'adjoindre « des membres correspondants non-résidents » à la « commission consultative et de surveillance composée de 12 membres »²⁸⁹, tous nommés par le maire. Dans une lettre datée de 1873 et adressée à Simon Waley, le maire de Boulogne-sur-Mer lui propose d'en devenir membre correspondant tout en justifiant cette instauration : « au moment où l'administration municipale réorganise le musée et veut lui assurer une marche désormais suivie et régulière, j'ai cru comprendre qu'il serait très utile à l'œuvre dont cet établissement scientifique est le centre de lui obtenir le concours de membres correspondants, désireux de seconder les travaux de la commission et, dans leur sphère respective d'action, de la tenir au courant des choses qu'ils croiraient de nature à développer

²⁸⁵ *Ibid.*, Séance du 3 juin 1880

²⁸⁶ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1838 à 1854, Séance du 14 août 1847

²⁸⁷ *Ibid.*, 1838 à 1854, Séance du 16 octobre 1847

²⁸⁸ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1838 à 1854, Séance du 16 octobre 1847

²⁸⁹ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Boîte 2R145, Projet de réorganisation du Musée, 1872

de plus en plus l'importance de cette institution locale »²⁹⁰. L'établissement d'un tel processus, sur nomination du maire, lui permet un certain contrôle sur le musée, ses administrateurs et toute personne impliquée dans sa gestion ou l'accroissement des collections. De plus une note sur le Musée datée du 11 mars 1878²⁹¹ présente la liste des membres correspondants du Musée, et atteste le développement de cette pratique :

- Dr. Emile Sauvage, médecin à Paris
- Dr. Hamy, aide-naturaliste au MHNP
- Edm. Dupont, chef de section aux Archives Nationales
- L'Abbé Grebet, curé de Wierre-au-Bois
- Maillard-Gréneau, propriétaire à Samer
- Lens, conducteur principal des Ponts et Chaussées à Etaples
- L'Abbé Lefebvre, curé de Halinghen
- Alphonse Pinart, voyageur, membre de la Société Académique de Boulogne
- Stone, membre du Royal College of Surgeons of England, à Londres

Nous pouvons remarquer qu'il s'agit essentiellement de personnalités parisiennes parmi lesquelles tous vont participer à l'enrichissement des collections notamment, pour quatre d'entre eux²⁹², celles provenant d'Océanie. Le catalogue du Musée de Dunkerque de 1854²⁹³ fournit également une liste de ses membres correspondants :

- Emile Blanchard, naturaliste au Jardin des Plantes, Paris
- Scheyrer, Paris
- Dr. Bois-Duval, auteur de plusieurs traités d'histoire naturelle, Paris
- Maillard, naturaliste, Paris
- L. Nodot, directeur du Musée d'Histoire Naturelle, Dijon
- Alph. Cacogne, de la Société Linnéenne, Lyon
- De Meesemacker père, naturaliste, Bergues
- De Meesemacker, fils, naturaliste, Bergues
- Van Den Brouck, pharmacien, Bergues
- Jolly, de Dunkerque, officier d'administration de la marine

²⁹⁰ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Boîte 2R145, Lettre du 5 mai 1873

²⁹¹ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Boîte 2R150, Note (probablement destinée au ministère des beaux-arts) du 11 mars 1878

²⁹² Il s'agit d' Ernest Hamy, d'Emile Sauvage, de l'abbé Grebet et d'Alphonse Pinart.

²⁹³ Catalogue du Musée de Dunkerque précédé d'une notice historique sur cette ville et suivis de notes biographiques sur quelques peintres dont le musée possède des œuvres, Dunkerque, 1854

- Normand, auteur de traités d'histoire naturelle, Valenciennes
- L'abbé Dupuy, auteur de l'histoire des coquilles de la France, professeur d'histoire naturelle

Deux points méritent d'être notés ici. Premièrement, on remarque que tous ces individus, à l'exception de Jolly, sont connectés aux sciences naturelles : c'est un élément à mettre en parallèle avec la liste des « conservateurs » du même catalogue, dont bien peu semblent rattachés à ce domaine. Il est fort possible que la commission du musée ait cherché à développer des correspondances avec des personnes compétentes dans des domaines lui faisant défaut. Dans un second temps, nous ne pouvons que constater l'absence des autres musées régionaux, ou de leurs membres, dans cette liste, alors que l'existence de courriers entre les maires de Dunkerque et Boulogne-sur-Mer²⁹⁴, atteste de rapports entre les deux musées. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer ce déficit local. Il pourrait s'agir d'une éventuelle rivalité intellectuelle entre musées voisins : la presse Dunkerquoise traduit par exemple l'existence d'une rivalité économique²⁹⁵ avec Boulogne, qui aurait pu s'étendre aux musées. Il est également possible que des relations aient existé sans que les institutions aient ressenti l'intérêt de les inscrire dans le cadre de leurs correspondances. Enfin la présence de Jolly, seul représentant de la Marine dans cette ville portuaire, est notable, et particulier en tant qu'un des principaux contributeurs de la collection océanienne. Le choix des membres correspondants paraît généralement motivé par l'intérêt scientifique ou matériel du musée. Lorsque la commission d'ethnologie du Musée Berthoud décide d'élargir le nombre de ses membres correspondants en 1875²⁹⁶, son président propose le nom de M. Recourt, censeur à Lille « possesseur d'une très belle collection ethnographique » et l'amiral Baudin « qui par les connaissances acquises dans ses nombreux voyages pourrait nous être très utile ». Ainsi certains membres sont sélectionnés pour la caution scientifique qu'ils peuvent apporter, quand d'autres le sont pour leur accès privilégié aux objets intéressant les institutions (comme collecteur ou comme collectionneur). La recherche de membres correspondants ne s'arrête pas aux frontières nationales. Le cas de Boulogne, relativement documenté, témoigne de liens avec l'Angleterre. Ceci s'inscrit dans l'histoire de la cité, où se croisent par exemple une colonie anglaise et la notabilité saisonnière venue profiter des bains. Outre des Britanniques

²⁹⁴ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Boite 2R94, Lettre du 26 avril 1825

²⁹⁵ Notamment en lien avec les bains de mers et le public drainé par cette institution boulonnaise : cf. *L'Autorité*, ?

²⁹⁶ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 30 mars 1875

comme Simon Waley, des individus originaires de Boulogne et installés à l'étranger, tels que Pringée, professeur à Freecles (Suffolk)²⁹⁷, peuvent être nommés. De même à Boulogne, M. Cauzin, médecin vétérinaire au 17 Grand Bourg, à la Guadeloupe, ayant habité la ville quelques années auparavant est nommé membre correspondant par le maire en 1879²⁹⁸.

Le musée Berthoud profite aussi des déplacements des membres de ses différentes commissions pour enrichir ses collections. Ainsi, lors d'un voyage en Laponie en 1881, le Baron Jules de Guerne, membre de la section d'histoire naturelle, est chargé d'acheter des objets pour le musée²⁹⁹. Il va également se remettre à la disposition de la section pour « recueillir pour le Musée (Berthoud) des objets d'ethnographie » lors « d'un voyage d'exploration scientifique à Java, Sumatra, Bornéo et dans les îles voisines » prévu en 1896³⁰⁰. A cette occasion la commission lui vote à l'unanimité un budget pouvant aller jusqu'à 1200 ou 1500 francs. L'importance de cette somme traduit non seulement la confiance que l'administration place en de Guerne en se reposant sur son expertise et sa connaissance des collections pour sélectionner des objets intéressants, mais aussi probablement sa volonté de limiter les intermédiaires entre la collecte et l'entrée au musée. En 1899³⁰¹, la commission lui accorde à nouveau un budget de 500 francs à l'occasion d'un voyage au Maroc et aux Canaries. Il la met également en contact Charles Rabot³⁰², avec qui il est parti en Laponie, en se faisant l'intermédiaire des dons de Rabot et de sa proposition de collecter des artefacts pour les collections lors d'un voyage qu'il doit effectuer dans la « péninsule de la Mer Blanche »³⁰³. La section accepte cette offre et met à sa disposition une somme de 300 francs. Rabot maintiendra par la suite ses relations avec le Musée de Douai, et en 1888 alors qu'il s'apprête à repartir pour un voyage au Groenland, la commission lui vote un budget de 200 francs³⁰⁴. De même en 1887, un budget de 50 francs est mis à disposition du

²⁹⁷ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Boite 2R150

²⁹⁸ *Ibid.*, Boite 2R150, Lettre du 2 avril 1879

²⁹⁹ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 15 mai 1882

³⁰⁰ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 10 octobre 1895

³⁰¹ *Ibid.*, Séance du 9 mars 1899

³⁰² 1856-1944

³⁰³ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 15 mai 1882

³⁰⁴ *Ibid.*, Séance du 18 mai 1888

docteur Henry Labonne³⁰⁵, en passe d'effectuer « un voyage d'exploration sur un vaisseau de l'Etat »³⁰⁶. Ce type de procédé peut être rattaché au phénomène qui se développe dans les musées allemands à partir du milieu des années 1880 et décrit par Penny, qui voit le développement de l'envoi de collecteur de terrain par les musées³⁰⁷. L'auteur donne deux justifications à ce changement dans l'enrichissement des collections : la professionnalisation de l'ethnologie et une raison financière. Acheter sur place aurait permis des acquisitions à moindre coût. Ce critère est l'un de ceux mis en avant par la commission. D'autre part, le fait de mandater un voyageur pour acheter des pièces sur place, plutôt que de recourir à des vendeurs locaux, permet, pour la commission du musée douaisien de s'assurer de « la plus grande authenticité » et d'obtenir, de première main, « des indications nécessaires à la connaissance parfaite »³⁰⁸ des artefacts.

L'administration du Musée tente de développer ses associations afin de s'assurer l'apport d'objets authentiques et d'informations de terrain. Le choix du voyageur mandaté n'est donc pas anodin pour le musée : il doit pouvoir se reposer sur ses connaissances scientifiques et ses choix lors de son périple. En 1898, Emile Deschamps³⁰⁹ contacte la commission du Musée pour l'informer de son projet de voyage à Ceylan, Java et aux Philippines et indique qu'il « se met à la disposition du Musée pour faire des récoltes de pièces d'Histoire Naturelle »³¹⁰. Toutefois cette proposition ne concernant que les échantillons d'histoire naturelle, la section d'ethnologie exprime ses craintes à l'idée de lui proposer de l'étendre aux objets ethnographiques : « la section craignant que cet explorateur, qui n'offre ses services que pour l'histoire naturelle, ne soit pas assez familier avec la question ethnographique pour faire un choix judicieux, demande au conservateur de se renseigner à ce sujet ». L'administration ne profite ainsi pas de toutes les opportunités qui lui sont offertes et le profil du voyageur est étudié afin de s'assurer de ses compétences à la collecte ethnographique. Cependant, nous pouvons noter que, d'après les archives conservées, aucun

³⁰⁵ 1855-1944

³⁰⁶ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 7 avril 1887

³⁰⁷ Penny Glenn H., *Objects of Culture: Ethnology and Ethnographic Museums in Imperial Germany*, op. cit., p. 52

³⁰⁸ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 12 avril 1884

³⁰⁹ 1857 - ?

³¹⁰ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des Procès-Verbaux de la section d'ethnologie, Séance du 3 mars 1898

des collecteurs mandatés par le Musée de Douai n'entreprind de voyages en Océanie. Pourtant il existe des personnalités locales qui y effectue des séjours : en effet, en 1886, la presse douaisienne informe de la conférence à venir de M. Dorey, professeur au Lycée de Saint-Omer et ancien directeur du collège de Nouméa³¹¹. Ce processus de collecte ne résulte pas d'une démarche volontariste de la part du musée mais correspond à une collecte d'opportunité, aussi il est très probable qu'aucune personnalité du réseau établi par la section n'ait effectué un séjour en Océanie, d'où cette absence³¹². Ce procédé se retrouve exclusivement au sein de notre corpus pour le Musée Berthoud. En effet si les notables associés aux autres établissements profitent parfois de leur déplacement personnel pour ramener des artefacts³¹³, aucune mention explicite n'indique qu'ils aient eu recours à des budgets muséaux spécifiques. Les musées de notre corpus ont donc su associer à leur administration des individus à même de leur fournir objets et données scientifiques. Le procédé développé par le Musée Berthoud va plus loin : si l'institution n'a pas les moyens financiers de mandater des voyageurs comme peuvent le faire les musées allemands ou encore le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris avec ses voyageurs naturalistes, elle comble ce déficit en exploitant les opportunités qui lui sont présentées. Mais ce n'est pas le seul à privilégier la collecte locale, en effet le musée de Boulogne-sur-Mer va, dès sa création, également mettre en œuvre le moyen d'obtenir des dons des voyageurs grâce à la diffusion de son *Instruction*.

4) « L'Instruction » de Boulogne-sur-Mer

De nombreux auteurs se sont penchés sur l'étude des instructions aux voyageurs³¹⁴. Comme le précise Lorelai Kury, « les instructions de voyage consacrées à l'histoire

³¹¹ Dorey (-) a en effet vécu en Nouvelle-Calédonie entre 1881 et 1884, chargé par le Ministre de la Marine de fonder un collège à Nouméa

³¹² *L'Indépendant*, 25 février 1886

³¹³ A l'exemple du docteur Emile Dutertre qui fait don d'une paire de chaussures en peau de phoque et d'une cuillère islandaise « rapportées de son dernier voyage en Islande » : Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1868 à 1906, séance du 10 février 1903

³¹⁴ Vannoni Antonella, « Les instructions pour les voyageurs : voyage, expérience et connaissance », dans Blanckaert Claude, *Le terrain des sciences humaines: instructions et enquêtes, XVIIIe-XXe siècle*, Paris, L'Harmattan, 1996 ; Bourguet M.N., « Voyage, collecte et collection. Le catalogue de la nature (fin XVIII^{ème} début XIX^{ème}) », in Lecocq D., (dir.), *Terres à découvrir, terres à parcourir*, Paris, Publications de Paris VII-Denis Diderot, 1997, pp. 184-209

naturelle relèvent d'un véritable genre, lequel comporte des textes fondateurs et des passages obligés »³¹⁵. Antonella Vannoni retrace notamment l'histoire de cette littérature : « Comme en témoigne les répertoires spécialisés, les instructions de voyage apparaissent au XVI^e siècle et se multiplient dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, alors que s'intensifient les grandes expéditions européennes qui, à côté de leurs buts politiques et économiques, font de plus en plus une place à des exigences scientifiques et cognitives »³¹⁶. D'après Hélène Blais, ce type de production constituait « un moyen d'encadrer à distance le travail du voyageur »³¹⁷. Elle recense trois types d'instructions émises par des entités distinctes : les instructions « officielles », « savantes » et « générales ». Parmi ces dernières se trouvent celles produites par le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris ou encore celle de Musée de Boulogne-sur-Mer.

A partir du mois d'août 1827, le musée nomme une commission chargée de rédiger une instruction à remettre aux navigateurs afin de les « engager à recueillir et conserver (...) les objets d'Histoire Naturelle qu'ils seront à même de se procurer »³¹⁸. Ses membres sont M. Charles Demarle, M. Dutertre-Yvart, pharmacien et membre de la section minéralogie du musée, M. Leducq³¹⁹, médecin et membre de la section zoologie³²⁰. La rédaction est achevée et communiquée à tous les membres de l'administration du Musée pour avis avant impression. Après une validation collégiale, l'*Instruction sur la manière de recueillir, de conserver et de transporter les objets destinés au Muséum* est publiée en 1828³²¹. Lors de la séance du 14 novembre 1828³²², l'imprimeur Leroy-Berger « désirant faire quelque chose qui fut utile à un établissement dont s'enorgueillit la ville et pour lequel tous les Boulonnais font des sacrifices » a offert au Muséum l'impression de 500 exemplaires de son *Instruction*, dont 20

³¹⁵ Kury Lorelai, « Les instructions de voyage dans les expéditions scientifiques françaises (1750-1830)/Travel instructions for the French scientific expeditions (1750-1830) », *Revue d'histoire des sciences*, Volume 51, n° 1, 1998, p. 65

³¹⁶ Vannoni Antonella, « Les instructions pour les voyageurs : voyage, expérience et connaissance », *op. cit.*, p. 75

³¹⁷ Blais Hélène, « Un protocole d'enquête pour un voyage autour du monde : universalisme et organisation pratique », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, n° 9, p. 165

³¹⁸ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1824 à 1834, séance du 10 août 1827

³¹⁹ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1854 à 1868, Séance du 4 février 1860 : M. Leducq, docteur, décédé le 19 décembre 1859

³²⁰ *Ibid.*, 1824 à 1834, Séance du 10 août 1827 : dans cette séance, Demarle est également mentionné comme chargé de la rédaction de l'instruction

³²¹ *Ibid.*, 1824 à 1834, séance du 14 novembre 1828

³²² *Ibid.*, 1824 à 1834

sur vélin. Le nombre d'exemplaires tirés semble indiquer ainsi la volonté d'une large diffusion. À titre de comparaison, le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris publie son *Instruction pour les voyageurs* en 1818 : ce document sera réédité cinq fois au cours du XIX^e siècle et la 5^e édition en 1845 sera tirée à 1 000 exemplaires³²³. Le Muséum de Boulogne se montre donc ambitieux dans sa volonté de diffusion. Ce type d'instruction visant à cibler les recherches des collecteurs est très répandu au sein des musées et des Sociétés Savantes. Ainsi Rivallain³²⁴ indique que dès les débuts du XIX^e siècle, celles-ci commencent à dresser des listes d'échantillons à collecter en priorité, à l'image de la Société de Géographie de Paris qui émet une série de conseils pour les voyageurs sous la forme de *Questions proposées aux voyageurs et à toutes personnes qui s'intéressent aux progrès de la géographie* en 1824.

Le but affiché du document produit par le musée de Boulogne est que les dons soient « aussi profitables au muséum que les donateurs le désirent »³²⁵. Il s'adresse « aux voyageurs et capitaines de navire »³²⁶. L'introduction précise également que la rédaction s'est basée sur plusieurs ouvrages qui ne sont malheureusement pas indiqués. Toutefois il est intéressant de souligner la volonté scientifique dont font preuve les administrateurs du Musée aussi bien dans le document que dans leur volonté de classification. Ainsi, dès la création du Muséum ceux-ci insistent sur la nécessité d'obtenir pour la bibliothèque les ouvrages incontournables au classement des collections, comme lors de la séance du 10 décembre 1842³²⁷ : « M. Bouchard explique qu'il lui sera impossible de bien établir sa classification et de bien dénommer ses coquilles si la Bibliothèque ne fait pas l'acquisition de l'ouvrage de Lamarck augmenté par Deshayes et Milnes Edwards ». Il faut également préciser que nombre d'entre eux, comme Charles Demarle, possédait des collections d'histoire naturelle, notamment des naturalisations, et qu'ils pouvaient avoir participé à leur élaboration. De plus, l'existence d'un laboratoire au sein du musée dès les débuts traduit une volonté de conservation des spécimens et donc l'existence des connaissances nécessaires à celle-ci. Ainsi, lors de la Séance du 9 mai 1828³²⁸, « Un administrateur prévient qu'il est chargé par le bureau de la Société

³²³ Kury Lorelai, « Les instructions de voyage dans les expéditions scientifiques françaises (1750-1830)/Travel instructions for the French scientific expeditions (1750-1830) », *op. cit.*, pp. 65-92

³²⁴ Rivallain Josette, « Collectes et collections ethnologiques : une histoire d'hommes et d'institutions », *op. cit.*

³²⁵ « Instruction sur la manière de recueillir, de conserver et de transporter les objets destinés au Muséum », Boulogne-sur-Mer, Leroy-Berger, 1828

³²⁶ *Ibid.*

³²⁷ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1838 à 1854

³²⁸ *Ibid.*, 1824 à 1834

d'Agriculture d'annoncer à l'administration du Muséum qu'il est impossible de lui laisser plus longtemps le secrétariat à sa disposition pour en faire son laboratoire » ; l'administration demande donc au Maire de l'espace en plus pour y établir un « laboratoire ce qui est indispensable au Muséum pour l'entretien des objets qui y sont déposés et pour l'augmentation des collections ».

L'Instruction est divisée en deux parties : la première concerne l'Histoire Naturelle et la seconde les objets d'art. La première traduit l'intérêt des administrateurs qui rédigent le document pour les spécimens d'histoire naturelle et leurs connaissances dans les domaines de la préparation et de la conservation. Le document fournit donc aux voyageurs des conseils pour tuer les insectes et papillons ; vider un animal et le mettre dans un bain conservateur ; préparer les plumes des oiseaux ; les matériaux à employer pour nettoyer et conserver (l'alcool, le savon arsenical, etc.) ; les différentes méthodes de conservation pour le transport selon les espèces ; etc.. Les données concernant les mammifères sont ainsi très détaillées. Les auteurs fournissent des détails quant à la méthode pour faire sécher les végétaux et dessécher les mousses, algues, etc. Pour ce qui est des minéraux, les instructions ne concernent que la méthode de classement des spécimens. Cela peut aussi s'expliquer par les difficultés de conservation que peuvent rencontrer les peaux et naturalisations quand les minéraux notamment sont plus aisément transportables. Mais cette profusion de détails concernant les mammifères peut aussi traduire les affinités particulières des administrateurs. Une section intitulée « observations générales » sur la 1^{er} partie insiste sur l'importance des notes associées aux spécimens permettant d'identifier leur provenance, leur nom vernaculaire, la saison et éventuellement le régime alimentaire, etc. Les « modes de numérotage » sont également détaillés afin d'assurer une bonne tenue du numéro et donc assurer la permanence du lien entre la documentation et l'objet.

La seconde partie est divisée en deux catégories, les Antiquités, médailles et monnaies et les Vêtements, costumes, étoffes meuble, armes, outils, etc. Cette partie est majoritairement constituée de la description des pièces qui seraient à même d'intéresser le musée. C'est dans celle-ci qu'est intégrée l'ethnographie : elle est décrite comme une section du musée composée de « costumes, étoffes, vêtements, coiffures, armes, instruments de musique, outils, ustensiles de pêche et de ménage et autres meubles et effets à l'usage des peuples et des peuplades des diverses contrées du globe »³²⁹. Toutes les cultures sont ainsi concernées : les auteurs précisent que le musée est à la recherche d'objets « dont la connaissance se lie

³²⁹ *Ibid.*

intimement avec l'histoire de la civilisation » et informent sur l'« état des arts chez les habitants des différentes parties du monde »³³⁰. C'est cette catégorie qui constitue le caractère inédit de l'instruction de Boulogne. Les mentions des artefacts ethnographiques sont généralement beaucoup plus tardives, à l'image des instructions de Paul Broca : « la plupart des voyageurs pourront en outre collecter un grand nombre d'objets curieux, propres à faire connaître l'état de l'industrie, des arts et des connaissances chez les peuples »³³¹. Comme le précise Marie-Barbara Le Godinec : « les objets ethnographiques resteront pour les savants une préoccupation mineure et les instructions relatives à leur collecte rédigées pour les voyageurs sont pratiquement inexistantes en France »³³². En effet il existe très peu d'instructions, à l'époque de sa publication, qui signalent ce type d'artefacts. Celles communiquées à d'Entrecasteaux en font brièvement mention : « le commandant de l'expédition fera pareillement rassembler et classer les habillements, les armes, les ornements, les meubles, les outils, les instruments de musique et tous les effets à usage des divers peuples qu'il visitera »³³³. Comme le souligne Josette Rivallain³³⁴, dans les listes d'instructions du début du XIX^e siècle à destination des voyageurs, dressées par des sociétés savantes, telles que la Société de Géographie de Paris, la culture matérielle n'apparaît bien souvent qu'en dernière position. De plus lorsque les peuples extra-européens sont intégrés dans ces instructions, c'est souvent du point de vue de l'anthropologie physique à l'instar de *l'Instruction Générale adressée aux voyageurs de la Société Ethnologique de Paris*, datée de 1839, qui se penche principalement sur la question des critères de classification des races humaines³³⁵. Celle-ci se base sur des *Considération sur les méthodes à suivre dans*

³³⁰ *Ibid.*

³³¹ Broca Paul, « Instructions générales pour les recherches anthropologiques », dans *Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1863

³³² Le Godinec Marie-Barbara, « Témoins du voyages ou objets scientifiques ? Les collections ethnographiques dans les musées parisiens entre les XVIII^e et XX^e siècles et leur rapport au voyage », dans Le Godinec Marie-Barbara et Bouillon Didier, *Le rôle des voyages dans la constitution des collections (édition électronique). 130^e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, La Rochelle, 2005*, Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques, 2008, p. 90

³³³ Mémoire du Roy pour servir d'instructions particulières au sieur chevalier d'Entrecasteaux, chef de division des armées navales, commandant les frégates La Recherche et L'Espérance, AN, fonds marine, 1791, BB4-992

³³⁴ Rivallain Josette, « Collectes et collections ethnologiques : une histoire d'hommes et d'institutions », *op. cit.*, p. 332-33

³³⁵ Dias Nélia, *Le Musée d'Ethnographie du Trocadéro (1878-1908)*. Anthropologie et muséologie en France. Paris, Editions du CNRS, 1991, p.

l'observation des peuples sauvages, de Joseph Marie de Gérando, de 1800 qui est la première du genre à mentionner l'étude de l'homme. De même les consignes émises par le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris ne comprennent de données sur l'anthropologie qu'à partir de leur 5^e édition publiée en 1860³³⁶. Les instructions publiées au début du XIX^e siècle sont donc principalement axées sur les échantillons d'histoire naturelle. Dans cette seconde partie de l'*Instruction* boulonnaise, l'importance du contexte est également mise en avant : le collecteur est invité à joindre à l'objet une note indiquant la provenance, l'usage et « tout autre renseignement utile ». Il laisse donc le lecteur juge de la pertinence des informations à fournir. Cependant, nous pouvons rapprocher ces instructions de celles émises par John Woodward en 1696³³⁷. Celui-ci consacre en effet deux paragraphes sur les collections ethnographiques à recueillir et sur les précautions à prendre pour leur conservation. Il enjoint son lecteur à collecter les « idoles, images et monnaies »³³⁸, les « écrits »³³⁹, les « ustensiles domestiques, les habits, où tout ce qu'ils portent »³⁴⁰, les instruments de musique et les armes³⁴¹. On ne peut que constater la similarité de ces catégories avec celles exprimées par le Musée. Cependant, ces dernières sont relativement similaires à celles définies par De Barde au sein de son cabinet : aussi il est possible que les administrateurs ayant repris la classification du fondateur, l'ai également intégrée à l'instruction. Aussi Alexandre Isidore Leroy de Barde avait peut-être connaissance de cette instruction. Mais alors que la première partie (sur l'histoire naturelle) comporte de nombreux conseils sur la préparation et le conditionnement en prévision du transport, celle relative à l'ethnographie précise que ces objets « n'exigent que peu de soins pour être conservés et transportés » : ainsi bien que le document soit relativement novateur dans l'intérêt porté aux collections ethnographiques, ces dernières restent secondaires dans les préoccupations des administrateurs du Musée.

Afin d'assurer une large diffusion de l'Instruction, l'administration la fait parvenir au Contre-Amiral de Rosamel en 1829³⁴². Le document lui est renvoyé une seconde fois en 1837,

³³⁶ *Ibid.*, p. ?

³³⁷ Woodward John, *Brief instructions for making observations in all parts of the world as also, for collecting, preserving, and sending over natural things : being an attempt to settle an universal correspondence for the advancement of knowledg both natural and civil*, Londres, 1696

³³⁸ *Ibid.* p.15 : « Idols, Pictures, Money »

³³⁹ *Ibid.* : « Writing, whether upon Paper, or the Leaves or Bark of Trees »

³⁴⁰ *Ibid.* : « their Hbits, or the things they wear, Skins of Beasts, Feather-dresses, Rings, Beads, etc.»

³⁴¹ *Ibid.* : « their Musical Instruments: their Weapons, Bows, Arrows, Darts, especially those that are headed or pointed with Flints, Bones, or Shells: their Drums and Tambours»

³⁴² Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre de correspondance, tome 1, lettre du 18 décembre 1829

après qu'il fut devenu Ministre de la Marine, « une douzaine d'exemplaires (...) afin de les faire distribuer aux officiers (...) qui vont explorer les pays lointains, avec l'invitation de recueillir, non seulement des objets qui par eux-mêmes paraissaient avoir une grande valeur, mais tous ceux qui se présentaient à eux, car souvent les pièces les plus obscures en apparence sont d'un prix inestimable »³⁴³. L'accès de Claude de Rosamel, donateur depuis 1827, au poste de Ministre de la Marine et des Colonies en 1836 offre au musée une plus grande audience pour son instruction et un ambassadeur de choix auprès des capitaines de marine. D'autres personnalités en vue agissent de la sorte, à l'exemple de M. Payet, député de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer, qui recommande le Muséum aux capitaines Dupetit Thouars et Laplace et réclame l'envoi de quelques exemplaires de l'Instruction en 1837³⁴⁴. Mais l'envoi de ce document aux capitaines est aussi parfois accompagné d'une caisse permettant la récolte et la conservation des échantillons. Bertrand, décrivant le Muséum en 1829³⁴⁵, indique que « des voyages maritimes » ont fourni à l'institution des « productions étrangères » comme des « ornements chinois », des « porcelaines du Japon » et des « armes et vêtements de sauvages ». Il précise enfin que « ce qui doit donner la certitude que cet établissement deviendra de plus en plus important, c'est qu'il n'est pas un seul navire expédié par les contrées lointaines qui ne soit muni de la caisse nécessaire à renfermer l'hommage que le navigateur se propose de faire à son retour ». Ainsi la première caisse est envoyée par le Musée en 1826³⁴⁶ à M. Blandin, capitaine de navire en partance du Havre pour Carthagène. Les administrateurs lui font parvenir une caisse contenant du liège avec des épingles, accompagnée d'instructions pour conserver et emballer les insectes. Mais ce n'est qu'à partir de la caisse numéro 5, envoyée en 1827, à M. Delattre fils, capitaine du navire l'Hercule en partance pour la Guadeloupe, que l'ethnographie est mentionnée : « pour y renfermer les objets d'histoire naturelle et de curiosités »³⁴⁷. Cet intérêt qui se développe progressivement pour ces objets se traduit notamment dans une lettre du 15 août 1827 adressée au Capitaine Pollet Dagon, donateur du musée. Les administrateurs lui indiquent que « les antiquités des peuples de l'Amérique méridionale n'ont pas été appréciées jusqu'ici comme elles le

³⁴³ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre de correspondance, tome 1, lettre n°433, 20 mars 1837

³⁴⁴ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1838 à 1854, séance du 13 janvier 1837

³⁴⁵ Bertrand Pierre Jean Baptiste, *Précis de l'histoire physique, civile et politique de la ville de Boulogne-sur-Mer et ses environs depuis les Morins jusqu'en 1814*, op. cit.

³⁴⁶ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre de correspondance, tome 1, courrier 3 novembre 1826

³⁴⁷ *Ibid.*, courrier 4 janvier 1827

méritaient de l'être », ils précisent qu'« elles sont cependant de nature à exciter vivement la curiosité des savants à cause du rapport étonnant qu'elles se trouvaient avoir avec celles de l'Asie et de l'Égypte » et citent comme caution l'ouvrage d'Humbolt³⁴⁸. Ainsi, alors que dans un premier temps les administrateurs du Musée se concentrent sur les objets d'histoire naturelle, très rapidement les artefacts ethnographiques sont intégrés dans la liste des objets recherchés. Le détail du contenu de ces caisses laisse apercevoir l'intérêt pour les échantillons d'histoire naturelle : en effet, aucun élément ne semble être ajouté pour la conservation des « antiquités » et « curiosités », ce qui renvoie à l'absence de recommandation à ce propos au sein de l'*Instruction*. Ainsi en 1829, l'administration fait parvenir à Pollet, capitaine commandant le brick *Le général Lafayette* :

- 40 livres de savon arsenical
- 40 livres d'alun pulvérisé en paquets de 2 livres
- 15 d'essence de térébenthine
- de l'huile de pétrole blanche
- 12000 épingles à insecte assorties³⁴⁹

La conservation des échantillons d'histoire naturelle paraît donc être la priorité principale des administrateurs au détriment des autres types d'objets.

Si Boulogne est le seul établissement à présenter l'usage de l'instruction, Dunkerque, ville portuaire, va développer son réseau de marins sous une autre forme. Henri Lemattre, dans sa description du Musée de Dunkerque³⁵⁰ en 1913, précise que François d'Arras, membre de la commission du Musée dès sa création en 1838, fut « chargé de la correspondance, fonction qu'il conserva jusqu'à son décès survenu en 1852 ». L'auteur indique que ses fonctions incluaient de contacter les marins : « il écrivait à tous les capitaines au long-cours, pour les prier de rapporter des colonies, des curiosités et des produits exotiques ». D'Arras, juge du tribunal civil de Dunkerque devait posséder un certain nombre de connections pour assurer cette tâche. La présence de l'Instruction de Réaumur³⁵¹ dans le dossier concernant la création du musée aux archives³⁵² municipales peut laisser supposer que

³⁴⁸ Humbolt Alexander von, *Voyage aux régions équinoxiales du Nouveau Continent*, 10 volumes, 1814-1825

³⁴⁹ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre de correspondance, tome 1, lettre n°, 2 octobre 1829

³⁵⁰ Archives Municipales de Dunkerque, PER 133, Lemattre Henri, *le Musée de Dunkerque*, BUF, t16, 1913, p. 13

³⁵¹ Reaumur René Antoine Ferchault de, « Instruction, pour mettre à profit les soins de ceux qui veulent bien prendre la peine de procurer des insectes en bon état », 1747

³⁵² Archives Municipales de Dunkerque, Boite 2B3

ces courriers pouvaient s'en inspirer. Toutefois il est étonnant qu'ils aient eu un document aussi ancien alors que d'autres beaucoup plus modernes étaient disponibles. De plus, il est très peu probable que l'administration n'ait pas eu connaissance de celle de Boulogne. Cependant, il est intéressant de noter que dans une ville où la marine tenait une place majeure, aucun membre, ni de la marine marchande, ni de la marine militaire, ne fait partie de la première commission du Musée.

Le document émis par l'institution boulonnaise constitue donc un cas relativement inédit. Il traduit, dès la création du musée, un intérêt certain de la part des administrateurs pour les « curiosités ». Bien que leur conservation et transport ne semblent pas être des préoccupations majeures, il est certain que le musée souhaite développer leur collecte au même titre que les autres objets. Ainsi l'administration associe les trois éléments « histoire naturelle, objets d'arts et de curiosités »³⁵³, dans ses requêtes aux capitaines. Cette mention des collections ethnographiques s'explique peut-être en partie par la composition du fonds premier du Musée, le « cabinet » du Vicomte de Barde, mais aussi les inclinations individuelles des administrateurs.

A. Des réseaux d'échanges

L'existence d'échanges de données et d'objets entre les différentes institutions muséales en France et en Europe est avérée. Comme l'indique H. Glenn Penny, avant la Première Guerre Mondiale, les échanges entre les musées sont nombreux, tant au niveau national qu'international³⁵⁴. Ce phénomène est par ailleurs préexistant aux musées, comme l'indique Joëlle Rochas, les cabinets de curiosités étaient également le théâtre de ce « troc » d'objets et spécimens³⁵⁵. Vanessa Ferey, dans son étude du cabinet de Denis-Jacques Fayolle (1729-1804) mentionne cette pratique comme procédé d'enrichissement des collections³⁵⁶. L'échange est particulièrement présent en ce qui concerne les collections d'histoire naturelle, le troc de doubles servant à combler les lacunes dans les séries établies par les administrateurs

³⁵³ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre de correspondance, tome 1, lettre n°466, 14 novembre 1837 ; lettre n°472, 15 décembre 1837

³⁵⁴ Penny Glenn H., *op. cit.*, p. 97

³⁵⁵ Rochas Joëlle, « Du Cabinet de curiosités au muséum : les origines scientifiques du Muséum d'histoire naturelle de Grenoble (1773-1855) », thèse sous la dir. du Professeur Gilles Bertrand, Université de Grenoble, 2006, p. 96

³⁵⁶ Ferey Vanessa, *op. cit.*, p. 182

des muséums³⁵⁷. Claire Brizon et Marie-Paule Imberti mettent d'ailleurs en avant l'échange « comme mode d'acquisition » pour le musée d'histoire naturelle de Lyon en axant leur article sur les collections ethnographiques³⁵⁸. Elles définissent le procédé comme le « témoignage d'une pratique muséale caractéristique du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle » et « l'illustration des relations d'un musée avec l'extérieur, qu'il s'agisse d'une coopération avec d'autres musées et institutions, des collectionneurs ou de collecteurs »³⁵⁹. Elles recensent également trois entités susceptibles d'échanger des collections ethnographiques : les missions, les particuliers et les musées. Dans un premier temps nous allons nous pencher sur les échanges qui pouvaient exister au sein des musées de notre corpus au niveau local. Comme indiqué précédemment, le défaut d'archives dont peuvent être affectées certaines des institutions rend une étude exhaustive impossible. Cependant Boulogne, Douai et, dans une moindre mesure, Dunkerque, fournissent des exemples relativement documentés de relations muséales régionales.

1) *Un réseau muséal local*

Des échanges épistolaires existaient entre certains musées de notre corpus. Ils semblent viser essentiellement à partager des informations entre les établissements. Ainsi une lettre du 26 avril 1825 du maire de Douai au Maire de Boulogne-sur-Mer, lui transmet une « copie du règlement qui régit le musée »³⁶⁰ à sa demande. De même dans un courrier adressé au maire de Boulogne-sur-Mer, le maire de Lille lui fournit des indications sur la gestion du musée lillois : « cet établissement est confié aux soins de la Société d'amateurs des sciences de l'agriculture et des arts de cette ville. Une commission est nommée par elle pour veiller à l'accroissement et à la conservation du cabinet. Il n'est pas de règlement particulier pour ce musée mais la commission d'histoire naturelle est régie par les articles du règlement que je

³⁵⁷ Clary Joël, Audibert Cédric, « L'enrichissement des collections du Muséum de Lyon au XIX^e siècle », dans, Côté Michel (dir.), *La passion de la collecte : aux origines du Musée des Confluences : XVII-XIX^e siècles*, Musée des Confluences, Lyon, 2008, p. 93

³⁵⁸ Brizon Claire, Imberti Marie-Paule, « L'échange Comme Mode D'acquisition, L'exemple Des Collections Du Musée Des Confluences », *Cahiers Thématiques Du Musée Des Confluences*, Volume 3, Les Echanges, 2009, pp. 89-98.

³⁵⁹ *Ibid.*, p. 90

³⁶⁰ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Boite 2R94

vous transmets ci-après (...)»³⁶¹. Ces deux courriers traduisent la même préoccupation de la municipalité boulognaise. A l'aube de la création de son propre musée, elle s'enquiert auprès des mairies alentours possédant ce type d'établissement sur les modalités pratiques de leur fonctionnement. Il s'agit donc plutôt d'un rapport entre municipalités et non entre institutions muséales ou encore entre sociétés savantes. Il en va de même pour le courrier adressé en 1838 par l'adjoint au maire de Boulogne-sur-Mer à l'édile de Dunkerque lui indiquant des renseignements sur la conservation des insectes. A cette lettre est jointe une note de l'administration du Muséum de Boulogne qui fournit les renseignements demandés³⁶². Il semble que les mairies fassent office d'intermédiaires entre les institutions muséales. Il est possible que cela soit dû à l'existence de contacts importants entre les municipalités locales, qui deviennent ainsi un médium évident pour les administrateurs des musées. Cependant, l'administration muséale de Boulogne indique dans son courrier qu'il serait possible, « que M. le maire de cette ville (Dunkerque) envoyât une personne ici pour voir et prendre quelques dessins de nos vitrines ; nous nous ferons un vrai plaisir de l'accompagner dans nos galeries et de lui indiquer quelques améliorations qu'il y aurait à faire dans l'intérêt de la conservation des objets »³⁶³. Boulogne semble se positionner en « experte » vis-à-vis de Dunkerque, tout du moins en ce qui concerne les échantillons d'histoire naturelle. Le Musée de Douai fait aussi appel aux musées locaux en particulier lorsqu'il est confronté à des problèmes spécifiques. C'est le cas pour l'emballage avant transport d'un modèle de goélette d'Islande de 2 mètres de long « dont certaines parties sont délicates »³⁶⁴ pour lequel la section d'ethnologie fait appel au conservateur du Musée de Dunkerque, ville où se trouve l'objet. Ce cas indique que des liens avec le musée devaient exister, sans quoi la commission aurait contacté un de ses membres correspondants dunkerquois, comme elle se propose de le faire en cas d'empêchement du conservateur.

Mais les relations entre deux musées ne se limitent pas à un échange d'informations à travers le prisme des municipalités. En effet, dans le courrier cité précédemment le musée de Boulogne propose que « si (...) la ville de Dunkerque à des doubles parmi ses insectes et ses objets de curiosités », il serait envisageable de « faire des échanges » car « c'est un moyen que les administrations des musées emploient avec avantage pour augmenter leur collection »

³⁶¹ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Boite 2R94, Lettre du 26 avril 1825

³⁶² Archives Municipales de Dunkerque, Boite 2B3, Dossier « Création », Lettre du 25 mars 1838

³⁶³ Archives Municipales de Dunkerque, Boite 2B3, Dossier « Création », Lettre du 25 mars 1838

³⁶⁴ Archives du Musée, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 1^{er} avril 1897

³⁶⁵. Cette offre ne va pas rester lettre morte, comme l'indique des mentions d'échanges entre les deux musées. Cette pratique est courante entre les institutions muséales au XIX^e siècle. Un exemple de ce type d'usage peut être cité en 1896. Lors de sa séance du 20 janvier 1896³⁶⁶, la commission du Musée de Boulogne ratifie une proposition d'échange avec le Musée de Dunkerque, de 80 à 50 échantillons de fossiles du Boulonnais contre « un nombre à peu près égal de coquillages du Sénégal ». En 1900, le conservateur de Boulogne présente à la commission une offre concernant des coquilles. Il s'y déclare favorable : « les échanges étant profitables au Musée qui en se débarrassant d'objets qui lui sont inutiles en reçoit en échange d'autres qui complètent ses collections »³⁶⁷. Cette affirmation résume à elle seule les motivations qui poussent les musées à rechercher ce type de « troc » au cours du XIX^e et au début du XX^e siècle. En effet, la possession de doubles est perçue comme redondante par les administrateurs, qui préfèrent alors les échanger contre des éléments inédits dans leurs collections. Comme l'indiquent Brizon et Imberti, les doubles issus des collections d'ethnologie du Muséum de Lyon « peuvent apparaître comme monnaie d'échanges »³⁶⁸. Il existe d'autres exemples d'échanges entre les institutions locales comme en 1949, entre les musées de Boulogne et de Calais³⁶⁹. De même en 1833, la commission du Musée de Saint-Omer propose au Musée de Boulogne l'échange d'un tranche-tête, d'une hallebarde et un canon de fusil à mèche (qu'ils possèdent en double) contre des objets de la section archéologie du musée boulonnais mais du fait « d'un travail commencé dans la section d'archéologie »³⁷⁰, cette offre ne se concrétisera pas.

Les échanges ne sont pas les seules contributions muséales et une institution peut contribuer à l'enrichissement des collections sans contrepartie. Ces donations entre musées sont attestées par quelques exemples. Le *Registre des dons pour le Musée de Dunkerque* indique en 1838, le don d'Antoine Demarle, président de la commission du Musée de Boulogne-sur-Mer d'un albatros du Cap³⁷¹. Cependant il s'agit vraisemblablement d'un don

³⁶⁵ Archives Municipales de Dunkerque, Boîte 2B3, Dossier « Création », Lettre du 25 mars 1838

³⁶⁶ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1868 à 1906, Séance du 20 janvier 1896

³⁶⁷ *Ibid.*, 1868 à 1906, Séance du 16 janvier 1900

³⁶⁸ Brizon Claire, Imberti Marie-Paule, *op. cit.*, p. 90

³⁶⁹ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1932 à 1936, Séance du 11 mai 1949 : il s'agit d'un échange de tableaux

³⁷⁰ *Ibid.*, 1824 à 1834, Séance du 13 décembre 1833

³⁷¹ Archives du Musée de Dunkerque, Registre des dons pour le Musée de Dunkerque, 1829 à ... (Michel Tomasek)

du musée et non individuel, attendu qu'il existe une mention de cet oiseau dans la lettre du 25 mars 1838 de l'adjoint au maire de Boulogne-sur-Mer adressée au maire de Dunkerque³⁷². De la même façon les dons reportés dans le registre³⁷³ aux numéros 498 et 503 attribués à Bruno Marmin de Boulogne-sur-Mer, sont à imputer au musée. Cela est confirmé par le procès-verbal de la séance du 16 mai 1846 de la commission³⁷⁴ : « M. Marmin Bruno, vient de recevoir l'assurance que le muséum de Dunkerque serait heureux d'avoir un échantillon de granit orbiculaire, dont plusieurs existent au Muséum ». Mais ces donations ne se restreignent pas seulement aux musées de notre corpus, qui sont parmi les plus anciens de la région. Ainsi en 1886, c'est le docteur Hamy qui sollicite à la commission de Boulogne, le don de doubles pour le musée de Guines, tout juste créé³⁷⁵. Ces contributions peuvent également prendre la forme d'une acquisition. C'est ce que propose le président de la Commission du Musée de Dunkerque, dans une lettre au musée de Boulogne, sollicitant des échantillons de fossiles de la région « soit à titre de don, soit moyennant paiement (...) pour installer une collection de géologie dans le Musée »³⁷⁶. De même lors de sa séance du 13 juin 1905, la commission du musée de Boulogne « vote une somme de 25 francs pour achat d'œufs d'oiseaux au Musée de Saint-Omer ; ces œufs (...) seront placés, autant que possible, près de l'oiseau dont ils proviennent »³⁷⁷.

Les archives apportent donc des témoignages de relations entre les musées des deux départements du Nord et du Pas-de-Calais. Cependant les collections océaniques semblent exclues de cette pratique au niveau local. Brizon et Imberti, se penchant sur le cas du Musée d'Histoire Naturelle de Lyon, remarquent que si l'anthropologie, l'histoire locale et l'archéologie sont très présentes dans les échanges opérés par l'établissement, l'ethnologie n'en occupe qu'une part infime³⁷⁸. Il existe pourtant un courrier mentionnant une proposition d'échange entre les Musées Berthoud et Moillet. Des relations antérieures existent entre Douai et Lille en termes de collections muséales, à l'instar des échanges de doubles effectués

³⁷² Archives Municipales de Dunkerque, Boite 2B3, Dossier « Création », Lettre du 25 mars 1838

³⁷³ Archives du Musée de Dunkerque, Registre des dons pour le Musée de Dunkerque, 1829 à ... (Michel Tomasek)

³⁷⁴ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1838 à 1854

³⁷⁵ *Ibid.*, 1868 à 1906, Séance du 2 septembre 1886

³⁷⁶ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1868 à 1906, Séance du 8 novembre 1894

³⁷⁷ *Ibid.*, 1868 à 1906

³⁷⁸ Brizon Claire, Imberti Marie-Paule, *op. cit.*, p. 90

avec Gosselet, professeur de géologie à la Faculté des Sciences de Lille, en 1867³⁷⁹. Suite à l'inauguration du Musée Berthoud, la section d'ethnologie de Douai reçoit un courrier d'Anatole de Norguet, secrétaire de la commission du Musée d'ethnographique de Lille, « manifestant, au nom des administrateurs du Musée Moillet, le désir de se mettre en rapport avec ceux du Musée Berthoud »³⁸⁰. Cependant il n'existe aucune preuve que cette proposition ait abouti à une quelconque transaction. Il est probable qu'aucun des musées de notre corpus n'ait estimé les collections locales assez intéressantes pour cette pratique. Mais il est aussi possible que leurs collections aient été évaluées comme trop similaires dans leur composition pour que l'échange présente un quelconque intérêt. De même une compétition locale éventuelle, en particulier entre les villes de Douai et Lille³⁸¹, a pu nuire localement à cette pratique. Mais ce n'est plus le cas lorsque l'on change d'échelle.

2) *L'échange d'artefacts entre les institutions : pour un usage des « doubles »*

Le XIX^e siècle voit la naissance et le développement d'une pratique initiée par l'arrêt Chaptal de l'an IX³⁸² avec la répartition d'une partie des collections des musées de la capitale dans les institutions de province. L'une des institutions qui développe particulièrement son réseau provincial est le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris. Ainsi dès la création du Musée de Boulogne, des personnalités du Muséum sont impliquées, comme le montre l'expertise de Louis Dufresne³⁸³. Mais il s'agit ici d'une entreprise individuelle qui est loin de caractériser les relations entre les deux musées. En 1831, l'administration du Muséum contacte son homologue boulonnais afin de lui demander un « catalogue des diverses sections d'histoire naturelle (...) indiquant dans une colonne particulière par le mot néant les genres et sous-

³⁷⁹ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission Générale du Musée, Séance du 9 novembre 1867

³⁸⁰ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre de la Commission de la Commission générale, séance du 6 février 1874

³⁸¹ Les deux villes se trouvent en effet en compétition sur un plan scientifique et économique, en particulier avec la décision de transférer

³⁸² *Colloque du bicentenaire de l'arrêté consulaire dit Arrêté Chaptal. Le rôle de l'État dans la constitution des collections des musées de France et d'Europe: colloque du Bicentenaire de l'arrêté consulaire dit arrêté Chaptal (14 fructidor an IX-1er septembre 1801), Auditorium des Galeries nationales du Grand Palais, mardi 4 et mercredi 5 décembre 2001*, Robert Fohr et France, Direction des musées, Mission de la communication, Paris, 2003

³⁸³ Louis Dufresne (1752-1832)

genres manquants »³⁸⁴. Cette requête s'inscrit dans la volonté exprimée du Muséum de « pouvoir les compléter le plus possible afin de faciliter aux jeunes gens l'étude des méthodes qu'elle a adoptée »³⁸⁵. Ceci va constituer le préambule des échanges entre les deux établissements. M. Geoffroy de Saint-Hilaire sélectionne, en 1833, parmi les collections du Muséum, un « choix des mammifères et oiseaux » destiné à Boulogne³⁸⁶. De même en 1834, l'établissement reçoit une caisse « contenant 30 échantillons de minéraux choisis »³⁸⁷. En outre en 1854, Duméril³⁸⁸ professeur au Jardin des plantes visite le Musée avec le secrétaire de l'administration. Il « témoigne sa satisfaction sur la richesse, l'ordre et la tenue de l'établissement ; la collection de reptiles, classée d'après son ouvrage »³⁸⁹. Il incite également Demarle à lui faire part de ses « desiderata », à la suite de quoi il lui fait parvenir une caisse avec 22 pièces. Les relations nombreuses entre ces deux établissements peuvent notamment s'expliquer par la composition des collections du Musée de Boulogne-sur-Mer, qui dans les premières années de son existence balancent entre celles d'un Muséum et celles d'un Musée des Beaux-Arts³⁹⁰. La commission d'histoire naturelle du musée de Douai développe également des contacts avec le Muséum dès 1850. Ainsi Geoffroy de Saint-Hilaire visite le musée et promet d'envoyer un certain nombre d'objets pour ses collections en échange d'un « oiseau rare » qui ne figure pas dans les collections du Muséum³⁹¹.

A partir du XIX^e siècle, estimant que les productions matérielles humaines n'ont plus leur place dans les collections, le Muséum de Paris va progressivement s'en défaire. Les échanges avec l'institution correspondent à 7 entrées du tableau des collections océaniques de Boulogne. Comme l'indique Maire-Barbara Le Godinec, « pour les savants de la fin du XVIII^e siècle et jusqu'au milieu du XIX^e siècle, ces “instruments des sauvages tout à fait étrangers au but du Muséum remis au retour des expéditions maritimes parce qu'ils accompagnaient des collections d'histoire naturelle“ n'ont pas leur place dans les

³⁸⁴ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre de correspondance, tome 1, lettre n°237, 19 septembre 1831

³⁸⁵ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre de correspondance, tome 1, lettre n°237, 19 septembre 1831

³⁸⁶ *Ibid.*, lettre n°237, 8 janvier 1833

³⁸⁷ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1824 à 1834, Séance du 10 février 1834

³⁸⁸ Il s'agit vraisemblablement d'Auguste Duméril, André Marie Constant Duméril étant alors âgé de 80 ans

³⁸⁹ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1854 à 1868, Séance du 16 décembre 1854

³⁹⁰ Cf. la polémique autour de la dénomination de l'établissement (Musée ou Muséum) : *La Boulonnaise*, 24 novembre 1825 et *l'Annotateur*, 24 novembre 1825

³⁹¹ Archives du Musée, Registre de la Commission de la Commission générale, séance du 23 juillet 1850

galeries »³⁹². C'est dans ce cadre que s'effectue l'échange avec le Musée de Boulogne en 1872. Le Docteur Hamy contacte ainsi l'administration boulonnaise, chargé « officieusement par M. le professeur d'Anthropologie du Muséum de Paris, de négocier avec quelques musées de province, ayant des collections ethnographiques, l'échange d'un certain nombre d'objets de curiosités contre des pièces anthropologiques »³⁹³. Boulogne fait ainsi parvenir à Paris un certain nombre de crânes humains contre divers artefacts : des costumes de fête et de pêche d'Esquimaux ; des poteries et vanneries laponnes ; un tambourin chinois ; des étoffes et chaussures arabes, malaises et polynésiennes ; des armes australiennes, etc... De même en 1878, Armand de Quatrefages adresse à M. Huguet, sénateur et maire de Boulogne-sur-Mer, une lettre, où il s'exprime en ces termes : « le muséum sera en mesure d'offrir à votre ville de quoi caractériser anthropologiquement [...] toutes les séries de votre belle collection ethnographique. En agissant ainsi nous ne ferons, du reste, qu'acquitter une dette ; car notre collection vous doit un certain nombre de pièces très intéressantes »³⁹⁴. Par cette dernière affirmation, le titulaire de la chaire d'anthropologie du Muséum confirme les liens tissés entre les deux institutions et leurs impacts sur l'enrichissement de leurs collections respectives. Mais les relations entre l'établissement parisien et les musées régionaux ne se limitent pas à une simple contribution à l'enrichissement des collections. En effet, comme l'indique la visite de Duméril, les institutions muséales provinciales pouvaient aussi recevoir l'avis et les conseils des institutions parisiennes faisant office de références nationales, quant à la présentation, au classement et à la constitution de leurs collections. Ainsi en 1848, Jules Verreaux, de passage à Boulogne, visite le Musée et accepte de « s'occuper de [ses] classifications et donne les noms de plus de 200 pièces que faute d'ouvrages nécessaires dans la Bibliothèque de la Ville il avait été jusqu'ici impossible de nommer »³⁹⁵. Jules Verreaux devient en 1842 voyageur naturaliste pour le Muséum d'Histoire Naturelle et succèdera à

³⁹² Le Godinec Marie-Barbara, « Témoins du voyages ou objets scientifiques ? Les collections ethnographiques dans les musées parisiens entre les XVIIIe et XXe siècles et leur rapport au voyage », *op. cit.*, p. 86

³⁹³ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1868 à 1906, Séance du 1^{er} mars 1872

³⁹⁴ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux du Conseil Municipal, séance du 10 janvier 1879

³⁹⁵ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1838 à 1854, Séance du 18 novembre 1848

Florent Prévost en 1864 au poste d'assistant naturaliste. Son action pour le musée de Boulogne, lui vaudra d'être nommé par le maire « représentant de la ville de Boulogne »³⁹⁶.

Le Musée d'Ethnographie du Trocadéro pratiquait lui aussi un grand nombre d'échanges avec la province, et notamment avec les établissements de notre corpus. En effet, l'établissement prévoyait la répartition des « objets doubles ou multiples provenant des missions (...) soit par voie de dons directs, soit par voie d'échanges, entre les grands établissements français ou étrangers »³⁹⁷. Ceci concerne 39 entrées du tableau du musée de Boulogne-sur-Mer. Comme l'observe Nélia Dias, le musée est vite surchargé par la multiplication des artefacts, aussi fait-il don aux musées de province d'une partie de ses doubles³⁹⁸, à l'exemple du musée de Douai qui reçoit en 1881 une série de doubles de la part d'Ernest Hamy provenant du Trocadéro³⁹⁹. De même en 1888, Armand Landrin contacte la section d'ethnologie du Musée Berthoud, sollicitant « la collaboration de personnes du pays, en vue de compléter les séries ethnographiques françaises »⁴⁰⁰. Le Musée de Boulogne va également recevoir de nombreux objets de la part du Musée d'Ethnographie, ce choix étant souvent justifié par la richesse de ses collections : « l'intérêt que présente la collection ethnographique du Musée de Boulogne-sur-Mer, une des plus riches et des plus intéressantes qui existe en France »⁴⁰¹. Toutefois, les relations entre Hamy et le musée géré par sa ville natale ont très vraisemblablement beaucoup pesé dans ces échanges. Plusieurs courriers entre le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts et le conservateur de Trocadéro en attestent. Ainsi en 1884, le maire de Boulogne adresse au ministre « une demande tendant à obtenir pour le Musée de cette ville les doubles disponibles que possède le Musée du Trocadéro »⁴⁰². L'édile ayant en effet appris, grâce à Ernest Hamy, « qu'il existe, au Musée Ethnographique du Trocadéro, un certain nombre de doubles disponibles » justifie sa requête

³⁹⁶ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1838 à 1854, Séance du 18 novembre 1848

³⁹⁷ Hamy Ernest-Théodore, *Les origines du Musée d'ethnographie*, *op. cit.*, p.310 : Arrêté du 3 novembre 1877, article 5

³⁹⁸ Dias Nélia, *Le Musée d'Ethnographie du Trocadéro (1878-1908). Anthropologie et muséologie en France*, *op. cit.*, p. XXX

³⁹⁹ Archives du Muséum National d'Histoire Naturelle, Ms 2255, n°134, 10 octobre 1881

⁴⁰⁰ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 18 mai 1888

⁴⁰¹ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, 2R156, Lettre du 28 avril 1884, d'Auguste Huguet au maire de Boulogne

⁴⁰² Courrier conservé aux Archives du Quai Branly, dossier DA001335/15469, 7 mai 1884

en présentant le musée comme « l'un des plus complets de province » qui « renferme, parmi ses riches collections, une très intéressante galerie ethnographique, dont la libéralité sollicitée augmenterait considérablement la valeur »⁴⁰³. Si la décision revient au Ministre, c'est Hamy qui sélectionne les objets qu'il souhaite attribuer aux différents musées comme l'indique une lettre du Ministre de l'Instruction Publique au Dr. Hamy : « j'ai l'honneur de vous annoncer que je vous autorise à délivrer aux Musées des villes de Boulogne-sur-Mer et de Calais ainsi qu'au Muséum d'Histoire Naturelle de Nîmes, les collections d'objets ethnographiques figurant sur les trois listes que vous m'avez soumises »⁴⁰⁴. Un autre document mentionne ce type de listes élaboré par Hamy : « vous avez bien voulu me communiquer deux listes des objets qu'il vous a paru possible de mettre à disposition des musées de Boulogne-sur-Mer et de Bar-le-Duc »⁴⁰⁵. Les dons, échanges et répartitions ministériels sont également d'une importance capitale pour la question de l'enrichissement des collections de musée. La commission générale de l'institution douaisienne en a bien conscience, aussi l'un de ces membres, Farez, supposant que les « musées sont classés à la Direction des Beaux-Arts selon leur importance présumée, (...) pour obtenir davantage en faveur du Musée de Douai, ses ayants-cause devraient avant tout s'efforcer de le faire avancer d'un rang dans la classification ministérielle »⁴⁰⁶.

L'institution parisienne multiplie les relations avec les établissements provinciaux même après la démission d'Hamy en 1906. A l'exemple de la lettre du Dr. Verneau, conservateur du Musée d'Ethnographie du Trocadéro informant, en 1908, la commission de l'attribution au Musée de Douai par le Ministre de l'Instruction Publique de 142 objets de la collection Créqui-Montfort et Sénéchal de la Grange⁴⁰⁷. Le musée du Trocadéro s'érige également comme référence scientifique pour les collections ethnographiques en France. Il est sollicité par les établissements de province, comme par Boulogne en 1936, qui lui transmet des photographies de masque africains pour évaluation avant acquisition⁴⁰⁸. Le courrier de Camille Lorel, conservateur-Adjoint du Musée de Boulogne adressé au Docteur Rivet en

⁴⁰³ Courrier conservé aux Archives du Quai Branly, dossier DA001335/15469

⁴⁰⁴ Courrier conservé aux Archives du Quai Branly, dossier DA001335/15469

⁴⁰⁵ Courrier conservé aux Archives du Quai Branly, dossier DA001335/15469

⁴⁰⁶ Archives du Musée, Registre des procès-verbaux de la Commission Générale du Musée, Séance du 17 décembre 1880

⁴⁰⁷ Archives du Musée, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 9 juillet 1908

⁴⁰⁸ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1932 à 1936, Séance du 7 mars 1936

1933 en apporte un autre témoignage. Lorel se déclare « embarrassé dans le reclassement des objets de [leurs] collections ethnographiques à cause du manque de documentation » et sollicite de Rivet des « titres des ouvrages et monographies » pouvant l’orienter⁴⁰⁹. Une collection constitue, en particulier, un point d’orgue des relations entre le Musée du Trocadéro et Boulogne : il s’agit des masques d’Alaska réunis par Alphonse Pinart. Du fait de leur grande valeur scientifique, ces objets vont effectuer plusieurs passages à Paris. Ainsi, en 1947, cette collection est « déposée au Musée du Trocadéro à Paris » pour faire « l’objet d’un examen attentif de la part de savants américains » qui l’estiment à « environ 2 millions »⁴¹⁰. Le Musée de l’Homme proposera d’ailleurs, en 1949, à Boulogne de mettre en dépôt les doubles de ces masques en échange de documents napoléoniens, de masques esquimaux et africains⁴¹¹. Le changement d’institution et le transfert des collections du Trocadéro au Musée de l’Homme ne va donc pas suspendre les relations entre les deux établissements. En 1848, ce dernier va par ailleurs prendre en charge la désinsectisation des deux sarcophages du Musée de Boulogne dans la chambre à gaz, à titre gracieux suite au prêt des masques Pinart⁴¹².

Mais les contacts des musées du corpus ne se limitent à ces deux institutions parisiennes et, au travers des archives, nous pouvons percevoir un réseau muséal développé au niveau national et parfois européen. Ainsi en 1860, « M. Etex de Paris, artiste distingué » visite le musée de Boulogne-sur-Mer par « ordre de Monsieur le comte de Nieuwerkerque, directeur général des Musées impériaux du Louvre, pour étudier ses besoins »⁴¹³. De même, le musée de Douai use de ses liens avec d’autres institutions afin de documenter ses collections. A l’exemple du conservateur du musée de Moulins, M. Bertrand, qui donne à la section, en octobre 1890, des « renseignements précieux »⁴¹⁴ sur des statuettes gallo-romaines données par M. Bréan en 1874. Mais outre les échanges liés aux artefacts, ces réseaux permettent également aux établissements de solliciter des conseils. Lorsqu’un artiste demande à la section d’ethnologie du musée Berthoud l’autorisation de réaliser des moulages de deux

⁴⁰⁹ Dossier DA000440/17261, Courrier du 10 février 1933

⁴¹⁰ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1932 à 1936, Séance du 21 août 1947

⁴¹¹ *Ibid.*, 1932 à 1936, Séance du 16 juin 1949

⁴¹² Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1932 à 1936, Séance 20 mai 1948

⁴¹³ *Ibid.*, 1854 à 1868, Séance du 11 mai 1860

⁴¹⁴ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d’Ethnologie, Séance du 16 octobre 1890

statuettes en bronze d'archéologie, l'administration contacte le Musée de Cluny, avec lequel elle entretient des rapports afin de savoir s'il pratique de telles autorisations⁴¹⁵. Et ces contacts ne se retrouvent pas au territoire national, mais peuvent potentiellement s'étendre à tous les espaces marqués par la présence française à l'instar de l'Ile de la Réunion. A partir de 1858, le Musée de Boulogne-sur-Mer développe ses liens avec M. Prudhomme, conservateur du Museum de Saint-Denis : « M. Prudhomme père qui a habité fort longtemps Boulogne, écrit au secrétaire de l'Administration qu'après avoir été collecteur à Madagascar, il est maintenant préparateur et conservateur du Cabinet d'Histoire Naturelle de Saint-Denis, Ile de la Réunion, et il sera très heureux, s'il peut y être utile au Muséum de Boulogne »⁴¹⁶. Ces rapports vont amener non seulement des échanges d'objets et d'informations entre les deux établissements, mais aussi de réseaux comme l'indique un courrier daté du 31 janvier 1859 : « je regrette de ne pouvoir vous indiquer de correspondant en Suisse. Nous n'avons point jusqu'ici pu nous mettre en correspondance avec une personne de cette localité. Nous y avons cependant à Lausanne, un de nos collaborateurs, M. Marquet qui y est fixé depuis plusieurs années »⁴¹⁷. Le développement de ces réseaux muséaux correspond, dans son processus et son usage, à celui des membres correspondants : nous pouvons faire le parallèle entre ces correspondances entre les musées et celles qui pouvaient exister entre les sociétés savantes. Il en va de même pour les rapports entretenus avec des institutions étrangères. C'est le cas pour les Musées de Douai et Boulogne. Celui-ci reçoit en 1858 la visite de M. Jan, directeur du musée de Milan, recommandé par M. Duméril du Jardin des Plantes, alors qu'il « est sur le point d'achever un ouvrage considérable sur l'histoire naturelle des serpents, et afin de le rendre le plus complet il s'est adressé à tous les musées d'Europe, qui lui ont communiqué leurs espèces »⁴¹⁸. La situation de la ville lui permet également de développer son réseau, grâce aux nombreux individus de passage. Ainsi en 1853, lorsque l'administration reçoit « une lettre de M. Johnfriend conservateur du Muséum de Douvres qui est venu passer quelques jours à Boulogne » indiquant qu'il « a visité à plusieurs reprises le Muséum et a témoigné le désir

⁴¹⁵ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 5 juillet 1888

⁴¹⁶ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1854 à 1868, Séance du 15 mai 1858

⁴¹⁷ *Registre de correspondance*, tome 2, Archives du Musée, lettre n°1011, 31 janvier 1859

⁴¹⁸ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1854 à 1868, Séance du 11 décembre 1858

d'obtenir par voie d'échange les huit oiseaux suivants »⁴¹⁹. La commission de Douai développe également des contacts avec des musées étrangers toujours dans le but de profiter de leur expertise scientifique. A l'exemple du conservateur du musée de Dresde⁴²⁰, Leo Frobenius⁴²¹, que la section contacte afin d'obtenir des informations sur certains masques africains, notamment en lui envoyant des photographies⁴²². Celui-ci se montre d'ailleurs très reconnaissant pour cet envoi et demande à la commission de lui renvoyer d'autres épreuves des collections africaines du musée Berthoud⁴²³.

Les relations entre les musées de notre corpus et des institutions nationales ou étrangères sont donc multiples mais répondent à chaque fois à des besoins. Ces échanges permettent ainsi de développer l'enrichissement, la documentation et la gestion des collections. Ils renvoient aux processus de correspondances similaires qui se développent avec les Sociétés Savantes aux XVIII^e et XIX^e siècles. Ils traduisent la réalité des réseaux savants qui se développent en Europe, puis à travers le monde. Loin de constituer des éléments isolés, les établissements muséaux forment donc des réseaux, calqués vraisemblablement sur des relations municipales ou encore interpersonnelles préexistantes. Toutefois force est de constater que les collections océaniques sont peu affectées par ce phénomène, seul le Musée de Boulogne-sur-Mer est concerné. Cela s'explique peut-être par une volonté commune de la part des musées de se concentrer sur d'autres types de collections.

3) *La pirogue maorie de Boulogne-sur-Mer : un cas d'échange entre collectionneur et musée*

Si les échanges de collections sont principalement effectués entre deux institutions muséales, il arrive parfois que l'un des protagonistes soit l'un des contributeurs du musée. C'est le cas de l'échange ayant amené à l'intégration du modèle de pirogue de la baie de Tolaga n°63.R10.S4 aux collections du Musée de Boulogne-sur-Mer. Cette transaction semble être un cas unique dans notre corpus aussi nous paraît-il nécessaire de nous y arrêter. Roger Boulay lors de son étude sur les collections océaniques du musée en 1990, s'arrête sur ce cas dont la seule mention de son origine dans les registres indiquait un « échange » sans

⁴¹⁹ *Ibid.*, 1838 à 1854, Séance du 15 octobre 1853

⁴²⁰ Le Museum für Völkerkunde Dresden fondé en 1875

⁴²¹ 1873-1938

⁴²² Archives du Musée, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 7 février 1895

⁴²³ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Courrier Léo Frobenius, 27 mars 1895

autre précision⁴²⁴. Il en avait donc conclu qu'il devait s'agir d'un échange entre musées, cette pratique étant largement attestée comme nous l'avons vu précédemment. Une analyse exhaustive des archives conservées au musée et aux Archives Municipales a permis de réattribuer l'objet. Pour comprendre ce cas particulier, il nous faut revenir sur l'histoire des inventaires du Musée. Après l'*Affaire du Musée*, une partie des registres étant substituée à l'établissement par l'ancienne commission, en conflit ouvert avec la mairie, il est décidé de refaire un inventaire complet des collections. Ce sont ces registres, établis en 1874, qui sont actuellement conservés au musée. La pirogue apparaît sous deux numéros d'inventaires au sein du registre 10, l'un des deux volumes consacrés à l'ethnographie, et, pour chacun d'eux, renvoie à un numéro d'inventaire au registre général constitué de plusieurs volumes :

- Au n°63.R10.S4 (registre général : n°26753) : Pirogue d'un chef de la tribu de Tolaga, Nouvelle-Zélande, 800 francs
- 1460.R10 (registre général : n°22862) : Pirogue sculptée et armée de 4 pagaies, Nouvelle-Zélande. Acquisition Paquez, 2 juillet 1865, 140 francs

De plus, une section à la fin du registre 10 reprend l'ensemble des numéros inscrits. Mais alors que le premier, 63.R10.S4, est répété, précisant même une date de cette acquisition (1861⁴²⁵), le second n'y apparaît pas. D'autres documents mentionnent une pirogue de Nouvelle-Zélande, mais aucun n'implique que le Musée en ait possédé deux. Ainsi la pirogue est prêtée en 1878 pour l'exposition universelle de Paris : les courriers relatifs semblent dater de la période au cours de laquelle la pirogue 26 753 aurait été inventoriée et décrivent la pirogue comme "de la baie de Tolaga et 4 pagaies". Enfin le guide des musées municipaux du docteur Sauvage, daté de 1898, précise qu'une pirogue en bois sculpté à la coquille de la baie de Tolaga, Nouvelle-Zélande (numéro 63) se trouve dans la vitrine 5 de la galerie A⁴²⁶.

Mais c'est la lecture des procès-verbaux de la commission qui nous éclaire sur la nature de cette acquisition. Dans le procès-verbal de la séance du 10 juin 1865, il est fait mention d'une vente qui n'aurait pas été signalée à l'administration. Elle se serait déroulée à Hardelot suite à la mort de Sir John Hare « collectionneur d'antiquités et de curiosités »⁴²⁷. L'administration aurait été prévenue de la présence d'une pirogue de la Nouvelle-Zélande :

⁴²⁴ Boulay Roger, « Les collections océaniques du musée de Boulogne-sur-Mer », *Journal de la Société des océanistes*, 90, n° 1, 1990, pp. 29-34.

⁴²⁵ Il s'agit vraisemblablement d'une erreur

⁴²⁶ Sauvage Henri-Émile, *Musées municipaux de Boulogne-sur-Mer*, Boulogne-sur-Mer, 1898.

⁴²⁷ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1854 à 1868, séance du 10 juin 1865

« admirablement sculptée sur toutes ses faces et pourvues de 4 pagaies d'un très remarquable travail ». Son acquéreur est Huret-Lagache de Pont-de-Brique, donateur du Musée et membre fondateur de la Société Académique de Boulogne-sur-Mer⁴²⁸. Une transcription du procès-verbal de la vente mobilière du 18 avril 1865 réalisée par M. Guerlet pour les héritiers de Sir John Hare confirme cette acquisition : un "bateau pirogue" aurait été acheté par François Huret, usinier à Condette (commune située à 3 kilomètres de Pont-de-Briques) avec un encadrement pour une somme de 13,50 francs. Celui-ci destine l'objet à « un haut fonctionnaire de la Marine de Paris »⁴²⁹. L'administration lui propose alors un échange, ce qu'il accepte contre un tableau d'une même valeur, issu des collections du musée. Une offre de 800 francs, pour la pirogue avait été faite à Huret-Lagache depuis la vente, et permet d'évaluer le montant de l'échange. Enfin une dépense, pour « la mise en ordre et divers raccords obligés » (soit vraisemblablement le transport des objets) est estimée à environ 150 francs. Dans un courrier du 15 juin 1865, courrier n°3591, l'administration du Musée indique devoir à M. Paquez, marchand de curiosités, rue Siblequin à Boulogne-sur-Mer, 140 francs pour une « pirogue de la Nouvelle-Zélande sculptée et armée de 4 pagaies » (ainsi que de l'argent pour d'autres objets notamment issus d'une seconde vente des objets de Sir Hare). Cet individu est d'ailleurs indiqué comme l'origine d'un certain nombre d'objets dans les registres d'inventaire, du fait de son rôle d'intermédiaire pour le musée⁴³⁰.

Mais l'exemple de la pirogue n'est pas un cas unique et s'inscrit dans une politique de relations avec les notables et collectionneurs locaux développée par le musée. En 1834, l'administration se penche sur « le commerce d'échange que les administrateurs des sections peuvent faire de leurs doubles avec des amateurs d'objets d'histoire naturelle »⁴³¹. Il est ainsi proposé « dans le cas d'urgence et lorsqu'il n'y a point d'argent à déboursier pour soule ou acquisition, d'autoriser l'administrateur de la section qui a des pièces à échanger de se réunir avec 2 de ses collègues afin de traiter le plus avantageusement possible »⁴³². Il est donc décidé qu'une commission de trois membres soit réunie à chaque occurrence de ce type de

⁴²⁸ *Mémoires de la Société académique de l'arrondissement de Boulogne*, Volume 16, Boulogne-sur-Mer, 1894, p. 314

⁴²⁹ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1854 à 1868, séance du 10 juin 1865

⁴³⁰ Cf. p. 164

⁴³¹ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1824 à 1834, Séance du 14 février 1834

⁴³² *Ibid.*, 1824 à 1834, Séance du 14 février 1834

transaction. La mise en place d'une procédure officielle sous-entend l'usage régulier dont devait en faire l'administration. Deux conditions sont d'ailleurs imposées à ces commissions :

- « Que le Vice-Président et, à défaut, son prédécesseur, sera toujours appelé pour faire partie de la commission des 3 membres ;
- Qu'un état détaillé comprenant les objets donnés avec indications de leurs provenances et ceux reçus en échange sera signé, par les 3 membres de la commission d'échange et remis dans les 48 heures au secrétariat pour être communiqué à la plus prochaine réunion de l'administration qui statuera définitivement sur les échanges opérés »⁴³³

De plus, l'approbation du maire est établie comme un recours indispensable à « l'échange ou la vente des objets inutiles aux collections du Muséum ». Cette condition est renforcée en 1873 suite au conflit entre la mairie et l'administration muséale avec l'arrêté municipal du 4 mai 1873⁴³⁴, qui précise qu'aucun objet ne peut sortir de l'établissement à moins d'une délibération de la commission approuvée par le maire ; cela concerne également les échanges ou les objets qui doivent être détruits du fait de leur vétusté. D'autres exemples de « troc » avec des collectionneurs sont mentionnés dans les archives du musée, comme avec « le Sieur Hoffman naturaliste à Paris »⁴³⁵. Ces liens tissés avec les collectionneurs ne concernent pas uniquement les dons et échanges mais aussi les prêts. En effet, des notables mettent à disposition du musée certains de leurs artefacts afin qu'ils y soient exposés, et ce en dehors des usuelles expositions temporaires. C'est le cas en 1833, avec « des objets d'antiquités et de curiosités » que Demarle sollicite auprès de « M. Roger Cary, pour être exposés dans les galeries du Muséum, sous la réserve [sic] que tous ces objets seront rendus à M. Roger aussitôt » qu'il le désire⁴³⁶, et que l'administration décide finalement de ne pas exposer. Mais ce procédé existe et d'autres personnalités ont pu ainsi présenter leurs objets dans les vitrines de l'institution : « Duchochois et Lebeau fils ont également déposé pour être exposé au Muséum et restant leur propriété avec faculté de retirer leurs objets quand ils le jugeraient convenable »⁴³⁷. Cependant, tous les administrateurs ne considèrent pas cette pratique d'un bon œil et une voie s'élève estimant que « le nouveau moyen employé pour augmenter les collections du Muséum [...] tend, selon lui, à nuire à l'établissement et à en faire un bazar

⁴³³ *Ibid.*, 1824 à 1834, Séance du 14 février 1834

⁴³⁴ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Boite 1D36, séance du 13 mai 1873, page 368

⁴³⁵ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1838 à 1854, Séance du 14 juin 1845

⁴³⁶ *Ibid.*, 1824 à 1834, Séance du 12 avril 1833

⁴³⁷ *Ibid.*, 1824 à 1834, Séance du 12 avril 1833

»⁴³⁸. L'usage reste toutefois en pratique comme le confirme le cas de « M. Lebeau ayant fait connaître qu'il quittait Boulogne pour aller habiter Paris, il est décidé que les médailles qu'il a déposées au muséum lui seront rendues »⁴³⁹. Le Muséum est donc vu comme un lieu où exposer ses propres collections, une extension de son salon où un plus grand nombre de personnes peuvent venir admirer la richesse des collections de l'individu. La pratique présente un intérêt autant pour le musée que pour « l'amateur ».

L'hypothèse de Roger Boulay quant à la provenance de la pirogue mentionnée précédemment nous semble toujours valable. En effet, peu d'européens se rendent dans baie de Tolaga avant 1860 et considérant sa taille, il est peu probable qu'un baleinier se soit encombré d'un tel objet. De plus, la pirogue se trouvant en France lors du décès de John Hare, et non dans son domicile anglais, il est vraisemblable qu'il l'ait acquis sur le continent. Il est donc probable qu'Hare ait acheté l'objet auprès d'un des officiers de l'expédition et qu'il l'ait fait transporter dans son « château » d'Hardelot et non dans sa résidence boulonnaise en raison du volume de la pirogue.

Le cas de la pirogue maorie du Musée de Boulogne-sur-Mer n'est donc pas un exemple isolé d'échange entre un musée et un particulier. Il faut replacer cet acte dans les contextes des échanges entre institutions muséales, très largement répandus à cette époque, ainsi que ceux existant entre les collectionneurs. Tous deux étaient des procédés d'acquisition répandus et contribuaient notamment à une très grande mobilité des collections au cours du XIX^e siècle⁴⁴⁰.

4) *La mobilité des objets à travers les expositions*

Les sources de notre corpus mettent également l'accent sur l'existence d'une mobilité exhibitionnelle des objets⁴⁴¹. Celle-ci concerne aussi les collections océaniques. Ces

⁴³⁸ *Ibid.*, 1824 à 1834, Séance du 12 avril 1833

⁴³⁹ *Ibid.*, 1838 à 1854, Séance du 13 septembre 1839

⁴⁴⁰ Sylvianne Jacquemin mentionne cette « mobilité des collections ethnographiques » dans Jacquemin Sylvianne, « Histoire des collections océaniques dans les musées et établissements parisiens, XVIII^e-XX^e siècles », Mémoire de Recherche sous la direction de Jean Guiart, École du Louvre, 1991, p. 127

⁴⁴¹ Sur les expositions universelles voir, Carré-Coursaris Anne-Laure et al., *Les expositions universelles en France au XIX^e siècle: techniques publics patrimoines: [actes d'une conférence internationale organisée par le laboratoire HTTP-Cnam, la Bibliothèque du CNAM, le Musée des Arts et métiers, et les Archives nationales du 14 au 16 juin 2010]*, Paris, CNRS Éd., 2012

déplacements d'objets, dans le cadre d'exposition, soulignent l'importance de ces artefacts. Loin d'être de simples faire-valoir des autres objets, les pièces ethnographiques présentaient assez d'intérêt pour être transportées, sachant les coûts que cela pouvait induire. De plus le prêt de pièce pour une exposition externe n'est pas un choix anodin pour un établissement comme le confirme les objets envoyés par le musée de Boulogne pour l'exposition de 1867. La commission reçoit ainsi une lettre de M. le Comte de Neuwerkerque, président de la commission de l'Histoire du travail sollicitant le prêt de la collection d'Antiquités mérovingiennes formée par l'abbé Haigneré et appartenant au Musée pour qu'elle figure à l'exposition Universelle de 1867. C'est le « caractère national » de ces objets et de la validation du maire, qui poussent l'administration du musée à accorder le prêt⁴⁴². Il faut donc une justification scientifique pour qu'une institution autorise ce type de mouvement.

L'exemple le plus marquant du corpus est celui des collections ethnographiques de Boulogne lors de l'Exposition Universelle de 1878 à Paris. D'autres auteurs ont abordé les sujets des expositions universelles et notamment des collections océaniques présentées lors de cet événement spécifique⁴⁴³. Toutefois aucun ne s'est penché sur le cas individuel d'un musée, dans son rapport avec les objets prêtés. Une lettre du 28 juin 1878 de la commission du musée au maire de Boulogne informe sur la personne à l'origine de la demande de prêt pour l'exposition : « sur la demande de M. le Dr. Ernest Hamy (...) la commission a préparé un second envoi pour l'exposition universelle de Paris »⁴⁴⁴. Nous reviendrons plus largement sur le rapport entre Hamy et sa ville natale, toutefois il est certain que sans sa présence au sein de l'organisation de l'exposition, il est très peu probable que Boulogne eût fait partie des musées prêteurs. Celui-ci est en effet chargé de l'organisation de la salle 7 des galeries de l'Art rétrospectif des peuples étrangers à l'Europe, consacrée à l'Océanie⁴⁴⁵. Il fait appel par deux fois à l'institution boulonnaise, pour des collections d'archéologie puis d'ethnographie toutes « deux (...) destinées à figurer dans les galeries de l'Art Rétrospectif du Trocadéro »⁴⁴⁶. Le rapport du conservateur au maire du 5 décembre 1878⁴⁴⁷, nous informe plus avant sur la

⁴⁴² Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1854 à 1868, Séance du 18 février 1867

⁴⁴³ Felisaz Marion, *op. cit.*

⁴⁴⁴ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Boite 2R150, Lettre du 28 juin 1878

⁴⁴⁵ Breban Philbert, *Livret-Guide du visiteur à l'Exposition historique du Trocadéro*, Paris, 1878, p. 120

⁴⁴⁶ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Boite 2R150, Lettre du 28 juin 1878

⁴⁴⁷ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Boite 2R150

composition de cet envoi : « en vertu des instructions que j'ai reçues, les collections dont le détail suit ont été envoyées à l'exposition universelle :

- Préhistorique : 35 pièces
- Romaine : 69 pièces
- Mérovingienne : 41 pièces
- Moyen-Âge : 1 pièce.
- Ethnographie : 52 pièces et toute la collection de M. Alphonse Pinart provenant de l'Amérique Russe »

L'ethnographie constitue donc l'essentiel des collections envoyées pour l'exposition (71%), sachant que la collection Pinart comporte 306 objets⁴⁴⁸. En ce qui concerne les artefacts océaniques, la liste des objets demandés⁴⁴⁹ indique qu'ils représentent 33 sur 52 objets et qu'il s'agit d'armes à l'exception du modèle de pirogue mentionné ci-avant. Une partie de ces objets peuvent d'ailleurs être identifiés :

- La pirogue (n°63.R10.S4) et ses 4 pagaies
- Les casse-têtes cagou de de Barde (n°10.R10.S5 ou 988.3.27) et de Verreaux (n°251.R10.S5 aujourd'hui disparu)
- Le casse-tête en os de de Barde (n°5.R10.S5 aujourd'hui disparu)
- Le casse-tête en pierre de la Nouvelle-Guinée de Nathorn (n°609.R11.S5 aujourd'hui disparu)

La présence de Boulogne lors d'une exposition qui constitue un élément marquant pour l'histoire de l'ethnographie française est à remettre en parallèle avec la perception que l'administration pouvait avoir de ces objets. En effet, cette sollicitation pour une exposition au caractère international a dû impacter positivement la vision que le musée avait de ces artefacts. L'établissement ne pouvait reléguer à l'arrière-plan une collection mise ainsi en avant. De plus, les valeurs d'assurances donnent une idée des artefacts qu'elle estimait plus particulièrement. En 1900, le Docteur Emile Sauvage, conservateur, fait parvenir à l'autorité municipale une évaluation des valeurs d'assurance pour l'ethnographie (salle A)⁴⁵⁰ :

- 7 vases d'Ica (Pérou) : 700 fr
- Pirogue, baie de Tolaga : 1000 fr

⁴⁴⁸ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Procès-verbaux du Conseil Municipal de Boulogne-sur-Mer, séance du 7 mars 1885, p. 183

⁴⁴⁹ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Boîte 2R150, Liste réalisée par le Conservateur du Musée de Boulogne le 26 juin 1878

⁴⁵⁰ *Ibid.*, Boîte 2R172, Lettre du 15 octobre 1900

- Costume finlandais, ornement argent : 600 fr
- Costume matelote Louis XVI : 300 fr

La pirogue paraît donc l'objet le plus précieux parmi ceux à assurer de la section ethnographie du musée. Bien que sa valeur importante soit reconnue dès son acquisition, sa présentation lors de l'exposition de 1878 n'a pu que renforcer cette estimation. En 1947, l'un de ses membres « signale à l'attention de la Commission la valeur importante que représente, tant au point de vue ethnographique que pécunier, la collection des masques d'Alaska du Musée de Boulogne. Cette collection, actuellement déposée au Musée du Trocadéro à Paris, est l'objet d'un examen attentif de la part de savants américains. Sa valeur serait d'environ 2 millions »⁴⁵¹. Dix ans plus tard, cet intérêt pour les masques est réaffirmé avec « les mesures prises par le Conseil Supérieur des Musées de France en cas de conflit »⁴⁵² qui demandent un classement des collections en trois catégories. En 1^{ère} catégorie sont placés « les antiquités grecques et mérovingiennes, les 70 vases péruviens et la pirogue océanienne », en 2^e catégorie, « le reste des antiquités grecques et égyptiennes ; la collection de céramiques ; les peintures de Lothman, Corot, Courbet, Sisley ; les dessins divers et les eaux-fortes de Rembrandt ; les sculptures de Carpeaux, Rodin et Pompon » et enfin les masques sont classés hors catégorie⁴⁵³. La pirogue océanienne semble donc, aux côtés des masques et des vases péruviens, constituer l'un des points d'orgue des collections ethnographiques boulonnaises. Les valeurs d'assurances peuvent offrir un aperçu de l'intérêt porté par une municipalité à ces différentes collections, à l'instar de la ville de Lille, qui fait notamment assurer ses différents établissements. Les Musées de peinture et Wicar dominent largement en 1883 avec respectivement 2 026 500 et 600 000 francs de valeurs d'assurances. Ces deux montants sont bien supérieurs à celui du Musée Moillet qui n'est estimé qu'à 165 000 francs⁴⁵⁴. Ces évaluations peuvent traduire les prismes subjectifs à travers lesquels étaient envisagées les différentes collections, Lille semblant ainsi privilégier ses collections des Beaux-Arts à celles d'ethnographie ou encore d'archéologie.

S'il ne participe pas à l'exposition universelle de 1878, le Musée Berthoud va lui aussi mettre en avant ses collections océaniques par le biais d'expositions. A l'exemple de celle

⁴⁵¹ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1932 à 1936, Séance du 21 août 1947

⁴⁵² *Ibid.*, Séance du 5 novembre 1957

⁴⁵³ *Ibid.*

⁴⁵⁴ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Procès-verbaux du Conseil Municipal de Lille, séance du 9 février 1883, FRAM059350 - 1D2 - 081, p. 43

retraçant le centenaire de la mort de Cook organisée par la Société de Géographie en 1879. Les membres de la commission organisatrice furent, entre autres, C. de Varigny et Hamy, le secrétaire annuel de la Société⁴⁵⁵. Parmi les objets exposés, se trouvent une herminette du Musée Berthoud : « Herminette que l'on croit avoir servi à l'un des Kanakes qui ont tué Cook (...) M. Berthoud, qui l'a donnée au musée de Douai, la tenait de M. le Dr Auzoux, qui l'avait lui-même reçue de M. Menant le 1^{er} mars 1858. Ce dernier l'avait obtenue à Karakakoa, en 1853, d'un missionnaire français de la mission de Kailia, auquel une de ses pénitentes, contemporaine de Cook et témoin de sa mort, l'avait jadis offerte (Musée de Douai, n° 2855) »⁴⁵⁶. Mais les expositions universelles ne sont pas seulement l'occasion pour les musées de mettre en avant les artefacts, c'est aussi un moyen d'en acquérir. Glenn Penny remarque que si les foires et les expositions internationales et coloniales sont des lieux d'exposition, ce sont aussi des lieux d'échanges matériels. En effet, c'est l'occasion pour les musées d'acquérir des collections entières souvent à moindre frais⁴⁵⁷. Une lettre de 1878, adressée par le Vice-Président de l'administration du musée au maire de Boulogne souligne ce processus : « Grâce à l'appui dévoué de notre illustre concitoyen et membre de la commission, Auguste Mariette Bey, commissaire général de l'Égypte, des pourparlers sont entamés en ce moment avec le Khédivé (...). Un autre de nos collègues, M. Huret-Lagache, profitant de relations intimes qu'il a conservées en Norvège et en Suède depuis notre exposition internationale de pêche, s'est mis immédiatement en rapport direct avec des hauts personnages de ces deux états (...). On doit aussi profiter de l'attachement marqué qu'a si souvent manifesté pour la ville de Boulogne notre ancien sous-préfet, M. Boyer de St Suzanne (fondateur de la Société Académique) car sa haute position, comme gouverneur de la principauté de Monaco, le met à même de nous rendre aujourd'hui les plus grands services (...) »⁴⁵⁸. L'événement peut donc donner aux musées l'opportunité de développer leur réseau afin de contribuer à l'enrichissement de leurs collections. D'autres musées de la région en profitent, à l'exemple du Musée Industriel et Commercial inauguré à Lille en 1854 et dont les principales

⁴⁵⁵ Société de Géographie, « Centenaire de la mort de Cook: Célébré le 14 février 1879 à l'Hôtel de la Société de géographie », Paris, 1879, p.44

⁴⁵⁶ Société de Géographie, *Centenaire de la mort de Cook: Célébré le 14 février 1879 à l'Hotel de la Société de géographie*, Paris, 1879, p. 48

⁴⁵⁷ Penny Glenn H., *op. cit.*, p. 59

⁴⁵⁸ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Boite 2R150, Lettre du 25 octobre 1878

contributions proviennent de l'Exposition de Paris de 1889 et de celle des colonies françaises d'Anvers de 1894⁴⁵⁹.

Cette opportunité n'est toutefois pas toujours saisie par les musées, le transport et la manipulation des objets hors de l'institution étant sources d'angoisse pour les administrations. Ce sentiment est parfois justifié, le déplacement des artefacts pouvant entraîner une perte d'information, comme en témoigne le rapport du conservateur de 1879 sur le retour des objets de l'exposition de 1878 : « j'ai d'abord replacé dans les sections d'ethnographie et d'antiquités, tout ce qui avait été envoyé à l'Exposition Universelle (203 objets). Les étiquettes ayant été perdues, j'ai dû en établir de nouvelles »⁴⁶⁰. Cette crainte de la perte de données ou de l'objet en lui-même justifie parfois le refus d'un établissement de participer à une exposition. A l'instar de l'administration du Musée de Boulogne qui décide, en 1896, de voter contre « la participation du Musée à l'Exposition d'Arras » invoquant « les pertes très sérieuses que les collections du Musée ont subies dans les expositions précédentes »⁴⁶¹ notamment celle de 1878. Elle précise par ailleurs que, suite à celle-ci, il a été intégré au règlement du musée « la défense formelle d'envoyer aux expositions les objets appartenant au Musée »⁴⁶². De même, en 1900 le musée refuse un prêt au Ministre de l'Instruction Publique évoquant trois justifications :

- La fragilité des objets (Gallo-romains)
- La mauvaise expérience vécue lors de l'exposition universelle de 1878

Le dernier point mis en avant est que l'on « ne peut dégarnir le musée à cause du passage par Boulogne des nombreux étrangers se rendant à Paris et de la réunion dans notre ville du congrès international de Géologie »⁴⁶³. Ainsi alors qu'avant 1878, le musée semblait trouver un certain intérêt aux expositions, tant pour la mise en valeur de ses collections que pour leur enrichissement, après cette date un mouvement de repli semble s'opérer. Il est notamment à mettre en parallèle avec l'histoire de la cité et avec la volonté de mettre en avant l'histoire locale au sein des musées de la région. Ce n'est pas le seul établissement à employer ces arguments pour s'opposer aux prêts. Lorsque M. Renaux, secrétaire général de l'Union

⁴⁵⁹ Musenor, Association des Conservateurs de la Région Nord-Pas-de-Calais, *La découverte du paradis: Océanie : curieux, navigateurs et savants*, Somogy, 1997, p. XX (partie 23)

⁴⁶⁰ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux du Conseil Municipal, 1879, p. 138

⁴⁶¹ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1868 à 1906, Séance du 9 mars 1896

⁴⁶² *Ibid.*, 1868 à 1906, Séance du 9 mars 1896

⁴⁶³ *Ibid.*, 1868 à 1906, Séance du 13 mars 1900

géographique du Nord de la France, adresse un courrier à la section d'ethnologie du Musée de Douai afin de solliciter le prêt de certains objets en vue d'une exposition prévue à Madrid en 1892, il se heurte à un refus⁴⁶⁴. La commission justifie cette décision en raison des risques que pourraient encourir les objets lors « d'un long voyage ». Toutefois, des photographies de certains objets sont transmises à l'intéressé⁴⁶⁵. La commission reçoit alors un courrier du délégué général du comité d'organisation de l'exposition de Madrid transmettant une nouvelle demande de prêt « pris parmi les moins fragiles de la collection », émanant cette fois de l'ambassadeur d'Espagne⁴⁶⁶. Cette nouvelle requête reçoit la même réponse : la section d'ethnologie, estimant les objets irremplaçables, ne souhaite pas leur faire courir les « risques de ce voyage ». Si elle reconnaît l'intérêt de présenter ses collections dans des expositions lointaines afin de leur assurer une renommée, elle place la conservation des objets comme une préoccupation prioritaire.

Les expositions peuvent être un outil pour les musées leur permettant de valoriser leurs collections mais elles leur permettent aussi de prendre conscience de leurs valeurs. Ainsi la mobilité des objets grâce aux prêts peut traduire l'intérêt que l'administration peut leur porter. Toutefois, elle est aussi synonyme de risque pour la conservation des artefacts, ce qui induit, à partir de la fin du XIX^e siècle, un recul de cette pratique au sein de notre corpus. Malgré tout, il est certain que ces événements nationaux et internationaux ont dû avoir un impact sur la perception des collections océaniques dans les musées cités.

⁴⁶⁴ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 7 octobre 1891

⁴⁶⁵ *Ibid.*, Séance du 5 novembre 1891

⁴⁶⁶ *Ibid.*, Séance du 2 juin 1892

II. Quelle typologie pour les contributeurs des collections océaniques

Lors de l'établissement de notre corpus nous avons été confrontée à la gestion des données. Que faire de toutes ces informations sur les contributeurs des collections issues des archives et des inventaires ? Comment les classer et les traiter ? Nous avons donc décidé d'établir un répertoire prosopographique en nous basant principalement sur le travail de Frédéric Barbier. Celui-ci précise que si « l'approche (...) sérielle implique pour l'historien une perte substantielle d'informations, dans la mesure où elle ne peut mettre en œuvre que le tronc commun de l'ensemble des notices les moins fournies » elle permet néanmoins « de dégager (...) les lignes de force du corpus »⁴⁶⁷. Pour sa démarche prosopographique, il a défini « 15 questions générales » se rapportant à l'état civil, au cursus professionnel, au niveau et à la composition de la fortune⁴⁶⁸. En ce qui concerne les opinions politiques des personnages étudiés, Barbier précise que « la nécessité d'un classement préliminaire au comptage se heurte non seulement à l'imprécision ou au mutisme trop fréquent des sources documentaires, mais surtout au caractère d'une sensibilité politique effectivement vécue, souvent changeant au fil des années et selon les événements, et au total difficilement réductible aux catégories trop globales de l'histoire politique dans une perspective sérielle. »⁴⁶⁹.

1. L'étude sociologique

Avant d'entrer dans les détails de ce répertoire, il convient de mentionner le principal obstacle rencontré dans le cadre de son élaboration, l'identification des individus. La majorité des donateurs ou vendeurs n'était identifiée dans les inventaires qu'au travers de leur patronyme et parfois de leur profession. De plus, pour certains individus, l'orthographe de leur nom varie dans les archives, à l'instar de Dehamel de Manin, enregistré sous des orthographes différentes (Du Hamel de Manin ; De Hamel de Manieu...). Il est également

⁴⁶⁷ Barbier Frédéric, *Le patronat du Nord sous le Second Empire. Une approche prosopographique*, Publications de l'Ecole pratique des hautes études, IV^e section, Hautes études médiévales et modernes 65, Genève, Paris, Droz, 1989, p. 12

⁴⁶⁸ *Ibid.*

⁴⁶⁹ *Ibid.*, p. 34-35

courant qu'ils soient référencés d'après leur nom et celui de leur épouse, comme Pollet Dagron et Pérard Renaux, ce qui peut parfois porter à confusion. Notre étude a donc consisté en une recherche archivistique afin d'identifier les personnalités impliquées dans la constitution de collections océaniques. Cependant, pour certains individus, les informations plus que lacunaires n'ont pas permis de retrouver leur identité, à l'exemple du collectionneur auprès duquel le musée de Boulogne-sur-Mer acquiert un certain nombre d'objets dans la salle des ventes d'Emile Pernet en septembre 1837, qui n'est identifié que par sa nationalité. Toujours dans le cadre de la même institution, le don le 11 août 1860 d'artefacts d'Australie par Charles et Edouard Blaud n'est pas assez détaillé pour permettre de déterminer les donateurs. Le nom Blaud étant extrêmement répandu dans le Boulonnais, le caractère commun des deux prénoms, additionné à une absence de provenance et de qualification professionnelle, n'autorisent pas à les identifier comme individus de passage ou Boulonnais. Il en va de même pour le don réceptionné par le Musée de Dunkerque, en août 1838, d'un « négociant à Hull⁴⁷⁰ », par l'intermédiaire de M. Salomez, l'écriture manuscrite ne permettant pas une lecture correcte du nom, malgré la présence d'une date. Parfois aucune date n'est mentionnée par les archives. Le cas le plus emblématique est celui du musée de Lille, avec par exemple l'acquisition Vallat, non datée, cette vente n'est qualifiée qu'au travers du nom sans autre précision. Celui-ci étant commun dans le Nord, sans information complémentaire et à la vue de l'ampleur de notre corpus, il n'a pas été possible de l'identifier. Une fois les difficultés rencontrées exposées, il convient de définir le détail de nos fiches prosopographiques.

A. L'intérêt d'une analyse prosopographique

Une fiche modèle a été établie afin de compiler les données les plus pertinentes pour notre étude. Ce modèle reprend en partie celui élaboré par Sylvianne Jacquemin et Roger Boulay dans le cadre de leur inventaire des collections océaniques françaises. Le premier paragraphe regroupe les éléments biographiques essentiels, les noms et prénoms de l'individu ainsi que sa profession (au moment du don ou de la vente). Viennent ensuite les données qui le lient à un ou plusieurs musées. Un paragraphe est prévu par institution, précisant celle dont il s'agit, le rôle de l'individu dans la transaction (Donateur/Collecteur/Collectionneur/Vendeur), les objets océaniques concernés, leur provenance et leur date d'entrée dans l'institution et, enfin,

⁴⁷⁰ Il s'agit vraisemblablement de Kingtson-upon-Hull

les éventuels autres dons ou ventes entre le musée et la personne concernée. La dernière série d'informations concerne l'individu et ses informations biographiques. Une biographie succincte est établie avec les principaux actes jalonnant la vie de l'individu, sa formation et sa carrière professionnelle. Une deuxième entrée renseigne sur son itinéraire, dans le cas des collecteurs ayant été en Océanie. Puis les éléments témoignant de sa « notabilité » sont recensés. Pour cela, nous reprenons la notion de « notabilité » admise selon la définition donnée par Frédéric Barbier⁴⁷¹. Enfin les sources et notes éventuelles sont ajoutées afin de compléter au mieux la fiche.

Cet outil a été notamment réalisé dans le but de permettre une approche sociologique des contributeurs des collections. Ce type d'étude n'est pas novateur. Nous pouvons citer l'étude des donateurs du Ashmolean Museum par Patricia Kell⁴⁷² ou celle de François Coulon sur le Musée de Rennes⁴⁷³. Ainsi, Patricia Kell parvient à cerner que les donateurs appartenaient à la fois aux classes moyennes et aux élites⁴⁷⁴. L'analyse du *Donors Book*, lui permet de conclure que les donations importantes étaient plus susceptibles d'y être reportées que les autres. Sur 97 donateurs identifiés, elle en recense 41% en relation avec l'Université⁴⁷⁵. Nous pouvons mettre en parallèle cette institution avec les Sociétés Savantes de notre corpus liées à la fondation des musées comme ceux de Boulogne-sur-Mer et de Lille. A contrario Coulon précise que seuls 10% de ses donateurs du musée de Rennes sont membres de la Société d'Archéologie, pourtant proche du musée. Toutefois il indique que les membres de la Société jouaient souvent un rôle d'intermédiaire⁴⁷⁶. De plus Kell spécifie que les donations constituaient souvent un acte isolé car sur 113 dons, 53% constituaient une occurrence unique et seuls 7 individus avaient donné plus d'un objet. Les dons les plus importants comprenaient plus de 2000 objets (à l'instar du don d'un *hortus siccus* par Edward Morgan). Enfin, elle conclut que les artefacts sont surreprésentés dans le *Donors Book* comparativement aux spécimens d'histoire naturelle, phénomène similaire à celui mis en évidence par François Coulon pour Rennes.

⁴⁷¹ Barbier Frédéric, *Le patronat du Nord sous le Second Empire: une approche prosopographique*, *op. cit.*, p. 10-11

⁴⁷² Kell Patricia, « The Ashmolean Museum : a case study of eighteenth-century collecting », in Knell, Simon J. *Museums and the Future of Collecting*, *op. cit.*, p. 72-83

⁴⁷³ Coulon François, « La figure du pourvoyeur d'objets extra-européen », *op. cit.*, p. 37-53

⁴⁷⁴ Kell Patricia, « The Ashmolean Museum : a case study of eighteenth-century collecting », *op. cit.*, p. 73

⁴⁷⁵ Le musée étant fondé avec le legs de la collection d'Elias Ashmole à l'université d'Oxford

⁴⁷⁶ Coulon François, « La figure du pourvoyeur d'objets extra-européen », *op. cit.*, p. 48-49

Mais une étude sociologique ne peut se comprendre que dans le cadre d'un contexte géographique, aussi convient-il de nous pencher sur ceux du Nord et du Pas-de-Calais. Il s'agit d'un espace fortement industrialisé au XIX^e siècle. D'après Barbier, « La tradition novatrice est ancienne »⁴⁷⁷ dans la région marquée par une forte activité textile, un accroissement urbain et l'enrichissement de la bourgeoisie dès la seconde moitié du XV^e siècle. L'historien insiste sur la « densité exceptionnelle de petites villes » qui caractérise la région en citant le colloque de 1987 sur *Les petites villes en Europe occidentales du XIII^e au XIX^e siècle*⁴⁷⁸. Il émet l'hypothèse que cette situation dériverait « de la conjoncture entre un pays géographiquement ouvert et une tradition de franchises urbaines »⁴⁷⁹. La période précédant la fondation du premier musée de notre corpus est une ère de conflits : « les années 1789-1815 sont (...) marquées, dans la région du Nord, par la guerre et les invasions »⁴⁸⁰. Après 1815, suivent des années de paix, caractérisées par une explosion démographique qui marque tout le XIX^e siècle⁴⁸¹. De plus, « le développement des activités agricoles et, de plus en plus, industrielles, est favorisé par les années de paix, et permettra de répondre (...) au défi démographique »⁴⁸². La propagation de l'agriculture industrielle va aussi participer à l'essor de banques régionales basées à Valenciennes, Lille et Boulogne-sur-Mer⁴⁸³. D'un point de vue économique, les trois pôles régionaux sont l'extraction de charbon, le textile et la métallurgie⁴⁸⁴. Le littoral possède également une large ouverture vers l'extérieur grâce à sa « façade maritime, jalonnée par Boulogne, Calais et Dunkerque »⁴⁸⁵. De plus en 1830, la création du Royaume de Belgique impacte également cette zone frontalière.

En ce qui concerne les villes de notre corpus, Boulogne-sur-Mer, qui fonde son institution muséale en 1825, cumule au XIX^e siècle les activités de port corsaire et militaire et port de commerce et industriel, devenant dans les années 1860 le premier port de pêche en

⁴⁷⁷ Barbier Frédéric, *Le patronat du Nord sous le Second Empire. Une approche prosopographique*, op. cit., p. 2

⁴⁷⁸ *Les petites villes en Europe occidentales du XIII^e au XIX^e siècle : Lille 29-30-31 janvier 1987*, Groupe International d'Histoire Urbaine, Lille, 1987

⁴⁷⁹ Barbier Frédéric, *Le patronat du Nord sous le Second Empire. Une approche prosopographique*, op. cit., p. 5

⁴⁸⁰ *Ibid.*, p. 7

⁴⁸¹ *Ibid.*

⁴⁸² *Ibid.*, p. 7

⁴⁸³ *Ibid.*, p. 8

⁴⁸⁴ *Ibid.*

⁴⁸⁵ *Ibid.*, p. 2

France (hareng)⁴⁸⁶. Si le premier établissement de bains de mer est ouvert à Boulogne en 1785, les conflits mirent rapidement fin à son existence⁴⁸⁷, et avec l'inauguration de la station balnéaire en 1824, se développe une sorte de « monopole touristique » pendant 50 ans en Côte d'Opale⁴⁸⁸. L'infrastructure sera d'ailleurs reconstruite en 1864. A partir de 1848, une ligne de chemin de fer relie Boulogne-sur-Mer à Amiens et des trains de plaisirs rejoignent la ville depuis Paris, Amiens et Abbeville à partir de 1851⁴⁸⁹. Beaucoup de voyageurs transitent donc à Boulogne, en faisant le « premier port de voyageurs transmanche »⁴⁹⁰ : entre 1825-1834, 12 000 par an ; en 1835, 26 000 ; en 1836, 55 000 ; 1838, 62 000. L'afflux de voyageurs entraîne une prolifération des établissements hôteliers notamment à partir de la seconde moitié du XIXe siècle, avec un maximum de 56 hôtels en 1879⁴⁹¹. Ainsi l'un de nos contributeurs, Charles Ince (ou Inche), anglais installé dans le boulonnais en 1832, dirige l'Hôtel Britannique de Boulogne, situé au 5 rue d'Assas, de 1836 à 1842. Du point de vue culturel, la cité est également prospère avec, par exemple, l'ouverture d'une nouvelle salle de spectacle en 1827. Une bibliothèque est également créée par Jean Baptiste Isnardi en 1798. En matière d'éducation l'Institut Haffreingue s'installe dans l'ancien palais épiscopal en 1815. L'industrie boulonnaise du XIXe siècle est également florissante. Une Chambre de commerce et d'industrie est ainsi fondée en 1819. Des filatures de lin sont installées en 1837, Charles Demarle et Emile Dupont développent l'industrie du ciment en 1848 et enfin les hauts fourneaux des frères Pinart entrent en fonction en 1838. Malgré la crise de subsistance du milieu du siècle, le boulonnais connaît plusieurs périodes d'expansions démographiques, de

⁴⁸⁶ Oustric, George, « Chapitre IX. Un siècle de croissance économique (1815-1914) », dans Lottin Alain (Ed.), *Histoire de Boulogne-sur-Mer : ville d'art et d'histoire*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2014, p. 231-270

⁴⁸⁷ Musée des beaux-arts et de la dentelle, *Une petite Angleterre ?, les Britanniques sur la Côte d'Opale (1814-1904)*, Département du Pas-de-Calais, Direction des archives, Dainville, 2004, p.125

⁴⁸⁸ Hilaire Yves-Marie, « Chapitre XII. Loisirs et vie de l'esprit dans une cité balnéaire au XIXe siècle », dans Lottin Alain (Ed.), *Histoire de Boulogne-sur-Mer : ville d'art et d'histoire*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2014, p. 321

⁴⁸⁹ Oustric, George, « Chapitre IX. Un siècle de croissance économique (1815-1914) », *op. cit.*, p. 233

⁴⁹⁰ *Ibid.*, p. 243

⁴⁹¹ Musée des beaux-arts et de la dentelle, *Une petite Angleterre ?, les Britanniques sur la Côte d'Opale (1814-1904)*, *op. cit.*, p. 128

1816 à 1841 et de 1851 à 1866⁴⁹². A contrario, Saint-Omer reste quelque peu à l'écart de la révolution industrielle qui bouleverse le territoire, toutefois la ville développe ses infrastructures culturelles avec l'installation des écoles de musique et des beaux-arts, ainsi que d'une bibliothèque. Le chemin de fer relie Saint-Omer à partir de 1848 et en 1904 une nouvelle gare est construite pour s'accommoder de l'afflux de voyageurs.

En ce qui concerne le Nord, le XIX^e siècle est caractérisé par l'antagonisme entre les deux cités de Lille et Douai. La première est dotée d'une industrie textile florissante au XIX^e siècle, centrée notamment sur le coton. La cité est instaurée chef-lieu du département en 1804. Diverses institutions se créent au cours des XVIII^e siècle comme les écoles de dessin (1755), d'architecture (1762) et de mathématiques (1763). Les arts ne sont pas en reste avec l'instauration d'un Salon en 1773 et d'une Académie des Arts en 1766. A partir de 1843, le chemin de fer relie la ville à Tourcoing, puis en 1846 à Paris. De plus, en 1858, les communes voisines de Fives, Wazemmes, Moulins et Esquermes sont annexées à la ville par décret impérial, contribuant à l'accroissement de la population très important à la fin du siècle. La ville est notamment en concurrence avec Douai qui voit plusieurs de ses institutions progressivement être transférées à Lille, entraînant un déclin économique. Le déplacement du chef-lieu de Douai à Lille en 1803, malgré l'installation d'une cour d'appel, constitue la première phase d'un processus de déclin qui va se mettre en place tout au long du XIX^e siècle. La faculté de Lettres, installée à Douai en 1854, et celle de Droit, en 1865, sont transférées à Lille en 1887. En retrait de la révolution industrielle, moteur de la région et de sa concurrente Lille, Douai ne bénéficie pas d'un élan économique similaire, ce qui freine considérablement sa croissance démographique. Enfin, le port est une infrastructure essentielle de Dunkerque, devenu troisième port de tonnage en France au début du XX^e siècle. La ville est reliée à Arras par une ligne ferroviaire en 1848 et le tramway citadin est inauguré en 1880. Dix ans plus tard, Gaspard Malo acquiert le terrain qui sera connu sous les noms de Malo-les-Bains et de Rosendaël. La station balnéaire dunkerquoise se développe particulièrement au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, avec par exemple l'installation d'un casino et de cabines de plages. A Lille, au milieu du XIX^e siècle, on dénombre ainsi quatre musées, celui de peinture fondé en 1795, le musée Wicar en 1834, le musée numismatique et enfin l'établissement fondé par le legs Moillet⁴⁹³. A Douai, le musée de tableaux et d'antiquités est créé en 1807 et celui

⁴⁹² Oustric Georges, « Chapitre X. Une société originale et variée », dans Lottin Alain (Ed.), *Histoire de Boulogne-sur-Mer : ville d'art et d'histoire*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2014, p. 272

⁴⁹³ Lacroix Paul, *Annuaire des Artistes et des Amateurs*, Paris, 1861, p. 103-104

de Dunkerque consacré aux tableaux et objets d'art en 1841. Enfin Valenciennes possède deux institutions, le Musée de tableaux et d'antiquités (1834) et celui de peinture et de sculpture, dit Musée Bénésech (1852). En ce qui concerne le Pas-de-Calais, au moins cinq cités ont fondé ce type d'établissement : Arras (Musée de tableaux et d'antiquités en 1826) ; Boulogne-sur-Mer (Musée d'antiquités, médailles, ethnographie, peinture et sculpture) ; Calais (Musée de tableaux et d'antiquités. Fondation récente) ; Saint-Omer (Musée de tableaux et d'antiquités) ; Saint-Pol (Musée de tableaux et d'antiquités). Les différentes villes de notre corpus connaissent donc des destins divers au cours de ce siècle mais restent toutes marquées par l'essor économique et démographique qui caractérise les deux départements à cette époque. De plus, chacune participe, à sa mesure, au mouvement national du développement des infrastructures culturelles avec l'instauration d'écoles, de bibliothèques et de musées.

1) *Le musée de Boulogne-sur-Mer*

Nous pouvons, pour commencer, préciser que les donateurs des collections océaniques des musées du Nord et Pas-de-Calais, proviennent essentiellement d'une élite socio-économique. Comme le précise Odile Barubé, « l'antiquariat est bien un loisir de riches »⁴⁹⁴. Ceux du Musée de Boulogne-sur-Mer s'inscrivent dans un période qui va de l'ouverture de l'institution en 1825 à 1932 avec le legs de l'Amiral Huguet. L'aspect local et familial définit également une certaine catégorie de donateurs. En effet, 24 des 54 (44%) personnalités identifiées proviennent du département du Pas-de-Calais, étant soit native ou y ayant vécu. La composante locale paraît donc particulièrement importante dans le cas du processus de donation. Jean-Philippe Priotti souligne le fait que les Boulonnais qui quittent leur ville natale conservent leurs liens avec elle, ce qui permet d'inscrire le contexte local dans un contexte national. Nous pouvons rapprocher ses résultats de ceux de Patricia Kell qui identifie la provenance des donateurs du Ashmolean Museum comme étant de 29% d'Oxford, de 50% d'Oxford et des comtés avoisinants. Elle en conclut que plus les donateurs habitaient près du musée plus ils contribuaient à son enrichissement. Dans son ouvrage sur le patronat du Nord au second Empire, Frédéric Barbier met en avant l'importance de la cellule familiale que ce soit par la taille des familles avec un nombre d'enfants plus important que la moyenne ainsi que « d'autre part, les relations de parenté qui s'établissent à différents niveaux entre

⁴⁹⁴ Barube Odile, « Antiquariat et notabilité: l'inscription des érudits locaux dans les élites urbaines du Nord de la France au XIXe siècle », *Revue du Nord*, Tome LXXXI, Villeneuve d'Ascq, 1999, p. 807

deux ou plusieurs de nos groupes familiaux »⁴⁹⁵. Les cercles familiaux semblent également un élément marquant de ce corpus boulonnais. Treize individus s'inscrivent dans ce type de réseaux : Adam ; Bilbocq ; Bouchard ; Coquet ; Demarle ; Dutertre ; Hamilton ; Huguet ; Marguet ; Waley ; Lorel ; Lettsom et Dupré. Certains comme les Dupré, ne s'impliquent que peu dans l'institution boulonnaise. Charles Louis Félix et son père Charles François Dupré (ou Duprey), natifs du département, effectuent chacun un don d'armes (flèches et arc) océaniques respectivement en 1826 et 1890. Mais d'autres familles sont beaucoup plus investies dans l'enrichissement de l'établissement, à l'instar des Demarle et des Lorel. Camille Lorel (1871- ?) contribue aux collections océaniques en 1932 avec un don d'armes du Vanuatu et de Nouvelle-Calédonie incluant le casse-tête kanak n°1163.RR11.S5 (fig. 2), mais il fait également deux autres offrandes en 1891 et en 1934⁴⁹⁶. Industriel né à Boulogne, Camille Lorel est également conservateur-adjoint du musée, chargé en 1933 du classement de la collection d'armes et d'ethnographie⁴⁹⁷ et du catalogage de l'égyptologie⁴⁹⁸. Son père



Figure 2 : Casse-tête kanak n°AA63.R11.S5
© Musée de Boulogne-sur-Mer

Emile Charles Auguste Lorel (1833- ?), substitut du procureur au tribunal du grande instance de Cambrai, fait lui aussi cinq donations à Boulogne entre 1842 et 1869. Enfin l'oncle maternel de Camille n'est autre que Charles Lebeau, dont la part dans l'enrichissement du musée sera telle que l'administration décidera de nommer une salle en son honneur⁴⁹⁹. Le nom de Demarle a déjà été évoqué dans cette étude,

en effet Antoine Jacques Joseph Demarle (1786-1864) participe activement à la création et la

⁴⁹⁵ Barbier Frédéric, *Le patronat du Nord sous le Second Empire. Une approche prosopographique*, op. cit., p. 14

⁴⁹⁶ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1932 à 1936, Séance du 22 octobre 1934 : don de 3 petites coupes en faïences de Cazin ; et Séance du 26 novembre 1891 : don d'un instrument de Musique de Tunisie Registre des procès-verbaux de la commission, 1868 à 1906, Séance du 6 juin 1932 : don d'armes diverses par M. Lorel, membre de la commission du musée

⁴⁹⁷ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1932 à 1936, Séance du 12 juin 1933 : Classement par M. Lorel des collections d'ethnographie et d'armes

⁴⁹⁸ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1932 à 1936, Séance du 2 octobre 1933 : Promotion de M. Lorel dans l'ordre de la légion d'honneur. Il a également catalogué la galerie égyptienne

⁴⁹⁹ *Le Bulletin de l'art ancien et moderne*, Numéros 724 à 733, 1926, p.284

gestion du Musée de Boulogne. Il est également l'auteur de plus d'une dizaine de dons entre 1827 et 1863. Son fils reprendra le flambeau, Charles Désiré Joseph (1818-1872), pharmacien de formation comme son père, sera administrateur du musée à partir du 6 février 1854 et fut adjoint à partir du 9 mars 1844⁵⁰⁰. Il fait lui aussi une dizaine de dons entre 1828 (soit dès 10 ans !) dont des artefacts des Fidji et de Nouvelle-Zélande en 1838 et 1864. Ses enfants Virginie Clara Demarle (1820-1876) et Louis Henri Demarle (1826-1876) feront eux aussi don au Musée en 1860⁵⁰¹. Le réseau familial semble donc justifier le don : que ce soit dans un contexte général d'implication dans la gestion de l'établissement ou de façon ponctuelle, avoir un parent ou un proche donateur incite à donner soi-même.

En étudiant les fiches prosopographiques de ces individus plusieurs constats peuvent être faits. Il existe plusieurs types de dons selon leur volume que nous classerons en trois catégories⁵⁰² : le mono-don qui qualifie une offrande unique ; les individus effectuant entre 2 et 3 dons (donateurs intermédiaires) ; enfin ceux qui donnent plus de 4 fois à l'institution (donateurs avancés). La première catégorie doit également être divisée en deux, avec certaines donations n'incluant que quelques objets (de 1 à 5) et d'autres qui en comprennent un plus grand nombre à l'instar de celle de Durup de Baleine en 1922 composée de 27 artefacts de Nouvelle-Calédonie⁵⁰³. Le premier type de mono-don est toutefois majoritaire dans notre corpus, représentant 80% d'entre eux (24 sur un total de 30). Parmi eux se trouvent certains des individus que nous n'avons pas pu identifier, à l'instar des frères Bland (ou Bland)⁵⁰⁴ et de Melles Carpenter⁵⁰⁵. En ce qui concerne Louise et Caroline Carpenter, qui donnent deux boomerangs au Musée en 1856, il est possible qu'il s'agisse d'Anglaises de passage à Boulogne, même si l'inscription du don, en décembre, ne correspond pas à la période de bains

⁵⁰⁰ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1838 à 1854, Séance du 16 avril 1853

⁵⁰¹ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1854 à 1868, Séance du 22 décembre 1860 : don de Melle C. Demarle de 2 ornements de têtes des naturels de Shaje-hanpoore, Indes orientales ; Registre des procès-verbaux de la commission, 1838 à 1854, Séance du 10 avril 1840 : don de Demarle Henry d'une empreinte en cire d'un ancien cachet

⁵⁰² Il n'est toutefois pas possible de proposer des conclusions pour tous les musées de notre corpus, du fait du manque de sources archivistiques.

⁵⁰³ N°235.R10.S5 à 236.R10.S5

⁵⁰⁴ N°226.R10.S5

⁵⁰⁵ N°1167.R11.S5 à 1193.R11.S5

sur la Côte d'Opale⁵⁰⁶. Les individus de passages, comme Windsor Cary Elws installé à Boulogne de 1867 à 1874⁵⁰⁷, étaient ainsi probablement peu à même ou enclins à effectuer plusieurs donations. Nous allons également nous pencher brièvement sur les six personnes ayant fait un mono-don de multiples objets. L'un d'entre eux, le capitaine de corvette Ménétrier⁵⁰⁸, n'était pas de la région ce qui peut expliquer qu'il ne reproduise pas son geste. Originaire de Bretagne, né en 1791 à Saint-Pourçain-sur-Sioule, Simon Ménétrier est nommé capitaine de corvette de 2^e classe en 1831 à Brest. S'il ne fait pas de campagne en Océanie, il est possible qu'il ait acquis ces objets auprès de ses contacts et collègues. Son don est probablement lié à la campagne d'incitation développée par Boulogne en direction des marins avec la publication de son *Instruction*. Il en va de même de celui, en 1922, de Madeleine Joséphine Amélie Durup de Baleine, née Michel, d'une série d'armes de Nouvelle-Calédonie incluant la massue n°1189.R11.S5 (fig. 3). S'il est inscrit à l'inventaire sous le nom Durupt de



Figure 3 : Massue kanak n°1189.R11.S5
© Musée de Boulogne-sur-Mer

Baleine, il s'agit vraisemblablement de l'individu cité précédemment. Son oncle par alliance, André Joseph Marchand (1831-1905), président de la Banque de Nouvelle-Calédonie, participe à l'établissement des mines de Nickel. N'ayant pas de descendance, il est possible que ses objets aient été légués à sa mort à Mme Durup de Baleine. Ses liens avec Boulogne existent au travers de sa mère, Eulalie Miès qui, suite au décès de son père Jean Alfred Michel en 1890, se remarie le 14 novembre 1896 avec le docteur Douglas Aigre, maire de Boulogne de 1892 à 1900. Outre Ménétrier, deux autres marins sont également présents dans cette catégorie de don, Ledoux et Dupetit-Thouars. Abel Aubert Dupetit-Thouars, né à Turquant en 1793, fils d'Abel Ferdinand Aubert, membre de

l'Académie des Sciences (section de botanique), effectue une mission dans la Pacifique à bord de la *Vénus* de 1836 à 1839. Son don est issu de cette circumnavigation et est probablement

⁵⁰⁶ Musée des beaux-arts et de la dentelle, *Une petite Angleterre ?, les Britanniques sur la Côte d'Opale (1814-1904)*, op. cit., p. 129 : En juillet et août

⁵⁰⁷ N°43.R10.S6 et 1551.R10

⁵⁰⁸ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre de correspondance, tome 1, 12 mai 1837 : Don de Ménétrier, capitaine de corvette à Brest, de 161 coquilles de différentes espèces, un bois de cerf, 1 arc et 5 flèches

lié à l'influence de du Campé de Rosamel, qui occupe alors la fonction de Ministre de la Marine et des Colonies (depuis 1836) et mène une campagne active en faveur du musée de sa ville natale. Hélène Blais estime que « l'arrivée de Rosamel dans le ministère Molé en 1836 marque (...) un tournant »⁵⁰⁹, notamment dans sa promotion des expéditions lointaines. Originaire de Boulogne-sur-Mer, l'installation de Ledoux au Havre au moins à partir de 1869⁵¹⁰ peut expliquer que son premier don en 1840 n'en ait engendré d'autre. Deux personnes présentent une situation très similaires, Marie Louise Laurence née Angellier et Catherine Louise Buron née Grebet. Toutes deux vont hériter des collections de leur frère, Auguste Angellier, professeur de langue anglaise à l'Université de Lille, et François Joseph Grebet, curé de Wierre-au-Bois et Questrecques à partir de 1842. La première va vendre une partie des objets chez un antiquaire de Douai et fera don d'artefacts de Nouvelle-Calédonie au Musée en 1912. La seconde, quant à elle, offrira, en 1891, la totalité des 68 objets d'ethnographie, marbres, statuettes en bois (dont une d'Océanie) ; 2 éléments d'Anatomie comparée ; 4 artefacts de préhistoire romaine ; 46 du Moyen-Âge et de la Renaissance ; 40 Marbres, etc.. Cette catégorie des mono-donateurs comprend la plus grande variété en termes d'origine socio-économique au sein de la catégorie générale des donateurs. Nous dénombrons ainsi 2 banquiers, 1 peintre, 1 courtier, 1 marchand, 1 rentier, 1 agent d'affaires, 3 marins, 1 commis, 1 sommelier, 1 lieutenant des douanes, 1 négociant et 1 femme. C'est donc une catégorie très diversifiée à la fois en termes de types de dons mais aussi d'origine socioprofessionnelle.

Les autres correspondent aux dons intermédiaires et avancés, concernant respectivement neuf et quinze personnes. Il est intéressant de noter que le premier chiffre, celui des individus effectuant de 2 à 3 donations, est moins important que celui de ceux en ayant fait 4 ou plus. Ainsi les personnes en relation suivie avec l'institution muséale de Boulogne tendaient à multiplier ces actes. Les cas les plus marquants sont ceux qui incluent plus de dix donations, au nombre de cinq (Rosamel, Pollet, Dutertre, Demarle et Bouchard). Nous avons déjà évoqué Demarle, parmi les quatre autres, nous dénombrons deux individus ayant fait carrière dans la Marine et deux autres impliqués dans la gestion du Musée. De fait Auguste Robert Emile Dutertre et Nicolas Robert Bouchard (dit Bouchard-Chantereau) furent respectivement conservateur et administrateur (puis directeur) du Musée, ce qui explique sans conteste leur implication dans l'enrichissement des collections. Quant à Jean Jacques Pollet

⁵⁰⁹ Blais Hélène, *Voyages au Grand Océan : géographies du Pacifique et colonisation, 1815-1845*, CTHS géographie 4, Paris, CTHS, 2005, p. 48

⁵¹⁰ Archives départementales, Le Havre, 76 4E008827, Acte 1630

(dit Pollet-Dagron), il naît dans la cité en 1790, s’y marie en 1819 et y passe une grande partie de sa carrière, après avoir quitté la marine militaire pour la marine marchande, comme lieutenant puis capitaine au port de Boulogne de 1831 à 1848. Ses 14 dons s’échelonnent sur une période allant de 1828 à 1865, soit l’année précédant son décès. Enfin du Campé de Rosamel passe, quant à lui, la totalité de sa carrière dans la marine militaire. Comme nous l’avons vu précédemment, il s’efforce de diffuser au sein de son réseau professionnel l’appel aux dons de Boulogne avec son *Instruction*, et participe également au niveau individuel, avec une douzaine de dons entre 1827 et 1841, mais aussi en faisant office d’intermédiaire comme avec Barlatier Demas⁵¹¹.

Les donateurs des collections océaniques occupent des fonctions variées qui correspondent à des formations toutes aussi diverses. Bien que les études que nous avons citées précédemment ne concernent pas uniquement les collections océaniques, leurs objets ainsi que leur fourchette chronologique méritent que nous nous y arrêtions à titre de comparaison avec notre corpus. Dans son étude, Kell dénombre parmi ses donateurs : 12% de membres du clergé ; 11% d’esquiers ; 8% de médecins ; 9% de marchands. Les premiers collecteurs du Musée de Tervuren sont surtout des militaires, des missionnaires, des administrateurs, des commerçants, des collectionneurs et dans une moindre mesure des scientifiques⁵¹². Enfin dans son étude sur le musée de Rennes, Coulon dénombre⁵¹³ : 23 personnes sans profession ; 8 issues de la noblesse sans profession ; 18 militaires ; 6 médecins ; 3 fonctionnaires de la haute administration ; 2 hommes de loi ; 1 professeur d’histoire et 1 bibliothécaire. Notre corpus, quant à lui, comprend :

- 10 marins : Dupetit-Thouars ; Huguet ; Huret ; Ledoux ; Madelena ; Marguet ; Ménétrier ; Pollet ; Rosamel ; Newenham (officier de la Royal Navy)
- 5 individus liés au commerce : Froment (agent d’affaires) ; Coquet (courtier de marine) ; Mamelin (négociant) ; Mutez (négociant) et Quettier (négociant)
- 4 hommes de sciences : Bouchard-Chantereaux (zoologue) ; Dutertre ; Hamy ; Sauvage (paléontologue)

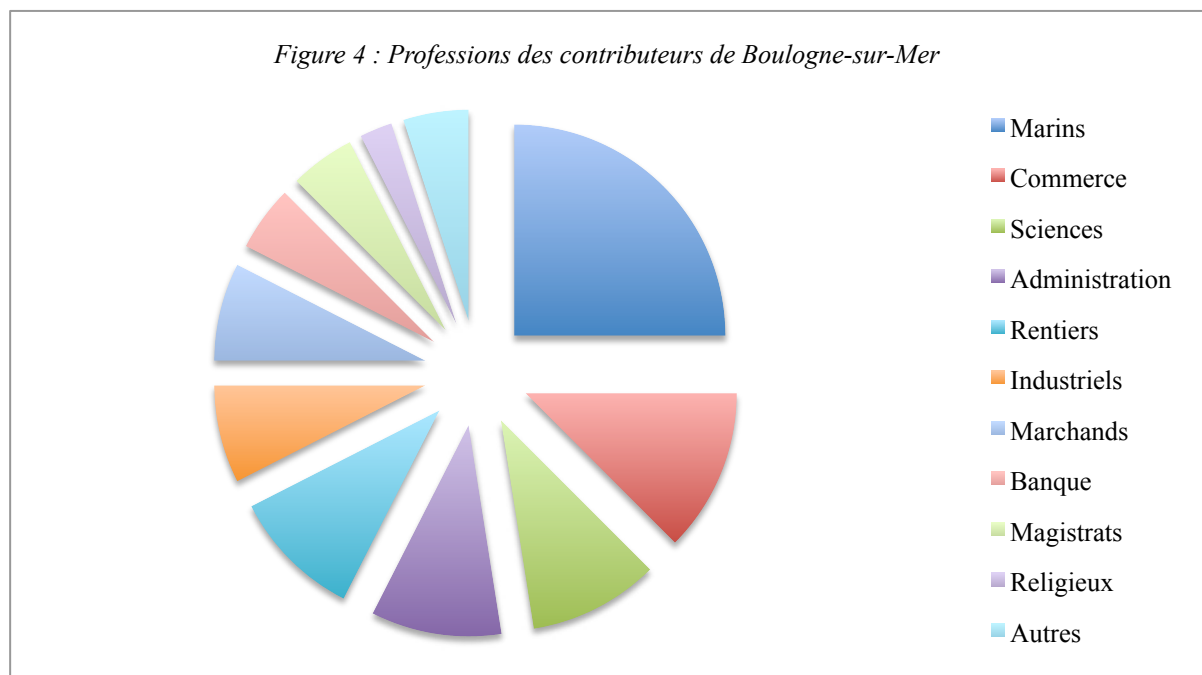
⁵¹¹ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1838 à 1854, Séance du 23 janvier 1841 : lettre de l’amiral de Rosamel qui informe de l’envoi d’une caisse d’armes des mers du sud rapportées à sa demande par Barlatier Demas

⁵¹² Watiau B., « La reconversion du Musée Glouton » dans Hainard, Jacques, Roland Kaehr, et Marc-Olivier Gonseth, *Le musée cannibale*, Neuchâtel, Musée d’ethnographie, 2002, p. 90

⁵¹³ Coulon François. « La figure du pourvoyeur d’objets extra-européen », *op. cit.*, p. 49

- 4 membres de l'Administration : Louis Bilbocq (Sous-directeur des contributions indirectes) ; Marmin (directeur des postes) ; Pochet (préposé d'octroi) ; Plouvier (lieutenant des douanes)
- 4 rentiers : John Bright (rentier) ; Elws (rentier) ; Fertel (rentier ou chef d'institution) ; Ince (rentier)
- 3 Industriels : Charles Demarle ; Emile Dupont ; Camille Lorel
- 3 marchands : Blanqui ; Quersein et Dupré
- 2 banquiers : Adam et Fontaine
- 2 magistrats : Lucien Bilbocq et Emile Hénin
- 2 diplomates : Lettsom et Hamilton
- 1 religieux : Watson (pasteur protestant)
- 1 peintre décorateur : Beaumont
- 1 sommelier : Pérard

Sont également présents quatre élus politiques (Adam, Lucien Bilbocq, Fontaine, Huguet), qui cumulent ces fonctions en sus de leur profession initiale. Patricia Kell compte 24% de donateurs qui se livrent à ce qu'elle appelle des « gentlemen activities » (diplomates,



politiciens, sir, esquire...). Ce type d'individus correspond pour Boulogne à 8 sur 42 donateurs identifiés. En ce qui concerne les individus en relation avec l'enseignement et les sciences, Patricia Kell note qu'au sein de son étude 9% des donateurs avait une activité professionnelle en lien avec le monde académique et 18% en lien avec l'histoire culturelle et naturelle

(antiquaires, pharmaciens...). Toutefois, il ne faut pas oublier que l'Ashmolean se crée dans le cadre de l'Université d'Oxford, ce qui a dû impacter ces chiffres. C'est pourquoi nous ne comptons que 4 scientifiques sur 42 donateurs identifiés. Il est intéressant de noter que les marins (marine marchande et militaire) dominent au sein des donateurs. Cela ne s'explique qu'en partie du fait de l'importance économique du Port de Boulogne, en effet certains marins, comme Dupetit-Thouars et Ménétrier, n'ont aucune relation avec la cité et donnent vraisemblablement sous l'influence de l'Amiral de Rosamel. Ce dernier, ainsi que Huguet, quittent Boulogne pour Paris, mais conservent leurs liens avec la ville et ses institutions. Enfin nous pouvons aussi citer le cas de Newenham, officier de la Royal Navy, de passage à Boulogne. Les motivations et contextes de donations de cette catégorie sont donc multiples et ne se résument pas à la situation portuaire de la cité.

L'exemple de Newenham nous permet d'évoquer le cas des 12 anglais de notre corpus boulonnais (John Bright ; Carpenter ; Elws ; Fertel ; Hamilton William et Charlotte ; Ince ; Monteith ; Lettsom ; Newenham ; Waley ; Watson). Comme le précise Frédéric Barbier, « le Boulonnais, porte de l'Angleterre, est indiscutablement une région privilégiée dans ce processus de transferts techniques, voire culturels »⁵¹⁴. En 1763, la colonie anglaise boulonnaise compte 160 individus⁵¹⁵. Dans la première moitié du XIX^e siècle, elle va se développer passant de 1 100 individus en 1823, à 2 800 Anglais (sur 40 000 habitants) en 1866. Puis dans la dernière partie du siècle, ce chiffre va progressivement décroître avec 1 400 Anglais en 1886 et 916 en 1896⁵¹⁶. Le milieu du XIX^e correspond donc à l'apogée de la population étrangère résidente à Boulogne avec plus de 4 000 individus (toutes nationalités confondues) en 1850, sur un total de 31 000 habitants. L'importance de cette colonie se traduit notamment par l'ouverture de commerces et d'institutions dans la langue de Shakespeare : 5 églises protestantes, des pensionnats, deux journaux, des librairies, des magasins et sept médecins⁵¹⁷. Ces individus sont caractérisés par leur diversité sociologique : issus de l'aristocratie, de la haute bourgeoisie, militaires, catholiques, réfugiés politiques,

⁵¹⁴ Barbier Frédéric, *Le patronat du Nord sous le Second Empire, Une approche prosopographique, op. cit.*, p. 48

⁵¹⁵ Lottin Alain, « Chapitre VI. Boulogne au XVIII^e siècle : Les débuts d'une nouvelle croissance », dans Lottin Alain (Ed.), *Histoire de Boulogne-sur-Mer : ville d'art et d'histoire, op. cit.*, p. 168

⁵¹⁶ Oustric Georges, « Chapitre X. Une société originale et variée », dans Lottin Alain (Ed.), *Histoire de Boulogne-sur-Mer : ville d'art et d'histoire, op. cit.*, p. 277

⁵¹⁷ Hilaire Yves-Marie, « Chapitre XII. Loisirs et vie de l'esprit dans une cité balnéaire au XIX^e siècle », Lottin Alain (Ed.), *Histoire de Boulogne-sur-Mer : ville d'art et d'histoire, op. cit.*, p. 323

irlandais... L'influence anglaise sur Boulogne se perçoit de multiples manières : les vaccinations de Jenner, le développement des bains, les techniques textiles... De plus, la présence anglaise s'accompagne d'un prosélytisme religieux avec l'installation du protestantisme à Boulogne dès le début du siècle, ce qui explique notamment la présence dans notre corpus du pasteur Richard Watson (?-1858) diplômé en droit au Trinity College de Cambridge en 1813. En 1860, suite à un traité de commerce avec l'Angleterre, le passeport est supprimé pour les Anglais de passage en France, remplacé par le permis d'excursion⁵¹⁸. Mais la formalité est rétablie en 1871, pour être à nouveau supprimée en 1872⁵¹⁹. La présence du Consulat Britannique à Boulogne joue également un rôle dans l'importance de cette colonie. William Hamilton (1789-1877), officier de la Royal Navy après avoir occupé les fonctions de vice-consul à Flushing et Middleburg en 1817, à Antwerp et Ostende en 1818 et à Nieuport en 1820, est nommé à Boulogne-sur-Mer en 1822. Il deviendra ensuite consul en 1826. Lorsqu'il quitte ses fonctions en 1873, son successeur William Stigand n'occupe que les fonctions de vice-consul. Le conseil municipal, avec l'appui de la chambre de commerce et d'une pétition des habitants de Boulogne, sollicite alors auprès des autorités britanniques le retour d'un consulat en 1876⁵²⁰. Outre les britanniques qui s'installent pour vivre quelques années, ou définitivement, il existe aussi une population saisonnière qui vient à Boulogne attirée par son établissement de bains de mer. Vers 1850, il passe environ 5 000 anglais à Boulogne-sur-Mer pendant la période estivale⁵²¹. En 1875, le Chambre de commerce fait construire à Boulogne une gare maritime⁵²². Le nombre de voyageurs transmanche ne cesse de s'accroître au cours du XIX^e siècle passant de 14 000 entre 1830 et 1834, à entre 86 000 et 100 000 dans les années 1850. Il atteint même les 150 000 voyageurs en 1867⁵²³. En 1875, les principaux ports français à desservir l'Angleterre sont Calais (50%), Boulogne (28%), Dieppe (14%) et Le Havre (6%)⁵²⁴. Ce « tourisme » est également l'une des motivations derrière la création et l'enrichissement du musée. Ce n'est pas la seule institution dans ce cas,

⁵¹⁸ Musée des beaux-arts et de la dentelle, *Une petite Angleterre ?, les Britanniques sur la Côte d'Opale (1814-1904)*, op. cit., p. 51

⁵¹⁹ *Ibid.*, p. 55

⁵²⁰ *Ibid.*, p. 44

⁵²¹ Hilaire Yves-Marie, « Daniel Haigneré et les prêtres érudits du Boulonnais et de l'Artois entre 1850 et 1890 », *Revue d'histoire de l'Église de France* 71, n° 186, 1985, 65-71, p. 66

⁵²² Musée des beaux-arts et de la dentelle, *Une petite Angleterre ?, les Britanniques sur la Côte d'Opale (1814-1904)*, op. cit., p. 49

⁵²³ *Ibid.*, p. 49

⁵²⁴ *Ibid.*, p. 49

Dominique Poulot cite le conservateur du Musée de Pau qui s'exprime sur l'impact des visiteurs sur le musée⁵²⁵ : « C'est un des (musées) le plus visités de la province (avec) le passage et le séjour momentané des baigneurs qui fréquentent les eaux des Pyrénées et la présence en hiver d'une importante colonie étrangère »⁵²⁶. La part d'un « tourisme » embryonnaire dans la volonté de création des musées est également mentionnée par François Mairesse⁵²⁷. La presse mentionne ainsi la nécessité de la création d'une telle institution dans cette optique : « Boulogne, par l'avantage de sa position, l'aménité de ses habitans (*sic*), les sites pittoresques qui l'entourent, la beauté de ses campagnes, possédait déjà une foule d'agrémens (*sic*) capables de fixer les étrangers ; mais il lui manquait encore un de ces établissemens (*sic*) où l'œil pût trouver un délassement toujours nouveau et l'esprit un étude agréable ; en un mot, il lui manquait un muséum »⁵²⁸. Une *Notice sur le Muséum* à destination du Sous-Préfet pour le Ministre de l'Intérieur l'évoque aussi : « la formation d'un muséum aurait le double résultat et de satisfaire aux vœux des hommes studieux et de fixer plus longtemps à Boulogne ces voyageurs que le désir de s'instruire conduit sur le continent. Un autre résultat non moins digne s'attention, était de donner à l'étranger, dès son entrée sur le sol de la France, une opinion avantageuse de l'état de l'instruction et du goût de ses habitans (*sic*) pour l'étude des sciences et des arts »⁵²⁹. Et ce souci touristique va pousser l'administration à inscrire dans son règlement des dispositions spécifiques à l'intention des voyageurs étrangers : certains jours sont ainsi « d'après les termes du règlement (...) réservés aux étrangers porteurs de passeport, aux étudiants et autres personnes munies d'un permis signé de l'un des administrateurs »⁵³⁰. En effet, « les étrangers munis d'un permis signé du conservateur sont admis à visiter le musée en dehors des jours et des heures réglementaires

⁵²⁵ Poulot Dominique, « Le Musée et ses visiteurs », dans Georgel, Chantal, et Musée d'Orsay (Paris), éd. *La Jeunesse des musées : les musées de France au XIXe siècle, op. cit.*, p. 279

⁵²⁶ Le Cœur C., *Considérations sur les musées de province*, Paris, Vignacourt, 1872, p. 18

⁵²⁷ Mairesse François, *Le musée, temple spectaculaire : une histoire du projet muséal*, Muséologies, Presses universitaires de Lyon, Lyon, 2002, p. 22-23

⁵²⁸ *Annotateur*, 10 novembre 1825, Bibliothèque de l'Annonciade, Boulogne-sur-Mer ou encore *La Boulonnaise*, 10 novembre 1825 : « Créé dans l'intérêt de notre ville, elle ne peut en retirer que de grands avantages, soit par la distraction que la vue de cette collection, qui comprend tous les règnes de la nature, peut procurer aux nombreux étrangers qui séjournent à Boulogne »

⁵²⁹ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1824 à 1834, Séance du 15 septembre 1828

⁵³⁰ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1824 à 1834, Séance du 24 juin 1833, selon l'article 1^{er} du règlement du musée

»⁵³¹. Le Musée est ouvert les jeudis, dimanches et jours chômés, sauf pour les étrangers qui peuvent avoir accès aux collections tous les jours⁵³². De même en 1833, « M. le Maire invite l'administration à rédiger une notice (...) imprimée aux frais de la mairie et remise aux étrangers qui fréquentent la ville pendant la saison des bains, pour solliciter leurs dons en faveur du Muséum »⁵³³. Les étrangers sont non seulement perçus comme un public potentiel, le musée s'inscrivant dans l'offre culturelle de loisirs, mais aussi comme une source potentielle pour l'enrichissement des collections. L'argument du tourisme est également employé comme un argument en faveur du musée lors des demandes d'objets comme en 1849, lorsque l'Administration du Musée écrit au Ministre du Commerce lui indiquant que « la présence à Boulogne d'un grand nombre d'étrangers, et la faveur dont jouit notre musée nous sont un sûr garant de la sympathie que nous espérons vous inspirer en sa faveur »⁵³⁴.

Enfin sept femmes sont présentes dans notre corpus : Melles Carpenter, Waley, Buron-Grebet, Laurence-Angellier, Durup de Baleine et Hamilton. Dans son étude du cas sur le Musée de Rennes, François Coulon note que parmi les 62 personnes ayant contribué à l'enrichissement des collections, 55 sont de hommes et 7 des femmes⁵³⁵. Patricia Kell identifie 7% de femmes au sein des donateurs de l'Ashmolean Museum d'Oxford. Anthony Dartoit, quant à lui, se penchant sur le cas des Sociétés de Géographie dans la région souligne que « si l'adhésion (des femmes) est autorisée par les statuts de la société, leur nombre, comme dans les autres sociétés françaises, demeure très faible »⁵³⁶. Les femmes liées au musée de Boulogne-sur-Mer semblent, pour la plupart, occuper un rôle d'intermédiaire entre un proche décédé et l'institution, comme c'est le cas de trois d'entre elles, à l'instar de Charlotte Hamilton, née Poaley. Elle épouse en 1843, Peter William Hamilton, fils du Consul d'Angleterre à Boulogne-sur-Mer et capitaine de la Royal Navy de 1825 à 1842, puis diplomate⁵³⁷. Suite au décès de son mari en 1863, Charlotte Poaley Hamilton fait don de sa

⁵³¹ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Boite 2R150, Note sur le Musée du 11 mars 1878

⁵³² *Le Mémorial Artésien*, 31 janvier 1855

⁵³³ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1824 à 1834, Séance du 13 septembre 1833

⁵³⁴ Musée de Boulogne-sur-Mer, *Registre de correspondance*, tome 2, lettre n°796, 8 mars 1849

⁵³⁵ Coulon François, « La figure du pourvoyeur d'objets extra-européen », *op. cit.*, p. 48-49

⁵³⁶ Dartoit Anthony, « Sociabilités et imaginaires coloniaux dans le Nord de 1870 à 1918 », Thèse dirigée par Jean-François Chanet et Isabelle Surun, Université de Lille III, 2014, chapitre II, p. 127

⁵³⁷ Vice-consul d'Angleterre à Boulogne-sur-Mer à partir de 1853 et Consul d'Angleterre en Charente-Inférieure à Thonnay à partir de 1858

collection au Musée en 1865⁵³⁸. Les femmes paraissent donc comme un élément subsidiaire, dans leur action donatrice, au sein de l'ensemble des contributeurs boulonnais. L'exemple d'Hamilton nous permet enfin de mentionner la part de la noblesse au sein de notre corpus. Nous dénombrons seulement deux nobles, le Vicomte Leroy de Barde et Sir William Hamilton. Toutefois, comme le précise Odile Barubé, la frontière entre la bourgeoisie « et l'aristocratie cultivée apparaît (...) si poreuse qu'il convient de se garder de toute mise en opposition trop catégorique de l'une avec l'autre : homogénéité des parcours de formation, conformité des itinéraires professionnels, souvent, étroitesse des liens familiaux, parfois, contribuent à entretenir la cohésion de groupe tandis que des processus d'imitation mutuelle en renforcent la conscience d'appartenance à l'élite »⁵³⁹. Elle indique que « ces deux ordres d'Ancien Régime cohabitent, au sein des cénacles savants urbains »⁵⁴⁰. Aussi il n'est pas étonnant de constater que la bourgeoisie domine largement notre corpus boulonnais.

Enfin nous allons nous pencher très brièvement sur les contributeurs qui vendent les artefacts au musée. Parmi eux, sont présents évidemment des marchands, tels que Delesalle et Yvan, mais aussi Emile Pernet, directeur de la salle de ventes à l'encan. Cette catégorie n'est guère surprenante dans le cadre d'une telle transaction. Trois autres individus offrent des occurrences plus originales. Il s'agit de Maindron, Verreaux et Carette. Les deux premiers, collectionneur (et collecteur dans le cas de Maindron), ont vraisemblablement voulu se défaire de tout ou partie de leur collection. Ce phénomène n'est pas unique et nous avons déjà mentionné l'existence de ces ventes de collections, notamment relayées dans la presse⁵⁴¹. Le dernier exemple, celui de Louis Hyppolite Carette correspond finalement au même cadre que celui de Mamelin. Directeur des lignes télégraphiques de l'agence Havas à La Plate, Carette vend une collection d'artefacts océaniens au Musée en 1881⁵⁴². L'existence d'un lien avec la ville paraît être une nécessité dans le cadre de ce type d'acquisition. Ainsi, Mamelin et Carette sont originaires de Boulogne et Verreaux y réside.

⁵³⁸ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1854 à 1868, Séance du 10 juin 1865 : don de Mme Veuve Hamilton d'une collection de 36 flèches empoisonnées d'Indes ; un fusil ouvragé ; une faux de combat, un arc, une hampe en bois de palmier et une poudrière en corne de buffle de chine ; 2 poignards malais, inde ; une pagaie, inde ; une écharpe en coton brodé, chine

⁵³⁹ Parsis-Barubé Odile, « Antiquariat et notabilité: l'inscription des érudits locaux dans les élites urbaines du Nord de la France au XIXe siècle », *Revue du Nord*, Tome LXXXI, Villeneuve d'Ascq, 1999, p. 802

⁵⁴⁰ *Ibid.*, p. 802

⁵⁴¹ *Le mémorial Artésien* du 23 octobre 1844, p. 4

⁵⁴² N°452.R11.S5 à N°468.R11.S5

Le corpus boulonnais particulièrement riche du point de vue archivistique nous permet donc une analyse la plus exhaustive possible. Elle met en évidence une sociologie des contributeurs dominée par la bourgeoisie locale, avec une forte prégnance du réseau familial. De plus, l'occurrence unique du don paraît être la norme, même s'il existe également un certain nombre d'individus ayant développé des relations intenses avec l'institution, multipliant les dons. Enfin, le contexte géographique, avec l'importance du port, de la colonie anglaise et du « tourisme balnéaire » a aussi eu un impact sur la sociologie des contributeurs.

2) *Le musée Berthoud de Douai*

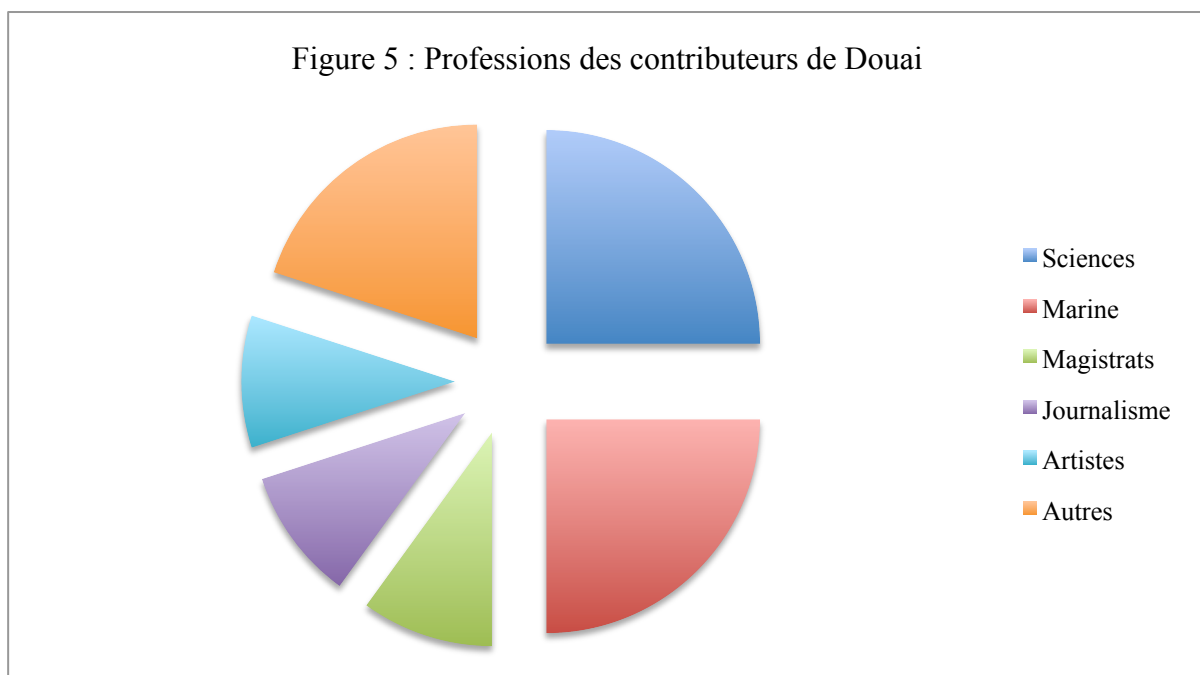
Le deuxième musée sur lequel nous allons nous pencher est celui de Douai, car c'est celui qui, après l'établissement boulonnais, a conservé le plus de documentation sur sa collection océanienne. Le nombre de donateurs identifiés est toutefois bien moindre comparativement au musée précédent, surtout ramené au nombre d'objets océaniques inscrits à l'inventaire (1125 pour le musée Berthoud et 646 pour Boulogne). Dans ce corpus douaisien, on dénombre 19 mono-donateurs sur un total de 25 individus, soit 77%. De plus, parmi eux, un minimum de sept personnes ont effectué leur donation par l'intermédiaire du fondateur, à l'instar de Charles Auguste Gambey, en 1882, ou d'Edouard Lartet. Deux autres donateurs ont probablement été influencés dans leur acte par leur relation avec Samuel Berthoud, Edouard Piette et le baron Oscar de Watteville, qui est comme nous l'avons déjà vu un proche de Berthoud. Enfin précisons que parmi les mono-dons, un seul correspond à un très grand nombre d'objets, celui de Mme Boselli, héritière de la collection Jomard. Mais encore une fois, ce don n'aurait jamais eu lieu sans l'intervention de Berthoud. En ce qui concerne les profils de donateurs de types intermédiaires et avancés, ils comptent chacun trois représentants. Les dons intermédiaires incluent Pol-Martin, Clothilde Serval et Léon Soubeiran. Les motivations des deux premiers sont similaires, il s'agit de transférer les objets collectés ou collectionnés par un proche défunt. François Jérôme Pol-Martin effectue deux dons suite au décès de son fils en 1893 et Clothilde Serval, née Canquelain, donne à trois reprises au Musée, entre 1886 et 1908 après le décès de son fils Paul Serval. Celui-ci étant collectionneur et membre correspondant de la commission d'Ethnologie du Musée de Douai depuis 1874, il est compréhensible que sa mère se soit tournée vers l'institution. Au sein des donateurs avancés se trouvent bien évidemment Berthoud, mais aussi Delcambre et Jean Pierre Alibert. Anacharsis Delcambre fait six donations entre 1882 et 1907 et Alibert cinq entre 1890 et 1893. Cependant, il est notable de constater qu'il ne semble pas exister de

personnalité s'impliquant aussi largement que les donateurs avancés du musée de Boulogne. Cela peut s'expliquer non seulement par l'influence de Berthoud, mais aussi par la différence de période entre les deux musées, le second étant beaucoup plus tardif que le premier. De plus, le réseau local et familial ne semble pas être dominant dans le profil des donateurs : ainsi seules deux familles sont concernées, les de Guerne et les Soubeiran. Le fils de Frédéric Jules de Guerne est très impliqué dans le musée de Douai, auteur de trois donations et membre de la section d'histoire naturelle. Pour ce qui est de l'aspect local, seuls sept individus (28%) proviennent du département, incluant Berthoud, né à Cambrai, et de Watteville à Lille. Ce profil atypique des donateurs se comprend dans le contexte de la forte influence de Berthoud qui a conçu ce musée comme une extension de son cabinet privé.

En ce qui concerne les catégories professionnelles des donateurs des collections océaniques, on compte :

- 5 hommes de sciences : Heckel (pharmacien) ; Jullien (naturaliste) ; Soubeiran (pharmacien) ; Lartet (préhistorien) ; Thozet (botaniste)
- 5 issus de la marine militaire : Chardonneau (capitaine de frégate) ; Veith (capitaine d'infanterie de Marine) ; Bavay (pharmacien) ; Cazalis (pharmacien)
- 2 magistrats : Piette (avocat et préhistorien) ; Lartet (Magistrat et préhistorien)
- 2 journalistes : Berthoud ; Caze
- 2 artistes : Giraud ; Wilhems
- 1 membre de l'administration des colonies : Gambey
- 1 commissaire-priseur : Delcambre
- 1 négociant : Pol-Martin
- 1 « explorateur » : Alibert

Nous retrouvons donc deux catégories majeures de Boulogne, les individus liés à la marine et les hommes de sciences. De même, les magistrats sont présents, dans une plus large proportion qu'à Boulogne. Joëlle Rochas, se penchant sur la sociologie des groupes investis dans la création de la bibliothèque et du cabinet de curiosité de Grenoble, identifie les magistrats et avocats comme constituant la majorité des souscripteurs⁵⁴³. Les deux catégories particulièrement remarquables sont les journalistes et artistes, ce qui, une fois encore, est à rattacher à l'influence de Samuel Henri Berthoud qui est l'élément instigateur de ces donations. Enfin, nous pouvons aussi noter la présence d'un conseiller d'état, Paul Dislère. Pour ce qui est des membres de la noblesse, les proportions sont similaires à celle de Boulogne avec seulement deux individus, les Barons de Guerne et de Watteville. Il en va de même pour les personnalités féminines, au nombre de trois, dont le profil semble très proche de celui des donatrices de l'institution boulonnaise : deux d'entre elles faisant don de la collection d'un proche défunt, Mmes Serval et Boselli. La dernière, Clara Hussenot, née Wachsmuth, épouse du peintre Joseph Hussenot, faisait peut-être également partie du réseau de Samuel Berthoud. Pour finir, les deux contributeurs n'appartenant pas à la catégorie des



donateurs des objets, mais à celles des vendeurs, sont Frank et Beau. Le premier est un vendeur de « curiosités » et d'histoire naturelle et le second appartient à l'administration des colonies. Chef du premier bureau d'administration générale de la sixième direction des

⁵⁴³ Rochas Joëlle, « Du Cabinet de curiosités au muséum : les origines scientifiques du Muséum d'histoire naturelle de Grenoble (1773-1855) », thèse sous la dir. du Professeur Gilles Bertrand, Université de Grenoble, 2006, P. 118

colonies, Meinrade Emile Beau vend une partie de ses collections au Musée de Douai en 1895.

Les données du corpus douaisien diffèrent donc assez largement de celles du musée central de notre étude. Bien que la prédominance des mono-dons soit présente, l'influence du fondateur a vraisemblablement grandement impacté la provenance des artefacts (océaniens et autres). Le musée de Douai présente donc un cas particulièrement intéressant de par la composition unique de ses collections, détachée d'un terreau bourgeois local et construit autour d'une figure centralisatrice.

3) *Le musée de Dunkerque*

Les deux derniers musées de notre corpus, Dunkerque et Saint-Omer, possèdent des archives beaucoup plus lacunaires concernant les donateurs et pour certains d'entre eux, les données ont été inscrites dans les fiches prosopographiques et les tableaux des collections en supposant une origine océanique des artefacts, mais sans certitude aucune. Les descriptions de ces objets, bien que vagues laissent penser qu'il pourrait s'agir de cette provenance. Afin de ne pas altérer les résultats de nos conclusions prosopographiques, nous excluons ces individus de cette analyse. Pour ce qui est du musée de Dunkerque, l'essentiel des dons est constitué d'occurrences uniques. En effet, il existe 11 mono-donateurs, 7 intermédiaires et 4 avancés. Cette différence avec notre corpus boulonnais de référence est probablement une caractéristique spécifique des collections océaniques dunkerquoises et non pas des collections globales du musée. De plus, trois des mono-dons sont marqués par un grand nombre d'objets, ceux de Gernaert, Zimmer et « Ekerray »⁵⁴⁴. L'un des caractères dominants du corpus dunkerquois est la composante locale. Nous pouvons rapprocher cet état de l'étude de Frédéric Barbier qui note que d'après l'état civil des personnalités de son corpus, une caractéristique majeure est « la remarquable limitation au cadre régional (...) mise en évidence par la statistique des lieux de naissances »⁵⁴⁵. En effet, 20 donateurs identifiés sur 22, soit 91%, proviennent du département. Ainsi Gernaert est originaire de Dunkerque, Albert Léon Zimmer, s'installe dans le Pas-de-Calais en 1934 et « Ekkeray » est un britannique installé à Kingston-upon-Hull, qui transmet son don par l'intermédiaire d'un agent de change

⁵⁴⁴ L'orthographe du nom n'est en aucun cas une certitude, mais une proposition. En effet, ce donateur n'apparaît qu'une fois dans les registres et son nom est difficilement lisible.

⁵⁴⁵ Barbier Frédéric, *Le patronat du Nord sous le Second Empire. Une approche prosopographique*, op. cit., p.

dunkerquois, M. Salomez. Ce caractère presque uniquement local n'est pas en corrélation avec la réalité économique et sociale de Dunkerque. En effet, comme Boulogne, la ville a hébergé une colonie anglaise. Gérald Mennesson indique l'existence de sources témoignant de la présence des anglais à Dunkerque entre 1790 et 1850⁵⁴⁶. D'après lui, elle serait continue tout au long de cette période. Cette colonie était composée de « trois communautés distinctes » qui se sont succédées et en « deux flots migratoires importants »⁵⁴⁷. Mennesson mentionne aussi un certain John Christian junior, propriétaire de baleiniers à partir de la fin du XVIII^e siècle⁵⁴⁸. Les anglais étaient aussi impliqués dans la vie locale avec notamment la présence d'écoles et la distribution de repas aux nécessiteux⁵⁴⁹. En 1883, un membre du conseil municipal propose « qu'une démarche soit faite auprès de la compagnie du chemin de fer Nord à l'effet d'obtenir pendant le cours de la saison balnéaire, un plus grand nombre de train de plaisir sur Dunkerque que les années précédentes »⁵⁵⁰. L'association de ces deux éléments, musée et train de plaisir, peut traduire l'intérêt que le tourisme pouvait avoir pour la fréquentation du Musée et inversement. Ainsi l'institution pouvait représenter un argument dans l'obtention d'un plus grand nombre de trains, en ajoutant un intérêt culturel à la ville. Le développement des sciences et l'attrait touristique semblent être incontournables dans le cadre de la gestion de l'institution. Enfin le réseau familial est également un élément important avec plus de six donateurs concernés, à l'instar de Louis Bray, dont le cousin Théodore Bray participe également à l'enrichissement du musée, ou encore d'Emmanuel Perre, dont le père est à la fois donateur et administrateur de l'établissement.

Comme l'indique Clary et Audibert, il existe une « motivation que l'on pourrait qualifier de sociale » à la donation, qui révèle notamment l'appartenance à un contexte social par le biais professionnel ou familial⁵⁵¹. Pour ce qui est des professions, il existe :

⁵⁴⁶ PER 132, Mennesson Gérald, « Les Anglais à Dunkerque (1780-1850) : des liens durables avec la ville », *RHDL*, T39, 2006, p. 225 à 236

⁵⁴⁷ *Ibid.*, p. 226

⁵⁴⁸ PER 132, Mennesson Gérald, « Les Anglais à Dunkerque (1780-1850) : des liens durables avec la ville », *RHDL*, T39, 2006, p. 227

⁵⁴⁹ *Ibid.*, p. 236 : Mise en place pendant l'hivers de 1846-1847

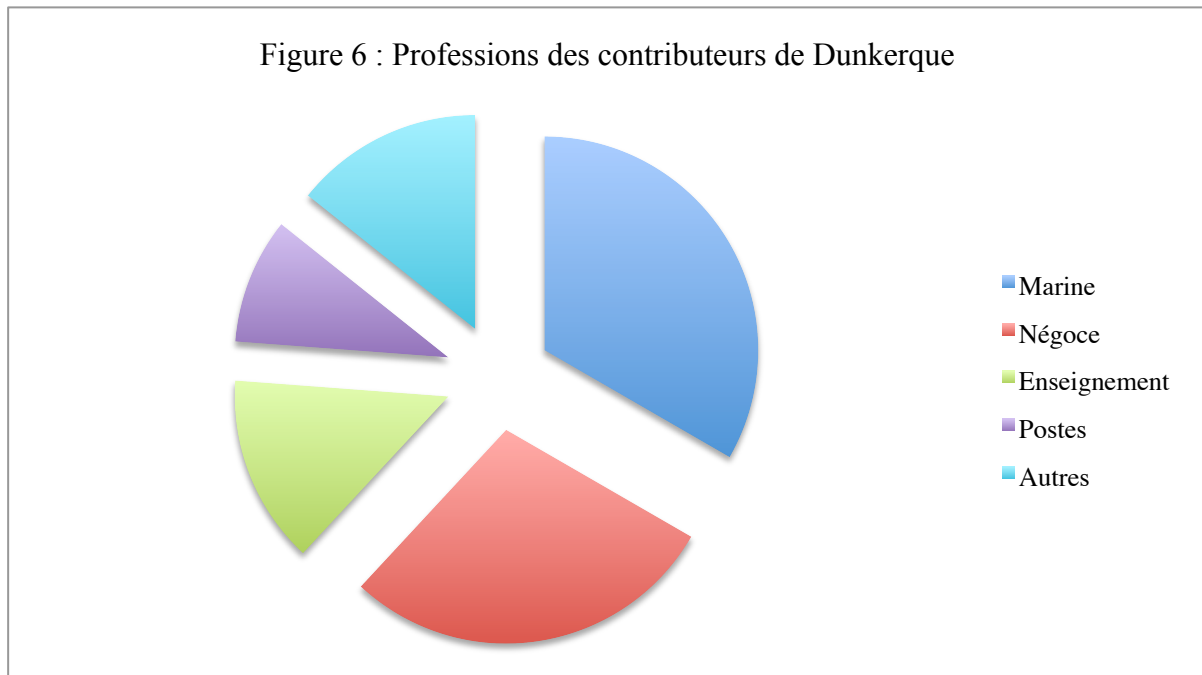
⁵⁵⁰ Archives Municipales de Dunkerque, boîte 1D41, procès-verbaux du conseil municipal, Séance du 11 mai 1883

⁵⁵¹ Clary Joël et Audibert Cédric, « L'enrichissement des collections du Muséum de Lyon au XIX^e siècle », *La passion de la collecte : aux origines du Musée des Confluences : XVII-XIX^e siècles*, Côté Michel (dir.), Musée des Confluences, Lyon, 2008, p. 99

- 7 individus ayant fait carrière dans la Marine : Berteloot (lieutenant de vaisseau) ; Boutes (capitaine au long cours) ; Conseil (capitaine au long cours) ; Jolly (sous-commissaire de marine) ; Maes (capitaine au long cours) ; Perre (commis de marine) ; Zimber (Amiral)
- 6 négociants : Bray ; Gernaert ; Malo ; Morel ; Philippe ; Ekerray
- 3 enseignants : Herrewyn (professeur de mathématiques) ; Desmedt (professeur de peinture) ; Lecocq (professeur d'architecte)
- 2 employés des Postes : Daudruy (maître des postes) ; Dehamel de Manin (employé des postes)
- 1 secrétaire de mairie : Pieters
- 1 docteur en médecine : Raoul
- 1 courtier de marine : Alibert

Les catégories professionnelles sont similaires aux corpus ainsi qu'aux études citées précédemment. Il convient de noter l'importance des professions en lien avec la marine, donnée similaire à la situation boulonnaise. Du fait du caractère local de ces individus, cet état est vraisemblablement à mettre en rapport avec l'ampleur économique du port de Dunkerque au XIX^e siècle. La deuxième catégorie, celle des négociants, peut également être liée à cette caractéristique de la ville. Il est intéressant de noter la très faible proportion de scientifiques, pharmaciens ou médecins, avec une seule occurrence. Cela devait correspondre à une vie savante un peu moins développée sur les thématiques ethnographiques au sein de la bourgeoisie locale. Enfin, nous pouvons préciser qu'il existe aussi une donatrice, Mme Salomez, et un personnage impliqué dans la vie politique, Benjamin Morel, député.

Le corpus dunkerquois présente donc de fortes similarités avec notre musée de référence. Cependant la composante locale y est encore plus marquée et la diversité culturelle dunkerquoise de l'époque n'apparaît pas au sein des contributeurs des collections océaniques. De plus, alors que la vie savante boulonnaise est mise en avant par notre étude, elle semble moindre ici : mais cela doit se comprendre dans le cadre très restrictif des collections océaniques qui biaisent l'étude sociologique.



4) *Le musée de Saint-Omer*

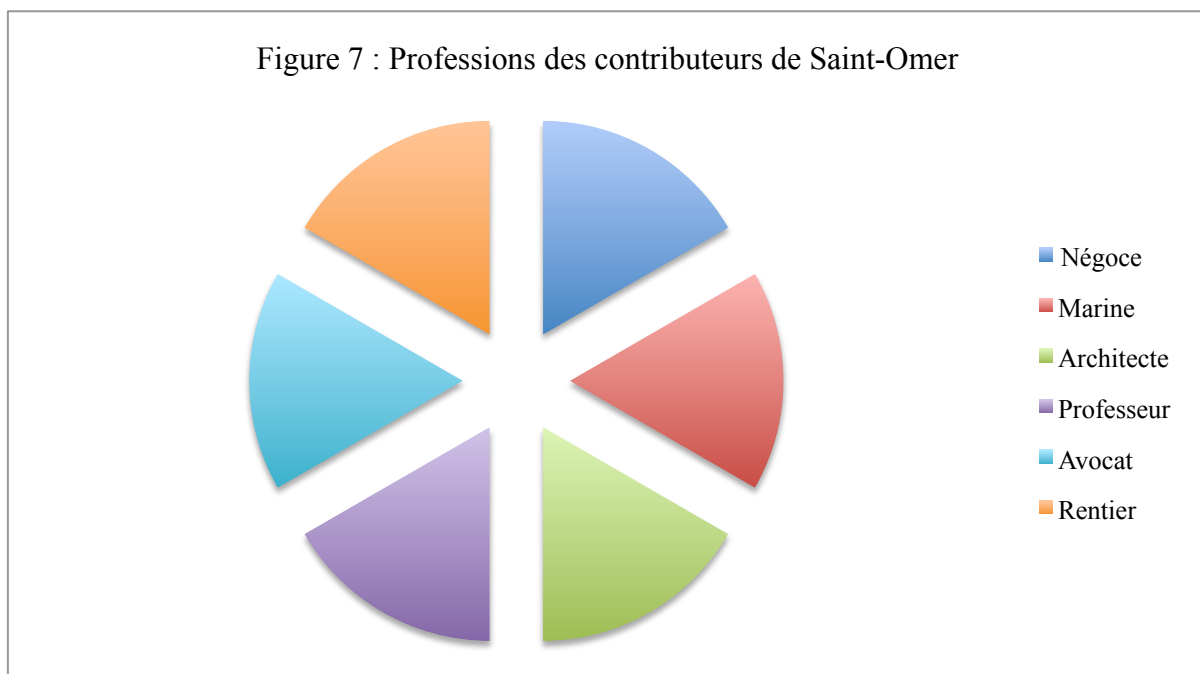
Pour finir nous évoquerons le cas du Musée de Saint-Omer. Ses collections océaniques ont été établies exclusivement grâce à des audomarois ou des personnes issues de familles locales à l'instar des du Teil ou d'Herbécourt. Ce dernier lègue, en 1885, à la ville « ses modèles, dessins, collections, livres, etc, à la condition qu'ils seront installés dans une salle spéciale du musée, portant le nom du donateur »⁵⁵². Et c'est au sein de cette collection que se trouvent des artefacts océaniques. De plus, les mono-dons sont également majoritaires, constituant 67% des occurrences. Les professions sont variées mais correspondent à celles citées pour les autres corpus :

- 1 négociant : Bailly

⁵⁵² Registre des délibérations du conseil municipal de Saint-Omer, 1885, BASO, 1D58, Séance du 12 février 1885

- 1 marin : Deschamps de Pas
- 1 architecte : Herbécourt
- 1 professeur : Duthilt
- 1 avocat : Du Teil
- 1 rentier : Pley

Deux cas méritent particulièrement notre attention, ceux de Scoffier et Duthilt. Le premier, Joseph Xavier Scoffier (1797-1872), est maître cordonnier, taxidermiste et naturaliste. Originaire de Douai, il est conservateur-préparateur de la section d'histoire naturelle du Musée local, et démissionne en 1849. Il s'installe ensuite à Boulogne-sur-Mer en 1852 où il deviendra adjoint à l'administration du Muséum (jusqu'à sa démission en 1959) et s'occupe



notamment du classement de la collection des lépidoptères⁵⁵³. Il travaille également pour le Muséum de Lille⁵⁵⁴. Scoffier s'investit donc dans deux institutions de notre corpus, mais son don d'artefacts océaniques ne concerne que la seconde. Enfin Charles Emile Duthilt (1802-1853) est un professeur d'anglais né à Bologne. Enfant, il fréquente le collège et l'académie de Saint-Omer⁵⁵⁵. Il devient professeur à la Great Ealing School en Angleterre (où il séjourne

⁵⁵³ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1838 à 1854, Séance du 15 mai 1852

⁵⁵⁴ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1824 à 1834, Séance du 11 avril 1828

⁵⁵⁵ *Le Mémorial artésien*, samedi 22 mars 1845, p. 5

16 ans)⁵⁵⁶, puis revient à Saint-Omer en 1844, et donne des cours de dessin et de français et anglais⁵⁵⁷. Sa donation d'une série d'objets océaniques en 1847⁵⁵⁸ n'est vraisemblablement pas inscrite à l'inventaire⁵⁵⁹, cependant il est possible que certains des objets dont la provenance n'est pas référencée correspondent à ce donateur. Enfin nous pouvons également préciser la présence d'une femme donatrice, Melle Louise Eugénie Thérèse De Hoston (1800-1858) qui fait don de 2 hameçons polynésiens en 1831. La proportion de femmes dans ce corpus semble donc similaire à celles des autres musées.

De même qu'à Dunkerque, le musée audomarois présente des caractéristiques semblables aux boulonnaises. La dimension locale et le mono-don dominant largement du corpus. Cependant, la situation géographique de la cité, éloignée du littoral impacte la constitution des collections avec un nombre de marins bien moindre que dans les deux villes portuaires. Enfin, il nous paraît essentiel d'indiquer que les données des deux derniers musées mentionnés étant lacunaires (comme le prouve notamment le cas Duthilt) cette étude ne peut être considérée comme exhaustive. Toutefois elle met en avant des traits caractéristiques des différentes institutions du Nord et du Pas-de-Calais.

B. L'importance du critère de notabilité

Les notables constituent un élément majeur de nos différents corpus. Barbier définit la notabilité comme étant la « reconnaissance par les pairs ou par le gouvernement »⁵⁶⁰. Selon lui, « elle se matérialise par la nomination ou l'élection dans des instances comme les chambres et les tribunaux de commerce, les conseils municipaux, les commissions mises en place pour les expositions industrielles, la négociation des traités de commerce ou la préparation de rapports officiels, etc. »⁵⁶¹. Nous pourrions ajouter la participation à des sociétés savantes ainsi qu'aux commissions des musées à cette liste. En ce qui concerne les notables historiens, Odile Barubé précise que « le signe le plus concret par lequel se marque la frontière de ce milieu uni par les règles de la civilité érudite est l'ouverture ou la fermeture

⁵⁵⁶ *Supplément du Mémorial Artésien*, 19 avril 1845

⁵⁵⁷ *Le Mémorial artésien*, samedi 22 mars 1845, p. 5

⁵⁵⁸ *Le Mémorial Artésien*, 12 mai 1847, p. 4

⁵⁵⁹ Aucune mention n'a pu en être trouvée dans les archives

⁵⁶⁰ Barbier Frédéric, *Le patronat du Nord sous le Second Empire. Une approche prosopographique*, op. cit., p.

11

⁵⁶¹ *Ibid.*, p. 11

de la porte du cabinet de curiosités de ces hommes qui sont aussi, en général, de grands collectionneurs »⁵⁶². Cependant, ce critère nous paraît difficile à envisager dans notre étude. Les distinctions honorifiques constituent également l'un des symboles visibles de l'identité notable, et dans le cadre national le plus représentatif figure l'Ordre de la Légion d'honneur. Au sein de nos différents corpus, sont dénombrés 29 individus décorés de cet ordre, incluant à la fois des donateurs comme Louis Victor Jolly (chevalier de la Légion d'Honneur le 15 avril 1864⁵⁶³), des collecteurs à l'instar de Paul Serval (chevalier de la Légion d'Honneur le 14 mars 1857⁵⁶⁴) ou encore des collectionneurs tel qu'Auguste Angellier (chevalier de la Légion d'Honneur en 1906). Mais cette décoration n'est souvent pas qu'une occurrence unique et il n'est pas rare que les plus importants des notables les cumulent. Ainsi Serval est-il également décoré de la médaille de l'Ordre du Medjidié, de Crimée et d'Italie et de l'Ordre royal du Cambodge⁵⁶⁵. De même Ernest Hamy est, entre autres, chevalier de l'Ordre royal de l'Etoile polaire en 1880 (Stockholm) et chevalier de l'Ordre des Saints Maurice et Lazare en 1882 (Rome). Certains individus, comme Achille Adam ou Nicolas Bouchard, sont décorés (respectivement de l'ordre des Saints Maurice et Lazare ; et de Sainte-Hélène) sans pour autant l'être de la Légion d'honneur. Mais ces ordres ne sont pas les seuls indices de notabilité. En effet, pour reprendre l'expression de Patricia Kell, ces individus se livrent généralement à des « gentlemen activities » (diplomates, politiciens, sir, esquire...). Nous avons déjà abordé la question de la noblesse et nous reviendrons plus tard sur l'aspect politique, pour nous pencher maintenant sur les fonctions diplomatiques. Seuls sept individus sont concernés, toutefois cette activité va parfois influencer sur leur contribution aux établissements de notre étude. C'est particulièrement le cas pour les Hamilton : William et Peter occupent, à Boulogne-sur-Mer, les fonctions respectives de consul de 1826 à 1873 et de vice-consul de 1853 à 1857. Leur implication dans la vie notable et intellectuelle de leur cité d'adoption se manifestera par de nombreux dons destinés à l'institution muséale. Autre diplomate britannique, William Garrow Lettsom sera, entre autres, attaché à la légation anglaise à Berlin, Washington et Madrid et consul général et chargé d'affaires en république

⁵⁶² Parsis-Barubé Odile, « Des historiens dans la ville : structure et représentations du groupe chez les érudits arrageois du XIX^e siècle », dans *Arras, le savoir et la curiosité: aspects de la vie culturelle dans une ville-préfecture au XIXe siècle*, Vol. 6e série, tome III, Mémoires de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras. Arras, 2000, p. 109

⁵⁶³ Base Léonore, LH/1371/9

⁵⁶⁴ Base Léonore, LH/2508/71

⁵⁶⁵ *L'indépendant*, 10 juin 1886

d'Uruguay. De passage à Boulogne, où réside son père Samuel Fothergil botaniste installé dans le Boulonnais en 1824⁵⁶⁶, il est membre correspondant de la Société d'Agriculture locale et, comme son père, effectue plusieurs donations au musée. Il convient également de mentionner Benoît Gernaert, dont l'activité d'agent consulaire honoraire de Canton de 1827 à 1837 lui a probablement permis d'accéder à un marché local pour acquérir les objets océaniques donnés au musée de Dunkerque en 1838. Enfin, William Monteith, Benjamin Lorel (vice-consul du Portugal à Dunkerque) et Camille Lorel (Consul de Lettonie à Boulogne) exercent également des fonctions diplomatiques sans que cela semble avoir une réelle incidence sur les collections océaniques, cependant cette activité constitue l'un des indices de leur statut de notable qui est lui, sans conteste, l'une des raisons principales de leur action évergétique.

Enfin, un dernier groupe nous apparaît pertinent comme entité au sein de notre corpus, les francs-maçons. Six individus appartiennent à cet ordre avec certitude, toutefois, du fait du caractère peu expansif de l'institution il est possible que d'autres n'aient pas été recensés comme tels. Comme l'indique Pierre-Yves Beaurepaire, « on oublie trop souvent que les relations entre les formes de sociabilité maçonnique et académique remontent aux origines de l'Ordre »⁵⁶⁷. En effet, l'objectif d'éducation des peuples, cher à l'ordre, rentre parfaitement en corrélation avec les objectifs des musées du début du XIX^e siècle en France. Pour Beaurepaire, les fondations de musées font partie de l'histoire de la franc-maçonnerie car « le musée est une institution profane qui fait profession de foi d'utilité publique »⁵⁶⁸. Il étudie « le glissement de la Franc-Maçonnerie d'une bienfaisance à usage essentiellement interne et d'inspiration chrétienne, à une philanthropie d'essence laïque et à destination des non-maçons »⁵⁶⁹. De même dans sa thèse, Joëlle Rochas tente d'évaluer le poids de la franc-maçonnerie dans la mise en place du cabinet de Grenoble⁵⁷⁰. Les francs-maçons sont particulièrement actifs dans les deux départements. La loge maçonnique d'Arras, *L'Amitié*,

⁵⁶⁶ Mention d'un Samuel Fothergill Lettson dans la liste des étrangers vivants dans la région, à Boulogne, depuis le 19 mai 1824 : « Etat nominatif des étrangers dans l'arrondissement de Boulogne, qui ont été admis à établir leur domicile depuis 1815 », Archives départementales du Pas-de-Calais,

⁵⁶⁷ Beaurepaire Pierre-Yves, « Des Lumières à la Restauration. La tentation académique et l'exigence d'utilité publique des élites maçonniques arrageoises au XIX^e siècle », dans *Arras, le savoir et la curiosité: aspects de la vie culturelle dans une ville-préfecture au XIX^e siècle*, op. cit., p. 21

⁵⁶⁸ *Ibid.*, p. 24

⁵⁶⁹ *Ibid.*, p. 31

⁵⁷⁰ Rochas Joëlle, « Du Cabinet de curiosités au muséum : les origines scientifiques du Muséum d'histoire naturelle de Grenoble (1773-1855) », op. cit., p. 128

est, par exemple, à l'origine de la création de la Société royale d'Arras en 1817⁵⁷¹. La Loge *Saint-Frédéric des Amis Réunis* ouvre à Boulogne-sur-Mer en 1767⁵⁷², devient *Saint-Frédéric des Amis choisis* en 1787. De plus les sociétés de secours mutuel, ou Odd Fellows, importées d'Angleterre, se développent à Boulogne-sur-Mer au cours de la première moitié du XIXe siècle⁵⁷³. Les Francs-maçons boulonnais sont à l'origine de la création de la chambre de commerce locale, fondée le 19 mai 1819⁵⁷⁴. Il existait alors 12 chambres de commerce en France, dont une à Lille et une à Dunkerque. D'après Beaurepaire, c'est « son aspiration à la reconnaissance officielle » qui pousse la franc-maçonnerie à s'impliquer dans des éléments augmentant sa « visibilité »⁵⁷⁵. Parmi les 9 francs-maçons de notre corpus, nous pouvons exclure brièvement Jomard : en effet, si la création d'un musée d'ethnographie, sous sa houlette, était l'une de ses préoccupations, Jomard n'est pas à l'origine du transfert de sa collection à Berthoud. Au sein des francs-maçons de notre corpus, on dénombre également deux personnes liées à la marine (Jolly et Devienne) et un directeur des postes (Marmin). Il nous paraît également pertinent de mentionner le fait que les pères de deux contributeurs (Duthilt et Dupetit-Thouars) étaient membres de l'Ordre.

La notabilité semble donc être un critère déterminant de l'implication dans l'enrichissement des collections des musées au XIXe siècle, qu'elle soit perçue au travers des distinctions ou d'autres indices. Cette conclusion n'est pas étonnante et va notamment de pair avec l'origine bourgeoise des individus composant notre corpus. Il existe donc une large diversité dans les profils sociologiques des contributeurs de nos différentes institutions. Chacune d'entre elles semble posséder des caractéristiques propres, induites soit par le contexte géographique et économique local, soit par une personnalité déterminante comme celle de Berthoud à Douai. Cette analyse prend en considération les différents contributeurs sans distinction aucune, or notre base prosopographique propose une distinction entre quatre types différents : le collecteur, le collectionneur, le donateur et le vendeur. Nous allons donc nous pencher sur ces éléments.

⁵⁷¹ Beaurepaire Pierre-Yves, « Des Lumières à la Restauration. La tentation académique et l'exigence d'utilité publique des élites maçonniques arrageoises au XIXe siècle », *op. cit.*, p. 24

⁵⁷² Roger Lemaire, *Petite histoire de la franc-maçonnerie boulonnaise*, Editions Tihemy, 2013, p. 3

⁵⁷³ Musée des beaux-arts et de la dentelle, *Une petite Angleterre ?, les Britanniques sur la Côte d'Opale (1814-1904)*, *op. cit.*, p. 99

⁵⁷⁴ Roger Lemaire, *Petite histoire de la franc-maçonnerie boulonnaise*, *op. cit.*, p. 37

⁵⁷⁵ Beaurepaire Pierre-Yves, « Des Lumières à la Restauration. La tentation académique et l'exigence d'utilité publique des élites maçonniques arrageoises au XIXe siècle », *op. cit.*, p. 23

2. Les premiers chaînons du commerce de curiosités

Le voyage incite à la collecte, les objets ramenés pouvant attester des pérégrinations, car comme l'indique Bourguet « sans trace matérielle, le voyage s'efface »⁵⁷⁶. L'histoire des objets collectés est donc indissociable de l'histoire des voyages. La collecte est une activité encadrée par une littérature dédiée à orienter le collecteur, à l'instar de *l'Instruction* du Musée de Boulogne. De même, dans son ouvrage *Le voyageur naturaliste*⁵⁷⁷, de 1775, John Coakley Lettsom présente un manuel de collecte à destination du voyageur. La première partie est consacrée aux différentes méthodes de collecte et de conservation des spécimens d'histoire naturelle et la seconde se penche sur les observations qu'il est possible de faire sur les populations et les contrées visitées. C'est dans ce cadre que mention est faite de la culture matérielle. Lettsom invite en effet ses lecteurs à se pencher sur les livres, les idoles, les ustensiles et meubles sacrés et domestiques, etc. sans toutefois faire de distinction entre les productions antiques et celles contemporaines.

A. Sur le terrain : le rôle des collecteurs dans l'enrichissement des collections

Sylvianne Jacquemin précise que « la collecte ethnographique océanienne commence avec les grandes explorations maritimes qu'entreprennent les navigateurs français à la fin du XVIIIe siècle »⁵⁷⁸. Dans le cadre des voyages, l'objet collecté représente pour leurs contemporains « la garantie suprême d'authenticité (...) acheté dans leur environnement 'naturels', ces objets gagnent en authenticité mais aussi en épaisseur ethnographique et romanesque »⁵⁷⁹. Mais comme le mentionne Hélène Blais, ce n'est qu'à partir de la seconde

⁵⁷⁶ Bourguet Marie-Noëlle, « La collecte du monde, voyage et histoire nationale (fin XVIIe siècle – début XIXe siècle) », dans Blanckaert, Claude (éd.), *Le Muséum au premier siècle de son histoire*, Muséum national d'histoire naturelle, Paris, Editions du Muséum national d'histoire naturelle, 1997, p.164

⁵⁷⁷ Lettsom John Coakley, *Le voyageur naturaliste, ou Instructions sur les moyens de ramasser les objets d'histoire naturelle : et de les bien conserver : avec des observations propres à étendre les recherches relatives aux connoissances humaines en général*, Amsterdam, 1775.

⁵⁷⁸ Jacquemin Sylvianne, « La collecte des objets des mers du Sud », dans Georgel, Chantal, et Musée d'Orsay (Paris), éd. *La Jeunesse des musées: les musées de France au XIXe siècle*, op. cit., p. 279

⁵⁷⁹ Charpy Manuel, « Le théâtre des objets. Espaces privés, culture matérielle et identité sociale. Paris, 1830-1914 », op. cit., p. 688

moitié du XVIII^e siècle « que le Pacifique devient l'objet d'une navigation précise, scientifique et de plus en plus systématique »⁵⁸⁰. Les rencontres furtives ou plus durables entre les Occidentaux et les peuples autochtones ont ainsi donné lieu à de nombreux échanges. D'après Amiria Henare, la vente, le troc et l'échange d'objets ont toujours fait partie de la vie sociale de l'Homme⁵⁸¹. Elle précise que lors des expéditions de Cook, les objets échangés devenaient parfois le seul « moyen pour initier le contact entre les peuples »⁵⁸². Elle estime que l'intérêt des Maoris dans ces processus d'échanges devait être largement similaire à celui des Européens, à l'attrait pour les objets exotiques s'ajoutait la volonté de nouer des liens⁵⁸³. Marie Mauzé considère que les Européens n'ont pas pu être sélectifs dans le choix des objets à acquérir dans les voyages car leurs séjours étaient souvent bien trop courts, rarement sur la terre ferme et leurs rencontres avec les locaux étaient généralement brèves⁵⁸⁴. Mauzé en conclut que les objets échangés par les autochtones étaient des éléments de la vie quotidienne, de la sphère sociale et cérémonielle ou des armes aisément remplaçables⁵⁸⁵ : « la collecte procède à une double sélection commandée par l'intérêt de l'indigène et la curiosité de l'europpéen »⁵⁸⁶. Comme le précise Guiseppe Olmi, la longueur des voyages et les conditions de conservation sur les bateaux laissent envisager la possibilité des pertes au cours des voyages⁵⁸⁷. De plus, suite aux premiers contacts, Henare note que se développe une production d'artefacts destinés aux échanges avec les Européens, en Nouvelle-Zélande tout du moins⁵⁸⁸. De plus, si auparavant la collecte ne concernait qu'une infime partie de la population issue de la noblesse ou du clergé, à partir du XVIII^e siècle, le phénomène se développe et prend de l'ampleur au sein de la bourgeoisie⁵⁸⁹.

⁵⁸⁰ Blais Hélène, *Voyages au Grand Océan: géographies du Pacifique et colonisation, 1815-1845, op. cit.*, p. 25

⁵⁸¹ Henare Amiria, *Museums, Anthropology and Imperial Exchange*, Cambridge University Press, 2005, p. 7

⁵⁸² *Ibid.*, 2005, p. 31-32

⁵⁸³ *Ibid.*, 2005, p. 32-33

⁵⁸⁴ Mauzé Marie, « Collectes, collecteurs, collections », *Gradhiva*, Numéro 29, 2001, p. 61

⁵⁸⁵ *Ibid.*, p. 62

⁵⁸⁶ *Ibid.*, p. 62

⁵⁸⁷ Olmi Guiseppe, « Science – Honour – Metaphor: Italian Cabinets of the Sixteenth and Seventeenth Centuries », in Impey Oliver, *The Origins of Museums The Cabinet of Curiosities in Sixteenth- and Seventeenth-Century Europe*, 2nd edition, London, House of Stratus Ltd, 2001, p. 9

⁵⁸⁸ Henare Amiria, *Museums, Anthropology and Imperial Exchange, op. cit.*, p. 34

⁵⁸⁹ Grognet Fabrice, « Le concept de musée : la patrimonialisation de la culture des "autres" d'une rive à l'autre, du Trocadéro à Branly : histoire de métamorphoses », thèse de doctorat dirigée par Jean Jamin, EHESS, Atelier national de Reproduction des Thèses, 2010, p. 43

Yves Laissus mentionne la difficile distinction entre le voyageur et le collecteur⁵⁹⁰. Dans cette partie nous nous proposons de nous pencher sur les individus qui ont pu être identifiés comme collecteurs. Ce type de démarche n'est pas novateur. David Kaus distingue deux types de collecteurs :

- le collecteur primaire, qui acquiert ses objets directement auprès des autochtones
- le collecteur secondaire, qui acquiert ses objets auprès d'autres personnes que des autochtones (que nous appellerons collectionneurs)

Un troisième type est également mentionné, le collecteur composite, qui acquiert les spécimens d'histoire naturelle de façon primaire et les artefacts de façon secondaire⁵⁹¹. Ce sont les collecteurs que Kaus définit comme primaires que nous allons aborder. Au sein de notre corpus, nous dénombrons un total de 31 personnalités impliquées dans la collecte de nos artefacts océaniques. Nous allons plus particulièrement nous intéresser au contexte, souvent professionnel, motivant la collecte.

1) *Les expéditions maritimes*

La catégorie professionnelle majoritaire au sein de nos collecteurs est sans conteste celle liée à la marine avec 17 individus, dont trois pharmaciens de marine sur lesquels nous reviendrons ultérieurement. Les marins participent ainsi à l'enrichissement des collections des musées du Nord et du Pas-de-Calais de 1829⁵⁹² à 1950⁵⁹³ et sont impliqués dans toutes les institutions de notre corpus. Selon Sylvianne Jacquemin, « les expéditions maritimes s'accompagnent toujours d'une collecte d'objets ethnographiques »⁵⁹⁴. De même, comme le précise Charpy, « la circulation des objets exotiques via les scientifiques puis les marins et les militaires contribue à mettre à la mode ces objets »⁵⁹⁵. Parmi ces individus, tous à l'exception

⁵⁹⁰ Laissus Yves, « Les voyageurs naturalistes du Jardin du roi et du Muséum d'histoire naturelle : essai de portrait-robot. », *Revue d'histoire des sciences* 34, n° 3, 1981, p. 263

⁵⁹¹ Klaus David, « Professionals and amateurs. Different histories of collecting in the National Ethnographic Collection », dans Peterson, Nicolas, Lindy Allen, et Louise Hamby, *The Makers and Making of Indigenous Australian Museum Collections*, *op. cit.*, pp. 286-287

⁵⁹² Don de Pollet Dagron à Boulogne-sur-Mer

⁵⁹³ Legs de l'Amiral Zimmer en 1950 à Musée des Beaux-Arts de Dunkerque

⁵⁹⁴ Jacquemin Sylviane, *Histoire des collections océaniques dans les musées et établissements parisiens, XVIIIème-XXème siècles*, École du Louvre, 1991, p. 122

⁵⁹⁵ Charpy Manuel, « Le théâtre des objets. Espaces privés, culture matérielle et identité sociale. Paris, 1830-1914 », *op. cit.*, p. 654

de Joseph Louis Ledoux, furent officiers de la marine militaire. Pour Hélène Blais, « l'ensemble des tâches scientifiques revient aux officiers et aux élèves officiers » ce qui engendre un « double attribut des officiers », militaire et scientifique⁵⁹⁶. La formation des officiers dépend, à partir sa fondation en 1752, de l'Académie de Marine à Brest. Elle devient en 1769 l'Académie Royale de Marine. Enfin Charpy précise qu'« alors que les soldats pillent, les officiers bibelotent (...) pour sauver les traces d'une civilisation »⁵⁹⁷.

Le siècle des Lumières est marqué par de nombreux progrès en matière de navigation et de construction navale avec par exemple le calcul de la longitude⁵⁹⁸. Les officiers de marine de notre corpus s'inscrivent notamment dans les expéditions de circumnavigation organisées par la France pour explorer en particulier l'Océanie. C'est le cas de Raoul, Dupetit-Thouars, Marguet et de Barlatier de Mas. Le don d'Ange Marie Raoul en 1838 au Musée de Dunkerque a déjà fait couler beaucoup d'encre⁵⁹⁹, aussi nous allons nous contenter de l'évoquer. Les artefacts donnés par Raoul ont été collectés en 1793 aux Tonga par son père Ange Marie Aimé Raoul (1769-1842) et son oncle paternel Joseph François Raoul (1766- ?), lors de l'expédition d'Entrecasteaux. Ange Marie Aimé Raoul est alors second pilote et son frère premier pilote à bord de la frégate *La Recherche*. Abel Aubert Dupetit-Thouars, né en 1793 à Turquant, entré dans la marine en 1804 en qualité de mousse, est nommé capitaine de vaisseau en 1834 avant d'assurer le commandement de la frégate *La Vénus* qui part de Brest pour l'Océanie en 1836. Fils d'Abel Ferdinand Aubert Dupetit-Thouars, membre de l'Académie des Sciences (section de botanique) et franc-maçon⁶⁰⁰, Abel Aubert était vraisemblablement un collectionneur possédant certaines connaissances naturalistes ainsi qu'un intérêt pour l'archéologie⁶⁰¹. Il rentre en France en 1839 et le 10 janvier 1840, le musée

⁵⁹⁶ Blais Hélène, *Voyages au Grand Océan: géographies du Pacifique et colonisation, 1815-1845*, op. cit., p. 86

⁵⁹⁷ Charpy Manuel, « Le théâtre des objets. Espaces privés, culture matérielle et identité sociale. Paris, 1830-1914 », op. cit., p. 683

⁵⁹⁸ Mohamed-Gaillard Sarah, *Histoire de l'Océanie - De la fin du XVIIIe siècle à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2015, p. 21 : Quadrant de Hadley en 1731 ; Sextant de Campbell en 1757 ; Montre marine de John Harrison en 1759 ; Horloge de Ferdinand Berthoud en 1768

⁵⁹⁹ Jacquemin Sylvianne, « Des objets océaniques rescapés de l'expédition d'Entrecasteaux (1791-1794) », *Journal de la Société des Océanistes*, 1994, n°99, pp.207-208 ; Laux Claire, *Le Pacifique aux XVIIIe et XIXe siècles, une confrontation franco-britannique : enjeux économiques, politiques, et culturels (1763-1914)*, Paris, 2011, p. 110

⁶⁰⁰ BNF, FM Fichier Bossu (106)

⁶⁰¹ Il est membres de plusieurs institutions savantes : Membre libre de l'Académie des sciences le 6 août 1845 ; Membre de l'Institut ; Associé ordinaire de l'Académie d'agriculture de France en 1814 ; Membre de la section de Botanique de l'Académie des sciences ; Membre de la Société nationale des antiquaires de France en 1807

de Boulogne-sur-Mer réceptionne son don d'une collection de 418 coquilles ; une glotte de singe hurleur ; 7 vases antiques en terre de différentes formes du Pérou ; objets de Nouvelle-Zélande et des Marquises ; 3 colliers faits de verroteries et de dents d'animaux d'Inde ; un vase moderne en terre colorié rapporté d'Acapulco ; un débris du fort d'Oloa (Mexique). La multitude et la diversité des objets traduit le type de collectionneur qu'a pu être l'officier. Dupetit-Thouars et notre prochain officier de marine se sont croisés en Océanie. En effet alors que le premier, est à Tahuata, aux Marquises, avec les corvettes *La Boussole* et *Le Bucéphale*, en avril 1842, il est rejoint par la corvette la *Triomphante*, à bord de laquelle Auguste Marguet est alors commis. Né le 7 décembre 1815 à Boulogne-sur-Mer, Auguste Joseph François Marguet devient écrivain de marine en 1835, puis commis de 2^e classe de la marine en 1839. Il deviendra, après son retour d'Océanie en 1844, aide-commissaire en 1847, sous-commissaire en 1848 et commissaire adjoint en 1865. La passion de son père, Pierre Joseph Marguet (1785-1870)⁶⁰², pour l'histoire et les sciences lui a peut-être été transmise. Aussi outre son don d'échasses marquisiennes au Musée de Boulogne en 1849, Marguet transmet des spécimens d'histoire naturelle en 1849 et un modèle de phrénologie en 1853. Ces offrandes traduisent un certain éclectisme dans ses intérêts. François Edmond Eugène Barlatier de Mas (ou Demas) est quant à lui à bord de l'*Astrolabe*⁶⁰³, en qualité de second, sous le commandement de Dumont d'Urville lors de l'expédition dans les Mers du Sud de 1837 à 1840. Il est alors lieutenant de Vaisseau depuis le 10 avril 1837 et a auparavant fréquenté l'Ecole Navale dès 1827. Il s'inscrit dans l'histoire de deux institutions de notre corpus, Boulogne et Dunkerque. Pour le premier musée, le don est effectué en janvier 1841

⁶⁰² Administrateur du musée de Boulogne de 1827 à 1853 (Président de la commission du musée en 1851) ; Membre de la Société d'Agriculture, du Commerce et des Arts depuis le 2 mars 1819 ; Membre de la Société des Antiquaires de la Morinie

⁶⁰³ *Astrolabe* et *Zélée* (1837-1840) : Toulon, Ténériffe, Port-Famine, Nouvelles Shetland, Valparaiso, Gambier, Marquises, Tuamotu, Tahiti, Samoa, Tonga, Fidji, Salomon, Carolines, Guam, Carolines, Mindanao, Amboime, Australie, Nouvelle-Guinée, Moluques, Tasmanie, Nouvelle-Zélande, Réunion, Toulon

par l'intermédiaire de l'Amiral de Rosamel⁶⁰⁴. La même année, c'est le collecteur lui-même qui transmet un don au Musée de Dunkerque⁶⁰⁵, comprenant, entre autres, le collier n°



Figure 8 : Collier BA.1972.00.1375
© Musée des Beaux-Arts de Dunkerque

BA.1972.00.1375 (fig. 8). Les deux donations concernent des artefacts ethnographiques récoltés lors de son voyage de circumnavigation. Barlatier de Mas était notamment membre de la Société de Géographie depuis 1868⁶⁰⁶ et de la Société d'Horticulture⁶⁰⁷.

Une autre personnalité de notre corpus voyage également à bord de *l'Astrolabe* et effectue un don au Musée de Boulogne-sur-Mer, il s'agit de Joseph Louis Ledoux. Si Ledoux constitue le seul exemple de matelot parmi notre corpus d'officiers, il convient de remettre cet exemple dans sa perspective familiale. Né

dans la cité boulonnaise en 1816, Louis est le fils de Louis Marie Ledoux un capitaine de navire. Il épouse en 1842, à Boulogne-sur-Mer, Françoise Isabelle Demay, fille du capitaine de navire Jacques Charles Demay. Ainsi Ledoux navigue sur *l'Astrolabe* comme matelot de 3^e classe mais peu de temps après son retour d'Océanie, lorsqu'il se marie, il a quitté la marine militaire pour la marine marchande et est qualifié de capitaine de navire. A la vue de ses origines et du milieu social dans lequel il semble évoluer⁶⁰⁸, nous pouvons penser que Louis Ledoux faisait partie d'une certaine bourgeoisie issue de la marine marchande, ce qui peut expliquer son ascension sociale fulgurante, ainsi que son statut de collecteur et de donateur. Il effectue une donation au Musée de Boulogne-sur-Mer à son retour de l'expédition, en 1840, d'artefacts ethnographiques et d'échantillons d'histoire naturelle, dont le peigne n°278.R10.S2 (fig. 9)⁶⁰⁹. Aussi, bien qu'il ne soit pas officier, Louis Ledoux est loin

⁶⁰⁴ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1838 à 1854, Séance du 23 janvier 1841

⁶⁰⁵ Archives Municipales de Dunkerque, Boite 2R4, Dossier « Inventaire », n° 231

⁶⁰⁶ Société de Géographie, *Liste des Membres*, Paris, 1881, p. 8

⁶⁰⁷ *Bulletin de la Société d'Horticulture de Cherbourg*, 20^e année, 1888, p. 63

⁶⁰⁸ 5 MIR 160/36 – Boulogne-sur-Mer - 1842-1844 : Témoins de mariage, Adrien Ledoux, 25 ans, frère de l'époux, cordonnier ; François Ledoux, 23 ans, cousin germain fraternel de l'époux, cordonnier ; Louis Guillain, commis, 30 ans, ami de l'épouse ; Louis Demay, 24 ans, marin, cousin germain paternel de l'épouse.

⁶⁰⁹ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1838 à 1854, Séance du 30 décembre 1840 : don de Ledoux Louis, matelot à bord de l'Astrolabe, de 3 échantillons de granit de la terre adélie ; objets océaniques (cf. ci-dessus) ; un échantillon d'étoffe faite d'écorce d'arbre provenant de Gambie

de constituer l'archétype du matelot. Autre individu à effectuer une double carrière dans la marine marchande et militaire, Jean Jacques Pollet Dagron est un individu incontournable de l'enrichissement du Musée de Boulogne-sur-Mer. Il y est né le 5 février 1790, fils du corsaire Jean Baptiste Pollet. Il entre comme novice dans la marine en 1804 et devient enseigne de vaisseau en 1812. Il effectue plusieurs séjours en mers du sud entre 1821 et 1831⁶¹⁰, avant d'être nommé lieutenant au port de Boulogne en 1831. C'est lors de ces voyages qu'il a pu collecter les artefacts océaniques qu'il donne au Musée. Il est intéressant de noter qu'outre l'ethnographie, Pollet est l'un des rares à fournir également des pièces zoologiques océaniques en parallèle. Il fera, entre 1829 et 1865, une quinzaine d'offrandes à l'institution, dont il est par ailleurs administrateur à partir de 1832. Personnalité savante, aux intérêts éclectiques, il est également membre associé-fondateur de la Société d'Agriculture, du Commerce et des Arts de Boulogne-sur-Mer, proche de figures intellectuelles boulonnaises telles que Sainte-Suzanne et l'Abbé Haigneré. Le dernier individu à illustrer la collecte d'artefacts océaniques dans notre corpus pour la première moitié du XIX^e siècle est Louis Victor Jolly. Né le 19 août 1813 à Boulogne-sur-Mer, il devient écrivain de marine en 1830, puis commis de 1^{ère} classe en 1845 et aide-commissaire en 1847. Entre le 12 septembre 1846 et le 25 octobre 1849, il voyage sur la corvette *la Galathée* qui fait notamment station aux Marquises à Nuku-Hiva. C'est à cette occasion qu'il collecte la série d'objets qu'il donnera au musée de Dunkerque entre 1849 (date de son retour en France) et 1858⁶¹¹. Cette collecte s'inscrit dans une activité de collectionneur⁶¹². Cultivé, Jolly s'intéresse à l'histoire et l'archéologie, et



Figure 9 : Peigne n°278.R10.S2
© Musée de Boulogne-sur-Mer

(Afrique) ; un battoir en bois qui sert à fabriquer ces étoffes de Gambie ; un hameçon en nacre de Gambie ; jeu de carte chinois ; livre chinois sur papier de riz

⁶¹⁰ De 1821 à 1823, il est lieutenant puis capitaine du navire *l'Antigone* qui se trouve en Mer du Sud du 6 décembre 1821 au 20 octobre 1823. Puis il est capitaine du navire *le Courrier* de 1824 à 1827 :

- du 14 juillet 1824 au 28 février 1825 : aux Antilles
- du 10 avril 1825 au 9 août 1826 : à Valparaiso et Lima
- du 23 décembre 1826 au 12 novembre 1827 : en Mer du Sud

Enfin il est capitaine du navire le *Général La Fayette* en mission du 26 décembre 1829 au 29 août 1831 en Mer du Sud

⁶¹¹ *L'Autorité*, 28 décembre 1858 : Don de Jolly, commissaire de marine, hameçons à l'usage des Gambucs (îles Marquises)

est notamment secrétaire du Cercle littéraire à Asnières⁶¹³, membre de la Société Dunkerquoise et membre de la 1^{ère} division de la Société Française d'Archéologie⁶¹⁴.

Après 1850, les officiers collecteurs disparaissent de notre corpus pour réapparaître à la fin du siècle. Hélène Blais précise que la monarchie de juillet marque un changement des ambitions motivant les voyages dans le pacifique, passant de voyages scientifiques à des objectifs commerciaux et politiques⁶¹⁵. Gaspard Benoît Berteloot, né en 1834 à Dunkerque, est le fils de Benoit Louis Berteloot, capitaine au long cours. Issu de la bourgeoisie de la marine marchande, il entre dans la Marine militaire en tant qu'élève à l'Ecole Navale de Brest en 1850. Il fait plusieurs campagnes dans les Mers du Sud de 1852 à 1856 et après avoir été nommé lieutenant de vaisseau en 1861, il effectue une mission en Nouvelle-Calédonie de 1865 à 1867. C'est vraisemblablement à cette occasion qu'il collecte la hache kanak qu'il offre au Musée de Dunkerque en 1871. Intéressé par l'histoire locale⁶¹⁶, il est également membre de la Société de Géographie de Dunkerque (Vice-Président en 1892)⁶¹⁷ et président du Comité Dunkerquois Maritime et Colonial en 1906⁶¹⁸, ce qui a probablement motivé une certaine activité collectrice. Albert Louis Marie Huguet est le suivant en termes chronologiques avec deux voyages en Océanie, l'un à bord de la *Victorieuse* à destination de la Nouvelle-Calédonie de 1879 à 1880 et l'autre aux Iles de la Société sur le *Dugay-Trouin* (1895-1897). Huguet appartient à une famille de notables et de personnalités politiques boulonnaises, son père, Auguste Victor Huguet ayant été maire de Boulogne-sur-Mer de 1870 à 1884 et sénateur du Pas-de-Calais de 1876 à 1919. Il entre dans la Marine militaire en 1874 et est nommé enseigne de vaisseau en 1879, lieutenant de vaisseau en 1885 et contre-amiral en 1911. Particulièrement investi dans l'enrichissement des collections de l'institution muséale, Huguet effectue plusieurs séries de dons en 1881, 1929 avant son legs de 1932.

⁶¹² Ris-Paquot et Eudel, *Répertoire annuel général des collectionneurs de la France et de l'étranger*, Volume II, Paris, La Librairie centrale, 1896, p. 264

⁶¹³ *Ibid.*, p. 264

⁶¹⁴ *Congrès Archéologique de France*, Paris, 1861, p. 12

⁶¹⁵ Blais Hélène, *Voyages au Grand Océan: géographies du Pacifique et colonisation, 1815-1845*, *op. cit.*, p. 82

⁶¹⁶ Mordacq Louis Joseph, *Histoire de la Société Dunkerquoise, 1851-1875*, Dunkerque, 1876, p. 195 : En 1886, « Un membre fait observer que M. Berteloot, lieutenant de vaisseau à Dunkerque possède des documents d'un grand intérêt sur cette matière » (sur l'histoire locale pendant la période révolutionnaire) »

⁶¹⁷ *Bulletin de la Société languedocienne du Géographie*, Volume 15, 1892, p. 363

⁶¹⁸ The Society, *Bulletin de la Société de Législation comparée*, Volume 35, 1906, p. 350

Collectionneur averti, il fournit un certain nombre d'informations sur l'usage des artefacts qu'il donne⁶¹⁹.

Enfin le dernier officier de marine à contribuer aux collections océaniques du Nord et du Pas-de-Calais en qualité de collecteur est l'Amiral Zimmer. Albert Léon Zimmer naît à Prades en 1864 et fait des études de droit avant de devenir Administrateur dans la Marine. Il fait campagne en Océanie sur le *Fabert*⁶²⁰, à Madagascar sur le *Hubon*, en Amérique sur le *Hussard*. En 1950, il lègue, par le biais de sa sœur Berthes Zimmer, une collection océanique au Musée de Dunkerque. Dans une lettre qu'il lui adresse, datée du 31 mai 1888, il aborde sa vision des Nouvelles Hébrides et notamment la façon dont il a pu acquérir les objets :

« Notre première préoccupation est de demander s'il y a des armes à vendre car nous recherchons beaucoup les sagaies, les flèches, les casse-têtes, etc. ... Pour arriver à conclure nos achats, il faut nous bourrer les poches de tabac en bâton, de boîtes d'allumettes, de pipes etc. ... Et alors on déballe ses richesses pour toute la convoitise de ces braves possesseurs d'armes. Nous avons trouvé bien peu de choses curieuses, puis ces choses-là sont tellement encombrantes à bord. Il faudrait pour rapporter des armes océaniques avec intérêt avoir le temps d'en faire une petite collection. Je n'ai pu trouver comme chose véritablement jolie que 3 flèches. Le reste de mes emplettes n'a aucune valeur »

L'Amiral est donc un collectionneur avisé qui profite de ses expéditions pour enrichir des collections personnelles.

2) *La notoriété du capitaine James Cook*

Avec l'attrait pour les collections ethnographiques, les officiers chargés de ces missions d'exploration acquièrent une certaine renommée, voir dans de rares cas une gloire internationale. Le capitaine James Cook est l'archétype de ce phénomène. Dans son étude sur les Musées Ecossais, Amiria Henare précise que les premiers artefacts maoris sont issus des voyages de James Cook⁶²¹. Elle considère que le destin du collecteur a souvent des répercussions sur la valeur des artefacts qui lui sont associés, ainsi suite à sa mort tragique, les objets ramenés lors de ses expéditions voient leur valeur augmenter, leur caractère précieux

⁶¹⁹ Il donne des détails sur la fabrication et l'usage des tapas aux Marquises, pour l'objet n°475.R11.S2

⁶²⁰ Sur le croiseur *Fabert* : Wallis (1887), Nouvelle-Calédonie, Sydney, Melbourne (1888), Nouvelle-Zélande (1888), Nouméa

⁶²¹ Henare Amiria, *Museums, Anthropology and Imperial Exchange*, *op. cit.*, p. 15

(car rare et lointain) étant renforcé par leur association à une personnalité nationale⁶²². Ainsi trois séries d'artefacts de notre corpus sont rattachées à la figure du célèbre navigateur anglais. Le premier est illustré par le don de William Persee Newenham au Musée de Boulogne en 1831 d'objets « rapportés par le Capitaine Cook »⁶²³. Officier de la Royal Navy britannique, Newenham est le fils d'Edward Worth Neweham (1762-1832) et le petit-fils de Sir Edward Newenham (1734-1814). Ce dernier, *excise officer* à Dublin correspond notamment avec Benjamin Franklin et George Washington. Or, au cours du troisième et dernier voyage de James Cook, se trouve à bord John Williamson (?-1798), un Irlandais entré dans la Royal Navy en 1759, en lien avec Edmund Burke et Benjamin Franklin, proche de la famille Spencer et de la duchesse du Devonshire. On rapporte que John Williamson a donné le nom de Cap Newenham à un promontoire lors du voyage, en hommage à l'un de ses amis⁶²⁴. Or Sir Edward Newenham et Williamson sont contemporains, tous deux Irlandais de Dublin, et ils fréquentent vraisemblablement les mêmes cercles. Il est donc très probable que cet ami de Williamson ait été Newenham. Cette amitié aurait pu justifier que Williamson fasse don à Newenham de quelques artefacts issus de son expédition, lesquels auraient été transmis à ses enfants et petits-enfants. Bien qu'il n'y ait aucune certitude, la revendication de William P. Newenham de fournir au musée des objets liés au capitaine Cook est plausible. Une deuxième personne rattache la provenance de son don au Britannique, il s'agit de Charles Emile Duthilt. Né en 1802 à Boulogne, Duthilt grandit à Saint-Omer où il fréquente le collègue et l'Académie⁶²⁵. Il séjourne seize ans en Angleterre et enseigne notamment à la Great Ealing School à Londres⁶²⁶. C'est au cours de ces années qu'il a pu entrer en contact avec un proche de capitaine britannique. Après être rentré à Saint-Omer en 1844, il fait don au Musée de la ville, en 1847, d'une série d'objets « apportés des îles Sandwich par le secrétaire du capitaine Cook »⁶²⁷. Cette affirmation est encore une fois possible compte tenu de l'histoire de Duthilt.

⁶²² *Ibid.*, p. 41

⁶²³ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1834 à 1838, Séance du 13 octobre 1831 : Don de W. Newenham de plusieurs objets ainsi que d'une série rapportée par le capitaine Cook : 4 hameçons, 1 poignard en os, 1 instrument de musique et 3 morceau d'étoffes, d'un morceau de chêne d'Irlande et de la charpente de l'abbaye de Westminster, 16 pièces de monnaies diverses en cuivre, divers échantillons de minéraux, une partie de coquilles pétrifiées

⁶²⁴ *The Journals of Captain Cook*, Captain James Cook, Philip Edwards, Penguin UK, 2003, p. 406 : "the promontory was named Cape Newenham after a friend of Willamson"

⁶²⁵ *Le Mémorial artésien*, samedi 22 mars 1845, p.5

⁶²⁶ *Supplément du Mémorial Artésien*, 19 avril 1845

⁶²⁷ *Le Mémorial Artésien*, 12 mai 1847, p. 4

Cette volonté de la part des donateurs d'associer leur offrande au célèbre capitaine britannique témoigne de sa popularité et du caractère de reliques que ces objets ont pu acquérir dès la première moitié du XIX^e siècle. Un dernier exemple plus tardif illustre que ce phénomène, loin de perdre de son ampleur, s'intensifie au cours du siècle. Ainsi Samuel Henri Berthoud se targue de posséder dans ses collections installées à Douai une hache, n°2855, qui aurait appartenu à une jeune femme ayant séduit le célèbre James Cook pour l'attirer à sa mort tristement célèbre. Elle aurait conservé l'objet « en souvenir du bel étranger dont son amour avait causé la mort » avant, des années plus tard, de la donner à un missionnaire. Cette histoire, sur fond de romance, correspond parfaitement aux inclinations de l'auteur des *Petites Chroniques de la Science*. La figure de l'explorateur est donc revue au prisme du romantisme et les objets deviennent reliques, témoins de son histoire.

3) *La colonisation de la Nouvelle-Calédonie*

La colonisation du territoire kanak débute en 1853 avec son rattachement administratif aux Etablissements français de l'Océanie. Comme l'indique Frédéric Angleviel, la collecte d'objet peut se révéler être du simple pillage notamment lors de conflits armés comme les expéditions punitives de l'armée en Nouvelle-Calédonie entre 1855 et 1878⁶²⁸. Il est difficile d'évaluer le pourcentage d'objets issus de ce type de collecte car la mention d'un tel acte est rarement enregistrée. Mais il existe quelques exemples comme le cas de n°824 du Musée Berthoud, inscrit à l'inventaire comme un « casse-tête en bois de Casuarina, long. 0,42, provenant du massacre de Pouebo, 1868 ». Une note, non datée, conservée dans les archives du musée de la Chartreuse de Douai, indique le contexte de collecte de cet objet : « Les indigènes assommèrent 13 soldats de l'infanterie de marine, on fit une razzia dans le village des meurtriers et le Dr Heckel y prit ce casse-tête qui avait servi à tuer ces 13 français »⁶²⁹. Quatre individus s'inscrivent également dans cette époque de collecte des deux dernières décennies du XIX^e siècles dans le contexte très particulier de la colonisation française en Nouvelle-Calédonie. En 1886, Clotilde Auxibie Serval, née Canquelain, fait don d'artefacts kanaks au Musée Berthoud. Il s'agit d'objets collectés par son fils, Paul Augustin Serval, né le 24 novembre 1832 à Douai. Entré dans la Marine en 1848, il gravit les échelons d'aspirant en

⁶²⁸ Angleviel Frédéric, « Collectes, collectionneurs et collections en France : 1774-1911 », *op. cit.*, p. 117

⁶²⁹ A ce sujet voir Saussol Alain, *L'Héritage, Essai sur le problème foncier mélanésien en Nouvelle-Calédonie*, Société des Océanistes, Paris, 1979, p. 119-153

1850 à capitaine de vaisseau en 1883. Il est envoyé en Nouvelle-Calédonie en 1885, commandant *Le Fontenoy*, pour faire l'inspection générale de la station navale⁶³⁰. Il décède peu de temps après son retour en France, en juin 1886, sa mère contactant le musée en juillet de la même année. Ce don fait particulièrement sens, car Serval était membre correspondant de la commission d'Ethnologie du Musée de Douai depuis 1874. Il avait donc une sensibilité pour ce type d'artefacts et devait probablement collectionner à titre personnel. Charles Veith, se rend en Océanie à plusieurs reprises, non pas en tant que marin mais comme soldat. Né le 19 décembre 1852 à Alger, il devient soldat en 1871. Lieutenant, 3^e régiment d'Infanterie de Marine en 1880, il est envoyé à Papeete en 1881, puis à Nouméa de 1882 à 1886 où il sera d'ailleurs nommé capitaine au même régiment en 1884. La présence militaire française dans ses territoires colonisés en Océanie constitue donc le cadre de sa collecte. Il donne un modèle de case kanak en 1886 au Musée Berthoud à son retour en France. Il en va de même pour le don d'Albert Pochet au Musée de Boulogne en 1903. Albert Louis Constant Pochet (ou Pauchet), né à Boulogne-sur-Mer en 1869, s'engage en 1889 dans le régiment d'artillerie de la Marine. Il est envoyé pour une campagne en Nouvelle-Calédonie du 1^{er} février 1891 au 29 juillet 1892⁶³¹. A son retour, il reprend son emploi de tapissier. Enfin l'installation du bagne français en Nouvelle-Calédonie en 1864, à l'imitation de la colonie pénitentiaire australienne, entraîne l'existence d'une circulation maritime dédiée. Ainsi, Fortuné Joseph Théodore Chardonneau assure le commandement du vaisseau de transport *La Creuse* entre 1879 et 1880⁶³², emmenant des forçats en Nouvelle-Calédonie depuis le port de Brest⁶³³. Fils d'un capitaine du corps royal du génie, Chardonneau est né le 11 juin 1829 à Château d'Oléron. Entré en 1847 à l'Ecole Polytechnique, il devient aspirant 1^{er} classe en 1849 et sera successivement nommé enseigne de vaisseau (1852), lieutenant de vaisseau (1859) et capitaine de frégate (1870). Il voyage notamment en Crimée, aux Antilles, à Terre-Neuve et au Japon. C'est en 1880, à son retour de l'île kanake qu'il fait don d'une série de flèches au Musée de Douai. Les relations particulières entre la France et le territoire kanak, liées au

⁶³⁰ *L'indépendant*, 5 mars 1885

⁶³¹ Archives départementales du Pas-de-Calais, Dossier de recrutement militaire, 1r_9119 – Pochet Albert Louis Constant – 1889 - 1436

⁶³² Archives du Musée, Registre des procès-verbaux de la Commission Générale du Musée, Séance du 21 mai 1880

⁶³³ Salkin-Laparra Geneviève, *Marins et diplomates: les attachés navals français, 1860-1914*, Service historique de la marine, Paris, 1990, p. 387

processus de colonisation et à l'installation du baigneur, ont donc clairement eu un impact sur la constitution des collections océaniques de nos musées.

Outre les marins, la colonisation française dans le Pacifique amène également des individus décidant de s'installer dans le Pacifique, des colons, qui sont présents dans notre étude par le biais de trois exemples. Le premier est vraisemblablement attiré par les opportunités financières dans l'espace océanique. Le bois de santal est par exemple exploité aux Fidji à partir de 1805, en Polynésie dans les années 1820, et la bêche de mer aux Fidji à partir de 1804. Eugène Mamelin est né à Paris en 1847, mais passe vraisemblablement une partie de son enfance à Boulogne-sur-Mer. Il entre dans la marine en 1866 et débarque en Nouvelle-Calédonie en 1867, à Nouméa, où il crée la « Maison Mamelin » un commerce d'import-export. Très investi dans la vie de la colonie, il sera président de la Chambre de Commerce de Nouméa, membre du conseil privé de la colonie de Nouvelle-Calédonie et conseiller municipal de Nouméa. Toutefois, il conserve des liens avec la cité boulognaise et par deux fois, en 1893 et 1895, il envoie des artefacts qu'il a collectés dans le Pacifique au Musée. Il est cependant intéressant de noter que ces objets ne proviennent pas de Nouvelle-Calédonie, mais des Iles Gambier et Salomon : du fait de sa profession Mamelin a pu voyager pour collecter ses objets ou était certainement en relation avec des personnes en mesure de les collecter. Il n'a peut-être pas envoyé d'objets kanaks car vivant sur l'île, il est possible que la quotidienneté de ses interactions avec eux leur ait fait perdre leur statut de « curiosité exotique ». Eugène Mamelin finira ses jours sur l'île et décèdera à Nouméa en 1897. Le deuxième colon de notre corpus est un britannique, le docteur Thomas Aubrey Bowen. Né en 1837, il fait des études de médecine ophtalmique au Sydenham College et à l'Hôpital Général de Birmingham. Il émigre avec sa famille à Melbourne en 1857⁶³⁴. Il exerce comme chirurgien à l'Hôpital de Melbourne avant d'établir un cabinet privé. Très impliqué dans les œuvres caritatives, il décède à Londres en 1893, alors qu'il effectuait un voyage en Europe. Lors de l'Exposition Universelle de Paris en 1889, il est membre de la Royal Commission pour Victoria et c'est à cette occasion que Léon Soubeiran lui achète un « crâne d'aborigène », dont il fait don au musée Berthoud en 1889. Le spécimen collecté par Bowen est parfaitement en corrélation avec ses intérêts professionnels. Notre dernier exemple s'installe également en Australie, mais il s'agit d'un Français et non d'un Britannique. Anthelme Thozé (ou Thozet), né à Chegnieu-la-Balme en 1826, se réfugie en septembre 1854

⁶³⁴ Lowe Ronald, « T. Aubrey Bowen, Oculist, 1837-93: his bequests to English charity », *British Journal of Ophthalmology*, 1982, 66, p. 622

en Angleterre suite à la Révolution de 1848. Il émigre l'année suivante en Australie. Botaniste, il travaille pour le Royal Botanic Gardens de Sydney à partir de 1856. Il passe le reste de sa vie sur l'île et décède en 1878 à Rockhampton. Un échantillon de « pain de cycas »



Figure 10 : Bouclier 3532
© Muséum d'Histoire Naturelle de Lille

⁶³⁵, qu'il aurait collecté en 1870, est donné au Musée de Douai, vraisemblablement dans le cadre des collections initiales du fondateur. Comme dans le cas de Bowen, l'échantillon collecté s'inscrit clairement dans la carrière et les intérêts personnels du collecteur.

Il existe une dernière catégorie d'individus, similaires aux colons, mais uniquement de passage en Océanie, pour des motivations professionnelles et non personnelles, mais n'étant pas liées aux missions militaires ou scientifiques du gouvernement français ou à une entreprise missionnaire. Ces voyageurs participent également à un processus de collecte, parfois même dans un objectif presque touristique, l'artefact « curieux » se faisant souvenir. Henare indique qu'à partir des années 1860, il se développe un embryon de tourisme en Nouvelle-Zélande qui amène à un commerce d'artefacts souvenirs⁶³⁶. Le premier individu est Charles Alexandre Phalempin. Né à Lille en 1844, il entre au Comptoir d'Escompte en 1872. Il participe à la création des agences du Comptoir d'Escompte en Australie et les dirige de 1880 à 1889. En 1883, il est chargé d'une mission d'études en Nouvelle-Calédonie à la demande du Ministre de la Marine et des Colonies. Il travaille ensuite aux agences du Comptoir d'Escompte à Calcutta et à Bombay entre 1889 et 1891. Il est directeur de l'agence de Londres du Comptoir National de 1891 à 1893 et des agences d'Australie entre 1893 et 1899, de l'Agence du Crédit Industriel et Commercial de Londres en 1903. Phalempin effectue également une mission en Australie pour la Société de Fives-Lille en 1902. Il conserve ses liens avec Lille et est notamment membre de la Société de Géographie de Lille⁶³⁷ et de la Société régionale d'horticulture du Nord de la France⁶³⁸. Au cours de ses multiples voyages, il va réunir une collection ethnographique (fig. 10), dont sa fille, Claire Phalempin, fera don au Musée Moillet de Lille en 1920, après sa mort. Pour finir, la dernière personne de cette catégorie est Louis

⁶³⁵ Inventaire, n°211

⁶³⁶ Henare Amiria, *Museums, Anthropology and Imperial Exchange*, op. cit., p. 200

⁶³⁷ *Bulletin de la Société de Géographie de Lille*, premier semestre de 1891, Tome 15, 12^e année, Lille, 1891, p. 32

⁶³⁸ *Journal de la Société régionale d'horticulture du Nord de la France*, Tome 16, 16^e année, Lille, 1896, p. 133

Fortuné Jules Alfred Serph. Il est enseignant à l'École européenne des garçons de Nouméa dans les années 1870⁶³⁹. Il reste en Nouvelle-Calédonie jusqu'en 1875 et y réunit une collection qu'il vend à son retour à Paris chez Delesalle⁶⁴⁰. Il fait également don de deux objets kanaks⁶⁴¹ au Musée Berthoud en septembre 1877. Son catalogue de vente, assez détaillé, qui fournit des renseignements sur l'usage des objets, et qu'il a rédigé lui-même, témoigne de son intérêt pour les artefacts ethnographiques. L'implantation française en Océanie a de nombreuses conséquences sur le quotidien et l'environnement des populations locales et se perçoit en partie à travers les collections réunies au fil du temps dans les musées de notre corpus.

4) Médecins et pharmaciens

Au XIX^e, en particulier au cours de la première moitié du siècle, les professions de santé vont souvent de pair avec la science naturaliste. Yves Laissus indique que deux catégories socio-professionnelles dominent parmi les voyageurs naturalistes sous l'Ancien Régime, les prêtres missionnaires et les médecins⁶⁴². Il précise toutefois que ces derniers sont majoritaires, car avant le XIX^e siècle « les études médicales constituent la seule voie d'accès à la botanique et (...) à la zoologie »⁶⁴³. A partir du 1^{er} quart du XIX^e siècle, il note un changement avec l'apparition de nouvelles familles sociologiques : les fonctionnaires du Muséum National d'Histoire Naturelle ; les officiers du Service de Santé de la Marine ; les officiers de l'Armée de Terre (au cours du dernier quart du XIX^e siècle avec les conquêtes coloniales de la 3^e République). Hélène Blais souligne aussi l'importance des médecins et des pharmaciens de marine en précisant que « dans les campagnes du Pacifique, quelques médecins s'illustrent par leurs travaux d'Histoire Naturelle et, plus largement, de reconnaissance géographiques »⁶⁴⁴. Notre corpus présente un certain nombre de personnalités, médecins, chirurgien ou pharmacien, à s'être livré à des collectes ethnographiques. C'est

⁶³⁹ *Annuaire de la Nouvelle-Calédonie et dépendances pour l'année 1871*, Nouméa, 1871, p. 96

⁶⁴⁰ Le Musée de Douai conserve un « Catalogue de la Collection A Serph vendue à M. Delesalle, naturaliste » rédigé par A Serph et daté de 1876. Celui-ci contient 48 numéros.

⁶⁴¹ N°3056 - 3057

⁶⁴² Laissus Yves, « Les voyageurs naturalistes du Jardin du roi et du Muséum d'histoire naturelle : essai de portrait-robot. », *op. cit.*, p. 265

⁶⁴³ *Ibid.*, p. 266

⁶⁴⁴ Blais Hélène, *Voyages au Grand Océan: géographies du Pacifique et colonisation, 1815-1845*, *op. cit.*, p. 97

notamment le cas des personnels de santé officiant dans la marine comme les chirurgiens ou les pharmaciens, présents lors des expéditions et circumnavigation, leurs bagages intellectuels et leurs sensibilités professionnelles expliquent leur implication dans ce processus. En 1832, est inscrit au registre d'inventaire de Boulogne-sur-Mer un tapa, n°7.R10.S1, ramené du Pacifique par « Gaymard (*sic.*), chirurgien major sur *l'Astrolabe* ». Il s'agit de Joseph Paul Gaimard (1793-1858) qui effectue deux navigations en Océanie comme naturaliste, à bord de *la Coquille* sous le commandement de Duperrey, et sur *l'Astrolabe* avec Dumont d'Urville en qualité de chirurgien de 1^{ère} classe. Une autre personnalité, cette fois plus controversée, est également liée à la fois au navigateur Dumont d'Urville et aux collections océaniques du Nord et du Pas-de-Calais. En effet, au cours de sa seconde circumnavigation de 1837 à 1840, il est accompagné de Pierre Marie Alexandre Dumoutier. Né à Paris en 1797, il est l'un des pères de la phrénologie⁶⁴⁵ en France. Il a vraisemblablement étudié quelques temps la médecine à Paris et s'installe comme « professeur libre d'Anatomie »⁶⁴⁶. Membre de la Société anatomique de Paris, il participe à l'expédition et en profite pour non seulement collecter des artefacts mais également faire des moulages de bustes afin d'étayer ses théories. Il réalise en tout une cinquantaine de moulages en plâtres, dont 19 font leur entrée dans les collections des musées de notre corpus, dix à Boulogne-sur-Mer en 1879⁶⁴⁷ et neuf intègrent les collections du Musée Berthoud, probablement par le biais du fondateur, en 1882 avec une série d'artefacts ethnographiques. Enfin, en ce qui concerne les pharmaciens de marine, notre corpus illustrent les participations à la collecte ethnographique en Océanie au travers de trois individus qui s'inscrivent tous dans la même temporalité. Le premier est Arthur René Jean Baptiste Bavay, né à Lamballe en 1840, fils d'un médecin, François Isidore Bavay. Etudiant en pharmacie à partir de 1858, il effectue un voyage en Nouvelle-Calédonie en 1869, en qualité de pharmacien de 1^{ère} classe, au cours duquel il collecte les « morceaux d'écorces tinctoriales » qui entrent au musée Berthoud à son retour. Membre de nombreuses sociétés savantes⁶⁴⁸, Bavay est particulièrement intéressé par la botanique, ce qui explique le type de

⁶⁴⁵ Ackerknecht Erwin, « P. M. A. Dumoutier et la collection phrénologique du Musée de l'Homme », *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris* 7, n° 5, 1956, pp. 289-308

⁶⁴⁶ *Ibid.*

⁶⁴⁷ Don du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris n°32460 à 32470 au registre d'inventaire général

⁶⁴⁸ Membre correspondant du Muséum National d'Histoire Naturelle en 1909 ; Membre de la Société Zoologique de France en 1879 (Président en 1902) ; Membre du Conseil supérieur de santé à Paris en 1896 ; Membre de la Société linnéenne de Bordeaux en 1906 ; Membre de la Société linnéenne de Lyon en 1922 ; Membre

spécimen collecté. Le deuxième individu est Edouard Marie Heckel, natif de Toulon, et pharmacien de la Marine entre 1859 et 1874. Après avoir quitté la marine, il devient professeur à l'École supérieure de Pharmacie à Nancy de 1874 à 1876, à la faculté des Sciences de Grenoble de 1876 à 1877 et enfin à la faculté des Sciences et à l'École de Médecine de Marseille de 1877 à 1898. Toutefois son séjour en Nouvelle-Calédonie en 1865, s'inscrit dans le cadre de sa carrière militaire. Il y obtient des fétiches et un casse-tête qu'il donnera à Samuel Berthoud pour son musée de Douai, qu'ils intègrent en 1875. Heckel est également membre de nombreuses sociétés savantes⁶⁴⁹ et s'intéresse notamment à l'histoire et à la géographie. Il est d'ailleurs nommé Commissaire général adjoint de l'Exposition coloniale de Marseille en 1906 et il publie plusieurs travaux sur la flore de Nouvelle-Calédonie⁶⁵⁰. Enfin notre dernier exemple est le pharmacien de marine Cazalis. Né à Sancerre en 1836, fils d'un pasteur, Théophile Cazalis entre dans la marine comme pharmacien de 3^e classe en 1858. Nommé pharmacien de 2^e classe en 1866, c'est en cette qualité qu'il est envoyé en mission en Nouvelle-Calédonie en 1874. Sa profession doit l'inciter, comme Bavay, à se pencher sur la botanique d'où l'échantillon de racine de Kawa (accompagnée d'un croquis) qu'il y collecte. Ce spécimen parviendra au Musée de Douai par l'intermédiaire de Léon Soubeiran qui en fera don au Samuel Henri Berthoud. Il est intéressant de noter que les pharmaciens de marine n'apparaissent dans notre corpus que dans le contexte du Musée de Douai. Il est très vraisemblable que ce soit la personnalité de Berthoud qui explique cette situation. En effet, son œuvre de vulgarisation scientifique le mettait particulièrement en contact avec des personnalités scientifiques tel qu'Heckel. De plus, collectionneur averti, il devait se fournir en partie auprès de personnels de la marine ou des colonies.

correspondant de la Société linnéenne de Normandie en 1871 ; Membre de la Société zoologique de France en 1879 (Vice-président en 1899-1901 et président en 1902)

⁶⁴⁹ Membre correspondant de l'Académie des sciences ; Membre correspondant de l'Académie de médecine de Paris ; Membre de la Société de géographie de Marseille ; Membre de l'Académie de Marseille ; Membre de l'Académie lorraine des sciences en 1876 ; Membre correspondant de la Comité des travaux historiques et scientifiques de 1907 à 1909 ; Membre de la Société de géographie de Marseille

⁶⁵⁰ « Sur le Fontainea Pancheri originaire de la Nouvelle-Calédonie », *Journal de Pharmacie et de Chimie*, 1872, IV, T. 16, p. 44-48 ; « Coup d'œil sur la flore générale de la baie du Prony (Nouvelle-Calédonie) et sur sa distribution en zones : étude spéciale de quelques plantes utiles et nouvelles de cette région », *Annales de la Faculté des Sciences de Marseille*, Marseille, T.2, juillet 1892, p. 101-163 ; « Etude de nouvelles plantes néo-calédoniennes. Résine de gardenia. Gomme résine de garcinia. Produits des spermolepis. (chêne-gomme) », *Annales de la Faculté des Sciences de Marseille*, 1893 ; Etc.

5) *La collecte commanditée du voyageur*

Sous la Restauration et la Monarchie de Juillet, le terme de « voyageur-naturaliste » correspond à un individu formé, missionné et (généralement) pensionné par le Muséum d'histoire naturelle⁶⁵¹. A partir de 1815, la formation des voyageurs naturalistes se développe et notamment avec l'implication des Sociétés savantes au côté du Muséum⁶⁵². D'après Sylvianne Jacquemin, il existe peu de missions océaniques mandatées par l'institution au cours du XIX^e siècle. Elle suppose que cela pouvait être lié à la politique coloniale de la fin du siècle, mais aussi à des ressources financières limitées⁶⁵³. Comme l'indique Marion Felizas, sur les 96 individus ayant obtenu le titre de « voyageurs-naturalistes » entre 1797 et 1878, seuls quatre d'entre eux partent en Océanie⁶⁵⁴. A partir de 1893, le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris instaure un cours pour les voyageurs : l'anthropologie est enseignée par Hamy et l'ethnographie par Verneau⁶⁵⁵. Nous avons déjà mentionné le cas de Jules Verreaux, en effet, la présence d'artefacts océaniques dans la collection de son frère Louis, permet d'émettre l'hypothèse d'une provenance familiale. Jules Verreaux effectue un voyage en Océanie entre 1842 et 1847, comme voyageur-naturaliste pour le Musée National d'Histoire Naturelle. Il est possible qu'il ait conservé quelques artefacts à titre personnel et qu'ils aient rejoint le magasin de son frère Edouard, ou la collection de Louis. Toutefois, il ne s'agit là que d'une hypothèse, les objets provenant des Iles Fidji, de Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides⁶⁵⁶. Le Docteur Jules (Marie Octave) Jullien est une autre personnalité à posséder le titre de voyageur-naturaliste. Né à Charolles en 1842, fils d'un avoué, il entame des études de médecine à la faculté de Paris après son baccalauréat en 1861. Il soutient sa thèse de doctorat en 1868 et obtient le titre du Muséum d'Histoire Naturelle en 1874. Sa

⁶⁵¹ Laissus Yves, « Les voyageurs naturalistes du Jardin du roi et du Muséum d'histoire naturelle : essai de portrait-robot. », *Revue d'histoire des sciences*, 34, n° 3, 1981, p. 261-262

⁶⁵² *Ibid.*, p. 274

⁶⁵³ Jacquemin Sylviane, « Histoire des collections océaniques dans les musées et établissements parisiens, XVIII^e-XX^e siècles », *op. cit.*, p. 158

⁶⁵⁴ Felizas Marion, « 1878, l'Océanie à Paris : les objets du Pacifique présentés lors de l'Exposition universelle de 1878 », *Mémoire de recherche*, Ecole du Louvre, Paris, 2010, p. 79

⁶⁵⁵ Dias Nélia, *Le Musée d'Ethnographie du Trocadéro (1878-1908). Anthropologie et muséologie en France*, *op.cit.*, p. ? (partie « la codification du regard »)

⁶⁵⁶ Verreaux Jules et Edouard, *Illustrations de L'Océanie en estampes ou Description géographique et historique de toutes les îles du Grand Océan et du continent de la Nouvelle Hollande, Notasie, Polynésie, Australie*, Librairie Nepveu, Paris, 1832

carrière l'amène à voyager à travers le monde, en Indochine, au Cambodge, aux Etats-Unis, au Brésil et en Australie. Au cours de ses pérégrinations, il pratique la collecte ethnographique, comme l'illustre la collection diversifiée dont il fait offrande au Musée de Douai en 1890⁶⁵⁷. Enfin le dernier individu ne possède pas le titre de voyageur naturaliste mais s'inscrit dans la continuité du processus. En effet, il s'agit de Maurice Maindron, qui accompagne Achille Raffray en Nouvelle-Guinée en 1876-1877. Le premier est alors préparateur-stagiaire au Muséum d'Histoire Naturelle et le second entomologiste mandaté dans cette mission par le Ministère de l'Instruction Publique. Le Service des missions de la division des Sciences et Lettres du Ministère de l'Instruction Publique est créé en 1842 pour encourager et subventionner les voyageurs. En 1874, une commission des missions est également initiée, dans le but de réceptionner et coordonner les demandes de missions. Milne Edwards, Hamy et de Quatrefages font notamment partie de cette commission en 1878. Cependant, une fois arrivé à destination à Port Dorei, Maindron se blesse et une infection l'oblige au repos, ce qui laisse supposer que sa participation à la collecte fut très limitée⁶⁵⁸. Le récit fait par Raffray nous renseigne sur ses pratiques de collectes. Il décrit largement les objets qui lui servent de monnaie d'échange pour collecter du matériel : des étoffes, notamment une étoffe appelée *kaiin*, cotonnade indigo ; les sarongs malais ; des *manimani*, verroterie de Venise bleu clair opaque ; des couperets, couteaux, etc.⁶⁵⁹. Enfin Raffray précise prendre soin de « s'assurer de la provenance des crânes humains » qu'on lui amène afin de ne pas devenir « receleur ». Les collections que Maindron vend au Musée de Boulogne-sur-Mer en février 1878 sont donc issues d'une collecte personnelle ou de celle de Raffray. La première hypothèse nous paraît la plus vraisemblable, au vu du peu d'objets acquis (seulement trois), ainsi que de leur provenance, Port Dorei. Ainsi, comme l'indique Marie-Barbara Le Godinec, à partir du premier tiers du XX^e siècle les savants prennent le relais des

⁶⁵⁷ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la commission d'ethnologie, Séance du 4 décembre 1890 : « M. le Dr. Jullien de Paris, souvent envoyé en mission, quitte l'Europe, et désire se défaire de divers objets de ses collections. La commission fait un choix des objets suivants, pour lesquels elle offre le prix de 125 francs : une corne d'appel en ivoire de Monaovia (Libéria) ; 3 bouddha en gomme laque (Stung-Treng) ; un Kouancôme ou dragon cambodgien (Pnum-Penh) ; 1 étrier en bois du bas obispo (canal de Panama) ; une pointe de flèche de Nifoo ou Nifou (côtes du Libéria) ; un boomerang d'Australie ; un petit klû (Stung-Treng) ; une statuette de boudha (Stung-Treng) ; 2 bouddha en bois

⁶⁵⁸ Peltier Philippe, « Insectes, armes et parures. Les enjeux de la collection d'Achille Raffray (Nouvelle-Guinée, 1877) », dans *Gradhiva*, n°23, 2016, p. 68

⁶⁵⁹ Raffray Achille, « Voyage en Nouvelle-Guinée par Achille Raffray - chargé d'une mission scientifique par le ministre de l'Instruction publique », *Le Tour du monde*, n°955, 26 avril 1879

explorateurs dans la collecte des artefacts⁶⁶⁰. Mais, notre corpus montre qu'à la fin du XIX^e, se croisent les collecteurs scientifiques et les fonctionnaires et militaires envoyés dans les colonies.

6) *Les lacunes de notre corpus*

Deux types de personnalités pourtant incontournables dans l'histoire des relations entre les Européens et des Océaniens dans le Pacifique semblent presque absents de notre étude, les *beachcombers* et les missionnaires. Comme l'indique Mohamed-Gaillard, le *beachcomber* est une figure incontournable de l'histoire de l'Océanie de la fin du XVII^e au début du XIX^e siècle⁶⁶¹. Ce sont essentiellement des hommes, notamment des marins, surtout anglais et américains. Ils ont souvent un rôle d'intermédiaires entre les mondes européens et océaniens. Le fait qu'aucune de ces figures n'apparaisse dans les listes de collecteurs des musées du Nord et du Pas-de-Calais peut s'expliquer assez facilement. Effectivement, l'essentiel de nos collecteurs et donateurs appartenant à une certaine élite socio-économique, dont n'étaient pas issus ces individus. De plus, s'ils ont pu collecter certains des objets de notre corpus, officiant comme fournisseur pour des marchands ou des collectionneurs, il est probable que ces derniers n'aient pas jugé bon de conserver le nom de la personne à l'origine de la collecte. Pour ce qui est des missionnaires, le cas est plus complexe. En effet, les premiers missionnaires à s'installer en Océanie sont ceux de la London Missionary Society, qui arrivent à Tahiti en 1797. Du fait d'un phénomène de renouveau religieux en Europe, l'Océanie devient une terre de mission⁶⁶². En 1825, la congrégation des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie obtient de Rome la responsabilité des Iles Hawaï. Comme l'indique Frédéric Angleviel⁶⁶³, les collections établies au cours des premiers contacts « n'étaient point scientifiques mais réunies en fonction de la beauté (pour l'époque) et de l'intérêt des marins pour tel ou tel type d'objets (armes, bijoux, parures) ». De plus, il ne faut point oublier l'axe des Océaniens qui eux-mêmes devaient sélectionner les objets auxquels les Européens avaient

⁶⁶⁰ Le Godinec Marie-Barbara, « Témoins du voyage ou objets scientifiques ? Les collections ethnographiques dans les musées parisiens entre les XVIII^e et XX^e siècles et leur rapport au voyage », dans Le Godinec Marie-Barbara et Bouillon Didier, *Le rôle des voyages dans la constitution des collections (édition électronique)*. 130^e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, *op. cit.*, p. 85

⁶⁶¹ Mohamed-Gaillard Sarah, *Histoire de l'Océanie - De la fin du XVIII^e siècle à nos jours*, *op. cit.*, p. 38

⁶⁶² *Ibid.*, pp. 53-64

⁶⁶³ Anleviel Frédéric, « Collectes, collectionneurs et collections en France : 1774-1911 », *op. cit.*, p. 114

accès. Angleviel cite le cas des kanaks qui ne se séparent, dans un premier temps, que des objets « de moindre valeur » ou « remplaçables ». Il donne pour exemple les masques *apouema* qui ne rentrent dans les collections européennes qu'à partir de l'installation en Nouvelle-Calédonie des maristes en 1843. Il y a cependant peu de membres du clergé au sein des donateurs du corpus et un seul exemple de collecteur. Il s'agit Richard Burdsall Lyth, né en 1810, il effectue un apprentissage chez le chirurgien William Matterson de 1826 à 1831. En 1832, il commence à suivre des études médicales à la London University Medical School puis est licencié de la Society of Apothecaries en 1834. Il devient membre du Royal College of Surgeons en 1843 et est ordonné à Londres le 30 septembre 1836. Il est l'un des premiers missionnaires et médecin à officier aux Fidji, rattaché à la Mission Wesleyan aux Tonga de 1838 à 1839 et aux Fidji de 1839 à 1854. Il passe quatre ans en Nouvelle-Zélande comme *Governor* du *College* d'Auckland puis comme prêcheur (entre 1854 et 1858). Enfin, il décède à Fulford dans le comté de York en 1887. Un vase des îles Fidji qu'il a collecté⁶⁶⁴ entre dans les collections du Musée du Douai en provenance vraisemblablement des collections du fondateur⁶⁶⁵. Berthoud l'a peut-être acquis auprès du collecteur alors qu'il s'est installé à Fulford dans les années 1870. L'absence des missionnaires de notre corpus peut également se comprendre à travers un prisme local qui n'a pas produit un grand nombre de personnalité missionnaire.

Enfin, nous nous devons d'évoquer un dernier personnage problématique, Dehamel de Manin. Né en 1786 à Calais, Charles Jean Louis Dehamel de Manin est le fils d'un capitaine de navire. Lors de son don d'un pendentif hei tiki de la Nouvelle-Zélande (numéro 43) en septembre 1838, de Hamel de Manin, alors contrôleur des postes à Dunkerque, l'inventaire précise que l'objet a été « rapporté par le donateur de son voyage à bord de *l'Uranie* »⁶⁶⁶. Cette mention fait probablement référence à la corvette *l'Uranie*, commandée par de Freycinet et en mission en Océanie entre 1817 et 1820. Cependant, ni Dehamel, ni aucun de ses proches n'est mentionné dans les rôles d'équipages de la corvette. Son père, Charles François, est nommé capitaine de vaisseau à partir de 1787 et prend sa retraite en 1791 pour s'installer comme aubergiste à Calais. Charles Jean Louis devient directeur des postes à Guignes et prend sa retraite à Passy en 1856. Aucun homonyme n'apparaît dans les rôles

⁶⁶⁴ La présence d'une étiquette, notée dans l'inventaire, nous renseigne sur sa provenance : « N.20, drinking vessel, native pottery, Fidji Islands, Rev. R.B. Lyth, York »

⁶⁶⁵ En effet, le numéro d'inventaire de l'objet est n°146, ce qui correspond au premier versement de Berthoud à Douai

⁶⁶⁶ Archives Municipales de Dunkerque, Boite 2R4, Dossier « Inventaire »

d'équipage de l'Uranie aussi il est difficile d'appréhender l'origine de cette inscription. Il est possible que Dehamel ne soit qu'un intermédiaire. Notre corpus est donc un ensemble complexe qui présente toutefois des lacunes, tant historiques qu'archivistiques.

A leur arrivée en Europe, les collections récoltées subissent des destins multiples. Certaines rassemblées à la demande d'une institution particulière, comme le Muséum National d'Histoire Naturelle, rejoignent l'institution. Mais les voyageurs font souvent œuvre de collecte à titre personnel et peuvent ainsi déterminer eux-mêmes leur sort. Comme l'indique Manuel Charpy, il était courant que les voyageurs du XIX^e siècle présentent leurs collections dans le cadre de « musées », conçus comme des expositions coloniales, à l'instar d'Eugène Delessert⁶⁶⁷. Ces artefacts rejoignaient soit des collections privées soit des musées publics. Dominique Barbe souligne la frénésie d'achats des institutions muséales au XIX^e siècle en reprenant une formule d'Adolph Bastian, « avant tout, achetons en masse, pour les sauver de la destruction, les produits de la civilisation des sauvages et accumulons-les dans nos musées »⁶⁶⁸.

B. Le commerce des artefacts de « curiosité »

Notre corpus nous a permis d'identifier onze individus liés au commerce des collections océaniques. Manuel Charpy attribue la naissance du commerce des artefacts exotiques à la seconde moitié du XVII^e siècle avec le développement des compagnies des Indes⁶⁶⁹. Toutes les transactions et interactions des marchands de notre corpus avec les musées du Nord et du Pas-de-Calais ont lieu dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Cette période a été identifiée comme particulièrement prolifique, d'après Sylvianne Jacquemin, les années 1870 « s'inscrivent dans un mouvement d'intérêt généralisé pour l'ethnographie »⁶⁷⁰.

⁶⁶⁷ Charpy Manuel, « Les techniques archaïques », dans Carré et *al.*, *Les expositions universelles en France au XIXe siècle: techniques publics patrimoines: [actes d'une conférence internationale organisée par le laboratoire HTTP-Cnam, la Bibliothèque du CNAM, le Musée des Arts et métiers, et les Archives nationales du 14 au 16 juin 2010]*, Paris, CNRS Éd, 2012, p. ?

⁶⁶⁸ Barbe Dominique, *Histoire du Pacifique : des origines à nos jours*. Paris, 2008, p. 471

⁶⁶⁹ Charpy Manuel, « Le théâtre des objets. Espaces privés, culture matérielle et identité sociale, Paris, 1830-1914 », *op. cit.*, p. 646

⁶⁷⁰ Jacquemin Sylviane, « Histoire des collections océaniques dans les musées et établissements parisiens, XVIIIème-XXème siècles », *op. cit.*, p. 182

Josette Rivallain précise qu'à partir de la fin du XIX^e siècle se développe une « frénésie spéculative autour du commerce des artefacts d'ethnographie⁶⁷¹. Selon Frédéric Angleviel⁶⁷² et Manuel Charpy⁶⁷³, cette période est marquée par la multiplication des demandes et des demandeurs (musées, collectionneurs, scientifiques et marchands) impactant fortement le commerce avec pour conséquence principale un accroissement des prix. L'apparition de ce nouveau mode d'acquisition est à l'origine, d'après Pomian, de la création de nouveaux métiers, chargés de vendre et d'authentifier les objets⁶⁷⁴. Manuel Charpy met, quant à lui, en avant une reconfiguration du marché des antiquités au milieu de XIX^e siècle, qui coïncide avec son instauration comme profession bourgeoise⁶⁷⁵. Il note également, au début de la seconde moitié du XIX^e siècle, l'apparition de commerces de curiosités plus vastes que les marchands individuels qui existaient jusqu'alors, avec également un phénomène de spécialisation des commerces⁶⁷⁶. Il dénombre la multiplication des boutiques au cours de cette période⁶⁷⁷ ainsi que l'intégration des objets exotiques aux stocks commerciaux des grands magasins comme le Bon Marché⁶⁷⁸.

1) Les « curiosités » d'histoire naturelle et d'antiquité

Parmi les personnalités identifiées, il existe différentes catégories de marchands dont les champs de compétences permettent d'envisager dans quel cadre s'effectuait le commerce des objets ethnographiques et notamment en provenance d'Océanie. Les marchands d'antiquités ne sont pas les seuls à faire commerce d'artefacts océaniques, les marchands d'histoire naturelle constituent aussi une catégorie dominante, les artefacts ethnographiques ayant longtemps été associés aux spécimens d'histoire naturelle. Trois individus sont

⁶⁷¹ Rivallain Josette, « Collectes et collections ethnologiques : une histoire d'hommes et d'institutions », *Outre-mers*, Numéro spécial, 2^e semestre, 2001, p. 332-33

⁶⁷² Angleviel Frédéric, « Collectes, collectionneurs et collections en France : 1774-1911 », *op. cit.*, p. 114

⁶⁷³ Charpy Manuel, « Le théâtre des objets. Espaces privés, culture matérielle et identité sociale, Paris, 1830-1914 », *op. cit.*, p. 661 : « Le paysage commercial de la curiosité exotique se modifie profondément dans les années 1860 pour répondre à une nouvelle demande »

⁶⁷⁴ Pomian Krzysztof, *Collectors and Curiosities*, *op. cit.*, p. 39

⁶⁷⁵ Charpy Manuel, « Le théâtre des objets. Espaces privés, culture matérielle et identité sociale, Paris, 1830-1914 », *op. cit.*, p. 619

⁶⁷⁶ *Ibid.*, p. 662

⁶⁷⁷ *Ibid.*, p. 665

⁶⁷⁸ *Ibid.*, p. 670

clairement associés au commerce de l'histoire naturelle dans notre annuaire prosopographique : Frank, Delesalle, Quersein et Verreaux. Le premier constitue un cas particulièrement intéressant. Effectivement Gustav Adolph Frank, fils de Gustav Adolph Frank, marchand de curiosités à Amsterdam, est un naturaliste né dans cette ville le 30 octobre 1844. Il s'installe à Londres en 1867 où il étudie l'histoire naturelle et établit un commerce de spécimens⁶⁷⁹. Son père et lui à Londres fournissent tous deux de nombreux musées européens. Ainsi le marchand londonien effectue des transactions avec le Musée de Leiden et, dans le cadre qui nous concerne plus particulièrement, les Musées de Douai et de Boulogne-sur-Mer entre 1879 et 1896. Il est intéressant de noter que sa première interaction avec Douai en 1879 concerne un mammifère naturalisé⁶⁸⁰, dès 1880 les relations entre le marchand et le musée se concentrent autour des pièces ethnographiques. Alors qu'en ce qui concerne le Musée de Boulogne, seule l'ornithologie apparaît concernée par les transactions, fait étrange alors que, nous l'avons précédemment indiqué, le Musée de Boulogne effectue l'essentiel de ses achats d'objets océaniques entre les années 1870 et 1880. Il est donc étonnant que Frank n'ait pas été sollicité. Toutefois, comme nous le verrons, l'influence d'Hamy sur Boulogne était relativement importante et une grande partie des acquisitions a été faite sous son patronage. Aussi il est fort probable que le musée n'est pas fait appel à Frank pour l'ethnographie car celui-ci ne faisait pas partie des cercles de fournisseurs d'Hamy. Le second individu est Gustave Louis Delesalle (1837-1894) qui apparaît dans notre corpus par le biais de ce dernier. Hamy lui achète pour le Musée de Boulogne-sur-Mer, un masque *apouema* de Nouvelle-Calédonie en 1877⁶⁸¹. Ce marchand naturaliste parisien, installé au 24 rue de la Chaise dans le 7^e arrondissement, est également lié au Musée de Douai, à travers Samuel Henri Berthoud⁶⁸², qui lui demande d'organiser le classement et l'installation de sa collection à Douai⁶⁸³. La première installation des collections du musée est donc due à ce marchand parisien. Il nous faut également évoquer le marchand L. Yvan qui commerce avec le musée de Boulogne-sur-Mer très certainement sous l'influence d'Ernest Hamy, dont il est l'un des

⁶⁷⁹ Justin Jansen, *The Frank Firm* (non publié ?)

⁶⁸⁰ Archives du Musée, Registre des procès-verbaux de la Commission Générale du Musée, Séance du 28 novembre 1879 : achat d'un mammifère à M. Frank de Londres par la section d'histoire naturelle (Première mention de Frank dans les registres du Musée)

⁶⁸¹ Archives Municipales, Procès-verbaux de la séance du conseil municipal du 18 décembre 1878 : acquisition le 21 octobre 1877

⁶⁸² Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Dossier « Correspondance Berthoud », Lettre du 11 mai 1872

⁶⁸³ Archives Municipales de Douai, 2R139, dossier « Ethnologie, Musée Berthoud. 1866-1875 », lettre du 31 septembre 1869

fournisseurs pour le Musée d’Ethnographie du Trocadéro. Cornil Quersein est, quant à lui, identifié comme marchand d’oiseaux lorsqu’il vend une série d’artefacts et de spécimens au musée de Boulogne en 1845 ⁶⁸⁴. Après avoir été maçon, Quersein développe vraisemblablement un commerce de curiosités et sera, à sa mort en 1869, qualifié de naturaliste. En 1845, revenant du Havre où il fournit probablement en partie son commerce, il invite l’un des administrateurs du musée à venir voir les pièces qu’il a sélectionnées pour l’institution. Enfin, le dernier exemple d’individu lié au commerce d’histoire naturelle présent dans notre étude est le cas Verreaux. En effet, un certain M. Verreaux, peintre, vend en 1861 au Musée de Boulogne-sur-Mer une collection composée de pièces ethnographiques⁶⁸⁵, dont une série d’objets océaniques. Il s’agit en fait de Louis Nicolas Léon Verreaux, né à Paris le 30 août 1814 et fils de Jacques Philippe Verreaux, naturaliste, et de Jeanne Joséphine Simonne Delalande. Il est donc le frère des célèbres Jules et Edouard Verreaux. Leur oncle est le naturaliste Pierre Antoine Delalande (1787-1823). Louis Nicolas, qui contrairement à eux n’est pas passé à la postérité dans le domaine de l’histoire naturelle, est un artiste peintre, maître notamment de Jules Louis Marie Lhote. Il vit entre Boulogne-sur-Mer au n°236 de la rue du Pot d’étain⁶⁸⁶ et le n°6 du boulevard Montmartre à Paris. Il n’est pas le seul membre de sa famille à être en contact avec l’institution boulonnaise, les premières interactions avec la

⁶⁸⁴ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1838 à 1854, Séance du 11 janvier 1845

⁶⁸⁵ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1854 à 1868, Séance du 14 décembre 1861 : acquisition de la collection de M. Verreaux, peintre, composée d’un poignard cafre, Afrique ; un poignard du Gabon ; un pistolet d’abordage ; 6 pots en terre du Mexique ; 1 tablier de femmes cafres en verroteries ; 2 cornets montés en argent ; 2 cuillères en bois des Cafres ; un ornement de Bouchoina, Cafre ; 1 peigne chinois ; 1 couteau à dégraissé la peau, chine ; 1 piédestal en pierre de lard chine ; 3 figurines en pierre de lard, chine ; 2 amulettes cafres ; 3 colliers de femme cafre ; 5 bracelets de femme cafre ; 1 paire de boucles d’oreilles du Gabon ; 12 peintures indiennes Suomica ; 2 lances du Gabon ; 3 flèches empoisonnées du Gabon ; 1 casse-tête des Mers du Sud ; 1 casse-tête Bochiman ; un arc bochiman ; 2 pagaies du Gabon ; 1 modèle de pirogue en cuir du Gabon ; 1 chapeau malais ; un chapeau Salacotte, Afrique ; 1 chapeau algérien ; 1 service de café arabe en argent ; 1 coffret en bois doré, Afrique ; 3 éventails en plumes d’autruche, Afrique ; 2 poignards arabe ; 1 pistolet arabe ; 1 cartouchière arabe ; 2 paniers en vannerie ornés ; 5 cuillères en bois travaillé, Afrique

⁶⁸⁶ Recensement de 1856, M3973 : Au n°236 rue du Pot d’étain, Louis Verreaux, artiste peintre, 42 ans, sa femme, Pauline Martinelli, 32 ans et leur fille Thérèse Verreaux, 5 ans

Maison Verreaux ayant vraisemblablement eu lieu lors du passage d'Edouard Verreaux à Boulogne en 1828⁶⁸⁷. Celui-ci, né à Paris le 16 septembre 1810, prend la tête de l'entreprise familiale en 1834. Piotr Daszkiewicz souligne le rôle important de la maison Verreaux, commerce fondé à Paris par Jacques Philippe Verreaux en 1803, dans l'histoire des sciences naturelles au XIX^e siècle⁶⁸⁸. Daszkiewicz précise que le magasin est d'abord installé Place des Vosges, cependant, au moins à partir de 1828, date des premiers contacts attestés entre l'institution et le Musée de Boulogne-sur-Mer, il a déménagé au 6 boulevard Montmartre⁶⁸⁹. Trois des fils de Jacques Philippe Verreaux, Jules, Alexis et Louis, sont impliqués dans l'entreprise familiale et contribuent grandement à l'enrichissement des collections de la maison de commerce. Le commerce des Verreaux est non seulement un lieu de commerce mais aussi un lieu de rencontre entre naturalistes. Il est en relation avec les musées européens, comme le Muséum National d'Histoire Naturelle et le British Museum, et provinciaux, ainsi que les principaux collectionneurs français, à l'instar de Noël de la Fresnay, ou étrangers



Figure 11 : Jules Verreaux Portrait dans *The American Museum Journal*, Janvier 1914

comme John Gould. Mais Daszkiewicz indique que, pour l'essentiel, les clients de Verreaux sont des « petits collectionneurs amateurs ». De plus, il note également que le XIX^e siècle est marqué par une implication de plus en plus importante de la clientèle américaine⁶⁹⁰. Il est très probable que Louis Nicolas Léon Verreaux ait acquis sa collection auprès du commerce familial, voire même auprès de ses frères, Jules et Edouard, qui effectuent notamment un séjour en Océanie entre 1842 et 1847.

Une autre catégorie de marchands à être liée aux collections océaniques de musées du Nord et du Pas-de-Calais est celle des commerçants

⁶⁸⁷ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1824 à 1834, Séance du 22 septembre 1828 : « M. Leducq et Demarle exposent que M. Verreaux fils naturaliste à Paris, est en ce moment à Boulogne ayant avec lui une grande quantité de peaux d'oiseaux, d'animaux et un assez joli assortiment de coquilles, ils ont cru devoir demander une réunion extraordinaire de l'administration afin de lui exposer tout l'avantage qu'il y a de traiter avec ce naturaliste »

⁶⁸⁸ Daskiewicz Piotr, « La maison Verreaux au XIXe siècle à Paris, plaque tournante des collections naturalistes mondiales », *Journal d'agriculture traditionnelle et de botanique appliquée*, 39, n° 2, 1997, p. 124

⁶⁸⁹ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre de correspondance, tome 2, Lettre 125, 26 octobre 1828 à M. Verreaux fils, naturaliste, 6 boulevard Montmartre, Paris

⁶⁹⁰ Daskiewicz Piotr, « La maison Verreaux au XIXe siècle à Paris, plaque tournante des collections naturalistes mondiales », *Journal d'agriculture traditionnelle et de botanique appliquée*, 39, n° 2, 1997, p. 116

d'« antiquités ». Ces derniers étaient en effet souvent associés aux « curiosités » ethnographiques dans les réseaux commerciaux⁶⁹¹. Ainsi, certains individus de notre corpus sont qualifiés de « marchand d'antiquités » ou « antiquaire » à l'instar de François Pascal Blanqui ou Blanchi qui effectue des transactions avec le Musée de Boulogne-sur-Mer dans les années 1850, ou d'Eugène Louis Adolphe Tassart qui fait notamment don à la même institution de deux « coffrets Louis XV en bois peint » en 1879⁶⁹². Ce dernier n'est par ailleurs pas identifié comme « antiquaire » par les registres du Musée, mais comme ébéniste. Le recensement de Boulogne-sur-Mer de 1896 indique la même profession⁶⁹³. Toutefois, c'est son acte de décès du 4 janvier 1900 qui nous informe sur son activité d'antiquaire⁶⁹⁴. La statuette néo-calédonienne n°345.R10.S10 acquise, d'après le registre d'inventaire, par Boulogne-sur-Mer en 1910 correspond à la transaction effectuée entre Melle Tassart et le musée en 1900. Ainsi, Emma Bertha Tassart, fille d'Eugène Louis Tassart, née en 1865, vend en octobre 1900 une « idole calédonienne » et deux « lampadaires kabyles »⁶⁹⁵. Cette vente ayant lieu la même année que le décès de son père, il est possible que ses enfants⁶⁹⁶ aient progressivement vendu son stock. En effet, son commerce se trouvait vraisemblablement au 20 rue de l'Oratoire à Boulogne, or en 1911 les Tassart ne s'y trouvent plus. Le décès du père de famille a donc probablement mis un point final au commerce. En ce qui concerne François Pascal Blanqui, celui-ci effectue plusieurs transactions avec le Musée de Boulogne-sur-Mer entre 1853 et 1857 et sert également d'intermédiaire dans le cadre d'un don en 1854⁶⁹⁷. Fils de François Blanchi (ou Francesco Pantaleone), tisserand, et de Marie Barbe Céleste Imperti, François Pascal est né en 1813 à Monaco. De nationalité italienne, il installe son commerce d'antiquités au début des années 1850 au n° 236 rue des religieuses anglaises à Boulogne-sur-

⁶⁹¹ Charpy Manuel, « Le théâtre des objets. Espaces privés, culture matérielle et identité sociale, Paris, 1830-1914 », *op. cit.*, p. 646

⁶⁹² Registre d'inventaire général n°, objets inscrits aux numéros 32440 et 32441, 3 mars 1879

⁶⁹³ Archives Départementales du Pas-de-Calais, Boulogne-sur-Mer, Recensement 1896, 1 F 75, 20 rue de l'Oratoire

⁶⁹⁴ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, 3 E 160-488, n°18

⁶⁹⁵ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1868 à 1906, Séance du 9 octobre 1900

⁶⁹⁶ Il s'agit d'Emma Bertha et d'Albert Tassart, car sa femme Rosalie Claudine Hagneré décède le 15 mars 1897

⁶⁹⁷ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre de correspondance, tome 2, courrier 949, 2 novembre 1854, adressée à M. Poirier, 5 rue Jeanisson, Paris (Remerciement pour un don transmis par M. Blanqui)

Mer⁶⁹⁸. Qualifié de « marchand d'antiquités » dans l'acte de décès⁶⁹⁹, l'essentiel de ses transactions avec l'institution boulonnaise concerne des artefacts ethnographiques. Les marchands jouent donc un rôle dans l'enrichissement des collections océaniques dans les musées de notre corpus. Si ces transactions sont loin de constituer le procédé d'acquisition dominant, il n'en reste pas moins que les institutions développent des contacts avec ces individus, souvent d'ailleurs dans un cadre plus large que celui des collections océaniques.

2) *Le phénomène des ventes aux enchères*

Outre les marchands, le commerce de l'ethnographie est fortement impacté par les ventes aux enchères et les commissaires-priseurs. Comme le précise Pomian, l'une des étapes majeures dans le processus des enchères publiques est l'apparition des catalogues de ventes imprimés, dont le premier est publié en Hollande en 1616⁷⁰⁰. Edmond Bonnafé, qui définit le commerce de la curiosité comme héritier d'une tradition antique, atteste des différentes sources d'objets pour les collectionneurs aux XVIII^e et XIX^e siècles⁷⁰¹. Ainsi le « curieux » peut s'enquérir des artefacts à acquérir au moyen du catalogue. Plus de 2000 catalogues de ventes aurait été imprimés en Europe au cours du XVIII^e siècle⁷⁰². Les ventes publiques sont décrites par Bonnafé comme un outil incontournable pour l'acquisition, avec par exemple le développement de la maison Drouot, qui effectue sa première vente de curiosités exotiques en 1859⁷⁰³. Manuel Charpy souligne également le rôle des hôtels et salles des ventes, ainsi que des commissaires-priseurs, dans le commerce des antiquités et des curiosités à partir de cette époque⁷⁰⁴. Pomian précise que le centre de ce commerce d'enchères se situe à Amsterdam au milieu du XVIII^e siècle, avant de se déplacer à Londres puis à Paris⁷⁰⁵. Plusieurs ventes apparaissent dans notre corpus, notamment après décès à l'instar de celle de Sir John Hare

⁶⁹⁸ Archives Départementales du Pas-de-Calais, Boulogne-sur-Mer, Recensement de 1856, M3973 : Au n° 236 rue des religieuses anglaises, François Blanqui, marchand d'antiquités, 45 ans, italien ; sa femme Henriette Agatha, 34 ans, italienne ; leurs enfants, Alexandre 9 ans, Agathe 7 ans, Félix 5 ans et François 1 an

⁶⁹⁹ Archives de l'Indre et Loire, 6NUM8/261/215, acte 888, 28 octobre 1859

⁷⁰⁰ Pomian Krzysztof, *Collectors and Curiosities*, Wiley, 1991, p. 39

⁷⁰¹ Bonnafé Edmond, *Commerce de la curiosité*, Paris, 1895, pp. 67-75

⁷⁰² *Ibid.*, p. 67

⁷⁰³ Charpy Manuel, « Le théâtre des objets. Espaces privés, culture matérielle et identité sociale. Paris, 1830-1914 », *op. cit.*, p. 647

⁷⁰⁴ *Ibid.*, p. 619

⁷⁰⁵ Pomian Krzysztof, *Collectors and Curiosities*, *op. cit.*, p. 40

effectuées par les notaires Guerlet à Hardelot et Dutertre à Boulogne⁷⁰⁶. Mais la plupart de ces transactions sont effectuées en salle des ventes comme c'est le cas lors de la vente de 1837, qui voit le musée boulonnais acquérir un grand nombre d'artefacts océaniques⁷⁰⁷. Cette vente est qualifiée « d'au lombard » et a lieu dans la salle des vente d'Emile Pernet. L'absence d'identification du vendeur produisant les objets laisse supposer qu'il aurait pu souhaiter garder l'anonymat comme c'est le cas pour la vente Drouot du 10 août 1866, d'une collection « réunie par un colon de l'Australie pendant le cours de ses voyages »⁷⁰⁸, bien que cette pratique paraisse étrange au début du XIX^e siècle. Emile Pernet, né 3 juillet 1807 à Boulogne-sur-Mer, fils de Jean Pierre Pernet, secrétaire du commissaire des guerres, et de Marie Anne Henriette Angélique Bertrand, est non seulement directeur de la « salle de vente à l'encan » qui se trouve au n°2 de la rue Percée mais aussi secrétaire du commissaire-priseur, Pierre Nicolas Maurice Dutertre-Delporte (1788-1864), administrateur du Musée. L'institution se fournit régulièrement auprès de Pernet⁷⁰⁹, qui présente l'avantage d'être présent dans la cité et de faire partie des mêmes cercles que les gestionnaires et contributeurs du Musée. Un commissaire-priseur apparaît également dans le cadre des acquisitions du Musée Berthoud, il s'agit d'Anacharsis Célestin François Joseph Delcambre. Fils d'Anacharsis Joseph Delcambre de Champvert et d'Eugénie Sidonie Clarisse, né le 19 mars 1847 à Merville, il officie comme commissaire-priseur à Douai⁷¹⁰. Cependant la contribution de Delcambre aux collections des musées de Douai ne s'inscrit pas dans le cadre de la vente mais dans celui du don. Ainsi, il offre une série de quatre artefacts océaniques en 1882 à l'institution⁷¹¹, ce qui constitue sa seule donation d'ethnographique extra-européenne. Ses autres dons concernent des objets liés à l'histoire locale, avec notamment un autographe de son grand-oncle le Général Victor Joseph Delcambre⁷¹². Si les commissaires-priseurs et les salles des ventes ne sont pas absents de

⁷⁰⁶ 4 E 127/160

⁷⁰⁷ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1834 à 1838, séance du 8 septembre 1837 : vente au Lombard chez M. Pernet Emile d'une collection d'objets de curiosité provenant des naturels des Iles de la mer du Sud, appartenant à un Belge récemment arrivé à Boulogne-sur-Mer.

⁷⁰⁸ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, 2R139, dossier « Notes des envois Berthoud »

⁷⁰⁹ Comme en 1859, avec l'achat d'une massue des Tonga (il est probable que les n°1216.R10 et 229.R10.S5 fassent doublons) et d'un « coutelas indien ».

⁷¹⁰ Tailliar Eugène François Joseph, *Chroniques de Douai*, Volume 3, Dechristé, 1877 : mention de Delcambre Anacharsis, commissaire priseur

⁷¹¹ N°5735, 5748, 5749 et 5752

⁷¹² Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 17 octobre 1907 : Don de Delcambre, commissaire priseur à Douai d'un autographe du Général

notre corpus, ils ne correspondent pas à une source d'importance pour les collections océaniques. Cela est vraisemblablement dû à la nature de ces artefacts, les collections océaniques n'étaient probablement pas majoritaires dans les objets commercés par ce biais au niveau local. De plus, l'absence d'achats auprès de grandes maisons comme Drouot, laisse supposer que les musées de la région n'étaient pas de grands amateurs de cette pratique.

3) *Les réseaux commerciaux*

Nous avons donc pu constater que le commerce des « curiosités » ethnographiques constituait l'une des sources de nos collections, mais dans le cadre de notre étude, nous pouvons nous poser la question des sources d'approvisionnement de ces marchands afin d'envisager la provenance première de ces artefacts. Manuel Charpy précise qu'au cours des années 1840, la perception des curiosités évolue, passant de « simples curiosités » à « témoins de civilisations lointaines »⁷¹³, ce qui correspond à une modification du commerce de la « curiosité » avec une spécialisation de filières d'approvisionnement et des marchands. Il existe notamment des ventes de collections particulières, comme celle de Verreaux, qui peuvent irriguer le marché de la curiosité. Yves Laissus précise que les catalogues des cabinets de curiosités sont souvent réalisés en préambule de la vente de la collection⁷¹⁴. Ces ventes étaient souvent relayées dans la presse comme l'illustre *Le mémorial Artésien* du 23 octobre 1844 qui annonce la vente de « tout ce qui compose un cabinet de curiosité, Antiquités, Objets d'histoire naturelle et Tableaux »⁷¹⁵. En ce qui concerne la Maison Verreaux, outre ses frères, Edouard Verreaux se fournit également auprès de voyageurs naturalistes, de missionnaires, de diplomates et de militaires, à l'instar des institutions muséales de l'époque. Daszkiewicz indique également que « l'échange des collections et les

Delcambre, son oncle (il s'agit en fait de son grand-oncle : le frère de son grand-père Maurand Joseph Delcambre)

⁷¹³ Charpy Manuel, « Les techniques archaïques », dans Carré et al., *Les expositions universelles en France au XIXe siècle: techniques publics patrimoines, op. cit.*, p. ?

⁷¹⁴ Taton René, Bedel Charles, Laissus Yves et Hahn Roger (éd.) « La Curiosité scientifique au XVIIIe siècle : cabinets et observatoires », *Enseignement et diffusion des sciences en France au XVIIIe siècle*, Histoire de la pensée, 1986, p. 667

⁷¹⁵ *Le mémorial Artésien*, 23 octobre 1844, p. 4

annonces dans la presse locale (...) furent un autre moyen de quête de matériel »⁷¹⁶. Parmi ses fournisseurs et clients, Daszkiewicz note qu'apparaissent les plus célèbres naturalistes européens et américains du XIX^e siècle. L'institution effectue notamment des échanges avec des possesseurs de cabinets de curiosités, comme avec la ville de Varsovie, et permet également à des naturalistes de laisser certains objets en « dépôt-vente »⁷¹⁷. Glenn Penny estime, quant à lui, que le marché de la culture matérielle était basé sur des réseaux d'échanges internationaux de communication et d'échange qui se sont développés notamment en lien avec la théorie du « before it's too late »⁷¹⁸. Les marchands parisiens comme Boban s'approvisionnaient notamment auprès de fonctionnaires en poste dans les colonies et de voyageurs⁷¹⁹, cela devait peut-être être le cas de Delesalle. Charpy considère que « le commerce est facilité à partir des années 1870 par le développement des lignes régulières des messageries maritimes entre la Nouvelle-Calédonie, Tahiti, les Iles Marquises et le port de Marseille »⁷²⁰, ce qui pourrait expliquer en partie l'augmentation des acquisitions au Musée de Boulogne à cette époque. En ce qui concerne Tassart, il est possible qu'il se soit en partie fourni par le biais de son fils, Albert, commis des douanes. Le décès de François Pascal Bianqui/Blanchi à Tours et son rôle d'intermédiaire avec un Parisien laissent envisager qu'il devait se déplacer régulièrement et voyager pour fournir son commerce. Sa nationalité italienne laisse aussi penser qu'il avait également des contacts commerciaux et fournisseurs en dehors des frontières de l'hexagone.

Mais les marchands n'ont pas qu'une fonction commerciale vis-à-vis des musées, nous avons évoqué le fait qu'ils pouvaient être donateurs, mais ils ont également d'autres rôles. Le marchand grâce son activité commerciale possède souvent une bonne, si ce n'est excellente, connaissance des objets. Aussi, il n'est pas inhabituel qu'il fasse office de source de référence pour les institutions muséales. La Maison Verreaux propose ainsi différents types de services : la taxidermie ; la détermination des espèces ; la préparation des catalogues de ventes ; des

⁷¹⁶ Daszkiewicz Piotr, « La maison Verreaux au XIX^e siècle à Paris, plaque tournante des collections naturalistes mondiales », *op. cit.*, p. 118

⁷¹⁷ *Ibid.*, p. 114

⁷¹⁸ Penny Glenn H., *Objects of Culture: Ethnology and Ethnographic Museums in Imperial Germany*, *op. cit.*, p. 53

⁷¹⁹ Charpy Manuel, « Le théâtre des objets. Espaces privés, culture matérielle et identité sociale. Paris, 1830-1914 », *op. cit.*, p. 711

⁷²⁰ *Ibid.*, p. 712

conseils pour l'organisation d'expéditions scientifiques ; une formation naturaliste⁷²¹. Nous avons déjà mentionné que Delesalle, à la demande de Samuel Henri Berthoud, effectue non seulement l'emballage mais aussi le déballage et l'installation des collections du fondateur à Douai⁷²². De plus, comme le montre l'exemple de Blanqui, le vendeur peut parfois faire office d'intermédiaire. C'est cette fonction qui est mise en avant lors du conflit qui oppose la commission du Musée de Boulogne à la mairie en 1873. La communication faite par le maire au Conseil Municipal sur la comptabilité de l'ancienne commission, lors d'une réunion sur la modification dans l'organisation du service du Musée communal⁷²³ mentionne que « la commission priait MM. Delauné et Paquez, de faire, pour la forme, des mémoires qui permettent de régler les dépenses d'acquisitions et autres qu'elle avait faites directement ». La mairie reproche aux administrateurs d'avoir délégué la responsabilité des achats à deux individus Delauné⁷²⁴ et Paquez. Ces derniers apparaissent ainsi comme provenance de nombreux objets, à l'exemple de la pirogue maori. Pierre Adrien Paquez, né à Frencq en 1808, fut tour à tour menuisier, marchand de faïences et marchands de meubles. C'est dans le cadre de ces deux dernières activités qu'il prêle son concours à la commission. Il est fort possible que Paquet ait également fait commerce d'antiquités et de curiosités, ce qui expliquerait son implication comme intermédiaire. Déjà présent pour des raisons professionnelles dans ces ventes, il pouvait combiner son intérêt personnel avec une fonction d'acheteur pour le musée. Ce procédé, qui amenait la commission du musée à employer des marchands, vraisemblablement contre rémunération, est fortement décrié par la mairie : « ce qui expliquerait cette façon d'agir, c'était le laisser-aller des anciennes administrations à cet égard, car alors, on observait guère les règles de comptabilité »⁷²⁵. Il est de plus fort dommageable pour l'étude des collections, en effet, l'origine réelle de nombreux objets a été occultée lors de leur inscription dans les registres d'inventaires, les administrateurs se contentant de les attribuer à ces intermédiaires. Ce recours à des marchands-intermédiaires existe également à Douai. Ainsi la commission mandate Madame Salomé, avec laquelle elle

⁷²¹ Daszkiewicz Piotr, « La maison Verreaux au XIXe siècle à Paris, plaque tournante des collections naturalistes mondiales », *op. cit.*, p. 114-115

⁷²² Archives Municipales de Douai, 2R139, dossier « Ethnologie, Musée Berthoud. 1866-1875 », lettre du 31 septembre 1869

⁷²³ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Boite 2R145, dossier « Ancienne Commission »

⁷²⁴ Il s'agit peut-être d'Antoine Jules Delauné (1816-1894), tonnelier

⁷²⁵ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Boite 2R145, dossier « Ancienne Commission »

est en contact régulier via des acquisitions ou des dons, pour la représenter en 1911⁷²⁶ à la vente Faucheux.

4) *Le rôle des femmes*

Ce dernier exemple est l'occasion d'aborder le cas des femmes au sein du commerce de *curiosités* ethnographiques. Nous avons effectivement indiqué précédemment que les femmes étaient minoritaires dans notre corpus.

Il est donc intéressant de noter que sur onze individus liés au marché de la curiosité, l'un d'entre eux est une femme. Toutefois elle n'entre en relation avec les collections océaniques que de manière indirecte. En effet



Figure 12 : Elément de la lance n°811.R11.S5 © Musée de Boulogne-sur-Mer

Juliette Villez épouse Charles Salomé à Douai le 1^{er} mai 1877. Elle participe au commerce d'antiquités que son mari met en place en 1886 et vend un certain nombre d'objets, notamment d'ethnographie, au Musée Berthoud entre 1896 et 1911. C'est également sous sa houlette qu'est vendue la collection d'Auguste Angellier en 1911⁷²⁷. Cependant, cette collection comprenait une importante série de casse-têtes, sagaies et massues kanaks (dont la lance n°811.R11.S5 – fig. 12) qui ne seront pas vendus en 1911 mais donnés par l'héritière d'Angellier, sa sœur Mme Laurence-Angellier, au Musée de Boulogne-sur-Mer en 1912, de même que la série d'objets n°773.R10.S3 à 854.R10.S3 inscrite comme un « service de mandarin, finement gravé, ayant figuré à l'Exposition de 1900, provient de la collection Angellier, fait par E-Wo Long Kee, Skatow ». Les deux dons n'ayant pas de date précise pour leur entrée au musée, il est possible qu'ils aient été faits plus tardivement dans l'année 1912. Trois options sont envisageables : la première est que ces objets aient été volontairement soustraits de la vente pour être donnés au Musée de Boulogne ; la deuxième qu'il s'agisse d'artefacts n'ayant pas trouvé acquéreurs lors de la vente de décembre 1911 ; enfin il est également possible que ces objets aient été conservés dans la maison de Boulogne du professeur et qu'il ait donc été plus simple pour l'héritière de les donner plutôt que de les

⁷²⁶ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des Procès-Verbaux de la section d'ethnologie, Séance du 4 mai 1911

⁷²⁷ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des Procès-Verbaux de la section d'ethnologie, Séance du 7 décembre 1911

vendre à Douai⁷²⁸. Il serait en effet étrange que les objets aient été présentés à la vente de Mme Salomé sans qu'elle ou les personnalités mandatées par le Musée de Douai remarquent que les artefacts de Nouvelle-Calédonie ne soient pas originaires de « Chine » comme l'indique le registre d'inventaire du Musée de Boulogne lors de leur entrée dans les collections⁷²⁹. Ce cas est particulièrement intéressant car il implique deux personnalités féminines, largement minoritaires dans notre corpus. De plus, il met en évidence que le fait que les connaissances des collections océaniques au début du XX^e siècle à Boulogne et parmi les collectionneurs sont parfois lacunaires.

Les différents acteurs de commerce des curiosités exotiques sont donc présents dans notre corpus, bien que ne constituant pas la source d'approvisionnement principale des institutions. Ils occupent non seulement un rôle de fournisseur, lié à leur fonction professionnelle, mais ont aussi des contacts avec les musées hors de ce cadre. Les marchands peuvent ainsi être donateurs ou encore intermédiaires (pour le don ou la vente). Ils font également office de références pour les administrateurs des institutions qui se basent alors sur leurs connaissances des artefacts. Depuis le collecteur au vendeur, notre corpus nous offre ainsi un aperçu du commerce et de la circulation des artefacts océaniques au XIX^e siècle en lien avec les établissements régionaux. Mais les individus qui participent à ce mouvement ne sont qu'un premier rouage du processus et la collecte et le commerce se développent à destination des collectionneurs ou des musées.

3. La collection, d'une activité privée à un processus public

Dans cette partie nous allons nous pencher sur les individus ayant contribué à enrichir les collections des musées du Nord et du Pas-de-Calais dans le cadre de leur activité de collectionneur. Leur histoire est un sujet qui a déjà été traité en lui-même. D'après Patricia Kell, cette historiographie a toutefois eu tendance à privilégier ceux ayant établi de larges collections, qui appartenaient généralement à une élite sociale et culturelle⁷³⁰. Nous allons ici aborder toutes les personnalités de notre corpus pour lesquelles la pratique de la collection est

⁷²⁸ En effet, la succession d'Angellier recense trois habitations : une maison à Boulogne, place du Palais de Justice ; un appartement à Lille, Boulevard Vauban ; un appartement à Paris, 5 rue de la Barouillère

⁷²⁹ N°790.R11.S5 à 829d.R11.S5

⁷³⁰ Kell Patricia, « The Ashmolean Museum : a case study of eighteenth-century collecting », dans Knell Simon J., *Museums and the Future of Collecting*, *op. cit.*, p. 82

avérée. *Le Grand dictionnaire Encyclopédique du XIXe siècle* définit la collection comme « les privilèges des peuples civilisés et des époques de paix et des prospérités » précisant qu'en France « les plus remarquables sont naturellement à Paris »⁷³¹. Ce concept de collection est présent dès l'Antiquité (avec la Pinacothèque d'Athènes⁷³²) et à l'époque médiévale (avec les trésors conservés dans la Sainte-Chapelle construite par Saint Louis en 1248⁷³³). Mais c'est dans la première moitié du XV^e siècle, en Italie que le mouvement prend une ampleur nouvelle avec des personnalités comme Cyriaque d'Ancône (-1452) ou Niccolò Niccoli à Milan (-1444)⁷³⁴. En France, au XVI^e siècle, François Ier (-1547) réunit par exemple un cabinet d'antiques et d'inscriptions dans son Palais de Fontainebleau⁷³⁵. En Autriche, certains, comme Ferdinand Ier (-1564) et Rodolphe II (-1612), amassent leurs collections au sein de Kunst-und-Wunderkammern, selon une conception qui, d'après Pierre Salmon, « garde un caractère profondément médiéval »⁷³⁶. Mais ce phénomène prend de l'ampleur et au cours du XIX^e siècle, « le nombre des collectionneurs privés devient sans cesse plus considérable »⁷³⁷.

A. Les collectionneurs, personnalités indissociables de l'histoire des musées

Les collections privées s'inscrivent indéniablement dans l'histoire des musées publics en Europe. Considérant le cas des collections maoris dans les musées écossais, Amiria Henare indique que ce mouvement s'est développé en Ecosse à la fin du XVIII^e siècle, alors qu'il devient une activité commune dans une classe moyenne en pleine expansion, ce qui permet alors aux musées de s'enrichir de plus en plus grâce aux dons⁷³⁸. A cette époque, se développent, selon elle, des collections privées « omnivores »⁷³⁹. Les objets circulent entre les collecteurs et les musées avec, comme l'indique Joshua Bell, la présence sur certains objets d'étiquettes mentionnant un ou deux noms différents témoignant de la mobilité des objets

⁷³¹ *Le Grand dictionnaire Encyclopédique du XIXe siècle*, 1866

⁷³² Salmon Pierre, *De la collection au musée*, Observation et synthèse, Neuchâtel, À la Baconnière, 1958, p. 19

⁷³³ *Ibid.*, p. 27

⁷³⁴ *Ibid.*, p. 34

⁷³⁵ *Ibid.*, p. 43

⁷³⁶ *Ibid.*, p. 49

⁷³⁷ *Ibid.*, p. 90

⁷³⁸ Henare Amiria, *Museums, Anthropology and Imperial Exchange*, *op. cit.*, p. 15

⁷³⁹ *Ibid.*, p. 63

d'une personne à une autre avant leur entrée dans les institutions muséales⁷⁴⁰. Pour Anastasia Filippopoliti, le développement de collections à partir de 1820 amène à la création de nombreux « petits musées privés », à l'instar de la Hartwell House⁷⁴¹. Elle précise que les phénomènes de modes jouaient un rôle non négligeable dans les processus de collection, « la multiplicité des intérêts scientifiques se reflétaient dans l'hétérogénéité des collections »⁷⁴². L'évolution des acquisitions et des types de collections résultait probablement en grande partie de processus propres à chaque individu. D'après Olmi, les collections aristocratiques sont caractérisées par différents degrés de spécialisation. Il estime que la composition des collections est déterminée par deux facteurs :

- le statut social et économique du collectionneur
- les intérêts intellectuels et professionnels du collectionneur⁷⁴³

Il convient donc de nous pencher sur les personnalités de notre corpus liées à ce phénomène afin d'appréhender leurs motivations et leur implication dans l'enrichissement des collections océaniques.

Les motivations des collectionneurs sont multiples, et dans le cadre de notre étude c'est particulièrement celles liées aux artefacts ethnographiques qui nous intéressent. Patricia Kell indique que l'essentiel du processus de collections en Europe Occidentale appartient à la sphère privée, ces personnalités acquérant des objets qui répondent à des intérêts et des valeurs qui leur sont personnels⁷⁴⁴. Elle considère que les principales motivations du collectionneur sont la curiosité intellectuelle et le caractère curieux ou étrange des objets⁷⁴⁵. Mais la collection ne se conçoit pas uniquement comme une entreprise personnelle, elle est aussi outil de sociabilité. Pour Pomian, le but est non seulement de réunir des objets dans un espace, mais également de les montrer⁷⁴⁶. Ainsi, il mentionne l'existence d'une forme de

⁷⁴⁰ Bell Joshua A., « Bird specimen, Papu-New-Guinea », in Jacobs Karen, Chantal Knowles et Chris Wingfield, *Trophies, Relics and Curios?: Missionary Heritage from Africa and the Pacific*, Sidestone Press, 2014, p. 57

⁷⁴¹ Filippopoliti Anastasia, « Spacializing the private collections: John Fiott Lee and Hartwell House », dans Potvin John et Myzelev Alla (éd.), *Material cultures, 1740-1920: the meanings and pleasures of collecting*, Farnham, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Ashgate, 2009, p. 54

⁷⁴² *Ibid.*, p. 54

⁷⁴³ Olmi Guisepe, « Science – Honour – Metaphor: Italian Cabinets of the Sixteenth and Seventeenth Centuries », *op. cit.*, p. 6

⁷⁴⁴ Kell Patricia, « The Ashmolean Museum: a case study of eighteenth-century collecting », in Knell Simon J., *Museums and the Future of Collecting*, *op. cit.*, 2004, p. 72

⁷⁴⁵ *Ibid.*

⁷⁴⁶ Pomian Krzysztof, *Collectors and Curiosities*, *op. cit.*, p. 8

sociabilité dans les visites que se rendent les collectionneurs de leurs collections respectives⁷⁴⁷. Même si comme l'indique Pierre Salmon, « jusqu'au début du XVIII^e siècle, les collections particulières, réunies en vue d'étaler le faste et le bon goût de leur propriétaire, étaient uniquement accessibles à quelques privilégiés »⁷⁴⁸. Cet aspect public des collections privées devait influencer sur la pratique, ainsi Shaer précise que « le prestige des raretés fait de la collection un moyen de reconnaissance sociale »⁷⁴⁹. Filippopoliti, se penchant sur le cas du collectionneur John Fiott Lee (1783-1866), décrit ses procédés d'acquisition ainsi que l'évolution de ses goûts : elle indique, par exemple, qu'il développe un intérêt pour les antiquités gréco-romaines suite à un voyage dans les îles Grecques en 1812-1813⁷⁵⁰. D'après Mauriès, « la physionomie singulière de chaque collection reflète (...) le seul visage de celui qui la fonde et la forme »⁷⁵¹, les collections participant à la renommée de leur propriétaire. Il précise que pour le collectionneur, la rareté est un critère incontournable, en particulier dans le temps, comme relique, et dans l'espace, comme matériel ethnographique⁷⁵². Pour Jean-Jacques Lucas, « le collectionneur d'objets archéologiques ou ethnographiques imagine des temps lointains ou proches à partir de sa collection ou la motivant »⁷⁵³. Il souligne ainsi l'existence d'un « double déplacement du collectionneur dans les dimensions de l'espace et du temps »⁷⁵⁴. Si l'intérêt pour les antiquités locales est bien attesté au sein de la bourgeoisie de la région, il convient de se pencher sur les motivations qui les poussent à rassembler également des artefacts extra-européens.

1) *Les motivations à l'origine de la collection*

Notre corpus inclut vingt contributeurs-collectionneurs et leurs profils ainsi que celui de leurs collections sont très variés. Dans un premier temps nous allons brièvement évoquer

⁷⁴⁷ *Ibid.*, p. 160

⁷⁴⁸ Salmon Pierre, *De la collection au musée*, *op. cit.*, p. 79

⁷⁴⁹ Schaer Roland, *L'Invention des musées*, Paris, Gallimard, 1993, p. 27

⁷⁵⁰ Filippopoliti Anastasia, « Spacializing the private collections: John Fiott Lee and Hartwell House », dans Potvin John et Myzelev Alla (éd.), *Material cultures, 1740-1920: the meanings and pleasures of collecting*, *op. cit.*, p. 58

⁷⁵¹ Mauriès Patrick, *Cabinets de curiosités*, Paris, Gallimard, 2011, p. 51

⁷⁵² *Ibid.*, p. 57

⁷⁵³ Lucas Jean-Jacques, *Collectionneurs en province : Ouest-Atlantique, 1870-1953*, Art & société, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 14

⁷⁵⁴ *Ibid.*, p. 18

ces collections et leur propriétaire, avant d'aborder leurs contextes d'élaboration. Certaines personnalités de notre corpus sont clairement identifiées comme collectionneurs à l'instar de Charles Phalempin, Alphonse Moillet, Leroy de Barde, Samuel Berthoud... Ils ont contribué dans une très large mesure à l'établissement des musées de notre étude, donnant ou vendant la totalité de leur collection. Toutefois, ces transactions s'inscrivent surtout dans le contexte d'une succession, comme pour Phalempin et Moillet. D'autres collectionneurs de notre corpus s'intègrent dans ce type de processus à l'exemple de Zimber et Angellier. Ce sont leurs proches, héritiers, qui transmettent les artefacts qu'ils ont progressivement amassé aux institutions, même si comme nous l'avons vu, le cas d'Auguste Angellier est un peu particulier. Norbert Bilboq (1850-1911) met d'ailleurs en avant la mémoire de son père, Louis Bilboq (1815-1896), en indiquant que le don est fait « en souvenir de son père »⁷⁵⁵. Les deux autres fondateurs, Leroy de Barde et Berthoud, transmettent également leur collection à une institution à un âge avancé (47 ans pour le premier et 62 pour le second) alors qu'ils sont sans descendance. D'après un membre de la commission générale du Musée de Douai, M. Asselin, « la passion de collectionneur de M. Berthoud s'est encore accrue depuis la mort de sa fille : elle est devenue sa consolation ; aussi notre legs augmente-t-il incessamment »⁷⁵⁶. Il en va de même pour Herbécourt et Huguet, qui lèguent leurs collections respectives aux villes de Saint-Omer⁷⁵⁷ et de Boulogne. Albert Louis Marie Huguet avait déjà fait plusieurs dons au musée bouloonnais avant de lui faire don de la totalité de sa collection en 1932. Cependant si les deux situations sont similaires, les collections ne le sont pas. Ainsi Huguet possède un grand nombre de pièces ethnographiques, et notamment provenant du Pacifique alors qu'Herbécourt paraît se concentrer plus sur les beaux-arts et les médailles. De plus le premier semble avoir collecté une partie de ses artefacts au cours de sa carrière militaire alors que le second n'a vraisemblablement pas quitté l'Europe. D'autres individus ne

⁷⁵⁵ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1868 à 1906, Séance du 7 novembre 1899 : don de M. Bilboq en souvenir de son père d'une collection ethnographique de 38 pièces et d'une collection archéologique et préhistorique de 123 pièces

⁷⁵⁶ Archives du Musée, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 3 octobre 1889 : Don de J. de Guerne d'un costume breton complet du Bourg de Batz, « provenant des collections de son père »

⁷⁵⁷ Conseil Municipal du 12 février 1885 (d'après le testament en date du 18 août 1884) :

« Moi, Louis Eugène d'Herbécourt, architecte, demeurant à Paris, 17 rue de Rome, je consigne ici mes dernières volontés et je nomme Maître J. Decroos, notaire à Saint-Omer, Grand-Place n°51, mon exécuteur testamentaire le chargeant de les faire respecter et de les faire exécuter dans tous les détails. ...Je donne et lègue à la ville de Saint-Omer ses modèles, dessins, collections, livres, etc, à la condition qu'ils seront installés dans une salle spéciale du musée, portant le nom du donateur »

contribuent que dans une faible mesure aux collections de notre corpus, les dons d'un ou de quelques objets permettant de présenter une figure d'évergète sans se délaissier de la totalité d'une collection. C'est notamment le cas d'Achille Adam, Nicolas Bouchard-Chantereau, Frédéric de Guerne ou Emile Dutertre.

En ce qui concerne les collectionneurs de notre corpus, il ne nous ait possible de dresser un portrait que pour une infime partie d'entre eux. D'après Josette Rivallain⁷⁵⁸, la collecte relève de « personnalités passionnées » et elle répond à « une recherche de plaisir, à un besoin de savoir et (parfois) à un besoin de le faire partager ». Les collectionneurs amassent donc des objets pour les exposer. Comme nous l'avons évoqué, Alexandre Isidore Leroy de Barde rend ses collections accessibles à Paris. C'est également le cas de Sir John Hare, dont quelques objets intègrent le musée de Boulogne-sur-Mer suite à la dispersion de ses collections à son décès en 1865. Né en 1786 à Bristol, John Hare intègre la compagnie familiale, « John Hare and co. » en 1830⁷⁵⁹. En 1848, il rachète le terrain sur lequel se trouvent les ruines du château d'Hardelot et y entreprend des fouilles. Il y fait également construire une tour dans laquelle il installe son « musée »⁷⁶⁰, où se trouve la pirogue maori⁷⁶¹. Il fréquente également les bains de Boulogne-sur-Mer⁷⁶² et y possède une maison. Membre de plusieurs sociétés savantes, il est réputé amateur d'antiquités⁷⁶³. Les procès-verbaux des ventes effectuées après son décès dans ses demeures d'Hardelot et de Boulogne-sur-Mer

⁷⁵⁸ Rivallain Josette, « Collectes et collections ethnologiques : une histoire d'hommes et d'institutions », *Outre-mers*, *op. cit.*, p. 332-33

⁷⁵⁹ Nous remercions Madame Mathilde Tartare pour son précieux concours en nous transmettant une grande partie des données que nous possédons sur le britannique

⁷⁶⁰ Merridew Henry Melville, *Merridew's visitor's guide to Boulogne-sur-Mer and its environs*, London, 1864, p. 80 : « Hardelot Castle, now the property of an English merchant, Sir John Hare, Knight, who as taken much pains to preserve and restore the Castle. In one of the towers is a Museum, wherein are many relics of the past ages found in and about the Castle »

⁷⁶¹ Archives départementales de Pas-de-Calais, transcription du procès-verbal de la vente mobilière du 18 avril 1865 réalisée par M. Guerlet pour les héritiers de Sir John Hare

⁷⁶² *La presse thermale et climatique : stations thermales, balnéaires, climatiques et touristiques*, Paris, 1859, 31 mars, p. 4

⁷⁶³ *The Anti-slavery reporter and aborigines' friend*, 1^{er} mars 1865 : « Sir John was a zealous antiquarian, and his researches at the Château d'Hardelot, near Boulogne, had resulted in bringing many interesting relics of the past to light » ; *Bulletin de la Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais*, 1935, p.188 : John Hare « qui était un amateur d'antiquités, fit exécuter quelques fouilles et découvrit ainsi le squelette d'un homme enchaîné portant au cou un collier en fer, ainsi que des armes et diverse objets anciens qui entrèrent dans sa collection personnelle. Malheureusement cette collection fut dispersée plus tard »

laissent penser que ses collections étaient dispersées dans les différents espaces. Samuel Henry Berthoud, lui aussi, semble donner accès à ses collections. Au sein des archives du Musée La Chartreuse de Douai, un croquis du « cabinet de travail de Sam Henry Berthoud »⁷⁶⁴, permet d'apercevoir un grand nombre de tableaux ainsi que d'objets accumulés sur les murs. Mais ses artefacts étaient également présentées dans un « musée privé » : « Il entassait constamment, avec autant de savoir que de patience, richesses sur richesses dans son appartement de Paris »⁷⁶⁵. La presse atteste également de l'ouverture à un certain public des collections de Berthoud, comme en 1845, « Parlons des mœurs algériennes : car enfin nous allons avoir un musée algérien et des romans algériens. M. Henry Berthoud est resté 5 mois en Afrique pour étudier le caractère bizarre et les étranges coutumes de ce pays d'anthropophages »⁷⁶⁶. Bien qu'il s'agisse d'un article satirique, l'auteur, Théodore Langlois, rendant « honneur et gloire à M. Henry Berthoud qui vient de découvrir l'Algérie », il traduit toutefois une certaine réalité de la volonté vulgarisatrice du collectionneur. Auguste Angellier avait également amassé des séries d'artefacts dans ses résidences de Lille, Boulogne et Paris. Des photographies nous donnent un aperçu de la façon dont il pouvait les intégrer à son intérieur⁷⁶⁷. Il est possible qu'il ait introduit sa collection auprès de ses proches et amis. Il ne nous ait malheureusement pas possible d'estimer le nombre de visiteurs qu'ont pu avoir ces « musées ». Il nous paraît cependant certain qu'il devait s'agir d'un nombre d'individus plutôt restreint, évoluant dans les mêmes cercles socio-culturels que les collectionneurs.

Pour ce qui est de la motivation de ces individus les poussant à amasser des artefacts afin de constituer des collections, il est difficile de s'exprimer pour tous ceux de notre corpus. Cependant pour certains, les archives nous offrent une vision assez large de leur personnalité, en particulier Berthoud. Comme l'indique Farez, la collecte de Berthoud est largement motivée par la notion courante du *before it's too late*, ainsi « M. Berthoud sut saisir l'heure qui était venue de recueillir ces précieux matériaux, devenus chaque jour de plus en plus rares »⁷⁶⁸. Il insiste notamment sur le caractère destructeur de la civilisation européenne,

⁷⁶⁴ Archives du Musée La Chartreuse de Douai – Volume L1646 : Il s'agit probablement du croquis d'un tableau réalisé par M. Le Maher et donné au musée en 1879 par Berthoud cf. Archives du Musée, Registre des procès-verbaux de la Commission Générale du Musée, Séance du 28 novembre 1879

⁷⁶⁵ *Indicateur de l'archéologue et du collectionneur*, décembre 1872, p. 214-215

⁷⁶⁶ *Le Tintamare*, 14 septembre 1845, A3, N37, p. 2

⁷⁶⁷ Mouret-Rougier Michèle, *Angellier et l'amie perdue. Auguste & Thérèse, amours secrètes, union cachée : correspondances codées*, Wimereux, 2010

⁷⁶⁸ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Dossier « Presse », *L'Echo Douaisien*, 1^{er} avril 1891, n°333

« quelle partie du globe échappera-t-elle aux colonisateurs modernes ? ». Devant cette disparition, l'action de Berthoud visant à « garder les souvenirs de ces premiers âges de l'humanité qui vont disparaître à jamais de toute la surface du globe » lui paraît nécessaire. D'après Henare, le sentiment de regret lié à l'idée de l'extinction d'une « race » humaine participe à la perception des collections ethnographiques⁷⁶⁹. Cette idée est relayée par des personnalités telles qu'Edme Jomard, qui insiste sur la nécessité de la collecte avant la disparition annoncée de ces civilisations⁷⁷⁰, ou encore Ernest Hamy. Selon Charpy, pour la bourgeoisie de la seconde moitié du XIX^e siècle, les artefacts exotiques « témoignent d'un état primitif de l'homme qui fascine d'autant plus qu'il est menacé ». Il note également que l'intérêt pour le Pacifique « se diffuse au milieu du siècle avec l'intensification de la colonisation »⁷⁷¹. Dans ses *Petites chroniques de la science* en 1862, Berthoud donne un aperçu de ses motivations de collectionneur. Le texte, bien que présenté à travers le prisme d'un matériau édité, permet d'envisager sa conception de la collection mais aussi sa vision de l'Océanie :

Les plaisirs des collectionneurs ne consistent pas, comme on serait tenté de le croire au premier abord, dans l'unique satisfaction de découvrir, de conquérir et de classer parmi d'autres reliques de même nature un objet rendu rare, soit par le temps, soit par l'éloignement. Mille études curieuses, piquantes, irritantes même, se rattachent à une passion assurément la plus inoffensive de toutes les passions. L'objet conquis et possédé, il s'agit la plupart du temps de le déchiffrer, de lui assigner une patrie, un usage, de le déterminer, en un mot ; et il y a dans l'accomplissement de cette besogne toutes les émotions de l'attente, toutes les impatiences du doute, toutes les satisfactions d'une victoire difficile, presque toujours obtenue à force de travail, de persévérance, et, il faut bien l'avouer, trop souvent à force de hasard.⁷⁷²

De plus, pour lui, une collection d'artefacts ethnographiques doit être constituée « d'armes, de costumes (*sic.*) et d'ustensiles des pays étrangers »⁷⁷³.

⁷⁶⁹ Henare Amiria, *Museums, Anthropology and Imperial Exchange*, *op. cit.*, p. 179

⁷⁷⁰ Rivallain Josette, « Collectes et collections ethnologiques : une histoire d'hommes et d'institutions », *op. cit.*, p. 332

⁷⁷¹ Charpy Manuel, « Le théâtre des objets. Espaces privés, culture matérielle et identité sociale. Paris, 1830-1914 », *op. cit.*, p. 704

⁷⁷² Berthoud Sam Henry, *Les Petites chroniques de la science*, Paris, 1862, p. 584 à 586

⁷⁷³ *Ibid.*, p. 584 à 586

2) Typologie des artefacts collectionnés

Comme nous l'avons brièvement évoqué avec Huguet et Herbécourt, la composition des collections varie d'un individu à l'autre, non seulement en fonction des intérêts individuels mais aussi de par l'accès qu'ils pouvaient avoir aux différents objets, par la collecte ou les réseaux marchands. Pour la bourgeoisie du XIX^e siècle, « posséder des objets exotiques dans son salon ou sa salle de bain, c'est chercher tout à la fois la puissance imaginaire de ces objets venus des lointains et tenir des objets authentiques »⁷⁷⁴. Ainsi le cabinet de curiosités de Moillet diffère-t-il de celui de Leroy de Barde, témoignant d'une réelle sélection selon des critères de variétés et de qualité⁷⁷⁵. Cependant cette divergence se comprend non seulement par les personnalités distinctes des deux hommes, mais aussi du fait que les deux « cabinets » n'aient été pas composés à la même époque. D'après Josette Rivallain⁷⁷⁶, l'existence de critères de sélection dans l'activité du collectionneur est importante, les variations dans les types de collections répondant à des « modes » qui évoluaient avec la société européenne et ses découvertes scientifiques⁷⁷⁷. L'expansion européenne, ainsi que la colonisation, vont par ailleurs avoir un impact direct sur les collectionneurs dans leurs pratiques de collecte. Les types d'artefacts collectionnés sont multiples mais « dans l'attirail des sauvages transplanté dans les cabinets de curiosités, une catégorie d'objets peut venir s'insérer dans une série très représentative de l'ingéniosité humaine, ce sont les armes »⁷⁷⁸. Outre les armes, les instruments de musique sont également parmi les artefacts ethnographiques les plus nombreux dans les collections européennes⁷⁷⁹ : « la très large diffusion chez les curieux de ces deux catégories d'objets montre combien reste vivace le modèle traditionnel de la civilisation aristocratique, dont la guerre et la musique sont les activités privilégiées typiques »⁷⁸⁰. La majorité des artefacts océaniens provenant de ces collectionneurs entrés

⁷⁷⁴ Charpy Manuel, « Le théâtre des objets. Espaces privés, culture matérielle et identité sociale. Paris, 1830-1914 », *op. cit.*, p. 699

⁷⁷⁵ XXXX « Les collections du Musée Moillet », Nord-Pas-de-Calais, Association des Conservateurs de la Région. *La découverte du paradis: Océanie: curieux, navigateurs et savants*. Somogy, 1997, p.

⁷⁷⁶ Rivallain Josette, « Collectes et collections ethnologiques : une histoire d'hommes et d'institutions », *op. cit.*, p. 332-33

⁷⁷⁷ *Ibid.*, p. 332-33

⁷⁷⁸ Schnapper Antoine, *Le géant, la licorne et la tulipe : collections et collectionneurs dans la France du XVII^e siècle*, Paris, Flammarion, 2012, p. 239

⁷⁷⁹ *Ibid.*, p. 243

⁷⁸⁰ *Ibid.*, p. 243

dans les musées de notre corpus sont des armes, sept des collectionneurs ne fournissant ainsi que des armes océaniques. D'autres offrent un éventail plus large de produits mais, contrairement à ce qui est exprimé précédemment si les armes sont majoritaires, les instruments de musique sont plutôt rares dans cette catégorie de provenance. Les deux autres types d'artefacts dominant sont les outils liés à la pêche et les ornements corporels (incluant les vêtements). Ces quatre catégories constituent presque, à elles seules, l'entièreté des collections fournies par des personnalités. D'après Schnapper le matériau attire autant, si ce n'est plus, que l'objet l'intérêt des curieux⁷⁸¹. Il précise que « ces objets exotiques, comme les animaux et les plantes, sont un ornement obligé des cabinets de curiosités » dont « l'un des plus répandu (...) est le canoë ou la pirogue »⁷⁸². Toutefois, il convient de préciser que peu de nos collectionneurs, à l'exception de Berthoud, Moillet et Phalempin, semblent avoir établi une collection uniquement ethnographique. Bilbocq, Hare et l'abbé Grebet⁷⁸³ partageaient visiblement leurs centres d'intérêts entre l'archéologie et l'ethnographie. Comme l'indique Odile Barubé, « l'antiquaire est amené à jouer un rôle essentiel dans cette France post-révolutionnaire qui doit s'approprier un espace administratif totalement remodelé et réaménager son imaginaire du temps »⁷⁸⁴, d'où parfois une préférence pour l'histoire locale. Nous avons déjà abordé la multiplicité des collections présentes dans le cabinet de Leroy de Barde. Enfin pour certains, il est possible que l'ethnographie océanique n'ait constitué qu'une parenthèse infime dans leur collection, à l'instar d'Emile Sauvage dont la préférence allait particulièrement à l'histoire naturelle, « ichtyologie, reptiles et fossiles »⁷⁸⁵.

3) *Les méthodes d'acquisitions du collectionneur*

La collecte d'artefacts, nous l'avons déjà abordé, est l'un des procédés d'acquisition des collectionneurs comme Jolly ou Zimmer. Tous les collectionneurs ne sont pas collecteurs,

⁷⁸¹ *Ibid.*, p. 226

⁷⁸² *Ibid.*, p. 236

⁷⁸³ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1868 à 1906, Séance du 14 mai 1891 : Don de 68 objets d'ethnographie, marbres, statuettes en bois (dont 1 d'Océanie) ; 2 éléments d'Anatomie comparée ; 4 artefacts de préhistoire romaine ; 46 du Moyen-Âge et de la Renaissance ; 40 Marbres, etc.

⁷⁸⁴ Parsis-Barubé Odile, « Antiquariat et notabilité: l'inscription des érudits locaux dans les élites urbaines du Nord de la France au XIXe siècle », *op. cit.*, p.807

⁷⁸⁵ Ris-Paquot et Eudel, *Répertoire annuel général des collectionneurs de la France et de l'étranger*, *op. cit.*, p. 288

aussi d'après Lucas, le récit de l'achat ou de la découverte de l'objet collectionné permet d'attester l'origine immédiate de l'objet⁷⁸⁶. Cette quête se réalise de plusieurs façons. Une notice sur le musée Berthoud, malheureusement anonyme mais probablement rédigée par un proche du fondateur⁷⁸⁷, datée vraisemblablement d'après 1886⁷⁸⁸ détaille l'histoire de l'institution⁷⁸⁹. Il y est indiqué que Berthoud a élaboré ses collections « seul sans aide étrangère, à force de patience et de recherche pendant plus d'un demi-siècle ». De même la presse décrit la ferveur collectrice qui habite Moillet qui « accepte toutes les démarches et noue tous les rapports qui contribuent à augmenter sa collection, (...) ne recule pas devant les courses ni devant les voyages » et « reste tout entier à la poursuite de son œuvre »⁷⁹⁰. Toutefois cette image est souvent loin d'être véridique. Effectivement d'après les archives conservées, la collecte de Berthoud, loin d'être une entreprise solitaire, s'effectuait au sein d'un réseau de fournisseurs et d'informateurs. Pierre Salmon cite par exemple le cas de Jean de France, duc de Berry (1340-1416) qui envoyait des intermédiaires en Italie, à la recherche d'antiquités⁷⁹¹. Alphonse Moillet développe sa collection en usant de ses réseaux de généraux, diplomates, consuls, capitaines de navires et voyageurs⁷⁹². Desmarchelier évoque le Général François de Négrier (1788-1848), gouverneur général de la province d'Algérie, que Moillet rencontre lors de sa présence à Lille au cours des années 1840. Desmarchelier indique également que le collectionneur se fournissait auprès de marchands étrangers⁷⁹³.

Les marchands constituent probablement une des sources principales de Berthoud, qu'ils soient spécialisés ou « marchand de bric-à-brac »⁷⁹⁴. Le journaliste est également familier de la Maison Verreaux : « M. Henri Berthoud, cet illustre écrivain, qui a laissé sur Édouard Verreaux une admirable et touchante notice, à laquelle nous avons fait plus d'un

⁷⁸⁶ Lucas Jean-Jacques, *Collectionneurs en province: Ouest-Atlantique, 1870-1953*, *op. cit.*, p. 158

⁷⁸⁷ Il est possible qu'elle soit de la main de Berthoud lui-même : en effet, l'écriture similaire ainsi que la rhétorique autour de l'évergète, qui rappelle les discours du fondateur, suggèrent cette hypothèse

⁷⁸⁸ Cette hypothèse se base sur la mention du catalogue de musée comprenant environ 900 numéros et « trois grandes salles », le Musée Berthoud s'élargissant à trois salles à partir de 1886

⁷⁸⁹ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Dossier « Commission », « Le Musée H. Berthoud à Douai », anonyme

⁷⁹⁰ *L'Artiste*, 2 septembre 1850, n°13

⁷⁹¹ Salmon Pierre, *De la collection au musée*, Observation et synthèse, *op. cit.*, p. 31

⁷⁹² Desmarchelier Henri, *Alphonse Moillet et son musée*, *op. cit.*, p. 14

⁷⁹³ *Ibid.*, p. 20

⁷⁹⁴ Berthoud Sam Henry, *Les Petites chroniques de la science*, Paris, 1862, p. 584 à 586

emprunt »⁷⁹⁵. Il doit probablement se fournir auprès de Delesalle, qu'il qualifie de « mon ami »⁷⁹⁶, à qui il demande d'organiser le classement et l'installation de sa collection à Douai⁷⁹⁷. Le journaliste fréquente également les ventes publiques comme l'indique l'exemple de la collection Wethpeld citée dans une notice sur le Musée Berthoud⁷⁹⁸. Deux fiches annonçant une vente chez Drouot « d'armes et objets en usage chez les peuples d'Océanie », le 10 août 1866, renseignent sur la façon dont Berthoud appréhendait ce type de vente⁷⁹⁹. Cette vente fait suite au décès d'un « colon de l'Australie » qui a collecté les artefacts « pendant le cours de ses voyage », les a catalogués et a renseigné leur provenance. Il est intéressant de noter que Drouot indique que les données géographiques ont été fournies par le collecteur. La première fiche porte la mention « De Tracy » à côté du X témoignant de l'anonymat du collectionneur : il est possible que Berthoud se soit renseigné au préalable sur le collecteur. De plus, ce premier document est annoté : six objets ont vraisemblablement été



Figure 13 : Samuel Henry Berthoud

Emile Lassalle dans « Galerie de la presse, de la littérature et des Beaux-Arts », Paris, vol. 1, 1841

sélectionnés dans la liste. Sur la deuxième fiche, ce sont dix objets qui sont mis en avant. Il existe deux types d'annotations distinctes qui ne divergent que pour un artefact. Parmi ces dix objets certains peuvent être identifiés dans les collections, comme le numéro 24, un masque de Papiti, qui correspond très vraisemblablement à l'objet n°109 du Musée Berthoud, ou encore le n°22, un bol à liqueur cava, chef Reiva, peut être l'objet n°35. Il est impossible d'affirmer avec certitude que Berthoud est l'auteur de ces notes, néanmoins la date de la vente, 1866, antérieure à la création du Musée d'ethnographie, laisse penser qu'il ne s'agit pas d'une fiche annotée par la section d'ethnologie. De plus, considérant la multitude d'archives du fondateur conservées au Musée, comme sa correspondance, il est fort possible qu'il en soit l'auteur. Cette hypothèse est appuyée par les corrélations entre la liste de la vente et l'inventaire du

⁷⁹⁵ Mulsant Etienne, « Notice sur Edouard Verreaux », *Annales de la Société Linnéenne de Lyon*, Année 1878, Tome 25, p. 116

⁷⁹⁶ Dossier « Correspondance Berthoud », Lettre du 11 mai 1872

⁷⁹⁷ Archives Municipales de Douai, 2R139, dossier « Ethnologie, Musée Berthoud. 1866-1875 », lettre du 31 septembre 1869

⁷⁹⁸ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, 2R139, dossier « Commission », Notice sur *Le Musée H. Berthoud à Douai*

⁷⁹⁹ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Dossier « Notes des envois de Berthoud », Fiches de vente Drouot, 1866

Musée Berthoud. Si elle est correcte, ces documents montreraient une certaine préparation du journaliste en amont des ventes, avec une éventuelle présélection des objets et une prise de renseignement sur le fournisseur. Outre ces réseaux marchands, Berthoud possède également un solide réseau scientifique, notamment au sein des institutions muséales. L'essentiel de sa collection mexicaine provient d'Edouard Lartet⁸⁰⁰ et Henry Christy⁸⁰¹, alors professeurs au Muséum National d'Histoire Naturelle⁸⁰². Il possède également un réseau de capitaines de marine, à l'instar de Moras, capitaine au long cours, qui lui vend une « série d'idoles, d'armes, de parures et de vêtements provenant de la partie la moins connue du pays des Papous c'est-à-dire la Nouvelle-Guinée »⁸⁰³. Les échanges entre collectionneurs sont également monnaie courante. Un courrier adressé à Berthoud rédigé par William Haussoullier, artiste, lui notifie l'envoi d'une hache de Betchworth, des pantoufles d'esquimaux, d'un petit pot du Mexique et d'une arme de Fort Cooper (Océanie). A propos de cette dernière, le destinataire précise qu'il n'est pas sûr de la provenance car elle a été acquise auprès « de quelques baleiniers »⁸⁰⁴. Les baleiniers anglais se rendent dans le Pacifique dans les années 1790, ils sont rejoints par les français à partir de 1815 et particulièrement de 1830, suite à l'épuisement des cétacés dans l'Atlantique Sud. Pour protéger ces navires commerçants, les puissances européennes envoient des navires de guerre dès 1833⁸⁰⁵. De plus, il indique à Berthoud que ces objets proviennent à la fois de sa propre collection mais également de celle de son frère et il demande à Berthoud, en échange, de lui envoyer « une collection de [ses] charmantes petites chroniques ».

Les musées ne semblent par contre pas être les interlocuteurs privilégiés du journaliste dans l'enrichissement de ses collections. Dans un de ces ouvrages, il vante la générosité d'un de ses fournisseurs : « par une rare exception chez les collectionneurs, M. Christy se plaisait à répartir la plus grande partie de ses trésors archéologiques non-seulement dans les musées, mais encore dans les collections privées »⁸⁰⁶. Cette réflexion traduit la difficulté qu'éprouvait probablement Berthoud de se retrouver en concurrence, dans l'enrichissement de ses

⁸⁰⁰ 1801-1871

⁸⁰¹ 1810-1865

⁸⁰² Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 22 novembre 1872

⁸⁰³ Il s'agit vraisemblablement de l'envoi fait au musée le 8 septembre 1886, des objets numéros 6012 à 6109

⁸⁰⁴ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Courrier de William Haussoullier, sans date

⁸⁰⁵ Hélène Blais, *Voyages au Grand Océan: géographies du Pacifique et colonisation, 1815-1845, op. cit.*, p. 41

⁸⁰⁶ Berthoud Sam Henry, *Les Petites chroniques de la science*, 5^e année, Paris, 1866, p. 193

collections, avec les institutions muséales. Enfin, autre lieu de commerce pour les collections ethnographiques, les expositions universelles ont probablement dû être fréquentées par une grande partie de nos collectionneurs, à l'exemple d'Auguste Angellier. Ce dernier se rend à l'exposition de 1889 à Paris, avec son ami E. Dugué⁸⁰⁷, et à celle de 1900⁸⁰⁸ :

« Les expositions étrangères sont beaucoup moins belles qu'en 1889. Les bâtiments sont d'une laideur à faire hurler : la prétention, l'incohérence, le charlatanisme, l'absurdité éclatent en proportions gigantesques démesurées, c'est un amalgame de choses sans tenue, sans style, sans dignité, sans raison, qui marque la fin d'une culture artistique et la décomposition d'une école (...) Les seules jolies choses sont les palais étrangers qui sont des copies ou des arrangements de monuments des divers pays »

Il y effectue vraisemblablement des achats : « j'ai reçu des objets qui devaient m'arriver après l'exposition : il a fallu les ranger (...) il m'aurait fallu une grande maison avec beaucoup de pièces pour y installer les choses curieuses »⁸⁰⁹. Les sources des collectionneurs semblent donc multiples et devaient varier d'un individu à l'autre en fonction du carnet d'adresse de chacun.

Ainsi si vingt individus peuvent être classés comme contributeurs-collectionneurs, il ne semble pas exister de profil type pour cette catégorie. Leurs motivations sont similaires, dans la recherche de l'exotique et le souci d'exposer l'œuvre collectrice, néanmoins chaque personnalité possédant des traits uniques, il en va de même pour les collections. Il existe cependant des objets qui apparaissent plus que d'autres dans ces assemblages d'artefacts, à l'instar des armes. Cela s'explique probablement par un marché d'objets océaniques limité dans ses typologies par les sélections des collecteurs. Mais il faut souligner que les musées privés constituent souvent les prémices des institutions publiques et qu'à la fin du XIX^e siècle se développe à Paris un établissement spécifiquement dédié aux artefacts ethnographiques, le Musée d'Ethnographie du Trocadéro, notamment grâce à une figure incontournable de la discipline, Ernest Théodore Hamy.

B. La figure tutélaire d'Hamy

⁸⁰⁷ Mouret-Rougier Michèle, *Angellier & l'amie perdue: Auguste & Thérèse, amours secrètes, union cachée : correspondances codées, op. cit.*, lettre datée du 13 juillet 1889

⁸⁰⁸ *Ibid.*, lettres datées du 30 avril et du 3 mai 1900, p. 294-5

⁸⁰⁹ *Ibid.*, lettre datée 28 novembre 1900, p. 301

Ernest Théodore Hamy constitue un cas particulier dans notre corpus de contributeurs et ce par sa carrière. Né le 22 juin 1842 à Boulogne-sur-Mer, fils de Théodore Auguste Hamy, pharmacien, et de Marie Louise Julie Isaac, il fait des études secondaires à la maison Louis Blériot de 1849 à 1851. Elève au pensionnat de Mgr Haffreingue à partir de 1851, il participe à ses premières fouilles grâce à l'abbé Haigneré en 1857. Entré à la Faculté de Médecine de Paris en 1861, il soutient sa thèse sur l'os intermaxillaire de l'homme à l'état normal et pathologique en 1868. Puis, contre l'avis de son père, il oriente sa carrière vers l'anthropologie et devient l'assistant d'Armand de Quatrefages, - titulaire de la chaire d'anthropologie du Muséum National d'Histoire Naturelle - en 1872, puis aide-naturaliste du Muséum National d'Histoire Naturelle en 1873 et enfin titulaire de la chaire d'anthropologie du Muséum en 1892. Nélia Dias a consacré un ouvrage aux relations qu'il entretenait avec l'ethnographie naissante. Ardent défenseur de la création d'un musée consacré à cette science à Paris, il sera nommé conservateur du Musée d'Ethnographie du Trocadéro en 1880 (il démissionne en 1906). Son impact au niveau national a largement été détaillé par Dias, cependant Hamy a également eu un retentissement au niveau local, en particulier dans la région qui l'a vu naître. Dans son rapport de 1880⁸¹⁰, Ernest Théodore Hamy liste les villes de province possédant des collections ethnographiques, à l'instar des cités allemandes. Si le premier exemple cité est celui de Douai, qui conserve un musée consacré entièrement à l'ethnographie, la seconde institution prise en exemple est celle de Boulogne-sur-Mer, qui « a fondé sa collection ethnographique à l'aide d'un don important, reçu de Rosamel, qui commandait l'expédition autour du monde de la Danaïde ». Cette évocation n'est pas étonnante, compte tenu du lien entre l'auteur et la ville, et de ceux qu'il a développés avec différents individus impliqués dans l'administration ou le réseau muséal. Cependant il est assez curieux, sachant sa connaissance des collections du musée, qu'il se soit ainsi trompé sur l'ancienneté des collections ethnographiques. Effectivement les premiers artefacts

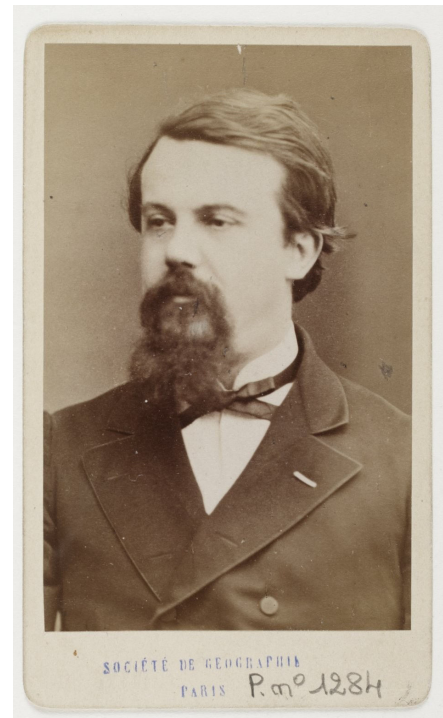


Figure 14 : Ernest Hamy
Gallica, Truchelut & Valkman, Parsi, 1884

⁸¹⁰ Hamy Ernest, « Rapport adressé au Ministère de l'Instruction Publique », *Bulletin Hebdomadaire de l'Association scientifique de France*, tome II, n°30, 24 octobre 1880, p. 59

ethnographiques à faire leur entrée au sein de l'institution appartiennent au cabinet du Vicomte Leroy de Barde, à l'instar du battoir à tapa n°4.R10.S3 (fig. 15), dont l'acquisition marque la fondation du Musée. Les données de son rapport sont donc incomplètes voire parfois incorrectes. De plus, sur les huit villes citées en exemple, deux se trouvent dans les départements du Nord et une du Pas-de-Calais, soit 37,5 %. Cela peut probablement s'expliquer par les connexions que conservera le scientifique tout au long de sa vie avec sa ville natale et par l'existence d'un réseau scientifique local commun aux deux départements. Il existe vraisemblablement un biais personnel dans le procédé de sélection d'Hamy dans la rédaction de ce rapport qui traduit ses liens avec les musées provinciaux.

1) Hamy le Boulonnais

Dans son discours à l'occasion de l'enterrement d'Ernest Hamy, M. Babelon indique que celui-ci qualifiait l'arrière-boutique du pharmacien Dutertre de « petite académie des sciences »⁸¹¹. Tout au long de sa vie, il conserve ainsi des contacts avec sa ville natale, revenant régulièrement notamment pour y faire des fouilles. Cette relation particulièrement permet au musée de Boulogne d'être pressenti lors des distributions d'artefacts par les institutions parisiennes. Comme



Figure 15 : Battoir à tapa n°4.R10.S3
© Musée de Boulogne-sur-Mer

en mars 1872, lorsque qu'Ernest est « chargé officieusement par M. le professeur d'Anthropologie du Muséum de Paris, de négocier avec quelques musées de province, ayant des collections ethnographiques, l'échange d'un certain nombre d'objets de curiosités contre des pièces anthropologiques »⁸¹². De même en 1873, Hamy indique au maire de Boulogne-sur-Mer que le Musée ayant « envoyé au Muséum National d'Histoire Naturelle des pièces intéressantes » à plusieurs reprises a gagné le droit de « recevoir quelques-uns des objets non-utilisés ici que le Muséum est dans l'usage de répartir

⁸¹¹ Babelon Ernest, « Allocutions, Discours et Notices », dans Cordier Henri, *A la mémoire de Ernest-Théodore Hamy*, Paris, France, 1909, p. 120

⁸¹² Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1868 à 1906, Séance du 1^{er} mars 1872

entre les collections de province qui correspondent avec lui »⁸¹³. L'anthropologue devient donc le relais de l'institution boulonnaise auprès du Muséum de Paris. Dans ce courrier de 1873, il exprime clairement sa préférence pour la collection d'ethnographie de Boulogne et sa volonté qu'elle soit plus considérée par l'administration du Musée : « le Musée de Boulogne-sur-Mer possède déjà une collection de cette nature, riche et intéressante et quelque fois citée : c'est du côté de cette section que je voudrais voir diriger spécialement les efforts de la nouvelle administration »⁸¹⁴. La mention de l'administration témoigne peut être d'un regret d'Hamy vis-à-vis de la précédente commission, peut-être ne la trouvait-il pas assez impliquée dans l'ethnographie. Sa position au Musée d'Ethnographie du Trocadéro lui permet également de poursuivre son entreprise d'enrichissement des collections de Boulogne. Comme en 1884, lorsqu'il informe « confidentiellement » le maire qu'un « certain nombre de doubles (sont) disponibles au Trocadéro »⁸¹⁵.

Outre les institutions muséales au sein desquels il officie, Hamy fait également office d'intermédiaire auprès d'individus, de collecteurs ou de collectionneurs. C'est notamment le cas d'Alphonse Pinart. Une lettre d'Auguste Huguet à Ernest Hamy confirme le don de Pinart d'une collection ethnographique rapportée de la côte Nord-Ouest de l'Amérique et le remercie « de la part directe (...) prise à négocier le don »⁸¹⁶. De même en 1875, Huguet lui demande d'user de son réseau pour contacter M. Gréard inspecteur général de l'Instruction Publique, directeur de l'enseignement primaire du département de la Seine : « soit par [lui-même], soit par les relations que [il s'est] créées à Paris »⁸¹⁷. Les marchands, individus incontournables du réseau d'Hamy, notamment pour l'enrichissement des collections du Trocadéro, figurent également dans ses rapports avec Boulogne. Ainsi, c'est Hamy qui met le Musée en relation avec Yvan, en 1886⁸¹⁸, proposant à la commission d'effectuer des achats auprès du marchand (Collection entrée à l'inventaire lors de la séance du 11 mars 1886). L'anthropologue fait également part à l'administration du Musée de l'existence de ventes susceptibles de l'intéresser, à l'exemple de celle de 1884 d'une collection de vases péruviens

⁸¹³ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Boite 2R145, Lettre du 18 juin 1873

⁸¹⁴ *Ibid.*

⁸¹⁵ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Boite 2R150, Lettre du 28 avril 1884

⁸¹⁶ Archives du Muséum National d'Histoire Naturelle, Ms 2254, lettre n°245, 7 janvier 1875

⁸¹⁷ *Ibid.*, lettre n°257, 3 mars 1875

⁸¹⁸ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1868 à 1906, Séance du 4 février 1886

à Paris⁸¹⁹. De plus, en 1877, un crédit de 600 francs est voté par la commission à Hamy afin qu'il acquiert de « beaux et curieux objets (...) en battant ou en faisant battre les boutiques de bric-à-brac parisiennes »⁸²⁰. L'existence de budget mis à disposition par le Musée traduit la confiance de l'administration dans son expertise. Qui plus est Hamy séjournant à Paris, il a accès à une plus grande offre en termes d'objets. La même année il fait également fabriquer un mannequin kanak pour le musée, sur lequel nous reviendrons ultérieurement. Dans ce cadre, il demande à ce que lui soit envoyé « un casse-tête cagou » et précise que « cette pièce, aussi bien classée que tant d'autres déterminées par nos honorables et savants prédécesseurs dans l'Administration du Musée est étiquetée : Madagascar ! »⁸²¹. Cette référence aux précédents membres de l'administration du Musée paraît confirmer une certaine antipathie de la part d'Hamy vis-à-vis de l'ancienne commission du Musée (notamment dans leur gestion des collections ethnographiques). Il indique que le casse-tête se trouve « sauf erreur de [sa] part, dans la 3^e vitrine à gauche en entrant dans la salle de l'ethnographie »⁸²², précision qui tend à démontrer sa maîtrise, de mémoire, de la disposition des objets dans la salle d'ethnographie. Le scientifique a très certainement influé sur la politique d'acquisition du musée en termes d'ethnographie comme en témoigne notamment l'augmentation des achats au cours des années 1870 et 1880.

Mais Hamy n'est pas qu'un simple intermédiaire pour le Musée de Boulogne, il s'implique également dans la gestion de l'institution. Il est ainsi sollicité pour son expertise comme en 1874 lorsqu'il profite de « ses vacances pour procéder au classement de quelques objets »⁸²³ des vitrines consacrées à la préhistoire. Le scientifique passe une partie de ses vacances dans sa contrée natale, où il en profite notamment pour faire des fouilles, parfois même avec la participation du Musée. A l'exemple de l'été 1893, durant lequel des fouilles sont effectuées au cimetière sous sa direction par « le concierge (du musée) et (des) ouvriers », rémunérés par l'institution 100 francs pour leur dévouement⁸²⁴. Il a également un impact sur la présentation des collections, comme en 1893, lorsqu'au cours d'une séance de la

⁸¹⁹ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Boite 2R156, courrier du 15 juillet 1884

⁸²⁰ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Boite 2R149, Lettre du 10 octobre 1877

⁸²¹ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Boite 2R149, Lettre du 10 octobre 1877

⁸²² Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Boite 2R149, Lettre du 10 octobre 1877

⁸²³ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux du Conseil Municipal, 1875, p. 4, Rapport du conservateur du 11 octobre 1875

⁸²⁴ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1868 à 1906, Séance du 12 octobre 1893

commission du Musée (durant laquelle Hamy assure la présidence d'honneur), il propose « que certains objets (soient) enlevés des vitrines et mis en valeur »⁸²⁵ dans des structures individuelles. Il donne « des renseignements sur un nouveau type de vitrine adopté dans les grandes collections de Paris ; (et) veut bien se charger de prendre tous renseignements utiles pour l'installation de semblables vitrines »⁸²⁶. Hamy semble perçu par les membres de la commission et la municipalité comme une caution scientifique et une figure d'autorité du fait de sa prestigieuse carrière. Mais son implication dans l'administration et la gestion des collections semble parfois se révéler étouffante pour les autres membres, de telle sorte qu'en octobre 1893, le vice-président transmet au maire, le Docteur Aigre, un courrier l'informant de sa démission listant les raisons qui le poussent à ce geste⁸²⁷ :

- Il met en avant la mainmise de l'anthropologue sur les fouilles effectuées en partenariat avec le musée : « divers objets provenant des fouilles de 1893 ont été, avec l'assentiment de M. le Conservateur et à l'insu de la Commission, distraits du reste par M. le Dr. E. Hamy et emportés à Paris d'où ils ne sont pas encore revenus », de plus, aucun objet issu des fouilles n'est entré au Musée, ils ont tous été transportés à Boulogne dans une « maison particulière d'où rien n'est encore sorti »
- Vaillant insiste aussi sur la liberté avec laquelle Hamy emploie les fonds du musée : « Hier il a été présenté à la commission une quittance pour une somme assez forte affectée à des travaux commandés à l'insu de la commission par M. le Dr. Hamy motu proprio. Le budget de la Commission a été débité et grevé d'office de cette somme due »
- Enfin, il indique que la commission devait se pencher sur l'acquisition d'« une petite collection particulière d'objets gallo-romains de provenance plus ou moins boulonnaise [qui] était en route en ville » et « le Dr. E. Hamy a cru pouvoir s'arroger le droit d'aller sans consulter la commission, acheter la collection pour et sans elle (la commission), et la faire payer comptant sur son budget »

Il semble clair que le Parisien constitue le motif principal si ce n'est unique de la démission de Vaillant, celui-ci usant du budget de l'institution avec une trop grande libéralité et prenant des décisions sans en informer la commission consultative. Il est possible que Vaillant amplifie la situation pour justifier de sa décision, toutefois il est certain que l'influence

⁸²⁵ *Ibid.*, Séance du 10 août 1893

⁸²⁶ *Ibid.*, Séance du 10 août 1893

⁸²⁷ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Boîte 2R166, Lettre du 12 octobre 1893

marquée de ce Boulonnais expatrié à Paris sur l'établissement pouvait avoir mauvaise presse auprès des administrateurs locaux.

2) *Les liens avec le Pas-de-Calais et le Nord*

Mais le musée de Boulogne-sur-Mer n'est pas le seul établissement de notre corpus à avoir des relations particulières avec Hamy. De la même manière, l'institution de Douai entretient avec le scientifique des rapports particuliers. Les collections d'Histoire naturelle du Musée de Douai sont assez remarquables pour justifier la visite de différents professeurs comme Geoffroy de Saint-Hilaire ou encore Hamy. Ainsi, c'est probablement de cette façon que ce dernier aura connaissance de l'existence d'une collection ethnographique dans la cité. En 1879⁸²⁸ la section d'histoire naturelle reçoit sa visite, alors qu'il est aide-naturaliste au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris. Cependant dans son rapport de 1880, Ernest Théodore Hamy cite l'établissement de Douai qui « possède un musée spécial, de premier ordre, fondé par Jomard (...) où se voient les produits des voyages de Delegorgue, Dumoutier, Serval, etc. »⁸²⁹. Il est notable que si Hamy semble au fait des personnalités ayant fourni des collections au Musée Berthoud, il ne semble pas en connaître le nom, ni l'existence du fondateur, alors qu'il a visité l'établissement seulement un an auparavant. Cette omission va engendrer l'ire de Berthoud, fâché de se voir spolier la paternité de ce qu'il considère comme son œuvre. Il transmet sa plainte auprès de Milne-Edwards suite à la publication du rapport⁸³⁰, dénonçant cette « assertion (...) singulière »⁸³¹ et exigeant un démenti. Celui-ci lui répond n'avoir aucune responsabilité dans cette erreur et transmettre cette « réclamation » à Hamy⁸³². Dans un courrier au conservateur du musée Berthoud en 1882, l'anthropologue indique que cette remarque de Berthoud ne lui « paraît nullement fondée »⁸³³, mal renseigné sur le musée, il se montre néanmoins peu conciliant. Cet événement est enregistré dans les archives du

⁸²⁸ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission Générale du Musée, Séance du 28 novembre 1879

⁸²⁹ Hamy Ernest, « Rapport adressé au Ministère de l'Instruction Publique », *Bulletin Hebdomadaire de l'Association scientifique de France, op. cit.*, p. 59

⁸³⁰ *Ibid.*, p. 59

⁸³¹ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Dossier « Affaire Hamy », courrier de Berthoud, sans date, probablement brouillon de la lettre adressée à Milne-Edwards

⁸³² Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Dossier « Affaire Hamy », courrier de Milne-Edwards, 10 novembre 1880

⁸³³ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Courrier d'Ernest Hamy, 29 mai 1882

Musée de la Chartreuse de Douai sous le nom d' « Affaire Hamy »⁸³⁴, preuve de l'écho qu'il a pu avoir. Dans son numéro de juin 1880, le *Bulletin Hebdomadaire* publie malgré tout un rectificatif :

« Dans un rapport adressé au Ministère de l'Instruction Publique et inséré dans le *Bulletin* n°30 du 24 octobre, p.59, le musée anthropologique de la ville de Douai a été signalé comme fondé par M. Jouard⁸³⁵. Les collections de ce voyageur en font partie, mais le fondateur de ce bel établissement, qui date de 1872, est M. J. Henry Berthoud. Nous nous empressons de rectifier l'erreur commise par le rapporteur et de rappeler que le musée porte le nom de ce dernier savant »⁸³⁶

Il n'empêche que le musée va développer des relations avec Ernest Hamy, en grande partie grâce à la personne de Jules de Guerne, le baron agissant souvent en qualité d'intermédiaire⁸³⁷. C'est le cas en 1892, lorsqu'il rapporte la vente de M. de Nave, qui comprend notamment une « idole de jade sur laquelle M. Hamy pourra fournir des renseignements »⁸³⁸. Hamy renseigne aussi l'institution douaisienne de l'existence de ventes qui pouvant l'intéresser, comme en 1890, lorsqu'il envoie un courrier pour informer la section d'une vente d'objets du Zambèze « qui font défaut dans les galeries du Musée »⁸³⁹. Cela indique sa bonne connaissance des collections conservées à Douai. A l'instar de Boulogne, l'intérêt pour Douai réside dans la source qu'Hamy constitue pour l'enrichissement des collections, surtout au travers de l'attribution des doubles du Musée d'Ethnographie du Trocadéro. Ernest Hamy propose également au Musée Berthoud d'effectuer des échanges avec le Trocadéro. Ainsi en 1889⁸⁴⁰, il propose à la section d'ethnologie de faire « des échanges de moulages ». Ceux-ci permettent notamment au Musée de Douai d'obtenir des renseignements sur les originaux. En effet, suite à l'un de ces échanges, Hamy envoie un courrier à la section d'ethnologie pour lui donner des informations sur les objets n°5984, 5985, 5987, 2432, 2433 et 6007 : elles « ne sont pas, comme (l'administration) le pensait, des sculptures polynésiennes servant à imprimer le tapa mais des moules du Velay ou

⁸³⁴ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Dossier « Affaire Hamy »

⁸³⁵ Il est intéressant de noter que ce rectificatif comporte une erreur dans le nom de chacun des deux individus impliqués : Jouard pour Jomard et J.H. Berthoud pour S.H. Berthoud

⁸³⁶ *Bulletin Hebdomadaire de l'Association scientifique de France*, 2nd série, n°12, juin 1880, p. 160

⁸³⁷ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séances 3 mars 1892

⁸³⁸ *Ibid.*, Séance du 3 mars 1892

⁸³⁹ *Ibid.*, Séance du 6 mars 1890

⁸⁴⁰ *Ibid.*, Séance du 3 octobre 1889

d'Auvergne »⁸⁴¹. Lorsque dans le même courrier, Hamy demande à ce que lui soit envoyés des moulages d'objets particuliers, « la section considérant que le Musée de Douai ne peut que gagner à conserver de bonnes relations avec M. Hamy », non seulement pour les renseignements qu'il est en mesure de lui fournir, mais aussi en tant que sources d'objets, accède à sa requête. Grâce à l'intermédiaire du Jules de Guerne, le docteur Hamy et Hébert, sous-conservateur du Musée d'Ethnographie du Trocadéro, expertisent la collection du Docteur Bayol, ancien gouverneur du Dahomey⁸⁴². A l'occasion d'un courrier de Delplanque, conservateur du musée, à Hamy, le Douaisien en profite pour lui « rappeler la bienveillante promesse » de réserver, pour la salle Berthoud une partie des « doubles du Musée ethnographique du Trocadéro »⁸⁴³, précisant que Jules de Guerne serait en mesure de lui indiquer quelles sont les lacunes du musée en termes de séries d'artefacts. La même année, le conservateur envoie la liste des mannequins présents dans les salles Berthoud à l'anthropologue boulonnais afin de « substituer aux têtes de fantaisies qu'ils possèdent actuellement, celles d'une authenticité incontestée, dont vous voudrez bien nous faire des moulages, en les choisissant dans votre riche collection de types ethnographiques »⁸⁴⁴. De même, lorsque la commission reçoit d'un des vendeurs de son réseau, Frank de Londres, une statuette de Boudha, qu'elle juge en mauvais état, elle décide d'en référer à Hamy, lui est alors transmis une photographie de l'objet, réalisée au Musée, pour « une demande de renseignements » afin de se décider « en connaissance de cause »⁸⁴⁵. Le Parisien fournit également des informations au musée sur l'origine géographique de ses collections, comme c'est le cas, par exemple, pour certaines « statuettes du musée Berthoud »⁸⁴⁶. Enfin Hamy aide également le musée de Douai à développer son réseau, à l'exemple d'Ad. Bardo, « explorateur en Afrique centrale, membre de la Société de Géologie de Paris », qui contacte le musée en 1884, « sur la recommandation de M. le Conservateur du Musée d'Ethnographie de Paris », pour lui proposer de racheter ses collections pour la somme de 1000 à 1200 francs⁸⁴⁷. Le Boulonnais permet au musée d'acquérir un réseau à l'international comme quand

⁸⁴¹ *Ibid.*, Séance du 5 juin 1890

⁸⁴² *Ibid.*, Séance du 10 février 1906

⁸⁴³ Archives du Muséum National d'Histoire Naturelle, Ms 2255, n°134, 10 octobre 1881

⁸⁴⁴ *Ibid.*

⁸⁴⁵ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 7 novembre 1889

⁸⁴⁶ *Ibid.*, Séance du 3 octobre 1889

⁸⁴⁷ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Courrier de Bardo au Maire de Douai, 24 juin 1884

il recommande « M. François Héger, conservateur au Musée d’Ethnographie de Vienne » à Gosselin, conservateur du Musée Berthoud⁸⁴⁸, contribuant grandement à l’identification de la provenance de certains artefacts. De plus il convient de rappeler les rapports entre Hamy et Jomard déjà largement mentionnés dans son ouvrage par Nélia Dias⁸⁴⁹ : il n’est donc pas étonnant que le Boulonnais se soit pencher sur le musée récipiendaire des collections du géographe

3) *Des relations bilatérales*

Mais ces échanges d’informations ou d’objets ne profitent pas qu’aux musées de notre corpus. En effet, Ernest Théodore y trouve également son intérêt et sollicite les institutions. C’est le cas en particulier dans le cadre des expositions, à l’exemple de celle organisée dans le cadre du Congrès international de Géographie à Paris en 1875. L’édile de Boulogne, Auguste Huguet, lui confirme que l’administration l’autorise à se « procurer les quelques objets nécessaires à l’installation des plans que la ville (...) envoie à l’exposition de Géographie de Paris »⁸⁵⁰. De même, dès l’exposition Universelle de 1878 à Paris, Hamy sollicite à deux reprises Boulogne pour des prêts destinés à être exposés au sein des galeries de l’Art Rétrospectif du Trocadéro : « sur la demande de M. le Dr. Ernest Hamy (...) la commission a préparé un second envoi pour l’exposition universelle de Paris. Le 1^{er} ne comportait que des antiquités, celui-ci ne concerne que l’ethnologie proprement dite ; tous deux sont destinés à figurer dans les galeries de l’Art Rétrospectif du Trocadéro »⁸⁵¹. Ainsi sur les 52 artefacts empruntés par Hamy, dans le cadre du second envoi, 33 sont océaniens incluant :

- La pirogue et ses 4 pagaies
- Les casse-têtes cagou de Leroy de Barde 10.R10.S5 (988.3.27 : fig. 16) et de Verreaux (251.R10.S5 aujourd’hui disparu)
- Le casse-tête en os de Leroy de Barde (5.R10.S5 aujourd’hui disparu)
- Le casse-tête en pierre de la Nouvelle-Guinée de Nathorn (609.R11.S5 aujourd’hui disparu)

⁸⁴⁸ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Dossier « Affaire Hamy », carte de visite annotée d’Ernest Théodore Hamy

⁸⁴⁹ Dias Nélia, *Le Musée d’Ethnographie du Trocadéro (1878-1908). Anthropologie et muséologie en France*, *op. cit.*

⁸⁵⁰ Archives du Muséum National d’Histoire Naturelle, Ms 2254, lettre n°259, 8 juillet 1875

⁸⁵¹ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Boite 2R150

De même en 1882, Hamy envoie un courrier au conservateur du musée Berthoud afin d'obtenir une série de renseignements sur ses collections, et en particulier sur les objets provenant de « Nouvelle-Grenade » sur lesquels il rédige un mémoire pour la *Revue d'Ethnographie*⁸⁵². Il conclut sa lettre en demandant des précisions sur « l'histoire de la collection Jomard et son arrivée à Douai », souhaitant savoir si Berthoud constitue l'intermédiaire de cette collection ou si elle était préexistante à la fondation du musée d'ethnographie. Ce manque de connaissances sur l'origine des collections trouve peut-être sa source dans l'absence d'un catalogue publié des collections. De plus, il est certain qu'Hamy ne possède pas un savoir encyclopédique sur les collections régionales comme se plaît à lui rappeler son ami Daniel Haighneré à plusieurs reprises au cours de leur relation épistolaire. Celui-ci relève des erreurs d'identification dans une publication d'Hamy dont il semble reporter la responsabilité sur Duburquoy ce qu'Haighneré réfute en précisant qu'Hamy gagnerait à « des notes précises, en réclamant le concours de l'administrateur de section, et non à la volée et de souvenir, sans guide ni renseignement »⁸⁵³. De la même manière, Haighneré souligne à son disciple qu'il « fait complètement fausse route en attribuant à Dutertre Delporte, le couteau taillé à lames tranchantes qui vient de la collection de M. de Barde et qui est probablement originaire soit de l'Amérique, soit de quelque pays de sauvage »⁸⁵⁴.



Figure 16 : Casse-tête kanak n°10.R10.S5
© Musée de Boulogne-sur-Mer

Comme nous l'avons vu, les liens entre Hamy et les institutions boulonnaise et douaisienne étaient particulièrement développés. En ce qui concerne les autres établissements de notre corpus, s'il entre en contact avec certains, ses interactions avec ces musées restent limitées. Dans son rapport de 1880⁸⁵⁵, bien que Lille figure parmi ces huit exemples mentionnés, aucun détail n'est précisé sur les collections ou le musée. Il est très probable que,

⁸⁵² Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Courrier d'Ernest Hamy, 29 mai 1882

⁸⁵³ Archives du Muséum National d'Histoire Naturelle, Ms 2254, n°80, 6 juin 1866 et MNHN, Ms 2254, lettre n°77, 2 juin 1866

⁸⁵⁴ Archives du Muséum National d'Histoire Naturelle, MS 2254, courrier n°77

⁸⁵⁵ Hamy Ernest, « Rapport adressé au Ministère de l'Instruction Publique », *Bulletin Hebdomadaire de l'Association scientifique de France*, op. cit., p. 59

s'il connaissait l'existence du Musée Moillet, il n'ait eu aucune donnée concrète sur les artefacts qui y étaient conservés ou leur provenance. De même dans le cadre d'un article décrivant le « nouveau musée » de Saint-Omer en 1904, l'auteur précise que le Dr. Hamy aurait étudié une partie des restes humains exposés⁸⁵⁶. Cependant certains d'entre eux provenant du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, il est possible qu'il se soit penché sur ces éléments avant leur entrée au sein de l'institution audomaroise. Si l'essentiel des relations d'Ernest Théodore avec les institutions muséales de la région semble donc se rejoindre à celles de sa ville natale et au Musée Berthoud, il participe grandement à l'enrichissement de leurs collections et va jusqu'à s'impliquer dans l'administration de l'établissement boulonnais.

4. La notabilité savante du Nord et du Pas-de-Calais

L'implication des mairies dans la création et la gestion des musées en France au XIX^e siècle est un phénomène connu. Au sujet du Muséum de Lyon, Eric Baratay indique que son histoire « ne peut se comprendre si elle n'est pas insérée dans celles des politiques municipales, car l'institution est sans cesse utilisée pour affirmer le rang de la cité, réorganiser la ville, vulgariser la culture et la science »⁸⁵⁷. Il précise que le muséum est conçu comme « une démonstration du savoir-faire de la municipalité et des élites locales »⁸⁵⁸. Pour Pomian, le musée « se trouve au centre des préoccupations des maires et donne aux municipalités (...) l'occasion de mener un politique de prestige »⁸⁵⁹. Comme le précise Barbier, « les solidarités familiales ou professionnelles se doublent de solidarités extérieures, particulièrement dans le domaine politique : 8 de nos personnages ont été députés, les deux-tiers ont siégé à la Chambre ou dans les conseils municipaux, près du quart ont été maires de leur ville »⁸⁶⁰.

⁸⁵⁶ *Le Mémorial Artésien*, 12 avril 1904

⁸⁵⁷ Baratay Eric, « Un muséum dans la ville : le contexte culturel », Côté Michel (dir.), *La passion de la collecte : aux origines du Musée des Confluences : XVII-XIXe siècles*, Musée des Confluences, Lyon, 2008, p. 13

⁸⁵⁸ *Ibid.*

⁸⁵⁹ Pomian Krzysztof, « Musées français, musées européens », dans Georgel Chantal et Musée d'Orsay (Paris), éd. *La Jeunesse des musées : les musées de France au XIXe siècle*, op. cit., p. 279

⁸⁶⁰ Barbier François, *Le patronat du Nord sous le Second Empire. Une approche prosopographique*, op. cit., p.

A. Les élus et l'administration des musées municipaux

Ainsi lorsque le maire de Douai informe par un courrier du 19 janvier 1864 le Président de la commission générale du Musée de la volonté de Berthoud de léguer sa collection, il précise qu'elle « est excessivement curieuse et paraît pouvoir rivaliser avec la collection Moillet de Lille, comme intérêt et importance »⁸⁶¹. Il existe une forte rivalité entre Douai et Lille, en effet la préfecture installée à Douai en 1789 est déplacée à Lille en 1803 et l'université est transférée à Lille en 1887. Outre l'autorité municipale, le préfet est également largement impliqué dans le développement des musées dans son département. Se penchant sur le cas de la Société Linnéenne de Lyon, Yves Tupinier et Christian Bange remarque l'implication des préfets l'attribuant à un phénomène institutionnel notant que « les administrateurs de la Restauration se recrutaient parmi les membres de l'aristocratie et continuaient d'être fidèles au modèle de l'Ancien Régime, en portant une estime particulière à la culture des lettres et des sciences »⁸⁶². Au sein de nos corpus huit individus apparaissent en lien avec ces institutions : deux adjoints au maire (Emile Dutertre et Emile Hénin) ; un secrétaire de mairie (Pieters) ; quatre maires (Fontaine père et fils, Auguste Huguet et Alexandre Adam). Il s'agit de donateurs (ou de leur père) des collections océaniques notamment. Mais le don n'est pas l'unique outil dont disposent ces individus pour contribuer à l'enrichissement d'un musée. En effet, leur fonction leur permet d'avoir un large panel de moyens à leur disposition.

1) *Les élus municipaux promoteurs des institutions muséales*

A Boulogne, la presse souligne dès la première année d'existence du musée, « la protection que ne cesse de lui accorder l'administration de la ville »⁸⁶³. Le rôle principal du maire dans le cadre de l'accroissement des collections est celui de relais auprès des autorités nationales ou parisiennes. Ainsi en novembre 1832, il adresse des courriers à l'Amiral de Rigny « pour le prier de vouloir bien comprendre notre muséum dans la répartition des objets d'histoire naturelle et d'antiquités qui sont apportés au ministère de la Marine par les

⁸⁶¹ Archives Municipales de Douai, 2R139, dossier « Ethnologie, Musée Berthoud. 1866-1875 »

⁸⁶² Tupinier Yves et Bange Christian, « La Société Linnéenne de Lyon, ses collections et ses relations avec le Muséum », dans Côté Michel (dir.), *La passion de la collecte : aux origines du Musée des Confluences : XVII-XIXe siècles*, op. cit., p. 69

⁸⁶³ *L'Annotateur* du 27 avril 1826, Bibliothèque de l'Annonciade, Boulogne-sur-Mer

bâtiments de l'état »⁸⁶⁴. Le fait que l'Amiral de Rigny soit également député de l'arrondissement de Boulogne doit également entrer en considération dans la réponse qu'il adresse à l'édile. De même, dans une lettre du 30 avril 1884, le maire de Boulogne-sur-Mer sollicite le Ministre de l'Instruction Publique pour bénéficier d'une partie des doubles conservés au Musée d'Ethnographie du Trocadéro⁸⁶⁵. Il en va de même à Dunkerque, Henri Lemattre, dans sa description du Musée en 1913, indique que « les hautes relations que M. Benjamin Morel⁸⁶⁶ possédait à Paris lui permirent de solliciter des dons »⁸⁶⁷ pour le musée, notamment du gouvernement. Ce rôle d'intermédiaire perdurera tout au long du XIX^e siècle et évoluera en fonction de l'intérêt porté au musée par les différents individus amenés à exercer cette fonction. En 1846, par exemple, suite à la décision prise par la mairie de Boulogne de fermer l'entrée du Muséum et de la Bibliothèque de 12h à 14h « dans l'intérêt des enfants du collège » (qui se trouve dans le même bâtiment) sans demander l'avis des administrations des deux établissements, un membre de l'administration dénonce « le peu d'intérêt que l'on porte maintenant au Muséum »⁸⁶⁸ au niveau de l'administration municipale. Mais la fonction de l'édile ne se limite pas à celle d'intermédiaire entre les niveaux locaux et nationaux. Le maire se fait également le relais de personnalités souhaitant se dessaisir, par la vente ou le don, de tout ou partie de leur collection, comme en 1840, lorsque l'administration reçoit une proposition de vente de la part de M. Janvier, naturaliste voyageur, « par l'intermédiaire de M. le Maire de Boulogne »⁸⁶⁹. De même en 1836, l'édile contacte le directeur des douanes de Bordeaux afin de lui demander « d'autoriser la Douane (...) à expédier sur celle de Boulogne sans vérification pour acquit à caution et sous double plomb, les 3 caisses d'objets d'histoire naturelle destinées au Muséum »⁸⁷⁰, usant ainsi de sa fonction pour faciliter le transport des artefacts. Le soutien de la municipalité se perçoit également à travers des bâtiments qu'elle attribue à l'institution. A Dunkerque, « le maire a promis d'aider la commission par tous les

⁸⁶⁴ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1824 à 1834, Séance du 9 novembre 1832

⁸⁶⁵ Courrier conservé aux Archives du Quai Branly, dossier DA001335/15469

⁸⁶⁶ Benjamin Morel (1781-1860) est élu conseiller municipal de 1817 à 1848 et député du Nord en 1827 et nommé juge au tribunal de commerce en 1825

⁸⁶⁷ Archives Municipales de Dunkerque, PER 133, Lemattre Henri, *le Musée de Dunkerque, op. cit.*, p. 10

⁸⁶⁸ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1838 à 1854, Séance du 17 octobre 1846

⁸⁶⁹ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1838 à 1854, Séance du 11 septembre 1840

⁸⁷⁰ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Boite 2R94, Lettre du 8 avril 1836

moyen dont il dispose. Aussitôt que les bâtiments de l'ancienne prison seront restitués de fait à la ville, il y sera pris des locaux pour le service du Musée »⁸⁷¹. Les maires constituent donc un rouage essentiel de l'administration des musées, faisant office de pierre angulaire du réseau d'enrichissement des collections.

La municipalité n'est pas l'unique relais des requêtes des musées locaux auprès des autorités parisiennes, comme nous l'avons déjà indiqué le préfet est également un acteur essentiel. Le Vicomte Blin de Bourdon, préfet du département du Pas-de-Calais, et M. Fontaine, député, servent aussi d'intermédiaires pour les donations, comme pour celle de M. Delalande⁸⁷². Une autre personnalité d'importance dans l'histoire du musée de Boulogne-sur-Mer est M. Pouyer, Conseiller d'état, député de l'arrondissement de Boulogne qui transmet deux envois en 1836 « l'un provenant de la *Recherche* et composé d'habillements, parures et ustensiles fort curieux remis par Demarle, des Islandais et Islandaises ; l'autre de deux médailles (...) obtenus par (ses) soins de M. le Ministre de l'Intérieur »⁸⁷³. Il appuie également le musée auprès de son réseau, et ses recommandations sont à l'origine entres autres du don du capitaine de corvette Ménétrier⁸⁷⁴. Par la suite, Delessert, alors député de l'arrondissement de Boulogne, intervient aussi en faveur du Musée, comme auprès du Ministre de l'Intérieur pour le don de tableaux en 1838⁸⁷⁵ ou en 1841⁸⁷⁶. Auguste Victor Huguet (1822-1919) est également une dernière figure majeure de notre corpus. Maire de Boulogne-sur-Mer de 1870 à 1884 et sénateur du Pas-de-Calais de 1876 à sa mort, il soutient activement le musée tant au niveau personnel (par ses dons) que professionnel. Ainsi en 1884, à la requête du conservateur Emile Sauvage il écrit à M. le Ministre de l'instruction publique et des Beaux-Arts pour solliciter des doubles d'artefacts ethnographiques du Trocadéro⁸⁷⁷. Le fait que le conservateur sollicite Auguste Huguet traduit l'importance que pouvait avoir sa fonction et son appui dans ce type d'interactions, en sa qualité de maire il était incontournable. Enfin, nous avons déjà mentionné Paul Dislère, conseiller d'État. Dans le

⁸⁷¹ *La Dunkerquoise*, le 10 mars 1838

⁸⁷² Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1824 à 1834, Séance du 15 avril 1830

⁸⁷³ *Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre de correspondance, tome 1*, lettre n°407, Lettre du 7 septembre 1836

⁸⁷⁴ *Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre de correspondance, tome 1*, lettre n°449, Lettre du 9 mai 1837

⁸⁷⁵ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1838 à 1854, Séance du 14 décembre 1838

⁸⁷⁶ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1838 à 1854, Séance du 11 juin 1841

⁸⁷⁷ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Boite 2R150, Lettre du 28 avril 1884

chapitre III de sa thèse, Anthony Darthoit considérant « la formation des collections » du musée commercial de Lille, la qualifie de « jeu de sociabilité »⁸⁷⁸. Il cite notamment le cas des collections françaises présentées à l'Exposition d'Amsterdam de 1883 que Jules Scrive, maire de Lille, sollicite à titre de don auprès du ministère de la Marine, avec l'appui de Paul Dislère. Darthoit souligne l'importance du réseau dans l'enrichissement des collections du Musée colonial, notamment à l'occasion des expositions internationales⁸⁷⁹, réseau qui permet à la commission du musée d'entrer en contact avec les résidents généraux de France, en particulier grâce à l'intercession de Paul Dislère.

Les élus politiques ont donc fonction d'intercesseurs auprès des autorités supérieures et des réseaux de notables dans lesquels ils évoluent. Ils enrichissent non seulement les collections de leurs offrandes mais participent également activement à la promotion des institutions. Cependant, cette action est indissociable du caractère municipal des musées qui sont souvent dépendants du budget et de la gestion des édiles.

2) *La tutelle municipale*

La gestion des musées de notre corpus semble être dans chaque cas l'œuvre d'une commission, à titre individuel ou conjointement avec l'autorité municipale. En 1872, un conflit éclate entre la municipalité et la commission du musée de Boulogne-sur-Mer qui traduit les enjeux de sa gestion. Cette affaire connaît un fort retentissement dans la presse et se focalise en particulier sur l'aspect financier. La commission semble avoir développé un réseau d'acheteurs (Paquet et Delauné) qui agissent en qualité d'intermédiaires entre le musée et les vendeurs. Le conflit est d'ailleurs en partie dû à cette pratique, ces deux marchands prenant très probablement une commission sur les ventes qui ne se justifiait pas aux yeux de l'autorité municipale. Le procès-verbal de la séance du 10 juin 1872 indique que bien que le bâtiment appartienne à la ville et que celle-ci nomme et rémunère son personnel, « le Musée échappe à tout contrôle et à toute surveillance de l'Administration »⁸⁸⁰. La commission assure une gestion directe de l'essentiel des affaires courantes (les travaux, les acquisitions, les recherches et les fouilles) et le conseil municipal n'est sollicité que « pour signer les mandats de dépenses » prélevés sur le budget municipal. De plus, le maire estime n'être jamais convié

⁸⁷⁸ Darthoit Anthony, « Sociabilités et imaginaires coloniaux dans le Nord de 1870 à 1918 », *op. cit.*, p. 189

⁸⁷⁹ *Ibid.*, p. 190

⁸⁸⁰ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Boîte 1D34, pages 177 à 180

aux séances de la commission du Musée. Ce reproche n'est pas nouveau, car dès 1862, suite à la volonté exprimée du Maire, les administrateurs décident « à l'unanimité qu'à l'avenir, une lettre de convocation, à chaque séance, sera adressée au chef de notre édilité »⁸⁸¹. Afin d'exercer un plus grand contrôle sur la commission, le conseil municipal se renseigne auprès d'autres villes possédant un muséum :

- A Bourges, la commission est placée sous administration directe du maire, aidé d'une commission consultative ;
- A Grenoble et Toulouse, l'autorité municipale administre seule ;
- Au Havre, il existe un crédit annuel pour les acquisitions qui nécessite l'autorisation de l'adjoint municipal chargé des Beaux-Arts ;
- A Rennes et Tours, il s'agit d'une commission uniquement consultative ;
- A Valenciennes, la commission du musée ne fait rien sans l'approbation de Conseil Municipal.

Il est intéressant de noter qu'un seul des musées cités, Valenciennes, se trouve dans la région, d'autres musées (comme celui de Lille ou celui d'Amiens) auraient pu être consultés. Il y a plusieurs explications possibles derrière cette absence. Le conseil municipal a pu solliciter le Ministère des Beaux-Arts qui effectue régulièrement des enquêtes, ce qui expliquerait la diversité des provenances géographiques. Il est également vraisemblable que la municipalité ait contacté différentes villes et n'ait présenté dans cet argumentaire que les musées qui correspondant à ce qu'elle souhaitait mettre en place à Boulogne, un musée sous tutelle totale de la mairie. En effet suite au conflit, un arrêté du 4 mai 1873⁸⁸², définit que l'accroissement des collections, leur classement et leur conservation dépend dorénavant de l'administration municipale. Une commission « consultative et de surveillance » est instituée, composée d'au moins 12 membres, du maire (le président-né) et des membres correspondants non résidents à Boulogne-sur-Mer. Les membres de cette commission sont nommés par l'édile et sont sollicités pour donner leur avis et faire des propositions sur les achats, surveiller l'inscription sur l'inventaire, concourir au classement des collections et proposer des améliorations. Enfin un conservateur est nommé et rémunéré par la ville, en charge du catalogage, du rangement et du classement des collections. Le musée est alors placé sous « l'autorité directe du Maire »⁸⁸³.

⁸⁸¹ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1854 à 1868, Séance du 8 janvier 1862

⁸⁸² Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Boite 1D36, séance du 13 mai 1873, page 368

⁸⁸³ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Boite 2R145, dossier « Réorganisation du musée »

Il ne s'agit toutefois pas d'un changement drastique dans l'organisation de la commission, qui malgré les écarts financiers était depuis sa création assujettie à l'autorité de l'édile.

3) *Enjeux et composantes des commissions muséales*

Comme le précise Chantal Georgel, « les commissions, parfois appelées 'commission du musée' ou 'société du musée', municipale et présidée par le maire ou extra-municipale et présidée par un notable local, composée de 6 à 12, voire 18 membres, cooptés ou choisis par le maire, fine fleur de la vie culturelle locale, ont fonctionné pendant tout le XIX^e siècle »⁸⁸⁴. A Dunkerque, la commission du musée a été formée en mars 1838⁸⁸⁵, avec pour rôle « d'organiser les correspondances, provoquer des dons, etc. »⁸⁸⁶. Lors de sa création, Paul Lemaire lui attribue une double compétence, « celle des lumières et des soins, celle des offrandes ou des efforts pour en déterminer »⁸⁸⁷. Henri Lemattre, dans sa description du Musée de Dunkerque⁸⁸⁸ en 1913, précise que l'idée de la création d'un musée aurait germé en 1835 et aurait été le fait de « quelques notables ». Cependant, cette donnée est contredite par l'inventaire conservé aux archives⁸⁸⁹ qui mentionne l'existence de dons dès 1829. En effet, il indique que c'est en 1829 que le maire, M. Gaspard, et « quelques membres du Conseil, fervents admirateurs des beaux-arts » ont fait un appel au don auprès des Dunkerquois. Malheureusement Lemattre précise que « ce beau zèle ne fut pas, à ses débuts, couronné d'un brillant succès ». Cette information est confirmée par le registre d'inventaire conservé aux archives⁸⁹⁰ qui ne donne que quelques dizaines d'entrées pour les années précédant 1838. La deuxième tentative est à l'initiative de messieurs Dutoit et de Forcade⁸⁹¹. L'acquisition des deux cabinets fut ainsi discutée lors des séances du conseil municipal les 7 et 17 septembre

⁸⁸⁴ Georgel Chantal, « De l'art et la manière d'enrichir les collections », dans Georgel Chantal et Musée d'Orsay (Paris), *La Jeunesse des musées: les musées de France au XIXe siècle*, op. cit., p. 237-8

⁸⁸⁵ Derode Victor, *Histoire de Dunkerque*, Lille, 1852, p. 338

⁸⁸⁶ *La Dunkerquoise*, le 10 mars 1838, Lettre du maire de Dunkerque, Paul Lemaire, adressé à Benjamin Morel le 2 mars 1838

⁸⁸⁷ *La Dunkerquoise*, le 10 mars 1838, Lettre du maire de Dunkerque, Paul Lemaire, adressé à Benjamin Morel le 2 mars 1838

⁸⁸⁸ Archives Municipales de Dunkerque, PER 133, Lemattre Henri, *le Musée de Dunkerque*, BUF, t16, 1913, p. 7

⁸⁸⁹ Archives Municipales de Dunkerque, boîte 2R4, dossier « Inventaire »

⁸⁹⁰ Archives Municipales de Dunkerque, boîte 2R4, dossier « Inventaire »

⁸⁹¹ Archives Municipales de Dunkerque, PER 133, Lemattre Henri, *le Musée de Dunkerque*, op. cit., p. 7

1836. Le fait que les objets soient déjà « connus et appréciés par les amateurs »⁸⁹² constituait l'un des arguments en faveur de cet achat. Toutefois pour des raisons financières, la proposition fut rejetée et les deux collections furent acquises peu après par la ville de Calais. C'est le député Benjamin Morel qui, avec le général Thévenet, relance l'idée d'un Musée en 1838 et cette fois « les dons sollicités par la mairie abondent »⁸⁹³. La même année, une commission est créée pour gérer le musée, elle est composée de :

- Benjamin Morel, député, Président de la commission
- François d'Arras, juge du tribunal civil, Vice-Président
- Lefebure, ancien receveur d'enregistrement, membre
- E. de Forcade, commis-négociant, membre
- D'Arras, docteur en médecine, membre
- Pieters, secrétaire de la mairie, membre
- Poulain, notaire, membre
- Verquelle, rentier, membre

De même, le catalogue du Musée de 1854⁸⁹⁴ indique les membres de la commission du Musée :

- Président : le maire Benjamin Morel
- Vice-Président : A. Philippe
- Trésorier : E.-H. Forcade
- Secrétaire : A. Gaspard fils

Une liste de « conservateurs » est également dressée : il faut comprendre ce terme comme désignant ici une personne responsable d'une section, à la manière de ce qui se fait à la même époque à Boulogne-sur-Mer. Les administrateurs sont donc divisés selon une répartition typologique des collections :

- Peinture et Sculpture : B. Morel, Cuel, Dagneau
- Architecture : N. Develle
- Antiquités : F.-E. Darras, A. Philippe
- Curiosités : A. Philippe
- Constructions navales : Néant

⁸⁹² Ce qui semble impliquer que le cabinet de Forcade était également accessible au public

⁸⁹³ Archives Municipales de Dunkerque, PER 133, Lemattre Henri, *le Musée de Dunkerque, op. cit.*, p. 9

⁸⁹⁴ *Catalogue du Musée de Dunkerque précédé d'une notice historique sur cette ville et suivis de notes biographiques sur quelques peintres dont le musée possède des œuvres*, Dunkerque, 1854

- Numismatique : B. Schoutheer, Lambert
- Minéralogie : Bessat
- Botanique : Dutoit fils aîné
- Zoophitologie : Néant
- Conchyliologie : E.-H. Forcade
- Ichtyologie : Néant
- Erpétologie : Néant
- Entomologie : Ponchez fils, F. Darras, A. Gaspard fils
- Ornithologie : Néant
- Mammalogie : Néant
- Anatomie : Dutoit fils aîné
- Droguier : Dutoit fils aîné

Il est intéressant de noter que la personne en charge des curiosités est aussi l'une de celles qui gèrent les antiquités. Ainsi le rapport qui semble hérité des cabinets du XVII^e et XVIII^e siècle perdue à Dunkerque dans les premières années de fonctionnement du Musée. De plus la nomination d'un conservateur ne survient que suite à une lettre du Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts au Préfet du Nord, l'invitant « à régulariser définitivement la situation du Musée Municipal du Dunkerque en procédant à la nomination d'un conservateur »⁸⁹⁵. Le Musée n'avait donc pas de conservateur avant 1883, ce qui pourrait expliquer le manque d'archives et de cohérence dans les inventaires. De plus, la personne nommée, M. Desmit, étant l'ancien directeur de l'école communale de dessin et de peinture, cela a pu accentuer l'intérêt pour les Beaux-Arts au sein du Musée au détriment de l'ethnographie. Enfin au début du XX^e siècle, la commission est composée d'un président (le maire de Dunkerque), d'un vice-président, un conservateur et 22 membres⁸⁹⁶. Elle est également divisée en 4 sections : Beaux-Arts ; Archéologie, Numismatique, Curiosités ; Histoire naturelle ; Collection dunkerquoise. Cette association de l'ethnographie avec l'archéologie ainsi que la dénomination de « curiosités » est relativement archaïque et correspond plutôt à une vision de ces objets datant de la première moitié du XIX^e siècle. On peut donc supposer que les membres de la commission du musée n'ont eu que peu d'intérêt, outre la curiosité, pour ces artefacts, tout au moins jusqu'en 1911. Les différentes

⁸⁹⁵ Archives Municipales de Dunkerque, boîte 1D41, procès-verbaux du conseil municipal, Séance du 14 décembre 1883

⁸⁹⁶ Archives Municipales de Dunkerque, PER 133, Lemattre Henri, *le Musée de Dunkerque, op. cit.*, p. 29

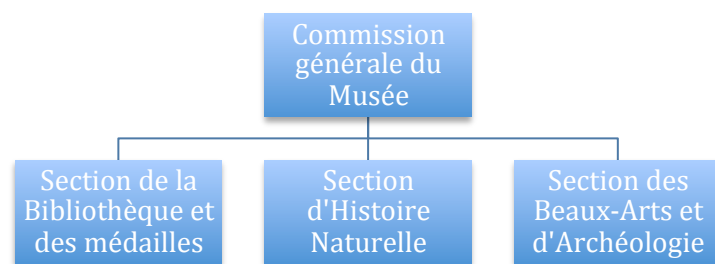
commissions dunkerquoises ne semblent pas s'être tenues informées de l'évolution scientifique autour de l'ethnographie.

La commission d'ethnographie du Musée Berthoud est, quant à elle, créée le 19 juin 1872⁸⁹⁷, composée de sept membres et rattachée à la commission générale du Musée (fig. 18). Les sept premières personnes nommées sont : Alfred Asselin, ancien maire et propriétaire ; Eugène Farez, ingénieur civil ; Alexandre Faviez, propriétaire ; Henri Gracy, propriétaire ; Mille-Corbitt, négociant ; Rousselin, professeur. Elle prend pour modèle de règlement les autres commissions du musée et doit tenir différents registres :

- un registre de délibération contenant les procès-verbaux des délibérations
- un registre d'entrée des objets
- un registre de correspondance
- un registre de comptabilité
- un registre de sortie des objets

Puis en début d'année 1873, le nombre de membres passe à neuf⁸⁹⁸. Les différentes sections du musée de Douai agissent à l'instar d'entités indépendantes, tels des musées distincts. A l'exemple du don d'une « paire d'étrier japonais » fait à la section d'ethnologie par celle d'archéologie « dans l'espoir d'une réciprocité »⁸⁹⁹. Un courrier demande ainsi à la commission d'ethnologie de bien vouloir « abandonner les pièces d'un intérêt purement archéologique dont (ils pourraient) disposer à l'avenir ». Il n'existe cependant pas de rupture drastique entre la commission générale et les sections, les membres des différentes sections et de la

Figure 17 : L'administration du Musée de Douai en 1848¹



commission générale étant souvent issus des mêmes cercles socio-professionnels ou des mêmes familles. Il s'agit parfois des mêmes individus, lors de la création de la section d'ethnologie, les membres nommés alors sont issus de l'administration préexistante du

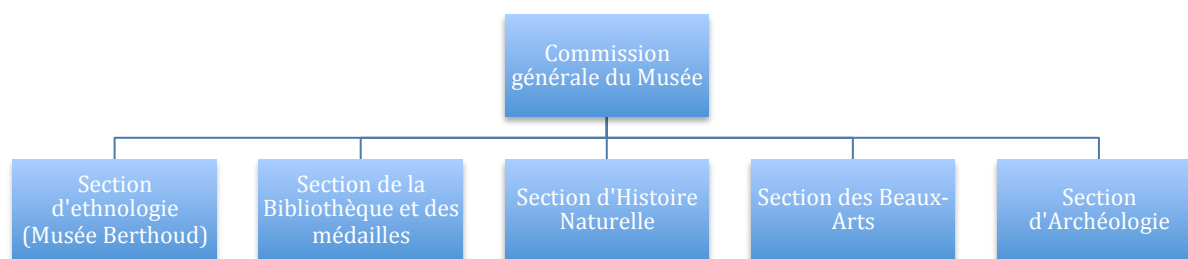
⁸⁹⁷ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre de la Commission d'Ethnographie, Arrêté municipal du 19 juin 1872

⁸⁹⁸ *Ibid.*, Séance du 28 mars 1873

⁸⁹⁹ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Lettre de Favier, président de la section d'archéologie, 4 juin 1879

musée⁹⁰⁰. De plus les donateurs ne diffèrent généralement pas d'une section à l'autre : à l'instar de Berthoud et Serval, qui s'illustrent dans la section d'ethnologie, mais fournissent également des dons à la section d'histoire naturelle⁹⁰¹. De même la famille de Guerne fait bénéficier de ses largesses la section d'histoire naturelle dont elle est membre, ainsi que le musée Berthoud, à l'exemple des expéditions de Jules de Guerne qui collecte à la fois des spécimens d'histoire naturelle et des artefacts d'ethnographie⁹⁰². Toutefois les sections ont pour but de valoriser et d'enrichir les collections dont elles ont la charge, ce qui peut parfois engendrer des « exigences contradictoires »⁹⁰³. Les différentes sections peuvent donc se retrouver en concurrence, en particulier du point de vue budgétaire.

Figure 18 : L'administration du Musée de Douai en 1872



Les règlements du Musée de Douai sont mis à jour en 1882 car il est jugé qu'ils « contiennent des dispositions tombées en désuétude »⁹⁰⁴ (fig. 19). De plus, ce nouveau document a pour but de donner aux collections « la plus grande somme d'utilité possible au point de vue de l'éducation populaire et supérieure »⁹⁰⁵. En 1882, « l'administration des collection scientifiques, artistiques et littéraires » est confiée à une entité renommée « commission générale du Musée » présidée par le maire. Elle est composée de 32 membres et divisée en quatre sections, les Beaux-Arts, le Musée Berthoud (Ethnographie et Archéologie), la Bibliothèque et les médailles et enfin l'Histoire Naturelle. Toutefois le rattachement de l'Archéologie au Musée Berthoud ne concerne pas le volet financier, « dans le budget du Musée Berthoud, l'allocation affectée à l'Ethnographie reste séparée de celle de

⁹⁰⁰ *Ibid.*, Registre de la Commission de la Commission générale, séance du 25 juin 1872

⁹⁰¹ *Ibid.*, Registre des procès-verbaux de la Commission Générale du Musée, Séance du 16 juin 1876

⁹⁰² *Ibid.*, Registre des procès-verbaux de la Commission Générale du Musée, Séance du 17 juin 1881

⁹⁰³ *Ibid.*, Registre de la Commission Générale du Musée, Séance du 20 mars 1908

⁹⁰⁴ *Règlement du Musée, 18 décembre 1882*, Douai, 1883

⁹⁰⁵ *Règlement du Musée, 18 décembre 1882*, Douai, 1883, p. 1

l'Archéologie »⁹⁰⁶. Les missions de la commission visent à la bonne conservation et l'entretien des collections, à la vérification des inventaires, registres et catalogues, -réglementer les acquisitions et à assurer le lien avec l'administration municipale. Ce nouveau document ramène l'archéologie et l'ethnographie sous un même giron. Ce rapprochement s'entend notamment du fait de la nature des collections du Musée Berthoud qui comprennent non seulement des collections ethnographiques mais également archéologiques. Auparavant, la section d'archéologie était rattachée aux Beaux-Arts par le règlement général du Musée du 1^{er} juin 1848⁹⁰⁷ (fig. 17). Mais des liens entre les deux sections d'ethnologie et d'archéologie sont perceptibles bien avant cette fusion, sous la formes d'échanges entre les deux sections ou encore de projets communs. En 1876⁹⁰⁸, la section d'ethnographie est à l'origine de la création d'un « comité d'explorations archéologiques » auquel la section d'archéologie s'associe. De plus, dès les premiers temps, les deux entités semblent évoluer en parallèle, l'ethnologie recevant des artefacts archéologiques, en particulier datés de « l'âge de pierre », quand l'archéologie reçoit des dons d'éléments ethnographiques comme des « étriers japonais »⁹⁰⁹. Cependant, il est possible que l'archéologie ait eu à souffrir de cette fusion. En effet, du fait de la présence prépondérante de Berthoud et ses *desiderata*, il semblerait que les demandes qui lui étaient liées soient passées au second plan. En 1889 par exemple, alors que de nouvelles vitrines sont construites pour la nouvelle salle d'ethnographie consacrée à l'Afrique, la section rappelle qu'elle a fait, à plusieurs reprises, des demandes similaires restées jusqu'alors lettre morte⁹¹⁰. Au début du XX^e siècle, le rapport entre l'archéologie et l'ethnographie au sein de la section semble s'inverser, ainsi à partir de 1910⁹¹¹, le terme employé pour se référer à la commission devient celui de « section d'archéologie », et progressivement le musée Berthoud et l'ethnographie sont occultés. Le 12 mars 1905 est inauguré le Musée Douaisien, un musée mettant en avant les personnalités ayant marqué l'histoire de la ville et dépendant de la commission d'ethnologie et d'archéologie. Le règlement de 1882 définit également pour chaque section, l'obligation de tenir des registres de délibérations, d'inventaire, de correspondance et de

⁹⁰⁶ *Règlement du Musée, 18 décembre 1882*, Douai, 1883, p. 7

⁹⁰⁷ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 25 juin 1872

⁹⁰⁸ *Ibid.*, Registre des procès-verbaux de la Commission Générale du Musée, Séance du 16 juin 1876

⁹⁰⁹ *Ibid.*, Registre des procès-verbaux de la Commission Générale du Musée, Séance du 24 janvier 1876

⁹¹⁰ *Ibid.*, Registre des procès-verbaux de la Commission Générale du Musée, Séance du 21 juin 1889

⁹¹¹ *Ibid.*, Registre des procès-verbaux de la Commission Générale du Musée, Séance du 23 décembre 1910

comptabilité. Enfin les devoirs du conservateur sont détaillés. Il est ainsi « responsable de la garde, du classement et de l'entretien des collections ». Il est également responsable du musée, supervisant les activités du conservateur-adjoint, du préparateur, des deux aides de laboratoire (dont l'un est « spécialement attaché au Musée Berthoud »), du commis et des six gardiens. Il doit également prendre note de l'entrée et de la sortie des objets ainsi que tenir un journal pour les objets « réformés ».

Un conservateur est instauré dès les premières années du Musée suite à l'insistance de Berthoud. Le premier à occuper cette fonction est Delplanque qui sera également nommé en 1876 « conservateur de toutes les sections du Musée de Douai »⁹¹². Edmond Gosselin, son gendre⁹¹³, lui succèdera en 1887. Né à Paris en 1847, il fait ses études au lycée de Douai puis intègre l'Ecole centrale en 1868 pour en sortir trois ans plus tard, ingénieur des Arts et Manufactures. Quand il épouse la fille de Delplanque en 1878, il commence à le seconder dans son activité de conservateur du Musée de Douai. En 1884, il est nommé professeur au Lycée de Douai et aux écoles académiques. Il décède à Douai le 9 mars 1908, alors qu'il occupe encore la fonction de conservateur⁹¹⁴. L'arrêté municipal de nomination des membres de l'administration du musée en 1883 permet d'appréhender le profil des individus qui assurent la gestion des différentes collections⁹¹⁵. Ainsi pour la section des Beaux-Arts, une grande partie des personnalités exerce une profession liée à cette thématique (37,5%) et 25% (soit 2 personnes) d'entre eux appartiennent au conseil municipal : 2 artistes peintres ; 1 professeur de sculpture ; 1 architecte ; 1 professeur de la faculté de droit ; 1 négociant ; 1 docteur en médecine et 1 sans profession. Pour ce qui est de la section d'Histoire Naturelle, ce phénomène est encore plus marqué comme le montre la liste des membres :

- Jules de Guerne, préparateur à la faculté de médecine
- Desmarets, directeur de l'observatoire météorologique
- Gosselin, ingénieur
- Lirondelle et Offret, professeurs au Lycée
- Pollet, docteur en médecine
- Trenffet, brasseur et membre du conseil municipal
- Frédéric de Guerne, propriétaire

⁹¹² *Ibid.*, Registre de la Commission Générale du Musée, Séance du 4 décembre 1874

⁹¹³ Suite à son mariage avec sa fille, en 1878

⁹¹⁴ *Ibid.*, Registre de la Commission Générale du Musée, Séance du 20 mars 1908

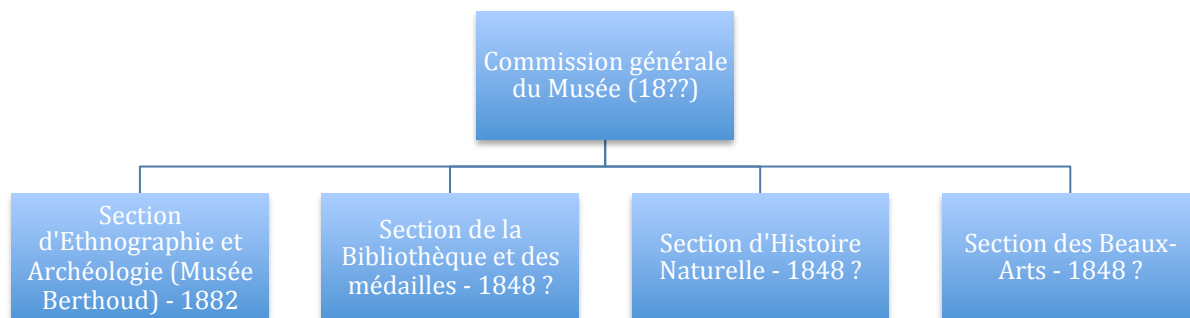
⁹¹⁵ *Ibid.*, Registre de la Commission Générale du Musée, Séance du 30 octobre 1883

On retrouve ici, comme il est courant pour l'histoire naturelle au XIX^e siècle, la présence de professions médicales mais aussi liées aux sciences. A partir de l'arrêté de 1883, la commission d'ethnologie et celle d'archéologie forment une seule et même entité. Pour ce qui est de la section du Musée Berthoud, qui comprend donc l'archéologie et l'ethnographie, les professions sont beaucoup plus diversifiées :

- Brassart, archiviste de la Société d'Agriculture
- Bréan, ingénieur
- Auguste Delamoy, propriétaire
- Farez, ingénieur et membre du conseil municipal
- Groult, fabricant de sucre
- Leconte, négociant et membre du conseil municipal
- Mille, négociant
- De Sars, propriétaire

La présence de négociants peut être aussi mentionnée, ceux-ci forment un groupe professionnel régulièrement en rapport avec les musées du corpus. C'est une population difficile à catégoriser du fait de la versatilité du terme « négociant » employé pour catégoriser

Figure 19 : L'administration du Musée de Douai en 1882



toute personne « qui fait le négoce en grand »⁹¹⁶. Toutefois, l'existence de contacts avec l'étranger peut offrir à ces personnes, indépendamment des produits commercialisés, la possibilité d'un réseau international.

Derrière cette diversité on peut toutefois noter la présence d'individus issus du cercle municipal. Il s'agit d'un élément incontournable pour ces musées dont le budget dépend en grande partie de la municipalité. On retrouve le même phénomène dans les autres musées du corpus qui sont tous des musées, qui dès le début, sont liés à l'autorité municipale. Il est

⁹¹⁶ Littré Emile, *Dictionnaire de la Langue Française*, tome 3, Paris, 1873-1874, p. 709

également intéressant de noter l'implication d'une des Sociétés Savantes locales à travers la présence de Brassart. En effet les notables impliqués dans ces sociétés étaient souvent des éléments moteurs, si ce n'est initiateurs comme à Boulogne, des entreprises muséales locales. Comme il est courant dans les institutions savantes du XIX^e siècle, les notables rentiers (qualifiés de « propriétaires ») sont également présents : l'implication dans ce type d'institution constitue même un élément distinctif d'une certaine notabilité.

B. Les Sociétés Savantes, des piliers de la notabilité intellectuelle

Le mouvement de création des sociétés savantes commence au cours du XVIII^e siècle, puis ces institutions sont supprimées par la Révolution avant de réapparaître, en plus grand nombre, à partir du Directoire. Elles participent, au même titre que les académies, les salons, etc., à « l'essor d'une sociabilité érudite »⁹¹⁷. Ces institutions se créent autour de centres d'intérêts divers et variés, Odile Parsis-Barubé cite les « trois domaines génériques de la société savante : sciences, lettres, et arts »⁹¹⁸. Entre 1830 et 1849, 23 Sociétés Savantes spécialisées dans l'Histoire et l'Archéologie sont fondées en France, et 17 sociétés à intérêts multiples. Puis entre 1850 et 1870, ce sont respectivement 25 et 28 sociétés qui sont créées⁹¹⁹. Mais comme l'indique Tupinier et Bange, il existe aussi des Sociétés d'Agriculture qui apparaissent dans la seconde moitié du XVIII^e siècle « à partir des Académies existantes, des Sociétés d'Agriculture, à l'initiative du pouvoir central »⁹²⁰. Ils précisent que « ces sociétés spécialisées se voyaient assigner une tâche bien précise – s'occuper de l'agriculture, du commerce et des arts et de tout ce qui s'y rapporte – et leur recrutement était bien moins élitiste que celui des Académies »⁹²¹. La liste des membres d'une société savante est un indice majeur de son succès auprès de ses contemporains⁹²². Barubé précise que « l'admission dans

⁹¹⁷ Chaline Jean-Pierre, *Sociabilité et érudition, les sociétés savantes en France XIXe-XXe siècles*, Paris, C.T.H.S., 1998, p. 30

⁹¹⁸ Parsis-Barubé Odile, « La commission des antiquités départementales du Pas-de-Calais dans l'activité historiographique régionale », *op. cit.*, p. 428

⁹¹⁹ Carbonell Charles Olivier, *Histoire et historiens. Une mutation idéologique des historiens français 1865-1885*, Toulouse, Privat, 1982

⁹²⁰ Tupinier Yves et Bange Christian, « La Société Linnéenne de Lyon, ses collections et ses relations avec le Muséum », *op. cit.*, p. 66

⁹²¹ *Ibid.* p. 66

⁹²² Lauriere Christine, « Ernest-Théodore Hamy, fondateur de la Société des Américanistes de Paris », dans PRIOTTI et al., *Ernest Hamy, du Muséum à l'Amérique*, p. ?

de telles institutions (Sociétés d'émulation, sociétés d'antiquaires ou académies), si elle n'implique pas nécessairement une obligation de résidence dans la ville même qui en est le siège, contribue néanmoins à en inscrire les membres dans un groupe dont l'appartenance à l'élite urbaine peut s'apprécier de deux manières »⁹²³ :

- l'étude prosopographique permettant de « structurer le groupe selon les hiérarchies de l'histoire sociale » et de « reconnaître un élitisme de fait, établi sur le constat d'un style de vie et d'un niveau de formation et/ou de fortune »
- La perception sociale qu'avaient d'eux-mêmes ces individus, un « élitisme revendiqué, qui se superpose à l'élitisme socialement constaté »

Citant Ch.-O. Carbonell, Barubé indique que les cercles érudits français de la seconde moitié du XIX^e siècle sont constitués à 20% par des membres de la noblesse et à 15% du clergé⁹²⁴. Barubé estime que ces données sont encore plus marquées dans les départements du Nord de la France. Elle identifie plusieurs facteurs « qui, à partir du début des années 1840, contribuent à favoriser l'activité érudite du clergé français : l'essor considérable des vocations qui fait de la plupart des desservants des hommes finalement peu occupés par les charges de leur ministère, l'élévation du niveau des études dans les séminaires, la ruralisation du recrutement qui contribue à enraciner les prêtres dans la culture de leur milieu et renforce leur sens de la conservation des patrimoines locaux »⁹²⁵. L'étude de la liste des membres de la Société d'Anthropologie de Paris permet, par exemple, d'identifier 55% de médecins et 1,5% d'artistes⁹²⁶. Ces entités sont ainsi des structures incontournables de la sociabilité notable du XIX^e siècle.

1) *Les musées de Société*

⁹²³ Parsis-Barubé Odile, « Antiquariat et notabilité: l'inscription des érudits locaux dans les élites urbaines du Nord de la France au XIX^e siècle », *op. cit.*, p. 798

⁹²⁴ Parsis-Barubé Odile, « Antiquariat et notabilité: l'inscription des érudits locaux dans les élites urbaines du Nord de la France au XIX^e siècle », *op. cit.*, p. 799 ; Carbonell Charles Olivier, *Histoire et historiens. Une mutation idéologique des historiens français 1865-1885*, *op. cit.*, p. 215-220

⁹²⁵ Parsis-Barubé, « Antiquariat et notabilité: l'inscription des érudits locaux dans les élites urbaines du Nord de la France au XIX^e siècle », *op. cit.*, p. 801

⁹²⁶ Wartelle Jean-Claude, « L'anthropologie au miroir des artistes », dans Blanckaert Claude (dir.), *Les politiques de l'anthropologie : Discours et pratiques en France (1860-1940)*, L'Harmattan, Paris, 2001 p. 365

Mais l'histoire des sociétés est aussi liée à celle des musées en France. Effectivement, la chronologie des fondations de Sociétés savantes de la fin du XIX^e siècle « coïncide (...) avec celles des musées »⁹²⁷. Comme l'indique Bruno Foucart, les musées ont souvent des objectifs qui coïncident avec ceux des bibliothèques et des sociétés savantes et ce rapprochement d'idéaux se traduit parfois par un rapprochement physique avec l'installation des différentes institutions dans une même bâtiment⁹²⁸. Dominique Poulot⁹²⁹ mentionne notamment le discours du Marquis du Chennevières du 4 avril 1877 affirmant que « les écoles, les musées (...) sont une autre forme de l'enseignement »⁹³⁰. Cette idée est confirmée par Chaline qui précise que « les sociétés semblent faire partie intégrante, au même titre que le collège, le théâtre, le musée de l'équipement culturel d'une ville digne de ce nom »⁹³¹. Selon Georgel, sur les 529 musées fondés avant 1914, 102 l'ont été « à l'initiative d'une association (société savante ou société des Amis des Arts) détentrice ou fédératrice des collections particulières »⁹³². Comme le précise Schaer, les petits musées, soutenus par « des sociétés des amis des arts », prolifèrent dans la seconde moitié du XIX^e siècle⁹³³. Les Sociétés savantes peuvent initier la création d'un musée ou encore avoir un rôle incitatif en encourageant les amateurs et les municipalités à enrichir les musées⁹³⁴. Comme l'indique Georgel, elles peuvent parfois même exiger de leurs membres qu'ils fassent un don lors de leur intégration dans l'institution. Elle donne l'exemple de la Société d'Antiquité, d'histoire et des statistiques pour le département du Cher⁹³⁵. Dominique Poulot note que les Sociétés savantes regroupent souvent des « fonctionnaires culturels » qui « constituent autant d'initiateurs et de relais pour l'innovation muséale et sa diffusion, en finançant

⁹²⁷ Poulot Dominique, « Le Musée et ses visiteurs », dans Georgel Chantal et Musée d'Orsay (Paris), *La Jeunesse des musées: les musées de France au XIXe siècle*, op. cit., p. 345

⁹²⁸ Foucart Bruno, « Le Musée du XIXe siècle : temple, palais, basilique », dans Georgel Chantal et Musée d'Orsay (Paris), *La Jeunesse des musées: les musées de France au XIXe siècle*, op. cit., p. 124

⁹²⁹ Poulot Dominique, « Le Musée et ses visiteurs », dans Georgel Chantal et Musée d'Orsay (Paris), *La Jeunesse des musées: les musées de France au XIXe siècle*, op. cit., p. 344

⁹³⁰ *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements*, 1877, tome 1, p. 8-9

⁹³¹ Chaline Jean-Pierre, « Une sociabilité culturelle : les sociétés savantes en Haute Normandie », dans *La Sociabilité en Normandie*, Rouen, 1983, Association de Recherche sur la Sociabilité et Musées départementaux de Seine-Maritime, p. 149-151

⁹³² Georgel Chantal, « De l'art et la manière d'enrichir les collections », dans Georgel Chantal et Musée d'Orsay (Paris), *La Jeunesse des musées : les musées de France au XIXe siècle*, op. cit., p. 232

⁹³³ Schaer Roland, *L'Invention des musées*, Paris, Gallimard, 1993, p. 84

⁹³⁴ Georgel Chantal, « De l'art et la manière d'enrichir les collections », op. cit., p. 239

⁹³⁵ Georgel Chantal, « Le Musée, lieu d'identité », op. cit., p.112

l'accroissement des collections, voire en les enrichissant de dons et legs »⁹³⁶. La Société de Géographie de Paris, créée en 1821, inscrit dans son règlement le projet de création d'un musée, « dans un local appartenant à la Société »⁹³⁷, alimenté par les voyages de ses membres. A Lyon, une première Société d'Agriculture est créée en 1761, disparaît en 1793, avant de renaître sous le nom de Société d'Agriculture, d'Histoire naturelle et des Arts utiles de Lyon en 1798. Une partie de ses membres a joué un rôle très actif dans l'enrichissement et la gestion du Muséum de Lyon⁹³⁸. Anastasia Filippopoliti met, par exemple, en avant les liens de John Lee et la Hartwell House avec la Société des Antiquaires de Londres dont il est élu membre en 1826⁹³⁹. François Coulon, considérant les relations entre la Société d'Archéologie locale et le Musée des Beaux-Arts de Rennes, note que les membres de cette Société ne représentent pas plus de 10%⁹⁴⁰ des 62 contributeurs. Toutefois il souligne que « ce réseau devait être l'intermédiaire obligé de la plupart des pourvoyeurs d'objets, ne serait-ce que parce que les conservateurs du musée en faisaient partie »⁹⁴¹. Il insiste ainsi sur le fait que les membres de la Société jouaient un « rôle crucial » d'intermédiaires et constituaient ainsi une cheville essentielle du réseau du musée. En ce qui concerne l'ethnographie, Martine François estime qu'il existe trois types de sociétés susceptibles d'avoir hébergé des collections liées au voyage⁹⁴² :

- Les sociétés liées à l'étude d'un espace géographique (Continent, Région...)
- Les sociétés de Géographie
- Les sociétés dont l'un des membres donne ou lègue une collection issue de ses voyages ou de ceux d'un proche

Comme le précise Odile Parsis-Barubé, il existe différents types d'adhésion aux sociétés savantes, « selon une hiérarchie héritée du modèle académique et qui distingue, d'abord, les

⁹³⁶ Poulot Dominique, « Le Musée et ses visiteurs », dans Georgel Chantal et Musée d'Orsay (Paris), *La Jeunesse des musées : les musées de France au XIXe siècle*, *op. cit.*, p. 345

⁹³⁷ *Règlement de la Société de Géographie*, 1821, p. 6

⁹³⁸ Tupinier Yves et Bange Christian, « La Société Linnéenne de Lyon, ses collections et ses relations avec le Muséum », *op. cit.*, p. 66

⁹³⁹ Filippopoliti Anastasia, « Spacializing the private collections: John Fiott Lee and Hartwell House », *op. cit.*, p. 54

⁹⁴⁰ Coulon François, « La figure du pourvoyeur d'objets extra-européen », *op. cit.*, p. 48

⁹⁴¹ *Ibid.*, p. 48-49

⁹⁴² François Martine, « Les sociétés savantes et l'histoire des voyages et des exploration », dans Le Godinec Marie-Barbara et Bouillon Didier, *Le rôle des voyages dans la constitution des collections (édition électronique)*. *130e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, La Rochelle, 2005*, *op. cit.*, p. 110

membres dits “titulaires“ des “correspondants“. Cette première forme de distinction repose essentiellement sur des critères de résidence, lesquels sont plus ou moins précisément définis d’une société à l’autre. (...) (et) se doublent d’une discrimination dans les attributions scientifiques et les conditions d’accès aux décisions relatives à la vie des sociétés »⁹⁴³. Cependant dans cette partie nous allons inclure toutes les catégories de membres, sans distinction, apparaissant dans nos différents corpus.

Anthony Darthoit a déjà étudié le terreau des Sociétés Savantes dans le département⁹⁴⁴ du Nord. Toutefois nous pouvons aussi dresser une chronologie plus spécifique à notre corpus, incluant le département du Pas-de-Calais :

- 1797 : Société d’Agriculture, du Commerce, des Sciences et Arts à Boulogne-sur-Mer (devient en 1864 la Société Académique)
- 1799 : Inauguration de la Société d’Agriculture, Sciences et Arts de Douai
- 1802 : Société d’Agriculture, Sciences et Arts de Lille
- 1831 : La Société des Antiquaires de la Morinie⁹⁴⁵

Si le Nord possède un fort dynamisme intellectuel, Frédéric Barbier estime que « la tradition éclairée des sociétés savantes semble cependant (...) plus vivante dans le Pas-de-Calais : Arras, contrairement à Lille, possède une Académie, des sociétés importantes existent d’autre part à Saint-Omer, etc. »⁹⁴⁶. Il estime que « les exemples d’itinéraires individuels directement rattachés au monde des intellectuels » dans le Nord sont rares, contrairement à la situation dans le Pas-de-Calais⁹⁴⁷. D’après Barubé, les professions juridiques dominent les cercles érudits (pour l’histoire locale et l’archéologie), constituant 40% des « professions exercées par ceux qu’abritent les sociétés savantes des villes du Pas-de-Calais » et 25% pour le département du Nord. Dans ce dernier l’enseignement est la deuxième catégorie professionnelle la mieux représentée, à égalité avec les professions juridiques. Dans le Pas-de-

⁹⁴³ Parsis-Barubé Odile et Boutry Philippe, *La province antique: l’invention de l’histoire locale, 1800-1870*, Collection CTHS, Histoire, no 45, Paris, Editions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2011, p. 227

⁹⁴⁴ Darthoit Anthony. « Sociabilités et imaginaires coloniaux dans le Nord de 1870 à 1918 », *op. cit.*, p. 140

⁹⁴⁵ Parsis-Barubé Odile, « L’administration et l’éru dit : la préfecture d’Arras dans la dynamique départementale des sociétés savantes au cours de la première moitié du XIX^e siècle », dans *Arras, le savoir et la curiosité: aspects de la vie culturelle dans une ville-préfecture au XIX^e siècle*, Vol. 6^e série, tome III, Mémoires de l’Académie des Sciences, Lettres et Arts d’Arras, Arras, 2000, p. 55-63

⁹⁴⁶ Barbier François, *Le patronat du Nord sous le Second Empire. Une approche prosopographique*, *op. cit.*, p. 32

⁹⁴⁷ *Ibid.*, p. 32

Calais, viennent ensuite les carrières administratives, qui représentent 33,5% des individus. Parsis-Barubé conclut donc que les métiers du droit et administratifs constituent 73% des « formes d'implication professionnelles des érudits d'origine roturière » pour le Pas-de-Calais⁹⁴⁸. Elle relève enfin que l'enseignement est relativement peu présent (seul 13% pour le Pas-de-Calais) et que les professions scientifiques sont parmi les plus rares.

Certaines localités sont caractérisées par une élite passionnée par une science spécifique. Ainsi, Odile Parsis-Barubé indique que « Boulogne, où des recherches de l'industrie quaternaire sont entreprises sous la Monarchie de Juillet par Bouchard-Chantreaux et poursuivies, dans un cadre plus scientifique, après 1860, par les médecins Ernest Hamy et Emile Sauvage, s'affirme comme un autre foyer préhistorien d'envergure »⁹⁴⁹. Pour Parsis-Barubé et Boutry, la figure du chanoine Haigneré est indissociable de l'engouement pour la préhistoire qui se développe dans le Boulonnais⁹⁵⁰. Les institutions savantes sont nombreuses dans la cité toutefois, d'après Jean-Philippe Priotti, les trois principales (le musée, la bibliothèque et la société) ne jouissent pas d'une grande popularité auprès des locaux, et elles ne connaissent le succès qu'auprès d'un groupe restreint d'amateurs locaux et étrangers⁹⁵¹. Nous avons déjà mentionné le rôle majeur que joue la Société d'Agriculture dans la création du Musée. Créée le 8 juin 1796, son but affiché est de « concourir aux progrès de l'agriculture du département, propager les méthodes que l'expérience avait consacrées, d'exciter et de rédiger les essais, d'éclairer et modifier les pratiques routinières »⁹⁵². Dans une notice historique sur la Société d'Agriculture, Auguste Mariette détaille les motivations à l'origine de sa création⁹⁵³ :

⁹⁴⁸ Parsis-Barubé Odile, « Antiquariat et notabilité: l'inscription des érudits locaux dans les élites urbaines du Nord de la France au XIXe siècle », *Revue du Nord*, Tome LXXXI, *op. cit.*, p. 803

⁹⁴⁹ Parsis-Barubé Odile, « La commission des antiquités départementales du Pas-de-Calais dans l'activité historiographique régionale », *Bulletin de la Commission Départementale d'Histoire et d'Archéologie du Pas-de-Calais*, Tome XIV, n°2, 1995, p. 424

⁹⁵⁰ Parsis-Barubé Odile et Boutry Philippe, *La province antique: l'invention de l'histoire locale, 1800-1870*, *op. cit.*, p.34

⁹⁵¹ Priotti Jean-Philippe, « De la circulation des biens culturels et des personnes. Ernest Hamy, le milieu savant boulonnais et les institutions scientifiques françaises », dans Priotti et *al.*, *Ernest Hamy, du Muséum à l'Amérique*, p. ?

⁹⁵² Mariette Auguste, « Rapport sur les travaux de la Société depuis son organisation jusqu'en 1830 », dans Société d'Agriculture, du commerce, des sciences et des arts de Boulogne-sur-Mer, *Compte rendu de la séance du 17 janvier 1846*, 1899, pp. 5-60

⁹⁵³ Bibliothèque l'Annonciade, Boulogne-sur-Mer, HAM 329, Bull. Soc. Agri., tome 35, n°4 à 6

- « la situation des classes supérieures de la Société »
- la situation « philosophique » générale
- le contexte général des sciences naturelles
- le contexte de famine avant la révolution
- l'action centralisatrice du pouvoir

La société est fondée par 38 individus, provenant en majorité des classes moyennes et de la bourgeoisie, incluant des avocats, des industriels, des médecins et des militaires de carrières. Dans les premiers temps, la société se concentre sur l'agriculture, puis elle étend rapidement ses domaines de compétences et d'intérêts et prend le nom de *Société d'Agriculture, du commerce, des sciences et des arts*. Un nouveau règlement, institué le 15 février 1817 confirme sa dénomination, « Société d'Agriculture, du Commerce et des Arts », son sceau (une charrue) et sa devise « *Utilitati* ». L'article 2 précise ses objectifs : l'amélioration de l'agriculture, les progrès de la navigation, de la pêche, du commerce et des arts. Enfin l'article 19 divise l'institution en trois sections, l'Agriculture, le Commerce, la Pêche et la Navigation ainsi que les Sciences et Arts. Les intérêts de la Société s'élargissent au fil du temps, comme en témoigne par exemple le discours de M. Isnardy sur « L'influence des voyages sur les sciences » lors de la séance publique du 29 juin 1819. Elle tient également un jardin botanique qui lui sert de ferme expérimentale dont s'occupe particulièrement MM. Devienne, Horeau, Al. Marmin, Florent Dutertre et Demarle. Il est créé en 1825 et ferme en 1835. Elle commence à réunir des échantillons minéralogiques, offerts par ses membres, avec notamment un don de calcaires par François Abdon Garnier, ingénieur au corps royal des mines, en 1823, dans les années qui précèdent l'ouverture du Musée⁹⁵⁴. Dans une séance de 1822, Antoine Demarle propose la création d'un musée par la Société⁹⁵⁵. Et en 1824, une commission est nommée dans ce but. C'est à ce moment que les membres prennent connaissance de la volonté de Leroy de Barde de se défaire de sa collection. Elle participe activement à la fondation de l'institution muséale⁹⁵⁶, mais leurs relations ne se restreignent pas au cadre de sa création. Société et Musée agissent ainsi de concert notamment dans le cadre des activités archéologiques. Ses membres sont particulièrement intéressés par les

⁹⁵⁴ Procès verbal de la séance publique du 9 juillet 1827 de la Société d'Agriculture, Leroy-Berger, 1828

⁹⁵⁵ Bibliothèque l'Annonciade, Boulogne-sur-Mer, HAM 329, Bull. Soc. Agri., tome 35, n°4 à 6, p. 250

⁹⁵⁶ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1824 à 1834, Séance du 22 février 1827 : « Le 10 avril suivant le conseil d'administration du Muséum s'est réuni (...) sous la présidence de M. le Marie dans le lieu ordinaire des séances de la Société d'Agriculture du Commerce et des Arts de Boulogne a l'effet d'entendre le rapport de la commission chargée de préparer le règlement intérieur de l'administration. »

découvertes archéologiques à l'instar l'abbé Haigneré ou de Florent Dutertre qui travaille notamment sur « l'Homme fossile » de 1828⁹⁵⁷. En 1836, elle effectue par exemple des fouilles conjointes avec le Musée sur le site de Bréquerecques. La société contribue aussi à enrichir les collections grâce à ses donations à l'instar de celle de 1840⁹⁵⁸. De plus, au cours des premières années d'existence de l'établissement, les deux institutions partagent leurs locaux⁹⁵⁹. C'est pourquoi en 1828, l'administration demande donc au Maire de l'espace en plus pour y établir un « laboratoire ce qui est indispensable au Muséum pour l'entretien des objets qui y sont déposés et pour l'augmentation des collections »⁹⁶⁰. La Société use également des salles du musée afin de mettre au point des expositions, comme en 1843, lorsqu'elle sollicite auprès de l'administration le droit « de pouvoir placer tout ou partie des objets d'industrie dans les autres salles du Muséum où il n'y aura pas de tableaux » dans le cadre d'une exposition à venir⁹⁶¹. Enfin en 1863, elle prend le nom de Société Académique du Boulonnais et oriente ses activités en direction des arts et lettres. La collaboration entre les deux entités ne prend pas fin avec cette réorientation et les liens se perpétuent au cours du XIX^e et au début du XX^e siècle. En 1902, la Société Académique participe, par exemple, au financement des fouilles du Musée à hauteur de 100 francs⁹⁶².

Saint-Omer héberge également une Société d'Agriculture, fondée en 1819. Celle-ci participe activement à la manière de sa consœur boulonnaise à la gestion du musée local. Comme l'indique Charles de Linas en 1855, tous les membres de l'administration du Musée sont aussi membres de la Société d'Agriculture⁹⁶³. C'est elle qui est à l'origine en 1829 de la création du Musée et de son installation dans la salle occupée par la Bibliothèque⁹⁶⁴. Elle fait don à la municipalité de Saint-Omer des collections du musée, avec pour condition de

⁹⁵⁷ Bibliothèque l'Annonciade, Boulogne-sur-Mer, HAM 329, Bull. Soc. Agri., tome 35, n°4 à 6, p. 246

⁹⁵⁸ *Annotateur*, 13 février 1840 : Dons de la Société d'Agriculture de Boulogne-sur-Mer au Musée d'un « modèle de pont en plâtre (...) ; un modèle d'escalier en plâtre (...) »

⁹⁵⁹ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1824 à 1834, Séance du 9 mai 1828, « Un administrateur prévient qu'il est chargé par le bureau de la Société d'Agriculture d'annoncer à l'administration du Muséum qu'il est impossible de lui laisser plus longtemps le secrétariat à sa disposition pour en faire son laboratoire »

⁹⁶⁰ *Ibid.*

⁹⁶¹ *Ibid.*, 1838 à 1854, Séance du 14 janvier 1843

⁹⁶² *Ibid.*, 1868 à 1906, Séance du 11 mars 1902

⁹⁶³ *Le Mémorial Artésien*, 31 janvier 1855

⁹⁶⁴ *Le Mémorial Artésien*, 31 janvier 1855

conserver l'administration de la section des sciences naturelles⁹⁶⁵. La société participe aussi au budget de l'institution en fournissant une somme de 300 francs annuels pour le budget de la section d'histoire naturelle du Musée⁹⁶⁶. En 1892, c'est à l'initiative de la Société d'Agriculture que le catalogue de la section d'histoire naturelle du Musée est établi⁹⁶⁷. Son impression est réalisée grâce au financement de la Société. Toutefois des voix s'élèvent, au sein de l'institution, contre l'emploi de ces fonds pour un document dépendant du musée : ainsi « Paul Lafoscade demande quels services peut rendre à l'Agriculture les collections du Musée, si belles soient-elles et l'impression du catalogue en question ». Il estime les finances de la société trop faibles pour être dispersées dans des actions sans lien direct avec le développement de l'Agriculture. En effet, si les membres de la section d'histoire naturelle sont issus obligatoirement de la Société d'Agriculture, celle-ci n'a aucun pouvoir sur l'administration générale de l'établissement ou encore sur la nomination de la commission. Dans notre liste de contributeurs des collections océaniques, trois personnalités se révèlent être liées à la Société, Maroy, Caullet et Pley. Nous avons déjà évoqué le cas de ce dernier, aussi nous allons brièvement nous pencher sur les deux autres. Benoit Dominique Joseph Maroy (1812-1869) était horloger à Saint-Omer et a participé très activement à l'enrichissement des collections du musée avec plus de huit séries de dons. La presse audomaroise salue d'ailleurs l'action évergétique du « Sieur Maroy qui, ne formant pas de collection pour lui-même, n'achète certainement que dans l'intérêt du musée et non pour enrichir un cabinet lui appartenant »⁹⁶⁸. Enfin Louis Philippe Joseph Caullet (1803-1885), rentier, proche d'Augustin Pley, fut l'un des administrateurs fondateurs du Muséum de Saint-Omer. Ces liens très étroits entre les deux institutions ne semblent donc pas le fruit d'une politique faisant consensus au cœur de la Société, mais plutôt de l'influence de ses membres les plus importants (en particulier Givenchy et Deschamps) qui occupent des fonctions clés dans les deux institutions.

En ce qui concerne le musée de Dunkerque, il convient de noter que la Société Dunkerquoise pour l'encouragement des Sciences, des Lettres et des Arts, fondée en 1831, développe des liens avec l'institution. Au sein de notre corpus, 11 individus, contributeurs des collections océaniques, sont également membres de la Société Dunkerquoise et 5 d'entre eux sont également membres de la commission du Musée (Alibert, Desmedt, Philippe et

⁹⁶⁵ *Le Mémorial Artésien*, 8 mars 1892, p. 3

⁹⁶⁶ *Ibid.*

⁹⁶⁷ *Ibid.*

⁹⁶⁸ *Le Mémorial Artésien*, le 16 août 1838, p. 5

Verquelle). Ces quatre individus ont notamment contribué à l'enrichissement des collections (outre océaniques) du musée par de multiples donations. Si elle ne s'implique pas dans la création du musée local, car postérieure, elle exprime toutefois une ambition muséale et s'implique dans la gestion de l'établissement. En 1853, à l'initiative du sous-préfet Alphonse Paillard, la Société Dunkerquoise organise l'Exposition de Dunkerque (avec « 71 agriculteurs et horticulteurs, 115 industriels et 180 artistes »⁹⁶⁹). Ainsi Victor Derode, alors président de la Société, exprime son « vœu de voir former à Dunkerque un musée historique local, où l'on rassemblerait tout ce qui intéresse la contrée, les hommes et les choses de la contrée »⁹⁷⁰. Dans son « Rapport sur la proposition de M. Derode : projet de création d'un musée historique » du 28 septembre 1851, M. Cousin indique que la Commission de la Société ne désirait pas se mettre en porte à faux avec le musée en créant une seconde institution, mais que la collection réunie (composée « d'ouvrages, documents ou objets quelconques concernant l'histoire du pays ») serait installée dans la bibliothèque de la Société avant de rejoindre l'une des salles du musée⁹⁷¹. Mordacq indique, en 1859, que la Société collecte non seulement des objets pour le musée mais aussi qu'il « s'enrichit grâce aux appels fréquents et à la générosité des membres titulaires et autres »⁹⁷². De plus, tout comme à Boulogne, l'unité intellectuelle des deux institutions s'inscrit également dans l'espace physique et c'est pourquoi en 1879, le déménagement du musée dans l'ancienne demeure de Benjamin Morel inclut l'installation de la Société Dunkerquoise dans le même bâtiment⁹⁷³.

Les deux derniers musées de notre corpus se doivent d'être mentionnés bien qu'ils offrent des situations qui divergent largement. Abordons d'abord le cas de Lille, dont la Société des Sciences, d'agriculture et des Arts est créée en 1802⁹⁷⁴. Elle émerge des cendres du Collège des Philalètes, société philanthropique créée en 1785 et dissoute au cours de la Révolution. Elle est à l'origine de la fondation du Musée d'archéologie et de numismatique en 1824 et organise des cours gratuits et publics de chimie, de physique, de zoologie, de dessins, de

⁹⁶⁹ Galame René, « Sociétés savantes locales et sous-préfets orateurs, écrivains ou historiens », RHDH, tome 30, 1996, p. 151

⁹⁷⁰ Victor-Henri-Joseph Derode, « né à Lille le 27 septembre 1797, négociant à Dunkerque depuis 1845, précédemment chef d'institution à Esquermes, membre d'un grand nombre de Sociétés Savantes de France et de l'étranger, auteur d'un grand nombre d'ouvrages (...) », Mordacq Louis Joseph, *Histoire de la Société Dunkerquoise, 1851-1875, op. cit.*, p. 6

⁹⁷¹ *Ibid.*, p. 15

⁹⁷² *Ibid.*, p. 81

⁹⁷³ *Ibid.*, p. 69

⁹⁷⁴ Premiers statuts datent de décembre 1802

géométrie et de mécanique⁹⁷⁵. Ses membres contribuent par leurs dons à la création du Muséum d'Histoire Naturelle, inauguré le 16 août 1822. Enfin une délibération du 6 janvier 1865 cède les droits de la Société sur les Musées lillois à la municipalité. De plus, nous avons déjà abordé les liens qui pouvaient l'unir avec le Musée Moillet de par les exigences des héritiers lors de sa fondation. Toutefois, le manque de sources ainsi que le corpus limité de contributeurs ne permet pas une étude pertinente aussi nous ne nous attarderons pas plus sur ce cas. En ce qui concerne le musée Berthoud de Douai, il n'est associé à aucune société savante mais revendique ce statut pour lui-même. Lors de la séance du 25 avril 1874, M. Asselin propose à la commission d'ethnologie de « se faire connaître comme société indépendante du Musée » grâce notamment à leur bibliothèque spécialisée et en se « livrant à des travaux spéciaux comme, par exemple, la Société d'Agriculture » dans le but « d'obtenir du ministère de l'instruction publique les dons qu'il fait d'ordinaire à ces sortes de sociétés »⁹⁷⁶. La section a bien conscience de l'intérêt que peut représenter le réseau intellectuel des sociétés savantes pour l'enrichissement des collections. Aussi, dès qu'elle apprend la formation en 1880 de la Société de Géographie de Lille, elle décide d'y adhérer⁹⁷⁷. Toutefois, parmi notre corpus de contributeur, seul un individu, Edouard Charles Marie Houssin (1847-1919) est membre d'une institution locale, celles des Amis des Arts de Douai. Mais cet état de fait doit se concevoir dans l'origine des contributeurs, essentiellement étrangers au Douaisis. Ainsi 13 d'entre eux sont membres d'autres institutions savantes en France ou à l'étranger.

Les établissements muséaux de Boulogne, Saint-Omer et, dans une moindre mesure, Dunkerque, présentent des situations très similaires marquées par l'implication d'une société savante. Et bien que celles de Lille et Douai diffèrent, il n'en reste pas moins que les institutions savantes conservent des relations privilégiées avec les musées.

2) *Les sociétés, clefs de voutes des réseaux savants*

Mais la collaboration entre la Société et le Musée ne se restreint pas simplement à une relation entre deux institutions. En effet, au niveau individuel, ses membres sont partie prenante dans le processus d'enrichissement et dans la gestion du Musée. Ainsi, parmi les contributeurs de notre corpus bouloonnais, 18 individus sont membres de la Société. Pour

⁹⁷⁵ Bruneel Henri, *Guide de la ville de Lille*, De Vanackere, 1850, p. 159

⁹⁷⁶ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 25 avril 1874

⁹⁷⁷ *Ibid.*, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 3 avril 1880

certain, cela semble même relever d'une tradition familiale, à l'exemple de la famille Adam dont Achille, son père Charles et son grand-oncle Alexandre en font partie. Ce dernier en sera même président. L'appartenance à une société savante n'est souvent pas une occurrence unique et les personnalités notables affichent souvent la multitude de leurs intérêts par le biais de leur implication dans différentes institutions. Ainsi Norbert Bilboq est également membre de la Société Musicale de Boulogne et Emile Sauvage de trois institutions outre la Société Académique. Mais le cas le plus emblématique est celui d'Ernest Hamy, membre de plus de cinquante sociétés françaises et étrangères. Au sein de ces 18 individus, il est intéressant de constater que 5 d'entre eux sont également membres de l'administration du Musée. Il s'agit de Nicolas Bouchard, (administrateur et directeur), de Charles Demarle (Administrateur de la section d'entomologie), d'Emile Dutertre (conservateur), de Jean-Jacques Pollet (Administrateur) et d'Emile Sauvage (Conservateur). Les rangs des membres de la Société savante principale de la cité boulonnaise fournissent donc une partie des individus siégeant au sein de la commission du Musée mais aussi chargée de la gestion des collections. Ce phénomène n'est pas surprenant, les élites intellectuelles boulonnaises se réunissant dans le cadre de cette société savante aux curiosités multiples qui constituait le principal vivier savant local.

Un grand nombre d'institutions savantes s'inscrit également dans une relation de partenariat avec les établissements muséaux de notre corpus. C'est notamment le cas de la Société des Amis des Arts, fondée dans les années 1830 par Demarle⁹⁷⁸. Elle organise une exposition bisannuelle, au sein des locaux du musée. En 1839, M. Hédouin, secrétaire de la Société des Amis des Arts, informe l'administration du Musée « qu'aux termes de l'article 16 de son règlement la Société des Amis des Arts a arrêté qu'une exposition de tableaux aurait lieu cette année de 1^{er} août au 15 septembre et que d'après l'article précité, le comité d'administration doit s'entendre avec l'administration du Muséum pour tout ce qui concerne cette exposition et cette réunion mixte doit être présidée par le Président ou le Vice-Président de l'administration du Musée »⁹⁷⁹. Cette collaboration entre les deux institutions est donc inscrite dans le règlement de la Société. Le musée entre également en contact avec d'autres sociétés savantes. En 1893, par exemple, l'administration du musée incite le maire à organiser une réception pour accueillir les membres de la Société Française d'Archéologie, de passage à

⁹⁷⁸ Hilaire Yves-Marie, « Chapitre XII. Loisirs et vie de l'esprit dans une cité balnéaire au XIX^e siècle », dans Lottin Alain, *Histoire de Boulogne-sur-Mer, ville d'art et d'histoire*, op. cit., p. 326

⁹⁷⁹ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1838 à 1854, Séance du 14 juin 1839

Boulogne suite à sa réunion annuelle à Abbeville⁹⁸⁰. Une autre institution savante, incontournable dans la région, la Société des Antiquaires de la Morinie, participe également à l'histoire du musée de Boulogne. Fondée à Saint-Omer en 1831, elle regroupe des amateurs d'histoire non seulement dans le pays audomarois mais également à l'échelle régionale. Odile Parsis-Barubé estime que le profil de cette société est atypique, « la présence nobiliaire y est, initialement, nettement plus faible que dans les autres sociétés d'antiquaires créées, comme elle, au début du régime de Juillet »⁹⁸¹ avec seulement 12% en 1833. Mais ce chiffre va progressivement s'accroître passant à 22,5% en 1850 et à 53% à la fin des années 1860, devenant alors « un lieu de refuge, voire de crispation, d'une noblesse de plus en plus marginalisée »⁹⁸². Active auprès des musées du département, elle contribue notamment à l'accroissement des collections, avec par exemple en 1842, un don au musée de Boulogne, de « 400 à 500 médailles en potin d'une parfaite conservation, trouvées dans les fouilles à Etaples »⁹⁸³. De plus, en 1904, avec l'installation du musée de Saint-Omer dans un nouveau bâtiment, l'hôtel de Bertoult, une salle consacrée à « la Société des Antiquaires de la Morinie » est installée au rez-de-chaussée de l'aile gauche, présentant des dalles, carreaux de pavements et mosaïques⁹⁸⁴. Cependant au sein de nos corpus, seuls cinq individus sont des membres attestés de cette institution, et trois d'entre eux liés au Musée de Saint-Omer, ces derniers appartenant à d'importantes familles de notables audomarois, les Pley, Teil et Deschamps de Pas. Antoine François Augustin Pley (1772-1855) est d'ailleurs l'un des membres fondateurs de la société et participe à la Société d'Agriculture locale. Louis François Joseph Deschamps de Pas (1816-1890), ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées et secrétaire perpétuel de la Société, développe une passion particulière pour l'archéologie et la numismatique et est membre de huit sociétés savantes. Pierre Marie Joseph du Teil (1863-1918) adhère quant à lui, à une dizaine d'institutions. Avocat, cette figure de l'anti-esclavagisme français était également fin collectionneur, passionné d'histoire. Sa collection est léguée à Saint-Omer en 1921 par sa femme, la baronne J. du Teil. Elle est exposée dans

⁹⁸⁰ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1868 à 1906, Séance du 12 janvier 1893

⁹⁸¹ Parsis-Barubé Odile et Boutry Philippe, *La province antique: l'invention de l'histoire locale, 1800-1870*, *op. cit.*, p. 234

⁹⁸² *Ibid.*, p. 235

⁹⁸³ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1838 à 1854, Séance du 10 décembre 1842

⁹⁸⁴ *Le Mémorial Artésien*, 12 avril 1904

trois salles, au rez-de-chaussée du Musée, puis une partie est vendue au musée de Saint-Omer en 1925⁹⁸⁵. En ce qui concerne les deux derniers individus, Constant Jean Pieters (1793-1853), secrétaire à la mairie de Dunkerque, s'intéresse particulièrement à l'histoire et à la littérature et est également membre de la Commission du Musée de Dunkerque. Enfin le Boulonnais Pierre Joseph Marguet (1785-1870) est membre de la Société d'Agriculture et administrateur du musée de Boulogne de 1827 à 1853. Pour finir, nous nous devons de parler également de la Société Humaine, initiée par un groupe de notables franco-britanniques en 1825⁹⁸⁶, avec parmi les membres fondateurs, Alexandre Adam et Louis Fontaine. En 1845, elle est renommée officiellement Société des naufrages, avec comme objectifs principaux de prévenir les noyades et porter secours aux naufragés. En son sein cohabitent Français et Anglais, à l'instar de Simon Waley, qui lègue 60 livres à l'institution à sa mort⁹⁸⁷, ou de Windsor Cary Elws qui en est l'un des administrateurs. Les sociétés sont ainsi présentes au sein des villes de notre corpus, fédérant une élite locale autour de thématiques variées.

La situation de Dunkerque semble également similaire aux deux exemples précédents. Il existe un véritable foisonnement de sociétés savantes à Dunkerque au XIX^e siècle en corrélation avec un mouvement national. René Galame a recensé ces différentes institutions⁹⁸⁸ :

- Le Salon Littéraire (de 1800 à 1820)
- La Société Littéraire du Petit Couvent de Momus (de 1815 à 1819)
- En 1831 est créé le Comité de Dunkerque de la Société Académique des Antiquaires de la Morinie
- En 1851, est créée la Société Dunkerquoise pour l'encouragement des Sciences, des Lettres et des Arts (très active jusqu'en 1939)
- 1885 voit la création de l'Union Faulconnier, Société Historique et Archéologique de Dunkerque et de la Flandre Maritime

Six individus de notre corpus sont membres d'autres sociétés locales comme la Société d'Agriculture ou la Société humaine de Dunkerque. De plus, des personnalités politiques sont également impliquées dans ce mouvement savant, c'est le cas de plusieurs sous-préfets,

⁹⁸⁵ Musée de Saint-Omer, *Le Collection du Teil Chaix d'Est-Ange, Peinture, Objets d'art, Ameublement*, Saint-Omer, 1925

⁹⁸⁶ Musée des beaux-arts et de la dentelle, *Une petite Angleterre ?, les Britanniques sur la Côte d'Opale (1814-1904)*, Dainville, *op. cit.*, p. 105

⁹⁸⁷ *L'Impartial*, 22 janvier 1876

⁹⁸⁸ Galame René, « Sociétés savantes locales et sous-préfets orateurs, écrivains ou historiens », *op. cit.*, p. 149

comme le vicomte de Saint Aignan (président de la Commission Historique du Nord en 1839) ou Androphile Randouin (élu de la Commission Historique en 1845)⁹⁸⁹. De 1851 à 1939, les sous-préfets de Dunkerque seront même nommés membres honoraires de la Société Dunkerquoise.

Pour finir nous ne pouvons parler des collections océaniques sans mentionner les Sociétés de Géographie, présentes dans les deux départements. Anthoy Darthoit leur accorde une partie de son étude. Lejeune indique à propos de la Société de Géographie de Paris et de la géographie dans la première partie du XIX^e siècle, que « cette science ignore alors souvent l'homme, surtout s'il n'est pas européen. L'indigène, quand il est aperçu, est avant tout considéré comme objet de connaissance »⁹⁹⁰. Mais à partir du milieu du XIX^e siècle, la rhétorique de la Société passe de l'indigène synonyme de « bon sauvage » à « un objet de mépris et de répulsion »⁹⁹¹. A partir de 1864, il y a une multiplication des sociétés de géographie dans le paysage français qui ne comptait auparavant que la Société de Géographie de Paris⁹⁹². Mais malgré l'engouement français pour la Géographie, les sociétés du Nord et du Pas-de-Calais ne semblent pas avoir joué de rôle majeur dans l'enrichissement des collections océaniques des institutions muséales. Musées et Sociétés savantes apparaissent comme éléments d'un même tissu notable savant. Ces institutions entretiennent des relations entre elles et leurs membres multiplient leurs implications dans les différentes structures. Les administrateurs et donateurs des musées faisant souvent partie des mêmes cercles socio-culturels. Les réseaux ne se limitent d'ailleurs pas au contexte strictement municipal à l'exemple de Charles Bachy, à la fois président des musées de Lille, membre de la Société des Sciences de Lille et membre correspondant de la Société Dunkerquoise⁹⁹³. Le contexte intellectuel notable s'inscrit donc dans une réalité régionale qui englobe toutes les institutions impliquées dans la propagation du savoir.

⁹⁸⁹ *Ibid.*, p. 150

⁹⁹⁰ Lejeune Dominique, *Les Sociétés de géographie en France et l'expansion coloniale au XIX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1993, p. 45

⁹⁹¹ *Ibid.*, p. 58

⁹⁹² *Ibid.*, p. 81

⁹⁹³ Mordacq Louis Joseph, *Histoire de la Société Dunkerquoise, 1851-1875*, *op. cit.*, p. 225

III. Appréhender ces collections au sein des Musées

La nécessité du classement apparaît avec l'existence des premières collections privées. Ainsi Samuel Quiccheberg (1529-1567), médecin anversois, publie le premier un ouvrage traitant de la manière d'organiser une collection en 1565⁹⁹⁴. Dans son *Encyclopédie* en 1765, Diderot propose au volume IX la création d'un musée avec une séparation visible entre les différents objets. Pierre Borel (1620-1671), médecin français, avait, quant à lui, divisé sa collection en 18 catégories, dont la première dédiée aux « raretés de l'homme »⁹⁹⁵. Avec les saisies révolutionnaires, la multitude impose de définir des cadres classificatoires et, en l'An II, la Commission temporaire des arts et du Comité d'instruction publique publie ses *Instructions sur les manières d'inventorier et de conserver, dans toute l'étendue de la République, tous les objets qui peuvent servir aux arts, aux sciences et à l'enseignement*. Dans un premier temps, c'est la taxonomie pour l'histoire naturelle qui sert de modèle classificatoire. Comme l'indique Sylvianne Jacquemin, « pour Buffon, l'histoire naturelle englobe la nature entière ; elle intègre l'homme au premier rang du règne animal, justifiant ainsi la présence, au Cabinet (d'Histoire Naturelle), des pièces d'ethnographie. (...) L'ethnographie figure (dans le cabinet du roi) au même titre et au même rang que les curiosités de la nature. (...) Le règne animal, dans lequel est introduit "l'Homme", fait une place particulière aux "Artificialia", ou curiosités exotiques »⁹⁹⁶.

1. Que faire des « curiosités » ?

Nélia Dias recense également l'existence de systèmes de classifications des collections ethnographiques dès 1828, inspirés du modèle naturaliste⁹⁹⁷. D'après Fabrice Grognet, « la notion d'objet ethnographique remonte au début du XIX^e siècle »⁹⁹⁸. Il estime que dans les

⁹⁹⁴ Quiccheberg Samuel, *Inscriptiones vel Tituli Amplissimi, Complectentis Rerum Universitatis Singulas Materias et Imagines Eximias, ut idem Recte quoque dici possit*, Munich, 1565

⁹⁹⁵ Hamy Ernest-Théodore, *Les origines du Musée d'ethnographie*, *op. cit.*, p. 15

⁹⁹⁶ Jacquemin Sylvianne, *Histoire des collections océaniques dans les musées et établissements parisiens, XVIIIe-XXe siècles*, *op. cit.*, p. 143-4

⁹⁹⁷ Nélia Dias, *Le Musée d'Ethnographie du Trocadéro (1878-1908). Anthropologie et muséologie en France*, *op. cit.*, p. ?

⁹⁹⁸ Grognet Fabrice, « Objets de musée, n'avez-vous donc qu'une vie ? », *op. cit.*, p. 51

premiers temps, ces collections ont été perçues à travers le prisme de l’histoire naturelle qui privilégiait en tant que témoin le spécimen au récit du voyageur⁹⁹⁹. Le classement des collections océaniques s’inscrit également dans la détermination géographique des territoires du Pacifique au fur et à mesure des voyages. Dumont d’Urville introduit, par exemple, la division en trois espaces distincts, la Mélanésie, la Polynésie et la Micronésie. A son retour du Pacifique, il propose une classification des îles¹⁰⁰⁰ qui trouve un large écho auprès des savants et des capitaines¹⁰⁰¹. Sa proposition est, par ailleurs, défendue devant la Société de Géographie en 1832 et adoptée par les manuels scolaires au cours de la décennie 1840-1850¹⁰⁰². Dans cette partie, nous allons tenter d’appréhender l’impact qu’ont pu avoir les débats et les classifications établies, dans le contexte des institutions parisiennes sur la gestion des collections ethnographiques et en particulier océaniques dans les musées de notre corpus.

A. Inventorier et conserver, une mission des institutions muséales

Ernest Hamy se penchant sur l’histoire des collections ethnographiques aborde les personnalités qui ont jalonné les différentes étapes de l’appréhension de ces artefacts. C’est le cas de Barthélémy de Courçay, qui devient, le 4 brumaire de l’An IV, conservateur des médailles, des antiques et des pierres gravées de la Bibliothèque nationale. Particulièrement attaché à l’antiquité classique, il estime qu’afin de la faire « reflourir », il faut collecter non seulement ce qui peut « conduire à l’explication des anciens auteurs » mais également tout ce qui informe sur « les mœurs et les usages des différents peuples »¹⁰⁰³. Il s’inscrit ainsi d’après Hamy, ainsi dans un mouvement qui vise à considérer dans un même ensemble « l’étude du présent et celle du passé afin d’offrir, sous un même point de vue, ce qui peut instruire des mœurs et des usages des peuples éloignés par les temps et par les lieux »¹⁰⁰⁴. De Courçay réunit à la Bibliothèque une collection ethnographique importante, issue aussi bien des saisies

⁹⁹⁹ *Ibid.*, p. 49

¹⁰⁰⁰ Dumont D’Urville Jules Sébastien, « Sur les Iles du Grand Océan », *Bulletin de la Société de Géographie*, n°105, p. 1-20

¹⁰⁰¹ Marion Félisaz, « 1878, l’Océanie à Paris : les objets du Pacifique présentés lors de l’Exposition universelle de 1878 », Mémoire de Master 2 de l’Ecole du Louvre, sous la direction de Dominique Jarrassé, p. 10

¹⁰⁰² Serge Tcherkézoff, *Polynésie, Mélanésie : l’invention française des « races » et des régions de l’Océanie, XVIe-XXe siècles*, Pirae, Tahiti, Au vent des îles, 2008, p. 25

¹⁰⁰³ Hamy Ernest-Théodore, *Les origines du Musée d’ethnographie*, *op. cit.*, p. 23

¹⁰⁰⁴ *Ibid.*, p. 23

révolutionnaires que de dons de particuliers ou du Muséum d'Histoire Naturelle. Mais son entreprise prend fin avec sa mort prématurée le 9 brumaire de l'An VIII. Différentes classifications sont proposées au cours du XIX^e siècle, mais celles des collections ethnographiques se heurtent souvent à la méconnaissance de ces objets. Ainsi Jacquemin souligne que « Le vocabulaire ethnographique utilisé pour commenter ce type de collection traduit la pauvreté de l'information »¹⁰⁰⁵. Si Adam Smith et John Millar définissent, par exemple, les quatre stades de la théorie évolutionniste (chasse, pâturage, agriculture, commerce), Owen note qu'aucun système comparable à la classification linnéenne n'existe pour les collections ethnographiques¹⁰⁰⁶. Christian Thomsen, directeur du Musée National Danois de 1816 à 1865, établit quant à lui une classification tripartite liée aux trois stades de développement : l'âge de pierre, de bronze et de fer. La classification en trois âges de Thomsen préfigure, selon Dias, le schéma évolutionniste postérieur¹⁰⁰⁷. Son successeur au Musée Danois, Jean-Jacques Asmussen Worsaae (1821-1885) y ajoute un classement géographique et chronologique. Nélia Dias note l'existence d'un « modèle scandinave » dont l'adoption « présuppose une conception de l'ethnographie entendue en tant que science historique, tournée vers la reconstitution du passé »¹⁰⁰⁸. Lors de l'Exposition universelle de 1867 à Paris, Frédéric Le Play (1806-1882) conçoit « pour l'occasion un véritable *musée provisoire* autour du thème des industries à travers le monde » avec un classement selon le type d'objet et la provenance¹⁰⁰⁹. Le XIX^e siècle est donc marqué par une succession d'essais de classifications de l'ethnographie, inspirés des expériences scandinaves et associés en partie à l'archéologie naissante.

1) *L'histoire houleuse de l'enregistrement des collections*

¹⁰⁰⁵ Sylviane Jacquemin, « Histoire des collections océaniques dans les musées et établissements parisiens, XVIII^e-XX^e siècles », *op. cit.*, p. 88

¹⁰⁰⁶ Owen Janet, « Collecting artefacts, acquiring empire: a maritime endeavour », *Journal of Museum Ethnography*, n° 18, 2006, p. 146

¹⁰⁰⁷ Nélia Dias, *Le Musée d'Ethnographie du Trocadéro (1878-1908). Anthropologie et muséologie en France*, *op. cit.*, p. ? (Le voyage en scandinavie)

¹⁰⁰⁸ *Ibid.*, p. ? (Le voyage en scandinavie)

¹⁰⁰⁹ Grognet Fabrice, « Le concept de musée : la patrimonialisation de la culture des "autres" d'une rive à l'autre, du Trocadéro à Branly : histoire de métamorphoses », thèse de doctorat dirigée par Jean Jamin, EHESS, Atelier national de Reproduction des Thèses, 2010, p. 75

L'intégration des artefacts ethnographiques dans les collections des musées de notre corpus implique, à l'instar des autres types d'objets, tout un processus visant pour l'institution à en prendre possession. L'élément déterminant est sans aucun doute l'inscription à un inventaire qui permet d'identifier les objets appartenant à l'établissement et donc de limiter les vols ou pertes. Lorsque l'objet ethnographique intègre le musée, le processus d'inscription à l'inventaire s'accompagne souvent, selon Grognet, d'une intégration à des « catégories occidentales préétablies », même quand le nom vernaculaire est conservé¹⁰¹⁰. Les administrateurs sont alors souvent confrontés à un manque de données sur les artefacts qui se traduit généralement par l'emploi de ce que Sylvianne Jacquemin qualifie d'« appellation générique », à l'instar des termes de *casse-tête*, *idole* ou *fétiche*¹⁰¹¹. Du fait de la perte des données dans certains des musées, il ne nous est pas possible d'étudier la collection la plus importante, celle de Lille, qui ne conserve ni son inventaire originel ni son registre de commission.

Lors de l'élaboration du règlement de la section d'ethnologie du musée Berthoud en 1872¹⁰¹², il est décidé qu'un membre de la section « sous le titre d'archiviste » aurait la charge d'inscrire et de classer « provisoirement » sur un registre les objets entrés au musée. Ce registre est considéré comme « une source précieuse de renseignement pour la confection du catalogue générale et doit former (...) la base de la comptabilité en matière des richesses naturelles de l'établissement ». L'inventaire réalisé pour le catalogue du musée Berthoud est avant tout composé d'une fiche pour chaque objet¹⁰¹³. Celle-ci, à l'en-tête du musée Berthoud, comporte plusieurs sections :

- Le numéro de la vitrine
- Le numéro de l'objet
- Le numéro de la division
- La description de l'objet
- La provenance

Le nom du contributeur est parfois également indiqué, mais il ne s'agit pas d'une section prévue par la fiche-type. La commission d'ethnologie décide de réaliser le catalogue de

¹⁰¹⁰ Grognet Fabrice, « Objets de musée, n'avez-vous donc qu'une vie ? », *Gradhiva, Revue d'anthropologie et d'histoire des arts*, n° 2, 1 novembre 2005, p. 53

¹⁰¹¹ Sylviane Jacquemin, « Histoire des collections océaniques dans les musées et établissements parisiens, XVIIIème-XXème siècles », *op. cit.*, p. 88

¹⁰¹² Archives du Musée, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 26 juillet 1872

¹⁰¹³ Archives du Musée, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 6 février 1890

manière collégiale, chaque membre étant chargé d'un certain nombre de vitrines selon un découpage géographique¹⁰¹⁴ : M. Rousselin¹⁰¹⁵ pour les vitrines d'Océanie ; M. de Sars pour le Pérou et le Mexique ; M. Maugin pour le Brésil et la Guyane. En termes de données, ces fiches doivent être le plus détaillé possible, aussi une feuille est consacrée à chaque objet. En 1872, il est décidé que chaque objet sera numéroté et que « le numéro sera posé sur une fiche attachée à l'objet »¹⁰¹⁶. Les objets ne sont donc pas directement numérotés ce qui doit apporter une certaine confusion dans la gestion des collections. Toutefois il s'agit visiblement d'un projet complexe pour l'administration car le numérotage des objets est redéfini en octobre 1874¹⁰¹⁷ et le conservateur, M. Delplanque, est chargé de renuméroter tous les objets avec une série de chiffres. Un rapport¹⁰¹⁸ réalisé pour l'inspection générale des finances de 1911 au Musée de Douai par M. Escallier, inspecteur des finances, liste les différents registres en cours dans l'établissement :

- un journal des entrées qui inscrit non seulement les éléments provisoires (soumis à la commission pour proposition d'achat) et permanents (acquisitions et dons)
- « un inventaire général, tenu par ordre chronologique »
- un « carnet où sont enregistrés tous les déplacements momentanés d'objets » (expositions, réparations...)
- « Pour certaines sections (Beaux-Arts), des fiches constituant un classement méthodique, par nature d'objets, écoles, etc. »¹⁰¹⁹
- « Les registres des procès-verbaux des commissions »

¹⁰¹⁴ Archives du Musée, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 22 mai 1874

¹⁰¹⁵ Professeur de mathématiques au Lycée de Douai

¹⁰¹⁶ Archives du Musée, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 13 décembre 1872

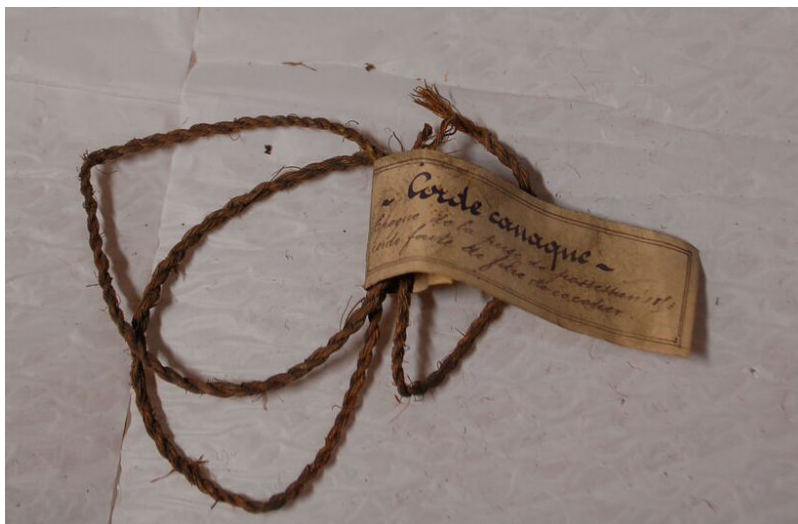
¹⁰¹⁷ Archives du Musée, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance d'octobre 1874

¹⁰¹⁸ Archives du Musée, Registre des procès-verbaux de la Commission Générale du Musée, Rapport conservé entre les pages 374 et 375 du registre

¹⁰¹⁹ Etant donné qu'il n'existe plus que quatre sections à cette époque (Bibliothèque, Beaux-Arts, Musée Berthoud et Histoire naturelle), il est probable que ce type de classement n'ait concerné que les Beaux-Arts et l'ethnographie. De plus, les fiches laissent supposer que ce travail de classement ait été délaissé, vraisemblablement quelques temps après la mort de Berthoud

Ce document souligne toutefois l'impossibilité de réaliser un récolement des objets, de par l'absence de localisation précise dans les registres. On peut retrouver la présence d'étiquettes sur les quelques objets toujours conservés, à l'instar des « cordes canaques » n°7077 et 7078 (fig. 20); cependant, si la description indiquée sur l'étiquette est relativement complète elle ne porte pas de numéro. Il est donc possible au vu de la date d'entrée de ces objets, 1907, largement postérieure à la date de cette décision, que le système d'étiquettes ait cessé d'être employé pour indiquer le numéro d'inventaire mais plutôt ait été destiné à informer visiteur, à l'instar des cartels actuels¹⁰²⁰. Au cours de notre étude, nous avons pu relever différents systèmes de numérotation. Le premier numéro est issu du registre d'inventaire spécifique à l'ethnographie et concerne tous les artefacts recensés. Deux autres types de numéros sont inscrits dans ce registre, précédés d'une lettre, ils renvoient à un registre d'inventaire général. Il existe également un numéro, souvent précédé par un « N », dont l'identification reste à déterminer. Enfin la dernière numérotation est issue de la liste établie suite à la destruction

Figure 20 : Objet n°7077 ou 7078



d'une partie du musée lors du bombardement du 11 août 1944, liste qui constitue l'inventaire des dommages de guerre de la section d'ethnographie¹⁰²¹ réalisé entre 1945 et 1948¹⁰²². Il est d'ailleurs intéressant de noter que si la totalité des artefacts ethnographiques est aujourd'hui supposée avoir

disparu lors de cet événement, un parallèle réalisé avec l'inventaire laisse à penser qu'une partie en est ressortie intacte. C'est notamment le cas d'une statue de Bouddha retrouvée sous un escalier dans le cadre des travaux du musée en 2017. En ce qui concerne les collections

¹⁰²⁰ Il est également possible qu'il s'agisse d'un oubli, mais cette hypothèse est moins probable, du fait de l'importance de la description indiquée ainsi que l'absence de numéros sur les deux les étiquettes

¹⁰²¹ Archives Municipales de Douai, Boîte 2R467, Dossier « Dommages de Guerre, Musée, Section Ethnographie »

¹⁰²² Date estimée d'après l'ensemble des documents présents dans le dossier et notamment un rapport d'expertise daté de 1948

océaniques, quelques objets, incluant une herminette polynésienne¹⁰²³ ont pu être identifiés dans les réserves. Le fait que des objets comme les « cordes canaques » n°7077 et 7078 et « l'éventail » n°7069 (fig. 21), constitués de matériaux végétaux fragiles et hautement inflammables aient été conservés, questionne sur la disparition de cette collection. Il est probable que le musée ait aussi fait l'objet de pillages à la suite du bombardement comme ce fut déjà le cas lors de la Première Guerre mondiale¹⁰²⁴. Le musée Berthoud définit donc dès sa fondation un système d'enregistrement complet que les archives nous permettent de retracer et qui rend possible l'identification des différents artefacts.

A Boulogne-sur-Mer, l'arrêté sur l'organisation provisoire du musée prévoit la création d'un « registre d'entrée et de sortie sur lequel seront inscrits jour par jour les objets

Figure 11 : Objet n°7069, Musée Berthoud



entrés au musée par dons ou échanges et ceux qui en sortiront, soit par échange, soit par suite de vétusté ou par toute autre cause »¹⁰²⁵. En sus du registre général, un autre article prévoit l'établissement de registres particuliers dédiés aux différentes sections¹⁰²⁶. Ces mesures d'inventaires doivent être assurées

par les administrateurs des sections et constituent une tâche perçue comme nécessaire notamment pour justifier un remboursement auprès des assurances en cas de sinistre comme un « incendie »¹⁰²⁷. En 1855, l'administration du musée de Boulogne fait une demande au maire pour l'augmentation de la valeur de l'assurance car celle-ci « remonte à 1837 et que depuis cette époque la valeur et la nomenclature des objets (...) sont plus que triplés »¹⁰²⁸.

¹⁰²³ Il s'agit vraisemblablement du numéro 5092

¹⁰²⁴ *Les Musées dans la tourmente*, exposition virtuelle, Musenor, Association des Conservateurs des Musées des Hauts-de-France

¹⁰²⁵ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1824 à 1834, Séance du 22 février 1827, article 5

¹⁰²⁶ *Ibid.*, Séance du 22 février 1827, « article 8 : il sera tenu pour chaque section un registre général de tous les objets qui lui appartiennent. Indépendamment de ce registre les administrateurs tiendront un registre particulier d'entrée et de sortie des objets confiés à leur surveillance »

¹⁰²⁷ *Ibid.*, Séance du 15 avril 1845

¹⁰²⁸ *Ibid.*, 1854 à 1868, Séance du 15 septembre 1855

L'inscription dans les registres boulonnais est donc surtout conçue comme une mesure préventive en cas de destruction. Toutefois il semblerait que la commission ne soit pas très assidue, aussi en 1847, le secrétaire, à l'initiative du maire, rappelle qu'il « est indispensable d'avoir dans le plus court délai possible un relevé des objets dans chacune des sections pour ceux seulement qui sont en vitrines »¹⁰²⁹. Lors de la reprise en main de l'administration du musée par la municipalité en 1873, suite au conflit avec la commission, il est décidé que le conservateur sera chargé de tenir le registre d'entrée, classé par ordre de date et d'effectuer, chaque année, un récolement des objets inscrit à l'inventaire¹⁰³⁰. Cet épisode nous permet également d'identifier les documents illustrant alors l'état des collections avec la remise des documents généraux provenant de l'ancienne commission le 23 juin 1873¹⁰³¹ :

- 1 : Registre général d'entrée des objets du Muséum : n°1 à 6999
- 2 : Registre général d'entrée des objets du Muséum : n°7000 à 14584
- 3 : Registre général d'entrée des objets du Muséum : n°14585 à 20799
- 4 : Registre général d'entrée des objets du Muséum : 21800 à ...
- 5 : Registre d'entrée et de sortie (entomologie)
- 6 : Registre d'entrée et de sortie (costumes, meubles et curiosités)
- 7 : Registre d'entrée et de sortie (minéralogie)
- 8 : Registre d'entrée et de sortie (peinture, sculpture, dessin)
- 9 : Registre d'entrée et de sortie (géologie et paléontologie)
- 10 : Registre d'entrée et de sortie (ichtyologie et crustacées)
- 11 : Registre d'entrée et de sortie (numismatique)
- 12 : Registre d'entrée et de sortie (échantillon de commerce)
- 13 : Registre d'entrée et de sortie (mammalogie, anatomie)
- 14 : Registre général de sortie de 1 à 7363
- 15 : Registre d'entrée et de sortie (ornithologie)
- 16 : Registre liste des dons faits au Muséum
- 17 : Registre inventaire du Muséum

Ces registres ne sont malheureusement plus conservés actuellement au Musée à l'exception des registres généraux, le conflit avec la mairie ayant vraisemblablement amené à un

¹⁰²⁹ *Ibid.*, 1838 à 1854, Séance du 14 août 1847

¹⁰³⁰ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Boite 1D36, séance du 13 mai 1873, page 368, Arrêté municipal du 4 mai 1873

¹⁰³¹ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Boite 2R145, dossier « Ancienne Commission »

remaniement de l'inventaire. En effet, dans son rapport du 11 octobre 1875, le conservateur note qu'il a entrepris de réaliser « des inventaires estimatifs et descriptifs (...) pour chacune des sections composant les collections de notre musée » et précise que « ce travail n'avait jamais été fait avec autant de détail »¹⁰³². Cette opération est également l'occasion d'un renumérotage des objets avec l'intégration d'un numéro d'ordre, correspondant au registre de la section et venant s'ajouter au numéro d'inventaire général préexistant. Le but affiché est que « toutes les pièces portent un numéro d'ordre correspondant au registre de section (et) une étiquette descriptive avec le nom du donateur »¹⁰³³. Malgré les précautions prises pour éviter les « double enregistrements »¹⁰³⁴ en dépouillant les registres généraux, le conservateur a vraisemblablement dû commettre quelques oublis comme l'atteste le cas de la pirogue maorie citée précédemment. Lorsqu'il se penche sur les antiquités grecques et romaines il n'arrive à identifier que 170 objets sur les 2731 dans les registres généraux « soit 2561 articles non enregistrés »¹⁰³⁵. Ces données indiquent que l'inscription à l'inventaire des objets n'était probablement pas très suivie, ce qui explique les problèmes de numérotations et omissions que rencontre actuellement l'établissement dans son récolement. En 1882, le conservateur fournit un inventaire des collections dont les registres sont terminés¹⁰³⁶ :

- « Ornithologie
- Ichtyologie
- Erpétologie
- Mammologie
- Anatomie comparée
- Antiquités Egyptiennes
- Antiquités Mérovingiennes
- Moyen-Âge, Renaissance et jusqu'à nos jours
- Préhistoriques
- Céramique

¹⁰³² Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux du Conseil Municipal, 1875, p. 4

¹⁰³³ *Ibid.*, 1879, p. 138, Rapport du conservateur à la séance du conseil municipal du 17 novembre 1879

¹⁰³⁴ *Ibid.*, 1876, p. 10, Rapport du conservateur à la séance du conseil municipal du 18 septembre 1876 sur les opérations effectuées depuis le 15 septembre 1875

¹⁰³⁵ *Ibid.*, p. 10, Rapport du conservateur à la séance du conseil municipal du 18 septembre 1876 sur les opérations effectuées depuis le 15 septembre 1875

¹⁰³⁶ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux du Conseil Municipal, 1882, p. 413, Rapport du conservateur du 23 octobre 1882

- Galerie de Peinture »

En 1882, dans son rapport annuel, il précise avoir commencé à travailler sur les collections d'ethnographie, pour lesquelles « il existe bien un registre mais (qu') aucun des objets ne porte de numéro d'ordre et (que) beaucoup sont sans étiquettes »¹⁰³⁷. L'ethnographie semble donc avoir été la dernière section à être complètement enregistrée, si bien qu'en 1883, il rapporte avoir terminé l'enregistrement de cette section qui comprend alors « 2720 articles »¹⁰³⁸. En 1947, un membre de l'administration souligne « l'absence de mise à jour régulière du catalogue depuis 40 ans », précisant que « nombre de pièces ne sont pas numérotées »¹⁰³⁹, effectivement, depuis la guerre de 14-18 « les travaux administratifs sont (...) passés au second plan »¹⁰⁴⁰. La mise en place des processus concrets définissant l'intégration et le suivi des objets dans l'ensemble des collections boulonnaises semble donc progressive et fortement affectée par les contraintes externes.

Pour finir, les données conservées pour les musées de Dunkerque et Saint-Omer nous ne permettent pas des études aussi exhaustives. Au sein des archives municipales et de l'établissement dunkerquois se trouvent plusieurs registres d'inventaires et de récolement :

- *Registre des dons pour le Musée de Dunkerque, 1829 à ...* (Michel Tomasek) : non classé et dont les dons ne sont plus datés à partir de 1839
- *Registre, don : catalogue. Sculptures, plâtres, bas-relief, statues, bustes, etc.* (recopié en 1873) dont la section 3 comprend les « Antiquités, curiosités et objets divers, instruments de musique, armes, etc. »
- Un récolement effectué par M. Blazy en 1971 en 2 tomes
- Un récolement de 1933 avec une classification des objets dont la section 3 concerne les « Armes » et la section 7 « l'Ethnographie »

En ce qui concerne le premier registre, conservé aux Archives municipales, il semblerait que les objets inventoriés (dont l'enregistrement n'est plus daté à partir de 1839) soient entrés au Musée entre 1829 et 1860. En effet, parmi les derniers dons inscrits, malheureusement non datés, le n°547 est fait par Benjamin Morel qui décède le 25 août 1860. De plus le procès-

¹⁰³⁷ *Ibid.*, p. 413, Rapport du conservateur du 23 octobre 1882

¹⁰³⁸ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux du Conseil Municipal, 1883, p. 498, Rapport du conservateur du 26 octobre 1883 sur les opérations effectuées depuis le 23 octobre 1882

¹⁰³⁹ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1932 à 1936, Séance du 20 mars 1947

¹⁰⁴⁰ *Ibid.*, Séance du 20 novembre 1947

verbal de la séance de la commission du Muséum de Boulogne-sur-Mer du 16 mai 1846¹⁰⁴¹, nous informe de l'intention de M. Marmin Bruno de fournir des échantillons minéralogiques au Musée de Dunkerque. Or des dons similaires sont reportés dans le registre¹⁰⁴² aux numéros 498 et 503 (don de Bruno Marmin de Boulogne-sur-Mer d'une trignonée noduleuse fossile, d'un nodule pétrifié, d'une gryphée gondole). Considérant la concordance des deux éléments, il est fort possible qu'il s'agisse des dons évoqués par la commission boulonnaise. Or ces objets sont parmi les derniers inscrits dans ce registre¹⁰⁴³, et sachant que le musée reçoit un nombre conséquent de dons annuels¹⁰⁴⁴, il est très probable que ce registre s'arrête dans les années 1850. Ce registre est par ailleurs mentionné par Henri Lemattre, dans sa description du Musée de Dunkerque¹⁰⁴⁵ en 1913, comme étant le premier document de ce type. La multiplication des inventaires entraîne, comme à Boulogne, une numérotation chaotique : ainsi notre recensement pour le musée comprend sept types d'enregistrements. Il existe le numéro d'inventaire primaire correspondant au document de 1829 ; les AN ou Anciens Numéros issus du registre recopié en 1873 ; le numéro Blazy, pour le récolement du même nom ; les numéros ET ou AR relatifs à celui de 1933 ; les numéros attribués par Sylvianne Jacquemin lors de son travail sur les collections océaniques dans la région dans les années 1980 et enfin une section « autre numéro » dont la provenance n'est pas identifiée. Il en va de même à Saint-Omer où le registre d'inventaire primaire est conservé, précisant la désignation des objets, leur origine, le nom du propriétaire antérieur et la date d'entrée au musée. A cela s'ajoute un récolement non daté qui ne possède qu'une description extrêmement succincte de l'objet, sans mention de provenance géographique ni d'ancienne attribution. Toutefois, la disparition des registres de la commission a entraîné une perte certaine d'information et il est intéressant de noter que sur les 44 artefacts présents dans le musée, seuls cinq ont pu être identifiés dans l'inventaire et neuf dans le récolement. Le manque d'archives restreint donc largement les possibilités d'identifier les processus d'enregistrement des collections mis en

¹⁰⁴¹ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1838 à 1854

¹⁰⁴² Archives du Musée de Dunkerque, *Registre des dons pour le Musée de Dunkerque, 1829 à ...* (Michel Tomasek)

¹⁰⁴³ Le dernier numéro étant le n°591

¹⁰⁴⁴ Ainsi, pour l'année 1838, le registre recense environ 150 dons. Si ce chiffre important peut avoir été impacté par l'engouement suscité par l'ouverture prochaine de l'établissement, l'existence d'une centaine de dons par an est probable dans les premières années d'existence de l'institution

¹⁰⁴⁵ Lemattre Henri, *le Musée de Dunkerque*, BUF, tome 16, 1913, p. 8-9

place par les deux institutions, mais les données que nous possédons laissent cependant entrevoir des préoccupations similaires à celles de Douai et Boulogne-sur-Mer.

Cette complexité dans les processus d'enregistrement induisant une double, voire une triple numérotation témoigne de la difficulté qu'ont pu avoir les établissements à définir et maintenir des mécanismes d'inscription à l'inventaire pérennes au fil du temps et des personnalités. Il s'agit probablement d'une conséquence d'un manque de normalisation, permettant aux administrations successives de traiter de la question comme bon leur semblait. L'identification des objets est largement impactée par ces phénomènes. De plus la multiplication des registres a clairement entraîné des pertes de données au fil du temps. Cela constitue, aujourd'hui, l'un des problèmes principaux rencontrés dans le cadre de la mission de récolement définie par l'article 11 de l'arrêté du 25 mai 2004.

2) *La conservation des artefacts ethnographiques : une spécificité ?*

Si l'inscription à l'inventaire permet d'identifier les artefacts présents dans les musées, il convient également pour les administrateurs de s'assurer de leur bonne conservation. En effet, la conservation des pièces ethnographiques présente des spécificités liées aux matériaux qui les composent. Il s'agit d'une science relativement nouvelle qui s'est particulièrement développée à partir de la fin des années 1980 mais dont les premières études scientifiques portant sur ces sujets datent du début du XX^e siècle¹⁰⁴⁶. Toutefois, Hooper-Greenhill indique qu'en tant que les pratiques qui s'y rapportent se mettent en place dès le début du XIX^e siècle¹⁰⁴⁷. Dans cette partie nous allons tenter d'appréhender les enjeux de la conservation au sein de notre corpus au cours du XIX^e siècle, en tentant de déterminer si les artefacts d'ethnographie faisaient l'objet de soins particuliers. Cependant il ne nous a pas été possible de nous pencher sur toutes les institutions, car seules Boulogne et Douai possèdent les registres de la commission du musée permettant cette analyse. A Boulogne, cette responsabilité est présente dès l'instauration de l'organisation provisoire en 1827, « article 7 : les administrateurs de chaque section seront chargés de surveiller la conservation et l'entretien

¹⁰⁴⁶ Roos J.O. et Hjelmster A.F., 'Untersuchungen über die Haltbarkeit des Feinpapiers mit besonderer Berücksichtigung des Normalpapiers des schwedischen Staates', *Der Papierfabrikant*, 12, 1912, pp. 686-688

¹⁰⁴⁷ Hooper-Greenhill, Eileen, *Museums and the Shaping of Knowledge*, 1^{ère} édition, London, New York, Routledge, 1992, p. 181

des objets qui leur auront été confiés »¹⁰⁴⁸. Pour mener à bien cette tâche, les administrateurs doivent avant tout être conscients des risques encourus par les objets.

La conservation préventive actuelle définit les principales menaces qui pèsent sur les collections muséales¹⁰⁴⁹, démarche qui date de la fin de XX^e siècle. Mais les administrateurs des deux institutions ont, tout au long XIX^e siècle, su identifier certains des agents de détériorations. Ainsi parmi les ravageurs, ce sont particulièrement les insectes qui inquiètent. Ce souci est illustré par exemple dans un article de l'*Encyclopédie Nouvelle*¹⁰⁵⁰, décrivant les anthrènes, un coléoptère bien connu des conservateurs de nos jours. L'auteur précise que s'il en existe six espèces en France, la plus commune est « l'anhrène des musées » ou *anthrenus museorum*, insistant particulièrement sur la dangerosité de sa larve pour les collections. Ainsi en 1830, M. Horeau, chargé de la section de curiosités boulonnaise, « fait connaître l'état de dépérissement où se trouvent plusieurs objets de curiosité, par suite de leur déplacement des vitrines » et afin d'y remédier emploie « plusieurs moyens pour les débarrasser des mites et autres insectes qui les atteignent en ce moment, et (...) invite l'administration à aviser un moyen de les mettre dans un lieu de sûreté »¹⁰⁵¹. De même, en 1831, Charles Demarle demande, dans un rapport au maire, la création d'une « commission chargée d'examiner l'état des objets dépendant des trois sections de la botanique, des antiquités et des curiosités formant un ensemble de près de 6000 pièces dont plusieurs sont déjà attaquées par les insectes »¹⁰⁵². Ce risque est donc perçu très rapidement par l'établissement boulonnais, sûrement car les preuves de ce type de détérioration sont facilement identifiables. Le climat de conservation constitue un élément moins évident, qui est cependant compris, en partie tout du moins, par les administrateurs. A Douai, en 1880, alors que la moisissure envahit certaines salles du Musée (l'archéologie et la salle Escallier), la commission générale décide d'en appeler à l'architecte afin de trouver des solutions à ce problème¹⁰⁵³. En 1908, elle signale à

¹⁰⁴⁸ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1824 à 1834, Séance du 22 février 1827

¹⁰⁴⁹ Incendie, eau, ravageurs, lumière, variations de température et d'hygrométrie, vol, manipulation, polluant...

¹⁰⁵⁰ Leroux P. et Reynaud J., *Encyclopédie Nouvelle, ou dictionnaire philosophique, scientifique, littéraire et industriel, offrant le tableau des connaissances humaines au dix-neuvième siècle*, Tome 1, Paris, 1836, p. 77, article « Anthrène »

¹⁰⁵¹ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1824 à 1834, Séance du 13 août 1830

¹⁰⁵² Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Boite 2R94, Lettre du 8 août 1831

¹⁰⁵³ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission Générale du Musée, Séance du 21 mai 1880

« l'administration municipale les dangers sérieux que l'humidité a causés déjà et causera encore aux collections » dans les salles d'ethnographie et d'archéologie¹⁰⁵⁴. Une forte humidité est donc comprise comme nocive pour les collections et c'est également le cas de la lumière naturelle, aussi le règlement du Musée de Douai de 1868 indique que le concierge doit toujours veiller à ce que les volets soient clos en dehors des horaires d'ouvertures du musée¹⁰⁵⁵. A Boulogne, ce sont les couleurs des vases grecs de la collection Panckoucke qui « se détériorent par suite de la grande lumière qui s'introduit dans les vitrines par les fissures des portes » ce qui pousse la commission à installer « des stores aux fenêtres de la salle Mariette, des bourrelets aux portes des vitrines et de la chaux vive à l'intérieur »¹⁰⁵⁶. Enfin, les administrateurs remarquent les périls liés au public et en particulier les vols. A Boulogne, la commission déplore le manque de surveillance nocturne¹⁰⁵⁷. Ses membres insistent aussi « sur l'insuffisance des fermetures des galeries du Musée, les portes (pouvant) facilement être enfoncées d'un simple coup d'épaule et les serrures (qui) ne résisteraient pas au crocheteur le plus novice »¹⁰⁵⁸. L'administration du Musée de Douai a également conscience des dangers que peut engendrer le public pour les collections, aussi lors des jours de grande affluence, comme les fêtes communales, le personnel de surveillance est suppléé de pompiers de la ville¹⁰⁵⁹. C'est le cas en 1881, lorsque dix-huit pompiers sont réquisitionnés pour assurer la surveillance en sus du personnel existant¹⁰⁶⁰. Outre les larcins, le Musée de Douai s'efforce rapidement de protéger ses collections des visiteurs, le règlement de 1868 instaurant, par exemple, une interdiction de fumer dans toutes les salles de l'établissement et la nécessité pour les enfants d'être accompagnés et tenus en main, de façon à « ce qu'ils ne touchent à

¹⁰⁵⁴ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 9 juillet 1908

¹⁰⁵⁵ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission Générale du Musée, Séance du 18 novembre 1868

¹⁰⁵⁶ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1868 à 1906, Séance du 8 décembre 1892

¹⁰⁵⁷ *Ibid.*, Séance du 12 janvier 1893

¹⁰⁵⁸ *Ibid.*, Séance du 9 février 1893

¹⁰⁵⁹ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission Générale du Musée, Séance du 17 juin 1885 : En 1885, la commission recense pour cette fête communale annuelle, une affluence moyenne de 1728 personnes le mercredi et 2100 le jeudi

¹⁰⁶⁰ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission Générale du Musée, Séance du 17 juin 1881

rien »¹⁰⁶¹. Mais, si les administrateurs ont conscience des différents risques, quelles sont les séries de mesures prises pour lutter contre les dommages liés au climat et aux ravageurs, et sont-elles spécifiques aux différents types de collections ?

Une note anonyme, conservée au musée de Douai, non datée, fournit quelques données à ce sujet¹⁰⁶². Malheureusement anonyme, il est impossible de certifier que ce document concerne la collection du Musée Berthoud ou ait été émis pour une collection particulière entrée au musée. Elle liste les « précautions à prendre pour la conservation de la collection » :

- « Ne rien exposer à l'air libre pour éviter que les bois, les cuirs et les étoffes ne soient attaqués par les insecte »
- « Brosser et épousseter souvent surtout au printemps et à l'automne¹⁰⁶³ »
- « Employer dans les armoires la poudre de pyrèthre¹⁰⁶⁴, (...) avec un soufflet ad-hoc »
- « De temps en temps des fumigations de tabac¹⁰⁶⁵ »
- « Laver les peaux avec de l'eau phéniquée¹⁰⁶⁶ »

Ces procédés cités apparaissent dans un premier temps dans les musées et chez les collectionneurs pour protéger les pièces d'histoire naturelle. En 1887, le conservateur, M. Gosselin, propose l'acquisition de « fioles spéciales pour l'évaporation de l'acide phénique pour préserver les collections dans les vitrines »¹⁰⁶⁷. La section d'ethnographie décide

¹⁰⁶¹ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission Générale du Musée, Séance du 18 novembre 1868

¹⁰⁶² Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Dossier « Notes des envois Berthoud », note sans date

¹⁰⁶³ La poussière semble également perçue comme source de danger pour les objets, probablement en lien avec la moisissure

¹⁰⁶⁴ Cette poudre est produite pour usage insecticide à partir des fleurs du pyrèthre de Dalmatie (*Tanacetum cinerariifolium* ou *Chrysanthemum cinerariifolium*) une plante vivace herbacée rustique de la famille des Astéracées

¹⁰⁶⁵ L'article « Anthrène » cité précédemment cite les « fumigations de tabac, la vapeur de soufre, le camphre et les préparations arsenicales » comme solutions employées, bien souvent sans succès, contre les insectes : Leroux P. et Reynaud J., *Encyclopédie Nouvelle, ou dictionnaire philosophique, scientifique, littéraire et industriel, offrant le tableau des connaissances humaines au dix-neuvième siècle*, Tome 1, Paris, 1836, p. 77

¹⁰⁶⁶ L'eau phéniquée est un liquide imprégné de phénol, préparer en versant cinq cuillères à soupe d'acide phénique liquide dans un seau d'eau, soit environ 10 grammes d'acide pour un litre d'eau : Larcier Ferdinand, *Code administratif et politique de la Belgique contenant la Constitution, les lois électorales, la loi provinciale et la loi communale coordonnées, suivies d'un recueil alphabétique des lois et arrêtés royaux d'administration publique*, 3^e édition, Bruxelles, 1897, p. 756

¹⁰⁶⁷ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 7 juillet 1887

d'attendre que celle d'histoire naturelle ait testé les objets avant d'en faire l'acquisition. En 1887, suite à la demande de Berthoud et face à la multiplication des dons, le musée est étendu sur les salles des Beaux Arts et de nouvelles vitrines sont commandées¹⁰⁶⁸. Les travaux dans la nouvelle salle d'ethnographie incluent notamment la mise en place, dans les vitrines, de « trous d'aération (...) pour assurer la circulation de l'air et empêcher les moisissures »¹⁰⁶⁹. Toutefois cet élément amène une autre inquiétude chez certains membres de la section qui craignent de faciliter ainsi les invasions d'insectes (dans le cas présent, ce sont les mites qui sont évoquées). Lorsque le conservateur reçoit de la section d'archéologie un costume de guerrier d'Afrique « complètement mité », il procède à une série de manipulations afin d'y remédier : il le « fait mettre à l'air » et « le pulvérise au formol et au lysol pour resserrer les tissus et le désinfecter »¹⁰⁷⁰. Les produits comme l'eau phéniquée, le lysol ou le formol sont alors couramment employés comme désinfectant en médecine¹⁰⁷¹. En 1872, la commission d'ethnographie se rend dans les salles pour visiter les vitrines. Elle se déclare satisfaite du travail effectué par le garçon de peine : « chaque objet a été soit brossé soit imbibé d'acide phénique, (...) placé partout dans de petites tasses »¹⁰⁷². La commission remarque également que les portes de certaines vitrines laissent passer la poussière, ce qui peut donc nuire à la conservation des objets. Boulogne prend également des mesures contre la poussière et l'encrassement, assez drastiques, en faisant effectuer le « brossage de tous les objets composant la section d'ethnographie et la section de géologie »¹⁰⁷³ en 1875. De même en 1877, « un travail de nettoyage » est réalisé dans la section d'ethnographie « non seulement des objets, mais encore pour l'intérieur des vitrines »¹⁰⁷⁴. La lutte contre l'humidité est également conçue comme un élément essentiel des procédés de conservation. En 1881, le conseil municipal de Douai prend la décision d'effectuer des travaux au musée avec la construction d'un préau couvert, de nouveaux bâtiments pour accueillir les collections et

¹⁰⁶⁸ *Ibid.*, Séance du 2 juin 1887

¹⁰⁶⁹ *Ibid.*, Séance du 2 février 1888

¹⁰⁷⁰ *Ibid.*, Séance du 21 octobre 1909

¹⁰⁷¹ Hubert E. et al., *Revue médicale*, 15^e année, Louvain, 1896, p.406 ; Maupassant Guy de, *Contes et nouvelles*, tome 1, Voyage santé, 1886, p. 552

¹⁰⁷² Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnographie, Séance du 27 septembre 1872

¹⁰⁷³ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux du Conseil Municipal, 1876, p. 10, Rapport du conservateur à la séance du conseil municipal du 18 septembre 1876

¹⁰⁷⁴ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux du Conseil Municipal, 1878, p. 404, Rapport du conservateur du 5 décembre 1878

l'installation d'un calorifère pour la galerie de peinture¹⁰⁷⁵. Un calorifère avait déjà été installé dans le Musée Berthoud en 1877. En effet le conseil municipal vote l'attribution du crédit le 2 novembre 1877¹⁰⁷⁶ sur l'insistance du conservateur. Ainsi celui-ci envoie-t-il un courrier au maire, le 25 octobre 1877 pour réclamer une amélioration du système de chauffage « afin de préserver de l'humidité, pendant l'hiver, les objets dont se compose cette importante collection ». Cette question avait été abordée dès 1872 dans un courrier de l'administration du Musée au Maire de Douai du 25 octobre 1872, insistant sur « la nature des objets » dont la conservation nécessite de « combattre l'humidité qui envahit la salle »¹⁰⁷⁷. Toutefois, le chauffage n'est mis en route que deux jours par semaine jusqu'en 1911, ce qui préoccupe la commission. Le conservateur présente donc une demande à la municipalité sur proposition de la commission, estimant qu'il faudrait assurer un « chauffage quotidien » pour les salles d'archéologie et d'ethnographie, comme c'est déjà le cas pour les beaux-arts¹⁰⁷⁸. Enfin le souci d'incendie constitue l'une des préoccupations majeures du musée de Boulogne tout au long du XIX^e siècle, le conservateur, Emile Sauvage, demandant en 1893 l'installation d'une « prise d'eau (...) dans la cave pour assurer le service en cas d'incendie »¹⁰⁷⁹.

La conservation de ses artefacts est une thématique d'importance pour Berthoud. Ainsi le 1^{er} juillet 1872, pour la remise des artefacts à la commission d'ethnographie et au conseil municipal, Berthoud insiste sur ce point, estimant que les collections ethnographiques « de même que celles d'histoire naturelle, demandent les soins les plus assidus et les plus minutieux »¹⁰⁸⁰. Il fait notamment une liste des éléments qu'il considère les plus fragiles, « des étoffes, des plumes, des bois, des cartons, des ossements qui s'ils ne sont pas souvent visités et imprégnés de certains liquides en tomberaient en poussière »¹⁰⁸¹. Ces derniers étant d'après lui particulièrement sensible à l'humidité ainsi qu'aux insectes. Dans un courrier au conservateur il s'enquiert de la présence dans l'établissement de « blanc de baleine

¹⁰⁷⁵ Archives Municipales de Douai, 4M72, extrait du registre aux délibérations du Conseil Municipal, séance du 13 octobre 1882

¹⁰⁷⁶ *Ibid.*, séance du 2 novembre 1877

¹⁰⁷⁷ *Ibid.*, courrier du 25 octobre 1872

¹⁰⁷⁸ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des Procès-Verbaux de la section d'ethnologie, Séance du 2 mars 1911

¹⁰⁷⁹ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1868 à 1906, Séance du 4 mai 1893

¹⁰⁸⁰ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnographie, Séance du 1^{er} juillet 1872

¹⁰⁸¹ *Ibid.*

(spermaceti)¹⁰⁸² pour (...) recouvrir tous les objets en os de l'âge de pierre, qui sans cela, s'effriteraient »¹⁰⁸³. Il est intéressant de noter la position de ce donateur qui doit insister auprès de l'institution pour la conservation de ses objets. Cela traduit non seulement l'attachement que celui-ci éprouve envers sa collection mais aussi les connaissances qu'il pouvait posséder sur les soins à apporter aux artefacts. A travers ses conseils et remontrances, il semble, à ce propos, plus au fait que les membres de la commission ; cependant, il faut relativiser cette donnée car le peu de soins apportés aux collections traduisait plus probablement un manque de fonds plutôt qu'un manque de connaissances. Le budget limité de la commission est d'ailleurs exprimé lors de la séance du 27 septembre 1872¹⁰⁸⁴, lorsqu'elle apprend officieusement que le somme annuelle prévue est réduite à 300 francs, ce que ses membres jugent largement insuffisant. Berthoud évalue d'ailleurs le montant nécessaire à une bonne conservation à « 1000 à 1200 par an ». En décembre 1872, le maire décide, sous la pression du fondateur et de la section, d'augmenter cette somme de 500 francs (soit un total de 800 francs par an)¹⁰⁸⁵. Les procédés de conservation déployés par les deux musées ne semblent donc pas constitués de données spécifiques à l'ethnographie, il s'agit plutôt d'un ensemble de mesures prises vraisemblablement en rapport avec les matériaux, rapprochant ainsi la discipline des sciences naturelles.

Un dernier procédé lié aux artefacts doit être mentionné, la destruction. En effet, dans certains cas, les institutions en viennent à décider de supprimer certains des objets inscrits à son inventaire. En 1831, un membre de l'administration du musée de Boulogne rappelle qu'une « grande partie d'objets de curiosités et de semences exotiques » placée en magasin à « défaut de place » risque de devoir être détruite « si on ne trouve point moyen de les mettre en vitrines »¹⁰⁸⁶. Outre l'accumulation, les détériorations peuvent également appeler à une nécessaire destruction. C'est le cas, en 1899, d'une « vingtaine de mammifères en très mauvais état » détruits car ils « existent en double au Musée »¹⁰⁸⁷. A Douai, lorsque la

¹⁰⁸² Le spermaceti, ou blanc de baleine, est une substance grasse blanche présente dans les cavités crâniennes de certains cétacés

¹⁰⁸³ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Dossier « Correspondance Berthoud », lettre du 21 mai (sans année)

¹⁰⁸⁴ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnographie, Séance du 27 septembre 1872

¹⁰⁸⁵ *Ibid.*, Séance du 13 décembre 1872

¹⁰⁸⁶ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1824 à 1834, Séance du 8 avril 1831

¹⁰⁸⁷ *Ibid.*, 1868 à 1906, Séance du 11 juillet 1899

commission juge l'état d'un objet trop délabré, elle procède souvent à sa destruction, à l'instar de « trois vêtements en peau de l'Afrique Centrale » qu'elle décide de faire brûler en 1910¹⁰⁸⁸.

Enfin le prêt, lié au transport et à la manipulation, constitue également un risque majeur pour les collections, perçu par les deux institutions. En 1896, la commission boulonnaise refuse une série de prêts sollicités dans le cadre de l'Exposition d'Arras, justifiant sa décision au moyen d'un précédent ayant entraîné la disparition de certains objets : « en 1878, des bijoux mérovingiens et un jeu (...) romain, objets précieux, ont disparu et (...) il a été impossible de les retrouver »¹⁰⁸⁹. Cette expérience négative amène l'administration à prendre une mesure drastique en inscrivant « dans le règlement la défense formelle d'envoyer aux expositions les objets appartenant au Musée »¹⁰⁹⁰ par crainte des vols ainsi que des détériorations. Cette politique se poursuit en 1900, le musée refusant des prêts au Ministre de l'Instruction Publique dans le cadre d'une exposition, évoquant la fragilité des objets demandés et arguant qu'il n'est pas possible de « dégarnir le musée à cause du passage par Boulogne des nombreux étrangers se rendant à Paris et de la réunion dans notre ville du congrès international de Géologie »¹⁰⁹¹. L'administration douaisienne, moins stricte, possède toutefois des pratiques similaires. Lorsque M. Renaux, secrétaire général de l'Union géographique du Nord de la France, adresse un courrier à la section d'ethnologie du Musée de Douai afin de solliciter le prêt de certains objets en vue d'une exposition prévue à Madrid en 1892, il se heurte à un refus, justifié en raison des risques que pourraient encourir les objets lors « d'un long voyage »¹⁰⁹². Toutefois, des photographies de certains objets sont transmises à M. Renaux¹⁰⁹³. Face à ce refus, la commission reçoit un courrier du délégué général du comité d'organisation de l'exposition transmettant une nouvelle demande de prêt d'objets « pris parmi les moins fragiles de la collection », émanant cette fois de l'ambassadeur d'Espagne¹⁰⁹⁴. Cette nouvelle requête reçoit la même réponse, la section d'ethnologie estimant les objets irremplaçables et ne souhaitant pas leur faire courir les « risques de ce

¹⁰⁸⁸ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des Procès-Verbaux de la section d'ethnologie, Séance du 7 juillet 1910

¹⁰⁸⁹ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1868 à 1906, Séance du 9 mars 1896

¹⁰⁹⁰ *Ibid.*, Séance du 9 mars 1896

¹⁰⁹¹ *Ibid.*, Séance du 13 mars 1900

¹⁰⁹² Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 7 octobre 1891

¹⁰⁹³ *Ibid.*, Séance du 5 novembre 1891

¹⁰⁹⁴ *Ibid.*, Séance du 2 juin 1892

voyage ». Si elle reconnaît l'intérêt de présenter ses collections dans des expositions lointaines afin de lui assurer une renommée, elle place la conservation des objets comme une préoccupation prioritaire.

La conservation et l'enregistrement des collections semblent donc des procédés incontournables pour les musées, cependant ils nécessitent de comprendre et d'identifier les objets concernés. Effectivement, inscrire à l'inventaire des objets s'accompagne d'un processus de classification, afin de définir à quelle catégorie des collections ils se rattachent. Aussi les administrations des musées de notre corpus se retrouvent-elles confrontées au XIX^e siècle à définir la nature des collections ethnographiques.

B. L'obsession taxonomique : comment ordonner « l'exotique » ?

Comme le précise Chantal Georgel, dès le début s'impose pour les musées la nécessité de classer les objets (par écoles, chronologiquement...) ¹⁰⁹⁵. D'après Isabelle Cahn, « au temps de l'*Encyclopédie*, identifier et classer les œuvres par date et par genre devient une priorité chez les collectionneurs » ¹⁰⁹⁶. Les collections ethnographiques posent alors un problème de par leur nature, d'abord rattachées aux spécimens d'histoire naturelle, aux *naturalia*, les « curiosités exotiques » peinent à trouver leur place au sein des catégorisations des administrateurs, et « satisfaits de l'exotisme de leurs objets, les curieux se donnent rarement la peine d'en préciser l'origine » ¹⁰⁹⁷. A partir de 1795, l'unité de classement entre les *naturalia* et les *artificialia* disparaît ¹⁰⁹⁸. Le terme de *curiosité* renvoie indéniablement à celui de *curieux* qui d'après Sylvianne Jacquemin ¹⁰⁹⁹, « reste avant tout un érudit en sciences naturelles, attiré par la physique, la lithologie et la conchyologie ». Elle précise qu'au XVIII^e siècle, « les objets ethnographiques ne disposent encore d'aucune méthode de classification, et se

¹⁰⁹⁵ Georgel Chantal, « Montrer, éclairer, représenter », Chantal Georgel et Musée d'Orsay, *La Jeunesse des musées: les musées de France au XIXe siècle*, op. cit., p. 190

¹⁰⁹⁶ Cahn Isabelle, « Cadres et cartels », dans Chantal Georgel et Musée d'Orsay, *La Jeunesse des musées: les musées de France au XIXe siècle*, op. cit., p. 225

¹⁰⁹⁷ Schnapper Antoine, *Le géant, la licorne et la tulipe : collections et collectionneurs dans la France du XVII^e siècle*, Paris, Flammarion, 2012, p. 237

¹⁰⁹⁸ Daugeron Bertrand, « Classement et rangement des « objets des sauvages » vers 1800 : L'ordre méthodique comme écriture des objets », *Culture & Musées*, Volume 14, n° 1, 2009, p. 40

¹⁰⁹⁹ Jacquemin Sylviane, « Origine des collections océaniques dans les musées parisiens : le musée du Louvre », *Journal de la Société des Océanistes* 90, n° 1, 1990, p. 48

conçoivent plutôt comme un divertissement agréable, une toile de fond curieuse et colorée dont l'étude reste secondaire »¹¹⁰⁰ : « l'ethnographie ne dispose d'aucune méthode scientifique reposant sur un système descriptif et classificatoire de l'objet, au contraire des sciences naturelles »¹¹⁰¹. Cette carence s'explique, selon elle, par le nombre extrêmement réduit de données acquises au moment de la collecte et de l'inscription des collections à l'inventaire des musées.

Tout au long du XIX^e siècle, le regard posé sur ces artefacts évolue, au fil du développement des sciences ayant l'homme pour objet. Au cours des années 1840, s'effectue un changement dans le regard posé sur les curiosités les faisant passer de simples curiosités à des témoins de civilisations lointaines (autant géographiquement et chronologiquement)¹¹⁰². A la fin du siècle, apparaissent des querelles autour de l'appartenance des collections à l'antiquité ou à l'ethnographie entre 1879 et 1887¹¹⁰³. Ainsi « les collections archéologiques et celles des sciences naturelles, comme celles des “objets d'arts et de curiosités“, demandant à être classées pour pouvoir être considérées comme des objets d'études, le furent de manière très simple : chronologiquement (archéologie) (...) et par séries »¹¹⁰⁴. Le britannique Augustus Pitt-Rivers présente, selon Dominique Barbe¹¹⁰⁵, un cas notable de classification évolutionniste, qui se développe dans un contexte de hiérarchisation des « races humaines ». Son classement s'appuie particulièrement sur la forme des artefacts¹¹⁰⁶. Mazé remarque que dans les années 1870 l'ethnographie prend une signification spécifique, ayant pour but de « répertorier les témoignages matériels des différents stades supposés de l'humanité amenés à disparaître avec la modernité » dans un contexte de théorisation des races¹¹⁰⁷. Toutefois,

¹¹⁰⁰ *Ibid.*

¹¹⁰¹ Jacquemin Sylviane, *Histoire des collections océaniques dans les musées et établissements parisiens, XVIIIème-XXème siècles*, École du Louvre, 1991, p. 26

¹¹⁰² Charpy Manuel, « Les techniques archaïques », dans Carré Coursaris Anne-Laure et al., *Les expositions universelles en France au XIXe siècle : techniques publics patrimoines, op. cit.*, p. 281

¹¹⁰³ Dias Nélia, *Le Musée d'Ethnographie du Trocadéro (1878-1908). Anthropologie et muséologie en France, op. cit.*, p. ? (entre archéo et ethnographie)

¹¹⁰⁴ Georgel Chantal, « Montrer, éclairer, représenter », dans Georgel Chantal et Musée d'Orsay, *La Jeunesse des musées: les musées de France au XIXe siècle, op. cit.*, p. 202

¹¹⁰⁵ Barbe Dominique, *Histoire du Pacifique : des origines à nos jours*, Paris, 2008, p. 472

¹¹⁰⁶ Dias Nélia, *Le Musée d'Ethnographie du Trocadéro (1878-1908). Anthropologie et muséologie en France*, Paris, Editions du CNRS, 1991, p. ? (QLQ systèmes de classification)

¹¹⁰⁷ Mazé Camille, Poulard Frédéric, et Ventura Christelle, *Les musées d'ethnologie: culture, politique et changement institutionnel*, Orientations et méthodes 24, Paris, CTHS, 2013, chap I part A

Barbe note l'existence de personnalités s'opposant à ce modèle classificatoire, tel Franz Boas qui insiste sur l'importance du contexte culturel. Ces discussions ne sont pas une spécificité européenne, en Amérique des personnalités comme Franz Boas, Otis T. Mason et John Wesley Powell débâtent autour de la question de la classification des collections¹¹⁰⁸. Elise Dubuc dénombre quatre « modèles prépondérants et historiquement reconnus » dans la façon d'appréhender les collections ethnographiques : « objets de curiosités » ; « spécimens » ; « artefacts culturels » ; « œuvres d'arts »¹¹⁰⁹. Dans cette partie nous allons tenter de définir dans quelle mesure les systèmes classificatoires des musées de notre corpus s'inscrivent dans ce contexte national et international.

1) *Le « cabinet de curiosités » comme modèle classificatoire*

D'après Nélia Dias, « les cabinets de curiosités ont fourni aux musées d'ethnographie un "première grille" de classification des objets »¹¹¹⁰. Il nous a semblé essentiel de nous pencher sur l'exemple de la collection de Leroy de Barde. Ce dernier a eu accès à de nombreuses collections qui ont pu développer son goût pour la collection encyclopédique lors de son séjour à Londres. Il aurait mis plus de 20 ans pour constituer son cabinet de curiosités en se procurant les objets dans les différents pays européens¹¹¹¹ sur une période que Roger Boulay estime être comprise entre 1797 et 1820¹¹¹². Ce « petit muséum »¹¹¹³, comme il le qualifiait, se composait de 2640 pièces dont « 288 objets de curiosités »¹¹¹⁴. Lors de la vente de son cabinet, de Barde établit un premier classement qui comporte douze catégories :

¹¹⁰⁸ Dias Nélia, *Le Musée d'Ethnographie du Trocadéro (1878-1908). Anthropologie et muséologie en France*, Paris, Editions du CNRS, 1991, p. ? (l'ordre classificatoire de Jomard)

¹¹⁰⁹ Bahuchet Serge, « L'homme indigeste ? Mort et transfiguration d'un musée de l'homme », dans Jacques Hainard, Roland Kaehr, et Marc-Olivier Gonseth, *Le musée cannibale*, Neuchâtel, Musée d'ethnographie, 2002, p. 65

¹¹¹⁰ Dias Nélia, *Le Musée d'Ethnographie du Trocadéro (1878-1908). Anthropologie et muséologie en France*, *op. cit.*, p. 96

¹¹¹¹ *Registre de correspondance du Musée*, courrier 7 mars 1824 et Braquehay Auguste, *Un peintre d'histoire naturelle, Leroy de Barde et son temps 1777-1829*, Abbeville, Imprimerie de Fourdrinier, 1896

¹¹¹² Boulay Roger, « Les collections océaniques du Musée de Boulogne-sur-Mer », *op. cit.*, p. 29-34

¹¹¹³ *Registre de correspondance du Musée*, courrier 7 mars 1824

¹¹¹⁴ Braquehay Auguste, *Un peintre d'histoire naturelle, Leroy de Barde et son temps 1777-1829*, *op. cit.*, 1896

- | | |
|-----------------------------------|---|
| 1. Les oiseaux étrangers | 8. Les œufs d'oiseaux |
| 2. Les oiseaux indigènes | 9. Les graines étrangères |
| 3. Les quadrupèdes et reptiles | 10. Les curiosités de sauvage tels qu'instruments |
| 4. Les poissons et crustacés | de musique, armes, habillement, ustensiles et |
| 5. Les coquilles et madrépores | étoffes |
| 6. Les pétrifications et fossiles | 11. Les antiquités et armes anciennes |
| 7. Les minéraux | 12. Les lampes antiques et vases étrusques |

Cette démarche associant les artefacts ethnographiques avec leur usage rappelle les classifications postérieures proposées notamment par Jomard. Comme l'indique Bertrand Daugeron, « le problème commun à tous les collectionneurs est de pouvoir retenir un cadre de classement pertinent qui puisse rendre compte de la richesse inventoriée »¹¹¹⁵. Dans sa composition cette collection paraît assez typique de son époque, le XIX^e le siècle étant marqué par le développement des collections encyclopédiques. Comme l'indique Anastasia Filippapoliti, « la multiplicité des intérêts scientifiques se reflétait dans l'hétérogénéité des collections »¹¹¹⁶. Les collections particulières sont alors une preuve de l'éclectisme de leur propriétaire, à l'exemple de celle de John Fiott Lee (1783-1866) ou encore de Sir Samuel Rush Meyrick (1738-1848). De plus, le détail d'une collection témoigne des sujets de prédilection du collectionneur, ici l'histoire naturelle.

En 1825, Antoine Demarle est chargé de la gestion provisoire et du premier classement des objets du Musée de Boulogne¹¹¹⁷. Il effectue alors une première division en cinq sections des collections qui diffère des catégories établies par le Vicomte de Barde : minéralogie ; botanique ; zoologie ; antiquités et objets de curiosités ; sculpture, dessins et peinture¹¹¹⁸. Le rapprochement avec les antiquités s'inscrit dans le contexte national évoqué par Manuel Charpy qui souligne l'évolution de la taxonomie des artefacts ethnographiques chez les commissaires-priseurs et les notaires et dans l'ensemble de la société tout au long du XIX^e

¹¹¹⁵ Daugeron Bertrand, « Classement et rangement des “objets des sauvages“ vers 1800 : L'ordre méthodique comme écriture des objets », *Culture & Musées*, Volume 14, n° 1, 2009, p. 42

¹¹¹⁶ Filippapoliti Anastasia, « Spacializing the collection: John Fiott Lee and Hartwell House », dans John Potvin et Alla Myzelev, *Material cultures, 1740-1920: the meanings and pleasures of collecting*, Farnham, Ashgate, 2009, p. 54

¹¹¹⁷ *Registre de correspondance du Musée*, courrier 20 juin 1825

¹¹¹⁸ Musée de Boulogne-sur-Mer, *Registre des procès-verbaux de la commission, 1824 à 1834*, Séance du 22 février 1827

siècle¹¹¹⁹ : « longtemps assimilés à des objets de curiosités (les objets exotiques) changent (...) ils sont lentement apparentés à des antiquités »¹¹²⁰. Charpy attribue cette mutation à un changement de nature qui s'accompagne de l'insertion de ces objets dans les circuits de consommation matérielle. Il est intéressant de noter que ce classement met de côté l'usage des objets. Mais l'enrichissement extrêmement rapide des collections du musée de Boulogne, amène dès 1826 à la nécessité de revoir cet ordre à l'occasion de l'ouverture de la troisième galerie¹¹²¹. La classification est en effet conçue avant tout comme un outil de présentation des collections au public, visant à ordonner pour donner du sens à l'accumulation d'objets exposés. Le règlement de l'administration intérieure du Muséum, voté en 1827, amorce une seconde catégorisation¹¹²² :

1. Histoire Naturelle
 - a. Minéralogie
 - b. Botanique
 - c. Zoologie
2. Objets d'Art
 - a. Antiquités, médaillons et curiosités
 - Antiquités et médailles
 - Objets de curiosité
 - b. Arts du dessin
 - Architecture et sculpture
 - Peintures et autres arts du dessin

Cette division s'accompagne de la nomination d'un ou deux administrateurs chargés de chaque sous-section. Pour celle des *objets de curiosité*, ce sont messieurs Horeau, trésorier des Invalides de la marine, et Aloy, régisseur des droits d'enregistrement, qui sont nommés. Ce classement consacre une compréhension des « curiosités exotiques » comme une catégorie d'antiquités et faisant partie des objets d'art. La question n'est pas anodine pour l'administration qui fixe dans son règlement intérieur, l'article 21, la nécessité d'une

¹¹¹⁹ Manuel Charpy, « Le théâtre des objets. Espaces privés, culture matérielle et identité sociale. Paris, 1830-1914 », *op. cit.*, p. 620

¹¹²⁰ *Ibid.*, p. 646

¹¹²¹ Bibliothèque de l'Annonciade, Boulogne-sur-Mer, *L'Annotateur*, 27 avril 1826

¹¹²² *Registre de procès-verbaux*, séance du 9 avril 1827

classification inaltérable, soumise à l'approbation collégiale¹¹²³. Cependant, l'ordre du fondateur conserve une empreinte au sein du musée, ainsi dans une lettre à un donateur, l'administration liste la nomenclature des sections que renferme le muséum¹¹²⁴ :

- « Animaux
- Semences et bois
- Minéraux
- Oiseaux
- Reptiles
- Poissons
- Crabes
- Coquilles marines, terrestres et fluviatiles
- Objets de curiosités à l'usage des sauvages »

Ce retour au modèle initial est confirmé en 1828, alors qu'Aloy est chargé par la commission du Musée de rédiger une notice sur le Muséum¹¹²⁵ à destination du Ministre de l'Intérieur. Une nouvelle division des collections est alors développée afin d'assurer la répartition « du travail et de la surveillance spéciale » en treize sections :

- | | |
|-------------------|---|
| 1. Minéralogie | 8. Ichtyologie |
| 2. Botanique | 9. Malacologie |
| 3. Mammalogie | 10. Archéologie et Numismatique |
| 4. Ornithologie | 11. Costumes, armes, instruments, meubles
et curiosités diverses |
| 5. Entomologie | 12. Architecture et sculpture |
| 6. Erpétologie | 13. Peintures et autres arts du dessin |
| 7. Conchyliologie | |

Cela témoigne notamment du développement des sciences naturelles en France. Boulogne-sur-Mer, au fait des nouveautés scientifiques, inclut l'émergence progressive des nouvelles sciences issues de l'Histoire Naturelle dans son classement des collections. A cette notice est également joint un tableau indiquant le nombre de pièces et d'espèces par section selon la provenance géographique. Ainsi la sous-section relevant de l'ethnographie comporte 584

¹¹²³ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1824 à 1834, Séance du 19 avril 1827

¹¹²⁴ *Registre de correspondance*, tome 1, Archives du Musée, lettre n°82, Lettre à M. Segretin, médecin vétérinaire du gouvernement, à Pointe à Pitre en Guadeloupe, du 3 octobre 1827

¹¹²⁵ *Registre de procès-verbaux*, séance du 15 septembre 1828

pièces pour 491 espèces (soit, pour les objets de curiosité, des types d'objets) sur un total de 16 943 objets conservés dans le Musée :

- 120 de l'Europe
- 197 de l'Asie
- 58 de l'Afrique
- 111 de l'Amérique
- 5 de l'Australasie

Le classement des collections prend donc en compte la présence d'objets de curiosité et tente de les intégrer au mieux dans une compréhension ordonnée du Muséum. Si la classification définie par Leroy de Barde est abandonnée dans un premier temps par l'administration, probablement dans un souci d'appropriation des collections par les administrateurs, à la fin des années 1820, les catégories se rapprochent grandement de cette première référence. Il est donc vraisemblable que le collectionneur fondateur ait eu un impact majeur sur le musée.

2) *Evolution des dénominations : des « curiosités » à l'ethnographie*

Au cours de la première moitié du XIX^e siècle, la classification des artefacts ethnographiques continue d'évoluer, mais leur terminologie ne varie guère, avec une persistance du terme « curiosité ». Roland Schaer précise que les sections de curiosités contiennent en général les artefacts ethnographiques « avant que l'ethnographie vienne investir et restructurer ces morceaux de collections, les descendants des “collections exotiques” »¹¹²⁶. Fabrice Grognet place en opposition la « curiosité » qui s'épanouissait dans les cabinets du XVIII^e siècle et « l'objet ethnographique » qui apparaît au XIX^e siècle et qui « n'a de sens que mis en relation avec d'autres, constituant ainsi une collection, base de la réflexion et du discours scientifique »¹¹²⁷. L'adjectif « ethnographique » fait sa première apparition dans *le Robert* dans les années 1820¹¹²⁸. La première définition est donnée par

¹¹²⁶ Schaer Roland, « Des encyclopédies superposées », dans Chantal Georget et Musée d'Orsay, *La Jeunesse des musées: les musées de France au XIXe siècle*, op. cit., p. 40

¹¹²⁷ Grognet, Fabrice, « Objets de musée, n'avez-vous donc qu'une vie ? », *Gradhiva, Revue d'anthropologie et d'histoire des arts*, n° 2, 1 novembre 2005, p. 49

¹¹²⁸ Le Godinec Marie-Barbara, « Témoins du voyage ou objets scientifiques ? Les collections ethnographiques dans les musées parisiens entre les XVIIIe et XXe siècles et leur rapport au voyage », dans Le Godinec Marie-Barbara et Bouillon Didier, *Le rôle des voyages dans la constitution des collections (édition électronique). 130e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, La Rochelle, 2005*, op. cit., p. 84

Jomard en 1831 comme l'élément « propre à éclaircir les mœurs et les usages des nations et des peuplades non connues, le rassemblement d'artefacts “ethno-géographiques” provenant de “presque tout le globe [...] à l'exception de l'Europe civilisée” »¹¹²⁹. En 1874, le dictionnaire la définit comme la « science qui a pour objet l'étude et la description des peuples divers »¹¹³⁰. Les processus de classification sont multiples au sein des institutions muséales, ainsi Leonn Satterthwait note qu'il existe plusieurs subdivisions¹¹³¹ :

- Le fonds général du Musée
- Les collections particulières réparties selon la science à laquelle elles se rapportent (archéologie, ethnographie...)
- Les collections classées selon le donateur, la provenance géographique ou les catégories des objets

Le musée de Boulogne-sur-Mer s'inscrit particulièrement dans cette deuxième catégorie. Une notice sur le Muséum destinée au Ministre de l'Intérieur en 1851 dévoile les divisions proposées par l'administration pour la section des « curiosités et objets à l'usage des peuples divers »¹¹³² :

- Chaussures, coiffures, étoffes de diverses natures, manteaux et autres vêtements, ceintures, tabliers éventails et objets divers de vannerie : 241 pièces
- Armes, casse-têtes, sabres et poignards, lances, frondes, arcs, flèches, poudrières, cartouchières et boucliers : 401 pièces
- Peignes, miroirs, buses, pendants d'oreilles, colliers, bracelets : 104 pièces
- Vases, cuillères, étuis, pesons, poids, clefs, rapés, boîtes, meubles et autres ustensiles à usages domestique : 154 pièces
- Navigation et pêche, outils, rames, pagaies, filets, cordes, harpons et hameçons : 44 pièces
- Instruments de musique, pipes, statuettes, manuscrits, diverses espèces de papiers : 136 pièces
- Modèles, selleries et objets divers : 206 pièces

¹¹²⁹ Jomard cité par Hamy Ernest Théodore, *Les Origines du Musées d'Ethnographie*, Paris, 1890, p.130

¹¹³⁰ Littré Emile, *Dictionnaire de la Langue Française*, tome 2, Paris, 1873-1874, p. 1520

¹¹³¹ Satterthwait Leonn, « Collections as Artefacts. The making and thinking of anthropological museum collections », dans Nicolas Peterson, Lindy Allen, et Louise Hamby, *The Makers and Making of Indigenous Australian Museum Collections*, *op. cit.*, p. 47-48

¹¹³² Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1838 à 1854, Séance du 6 octobre 1851

Cette division s'inscrit elle-même dans un classement des collections générales du musée, réparties en trois parties et dix-neuf sections à partir de 1853¹¹³³ :

1^{er} partie : Histoire Naturelle (avec 14 sections) : (24300 p.)

- 1^{er} : Minéralogie avec minéraux et roches (2300 pièces)
- 2^e : Géologie avec terrains et fossiles (700 pièces)
- 3^e : Botanique avec semences exotiques et plantes sèches (3100 p.)
- 4^e : Polypiers pierreux et flexibles (200 p.)
- 5^e : Radiaires, zoophytes (100 p.)
- 6^e : Conchyliologie (...) (2500 p.)
- 7^e : Entomologie (...) (7700 p.)
- 8^e : Crustacés (170 p.)
- 9^e : Ichtyologie ou poissons (450 p.)
- 10^e : Erpétologie ou reptiles (...) (430 p.)
- 11^e : Ornithologie (4000 p.)
- 12^e : Mammalogie, animaux (500 p.)
- 13^e : Anatomie comparée (400 p.)
- 14^e : Echantillons de commerce (1750 p.)

2^e partie : Objets d'Arts (avec 5 sections) : (9293 p.)

- 1^{er} : Architecture, fragments d'ornement de la galerie des Beaux-Arts (67 p.)
- 2^e : Sculpture, plâtres antiques, statues, bustes, bas-relief (109 p.)
- 3^e : Peinture, tableaux (120 p.)
- 4^e : Antiquités :
 - Egyptiennes : sarcophages avec hiéroglyphes, momies, statuettes funéraires, pierres tumulaires et inscriptions, amulettes, divinités et vases (178 p.)
 - Grecques : statues, bustes, vases ordinaires et ornés de peintures, objets divers (56 p.)
 - Gallo-romaines et Romaines : (...) les 2/ » de ces objets ont été trouvés dans un des faubourgs de Boulogne-sur-Mer (1800 p.)
 - Moyen-Âge : Armes, figurines, bas-relief, sculpture, vases, lampes et autres objets (206 p.)
 - Indiennes : Figurines en métal et en albâtre (10 p.)

¹¹³³ *Registre de correspondance*, tome 2, Archives du Musée, lettre n°904, Notice sur le musée envoyée au Maire par l'administration dans un courrier du 18 juin 1853

- Péruviennes : Bustes de figurines, vases avec peintures et hiéroglyphes (34 p.)
- 5^e : Numismatique :
 - Monnaies : (...) (5000 p.)
 - Médailles : (...) (1700 p.)

3^e partie : Objets de curiosités de toutes les parties du monde (1 seule section) : (1150 p.)

- Curiosités et objets à l'usage des peuples sauvages et civilisés : étoffes et objets pour vêtement, toilette et autres usages ; vases et ustensiles à usages domestiques ; modèles et meubles ; armes et objets de navigation et de pêche ; instruments de musique ; manuscrits diverses espèces de papiers et objets divers

Cette répartition inscrit pour la première fois dans l'histoire du musée un basculement dans la perception des collections ethnographiques. Elles ne sont plus considérées comme relevant de l'histoire naturelle ou des antiquités et acquièrent alors un statut à part. Cependant la pérennité du terme « curiosités » indique la difficulté qu'éprouvent les administrateurs à définir précisément une typologie pour ces artefacts.

Vingt ans plus tard, la commission est revenue sur cette classification réintégrant cette section au sein de l'archéologie. De plus apparaît pour la première fois la mention ethnographie dans la classification du musée de Boulogne. Il est possible qu'il s'agisse là de l'influence d'Ernest Théodore Hamy, très influencé par les classifications scandinaves. D'après Dias, l'adoption du « modèle scandinave (...) présuppose une conception de l'ethnographie entendue en tant que science historique, tournée vers la reconstitution du passé »¹¹³⁴. Dans une séance du 23 juin 1873, la Commission du Musée décide la division suivante¹¹³⁵ :

- I. Section d'Histoire Naturelle :
 - Paléontologie
 - Géologie et Minéralogie
 - Botanique
 - Anthropologie
 - Zoologie :

¹¹³⁴ Dias Nélia, *Le Musée d'Ethnographie du Trocadéro (1878-1908). Anthropologie et muséologie en France*, *op. cit.*, p. ? (Le voyage en scandinavie)

¹¹³⁵ *Règlement du Musée*, Boulogne-sur-Mer, 1874, Archives du Musée (non classé)

- Mammalogie
- Ornithologie
- Erpétologie
- Ichtyologie
- Entomologie
- Malacologie
- Conchyliologie

II. Section d'Archéologie :

- Antiquités
- Paléographie
- Numismatique
- Sigillographie et Glyptique
- Héraldique
- Céramique
- Verreries et Emaux
- Orfèvrerie et Ivoirerie
- Armurerie et Ferronnerie
- Broderies, Tapisserie
- Ethnographie générale

III. Section des Beaux-Arts :

- Architecture
- Sculpture
- Arts Plastiques
- Peinture
- Gravure
- Dessins
- Objets d'art de toutes espèces

Hamy estime qu'avec la classification de Barthélémy de Courçay se dessine entre l'ethnographie et l'archéologie « une alliance intime »¹¹³⁶. Ce point de vue de Hamy se base certes sur une réalité, mais surtout sur le biais scientifique de l'auteur¹¹³⁷. En effet, Ernest Hamy a été enfant dans l'institution de Haffringue où il a été vraisemblablement très tôt initié

¹¹³⁶ Hamy Ernest-Théodore, *Les origines du Musée d'ethnographie, op. cit.*, p. 23

¹¹³⁷ *Ibid.*, p. 53

à l'archéologie et son intérêt pour cette science jalonnera sa carrière. Le contexte national est particulièrement favorable avec l'importance de personnalités comme Boucher de Perthes (1788-1868) ou Edouard Lartet (1801-1871). Toutefois, Nélia Dias souligne la volonté d'Ernest Hamy de dissocier l'ethnographie de l'anthropologie physique et de l'archéologie préhistorique¹¹³⁸.

3) *Classer l'ethnographie, entre usage et provenance*

Les années 1870 sont ainsi celles de la distinction des collections ethnographiques pour l'institution boulonnaise, l'inscrivant ainsi dans le contexte de la reconnaissance de la science au niveau national, dont le point d'orgue constitue l'exposition de 1878 et la création du Musée d'Ethnographie du Trocadéro. Comme l'indique Fabrice Grognet, « en devenant ethnographiques, les objets des peuples lointains cessent d'être des "curiosités" »¹¹³⁹. En 1875, le manque de place engendre des « collections non-exposées », des « collections exposées en partie seulement », mais aussi des « collections mélangées ». De ces dernières, il est précisé que « ces mélanges contrarient ouvertement les méthodes suivies partout et nuisent aux études des amateurs » et les « curiosités purement historiques sont mélangées à l'ethnographie »¹¹⁴⁰. L'administration a donc conscience de l'existence de cadres de classification scientifique et souhaite s'y conformer. De même, en 1878, l'administration du musée insiste sur la nécessité de réaliser un « rangement nouveau des collections » grâce à « leur classification méthodique et scientifique » car « de nos jours, les musées ne sont plus de simples collections offertes à la curiosité, mais un élément sérieux d'études et d'application des sciences »¹¹⁴¹. Le processus d'inventaire amorcé suite au changement de commission muséale au cours de cette décennie consacre cette ambition. Ainsi, en 1882, la section

¹¹³⁸ Dias Nélia, *Le Musée d'Ethnographie du Trocadéro (1878-1908). Anthropologie et muséologie en France*, Paris, Editions du CNRS, 1991, p. (fin partie « revue d'ethnographie »)

¹¹³⁹ Grognet Fabrice, « Le concept de musée : la patrimonialisation de la culture des "autres" d'une rive à l'autre, du Trocadéro à Branly : histoire de métamorphoses », *op. cit.*, p. 55

¹¹⁴⁰ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux du Conseil Municipal, 1875, p. 355, Séance du Conseil Municipal du 16 février 1875

¹¹⁴¹ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux du Conseil Municipal, Extrait du procès-verbal de la séance du 30 décembre 1878 de la commission du Musée, 1878, p. 321-323

d'ethnographie est classée selon l'usage des artefacts qui la composent¹¹⁴² :

- Vêtements, étoffes et costumes complets : 413 objets
- Objets de toilette à l'usage domestique : 495 objets
- Figurines et statuettes : 114 objets
- Armes : 807 objets
- Sellerie : 44 objets
- Instruments de musique : 52 objets
- Marine : 115 objets
- Divers : 112 objets
- Collection Alphonse Pinart : 306 objets
- Collection Auguste Mariette (moins les armes) :
 - Vêtements : 82 objets
 - Sellerie : 32 objets
 - Pipes : 15 objets
 - Instruments de musique : 17 objets
 - Objets divers : 116 objets

Comme l'indique Sylvianne Jacquemin, « les collections sont réparties dans des catégories simples déterminées grossièrement d'après la forme et la fonction des objets »¹¹⁴³. Ce type de classification se rapproche clairement de celle d'Edme François Jomard¹¹⁴⁴, caractérisée,

¹¹⁴² Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux du Conseil Municipal, 1883, p. 498, Rapport du conservateur du 26 octobre 1883

¹¹⁴³ Jacquemin Sylviane, « Histoire des collections océaniques dans les musées et établissements parisiens, XVIIIème-XXème siècles », *op. cit.*, p. 88

¹¹⁴⁴ Jomard Edme, « Rapport sur le classement d'un musée ethnographique présenté par M. Jomard », 2 AM 1G1B, DA000295/15156, Muséum National d'Histoire Naturelle :

- 1 : Images représentant la physionomie des indigènes
- 2 : Objets et ustensiles propres à procurer la nourriture
- 3 : Objets relatifs aux vêtements
- 4 : Objets relatifs au logement et constructions
- 5 : Economie domestique
- 6 : Objets propres à la défense de l'homme
- 7 : Objets relatifs aux arts divers et aux sciences
- 8 : Musique
- 9 : Mœurs et usages
- 10 : Objets de culte

selon Nélia Dias, par la « prééminence de la fonction sur les autres éléments (matière, forme, dimension) »¹¹⁴⁵. Il définit trois critères de classification, le lieu, l'époque et la nature du travail¹¹⁴⁶. A cela, il ajoute un ordre méthodique basé sur la nature et l'usage des objets. Ce classement est d'ailleurs bien connu de Hamy¹¹⁴⁷. Cet ordre rappelle également celui du Musée de la Société des missions néerlandaises à Rotterdam divisé en vingt classes, Habitation / Vêtements / Mobilier / Cuisine / Table / Toilettes et articles de luxe / Moyens de transports / etc.¹¹⁴⁸. Il convient également de mentionner le fait que deux divisions sont classées par collectionneur (Mariette et Pinard). Nous pouvons notamment rapprocher cela des Expositions Internationales de 1851 et 1855 (à Londres et à Paris) où la présentation par collectionneur est privilégiée¹¹⁴⁹. De plus il s'agit d'individus reconnus à l'échelle nationale et internationale, ce qui peut expliquer l'intérêt qu'exprime Boulogne à les mettre en avant.

Au sein des registres généraux d'inventaire, l'ordre d'inscription n'est pas chronologique. Tous les numéros sont validés par M. Allaud jusqu'en 1885, date à laquelle apparaît le Docteur Sauvage. A partir de 1885, les registres d'inventaires généraux prennent un rythme d'enregistrement chronologique. Auparavant l'ordre semble être de deux types, typologique (selon la typologie des objets) et par collection (selon le propriétaire précédent). Il semble également que les objets aient été enregistrés selon les sections et sous-sections auxquelles ils se rattachaient dans le musée et le registre d'inventaire correspondant. Il existe deux sections et treize sous-sections :

- Histoire Naturelle :
 - Minéralogie
 - Botanique
 - Mammalogie
 - Ornithologie
 - Entomologie

¹¹⁴⁵ Dias Nélia, *Le Musée d'Ethnographie du Trocadéro (1878-1908). Anthropologie et muséologie en France*, Paris, Editions du CNRS, 1991p. ? (l'échelle des besoins)

¹¹⁴⁶ *Ibid.*, p. ? (l'ordre classificatoire de Jomard)

¹¹⁴⁷ Hamy Ernest-Théodore, *Les origines du Musée d'ethnographie*, Paris, France, J.-M. Place, 1988

¹¹⁴⁸ Dias Nélia, *Le Musée d'Ethnographie du Trocadéro (1878-1908). Anthropologie et muséologie en France*, *op. cit.*, p. 151

¹¹⁴⁹ Charpy Manuel, « Les techniques archaïques », dans Anne-Laure Carré Coursaris et al., *Les expositions universelles en France au XIXe siècle: techniques publics patrimoines*, *op. cit.*, p. 282

- Conchyliologie
- Ichtyologie
- Malacologie
- Objets d'arts :
 - Antiquités et Médailles
 - Curiosités
 - Architecture et sculpture
 - Peintures et Dessins

La section d'anatomie est également rajoutée à la main après celle de Peintures dans les objets d'arts mais cela est probablement dû à l'absence de place dans les colonnes d'histoire naturelle. De plus, une partie des collections océaniques, relevant de l'anthropologie physique, s'inscrit dans cette section. Le don le 19 décembre 1878, du Docteur Hamy d'un « crâne complet ¹¹⁵⁰ » des Iles Fidji, ayant appartenu à H. Filhol et portant le numéro n°78, est reporté dans le registre, non pas de *curiosités* mais de *mammalogie*. Il en va de même pour les bustes 32461 à 32469¹¹⁵¹ qui « ont été moulés par Dumoutier pendant le dernier voyage de Dumont D'Urville » entre 1826 et 1829 et donnés par le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris le 12 juin 1879. L'anthropologie s'inscrit dans l'histoire naturelle en appartenant à la mammalogie, au sein de la zoologie¹¹⁵². Comme le remarque Eve Laforest, ce type de collections s'inscrit dans le « projet taxonomique » ayant pour objectif d'« ordonner les peuples entre eux »¹¹⁵³. Avec un basculement progressif de la sphère des voyages à celle de l'anthropologie, elles deviennent avec « les pièces anatomiques ou les langues (...) des éléments classificatoires des races et des peuples »¹¹⁵⁴.

¹¹⁵⁰ Registre général d'inventaire n°, l'objet y est inscrit au n°32385

¹¹⁵¹ Registre général d'inventaire n°

¹¹⁵² Grognet Fabrice, « Le concept de musée : la patrimonialisation de la culture des “autres” d'une rive à l'autre, du Trocadéro à Branly : histoire de métamorphoses », *op. cit.*, p. 163

¹¹⁵³ Laforest Ève, « « Savoir et exotisme : naissance de nos premiers musées » et leur rôle disciplinaire », *Rabaska : Revue d'ethnologie de l'Amérique française*, numéro 14, 2016, p. 41

¹¹⁵⁴ Le Godinec Marie Barbara, « Témoins du voyage ou objets scientifiques ? Les collections ethnographiques dans les musées parisiens entre les XVIIIe et XXe siècles et leur rapport au voyage », Le Godinec Marie Barbara et Bouillon Didier (dir.), *Le rôle des voyages dans la constitution des collections*, *op. cit.*, p. 88

Dias souligne l'existence d'une convergence des méthodes classificatoires à la fin du XIX^e siècle (Cuvier, Jomard, Brongniart)¹¹⁵⁵. Mais le souci classificatoire se poursuit aussi au siècle suivant. Le *rapport sur le Projet d'agrandissement du Musée Général* de 1906 confirme qu'un « musée est, avant tout, non un lieu de distraction, mais un centre d'étude destiné à l'instruction et à donner de sérieux renseignements » insistant sur la nécessité « d'adopter un ordre méthodique, scientifique, dans le classement des diverses séries exposées ; que les collections archéologiques et ethnographiques soient disposées par pays, par époques et, autant que possible, par trouvailles »¹¹⁵⁶. Le rapprochement avec l'archéologie est donc toujours d'actualité au début du XX^e siècle, avec des classifications similaires pour les deux sciences. En 1936, un membre de l'administration propose un « classement provisoire des collections ethnographiques »¹¹⁵⁷. En effet, cette année un « déménagement des vitrines » d'ethnographie est réalisé et les artefacts sont classés par pays¹¹⁵⁸. Toutefois l'intérêt pour l'ethnographie semble s'atténuer largement au cours de la première moitié du siècle. En 1953 le musée est divisé en trois sections, Artistique, Scientifique et Archéologique¹¹⁵⁹. Il est vraisemblable que l'ethnographie ait alors été placée sous la houlette de l'archéologie, mais il est surtout notable que cette science ne soit pas mentionnée dans les principales divisions de l'établissement.

Un autre type de division mérite également notre attention, il s'agit des budgets. En effet, le musée emploie une rotation annuelle des financements afin de favoriser différentes sections. Dans ce cadre, la répartition propose une association de différentes sections afin de ramener le nombre d'unité à neuf¹¹⁶⁰ :

- 1^{er} division : Peinture et dessins / Sculpture
- 2^e division : Erpétologie / Ichtyologie
- 3^e division : Anatomie / Mammalogie
- 4^e division : Ornithologie / Entomologie
- 5^e division : Géologie / Minéralogie

¹¹⁵⁵ Dias Nélia, *Le Musée d'Ethnographie du Trocadéro (1878-1908). Anthropologie et muséologie en France*, *op. cit.*, p. ? (l'ordre classificatoire de Jomard)

¹¹⁵⁶ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1868 à 1906, Séance du 4 décembre 1906

¹¹⁵⁷ *Ibid.*, 1932 à 1936, Séance du 7 mars 1936

¹¹⁵⁸ *Ibid.*, Séance du 11 avril 1936

¹¹⁵⁹ *Ibid.*, Séance du 9 octobre 1953

¹¹⁶⁰ *Ibid.*, 1854 à 1868, Séance du 12 mai 1855

- 6^e division : Antiquités / Numismatique
- 7^e division : Conchyliologie / Malacologie
- 8^e division : Commerce / Curiosités
- 9^e division : Botanique / Polypiers / Objets divers

Il convient de noter l'association des échantillons de commerce avec les « curiosités », le critère de l'exotisme étant vraisemblablement déterminant dans la justification de ce rapprochement. Ce phénomène se rapproche notamment des musées et expositions coloniales qui se développent particulièrement dans la seconde moitié du XIX^e siècle.



Figure 22 : Casse-tête n°17

Le musée de Douai connaît une évolution différente au niveau de la classification et de la terminologie. En effet, l'institution est qualifiée de musée d'ethnographie dès sa fondation, à une époque charnière dans l'histoire de cette science. Le fait que l'essentiel de ses collections (à l'exception de quelques objets archéologiques) s'y rapporte offre également une autre perspective. Les administrateurs doivent, dès 1872, se pencher sur l'établissement d'une hiérarchisation détaillée, avec la participation active de Samuel Henry Berthoud. Une première fiche¹¹⁶¹ présente la première classification établie au musée, qui est probablement l'œuvre de Delplanque, alors conservateur. C'est ce que semble indiquer un courrier de 1874 de Berthoud approuvant sa « classification des catalogues »¹¹⁶². Cette fiche précise que le numéro de division « se trouve sur la petite étiquette blanche ovale Musée de Douai ». Delplanque définit neuf classes :

1. Production du pays
2. Habitants
3. Habitation
4. Vêtements et parures
5. Ustensiles de ménage
6. Objets servant au culte
7. Armes
8. Instruments de musique
9. Objets divers

¹¹⁶¹ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Dossier « Inventaire »

¹¹⁶² Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Courrier de Samuel Henry Berthoud, 6 mai 1874

Le choix de cette répartition est voté lors de la séance d'octobre 1874 de la commission d'ethnologie sur la proposition du président, M. Farez¹¹⁶³. Sur chaque fiche-objet doit donc être indiqué, non seulement le numéro de la vitrine et la description de l'objet, mais aussi la catégorie à laquelle il se rattache. De plus « il est décidé que chaque membre cataloguera quelques vitrines et que l'on consacra une feuille à chaque objet de manière à pouvoir y noter tout ce qu'on pourra savoir ou apprendre sur chacun d'eux »¹¹⁶⁴. Ces fiches se trouvent



Figure 23 : Bas-relief n°2

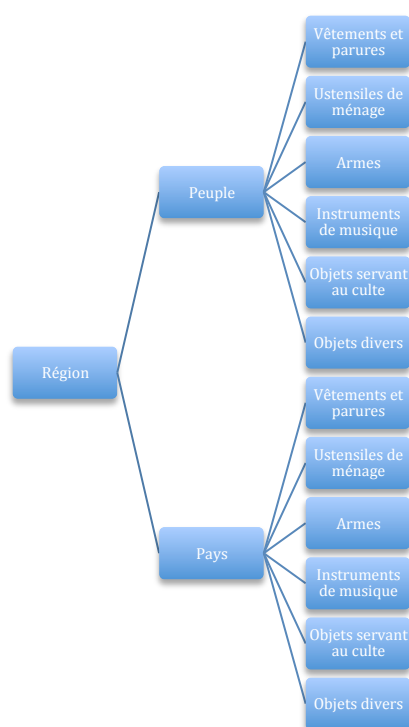
actuellement toujours conservées au musée, leur contenu étant très inégal d'un document à l'autre, certaines possédant une description détaillée, une illustration ainsi que les mesures de l'objet, quand d'autres sont beaucoup plus laconiques, notamment en ce qui concernent les fiches les plus récentes. Les artefacts sont parfois illustrés par croquis (fig. 22) et d'autres par des lithographies issues de publication à l'instar du bas relief n°1 (fig. 23). Une série de lithographies, œuvres de différents auteurs, est conservée au musée. Il s'agit peut-être de commandes de Samuel Henry Berthoud à l'exemple de la gravure fig. 23 publiée par le

¹¹⁶³ Archives du Musée, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du octobre 1874

¹¹⁶⁴ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission Générale du Musée, Séance du 1^{er} juillet 1872

fondateur en 1866¹¹⁶⁵. Mais le fondateur n'est pas le seul individu impliqué dans le classement des collections, d'autres donateurs y participent. C'est le cas notamment de Jules de Guerne qui, à son retour de Laponie se charge du « rangement des collections rapportées de ce voyage »¹¹⁶⁶. Cependant, sa fonction d'administrateur du Muséum explique, au même titre que son expertise, cette implication. Enfin le *Catalogue à l'usage exclusif des visiteurs*, publié en 1890, témoigne également de l'importance de l'origine géographique dans le classement des collections. Il s'agit de l'un des deux critères principaux mis en place à la fin du XIX^e siècle pour les collections ethnographiques avec l'arrangement selon la fonction et/ou la forme¹¹⁶⁷. Le musée Berthoud, créé quelques années avant le Musée d'Ethnographie du Trocadéro, par un journaliste spécialisé dans la vulgarisation scientifique et passionné par les collections lointaines, s'inscrit donc parfaitement dans le processus de développement scientifique de l'ethnographie.

Figure 23 : Classement des collections, Musée Berthoud, 1895



Enfin il convient de mentionner brièvement le cas du Musée Moillet, bien que les sources soient encore une fois très laconiques. Les artefacts sont, dans un premier temps, classés et organisés par une commission composée de MM. Gentil-Deschamps, Bachy,

¹¹⁶⁵ Berthoud Samuel Henry, *Les Féeries de la Science*, Garnier frères, Paris, 1866, p. 63, dessin de Yan' Dargent

¹¹⁶⁶ Muséum National d'Histoire Naturelle, Ms 2255, n°134, lettre de Delplanque à Hamy, 10 octobre 1881

¹¹⁶⁷ Association des Conservateurs de la Région Nord-Pas-de-Calais, *La découverte du paradis: Océanie: curieux, navigateurs et savants*, Somogy, 1997, p. (Chap. XXII)

Chrestien et Pierre Legrand¹¹⁶⁸, tous membres de la Société des Sciences de Lille¹¹⁶⁹, selon une présentation géographique par continent¹¹⁷⁰. Le musée est conçu comme un « tableau des mœurs dans les différentes parties du monde, depuis l’abrutissement de l’Etat sauvage et de l’absence de l’industrie jusqu’aux raffinements de la civilisation et les délicatesses de l’art »¹¹⁷¹. Aucun inventaire ancien ne permet d’appréhender le premier classement effectué, toutefois l’inventaire de 1912 nous offre une perspective pour le XX^e siècle. Les objets sont effectivement répartis selon cinq catégories¹¹⁷² :

- Statues, sculptures
- Armes, armures
- Chaussures, vêtements, peintures, tapisseries, éventails
- Terre cuite, verrerie, porcelaines, objets en bois, instruments de musique
- Objets divers en bronze, cuivre, étain, ivoire, nacre

Il semble ainsi que les administrateurs de l’institution lilloise aient développé une classification mixant l’usage des objets avec les matériaux. D’après Leonn Satterthwait, il existe une structure justifiant de la classification des collections ethnographiques¹¹⁷³ :

- Les types d’objets
- Les matériaux
- Les techniques de fabrications
- Les fonctions
- Les associations contextuelles
- Les provenances géographiques
- Etc.

L’ordre proposé par la commission lilloise s’inscrit donc dans cette tradition, en retenant un double critère. Il est notable que celui du matériau soit toujours employé à cette époque, Antoine Schnapper note ainsi que le fait « que l’absence de savoir ethnographique ait troublé

¹¹⁶⁸ Desmarchelier Henri, *Alphonse Moillet et son musée*, op. cit., p. 22

¹¹⁶⁹ *Mémoires de la Société des Sciences ... de Lille*, Lille, 1851, 7 septembre 1851

¹¹⁷⁰ Desmarchelier Henri, *Alphonse Moillet et son musée*, op. cit., p. 23

¹¹⁷¹ *Mémoires de la Société des Sciences de l’Agriculture et des Arts de Lille*, Lille, année 1854, II^e série, I^{er} volume, Lille, 1855, séance du 25 juin 1854, p. 450

¹¹⁷² Appartenance antérieure (achat, collection...)

¹¹⁷³ Satterthwait Leonn, « Collections as Artefacts. The making and thinking of anthropological museum collections », dans Nicolas Peterson, Lindy Allen, et Louise Hamby, *The Makers and Making of Indigenous Australian Museum Collections*, op. cit., p.31-32

le classement et fait privilégier le matériau est un phénomène de longue portée »¹¹⁷⁴. D'après Jacquemin, un classement selon le matériau constitue « aussi le moyen le plus commode d'envisager un objet dont on ignore le plus souvent la provenance et la signification »¹¹⁷⁵. Enfin les deux derniers musées, Saint-Omer et Dunkerque, ne peuvent être étudiés du fait d'un manque de sources.

Les musées de notre corpus mettent donc en avant l'évolution de la perception des collections ethnographiques au fil du XIX^e siècle. Dans un premier temps réduits à un statut de *curiosités*, d'après le sentiment qu'ils engendrent, les artefacts ethnographiques deviennent progressivement des objets de sciences, rattachés au travers de l'archéologie préhistorique aux premiers hommes. Le projet avorté du Muséum des Antiques, sous l'égide de Barthélémy de Courçay (1744-1799) et Aubin-Louis Millin de Grandmaison (1759-1818), associait ainsi des artefacts exotiques à des « vestiges contemporains » de « l'homme pré-celtique »¹¹⁷⁶. Progressivement se mettent en place des classifications permettant aux institutions du Nord et du Pas-de-Calais d'appréhender ces objets, avec la prédominance du critère géographique, limité toutefois par des connaissances lacunaires, qu'Antoine Schnapper qualifie de « géographie embryonnaire »¹¹⁷⁷. Le classement des collections océaniques doit avant tout se comprendre dans le contexte intellectuel des connaissances que possédaient alors les administrateurs des musées de notre corpus.

C. L'Océanie comme objet d'étude

Au cours du XIX^e siècle, les informations sur l'Océanie et les peuples qui l'habitent se révèlent aux Européens au fur et à mesure de leur implantation. Tcherkézoff recense ainsi les

¹¹⁷⁴ Schnapper Antoine, *Le géant, la licorne et la tulipe : collections et collectionneurs dans la France du XVII^e siècle*, *op. cit.*, p. 229

¹¹⁷⁵ Jacquemin Sylvianne, « Histoire des collections océaniques dans les musées et établissements parisiens, XVIII^e-XX^e siècles », *op. cit.*, p. 144

¹¹⁷⁶ Grognet Fabrice, « Le concept de musée : la patrimonialisation de la culture des "autres" d'une rive à l'autre, du Trocadéro à Branly : histoire de métamorphoses », *op. cit.*, p. 54

¹¹⁷⁷ Schnapper Antoine, *Le géant, la licorne et la tulipe : collections et collectionneurs dans la France du XVII^e siècle*, *op. cit.*, p. 237

diverses appellations employées pour l'Océanie¹¹⁷⁸ : « terres Australes » à partir de XVI^e siècle ; « mers du Sud » en 1513 ; « pacifique » à partir du début du XV^e siècle ; « Grand Océan » au milieu du XVIII^e siècle et « Océanie » dès 1816. Toutefois, Hélène Blais estime que les termes ne sont plus employés au début du XIX^e siècle, remplacés par ceux de « Grand Océan », excepté dans les « récits les plus littéraires »¹¹⁷⁹. Comme le souligne Fabrice Grognet, « la curiosité populaire pour les terres et peuples “exotiques” engendre en effet, tout au long du XIX^e siècle et en marge des ouvrages scientifiques ou de vulgarisation, la création de diverses revues illustrées »¹¹⁸⁰. Il existe plusieurs supports de diffusion de ces données les publications « savantes », les almanachs, les livres pour enfants, la presse hebdomadaire¹¹⁸¹. Entre 1815 et 1840, quatre-vingt volumes sont publiés sur le Pacifique en France, phénomène que Numa Broc qualifie de « véritable prise de possession scientifique du Pacifique par la France avant toute tentative de colonisation »¹¹⁸². De plus, Manuel Charpy précise que l'intérêt pour le Pacifique « se diffuse au milieu du siècle avec l'intensification de la colonisation »¹¹⁸³. Pour Hélène Blais, « avec la prise de possession des Marquises, l'Océanie tombe pour ainsi dire dans le domaine de l'opinion publique »¹¹⁸⁴. A partir de 1840, les récits de voyages suscitent un fort engouement, avec notamment des publications dans les journaux et les revues¹¹⁸⁵, et permettent le développement d'un « imaginaire de l'aventure qui traverse toutes les classes sociales du XIX^e siècle »¹¹⁸⁶. Avec le développement des

¹¹⁷⁸ Tcherkézoff Serge, *Polynésie, Mélanésie : l'invention française des « races » et des régions de l'Océanie, XVIe-XXe siècles*, op. cit., p. 13

¹¹⁷⁹ Blais Hélène, *Voyages au Grand Océan : géographies du Pacifique et colonisation, 1815-1845*, op. cit., p. 207

¹¹⁸⁰ Grognet Fabrice, « Le concept de musée : la patrimonialisation de la culture des “autres” d'une rive à l'autre, du Trocadéro à Branly : histoire de métamorphoses », op. cit., p. 212

¹¹⁸¹ Collins Roger, « Simon Blocquel, imagier et éditeur lillois », *Journal de la Société des Océanistes*, n° 81, tome 41, 1985, p. 235

¹¹⁸² Broc Numa, *Dictionnaire illustré des explorateurs et des grands voyageurs français du XIX^e siècle*, Vol. Tome 4, Comité Des Travaux Historiques Et scientifiques, 2003, p. 16

¹¹⁸³ Charpy Manuel, « Le théâtre des objets. Espaces privés, culture matérielle et identité sociale. Paris, 1830-1914 », op. cit., p. 704

¹¹⁸⁴ Blais Hélène, *Voyages au Grand Océan : géographies du Pacifique et colonisation, 1815-1845*, op. cit., p. 273

¹¹⁸⁵ Telles que la *Revue des deux Mondes*, *Le Magasin Pittoresque*, *Le Tour du Monde*, *le Nouveau journal des voyages...*

¹¹⁸⁶ Charpy Manuel, « Le théâtre des objets. Espaces privés, culture matérielle et identité sociale. Paris, 1830-1914 », op. cit., p. 620

transports dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, se propage dans la société française un goût nouveau pour le voyage, et en particulier le tourisme naissant¹¹⁸⁷. En 1843, une série d'articles sur les territoires français en Océanie est publiée par *Le Magasin Pittoresque*, accompagnée d'illustrations. La presse également relaie l'intérêt local pour cet espace géographique : « on aime et on cultive l'ethnographie dans le nord de la France ; Boulogne, Lille et d'autres villes encore ont des musées spéciaux vraiment très remarquables »¹¹⁸⁸. Roger Collins s'est, par exemple, penché sur le cas de Simon Blocquel (1780-1863), imprimeur lillois, dont les références à l'Océanie sont courantes¹¹⁸⁹ :

- *Almanach des connaissances utiles ou amusantes*, 1838, Blismon : « Homme de l'île de Pâques » et « Chef de l'île S^{te} Christine » avec deux illustrations inspirées de planches du voyage de Cook¹¹⁹⁰
- *Jeune Voyageur dans les Cinq Parties du Monde*, Blismon, : avec une cinquantaine de pages sur l'Océanie ainsi qu'une série d'illustrations
- *Mœurs et Costumes De Différens Peuples de la Terre*, : 2 notices sur « l'île d'O-Tahiti » et « La Nouvelle-Hollande »
- *Les 100 merveilles ou phénomènes de la nature dans les 5 parties du monde* : avec une illustration d'un paysage de la Tolaga Bay en Nouvelle-Zélande

D'après Collins, les informations fournies par Blocquel ne sont toutefois pas d'une très grande valeur, malgré sa consultation des récits des « grands voyageurs »¹¹⁹¹. Mais « c'est précisément la progression dans la culture populaire qui rend plus accessibles les thèmes, les partis-pris, les simplifications et le graphisme vigoureux de l'imagerie française de cette époque »¹¹⁹². Ainsi « Si l'exotisme océanien ne s'est jamais épanoui à la même échelle que l'oriental, l'africain ou l'américain, il a toutefois laissé des traces à tous les niveaux et dans presque tous les domaines de la culture française aux XVIII^e et XIX^e siècles »¹¹⁹³. Dans cette partie nous allons nous pencher sur les outils à disposition des administrateurs pour classer et ordonner les collections issues de cet espace maintes fois fantasmé.

¹¹⁸⁷ *Ibid.*, p. 682

¹¹⁸⁸ « Le Musée Berthoud à Douai », *Revue d'Anthropologie*, tome II, 1873

¹¹⁸⁹ Collins Roger, « Simon Blocquel, imagier et éditeur lillois », *Journal de la Société des Océanistes*, n° 81, tome 41, 1985, p. 235

¹¹⁹⁰ *Ibid.*, p.236

¹¹⁹¹ *Ibid.*, p.236

¹¹⁹² *Ibid.*, p.237

¹¹⁹³ *Ibid.*, p.235

1) *Les donateurs comme sources d'informations*

La première source pour les musées est certainement le contributeur (donateur ou vendeur). En effet, parfois collecteur ou tout du moins en contact avec celui-ci, il constitue le premier échelon d'informations pour les institutions muséales. L'exemple le plus pertinent de notre étude est bien entendu Samuel Henry Berthoud, du fait de l'ampleur des archives conservées. Son intérêt pour les objets de sa collection est réel, comme le démontre l'exemple de l'objet n°1, le bas-relief maori, mentionné dans ses *Petites chroniques de la science en 1862*¹¹⁹⁴ :

« De quelle contrée provenait ce panneau ? Quel était son usage ? Quelles mains l'avaient façonné ? Après avoir bien cherché, son acquéreur alla au Louvre consulter M. Morel-Fatio, conservateur du Musée ethnographique. Celui-ci, du premier coup, mena droit son visiteur à une proue de pirogue néo-zélandaise, sur laquelle se trouvait la même figure entourée des mêmes emblèmes ».

Berthoud fait appel à son réseau scientifique pour identifier les objets qu'il acquiert et combler les lacunes des achats effectués auprès des vendeurs de « curiosités ». Il semble envisager la détermination des artefacts à la manière d'une enquête. D'après Farez, qui estime avoir connu le collectionneur dans son « intimité », Berthoud « n'était pas le collectionneur qui entasse pêle-mêle dans ses vitrines des objets rares, de tous les styles et de toutes provenances, de toutes époques. Il visait plus haut »¹¹⁹⁵. Ainsi le président de la commission du musée paraît distinguer le journaliste d'une figure normative du collectionneur dont la seule motivation serait l'accumulation. Il indique également que le fondateur avait « résolu de faire de cette collection un résumé tangible de l'histoire des races humaines ». Bien que cette affirmation ne soit pas exprimée directement par Berthoud, les vingt années passées par Farez à travailler à ses côtés, permettent d'envisager qu'il s'agissait bien de son projet. Une notice sur le musée, anonyme mais probablement rédigée par Berthoud, renseigne quant à la vision de l'ethnographie de Berthoud : « dans tous les pays du monde et à toutes les époques les hommes ont satisfait aux mêmes besoins par les mêmes moyens, c'est à ce point que plus d'un ethnographe hésite à préciser de quelle contrée proviennent une hache de pierre, un arc,

¹¹⁹⁴ Berthoud Sam Henry, *Les Petites chroniques de la science*, 1^{er} année Paris, 1862, p. 584-586

¹¹⁹⁵ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Dossier « Presse », *L'Echo Douaisien*, 1^{er} avril 1891, n°333

une massue et même certains objets de parures ou de vêtements »¹¹⁹⁶. Ainsi Berthoud exprime sa perplexité devant les similarités des différentes cultures matérielles issues, selon lui, de l'universalité des besoins humains, reprenant notamment les thèses de Jomard¹¹⁹⁷. Berthoud précise toutefois que cet argument ne s'applique pas à l'Australie « où rien ne ressemble aux autres contrées du globe ». Cette singularité est mise en avant notamment avec l'exemple du boomerang, cette « sorte de sabre de bois qu'on lance d'une certaine force, qui va, en tournoyant frapper le but et qui revient tomber aux pieds du chasseur qui l'a lancé »¹¹⁹⁸. Ces informations lui proviennent, non pas de l'observation, mais, en grande partie, de Jules Verreaux qui indique « que la fabrication d'un boomerang occupe parfois un indigène pendant plus d'un an ». Connaissant l'existence de liens entre le père de Verreaux et Berthoud, il est probable que ce dernier tenait ses informations de l'intéressé même. Le collectionneur développe également une théorie autour des motifs similaires représentés selon lui par les fétiches à travers le monde, « ils s'accordent tous à représenter dans leur fétiche, les dangers dont ils veulent se préserver en Afrique, en Amérique, en Océanie, comme au Pôle Nord »¹¹⁹⁹. Il semble aussi estimer la valeur des productions sculptées océaniques à travers un biais strictement esthétique et établit, par exemple, un parallèle entre une production « artistique » médiévale et la production maorie¹²⁰⁰. De même, à propos de « fétiches » de la Nouvelle-Guinée, Berthoud développe un discours sur « les images barbares », entendant par là les représentations humaines en ronde-bosse, qui « s'éloignent systématiquement de la nature et semblent obéir à des formules hiératiques, les bras collés au corps, ou levés dans une

¹¹⁹⁶ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Dossier « commission », « Le Musée S. Henry Berthoud de Douai », 2nd version. Il est possible qu'elle soit de la main de Berthoud lui-même car la calligraphie est similaire

¹¹⁹⁷ Hamy Ernest-Théodore, *Les origines du Musée d'ethnographie*, op. cit., p.133-134

¹¹⁹⁸ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Dossier « commission », « Le Musée S. Henry Berthoud de Douai », 2nd version

¹¹⁹⁹ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Dossier « commission », « Le Musée S. Henry Berthoud de Douai », 2nd version

¹²⁰⁰ Berthoud Sam Henry, *Les Petites chroniques de la science*, 3^e année, Paris, 1864, p. 320

attitude de prière, le nez long et pointu et les yeux monstrueusement accusés »¹²⁰¹. Berthoud fait également des rapprochements entre les « dessins gravés » sur « l'image » des dieux de la Nouvelle-Guinée, « qui rappellent à s'y méprendre les graffitis qu'on retrouve sur les poteries et les os taillés de l'âge de pierre ». Ce type de liens établis entre l'iconographie des peuples aborigènes et celles préhistoriques est une théorie largement répandue à cette époque, qui inscrit Berthoud dans le contexte scientifique de son temps : « les "curiosités" se métamorphosent et prennent peu à peu un nouveau sens propre à éclairer le lointain passé et à reconstruire celui de l'homme européen »¹²⁰². Mais le journaliste, probablement du fait de son œuvre vulgarisatrice, paraît beaucoup plus intéressé par les anecdotes autour des artefacts que

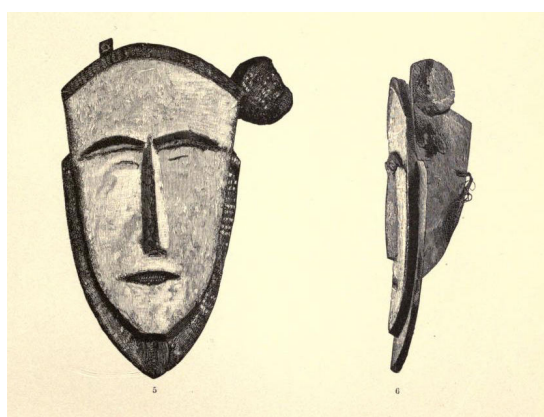


Figure 25 : Planche VII de l'ouvrage de Dall, Masque des Iles Mortlock, American Museum of Natural History

par leur valeur scientifique. Ainsi quand il mentionne la hache en jade n°6, il s'attarde longuement sur les tribulations de son collecteur. Ainsi le docteur Arnaud « médecin à bord d'un bâtiment marchand jeté sur la côte presque inconnue de l'île » aurait profité de son séjour forcé pour épouser deux « filles d'un chef » kanak¹²⁰³. Le contexte de production est également prétexte à l'anecdotique, ainsi l'objet aurait été fait par l'ex-beau-père kanak du collecteur. De même,

la hache n°2855 attise particulièrement le verbe de Berthoud qui détaille son histoire liée à la mort du célèbre capitaine britannique, James Cook, sur fond de romance¹²⁰⁴, correspondant parfaitement aux inclinations de l'auteur des *Petites Chroniques de la Science*.

Malgré tout, Berthoud est parfois peu informé sur les objets qu'il se procure et c'est souvent la commission du musée de Douai qui identifie les artefacts. C'est le cas de la statuette de provenance inconnue donnée au musée en 1874 qu'un des membres, M. Asselin,

¹²⁰¹ *Ibid.*, p. 320

¹²⁰² Grognet Fabrice, « Le concept de musée : la patrimonialisation de la culture des "autres" d'une rive à l'autre, du Trocadéro à Branly : histoire de métamorphoses », *op. cit.*, p.48

¹²⁰³ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Dossier « commission », « Le Musée S. Henry Berthoud de Douai », 2nd version

¹²⁰⁴ Une partie du discours est retranscrite dans *La Boulonnaise*, 10 novembre 1825

identifie comme « un souvenir de mission » représentant le Christ¹²⁰⁵. De même, les objets n°5984, 5985, 5987, 2432, 2433 et 6007, donnés sous la désignation de « sculptures polynésiennes servant à imprimer le tapa » qu'un échange avec Hamy permet de ré-identifier comme « des moules du Velay ou d'Auvergne »¹²⁰⁶. Si le fondateur possède un large réseau et semble s'intéresser aux objets qu'il collectionne, leur multiplicité ainsi que son approvisionnement en Europe (et non sur place) contribuent aux multiples lacunes et erreurs rencontrées par l'administration. Ainsi il est précisé dans le registre d'inventaire d'ethnographie du Musée que les objets n°6391 à 6394 sont d'une « provenance incertaine » car « M. Berthoud les a achetés à un marchand ». En 1888, la section d'ethnographie réceptionne un masque envoyé par le journaliste qu'elle estime être d'une « authenticité douteuse »¹²⁰⁷. Qui plus est, Berthoud ne semble pas toujours très attentif aux données fournies par les collecteurs sur la provenance des objets, à l'exemple de la hache de jade n°6, vraisemblablement une hache ostensor, soit disant rapportée de Nouvelle-Zélande par le docteur Arnaud¹²⁰⁸, ré-identifiée comme provenant de la Nouvelle-Calédonie par Stolpe. Son discours est confus, mentionnant par deux fois la « Nouvelle-Zélande » comme provenance, mais indiquant que le séjour d'Arnaud eut lieu chez les « néocalédoniens ». Cette confusion peut notamment s'expliquer par une connaissance purement théorique de la géographie océanienne. L'impression d'un catalogue des collections ethnographiques, demandée instamment par Berthoud, témoigne également de ces lacunes. En effet, la section maintient son refus « en raison des attributions douteuses d'un trop grand nombre d'objets »¹²⁰⁹.

Les sources nous permettent également d'identifier d'autres contributeurs ayant un intérêt et des connaissances sur le Pacifique. La bibliothèque de Saint-Omer conserve dans ses archives une série de manuscrits rédigés par François Adrien d'Herbécourt, le père de Louis Eugène d'Herbécourt¹²¹⁰. Au sein de ses carnets de notes personnelles sont développées des

¹²⁰⁵ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 21 janvier 1874

¹²⁰⁶ *Ibid.*, Séance du 5 juin 1890

¹²⁰⁷ *Ibid.*, Séance du 7 juin 1888

¹²⁰⁸ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Dossier « commission », « Le Musée S. Henry Berthoud de Douai », 2nd version

¹²⁰⁹ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 5 février 1891

¹²¹⁰ L'un des donateurs de notre corpus ayant légué au Musée de Saint-Omer plusieurs objets, dont la hache polynésienne n° 6089.

thématiques diverses : sa santé, la médecine¹²¹¹, la théologie¹²¹², la politique, l'économie, etc. Parmi toutes ces données, se retrouvent des éléments liés à l'Océanie. Ainsi d'Herbécourt se penche sur l'histoire de la colonie pénitentiaire australienne¹²¹³, le boomerang¹²¹⁴, et sur Iles Tonga¹²¹⁵. Il inclut également un document détaillant le projet d'un « lieu de déportation » sur une presqu'île rachetée par un français en Nouvelle-Zélande¹²¹⁶ qui présenterait selon lui « des incomparables avantages », en particulier économiques¹²¹⁷. Il liste les différentes localités à même d'héberger un tel établissement, les Malouines, « Port Famine », « l'archipel de los Chonos » et enfin la Nouvelle-Zélande. Si François Adrien d'Herbécourt semble s'intéresser à l'Océanie, sa géographie et ses productions, les collections données par son fils au musée reprennent souvent la désignation très vague « d'indien » couramment employée notamment au XVIII^e et au début du XIX^e siècles¹²¹⁸. Certains donateurs fournissent des données précises sur la provenance des collections comme Arthur Gardère qui offre deux lances de New South Wales au musée de Boulogne en 1860 ou encore Maurice Maindron en 1878. D'autres donnent des renseignements beaucoup plus complets, à l'exemple d'Huguet. Albert Louis Marie Huguet lors de son don d'un tapa des Marquises en 1881, précise qu'il s'agit d'une « étoffe faite en prenant l'écorce d'une espèce de murier ou encore de l'arbre à pain. On la laisse plonger pendant plusieurs jours dans une eau courante. (...) Cette étoffe séchée devient même assez résistante. La pièce de tapa mesure parfois 15 et 20 mètres de longueur. Les femmes se recouvrent de ces minces tapa plus elles en portent et plus elles sont

¹²¹¹ A l'exemple du « remède contre les vers solitaires » dans le tome 4 du MS 916

¹²¹² Toutes les religions semblent attiser la curiosité de l'auteur, qui mentionne notamment la « naissance de Mahomet » (MS 916, tome 2, p.227)

¹²¹³ MS 916, tome 1, p.307

¹²¹⁴ MS 916, tome 5, p.15

¹²¹⁵ MS 916, tome 1, p.107-108

¹²¹⁶ MS 916, tome 1, p.311

¹²¹⁷ Il s'agit selon une note d'un extrait d'une brochure publiée en 1839 à Toulon et intitulé « De la nécessité d'une colonie de déportation et de quelques localités propres à son établissement »

¹²¹⁸ Jacquemin Sylviane, « Histoire des collections océaniques dans les musées et établissements parisiens, XVIII^e-XX^e siècles », *op. cit.*, p.15

riches ; aussi parfois sont-elles si chargées qu'elles ne peuvent plus se mouvoir »¹²¹⁹. Mais ce type d'occurrences est relativement rare. Le fait d'être collecteur peut permettre plus de précision mais il ne s'agit en aucun cas d'une règle, ainsi Joseph Ledoux donne en 1840 un hameçon (n°40.R10.S4) avec pour seule indication de provenance « mers du Sud ». Mais il est certain que les collectionneurs ne s'étant jamais rendus sur place et dépendants des données de leurs fournisseurs produisent généralement un grand nombre d'erreurs, comme Augustin Pley qui donne au musée audomarois un casse-tête maori (n°10) qu'il indique provenir du Canada. De même, Alibert, lors de son don au Musée de Dunkerque de deux « instruments de guerre de la Nouvelle-Zélande » en 1884, indique comme désignation « boomerangs ou Tur-ra-ma »¹²²⁰. Il est intéressant de noter que cette précision de l'appellation vernaculaire de l'objet est faite malgré une confusion dans la provenance. Le terme « *tur-ra-ma* » décrit par Delessert comme « l'arme la plus remarquable sans contredit, et dont l'origine est inconnue, est le bommereng, appelé tur-ra-ma (...) par les aborigènes »¹²²¹. Cette incohérence entre le nom et la provenance peut provenir aussi bien de l'administration du Musée que du donateur. Effectivement, il est possible que ce dernier ait indiqué la dénomination de l'objet ainsi qu'une provenance géographique erronée. L'administration du musée, par manque de temps, d'information ou d'intérêt, n'aurait alors pas effectué la correction. Mais il est également possible que la mention de « boomerang » ait été donnée par l'administration, qui aurait pu obtenir cette donnée dans l'ouvrage de Delessert. L'absence de la correction quant à la provenance géographique pourrait alors constituer un oubli ou encore une méconnaissance de la géographie océanienne par le personnel du Musée, ainsi la forme typique de l'objet aurait pu être reconnue sans être rattachée à l'espace qui l'a produit.

Un objet mérite particulièrement notre attention, le masque Tapuanu des îles Mortlock D.47.13.34 (fig. 26) conservé au Musée de Boulogne-sur-Mer. Il ne possède pas d'identification typique de la numérotation de Boulogne aussi il est possible qu'il n'ait pas été

Figure 26 : Masque Tapuanu
n°47.14.34 ©Musée de Boulogne-sur-Mer



¹²¹⁹ Registre d'inventaire n°11, tapa n°475.R11.S2 : cette note est indiquée en marge

¹²²⁰ *Registre, don : catalogue. Sculptures, plâtres, bas-relief, statues, bustes, etc.* (recopié en 1873), n°957

¹²²¹ Delessert Eugène, *Voyages dans les deux océans Atlantique et Pacifique 1844 a 1847 Brésil, Etats-Unis, Cap de Bonne Esperance*, Paris, 1848, p. 134

enregistré dans les années 1870 – 1880 ou bien que son numéro ait été égaré. Les archives du Quai Branly indique que cet objet a été transféré comme faisant partie de la collection Pinart au Musée de l’Homme au milieu du XX^e siècle¹²²². Eveline Lot-Falk décrit parfaitement l’histoire de la collection Pinart du Musée de Boulogne-sur-Mer¹²²³ : exposée au Muséum national d’Histoire naturelle de Paris en 1872, au sein de la galerie d’Anthropologie, elle est offerte en 1875 au musée de Boulogne par le collecteur, notamment grâce à l’influence d’Ernest Hamy. Malheureusement aucune documentation ne permet d’envisager l’état exact de la collection lors de ce don à Boulogne. Une partie est ensuite exposée de 1947 à 1950 au Musée de l’Homme. À cette occasion, ces objets vont être inventoriés sous un numéro de dépôt D.47.13. Comme l’indique Lot-Falk, la présence de caractères cyrilliques au dos de vingt-quatre masques, lui laisse supposer que « Pinart n’a pas recueilli directement ces masques auprès des Eskimos, mais auprès des collectionneurs russes, marchands ou missionnaires »¹²²⁴. Il est donc possible que ce masque ait été acheté par Pinart, alors qu’il pensait acquérir un artefact d’Alaska. Cette hypothèse est appuyée par la description de Dall d’un masque Mortlock très similaire à celui de Boulogne (fig. 25)¹²²⁵, à propos duquel il

¹²²² Dossier D004240/52974 des Archives du Quai Branly : Document du 19 octobre 1976 qui donne l’autorisation à la Photothèque du Musée de l’Homme d’ « inclure dans sa documentation une collection de photographies, effectuées par le laboratoire photographique du Musée de l’Homme, d’objets du Musée de Boulogne-sur-Mer concernant l’Alaska ». Il est accompagné d’un document intitulé « Enregistrement des photographies à la Photothèque ». Ce dernier indique que « ces objets de la collection Pinart ont été en dépôt au Musée de l’Homme sous le n° de collection D.47.13... et ont été alors photographiés (clichés 48... et 49...). Ils ont été ensuite repris par le Musée de Boulogne-sur-Mer, et en 1976, un photographe du Musée de l’Homme est allé à Boulogne pour effectuer les prises de vue 76... et les diapositives ».

¹²²³ Lot-Falck Eveline, « Les masques eskimo et aléoutes de la collection Pinart », *Journal de la société des américanistes* 46, n° 1, 1957, p. 5

¹²²⁴ *Ibid.*, p. 6

¹²²⁵ Dall William Healey, « On Masks, Labrets, and Certain Aboriginal Customs, with an Inquiry into the Bearing of Their Geographical Distribution », *3d Annual Report of the Bureau of American Athnology*, 1882-1881, p. 159

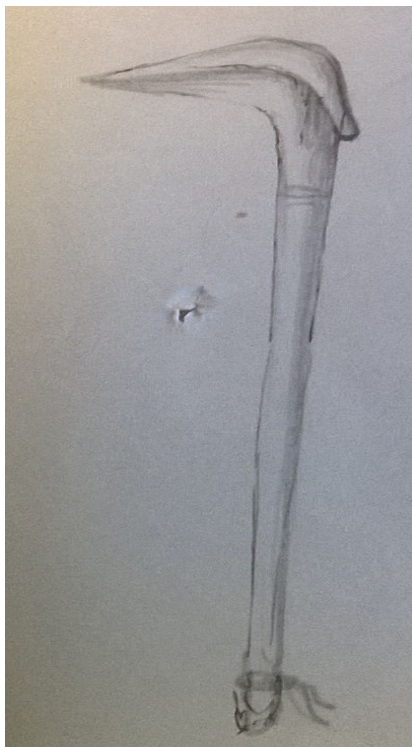


Figure 27 : Casse-tête cagou, dessin E. Hamy

indique : « it strongly resembles some Inuit masks in general appearance »¹²²⁶. Il semblerait donc que pour les scientifiques de la fin du XIX^e siècle, les masques Mortlock aient présenté des similarités stylistiques avec les productions d'Alaska amenant parfois à une confusion. Si Jean-Loup Rousselot remet en cause les identifications de Lot-Falck¹²²⁷ quant à l'origine géographique des masques, il n'en reste pas moins que la présence du masque Mortlock au sein des collections données par Pinart en 1875, pose plusieurs questions. Il précise qu'il « est possible que Pinart ait donné au musée certaines pièces qui n'ont pas été exposées au Muséum »¹²²⁸, cependant l'auteur fait l'impasse sur le cas du masque océanien. Bien que Rousselot présente Pinart comme un « collectionneur hors pair »¹²²⁹, il faut remettre le personnage en perspective, en analysant autant les arguments en faveur de l'explorateur que les voix plus critiques¹²³⁰.

Les contributeurs représentent donc une source d'informations incontournables pour la détermination des artefacts océaniens. Cependant, quel que soit leur rôle (collecteur, collectionneur, vendeur...), les administrateurs se doivent de prendre ces données avec circonspection, car les erreurs et lacunes sont multiples et traduisent souvent le regard que portaient les contributeurs sur l'Océanie et les connaissances qu'ils possédaient sur cet espace.

2) Identifier les collections océaniques au XIX^e siècle : sources et outils

¹²²⁶ *Ibid.*, p. 101

¹²²⁷ Rousselot Jean-Loup, « La collection d'Alphonse-Louis Pinart. Alaska 1871-1872 », *Gradhiva*, Numéro 29, 2001, p.87

¹²²⁸ *Ibid.*, p. 93

¹²²⁹ *Ibid.*, p. 90

¹²³⁰ Lafontaine Paul-Emile, *Campagne des mers du sud faite par le Seignelay de 1875 à 1879*, Mercure de France, Paris, 2006

Les principales sources sur ce point sont les registres d'inventaires et de délibérations. Les annotations postérieures présentes dans ces documents traduisent la volonté de mieux connaître et documenter les collections. La détermination de la provenance et de l'usage des objets semble constituer un véritable enjeu pour les administrateurs des institutions. Les inventaires boulonnais, rédigés à la fin du XIX^e siècle, contiennent pour certains objets un vocabulaire qui n'est plus en usage à l'époque, c'est particulièrement le cas pour certaines provenances géographiques, à l'exemple du hameçon de Nouvelle-Zélande, n°3.R10.S4 ou 988.3.11, référencé comme provenant de « la Mer du Sud ». De même, le terme « Otaïti », disparu au XX^e siècle¹²³¹, qualifie plusieurs artefacts dans le registre, sans correction postérieure, comme pour le battoir 2.R10.S3 (ou 988.3.7), la pagaie 49.S10.R4 (ou 988.3.58) ou l'arc 163.R10.S5 (ou 988.3.59). Toutefois ce terme n'apparaît que pour des objets entrés dans les collections avant 1850, ce qui explique son emploi. Mais l'absence d'annotation *a posteriori* est significative. Les erreurs dans la détermination de l'origine se retrouvent également en vitrine. Un exemple est donné par Hamy dans un courrier du 10 octobre 1877, dans lequel il demande à l'administration et au maire de lui envoyer un « casse-tête cagou » pour orner le futur mannequin en plâtre. Dans sa lettre, il précise que « cette pièce, aussi bien classée que tant d'autres déterminées par mes honorables et savants prédécesseurs de l'Administration du musée est étiquetée Madagascar ! »¹²³². La ponctuation, ainsi que le ton employé, traduisent, au mieux, un certain étonnement face à une telle erreur, ces objets étant relativement identifiables par leur forme qu'il esquisse par ailleurs dans ce même courrier (fig. 27). Cependant il est intéressant de noter qu'aucun artefact de ce type n'est inscrit dans le registre comme provenant de Madagascar. De plus, il faut rappeler que d'après le courrier d'Hamy, il n'a pas consulté de registre et ne fournit pas de numéro d'inventaire pour l'objet, il semble se baser sur sa mémoire et non sur des notes. Il est donc possible que la provenance indiqué n'ait pas été Madagascar. De plus dans une lettre de l'abbé Daniel Haigneré à Hamy¹²³³, celui-ci lui fait des remontrances quant à une erreur apparue lors d'une de ses publications : « seulement, une autre fois, il faudra prendre des notes précises, en réclamant le concours de l'administrateur de section, et non à la volée et de souvenir, sans guide ni renseignement ». Il existe cependant des modifications apportées par l'administration aux enregistrements, comme pour deux casse-têtes cagou, l'un est indiqué comme provenant de

¹²³¹ Jacquemin Sylviane, « Histoire des collections océaniques dans les musées et établissements parisiens, XVIII^e-XX^e siècles », *op. cit.*, p. 124

¹²³² Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, 2R149, lettre du 10 octobre 1877

¹²³³ MNHN, Ms 2254, n°80, 6 juin 1866

« la tribu du Guanaris » (468.R11.S5) en Amérique du Sud et l'autre des « Boshimans » (n°251.R10.S5). La correction intègre la mention de « cagou » en plus de la provenance. Il est donc probable que la provenance d'un (ou plusieurs) casse-tête « cagou » ait été erronée, mais il est aussi possible qu'Hamy fasse erreur en citant Madagascar. Toutefois la présence de correction quant à l'origine géographique de deux de ces pièces permet d'estimer que son courrier a probablement eu un impact dans la détermination des objets. De même certaines erreurs dans la détermination de la provenance géographique démontrent une méconnaissance de la culture matérielle océanienne ou une perte d'information. Ainsi le « Toé ou battoir pour la fabrication des étoffes » des Iles Gambier (n°17.R10.S1 ou 988.3.96) alors qu'il est caractérisé par son nom vernaculaire qui le renvoie à l'Océanie ainsi que son collecteur et donateur, le capitaine Ledoux, est enregistré comme provenant de Gambie et aucune correction n'est apportée avant le récolement et l'étude des collections à la fin du XX^e siècle. Il est fort probable que l'auteur du registre d'ethnographie ait confondu les deux termes, Gambie et Iles Gambier, du fait de la proximité de leur orthographe. Outre les problèmes d'origine géographique, certaines annotations postérieures à la rédaction du registre d'ethnographie corrigent des erreurs de désignations, courantes dans la première moitié du XIX^e siècle¹²³⁴. Ainsi le manche d'éventail n°70.R10.S10 (disparu depuis) était inventorié à la fin du XIX^e siècle comme une « déité en bois » et les deux échasses des Iles Marquises n°163.R10.S10 ou 988.3.76 comme « deux fétiches en bois » des Iles Marquises. De même, alors que l'on remarque que si certaines provenances désuètes apparaissent toujours, d'autres sont rectifiées. Les corrections portent non seulement sur des imprécisions ou des erreurs dans la provenance mais également sur la désignation, le matériau... Ainsi, les deux « armes en bois à lancer » (n°226.R10.S5) sont requalifiées *a posteriori* de boomerang et leur provenance, l'Australie, remplace une première attribution aux « Indes Orientales ». Les rectifications et précisions ne concernent pas tous les objets, il semblerait que les artefacts de taille plus importante ou remarquable par leur « esthétique » comme la massue *U'u* ou les échasses citées précédemment aient plus souvent fait l'objet de modification. Mais l'intérêt pour les collections et leurs études varie en fonction de l'intérêt pour l'ethnographie au sein du personnel du Musée. Ainsi quand une série d'armes de Nouvelle-Calédonie entre au Musée en 1912 suite au don de Mme Laurence-Angellier, elles sont enregistrées comme

¹²³⁴ Jacquemin Sylvianne, « Histoire des collections océaniques dans les musées et établissements parisiens, XVIIIe-XXe siècles », *op. cit.*, p. 88

provenant de Chine. Cela traduit clairement une perte des connaissances du matériel ethnographique océanien par rapport à la fin du XIX^e siècle.

Les corrections ne sont pas seulement l'œuvre des administrateurs locaux, comme nous avons pu le mentionner avec l'exemple précédent d'Hamy. Les collections océaniques des musées de notre corpus attisent ainsi l'intérêt de certains savants français ou étrangers. A Douai, dans le cadre de l'élaboration du catalogue du musée, la commission note que « les renseignements précédents, en particulier l'usage et le pays de provenance, sont quelques fois incertains »¹²³⁵ et se réjouit que « les objets soient examinés par des personnes en ayant fait une étude spéciale, (ou) qu'ils soient passés en revue par des explorateurs » pour rectifier les données. La commission note par ailleurs qu'il « ne se passe pas de mois sans que les visites de cette nature ne surviennent ». Lors du discours du maire de Douai à l'occasion de l'enterrement de Samuel Henry Berthoud¹²³⁶, il précise que « beaucoup de savants viennent (au musée) y puiser des renseignements qu'ils ne pouvaient trouver ailleurs ». Ceci fait probablement référence à certaines personnalités scientifiques qui ont enrichi les inventaires de Douai en réattribuant un certain nombre d'objets et dont on retrouve les noms annotés dans les inventaires, entre parenthèses, pour chaque réattribution. Hjalmar Stolpe (1841-1905), premier directeur du Musée d'Ethnographie de Suède, fait partie de ces personnalités et fait aussi mention de certains objets du Musée Berthoud dans plusieurs de ses ouvrages¹²³⁷. Son nom se trouve (entre parenthèses) accolé à 41 annotations postérieures concernant des artefacts océaniques dans les registres d'inventaires. D'autres patronymes apparaissent régulièrement : Heger, Von Steinen, Hamy et Blin. Il s'agit probablement de Franz Heger (1853-1931), directeur du département Anthropologie-Ethnographie du Musée d'Histoire Naturelle de Vienne¹²³⁸. « Von Steinen » renvoie à Karl Von den Steinen (1855-1929), physicien, ethnologue et explorateur allemand qui participe notamment à une expédition aux

¹²³⁵ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 6 mars 1890

¹²³⁶ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Dossier « Presse », *L'Echo Douaisien*, 1^{er} avril 1891, n°333

¹²³⁷ Stolpe Hjalmar, *Entwicklungserscheinungen in der Ornamentik der Naturvölker: eine ethnographische Untersuchung*, Wien, 1892, pp. 56-58 ; Stolpe Hjalmar, Retzius Gustaf, *Utvecklings-företeelser i naturfolkens ornamentik: etnografisk undersökning*, Populära etnologiska skrifter, Volume 1, 1911, pp. 65-66 ; Stolpe Hjalmar, « On evolution in the ornamental art of savage people », in *Transactions of the Rochdale literary & scientific Society*, Vol. III, 1891-1892, Rochdale, 1893, p. 73 à 150

¹²³⁸ Cette supposition semble confirmée par une carte de visite d'Hamy, Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Dossier « Affaire Hamy », portant l'annotation suivante : « Je recommande au bon œuvre de M. Gosselin, M. François Heger, conservateur au Musée d'Ethnographie de Vienne »

Marquises entre 1897 et 1898¹²³⁹. Quant à Blin, qui apparaît aussi dans les inventaires de Boulogne-sur-Mer¹²⁴⁰, il s'agit probablement de Charles Blin (1850-1929), employé des chemins de fer à Levallois et collectionneur d'ethnographie¹²⁴¹. Enfin comme nous l'avons déjà abordé précédemment, Ernest Théodore Hamy s'implique également dans l'étude et l'attribution des collections des deux institutions, ne se limitant pas aux pièces ethnographiques. Dans une lettre de Daniel Haigneré adressée à Ernest Hamy, il lui reproche de faire « complètement fausse route en attribuant à Dutertre Delporte le couteau taillé à lames tranchantes qui vient de la collection de M. de Barde et qui est probablement originaire soit de l'Amérique, soit de quelque pays de sauvage »¹²⁴². Mais il ne s'agit pas du seul savant à s'être penché sur les collections boulonnaises. En effet, le rapport sur le Projet d'agrandissement du Musée Général dresse une liste de ces personnalités, classées selon les types d'objets¹²⁴³ :

- Pyrites du Boulonnais : Professeur Lacroix (Paris)
- Roches de l'Île Julia : M. Stanislas Meunier (Paris)
- Géologie et Paléontologie locale : De Van Den Brock (Bruxelles) ; Cossmann (Paris) ; Secley (Londres) ; Eastman (Cambridge, USA) ; Dr. Sauvage (Boulogne)
- Plantes jurassiques du Boulonnais : M. Laporte (Aix-en-Provence) ; M. Fliche (Nancy) ; M. Zeiller (Paris)
- Préhistoire : Adrien de Mortillet (Paris)
- Monuments égyptiens : M. Valdemart (Copenhague)
- Vases grecs : Klein (Vienne) ; Meyer (Berlin) ; Potier et Arthur Sambon (Paris)
- Gallo-romain : Professeurs Hamy et Héron de Villefosse (Paris) ; Déchelette ; de Roanne ; Böhm (Berlin)
- Moyen-Âge : Camille Enlart (Paris)

¹²³⁹ Derlon Brigitte et Jeudy-Ballini Monique, « Ce que l'anthropologie de l'art doit à l'Océanie », dans *Les sciences humaines et sociales dans le Pacifique Sud : Terrains, questions et méthodes*, édité par Laurent Dousset, Barbara Glowczewski, et Marie Salaün, 111-25, Cahiers du Credo, Marseille, pacific-credo Publications, 2018, p. 113

¹²⁴⁰ Ainsi l'objet n°669.R10, inscrit à l'inventaire comme provenant des « Mers du Sud » est réattribué par Blin comme étant une production de la côte Ouest de l'Afrique

¹²⁴¹ Patole-Edoumba Elise et Desramaut Emmanuelle, « La ville de La Rochelle et ses collections ethnographiques : le cas du Muséum d'Histoire Naturelle », *Outre-Mers*, 2001, p. 89

¹²⁴² MNHN, Ms 2254, lettre n°77, 2 juin 1866

¹²⁴³ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1868 à 1906, Séance du 4 décembre 1906

- Période du 1^{er} Empire : Nicolay et Maurice Bottet (Paris)
- Ethnographie de la Nouvelle-Zélande et des Iles Marquises : Meyer (Dresde) ; Von Steinen (Berlin)
- Miroirs magiques : M.J. Bertrand (Paris)
- Coquilles : Dautzenberg (Paris)
- Etc.

Cette liste permet de relever que seuls deux individus sont mentionnés pour les artefacts océaniens, il s'agit de Von den Steinen et de Meyer. De plus, il est intéressant de noter que le nom d'Hamy n'est pas indiqué, ce qui laisse envisager la possibilité d'autres omissions. Nous avons déjà mentionné Von den Steinen dans le cas de Douai. Adolf Bernhard Meyer (1840-1911) est un anthropologue allemand, directeur du *Königlich Zoologisches und Anthropologisch-Ethnographisches Museum* de Dresde. Les individus ayant étudié les collections océaniques des deux établissements sont donc des scientifiques incontournables dans l'histoire des sciences naissantes de l'homme.

Outre ces personnalités, les commissions peuvent également user de la littérature abondante sur le Pacifique pour enrichir leurs données. Comme nous l'avons déjà mentionné le musée Berthoud possède sa propre bibliothèque spécialisée¹²⁴⁴, il en va de même pour les institutions de Boulogne-sur-Mer¹²⁴⁵ et Lille¹²⁴⁶. Il convient alors de bien doter ces espaces attenants aux établissements. Une description de celle du musée douaisien est présentée dans la presse, des 13 et 16 avril 1889, « renfermée dans des meubles en chêne sculptés (...) elle se divise en quatre parties bien distinctes »¹²⁴⁷. La première est composée des œuvres de M. S. Henry Berthoud, de 1828 jusqu'en 1887, la seconde d'une série d'archives liées à sa famille et la troisième des œuvres de Ferdinand Berthoud. Mais c'est la dernière partie qui devait être utile à la classification des collections car constituée « de 300 ouvrages, formant environ 5000 volumes qui traitent des sciences, de littératures, de voyages et de beaux arts »¹²⁴⁸. De plus, la commission ne se contente pas de cet embryon et entreprend d'enrichir le fonds Berthoud. En

¹²⁴⁴ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 25 avril 1874

¹²⁴⁵ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux du Conseil Municipal, 1881, p. 359

¹²⁴⁶ Bruneel Henry, « Notice sur le Musée Moillet », *Archives historiques et littéraire du Nord de la France et de Midi de la Belgique*, 1850, p. 375

¹²⁴⁷ Bibliothèque Municipale de Douai, D16, *L'indépendant*, 13 et 16 avril 1889

¹²⁴⁸ *Ibid.*

1891, elle décide de s'abonner au *Journal des sciences anthropologiques* de MM. G. et A. Mortillet « qui contient des renseignements très utiles pour le classement des objets d'ethnographie »¹²⁴⁹. Les dons permettent également d'élargir la collection initiale comme ce fut le cas en 1896¹²⁵⁰ avec celui de Maugin concernant *l'Etude sur les races indigènes de l'Australie* de Paul Topinard (publié en 1872). Les fiches d'inventaire conservées dans les archives du musée permettent d'envisager les ouvrages employés par la commission. Certaines d'entre elles comprennent des références précises ainsi que des citations, comme le n°2 qui renvoie à Lesson¹²⁵¹ et Domeny de Rienzi¹²⁵² ou le n°14 à Charton¹²⁵³. A Boulogne, on remarque la présence de notes et références bibliographiques dans les inventaires, à l'instar des hameçons n°36.R10.S4 (ou 988.3.16 et 18) dont une annotation précise qu'il s'agit d'hameçons en ivoire du Déroit de Behring et non de « l'île des Amis », se référant à un article de Hamy¹²⁵⁴. De même une lettre de l'administration adressée au Capitaine Pollet-Dagron en 1828 précise que « les antiquités des peuples de l'Amérique méridionale n'ont pas été appréhendées jusqu'ici comme elles méritaient de l'être. Elles sont cependant de nature à exciter vivement la curiosité des savans (*sic.*) à cause du rapport étonnant qu'elles se trouvent avoir avec celles de l'Asie et de l'Egypte. Il suffit de lire l'ouvrage de M. Humbolt et Bonpland¹²⁵⁵ pour s'en convaincre »¹²⁵⁶. Les membres de la commission de l'établissement boulonnais semblent donc s'être tenu informés des publications concernant les artefacts ethnographiques. Cependant, un rapport de 1881 indique que le catalogue des livres de la Bibliothèque du Musée ne compte que trois ouvrages se rapportant à l'ethnographie¹²⁵⁷ :

¹²⁴⁹ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des Procès-Verbaux de la section d'ethnologie, Séance du 2 juillet 1891

¹²⁵⁰ *Ibid.*, Séance du 13 février 1896

¹²⁵¹ Lesson René-Primevère, *Voyage autour du monde, entrepris par ordre du gouvernement sur la corvette « la Coquille »*, Paris, 1839, p. 362

¹²⁵² Domeny de Rienzi Grégoire Louis, *L'univers pittoresque, histoire et description de tous les peuples, de leurs religions, coutumes, moeurs et industries*, Série Océanie, 3 tomes, Paris, 1836

¹²⁵³ Charton Edouard, *Le Tour du Monde, Nouveau journal des voyages*, Paris, 1883, 11V, p. 311

¹²⁵⁴ Hamy Ernest Théodore, *Revue d'Ethnographie*, Tome II, n°54, 1883

¹²⁵⁵ Humbolt A. et Bonpland A., *Voyage aux régions équinoxiales du Nouveau Continent*, 30 vol., Paris, 1807-1834 (édition monumentale), 30 vol., Paris, 1816-1831 (petite édition), dir. C. Minguet, A. Segala et J. P. Duviols, Erasmé, Paris-Nanterre, 1989-1990

¹²⁵⁶ *Registre de correspondance*, tome 1, Archives du Musée, lettre n°115

¹²⁵⁷ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux du Conseil Municipal, 1881, p. 359, Rapport du conservateur du 19 octobre 1881

- Architecture, peinture et sculpture : 76 livres
- Archéologie : 97 livres
- Numismatique : 97 livres
- Céramique : 10 livres
- Minéralogie et géologie : 50 livres
- Ethnographie : 3 livres
- Histoire Naturelle : 66 livres
- Mélanges : 79 livres

Un an plus tard, un autre rapport indique que la situation ne s'est guère améliorée pour l'ethnographie¹²⁵⁸ :

- Architecture, peinture et sculpture : 78 livres
- Archéologie : 100 livres
- Numismatique : 97 livres
- Céramique : 11 livres
- Minéralogie et géologie : 50 livres
- Ethnographie : 4 livres
- Histoire Naturelle : 67 livres
- Mélanges : 82 livres

Cette science n'est clairement pas assez représentée surtout comparativement à l'importance de cette collection au sein du musée. Cela traduit peut-être un manque d'intérêt de la commission du Musée (qui s'occupe de l'achat des ouvrages) pour cette collection. En effet, en 1890, un membre de la commission « fait observer que le Musée ne doit faire que l'acquisition des ouvrages qui sont indispensables aux classements »¹²⁵⁹. De même, il est notable qu'à partir de 1909, la commission douaisienne décide de suspendre sa cotisation annuelle pour *l'Union Géographique* ainsi que pour le *Journal des sciences anthropologiques*¹²⁶⁰. Cette décision correspond probablement à une conjonction d'un désintérêt relatif pour l'ethnographie extra-européenne et d'un souci croissant pour l'histoire

¹²⁵⁸ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux du Conseil Municipal, 1882, p. 413, Rapport du conservateur du 23 octobre 1882

¹²⁵⁹ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1868 à 1906, Séance du 6 novembre 1890

¹²⁶⁰ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des Procès-Verbaux de la section d'ethnologie, Séance du 4 février 1909

locale¹²⁶¹. Ainsi si le souci d'identification des collections océaniques semble exister au sein des musées de Douai et Boulogne, il ne semble pas non plus s'agir d'une préoccupation majeure des deux commissions, mais plutôt d'un phénomène résultant en grande partie de la participation de personnalités externes.

La multiplication des conférences liées au retour de voyage constitue une autre source pour les administrateurs. Douai, ville universitaire, est le théâtre de plusieurs conférences de voyageurs. Un document conservé au musée donne de plus amples informations sur leur déroulement¹²⁶². Cette note mentionne la conférence sur « l'ethnographie du pays des Lapons » du mercredi 5 mai 1882, à 8 heures du soir, donnée par M. Jules de Guerne dans « l'amphithéâtre du Musée ». Elle est destinée à être affichée sur les portes du musée. L'évènement s'accompagne d'une exposition des objets qu'il a ramenés de Laponie et donnés au Musée. Si la séance est « publique », il est néanmoins nécessaire d'être muni « d'une carte d'entrée » pour pouvoir y assister : la commission anticipe ainsi le succès de cet événement pour lequel il n'existe qu'un « nombre relativement restreint de places ». Ces cartes sont disponibles auprès du conservateur du musée. En 1885, Jules de Guerne s'exprime à l'Hôtel de Ville sur la « mission française au Cap Horn ». S'il n'a pas participé lui-même à l'expédition, il a été chargé, à son retour en France, de l'étude des collections zoologiques par Milne-Edwards¹²⁶³. Cet événement s'adresse particulièrement au « public d'élite », intéressé par les voyages ; cependant de Guerne fait œuvre de vulgarisation, d'après le journal *l'Indépendant*. Il présente également la même conférence à Valenciennes quelques jours plus tard. De même, *L'Indépendant* informe, en 1885, les Douaisiens de la conférence dans une des salles du Musée sur le voyage de M. Ardouin du Mazet¹²⁶⁴, rédacteur à l'Echo du Nord¹²⁶⁵, au Maroc. A la même période, M. Cons, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Douai et secrétaire général de l'Union Géographique du Nord de la France fait une présentation, à Saint-Omer, sur les Slaves intitulée « Souvenirs d'un voyage en Croatie et en Dalmatie »¹²⁶⁶. En 1886, M. Goudreau¹²⁶⁷ présente quant à lui une conférence sur ses voyages

¹²⁶¹ *Ibid.*, Séance du 3 décembre 1908 : La commission estime alors que l'espace qui lui est accordé est trop petit et que « Douai sacrifie son musée douaisien »

¹²⁶² Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Dossier « Commission », note du 28 avril 1882

¹²⁶³ *L'indépendant*, 10 janvier 1885

¹²⁶⁴ Il s'agit de Victor-Eugène Ardouin-Dumazet (1852-1940) journaliste français, célèbre notamment pour sa production de guides touristiques

¹²⁶⁵ *L'indépendant*, 26 février 1885

¹²⁶⁶ *L'indépendant*, 10 janvier 1885

en Amérique Equatoriale, accompagnée d'une projection photographique¹²⁶⁸. Les récits de voyages constituent une littérature très en vogue au XIX^e siècle¹²⁶⁹ et les conférences qui s'y rattachent participent au phénomène. Comme le précise Hélène Blais : « Le succès (de la littérature de voyage) à la fin du XVIIIe siècle, comme dans la période plus contemporaine, tient en partie aux descriptions de l'autre »¹²⁷⁰.

Le parcours des collections océaniques au sein des musées de notre corpus apparaît donc chaotique. Malgré la volonté d'enregistrer les objets entrant à l'inventaire, les administrations successives, ainsi que les variations dans les centres d'intérêts des personnalités chargées des collections amènent à de larges inégalités dans leur traitement tout au long du XIX^e siècle. Ce qui entraîne dans nombre d'établissements une multiplication des numérotations ainsi qu'une perte de données. La conservation des artefacts apparaît également comme un élément essentiel de la gestion de ces collections, même si les destructions sont parfois envisagées et que les budgets semblent rarement à la hauteur des ambitions des administrateurs. Pourtant, si ces processus ne sont pas spécifiques aux collections ethnographiques ou océaniques, leurs natures les impactent grandement. Ainsi les connaissances limitées sur l'Océanie engendrent des difficultés dans l'enregistrement lié, en grande partie, à la complexité qu'éprouvent les administrateurs à les cataloguer. D'abord *curiosités*, liées à l'histoire naturelle, puis aux Antiquités, les *exotica* sont progressivement isolées pour se comprendre comme objets témoins de peuples lointains. Si le classement des collections océaniques des musées de notre corpus est impacté par les évolutions scientifiques au niveau national, il l'est surtout par les personnalités fondatrices comme Leroy de Barde ou Berthoud, ou encore les individus liés aux institutions tels qu'Hamy ou Jomard. Les contributeurs correspondent également à une source d'informations essentielle, fournissant aux administrateurs une première strate de l'histoire des artefacts. Néanmoins, ces données sont souvent lacunaires, voire erronées, ce qui enjoint les commissions et les administrateurs à faire usage de la littérature abondante sur l'Océanie ainsi qu'à faire appel aux scientifiques venant étudier les collections afin de les identifier. Il s'agit donc de phénomènes complexes, au cours desquels, les pertes de données, nombreuses, ainsi que les

¹²⁶⁷ Il s'agit d'Henri Goudreau, qui a notamment passé une partie de sa carrière comme enseignant en Guyane

¹²⁶⁸ *L'indépendant*, 26 janvier 1886

¹²⁶⁹ Comme la *Revue des deux Mondes*, *Le Magasin Pittoresque*, *Le Tour du Monde*, *le Nouveau journal des voyages*...

¹²⁷⁰ Blais Hélène, *Voyages au Grand Océan: géographies du Pacifique et colonisation, 1815-1845, op. cit.*, p. 12

disparitions d'objets, mettent en lumière l'aspect complexe de ces questions pour les personnalités chargées de ces collections au XIX^e siècle, impactant non seulement leur gestion, mais aussi leur exposition.

2. Comment exposer l'étrange : quelle place pour l'ethnographie dans la muséographie ?

Le XIX^e siècle constitue, en France, une époque charnière pour l'exposition des collections ethnographiques, qui se dissocient progressivement du contexte de la *curiosité*, pour s'inscrire dans celui de l'institutionnalisation de l'ethnographie en tant que science. L'un des premiers jalons est celui du Musée de la Marine du Louvre, dont la présentation des artefacts océaniques rappelle celle des cabinets de curiosités, « privilégiant les trophées d'armes qui tapissent les murs et les armoires gorgées d'objets insolites »¹²⁷¹. Ouvert en 1827, composé de douze salles, il réunit ses collections ethnographiques dans la première, caractérisée notamment par la pyramide dédiée à La Pérouse en son centre. Sylvianne Jacquemin insiste sur l'encombrement de la présentation, dont l'accumulation « rappelle les cabinets d'amateurs », sans organisation géographique¹²⁷². D'autres étapes jalonnent ce processus d'institutionnalisation de l'ethnographie comme la création de la Société d'Ethnographie de Paris, en 1839, dont le but est l'étude « des principaux éléments qui servent à distinguer les races humaines »¹²⁷³. Mais si en Europe de nombreux musées sont créés pour l'exposer, particulièrement en Allemagne et aux Pays-Bas, à l'instar du Musée National d'Ethnologie de Leyde en 1837, il faut attendre 1882 pour que soit inauguré le Musée d'Ethnographie du Trocadéro à Paris, concrétisant des ambitions exprimées maintes fois au cours du siècle¹²⁷⁴. Le développement de ces institutions constitue un élément dominant de l'accroissement de l'ethnographie et de l'anthropologie au XIX^e siècle, permettant à cette dernière d'obtenir une « reconnaissance sociale »¹²⁷⁵. Cependant, le

¹²⁷¹ Jacquemin Sylvianne, « La collecte des objets des mers du Sud », dans Chantal Georgel et Musée d'Orsay, *La Jeunesse des musées : les musées de France au XIX^e siècle*, *op. cit.*, p. 283

¹²⁷² Jacquemin Sylviane, « Histoire des collections océaniques dans les musées et établissements parisiens, XVIII^e-XX^e siècles », *op. cit.*, p. 75

¹²⁷³ « Buts de la Société », *Mémoire de la Société d'Ethnographie de Paris*, tome 1, 1841, p.2

¹²⁷⁴ De nombreux auteurs, Dias, Hamy et Grognet (entres autres) s'étant déjà penché sur la question nous n'y reviendront pas, voir notamment Nélia Dias, *Le Musée d'Ethnographie du Trocadéro (1878-1908)*, *Anthropologie et muséologie en France*, *op. cit.*

¹²⁷⁵ *Ibid.*

classement et la détermination des artefacts constituent l'un des challenges du siècle. D'après Dominique Barbe, l'exposition Universelle de 1878 à Paris démontre la difficulté pour les Européens à établir une classification des objets ethnographiques qui se trouvent ainsi présentés dans différents espaces : le Palais des sciences anthropologiques, le pavillon des colonies, l'exposition des Arts Anciens¹²⁷⁶. Cet état traduit aussi les difficultés rencontrées autour des prémices de l'ethnographie. Barbe indique que les objets exposés au sein des sciences anthropologiques sont essentiellement des objets de la vie quotidienne, exposés dans une perspective évolutionniste. Alors que dans le Pavillon des Colonies, des collections ethnographiques mal ou peu renseignées sont placées en parallèle avec les produits occidentaux issus de la colonisation qui visent à la mise en avant de ces derniers. Enfin au cœur des Arts Anciens, les objets océaniens sont mis en avant comme un « échantillon des diverses productions artistiques océaniques ». De plus, après l'exposition universelle de 1889 à Paris, Barbe note une évolution vers une exhibition des productions des Océaniens dans une perspective pédagogique, visant à montrer la faiblesse de leur civilisation avant l'arrivée des Européens, justifiant ainsi la colonisation¹²⁷⁷. Pour Elise Dubuc, « il est évident que la démarche dominante de l'histoire naturelle de l'époque, la classification, rejaillit sur la démarche muséographique »¹²⁷⁸ au moment de la création du Musée d'Ethnographie du Trocadéro. Ces difficultés de classement, inscrites dans le processus de la naissance et de la détermination de l'ethnographie comme science, ont-ils eu un impact sur les procédés d'exposition des musées de notre corpus ? Telle est la question sur laquelle nous nous pencherons dans cette partie.

A. Contextualiser l'ethnographie au sein des espaces d'exposition

D'après Hooper-Greenhill, « les choix des musées et galeries quant à la façon de placer les artefacts les uns par rapport aux autres sont déterminés par de nombreux facteurs notamment les divisions existantes au sein des collections, les pratiques de conservation spécifiques à l'institution, l'aspect physique de l'objet et les intérêts personnels et l'expertise

¹²⁷⁶ Barbe Dominique, *Histoire du Pacifique : des origines à nos jours*, Paris, 2008, p. 469

¹²⁷⁷ *Ibid.*, p. 471

¹²⁷⁸ Dubuc Elise, « Entre l'art et l'autre, l'émergence d'un sujet », dans Jacques Hainard, Roland Kaehr, et Marc-Olivier Gonseth, *Le musée cannibale*, Neuchâtel, Musée d'ethnographie, 2002, p. 43

du personnel »¹²⁷⁹. Les institutions abordées dans notre étude présentent des contextes muséaux très différents, certaines consacrées presque exclusivement à l'ethnographie et d'autres s'inscrivant dans la tradition des établissements encyclopédiques. De plus, la chronologie des fondations, les inscrit dans des périodes et des contextes scientifiques très divers. Il convient de se pencher sur les outils d'exposition employés par les administrations. Ainsi comme le précise Manuel Charpy, la généralisation des vitrines lors des expositions internationales de 1851 à Londres et de 1855 à Paris témoigne, de la préciosité, de la sacralité et d'une certaine fétichisation des objets¹²⁸⁰. Aussi convient-il d'aborder cette diversité et l'évolution de la présentation des collections océaniques (ou ethnographiques) au sein de ces établissements tout au long du XIX^e et au début du XX^e siècle.

1) *Comment intégrer l'ethnographie au sein de l'encyclopédique ?*

La question de l'intégration des objets ethnographiques se pose dès sa fondation pour les administrateurs du musée de Boulogne. L'institution est précédée d'une Galerie des Antiques, créée sur une proposition de M. Aloy¹²⁸¹, et qui est ensuite rattachée au Musée à son ouverture. L'établissement possède alors une collection typique de celles du XVIII^e en Europe siècle se rapportant à trois domaines principaux, les Beaux-Arts, l'histoire naturelle et les antiquités¹²⁸². Antoine Demarle, chargé de la mise en place du Muséum, se retrouve confronté à un problème de place dès l'installation de la première galerie du Muséum. Comme il l'indique, dans un courrier au maire daté du 20 août 1825¹²⁸³, la galerie prévue pour abriter les collections est vite remplie avec les collections zoologiques. Il précise que la place manque pour les minéraux, les graines exotiques, les objets d'antiquités et « la belle et nombreuse partie d'objets de curiosité », soit un total de plus de 2 000 objets susceptibles de « s'altérer beaucoup à l'air et à la poussière ». On perçoit ainsi les priorités de l'administration provisoire qui se préoccupe avant tout de l'installation de la zoologie, témoignant d'une volonté de se conformer aux goûts et aux attentes des contemporains mais aussi des affinités

¹²⁷⁹ Hooper-Greenhill, Eileen, *Museums and the Shaping of Knowledge*, 1st edition, London, New York, Routledge, 1992, p. 6

¹²⁸⁰ Charpy Manuel, « Les techniques archaïques », dans Anne-Laure Carré Coursaris et al., *Les expositions universelles en France au XIX^e siècle: techniques publics patrimoines*, op. cit., p. 295

¹²⁸¹ Celui-ci fait également un don de 1000 francs pour l'ouverture de cette Galerie

¹²⁸² Pomian Krzysztof, *Collectionneurs, amateurs et curieux : Paris, Venise, XVI^e-XVIII^e siècle*, op. cit., p. 9

¹²⁸³ *Registre de correspondance du Musée*, courrier 20 août 1825

personnelles de Demarle, féru d'ornithologie¹²⁸⁴. L'ouverture d'une deuxième galerie est donc décidée¹²⁸⁵ dans un espace contigu à la première, afin d'accueillir la minéralogie, les collections antiques et ethnographiques. Le Muséum de Boulogne-sur-Mer est inauguré en grande pompe le 4 novembre 1825 en présence de nombreux notables locaux et étrangers, dont la Duchesse du Berry. La presse fournit une description de l'apparence et de la distribution des deux espaces. Ainsi le journal *La Boulonnaise* indique que le premier présente le règne animal, alors que le second contient des minéraux, des fossiles, des pétrifications, des graines, des antiquités et enfin des « objets curieux recueillis dans les deux hémisphères »¹²⁸⁶. Cette première description laisse envisager un classement des objets ethnographiques réalisé selon leur usage (armes, ornements, instruments de musique), mais elle exprime surtout une impression de profusion, avec, par exemple, quatre objets de « curiosité » suspendus au plafond : un « parasol chinois », un « hamac indien », un « vêtement lapon » et « une grande peau de buffle des tribus nomades de l'Afrique »¹²⁸⁷. Ce type de présentation est relativement courant et rappelle notamment les cabinets du XVIII^e siècle. Ceci témoigne également du manque d'espace dans les vitrines¹²⁸⁸. En effet ces objets correspondent à des volumes importants qui ne devaient peut-être pas pouvoir figurer, déployés, dans les vitrines. *L'Annotateur* consacre également trois articles aux deux galeries. La seconde comprend les coquilles, les minéraux, les graines, puis des vitrines de curiosités qui « instruisent sur les mœurs (...) les habitudes » des sauvages¹²⁸⁹ et enfin viennent les vitrines d'objets antiques¹²⁹⁰. L'article mentionne par ailleurs qu'une « collection de ces armes est des plus variées » installée dans la même vitrine que « des pierres taillées gauloises ». Cette association par typologie semble préfigurer les présentations d'archéologie comparée issues des schémas évolutionnistes. D'après Ferey, avec l'exposition de 1889, « l'ethnographie est alors définie comme l'«histoire du progrès dans les choses» dont les adeptes sont en mesure de constater la filiation séculaire rétrospective des produits modernes.

¹²⁸⁴ Les oiseaux sont d'ailleurs parmi les premiers éléments installés

¹²⁸⁵ *Ibid.*

¹²⁸⁶ *La Boulonnaise*, 10 novembre 1825

¹²⁸⁷ *La Boulonnaise*, 10 novembre 1825

¹²⁸⁸ Les premières armoires (vitrines) du musée sont probablement celles qui se trouvaient dans le cabinet de Barde : Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Boîte 2R94, Lettre du 26 avril 1825 de Dufresne au Maire de Boulogne-sur-Mer, évaluation du cabinet de Leroy de Barde avant l'achat « Les armoires, formées par 3 panneaux portant 3 carreaux à chaque porte, vous seront d'une grande économie (...) »

¹²⁸⁹ *L'Annotateur*, 17 novembre 1825

¹²⁹⁰ *L'Annotateur*, 24 novembre 1825

Autrement dit, la présentation de l'objet ethnographique doit être faite dans la comparaison de ces différentes évolutions »¹²⁹¹. Mais très vite l'espace de ces deux galeries devient trop exigu et il est décidé d'en établir d'une nouvelle¹²⁹². Cette installation, retranscrite dans la presse¹²⁹³, donne lieu à une classification revue des objets qui se traduit par un réaménagement des deux autres espaces. Le Muséum, ouvert au public depuis le 4 novembre 1825, ferme donc ses portes dès le 22 décembre de la même année, afin de procéder aux travaux, et ré-ouvre le 9 juillet 1826. Encore une fois les deux principaux organes de presse locaux se font l'écho de la nouvelle mise en valeur des collections. *La Boulonnaise* décrit une « distribution commode et agréable »¹²⁹⁴. La première galerie, longue de 37,4 mètres, comprend 8 armoires vitrées :

1. Les antiquités (momies et objets égyptiens, objets archéologiques)
2. Les curiosités et armes étrangères
3. Le règne végétal (graines, écorces, fruits)
4. Le règne minéral (minéraux, sables, métaux et pétrifications)
5. Les reptiles
6. Les poissons
7. Les crustacés
8. Les œufs et nids

Dans la deuxième armoire se trouvent « les curiosités et les armes étrangères » et malgré leur entassement, le journaliste note que « les instrumens (*sic.*) de musiques sont placés sur le dernier plan, et forment un contraste piquant avec les instrumens (*sic.*) de guerre »¹²⁹⁵. La deuxième galerie est consacrée aux oiseaux et la troisième aux quadrupèdes. *La Boulonnaise* dépeint l'établissement comme « un nouveau temple élevé à la Nature ». Dans une notice rédigée en 1828 pour le Ministre de l'Intérieur, l'administration détaille les infrastructures présentes dans les trois espaces d'exposition¹²⁹⁶. La première galerie fait ainsi 50 mètres de

¹²⁹¹ Ferey Vanessa, « La collection ethnographique du cabinet d'Histoire naturelle du Muséum national de Versailles 1767 – 2007 : trajectoire et interprétations des patrimoines de l'Amérique du Nord », thèse de doctorat, Université Sorbonne Paris Cité, Université du Québec, 2017, p. 286

¹²⁹² *La Boulonnaise*, 1^{er} décembre 1825 : « Il n'y a qu'un moyen, et tout le monde l'a senti : ce serait d'ouvrir une troisième galerie. Les deux premières ont été remplies en quelques mois, et déjà elles sont insuffisantes pour le classement des richesses qui arrivent de toutes parts. »

¹²⁹³ *L'Annotateur*, 27 avril 1826

¹²⁹⁴ *La Boulonnaise*, juillet 1826

¹²⁹⁵ *Ibid.*, 123 pieds

¹²⁹⁶ *Registre de procès-verbaux*, séance du 15 septembre 1828

long sur 3 mètres de large, la deuxième 20 mètres de long sur la même largeur et enfin la troisième 20 mètres de long sur 6 mètres de large. En ce qui concerne les vitrines, il existe environ 100 mètres de vitrines hautes (de 2,5 mètres de haut et 60 cm de profondeur) et 50 mètres de vitrines plates (larges de 45 cm). Ces dernières contiennent les médailles et les insectes. Enfin un troisième type de vitrine, une « espère de large pupitre » est installé dans la troisième galerie pour contenir les coquilles. Les artefacts ethnographiques sont donc vraisemblablement installés dans les vitrines hautes. Ces installations ont représenté un coût élevé pour la municipalité, car si le cabinet de Barde a été acheté pour 10 000 francs, la mise en place de ces trois galeries s'élève à près du double (18 513 francs). La place accordée aux collections ethnographiques semble mineure au sein de cette nouvelle présentation comparativement à la précédente. Toutefois, sachant qu'elles ne représentent que 3% des collections du Muséum, elle semble en accord avec cette proportion.

L'enrichissement des collections est tel que l'administration est à nouveau confrontée à un problème de place, aussi, en 1832, le conseil municipal vote un budget de 3000 francs pour les frais d'établissement « d'une nouvelle galerie pour y placer les objets d'antiquités, de curiosités et de botanique »¹²⁹⁷. La nouvelle salle ouvre ses portes lors d'une cérémonie présidée par le maire le 5 avril 1833 et abrite les « objets de curiosités, d'antiquités et médailles »¹²⁹⁸. Elle semble traduire la volonté de l'administration de dissocier physiquement ces collections produites par l'homme, les *artificialia*, de celles relevant de l'histoire naturelle, *naturalia*. Ce phénomène se confirme quelques années plus tard et, en 1844, suite aux agrandissements successifs, le musée comporte dix salles ou « galeries »¹²⁹⁹ :

- Galerie des statues : 287,67 m² (pas de vitrines)
- Galerie de la momie : 57,96 m² (12,70 mètres de vitrines contre les murs ; 8,10 mètres de vitrines au milieu doubles avec étagères ; 3,25 mètres de vitrines sur les côtés plates et simples)
- Galerie des antiquités : 36,86 m² (15,87 mètres de vitrines contre les murs ; 4,75 mètres de vitrines au milieu doubles avec étagères ; 8,65 mètres de vitrines sur les côtés plates et simples)

¹²⁹⁷ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1824 à 1834, Séance du 12 octobre 1832

¹²⁹⁸ *Registre de procès-verbaux*, séance du 8 février 1833

¹²⁹⁹ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1838 à 1854, Séance du 14 décembre 1844

- Galerie des curiosités : 82,80 m² (21,65 mètres de vitrines contre les murs ; 9,45 mètres de vitrines au milieu doubles avec étagères ; 15,55 mètres de vitrines sur les côtés plates et simples)
- Galerie des minéraux : 124,02 m² (38 mètres de vitrines contre les murs ; 14,05 mètres de vitrines au milieu doubles avec étagères ; 19,75 mètres de vitrines sur les côtés plates et simples)
- Galerie des oiseaux : 167,54 m² (75 mètres de vitrines contre les murs ; 33,50 mètres de vitrines sur les côtés plates et simples)
- Galerie des poissons : 69,39 m² (29,70 mètres de vitrines contre les murs ; 21,20 mètres de vitrines sur les côtés plates et simples)
- Galerie des animaux : 128 m² (38,45 mètres de vitrines contre les murs ; 14,25 mètres de vitrines au milieu doubles avec étagères ; 17,94 mètres de vitrines sur les côtés plates et simples)
- Galerie des tableaux : 154 m² (pas de vitrines)
- Galerie d'anatomie : 13,20 m² (6,50 mètres de vitrines contre les murs)

Le musée s'étend donc sur 1121,44 m², les galeries les plus grandes étant consacrées aux statues et aux oiseaux. L'ethnographie représente alors 7,38% de la surface totale ; 9,10% des vitrines contre les murs ; 18,67% des vitrines centrales, doubles avec étagères ; 12,97% des vitrines sur les côtés plates et simples. On constate donc une diversification dans les types de vitrines employés, avec une adaptation aux différentes formes d'artefacts, ce qui traduit le caractère précieux qu'ils avaient acquis pour les administrateurs. Néanmoins, les curiosités ne sont pas exposées seules mais aux côtés des « modèles » comme l'indique un projet de réaménagement du musée (qui ne verra pas le jour) proposé en 1845¹³⁰⁰ :

a. Rez-de-Chaussée :

- Minéralogie, Géologie, Polypiers, Botanique, objets de Commerce et la vitrine d'exposition dans l'ancien réfectoire de 176 m²
- Les Antiquités et Numismatique dans une galerie de 157 m²
- Les statues et sculptures dans une galerie de 225 m²

b. 1^{er} Etage :

- La mammalogie, l'Anatomie, la Conchyliologie et la Malacologie dans une galerie de 427,5 m²

¹³⁰⁰ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1838 à 1854, Séance du 20 décembre 1845

c. 2^e Etage :

- L'ornithologie et l'entomologie dans une galerie d'une taille semblable à la précédente, soit 427 m²
- L'Ichtyologie et l'Erpétologie dans une galerie de 176 m²

d. 3^e Etage :

- Les objets de curiosités et modèles dans une salle semblable à la précédente, soit 176 m²
- Les tableaux et dessins dans une galerie de 427,5 m²

Il s'agit, malgré tout, d'une première étape dans l'établissement d'un espace entièrement dédié à l'ethnographie. Le musée de Boulogne passe donc d'une surface de 3% à 7,4% pour l'exposition de ces collections au cours de la première partie du XIX^e siècle, isolant progressivement ces artefacts des spécimens d'histoire naturelle, puis des antiquités auxquels ils furent traditionnellement associés.

A Saint-Omer, de la même manière, dès 1835, l'encombrement du musée, installé dans la même salle que la Bibliothèque, est tel que des voix s'élèvent pour demander son installation dans un nouveau local. *Le Mémorial Artésien* se réjouissant de l'enrichissement des collections au cours de l'année, déplore également le manque d'espace pour exposer les nouvelles acquisitions et dons¹³⁰¹. Un discours similaire est tenu en 1841, regrettant l'accumulation des objets dans les vitrines¹³⁰². Cet appel est réitéré en 1844, insistant sur la nécessité de séparer la Bibliothèque et le Musée, installés dans le même bâtiment, qui « ne peuvent que se nuire mutuellement »¹³⁰³. Le musée quitte enfin la salle de la bibliothèque pour être installé dans le bâtiment de l'ancien baillage. En 1855, les administrateurs installent une galerie de tableaux dans l'hôtel de ville, les collections étant trop à l'étroit dans le bâtiment. C'est l'occasion pour la presse de décrire le nouvel arrangement des collections¹³⁰⁴. Dans l'ancien baillage, *le Mémorial Artésien* recense six « catégories principales » réparties dans sept salles sans organisation méthodique : « l'archéologie », « la numismatique », « l'armurerie », la « céramique », « l'orfèvrerie et curiosités » et « l'histoire naturelle ».

Au rez-de-chaussée :

¹³⁰¹ *Le Mémorial Artésien*, 25 juin 1835, p. 6

¹³⁰² *Le Mémorial Artésien*, 26 septembre 1841, p.5, « il n'existe pas de musée dans le Nord et le Pas-de-Calais, qui possède des collections aussi complètes et qui soient rangées dans un ordre plus méthodique »

¹³⁰³ *Le Mémorial Artésien*, 20 novembre 1844, p. 7

¹³⁰⁴ *Le Mémorial Artésien*, 31 janvier 1855

- Une première salle semble surtout consacrée à l'époque médiévale avec plusieurs éléments d'architecture et sculptures.
- Dans la deuxième salle se trouvent « plusieurs sculptures modernes en bronze et en plâtre » et « deux bahuts flamands »

Au premier étage :

- Une salle présente à la fois des poteries et faïences actuelles ou anciennes en parallèle avec des artefacts antiques (sculptures, colliers, poteries) ainsi que plusieurs ouvrages religieux et enfin des objets « se rapportant à la vie commune » de toutes époques
- Une deuxième salle expose les médailles, sceaux et monnaies aux côtés d'une série d'armes depuis l'époque celtique jusqu'au XIXe siècle
- Dans une troisième salle se trouvent « diverses curiosités chinoises et autres » ainsi qu'un plan en relief de l'abbaye de Saint-Bertin

Enfin au second étage se trouvent deux salles, une première avec les collections d'histoire naturelle (naturalisations, minéraux...) et une seconde, « le laboratoire des conservateurs » qui renferme un herbier. Les collections océaniques semblent donc, avec les autres pièces ethnographiques, exposées au sein d'un ensemble remarquable pour son aspect curieux. Comme l'indique Grognet, « on peut (...) supposer que les objets dont la vue provoque un “choc” – *effroi* devant une différence culturelle ou *émerveillement* face à une prouesse technique – pour l'occidental policé du XVIII^e siècle, constituent un attrait de tout premier ordre »¹³⁰⁵. Ceci marque un décalage certain avec Boulogne, qui, à la même époque, commence à isoler ses collections.

Henri Lemattre, dans sa description du Musée de Dunkerque, indique que si la ville ne possède pas trois musées (artistique ; d'histoire naturelle ; commercial et industriel) c'est « par mesure d'économie » et que sont « groupées, dans le même bâtiment, l'histoire naturelle et la section des beaux-arts »¹³⁰⁶. Il précise que le principal intérêt à posséder un musée est de fournir « à toutes les classes de la société un vaste champ d'études sous une forme attrayante », d'élargir « le cercle de nos connaissances » et développer « le sentiment du beau ». D'après lui, le musée est dans un premier temps installé dans « trois pièces vacantes,

¹³⁰⁵ Grognet Fabrice, « Le concept de musée : la patrimonialisation de la culture des “autres” d'une rive à l'autre, du Trocadéro à Branly : histoire de métamorphoses », *op. cit.*, p. 42

¹³⁰⁶ Archives Municipales de Dunkerque, PER 133, Lemattre Henri, *le Musée de Dunkerque*, BUF, t16, 1913, p.

situées au second étage du Palais de Justice »¹³⁰⁷. Cette installation demande quelques mois de tractations jusqu'à son inauguration le 27 juin 1841. La ville rachète ensuite le domicile de Benjamin Morel peu de temps après sa mort, le 25 août 1860, et l'aménage afin d'y installer l'établissement, au rez-de-chaussée, et la bibliothèque communale, aux premier et second étages¹³⁰⁸. Une annexe est également créée pour accueillir la galerie de tableaux, composée de trois salles. Le nouveau bâtiment est inauguré en 1877. La présentation des « curiosités » est brièvement évoquée dans le catalogue de 1854¹³⁰⁹. Les objets ethnographiques sont en effet associés aux « antiquités » dans quatre vitrines. L'auteur précise d'ailleurs à ce propos que ces deux collections « pourraient en occuper plus de dix », ce qui laisse supposer un véritable encombrement des vitrines. L'ethnographie paraît ainsi souffrir de l'encombrement des vitrines et du manque d'espace d'exposition. En 1913, face à la nécessité, une nouvelle extension est mise en place¹³¹⁰. C'est grâce au don de Joffroy que le musée est agrandi en 1910, notamment pour accueillir sa collection. La nouvelle galerie est inaugurée le 13 juin 1911. L'établissement comprend alors dix salles et les collections sont réparties de la manière suivante :

- 1^{ère} salle : Ethnographie, céramique, numismatique et « menus objets d'arts » (éclairage par des fenêtres d'un côté de la galerie)
- 2^e salle : Minéralogie (don de M. Scheyrer), constructions maritimes et nombreux modèles de navires (éclairage par des fenêtres d'un côté de la galerie)
- 3^e salle : Histoire naturelle, ornithologie, mammifères, conchyliologie et entomologie (éclairage par des fenêtres des deux côtés de la galerie)
- 4^e à 10^e salles : Beaux-arts, sculpture, peinture... (éclairage par des toitures vitrées)

Les salles 6 et 9 portent le nom de donateurs du musée, respectivement Alexis Joffroy et Benjamin Coffyn. Qui plus est, en 1852, M. Vandezande propose de créer un musée naval (sous sa direction)¹³¹¹. En 1858, la mairie inaugure cette nouvelle salle, la « galerie navale » qui « se compose d'objets de toute nature ayant trait à l'art maritime, tels que modèles de navire, instruments de mathématiques anciens et modernes servant à diriger les marins,

¹³⁰⁷ *Ibid.*, p. 13

¹³⁰⁸ *Ibid.*, p. 15

¹³⁰⁹ *Catalogue du Musée de Dunkerque précédé d'une notice historique sur cette ville et suivis de notes biographiques sur quelques peintres dont le musée possède des œuvres*, Dunkerque, 1854, p. 19-20

¹³¹⁰ Archives Municipales de Dunkerque, PER 133, Lemattre Henri, *le Musée de Dunkerque*, BUF, t16, 1913, p. 18

¹³¹¹ Mordacq Louis Joseph, *Histoire de la Société Dunkerquoise, 1851-1875*, Dunkerque, 1876, p. 26

tableaux représentant la plage et le port de Dunkerque à des époques fort éloignées »¹³¹². Mais parmi ces objets se trouvent également des artefacts ethnographiques liés à la navigation, comme les hameçons de Polynésie n°231, une pirogue de Madagascar et une de Bonaco¹³¹³. Cette présentation rappelle celle du Musée naval au sein du Palais du Louvre, composé à la fois de collections de marine mais aussi d'ethnographie. Avec sa création en 1827, Jacquemin note que « la marine et l'Océanie contractent une alliance durable et privilégiée »¹³¹⁴. De plus, l'instruction du Comité d'instruction publique de la Convention nationale de 1793, intègre les curiosités ethnographiques à la section « Géographie et Marine », section F, division 6 : « Les grandes collections de voyages, et particulièrement les collections étrangères, et toutes les descriptions des pays dont les productions intéressent les arts »¹³¹⁵. Le projet initial de 1828 inclut les « vaisseaux et bâtiments des peuples peu connus », les « collections des objets rares et curieux des contrées lointaines », « armes des peuples sauvages, ustensiles à leurs usages » et les « tableaux relatifs aux voyages de découvertes »¹³¹⁶. Cette première expérience française institue une connexion entre collections ethnographiques, issues des voyages de découverte, et navigation, dont s'inspire probablement Dunkerque. Comme le précise Sylvianne Jacquemin, « l'histoire des collections océaniques est liée à l'histoire de la navigation »¹³¹⁷. Suite à l'enrichissement constant des collections du Musée Naval du Louvre, une nouvelle salle est ouverte et les vitrines sont réorganisées. Ainsi le 1^{er} août 1850, une salle dédiée à l'ethnographie est ouverte au public. L'institution dunkerquoise semble donc légèrement en décalage par rapport au mouvement parisien. En 1850, un comité consultatif des conservateurs du musée du Louvre émet la volonté de transférer les collections du Musée de la Marine et d'Ethnographie, souhaitant réorienter l'établissement uniquement sur les œuvres d'art¹³¹⁸. Les collections océaniques du Musée de Dunkerque se répartissent donc dans un premier temps au sein d'une *muséographie*

¹³¹² *L'Autorité*, 23 décembre 1858

¹³¹³ *L'Autorité*, 28 décembre 1858

¹³¹⁴ Jacquemin Sylvianne, « La collecte des objets des mers du Sud », dans Chantal Georgel et Musée d'Orsay, *La Jeunesse des musées : les musées de France au XIXe siècle*, op. cit., p. 281

¹³¹⁵ *Instruction sur la manière d'inventorier et de conserver, dans toute l'étendue de la République, tous les objets qui peuvent servir aux arts, aux sciences et à l'enseignement, proposée par la Commission temporaire des arts, et adoptée par le Comité d'instruction publique de la Convention nationale*, 1793, p. 42

¹³¹⁶ AL EM1, 1828

¹³¹⁷ Jacquemin Sylviane, « Histoire des collections océaniques dans les musées et établissements parisiens, XVIIIème-XXème siècles », op. cit., p. 14

¹³¹⁸ *Ibid.*, p. 77

encyclopédique, puis au sein d'une galerie thématique et enfin à partir du début du XX^e siècle, aux côtés des Antiquités.

Enfin, dans son *Manuel du Voyageur*, Karl Baedeker décrit le musée de peinture de Lille en 1887, au sein de l'hôtel de ville. Le bâtiment comprend au premier étage la bibliothèque communale et le musée de peinture et au second, les musée Wicar et Moillet, ouverts « tous les jours de 10 heures à 4 heures en hiver et 5 heures en été, excepté le mardi, où ils n'ouvrent qu'à midi »¹³¹⁹. L'établissement occupe deux salles et est décrit comme « un musée ethnographique assez important, composé d'armes, de costumes, de parures et d'ustensiles divers. La seconde salle renferme en outre des médailles, des tapisseries et quelques sculptures du Moyen-Âge ». L'institution comporte non seulement des collections ethnographiques mais également des collections médiévales. Cette première moitié du siècle est donc caractérisée par la multitude des contextes d'exposition pour les collections océaniques de notre corpus avec un critère qui semble perdurer, celui du curieux. Fabrice Grognet met ainsi en avant « la curiosité pour le pittoresque que procure l'ethnographie »¹³²⁰. « Les *exotica* des “sauvages” semblent montrer deux phénomènes, fondés sur la distinction Nature/Culture, *a priori* antagonistes : l'état de “sauvagerie” de ces populations et leur habilité inattendue, de la part de populations que l'on juge “barbares” »¹³²¹. Cette conception, issue des collections antérieures, continue de marquer les espaces muséaux, avec toutefois les prémices d'une définition de l'ethnographie.

2) *L'ethnographie en tant que telle dans l'espace muséal*

Au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, un changement s'opère dans la perception des collections ethnographiques par les administrateurs du musée de Boulogne, de curiosités, les objets deviennent des éléments scientifiques, témoins de peuples lointains. D'après Jacquemin, « le temps des découvertes prend fin dans la 2nde partie du XIX^e siècle, et une autre époque commence, celle de la colonisation. Les collections ne sont plus ces curiosités

¹³¹⁹ Baedeker Karl, *Le Nord de la France jusqu'à la Loire excepté Paris: manuel du voyageur*, Paris, 1887, pp. 69 à 71

¹³²⁰ Grognet Fabrice, « Le concept de musée : la patrimonialisation de la culture des “autres” d'une rive à l'autre, du Trocadéro à Branly : histoire de métamorphoses », *op. cit.*, p. 99

¹³²¹ *Ibid.*, p. 42

exotiques goûtées par les premiers explorateurs, produites par des peuples non civilisés »¹³²². La France poursuit alors l'entreprise coloniale entamée au cours de la première moitié du XIXe siècle avec l'installation à Tahiti en 1842 ou l'annexion de la Nouvelle-Calédonie en 1853. Pour Fabrice Grognet, le « renouveau de l'entreprise coloniale française est concomitant du développement institutionnel (...) de la science anthropologique »¹³²³. Comme l'indique Claire Le Thomas, « la présentation de ces artefacts est alors l'occasion de produire un discours sur l'altérité, qui révèle la manière dont les Occidentaux considéraient les peuples étrangers »¹³²⁴. En 1867, est développé un nouveau projet de classification des collections du Musée de Boulogne afin qu'à « la confusion (succède) l'ordre parfait dans les classifications »¹³²⁵ :

- Rez-de-Chaussée : Antiquités et Ethnographie
 - Galerie des antiques
 - Galerie égyptienne
 - Galerie des vases grecs de la collection Panckoucke
 - Salon des antiquités et mérovingiennes
 - Quatre salles « où seront exposées les curiosités des 4 parties du monde »
- 1^{er} Etage :
 - Galeries d'Anatomie comparée
 - Galerie Demarle (Ornithologie)
 - Galerie de Rosamel
 - Galerie Delalande
 - Galerie de Courset
 - Galerie Aloy
 - Galerie des Antiquités romaines
- 2^e Etage :
 - Bibliothèque

¹³²² Jacquemin Sylviane, « Histoire des collections océaniques dans les musées et établissements parisiens, XVIIIème-XXème siècles », *op. cit.*, p. 16

¹³²³ Grognet Fabrice, « Le concept de musée : la patrimonialisation de la culture des “autres” d'une rive à l'autre, du Trocadéro à Branly : histoire de métamorphoses », *op. cit.*, p. 117

¹³²⁴ Le Thomas Claire, « Exposer l'autre : la muséographie des objets non occidentaux au tournant du XX^e siècle », *Histoire par l'image [en ligne]*, consulté le 14 Mai 2018

¹³²⁵ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1854 à 1868, Séance du 11 janvier 1867

- Cabinet des médailles
- Salles de peintures

L'ethnographie est donc exposée dans un espace dédié et occupe la moitié d'un étage aux côtés des pièces d'antiquités. On note toutefois l'absence de titre pour ces galeries qui ne sont pas dénommées d'après la science à laquelle elles se rapportent, ni d'après un donateur particulièrement généreux. Au sein de ces quatre espaces, le premier est consacré aux « Curiosités de l'Europe » soit des armes, poteries, faïences et porcelaines, la deuxième à l'Asie (Inde, Chine, Syrie, etc.), la troisième à l'Afrique avec « tout ce que pourra nous fournir l'Ethnographie de cette grande presque île dont une partie est devenue française »¹³²⁶. Enfin, la quatrième et dernière héberge l'Amérique et Océanie, présentant « les étoffes, les armes, les casse-têtes, les pirogues, etc. de ces deux parties d'un autre hémisphère »¹³²⁷. Pour organiser les collections ethnographiques qu'il réunit aux côtés du Cabinet des Antiques, Barthélemy de Courçay établit « un commencement de classification géographique »¹³²⁸. Il est intéressant de noter qu'Hamy reprend ce type de classification au sein du Trocadéro. Selon Manuel Charpy c'est le « principe absolu de la division par nationalité » qui prime¹³²⁹. L'association avec l'Amérique se comprend notamment dans le contexte des « découvertes » et navigations européennes des siècles précédents.

A partir des années 1870, l'ethnographie devient l'une des collections à mettre en valeur pour l'administration et la municipalité. Ainsi, en 1875, dans le cadre d'un nouveau projet de réaménagement des collections, son importance est réaffirmée : « Notre collection ethnographique est une des plus belles de France et nous avons vu qu'elle doit encore s'enrichir prochainement ; elle se serait même augmentée déjà, si les emplacements avaient permis de penser à nous à la suite de la dernière exposition universelle »¹³³⁰. La proposition de répartition inclut l'installation de l'archéologie au rez-de-chaussée, l'histoire naturelle au premier étage et l'ethnographie avec les Beaux-Arts, la numismatique, la sculpture et l'architecture au second. Le terme de *curiosités* qui était auparavant employé pour désigner les artefacts ethnographiques disparaît alors au profit d'une terminologie scientifique et

¹³²⁶ *Ibid.*, Séance du 11 janvier 1867

¹³²⁷ *Ibid.*, Séance du 11 janvier 1867

¹³²⁸ Hamy Ernest-Théodore, *Les origines du Musée d'ethnographie*, Paris, France, J.-M. Place, 1988, p. 35

¹³²⁹ Charpy Manuel, « Les techniques archaïques », dans Anne-Laure Carré Coursaris et al., *Les expositions universelles en France au XIXe siècle: techniques publics patrimoines, op. cit.*, p. 282

¹³³⁰ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux du Conseil Municipal, 1875, p. 355, Séance du Conseil Municipal du 16 février 1875

« progressivement, l'objet ethnographique devient un objet controversé, sollicité par les préhistoriens, les archéologues et les anthropologues »¹³³¹. Le projet est proposé à nouveau en 1878 avec l'accroissement des collections après l'exposition universelle¹³³². Cette période est charnière et engage le processus menant à l'ouverture du Musée d'Ethnographie du Trocadéro en 1882. Au cours des discussions, Mariette indique que « pour lui, l'ethnographie, qui est une des séries les plus riches du Musée, pourrait (...) être exposée » dans la galerie du 1^{er} étage, « par continent, dans les conditions les plus avantageuses et serait ce qui est en rapport le plus direct avec l'archéologie placée au rez-de-chaussée »¹³³³. Ce plan est approuvé par Emile Sauvage arguant que « l'ethnographie et l'ornithologie sont les deux collections principales qui font, à juste titre, la gloire de Boulogne et on doit sacrifier, s'il le faut un peu les autres pour les mettre en évidence »¹³³⁴. Comme le précise Grognet, la « sélection accrue confère également un caractère occidental supplémentaire à l'objet exotique importé : la rareté »¹³³⁵. Un an plus tard, une nouvelle proposition d'aménagement est soumise à la municipalité¹³³⁶ :

- Rez-de-chaussée : l'archéologie (antiquités, préhistoire, égyptiens, gallo-romains, céramique...) ; l'ethnographie et « toutes les collections particulières y relatives »¹³³⁷
- Premier étage : l'histoire naturelle (géologie, minéralogie, conchyologie et tous les animaux) ; l'anatomie et les collections particulières
- Second étage : le musée industriel

Cependant il faut attendre les années 1890, pour que la commission décide de présenter les collections ethnographiques seules. En 1894, les administrateurs estiment qu'il « est (...) urgent de débarrasser le musée d'ethnographie des médailles qui l'encombrent et qui

¹³³¹ Jacquemin Sylviane, « Histoire des collections océaniques dans les musées et établissements parisiens, XVIIIème-XXème siècles », *op. cit.*, p. 83

¹³³² Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Boite 2R150, Extrait du Procès-verbal de la séance du 30 décembre 1878

¹³³³ *Ibid.*

¹³³⁴ *Ibid.*

¹³³⁵ Grognet Fabrice, « Le concept de musée : la patrimonialisation de la culture des "autres" d'une rive à l'autre, du Trocadéro à Branly : histoire de métamorphoses », *op. cit.*, p. 43

¹³³⁶ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Boite 2R150, Extrait du Procès-verbal de la commission du Musée, séance du 7 octobre 1879

¹³³⁷ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux du Conseil Municipal, Séance du 17 novembre 1879, 1879, p. 177

empêchent de donner aux objets qui le composent tout le relief qu'ils doivent avoir »¹³³⁸. Ce mouvement s'accompagne également d'une remise en question du projet muséographique du musée. En effet, en 1894, il est décidé de recentrer le musée sur les collections locales en excluant notamment la collection des mammifères arguant que « ces animaux, tous plus ou moins détériorés, ne présentent pas un bien grand intérêt »¹³³⁹.

En ce qui concerne la présentation des collections ethnographiques, le guide du musée d'Emile Sauvage décrit la situation du musée et sa présentation. Ainsi la première galerie, nommée « Galerie A », est consacrée à « l'ethnographie » et comprend plus de 3283 artefacts¹³⁴⁰. Dans une première vitrine se trouvent les objets de Chine et d'Indochine. Mais on y trouve également des costumes comme celui de matelote boulonnaise ou encore celui de « femme islandaise ». C'est également dans cette vitrine que sont placées des idoles de « Viti » et des Iles Marquises¹³⁴¹. Dans la cinquième vitrine, on retrouve des objets océaniens, notamment la pirogue de la baie de Tolaga, des pagaies de Taïti ainsi que des haches « de cérémonie de l'archipel Cook ». Dans la 6^e vitrine, sont exposés les « engins de pêche », avec des hameçons « rapportés des mers du sud par le capitaine Cook lors de son second voyage »¹³⁴². Cette vitrine rappelle le projet de musée naval de Dunkerque et semble donc présenter une partie des objets selon leur usage dans le cadre de la navigation. Les vitrines suivantes (7 à 10) sont consacrées aux armes avec un bouclier persan et des fusils « arabes », mais aussi des flèches, arcs, lances, poignards, etc. Dans la partie gauche de la vitrine 10, se trouvent des armes océaniques et en particulier des casse-têtes. Les armes perçues comme plus archaïques ou primitives sont donc dissociées de l'armement plus proche de celui des Occidentaux, « en tant que *preuve* de la marche – du *progrès* – de l'humanité vers la “civilisation”, l'objet du “sauvage” devient un objet d'étude touchant à l'universel »¹³⁴³. La vitrine n°11 est divisée en deux : à droite sont placées les « coiffures » qui comprennent un casque de l'Amiral Courbet ; à gauche, des poteries (notamment celles d'Amérique du Sud). Des vitrines plates sont installées le long des fenêtres pour contenir les petits objets comme

¹³³⁸ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1868 à 1906, Séance du 12 avril 1894

¹³³⁹ *Ibid.*, Séance du 8 novembre 1894

¹³⁴⁰ Sauvage Henri-Émile, *Musées municipaux de Boulogne-sur-Mer : guide*, Boulogne-sur-Mer, 1898

¹³⁴¹ Il s'agit probablement des numéros 274.R10.S10 et 283.R10.S10

¹³⁴² Il s'agit probablement des hameçons 37.R10.S4

¹³⁴³ Grognet Fabrice, « Le concept de musée: la patrimonialisation de la culture des “autres” d'une rive à l'autre, du Trocadéro à Branly : histoire de métamorphoses », *op. cit.*, p. 48

les pipes, « éventails, chaussures, objets de toilettes, ustensiles de ménage et autres objets ». Un meuble central accueille les figurines de Chine et de l'Indochine, ainsi qu'un vase de l'Ile Pelew¹³⁴⁴, un panier du Pérou et une coupe de Laponie. Enfin, les objets de grande dimension sont fixés aux murs, comme les sarbacanes de l'Amazonie, la lance en bois sculptée de la Nouvelle-Calédonie, des lances des Tonga, de Tahiti, des Nouvelles-Hébrides et de Tasmanie. Au sein de cette première galerie la muséographie semble donc assez chaotique et mise à part quelques tentatives de classement typologique selon l'usage (pour la navigation et les armes) et géographique, aucun classement ferme ne semble avoir été déployé. La « Galerie I » renferme elle aussi une partie de l'ethnographie, au même titre que la minéralogie et une collection de paléontologie boulonnaise :

- Les vitrines 1 et 2 exposent des objets du Soudan Egyptien
- La vitrine 3 comprend les instruments de musique
- Les vitrines 4 à 8 montrent la collection Pinard (les objets sont classés par usage dans les différentes vitrines)
- La vitrine 9 est consacrée à la collection donnée par le Vice-Roi d'Egypte
- Enfin les vitrines 10 à 16 comprennent les armes et faïences d'Europe et d'Asie

Cette seconde galerie témoigne d'une classification plus exprimée. Ainsi, nous retrouvons non seulement une présentation selon l'usage (instruments de musique, armes,...), mais aussi un classement par collectionneur. Il est donc probable que le manque d'ordre dans la première galerie résulte plus d'un fort encombrement et d'un manque de connaissances sur les objets que d'une volonté de la part des administrateurs. La muséographie en elle-même semble également concerner la commission qui définit la couleur des murs¹³⁴⁵ ou encore le choix des vitrines¹³⁴⁶. Ces dernières constituent un souci constant pour le musée qui sollicite notamment auprès d'Hamy « des renseignements sur un nouveau type de vitrine adopté dans les grandes collections de Paris »¹³⁴⁷. Lui-même rencontre des soucis de financement des vitrines du

¹³⁴⁴ Il s'agit probablement du numéro 211.R10.S3

¹³⁴⁵ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1868 à 1906 : Séance du 13 décembre 1898, « La Commission monte dans les galeries pour (...) choisir la couleur à donner à la salle d'ethnographie » ; Séance du 10 janvier 1899, « La Commission se rend dans les galeries pour voir la peinture de la salle d'ethnographie ; la mauve ne lui donnant pas complète satisfaction, elle indique la modification à y apporter »

¹³⁴⁶ *Ibid.*, 1868 à 1906, Séance du 13 mai 1895 : La commission « décide que le fond des vitrines plates qui se trouvent dans la galerie d'ethnographie sera recouvert de papier velours grenat et qu'on y mettra la collection d'éventails »

¹³⁴⁷ *Ibid.*, Séance du 10 août 1893

Musée d'Ethnographie du Trocadéro, souvent trop petites et en bois ce qui ne permet pas au visiteur de voir correctement les objets, et d'un amoncellement qui réduit également la visibilité¹³⁴⁸.

Malgré tout, alors que la fin du XIX^e leur avait été très profitable, au début du XX^e siècle, l'administration boulonnaise semble se désintéresser du sort des collections ethnographiques. Le projet d'agrandissement du Musée exposé à la municipalité en 1906 exprime une volonté d'organisation scientifique :

« Un Musée est, avant tout, non un lieu de distraction, mais un centre d'étude destiné à l'instruction et à donner de sérieux renseignements ; il faut qu'en sortant du musée on ait appris (...) Mais pour cela, il est indispensable d'adopter un ordre méthodique, scientifique, dans le classement des diverses séries exposées ; que les collections archéologiques et ethnographiques soit disposées par pays, par époques et, autant que possible, par trouvailles »¹³⁴⁹

Le musée modèle qui inspire les administrateurs boulonnais est alors le Musée Guimet. Le Musée d'Ethnographie du Trocadéro est à ce moment dans un « véritable délabrement »¹³⁵⁰ et du fait du manque de financement, la salle consacrée à l'Océanie est fermée entre 1889 et 1910¹³⁵¹. Parmi les espaces à rénover, la commission liste les salles Gallo-romain, Grec, Moyen-Âge et Renaissance, Ethnographie, Armes et armures, Galerie Boulonnaise et Galerie lapidaire. A propos de l'ethnographie, elle estime qu'il s'agit de la « collection, la plus à l'étroit de toutes celles que possède le Musée »¹³⁵² et prévoit de l'installer « dans le fond de l'aile gauche du Collège et dans la partie de cette aile revenant vers la Grande-Rue », au sein de « trois vitrines hautes, doubles face, de 4 mètres de long et deux vitrines basses, forme pupitre, de 5 mètres de long sur pieds tournés »¹³⁵³. Une autre vitrine haute, de 6 mètres de

¹³⁴⁸ Dias Nélia, *Le Musée d'Ethnographie du Trocadéro (1878-1908). Anthropologie et muséologie en France*, *op. cit.*, p. 200

¹³⁴⁹ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1868 à 1906, Séance du 4 décembre 1906

¹³⁵⁰ Dias Nélia, *Le Musée d'Ethnographie du Trocadéro (1878-1908). Anthropologie et muséologie en France*, Paris, Editions du CNRS, 1991, p. ? (le musée ap. 1908)

¹³⁵¹ Le Gonidec Marie Barbara, « Témoins du voyage ou objets scientifiques ? Les collections ethnographiques dans les musées parisiens entre les XVIII^e et XX^e siècles et leur rapport au voyage », dans Le Gonidec Marie Barbara et Bouillon Didier (dir.), *Le rôle des voyages dans la constitution des collections*, *op. cit.*, p. 91

¹³⁵² Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1868 à 1906, Séance du 4 décembre 1906

¹³⁵³ *Ibid.*, Séance du 4 décembre 1906

long « renfermerait les canots et autres objets relatifs à la navigation et à la pêche » en face d'une dernière vitrine, d'angle, de 5 mètres de long destinée aux mannequins¹³⁵⁴. Les espaces entre les fenêtres sont prévus pour installer des « panoplies qui ont l'avantage d'être décoratives » sous lesquelles seraient placées des vitrines basses. Le projet n'a probablement pas été mis en place, bien qu'aucun document ne l'atteste, car par la suite les collections ethnographiques ne sont réunies dans une seule et même salle qu'en 1936¹³⁵⁵. L'administration organise alors un déménagement des vitrines d'ethnographie avec un « classement fait par pays » des artefacts, « cependant la disposition des objets dans les vitrines demeure provisoirement inchangée »¹³⁵⁶. Ces travaux sont l'occasion pour la commission de proposer à la mairie un nouvel aménagement de la salle d'ethnographie avec une amélioration de l'éclairage, la réfection des planchers, murs et plafonds et, enfin, le démontage des vitrines inutilisables, les murales en particulier remplacées par vitrines basses¹³⁵⁷. Mais cette entreprise est jugée trop coûteuse par la municipalité¹³⁵⁸. Les conflits occurrents au cours du siècle affectent profondément la région, ainsi que le mouvement général en Europe vers le nationalisme qui s'y rattache, ont certainement contribué au désintérêt pour les collections d'ethnographie extra-européennes.

A Saint-Omer, le 31 mars 1899, le comte de Bertoult d'Hautecloupe vend l'hôtel Sandelin à la ville pour cent mille francs afin d'y installer le musée municipal¹³⁵⁹. Ce nouvel espace ouvre ses portes le 10 avril 1904. Tout comme Boulogne, après avoir présenté les collections ethnographiques selon une tradition encyclopédique, Saint-Omer met en place une

¹³⁵⁴ Séance de la Commission des Musées Communaux du 2 juin 1910, Archives Municipales, dossier 2R182 : y est mentionné le don par M. Carmier d'un « mannequin de guerrier japonais ». Son costume est décrit comme « revêtu d'un costume de soldat japonais ancien » dans un courrier du 3 juin 1910, du conservateur le Dr. Sauvage au Maire de Boulogne (Archives Municipales, dossier 2R182)

¹³⁵⁵ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1932 à 1936, Séance du 12 novembre 1936 : « La salle du dessous (de la nouvelle salle de peinture), de 30 mètres de long, sera affectée aux collections d'ethnographie. Quant à l'ancienne salle d'ethnographie, elle recevra la section boulonnaise des collections. La salle carré, où se trouvent actuellement les masques d'Alaska et des pièces ethnographiques sera restituée aux Beaux-Arts.»

¹³⁵⁶ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1932 à 1936, séance du 11 avril 1936

¹³⁵⁷ *Ibid.*, Séance du 2 mai 1936

¹³⁵⁸ *Ibid.*, Séance du 27 juin 1936

¹³⁵⁹ Musée de Saint-Omer, *Le Collection du Teil Chaix d'Est-Ange, Peinture, Objets d'art, Ameublement*, Saint-Omer, 1925, p.7

pièce exclusivement dédiée, « la salle Ferdand Derycker, dite aussi d'Ethnographie »¹³⁶⁰. On retrouve ici la volonté de mettre en avant un généreux donateur, ici « un jeune audomarois qui, bien qu'enlevé à la fleur de l'âge, a laissé au Musée de Saint-Omer, toute une collection d'objets provenant du Congo »¹³⁶¹. Cette collection est par ailleurs réunie dans une vitrine, ce qui laisse envisager qu'une partie de la collection est classée d'après le donateur. La salle présente aussi « Le Japon, la Chine, les Indes, l'Afrique et l'Océanie », les pièces étant probablement classées selon la provenance géographique, et « un essai de galvanoplastie sur végétaux, par M. le Colonel Piedallu »¹³⁶². Cependant aucune description détaillée ne nous permet d'envisager l'apparence de cette pièce.

¹³⁶⁰ Dusautoir Augustin, *Le Guide des Touristes dans la ville de Saint-Omer, ses environs et son Arrondissement*, Saint-Omer, 1919

¹³⁶¹ *Ibid.*

¹³⁶² *Ibid.*

La répartition des collections ethnographiques du musée de Douai dans l'espace d'exposition semble être fortement impactée par le fondateur, jusqu'à son décès. M. Farez, président de la commission d'ethnologie de 1872 à 1891, reconnaît la paternité qu'exerçait Berthoud et son contrôle sur cette question : « il exposa les matériaux

Figure 28 : Photographie Augustin Boutique, Vue de la Grande Salle du Musée Berthoud, Archives du Musée de Douai, 1893, sans numéro



concernant chaque peuplades (...) dans les nombreuses vitrines que la ville de Douai mettait à sa disposition »¹³⁶³. Il semble que, dès le début, un classement par provenance géographique ait été privilégié. La presse décrit le musée en 1872, au moment de son inauguration, comme présentant, « classés avec ordre, les costumes, les ustensiles, les armes, les parures, les emblèmes religieux de tous les peuples plus ou moins primitifs, plus ou moins sauvages »¹³⁶⁴. L'auteur remarque notamment la collection de fétiches ainsi que les « mannequins artistement exécutés (qui) animent la salle et en forment une espèce de caravansérail des plus intéressants et des plus pittoresques ». Au sein de cette galerie se trouve une « sphère »¹³⁶⁵ dont le but est de « servir de guide aux visiteurs », ainsi, le musée, chose relativement moderne, envisage la nécessité de localiser physiquement la provenance des objets, afin de fournir des clefs à un public probablement peu averti des contrées lointaines. La classification géographique est particulièrement en vogue dans la seconde moitié du XIX^e siècle pour les collections ethnographiques et correspond aux taxonomies développées, à l'instar du British Museum¹³⁶⁶

¹³⁶³ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Dossier « Presse », *L'Echo Douaisien*, 1^{er} avril 1891, n°333

¹³⁶⁴ *Indicateur de l'archéologue et du collectionneur*, décembre 1872, p. 214-215

¹³⁶⁵ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 28 mars 1873 : Le procès verbal mentionne une « sphère » destinée au musée par le Ministre de l'Instruction Publique, grâce à l'influence de Berthoud

¹³⁶⁶ Owen Janet, « Collecting Artefacts, Acquiring empire: a maritime endeavour », *Journal of Museum Ethnography*, n° 18, 2006, p. 146

et du Musée d'Ethnographie du Trocadéro¹³⁶⁷. En 1872, la commission d'ethnologie, suite à un courrier de Berthoud se plaignant du manque de place pour accueillir de nouveaux objets, émet des hypothèses de solutions qui permettent d'appréhender sa vision de la « muséographie d'ethnologie »¹³⁶⁸. Elle propose ainsi de « serrer davantage les objets les uns contre les autres », de « placer sur un râtelier au-dessus de chaque vitrine les armes en bois et en fer », ou encore de « faire des trophées avec les armes d'une même contrée et les placer dans les coins de la salle au-dessus des vitrines »¹³⁶⁹. Le choix revient donc à un classement typologique dans les râteliers ou à l'établissement de trophées selon les provenances géographiques. Il semblerait que les armes soient rangées dans les vitrines selon un ordre typologique. Jamin, citant A. Landrin¹³⁷⁰, précise qu'en 1888 ce dernier estimait que « l'intérêt scientifique des collections ethnographiques n'a que peu de choses à voir avec la valeur artistique et résulte surtout de l'importance et de la continuité des séries »¹³⁷¹. Les présentations en trophées d'armes ou panoplies sont extrêmement courantes. Au sein de la Bibliothèque nationale, où Barthélemy de Courçay réunit des collections ethnographiques, les armes « offensives et défensives » sont notamment exposées sous forme de panoplies placées

¹³⁶⁷ Même si Nélia Dias note qu'en 1882, il n'y avait que peu d'objets et que le classement géographique n'était pas rigoureux : Nélia Dias, *Le Musée d'Ethnographie du Trocadéro (1878-1908). Anthropologie et muséologie en France, op. cit.*, p. ? (les collections océaniques)

¹³⁶⁸ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 13 décembre 1872 ;

¹³⁶⁹ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie du Musée, Séance du 13 novembre 1872

¹³⁷⁰ Landrin A., *Projet de Musée des Provinces de France*, s.d., 4 feuillets manuscrits, Archives du Musée de l'Homme

¹³⁷¹ Jamin Jean, « Les objets ethnographiques sont-ils des choses perdues ? », *Temps perdu, temps retrouvé*, Neuchâtel, Musée d'ethnologie, 1985, p. 54

sur les « portes d'entrées » et « dans l'embrasures des fenêtres »¹³⁷². Les panoplies et les reconstitutions de scènes de la vie quotidienne constituent, selon Dias, un parti pris de présentation « décoratif » qui est notamment celui employé par Hamy¹³⁷³. Il existe également « des séries de nos époques de la pierre et du bronze »¹³⁷⁴. C'est Berthoud qui supervise l'installation de la majorité de ses collections comme en témoignent les procès-verbaux de la commission du musée qui indiquent « qu'il a installé tout l'âge de pierre dans l'ancienne salle de la galerie douaisienne »¹³⁷⁵. Farez, président de la commission d'ethnologie de 1872 à 1891, exprime sa perception des collections du musée : « ce sont surtout les origines premières (de l'homme) qui sont représentées (...) par les vêtements, l'outillage, les armes, les fétiches, elles fixent l'époque d'évolution à laquelle est arrivé aujourd'hui chaque groupe humain »¹³⁷⁶. D'après lui un grand nombre de ces objets « révèlent les croyances et les naïvetés de l'enfance ». Comme l'indique Marie Mauzé, « dans la perspective de l'évolutionnisme du XIX^e siècle, l'objet est un spécimen témoin du degré d'avancement d'une

Figure 24 : Photographie Augustin Boutique, Vue de la Grande Salle du Musée Berthoud, Photothèque Augustin Boutique, 1893, Planche n°86, inventaire PH.57



société sur la voie de la civilisation, à l'aune d'un parcours de l'humanité conduisant de la « primitivité » à l'ultime stade atteint par l'Occident »¹³⁷⁷. Le classement muséographique de l'institution douaisienne s'inscrit dans le contexte scientifique de l'époque, car comme l'indique Grognet, « la description des peuples

¹³⁷² Hamy Ernest-Théodore, *Les origines du Musée d'ethnographie*, Paris, France, J.-M. Place, 1988, p. 35

¹³⁷³ Dias Nélia, *Le Musée d'Ethnographie du Trocadéro (1878-1908). Anthropologie et muséologie en Franc*, *op. cit.*, p. ? (remarques sur les musées d'ethnographie)

¹³⁷⁴ *Indicateur de l'archéologie et du collectionneur*, décembre 1872, p. 214-215

¹³⁷⁵ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission Générale du Musée, Séance du 1^{er} mai 1874

¹³⁷⁶ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Dossier « Presse », *L'Echo Douaisien*, 1^{er} avril 1891, n°333

¹³⁷⁷ Mauzé Marie, « Collectes, collecteurs, collections », *Gradhiva*, Numéro 29, 2001, p. 60

à travers le temps et à travers les continents, tant sur le plan physique que du point de vue de leurs productions matérielles, est une des composantes de l'anthropologie, science dominante qui comprend également l'archéologie et la préhistoire »¹³⁷⁸. Le but des administrateurs est ainsi de permettre « l'étude comparative » entre « les différents âges de pierre »¹³⁷⁹.

Cette classification géographique et typologique s'accroît en 1887, avec la création d'une nouvelle salle consacrée à l'Afrique¹³⁸⁰, pour faire face à la multiplication des dons et sous la pression de Berthoud¹³⁸¹. L'amoncellement des collections n'est toutefois pas résolu avec la création de cette nouvelle salle ce qui motive notamment Berthoud à demander à ce qu'un autre espace soit mis à disposition¹³⁸². Le Musée d'Ethnographie, à partir de 1887, comprend trois salles distinctes, celle de l'Âge de pierre, la Grande Salle et celle de l'Afrique du Nord, toutes meublées de plusieurs types de vitrines. Il est donc possible que l'Océanie ait été exposée dans les deux premières. La salle « dite de l'âge de pierre » possédait six vitrines ; la « Grande salle », onze vitrines ; et dans la salle « dite de l'Afrique du Nord », étaient placées trois vitrines. Une notice anonyme sur le musée Berthoud, rédigée après 1887¹³⁸³, indique que ces trois pièces mesuraient environ 36 mètres carrés, étaient « admirablement éclairées » et possédaient des « vitrines sur tout leur parvis » et « dans leur milieu »¹³⁸⁴. Il y est précisé que le musée était « divisé en cinq grandes sections : l'Afrique, l'Amérique, l'Océanie, l'Australie et l'Age de pierre ». La présentation des collections suit donc toujours des divisions géographiques. De plus, l'ethnographie est toujours présentée en parallèle avec des collections d'archéologie. Dans la 2^e version de cette notice¹³⁸⁵, l'auteur précise que les visiteurs peuvent ainsi contempler « l'Australie, la Nouvelle-Guinée, ici les Iles Marquises et

¹³⁷⁸ Grognet Fabrice, « Le concept de musée: la patrimonialisation de la culture des "autres" d'une rive à l'autre, du Trocadéro à Branly : histoire de métamorphoses », *op. cit.*, p. 98

¹³⁷⁹ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission Générale du Musée, Séance du 1^{er} juillet 1872

¹³⁸⁰ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 18 mai 1888

¹³⁸¹ *Ibid.*, Séance du 2 juin 1887

¹³⁸² *Ibid.*, Séance du 4 octobre 1888

¹³⁸³ Cette hypothèse se base sur la mention du catalogue de musée comprenant environ 900 numéros et « trois grandes salles » : le Musée Berthoud s'élargissant à trois salles à partir de 1887

¹³⁸⁴ Cette hypothèse résulte de la mention de leurs mesures : « plus de quatre mètres de longueur sur neuf de large »

¹³⁸⁵ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Dossier « commission », « Le Musée S. Henry Berthoud de Douai », 2^e version. Il est possible qu'elle soit de la main de Berthoud lui-même car l'écriture est très similaire.

Taïti, plus loin le Mexique, le Brésil, l'extrême Nord, la Nouvelle-Zélande, la Nouvelle-Calédonie, l'Égypte (...) on fait en une heure le tour du monde ». En 1891, Berthoud demande ainsi à Delplanque d'installer « les poteries après les avoir enregistrées et étiquetées dans l'armoire de la Nouvelle-Calédonie »¹³⁸⁶. Il semble donc que les armoires aient inclus un classement géographique.

Figure 30 : Photographie Augustin Boutique, Vue de la Grande Salle du Musée Berthoud, Archives du Musée de Douai, 1893, sans numéro



La division géographique répartit les artefacts par pays, mais contribue aussi à cette idée répandue que la visite d'une collection d'ethnographie peut permettre au visiteur de voyager, voire d'effectuer le tour du monde. Les inventaires, recensés dans le tableau placé en annexe, indiquent les certains objets la division à laquelle ils appartiennent, ainsi que la vitrine dans laquelle ils sont placés. Le meuble n°71 est dédié aux artefacts océaniques, présentant des objets des divisions 7 (les armes) et 9 (divers). De même, les vitrines 39 et 40 sont consacrées aux îles Tonga, la 77 à l'Australie et la 78 à la Papouasie. Toutefois certaines exposent des artefacts de provenance et d'usage divers à l'instar de la n°72. Cette vision est confirmée par des clichés réalisés en 1893¹³⁸⁷, par Augustin Boutique¹³⁸⁸, suite à une commande de la municipalité ou du musée. Ces photographies montrent une salle (fig. 28 à 30) vraisemblablement la « Grande Salle », avec une plaque identifiant le musée. Des vitrines sont installées sur, au moins, trois côtés de la pièce et plusieurs sont alignées parallèlement au centre. Des plaques sont placées sur les vitrines identifiant les espaces géographiques exposés en leurs seins. Dans les armoires se trouvent non seulement des panoplies, mais aussi des petites figurines et des mannequins. Des modèles d'habitation et de navigation sont placés au-dessus des vitrines ainsi qu'à l'intérieur,

¹³⁸⁶ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Dossier « Correspondance Berthoud », lettre du 13 avril sans année

¹³⁸⁷ Douai, Photothèque Augustin Boutique-Grard, PH.57

¹³⁸⁸ Augustin Boutique-Grard (1862-1944) : Turpin Isabelle, « La photothèque Augustin Boutique-Grard ou la mise en valeur d'un fonds photographique ancien », *La Gazette des Archives*, 1998, 180-181, p. 86-95

comme « dans la vitrine Nouvelle-Calédonie, une petite hutte en paille et bois »¹³⁸⁹. Ce type d'outils de présentation est largement employé au cours du XIX^e siècle afin de contextualiser des civilisations très éloignées du modèle de référence européen, « échappant aux critères d'identification et d'appréciation classiques, ces objets inconnus et curieux devaient être mis en scène pour être intelligibles »¹³⁹⁰. Au Musée d'Ethnographie du Trocadéro les collections océaniques sont exposées dans un vestibule de 85 m² avec des panoplies, des trophées et des reconstitutions de scènes de la vie quotidienne¹³⁹¹. En sus de celles au sol, des vitrines sont également installées en hauteur, sur les murs, accentuant l'impression d'amoncellement. Le choix des vitrines est réalisé non seulement vis-à-vis de l'espace disponible dans la salle, mais également en fonction des objets. Les vitrines plates sont, par exemple, considérées comme « nécessaires pour exposer les objets demandant à être vus de près »¹³⁹². En outre, une dernière notice¹³⁹³ indique que « l'histoire des tapas » était exposée au sein du Musée Berthoud : « dans une des grandes vitrines qui occupent le centre des salles, on remarque d'abord les roseaux qui fournissent la matière première des tapas, puis viennent les maillets en bois sur les quatre faces desquels sont creusées des lignes qui vont diminuer de grosseur et de profondeur, c'est en frappant avec ces maillets la bouillie blanche extraite à froid du roseau sacré que de jeunes vierges absolument nues confectionnent sous la direction de la reine¹³⁹⁴, des pièces d'étoffes » qui sont ensuite peintes. D'après l'auteur, « rien ne manque à l'histoire complète du mystérieux tapa », c'est donc l'ensemble des éléments servant au processus de fabrication qui est exposé dans une même vitrine. Si cet élément est très intéressant d'un point de vue muséographique, car relativement novateur, on peut toutefois s'interroger sur l'existence potentielle d'étiquette expliquant ce processus. Enfin « l'Âge de Pierre contemporain » inclut également des artefacts d'Océanie notamment des haches et

¹³⁸⁹ Archives du Musée, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 21 octobre 1909

¹³⁹⁰ Jacquemin Sylviane, « Histoire des collections océaniques dans les musées et établissements parisiens, XVIIIème-XXème siècles », *op. cit.*, p. 205

¹³⁹¹ Dias Nélia, *Le Musée d'Ethnographie du Trocadéro (1878-1908). Anthropologie et muséologie en France*, *op. cit.*, p. ? (les collections océaniques)

¹³⁹² Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 5 juillet 1888

¹³⁹³ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Dossier « commission », « Le Musée S. Henry Berthoud de Douai », 2^e version

¹³⁹⁴ On reconnaît ici le goût pour le récit romanesque de Berthoud

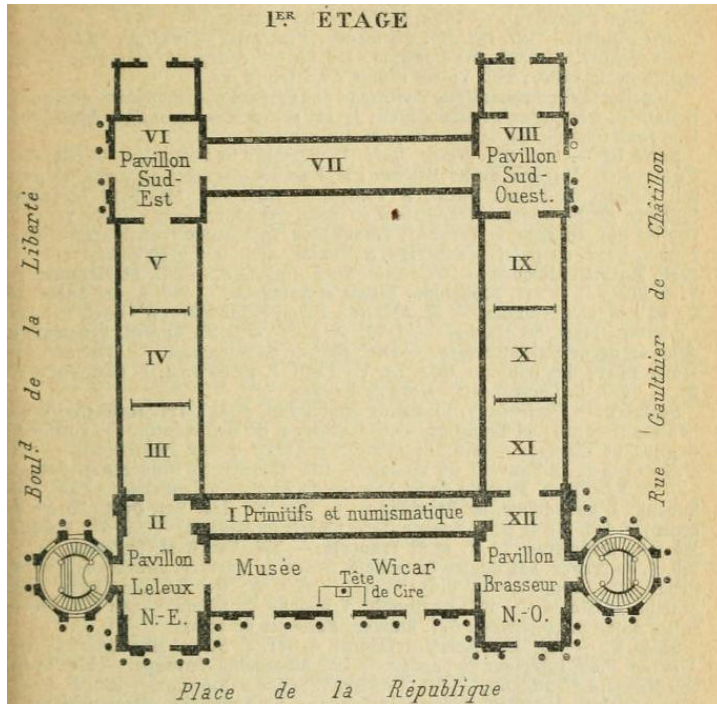


Figure 31 : Plan du Palais des Beaux-Arts, dans Saint-Paul Anthyme, *Le Nord, la Champagne et l'Ardenne*, Paris, 1911, p. 189 et 191

herminettes¹³⁹⁵. Il est également possible que des « moulagés authentiques des objets les plus importants possédés par les savants de renom et les musées »¹³⁹⁶ aient aussi été exposés. Fabrice Grognet note, effectivement, que « la notion d'objet ethnographique s'accorde avec la notion de copie »¹³⁹⁷ : ainsi les copies trouvent facilement leur place dans les musées d'ethnographie (modèles, copies...) alors qu'elles sont strictement proscrites dans les

musées des Beaux-Arts.

En 1894, la commission générale du musée transmet à l'administration municipale une demande d'agrandissement du musée, arguant que « les collections s'entassent de tous les côtés, une partie notable n'est pas montrée au public faute de place, certains bâtiment plus anciens menacent ruine, et des accidents sont à craindre »¹³⁹⁸. Cette question est toujours à l'ordre du jour en 1937¹³⁹⁹, toutefois aucune mention n'est faite des collections d'ethnographie, alors que celles d'archéologie, des beaux-arts et d'histoire naturelle sont évoquées. Un rapport du conservateur à la commission du musée nous renseigne sur la disposition des objets dans les vitrines, au début du XX^e siècle¹⁴⁰⁰. Il existe toujours une répartition géographique et typologique, une vitrine étant par exemple consacrée « aux

¹³⁹⁵ 556W52, liste d'objets

¹³⁹⁶ « Le don Berthoud à la ville de Douai », *Bulletin scientifique, historique et littéraire du département du Nord et des pays voisins*, Tome 1, 1869, p. 399

¹³⁹⁷ Grognet Fabrice, « Objets de musée, n'avez-vous donc qu'une vie ? », *Gradhiva, Revue d'anthropologie et d'histoire des arts*, n° 2, 1^{er} novembre 2005, p. 52

¹³⁹⁸ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission Générale du Musée, Séance du 15 juin 1894

¹³⁹⁹ *Ibid.*, Séance du 12 juin 1937

¹⁴⁰⁰ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des Procès-Verbaux de la section d'ethnologie, Séance du 21 octobre 1909

verroteries », une autre à la « Chine » et une à la « Nouvelle-Calédonie ». Dans cette dernière est installée en 1909, un modèle de case de « chef calédonien » sans numéro d'inventaire. Si aucun projet d'aménagement ne concerne les collections ethnographiques à partir de 1910, contrairement à celles d'archéologie¹⁴⁰¹, l'administration du Musée ne se désintéresse pas totalement de l'héritage de Berthoud. En effet, le dernier rapport du conservateur enregistré dans le registre de la commission général¹⁴⁰² mentionne une réorganisation complète de la section d'ethnographie qui est, en 1940, accessible aux visiteurs. Le destin tragique de la collection ne permet malheureusement pas d'en savoir plus sur cette réorganisation.

L'exemple de Boutique illustre le fait que la photographie tient une place importante dans le Musée de Douai. Ainsi lorsque le conservateur, Delplanque, demande la somme de 20 francs afin de financer des produits photographiques à la section d'ethnologie, l'un de ses membres, M. Brassart, souligne l'importance de la photographie qui pourrait rendre de « grands services »¹⁴⁰³. De même en 1887, le registre des procès-verbaux de la section d'ethnologie confirme l'existence au sein du musée Berthoud d'un « atelier de photographie »¹⁴⁰⁴. Un courrier du 14 décembre 1881, de Delplanque au Docteur Hamy informe sur son usage : « L'administration me charge en outre de vous assurer qu'elle s'empressera toujours de vous fournir toutes les reproductions que vous pourrez désirer, des objets de nos collections, soit par moulage, soit par photographie »¹⁴⁰⁵. De même, en 1889, à propos d'une statuette de Bouddha, la commission envoie à Hamy une photographie de l'objet, réalisée au Musée, avec « une demande de renseignements » afin de se décider « en connaissance de cause »¹⁴⁰⁶. La commission de Douai contacte des professionnels de musées étrangers comme le conservateur du musée de Dresde¹⁴⁰⁷, Leo Frobenius¹⁴⁰⁸, à qui la section envoie des photographies de certains masques africains¹⁴⁰⁹. Le musée de Douai paraît donc

¹⁴⁰¹ *Ibid.*, Séance du 24 mars 1934

¹⁴⁰² Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission Générale du Musée, Rapport non daté, p. 388 à 391

¹⁴⁰³ Archives du Musée, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 15 mai 1882

¹⁴⁰⁴ Archives du Musée, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 15 septembre 1887

¹⁴⁰⁵ Courrier conservé aux Archives du Quai Branly, dossier DA001335/15469

¹⁴⁰⁶ Archives du Musée, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 7 novembre 1889

¹⁴⁰⁷ Le *Museum für Völkerkunde* de Dresde est fondé en 1875

¹⁴⁰⁸ 1873-1938

¹⁴⁰⁹ Archives du Musée, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 7 février 1895

employer la photographie dans le but de renseigner ses collections grâce à son réseau. L'importance de cet outil peut notamment s'expliquer par l'existence de la Société Photographique du Nord de la France à Douai, fondée le 30 juin 1885, sous l'influence de Paul Desmarets, directeur de l'observatoire météorologique. Elle deviendra en 1944 la Société Photographique de Douai. Les membres de l'Administration du Musée en sont, pour certains, membres, à l'exemple d'Edmond Gosselin, ingénieur des arts et manufactures et conservateur du Musée de Douai au début du XX^e siècle. Il publie notamment une notice liant la photographie et les collections muséales, « Divers procédés pour la photographie d'objets de collections »¹⁴¹⁰. Il y indique que la pratique de la photographie est effectivement commune dans l'institution : « depuis plusieurs années j'ai eu à photographier un assez grand nombre d'objets appartenant aux différentes collection de notre musée ». Il développe les différents procédés qu'il a pu mettre en œuvre pour effectuer ces clichés, sans revendiquer d'établir une méthodologie. Son premier point porte essentiellement sur l'importance de l'éclairage. Gosselin met aussi en avant l'importance d'une typologie des objets, distinguant les « objets en relief, vases, statues, etc. des objets plans, tels que tableaux, gravures, etc. »¹⁴¹¹. Cela confirme, une fois de plus, que l'emploi de la photographie est relativement répandu dans le musée et touche différents types de collections. De plus, dans le même bulletin, Gosselin propose de mettre à disposition des membres de la Société et des sociétés photographiques correspondantes, « un local où ils pourront en toute sécurité changer les plaques de leurs châssis »¹⁴¹². Le musée semble donc disposer d'un espace dédié à la pratique photographique. Dans une seconde partie¹⁴¹³, Gosselin précise que la photographie des objets de collections muséales « doit donner le plus de renseignements possible sur un objet » et donc souvent montrer « plusieurs faces » de l'objet. Il précise également la nécessité d'un fond dont la teinte soit adaptée à l'objet. Dans la troisième partie, il se penche sur l'angle de prise de vue selon l'objet photographié. Il cite notamment le traité de M. Trutat sur *La Photographie appliquée à l'histoire naturelle*¹⁴¹⁴. Il doit probablement également connaître son ouvrage sur

¹⁴¹⁰ Gosselin, Edmond, « Divers procédés pour la photographie d'objets de collections », *Bulletin de la Société Photographique du Nord de la France*, Douai, Février 1890, p. 46

¹⁴¹¹ *Ibid.*, p. 46

¹⁴¹² *Ibid.*, p. 48

¹⁴¹³ Gosselin, Edmond, « Divers procédés pour la photographie d'objets de collections (suite) », *Bulletin de la Société Photographique du Nord de la France*, Douai, Avril 1890, p. 76

¹⁴¹⁴ Trutat Eugène, *La Photographie appliquée à l'histoire naturelle*, Paris, 1884

*La Photographie appliquée à l'Archéologie*¹⁴¹⁵. Enfin dans la dernière partie¹⁴¹⁶, il note l'importance de reproduire les marques présentes sur les objets, en citant l'exemple des « faïences et porcelaines » qui portent des marques de fabriques. De même, Gosselin indique qu'il est nécessaire de renseigner les dimensions des objets. Ainsi si l'outil photographique semble être en faveur auprès de l'administration du musée douaisien, tout comme au Musée d'Ethnographie du Trocadéro, il ne semble pas employé au sein de l'espace d'exposition. Comme l'indique Fabrice Grognet, en 1880, « la présentation de l'ethnographie se caractérise par la volonté pédagogique des scientifiques de restituer grandeur nature, à la fois les différents types d'habitats et les "races humaines", sans jamais toutefois avoir recours à la photographie, technique pourtant couramment employée en anthropologie et présentée lors de l'Exposition universelle de 1867 »¹⁴¹⁷.

Le dernier musée que nous allons aborder est celui de Lille. Bien que les archives relatives à l'histoire des collections soient très partielles, il est possible d'envisager, en partie, la façon dont les objets étaient exposés. Le musée est d'abord installé dans l'Hôtel de Ville, dans une salle voisine du Musée de peinture et du Musée Wicar. Une notice d'Henry Bruneel en 1850 indique que la première partie de la présentation est consacrée à l'Amérique et la deuxième à l'Asie¹⁴¹⁸. L'auteur mentionne une importante collection d'armes ainsi qu'une bibliothèque. Mais c'est *Le Moniteur Universel* qui fournit la description la plus complète. La collection est installée dans une salle dénommée « Salon carré » d'après sa forme. Trois de ses côtés sont « couverts par de vastes vitrines qui comprennent, à partir de la porte d'entrée, l'Asie, l'Afrique, l'Europe et l'Amérique ; le quatrième côté est occupé par deux escaliers tortueux conduisant à une galerie qui règne le long des trois autres parois et réunit dans une seule les avantages de deux chambres »¹⁴¹⁹. L'auteur indique que la galerie « est exclusivement consacrée à l'Océanie » et exhibe des pièces de la Polynésie, l'Australie et la Malaisie. Pour le journaliste, « ce qui contribue à faire de cette partie une des plus intéressantes du Musée Moillet, c'est une collection introuvable, peut-être ailleurs, des rames

¹⁴¹⁵ Trutat Eugène, *La Photographie appliquée à l'Archéologie*, Paris, 1879

¹⁴¹⁶ Gosselin, Edmond, « Divers procédés pour la photographie d'objets de collections (suite et fin) », *Bulletin de la Société Photographique du Nord de la France*, Douai, Août 1890, p. 76

¹⁴¹⁷ Grognet Fabrice, « Le concept de musée: la patrimonialisation de la culture des "autres" d'une rive à l'autre, du Trocadéro à Branly : histoire de métamorphoses », *op. cit.*, p.211

¹⁴¹⁸ Bruneel Henry, « Notice sur le Musée Moillet », *Archives historiques et littéraire du Nord de la France et de Midi de la Belgique*, 1850, pp. 373-375

¹⁴¹⁹ *Le Moniteur Universel*, 9 avril 1860

et des pirogues des îles Marquises, des îles Sandwich et des Carolines ». Cette description laisse donc entendre un classement selon la provenance géographique au sein du Musée. En 1869, Bachy exprime également l'idée d'une muséographie inspirée par les schémas évolutionnistes : « En parcourant ses galeries, en suivant ses divisions géographiques depuis la région de la terre qui, la première s'est trouvée la plus élevée dans l'échelle de la civilisation, c'est-à-dire l'Asie jusqu'à l'Océanie, cette autre partie de notre globe encore au bas de cette échelle »¹⁴²⁰. André Desmarchelier indique que le Lillois peut, en visitant le musée Moillet, faire « en quelque sorte le tour du monde » sans quitter Lille¹⁴²¹. Mais l'institution paraît au cours de son histoire souffrir d'un manque d'intérêt de la part de la municipalité¹⁴²². Lors de la séance du 3 août 1856, à propos de la création d'un Musée agricole et industriel, Gosselet propose de l'installer aux côtés du musée Moillet, dans l'ancien local du musée d'histoire naturelle, estimant que « les pompeuses conquêtes de la civilisation sur la matière » gagneraient à être placées près de la salle « où sont parqués les misères et les oripeaux des nations sauvages »¹⁴²³. Ainsi dès les premières années d'existence du musée d'ethnographie lillois, les membres de la société savante chargée de son administration semblent ne voir dans ces collections qu'un faire-valoir. Le désamour pour le musée d'ethnographie Moillet peut peut-être s'expliquer par l'importance d'un concurrent direct, le Musée colonial, l'un des plus importants de France¹⁴²⁴. Le musée commercial de Lille est institué en 1885, notamment à l'initiative d'Edouard Delesalle, mais il n'est inauguré que le 4 septembre 1888¹⁴²⁵. Il est rattaché au Musée industriel préexistant, avec lequel il fusionne en 1905 pour devenir le Musée industriel, agricole, commercial et colonial. En son sein, selon Darthoit, seule la salle « René Paillot » semble exposer des collections purement ethnographiques, extraits d'une perspective purement commerciale¹⁴²⁶. De plus, comme

¹⁴²⁰ Bachy Claude, *Le Musée ethnographique de Lille* », *Bulletin scientifique, historique et littéraire du département du Nord et des pays voisins*, Tome 1, 1869

¹⁴²¹ Desmarchelier Henri, *Alphonse Moillet et son musée*, *op. cit.*, p. 10

¹⁴²² Cadet Xavier, « Un aspect méconnu du patrimoine muséographique lillois : le musée d'ethnographie Alphonse Moillet », *op. cit.*, p. 305-27

¹⁴²³ *Mémoires de la Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille*, Lille, 1857, p. 479

¹⁴²⁴ Darthoit Anthony, « Sociabilités et imaginaires coloniaux dans le Nord de 1870 à 1918 », Université de Lille III, 2014, p.187

¹⁴²⁵ Pour un historique complet du processus de création des musées commerciaux, et en particulier celui de Lille, cf. Darthoit Anthony, « Sociabilités et imaginaires coloniaux dans le Nord de 1870 à 1918 », Université de Lille III, 2014, p. 176 à 181

¹⁴²⁶ *Ibid.*, p. 201

l'indique Sylvianne Jacquemin, « l'exposition coloniale n'instruit pas le futur ethnologue, mais bien plus le futur colon »¹⁴²⁷. Les collections ethnographiques du Musée Moillet sont déplacées au Palais des Beaux-Arts, inauguré en 1892. Un plan daté de 1911 (fig. 31) illustre la place qui leur est accordée¹⁴²⁸. Elles sont alors toujours exposées selon un ordre géographique, présentant « Europe, Asie, Afrique, Amérique, Océanie »¹⁴²⁹. Un article de Jean Quagebeur dans *Le Grand Hebdomadaire illustré*¹⁴³⁰, mentionne les travaux effectués au Palais des Beaux-Arts de Lille en 1932. L'auteur indique que le « Musée d'ethnographie » est alors en cours d'installation au sein de la galerie parallèle à la rue Gauthier. Il s'agit donc des espaces IX à XI (fig.31). Il y est également précisé que cette collection n'est plus visible depuis 1912, bien que renommée à l'international, « les techniciens de tous pays reconnaissent qu'il [le musée] contient des pièces d'une rareté insigne, actuellement introuvables même dans les pays d'origine ». La multitude des institutions muséales au sein de la cité a probablement contribué, en partie tout du moins, au délaissement que connaissent les collections ethnographiques lilloises à travers les XIX^e et XX^e siècles.

Au cours de la seconde moitié du XIX^e et au début du XX^e siècle, il est donc possible de constater une évolution depuis un classement des collections s'inscrivant dans le cadre des évolutions scientifiques. Selon Charpy, « adopter un classement chronologique serait accorder une histoire à des civilisations qu'on rêve hors du temps »¹⁴³¹. Aussi les critères privilégiés par les institutions de notre corpus semblent être la provenance géographique ainsi que les séries inscrites dans un schéma évolutionniste, liées au développement de l'archéologie préhistorique dans les années 1860-1870. Comme dans le cadre du Musée d'Ethnographie du Trocadéro, les collections ethnographiques de notre étude semblent être définies « en opposition aux collections artistiques »¹⁴³². Cependant on constate toujours une profusion d'artefacts, un amoncellement, qui traduit pour Grognet, un « souci d'exhaustivité »¹⁴³³. De

¹⁴²⁷ Jacquemin Sylviane, « Histoire des collections océaniques dans les musées et établissements parisiens, XVIIIème-XXème siècles », *op. cit.*, p. 245

¹⁴²⁸ Saint-Paul, Anthyme, *Le Nord, la Champagne et l'Ardenne*, Paris, 1911, p. 189 et 191

¹⁴²⁹ *Ibid.*, 190

¹⁴³⁰ *Le Grand Hebdomadaire illustré de la région du Nord de la France*, numéro 50, 17^e année, Dimanche 15 décembre 1935, p. 8-9, Bibliothèque Jean Lévy de Lille

¹⁴³¹ Charpy Manuel, « Les techniques archaïques », dans Anne-Laure Carré Coursaris et *al.*, *Les expositions universelles en France au XIXe siècle: techniques publics patrimoines*, *op. cit.*, p. 282

¹⁴³² Grognet Fabrice, « Le concept de musée: la patrimonialisation de la culture des "autres" d'une rive à l'autre, du Trocadéro à Branly : histoire de métamorphoses », *op. cit.*, p. 203-208

¹⁴³³ *Ibid.*, p. 211

plus, avec l'institutionnalisation de l'ethnographie, se multiplient les outils d'exposition et de contextualisation de ces objets, comme les modèles, les vitrines, et surtout les mannequins.

3) *Les mannequins, outils de contextualisation*

Les mannequins liés aux collections ethnographiques s'inscrivent dans le contexte spécifique de la définition de cette science. Comme le souligne Grognet, au XIX^e siècle, se développe une ethnographie rattachée à l'histoire naturelle par l'anthropologie¹⁴³⁴, or « à la fin des années 1870, l'anthropologie est institutionnalisée et la vision monogéniste développée par le Muséum domine »¹⁴³⁵. Serge Tcherkézoff indique que « le discours à propos du Pacifique consista à édifier (...) une opposition de valeur entre deux “variétés humaines” : les peuples à “peaux claires” et les peuples à “peaux sombres” »¹⁴³⁶. Dans son *Histoire des navigations aux Terres Australes*, en 1756, Charles Brosses divise le Pacifique en trois espaces géographiques distincts et invente le terme de Polynésie. Il fait également la distinction entre deux « races humaines », une noire et une plus claire. George Cuvier, quant à lui, en dénombre trois : la caucasique (blanche), la mongolique (jaune) et l'éthiopique (nègre). De Rienzy, dans son ouvrage, *L'Océanie ou la 5^e partie du Monde*, en 1836, propose une division en cinq aires habitées par quatre « races » (malaise, polynésienne, mélanésienne, endamène). Amiria Henare précise que les musées furent des instruments pour le développement des théories ethnologiques, ou « sciences des races »¹⁴³⁷. Jane Munro reprend l'histoire du mannequin dans le catalogue de l'exposition Mannequin d'artiste, *Mannequin fétiche*¹⁴³⁸. Le terme est dérivé du mot néerlandais *mannekijn* et signifie « petit homme ». Munro cite l'avant propos d'Octave Uzanne¹⁴³⁹ qui démontre la polysémie du mot au début du XX^e siècle : « mannequins de confection, d'atelier, de musée ; mannequins de galerie de

¹⁴³⁴ *Ibid.*, p. 110-112

¹⁴³⁵ *Ibid.*, p. 173

¹⁴³⁶ Tcherkézoff Serge, *Polynésie, Mélanésie : l'invention française des « races » et des régions de l'Océanie, XVIe-XXe siècles*, Pirae, Tahiti, Au vent des îles, 2008, p. 13

¹⁴³⁷ Henare Amiria, *Museums, Anthropology and Imperial Exchange*, *op. cit.*, p. 109

¹⁴³⁸ Munro Jane, Fitzwilliam Museum et Musée Bourdelle, *Mannequin d'artiste, mannequin fétiche : [exposition itinérante, Cambridge, Fitzwilliam Museum, 14 octobre 2014 - 25 janvier 2015, puis Paris, Musée Bourdelle, 31 mars 2015 - 12 juillet 2015]*, Paris, Paris Musées, 2015, p. 3

¹⁴³⁹ Riorot Léon, *Le Mannequin*, Paris, Bibliothèque artistique et littéraire, 1900, avant-propos d'Octave Uzanne, p. XI

cire, d'enseignes, de théâtre, poupées phénoménales et innocents jouets d'enfants, cartonnages de cire, figures anatomiques et combien d'autres représentants de notre vie active dont les vitrines des grandes villes s'emplissent confusément »¹⁴⁴⁰. L'auteur suggère également qu'au vu de la délicatesse de certaines pièces (les *Gliederpuppen* ou « poupées articulées »), celles-ci étaient peut-être destinées aux *Kunstkammern*, comme objets de curiosités. Munro précise :

« Dans les dernières décennies du XIXe siècle, il était possible de voir des figures de cire dans d'autres types d'exposition, notamment dans des dioramas et des panoramas mettant en scène l'actualité ou des sujets quasi historiques (...) afin d'attirer les foules et de susciter une ferveur patriotique. Ces scènes, composées d'effigies de cire et de plâtre, peintes et vêtues d'uniformes de soldat, étaient identifiables en partie par les articles de presse qui avaient rendu compte des faits militaires représentés et en partie par les grandes peintures de bataille régulièrement exposées au Salon et au Musée du Luxembourg »¹⁴⁴¹.

Il existe également des représentations humaines dans les cabinets d'histoire naturelle du XVIII^e siècle, comme en témoigne Guyot dans sa description d'un cabinet : « Les animaux seront placés dans la troisième pièce. L'anatomie de l'homme y tiendra le premier rang ; elle sera présentée par des figures grandes comme nature en cire colorée avec toutes leurs parties externes et internes, telles qu'on les voit chez M. Desnoües à Paris »¹⁴⁴². Mais Yves Laissus remarque que tout le monde ne s'accorde pas sur la nécessaire présence de l'Homme dans les cabinets d'histoire naturelle¹⁴⁴³. Sylviane Jacquemin note, elle aussi, que les mannequins font partie de la présentation des collections dès les cabinets de curiosités¹⁴⁴⁴ citant notamment J. Maillard¹⁴⁴⁵ et M. Thiery¹⁴⁴⁶. Elle précise qu'à la fin du XIX^e siècle, il en existe

¹⁴⁴⁰ Munro Jane, Fitzwilliam museum et Musée Bourdelle, *Mannequin d'artiste, mannequin fétiche*, op. cit., pp. 3-4

¹⁴⁴¹ *Ibid.*, p. 155-156

¹⁴⁴² Guyot, « Projet pour l'établissement d'un cabinet de curieux et d'un laboratoire », dans *Mercure de France*, avril 1727, p. 677

¹⁴⁴³ Taton René, Bedel Charles, Laissus Yves et Hahn Roger, « La Curiosité scientifique au XVIIIe siècle: cabinets et observatoires », dans *Enseignement et diffusion des sciences en France au XVIIIe siècle*, Histoire de la pensée, 1986, p. 663

¹⁴⁴⁴ Jacquemin Sylviane, « Histoire des collections océaniques dans les musées et établissements parisiens, XVIIIème-XXème siècles », op. cit., p. 245

¹⁴⁴⁵ Maillard J., « Le cabinet de physique de l'école centrale de Versailles et le Cabinet d'Histoire naturelle de M. de Sérent », *Versailles Illustré*, Association artistique et littéraire, Versailles, Tome II, 1897-8, p. 83 :

plusieurs types : le mannequin anthropologique qui « exprime physiquement et biologiquement la diversité humaine » ; le mannequin ethnographique du Trocadéro qui « signale une différence physique et culturelle qui s’accomplit dans la démonstration d’un comportement, d’un geste type » ; le mannequin historique du Musée de l’Artillerie qui « retrace la diversité de l’appareil militaire »¹⁴⁴⁷. Elle signale également que la popularité des dioramas et des mannequins coïncide avec une période de conquête coloniale à la fin du XIX^e siècle. Vanessa Ferey aborde cette question de la représentation de l’autre dans le cadre des collections ethnographiques extra-européennes avec son étude du cabinet Fayolle¹⁴⁴⁸. Denis-Jacques Fayolle (1729-1804) effectue une carrière dans la Marine puis devient conservateur du Muséum national de Versailles à la Révolution. Il collectionne une multitude d’artefacts qu’il réunit au sein de son cabinet à Versailles, racheté dans les années 1780 par le marquis de Sérent¹⁴⁴⁹. Selon Ferey, il « ambitionne de faire revivre l’expérience de la rencontre avec les peuples du Nouveau-Monde » au travers de « procédés de présentations » qui mettent en scène objets et représentations humaines. Ainsi l’auteur mentionne la présence d’un « mannequin de peintre dont les articulations sont mobiles et roulantes sur des boules d’ivoire »¹⁴⁵⁰ ; de « têtes en cire moulés sur nature »¹⁴⁵¹ servant à présenter les coiffes ; ou encore de « figures de cire »¹⁴⁵² installées dans les canots. L’auteur évoque aussi le cas d’un mannequin de sauvage du Canada « constitué d’objets disparates issus de plusieurs communautés autochtones d’Amérique du Nord »¹⁴⁵³ qu’elle définit comme étant une « interprétation » personnelle de la part du collectionneur de sa vision d’un « sauvage ».

« l’habillement complet d’un complet d’un sauvage du Canada monté sur un mannequin de peintre qui a toutes les articulations mobiles et roulantes sur des boules d’ivoire (*sic*) ».

¹⁴⁴⁶ Thierry M., *Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris, ou dictionnaire raisonné de cette ville, et tout ce qu’elle contient de remarquable*, Hardouin et Gattey, Paris, 1786-1787, p. 589 : « un mannequin de nègre revêtu d’habillement indiens (...) un autre mannequin, revêtu d’habits chinois ».

¹⁴⁴⁷ Jacquemin Sylviane, « Histoire des collections océaniques dans les musées et établissements parisiens, XVIII^e-XX^e siècles », *op. cit.*, p. 247

¹⁴⁴⁸ Ferey Vanessa, « La collection ethnographique du cabinet d’Histoire naturelle du Muséum national de Versailles 1767 – 2007 : trajectoire et interprétations des patrimoines de l’Amérique du Nord », *op. cit.*, p. 70-71

¹⁴⁴⁹ *Ibid.* p. 20

¹⁴⁵⁰ *Ibid.* p. 70

¹⁴⁵¹ *Ibid.* p. 71

¹⁴⁵² *Ibid.*

¹⁴⁵³ *Ibid.* p. 297

La mention d'une vitrine dédiée aux mannequins dans l'institution boulonnaise confirme leur présence au moins à partir de 1906¹⁴⁵⁴. En 1910, l'établissement reçoit le don d'un « mannequin de guerrier japonais (...) revêtu d'un costume de soldat japonais ancien »¹⁴⁵⁵. Marion Félisaz, citant Philbert Bréban, indique que le Musée de Boulogne-sur-Mer a envoyé, à l'Exposition Universelle de Paris en 1878, « une statue de néo-calédonien portant le masque de cérémonie qu'on appelle *Apouema*, et une magnifique pirogue néo-zélandaise, toute

Figure 32 : *Le Monde Illustré*, n°1133, 22^e année, 14 décembre 1878, p.373, gravure de M. Vierge



sculptée d'un bout à l'autre et dans un état de très belle conservation »¹⁴⁵⁶. Ce mannequin se trouve présenté dans l'Exposition rétrospective des arts anciens et ethnographiques des peuples étrangers à l'Europe aux côtés d'un mannequin issu de la galerie du Musée de l'Artillerie. Félisaz cite l'illustration du *Monde Illustré* (fig. 32), qui nous donne une idée de l'apparence qu'a pu avoir ce mannequin¹⁴⁵⁷. Elle rapproche cette figure de celle présente dans la Galerie ethnographique du Musée de l'Artillerie, décrite notamment dans le mémoire de Cécile Mouillard¹⁴⁵⁸. Créé en 1796, le musée de l'Artillerie voit arriver à sa tête le lieutenant-colonel Lucien Le Clerc¹⁴⁵⁹,

¹⁴⁵⁴ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1868 à 1906, Séance du 4 décembre 1906

¹⁴⁵⁵ Séance de la Commission des Musées Communaux du 2 juin 1910, Archives Municipales, dossier 2R182

¹⁴⁵⁶ Felisaz Marion, « 1878, l'Océanie à Paris : les objets du Pacifique présentés lors de l'Exposition universelle de 1878 », *op. cit.*, p. 21 ; Breban Philbert, *Livret-Guide du visiteur à l'Exposition historique du Trocadéro dressé par Philbert Breban*, Paris, pp. 119-120.

¹⁴⁵⁷ *Ibid.* : *Le Monde Illustré*, n°1133, 22^e année, 14 décembre 1878, p. 373, gravure de M. Vierge

¹⁴⁵⁸ Il s'agit du mannequin n°21 de la galerie : Mouillard Cécile, « La galerie ethnographique du musée d'artillerie (1877-1917) », Mémoire de Master 1 de Paris IV, 2007, Catalogue, n°21, pp. 51-54

¹⁴⁵⁹ Lucien Le Clerc (1822-1900) : cf. Mouillard Cécile, « La galerie ethnographique du musée d'artillerie (1877-1917) », *op. cit.*, p. 10-12 ; Bernadac François, « Le Musée d'Artillerie », dans *Revue d'artillerie*, 23^{ème} année, tome 46, septembre 1895, p. 551

nommé le 30 juillet 1871 Conservateur de l'institution¹⁴⁶⁰. Il est à l'origine de la Galerie Ethnographique du Musée de l'Artillerie et de celle du Costume de Guerre¹⁴⁶¹. Ces deux espaces ont un but similaire, présenter les parures guerrière d'une contrée ou d'une époque dans un contexte plaisant : « c'est que la science doit être amusante, c'est qu'elle doit être colorée, pittoresque, vivante, sous peine de ne plus être la représentation exacte de la nature et de la vie »¹⁴⁶². Comme le mentionne Grognet, « voulue par Le Clerc et reprenant un découpage géographique déjà testé lors des expositions universelles, (la) muséographie montre pour la première fois la démarche ethnographique à partir de mannequins hyper-réalistes à des fins d'exposition, insistant plus sur les types physiques que sur les productions matérielles »¹⁴⁶³. La galerie ethnographique de Musée de l'Artillerie s'inscrit également dans le mouvement du *before it's too late*¹⁴⁶⁴. Ainsi Le Clerc la présentant, indique que les mannequins offrent une vision des peuples extra-européens « à l'époque où nos célèbres navigateurs ont fait de si intéressantes découvertes »¹⁴⁶⁵, soutenant l'idée d'une destruction des cultures locales à la rencontre de la civilisation européenne. Il s'agit d'un travail de reconstitution qui se veut scientifique, offrant « le document exact » et qui s'adresse aussi bien à « l'historien, l'artiste, le collectionneur »¹⁴⁶⁶. Les têtes des mannequins sont, par ailleurs, réalisées à partir des bustes moulés présents dans les collections du Muséum National d'Histoire Naturelle¹⁴⁶⁷. Roger Boulay et Cécile Mouillard s'accordent pour dire que les assemblages constituant les costumes sont parfois totalement imaginaires et ne correspondent à aucune réalité, mélangeant des artefacts de différentes provenances géographiques sur un

¹⁴⁶⁰ Base Léonore, dossier de légion d'honneur n° LH/1531/70

¹⁴⁶¹ Mouillard Cécile, « La galerie ethnographique du musée d'artillerie (1877-1917) *op. cit.*, p. 13-15 : La première existe entre 1877 et 1917 et la seconde est présentée au public sur une plus longue période, entre 1876 et 1971, soit près d'un siècle

¹⁴⁶² Bordier Arthur Alexandre, « La galerie ethnographique du Musée de l'Artillerie », *La Nature*, 1878, p. 99

¹⁴⁶³ Grognet Fabrice, « Le concept de musée: la patrimonialisation de la culture des "autres" d'une rive à l'autre, du Trocadéro à Branly : histoire de métamorphoses », *op. cit.*, p. 90

¹⁴⁶⁴ Pâris François Edmond, « Le Musée de marine », dans la *Revue maritime et coloniale*, tome 34, 1872, p. 978 : Chez « les naturels de la mer du Sud (...) le contact des européens a fait disparaître cette petite industrie si ingénieuse des peuples ignorant l'existence et les usages du fer »

¹⁴⁶⁵ Le Clerc Lucien, *Galerie ethnographique, Musée de l'Artillerie*, Paris, 1877, p. 4

¹⁴⁶⁶ Duhouset, « La nouvelle galerie des costumes militaires au Musée d'Artillerie », *L'Illustration*, n°1776, 17 mars 1877, p. 166-167

¹⁴⁶⁷ Mouillard Cécile, « La galerie ethnographique du musée d'artillerie (1877-1917) *op. cit.*, p. 27

même mannequin¹⁴⁶⁸. Mouillard souligne ainsi les incohérences présentes dans les costumes de la galerie du costume de guerre¹⁴⁶⁹.

Une lettre du 10 octobre 1877, d'Hamy adressée au maire de Boulogne, fournit des informations sur la création du mannequin et son costume. Hamy propose en effet de contacter « le colonel Leclerc¹⁴⁷⁰, directeur du Musée d'Artillerie, qui est un de [ses] amis¹⁴⁷¹, [qui] veut bien mettre à notre disposition son atelier et ceux de ses ouvriers qui, pour gagner un petit supplément, consentiraient à travailler le dimanche », pour faire « une grande statue en plâtre représentant un guerrier néo-calédonien avec son costume pour la danse de guerre »¹⁴⁷². Ce courrier nous fournit la confirmation de l'hypothèse de Cécile Mouillard, selon laquelle les mannequins étaient réalisés au sein des ateliers du Musée de l'Artillerie¹⁴⁷³. Le registre d'inventaire n°11 garde trace du masque, n°303.R11.S3 enregistré sous la dénomination d'« *apouema* ou masque de guerre et un moulage en plâtre de néo-calédonien ». L'objet est indiqué comme ayant été acquis auprès de Delesalle, marchand à Paris, le 21 octobre 1877. De même, le procès-verbal de la séance du 21 octobre 1878, mentionne l'acquisition, à la même date, d'un masque de guerre de Nouvelle-Calédonie pour une valeur de 50 francs. Ces deux indications et l'association au « moulage en plâtre » laissent à penser qu'il s'agit bien du masque ayant habillé la figure. De plus, dans son courrier, Hamy précise qu'un costume lui « est offert par un marchand » pour 50 francs et qu'il existe au Musée de Boulogne un casse-tête cagou qui pourrait être placé dans une des mains de la figure. Il indique, par ailleurs, que l'objet se trouve « sauf erreur de ma part, dans la 3^e vitrine à gauche en entrant dans la salle de l'ethnographie »¹⁴⁷⁴. Il n'existe que deux casse-têtes de ce type dans l'inventaire du Musée entrés dans les collections avant 1878 :

¹⁴⁶⁸ Boulay Roger, *Kannibals et Vahinés, Imagerie des mers du Sud*, Paris RMN, 2001, p. 88 ; Mouillard Cécile, « La galerie ethnographique du musée d'artillerie (1877-1917) », *op. cit.*, p. 48

¹⁴⁶⁹ Mouillard Cécile, « La galerie ethnographique du musée d'artillerie (1877-1917) », *op. cit.*, p. 18-24

¹⁴⁷⁰ Il s'agit d'une erreur de la part d'Hamy, car Le Clerc ne sera promu au grade de colonel qu'en 1879 : *Journal militaire officiel. Partie supplémentaire*, année 1879, n°7, Paris, 1879, p. 99

¹⁴⁷¹ Hamy connaît effectivement bien Le Clerc avec lequel il collabore pour la création des mannequins de la galerie ethnographique : il rédige d'ailleurs un article qui laisse transparaître cette collaboration en 1877, « La nouvelle galerie du Musée de l'Artillerie », *La Nature*, 1877, p. 47-48

¹⁴⁷² Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Boite 2R149

¹⁴⁷³ Mouillard Cécile, « La galerie ethnographique du musée d'artillerie (1877-1917) », *op. cit.*, p. 16

¹⁴⁷⁴ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Boite 2R149, lettre du 10 octobre 1877



Figure 33 : Mannequin n°21, RMN-GP, Côté cliché 06-515655, N° d'inventaire 2006.3.35, Photo © Paris - Musée de l'Armée, RMN-Grand Palais / Pascal Segrette

- n°10.R10.S5, « casse-tête cagou en bois », acheté avec son cabinet à Alexandre Isidore Leroy de Barde (toujours présent dans les collections du musée)

- n°2511.R10.S5, « casse-tête cagou » auparavant qualifié de « bochimans », acquis en 1861 auprès de M. Verreaux

Cependant, au vu du croquis réalisé par Hamy, le casse-tête de Leroy de Barde ne paraît pas correspondre. Aussi deux hypothèses sont

envisageables. Il est possible que l'objet demandé par Hamy ne soit pas présent dans les inventaires, l'objet ayant pu disparaître à la suite de son envoi et l'histoire mouvementée des inventaires expliquerait son absence. Toutefois, une seconde option nous paraît plus probable. En effet, un courrier du 28 juin 1878¹⁴⁷⁵ adressé par la commission du Musée de Boulogne au maire l'informe que le savant parisien a adressé une nouvelle demande de prêt pour l'Exposition Universelle. Dans cette liste sont inclus deux casse-têtes de Nouvelle-Calédonie. Ainsi il est fort possible qu'Hamy ait inclus le casse-tête demandé précédemment, qui serait vraisemblablement celui de Verreaux, à cette liste suite à un retard dans l'envoi de l'objet. De plus, quand l'on observe la gravure du *Monde Illustré*, on remarque l'absence d'un casse-tête dans la main droite. Aussi nous pouvons envisager que l'artefact représenté par Hamy corresponde à l'objet n°2511.R10.S5 et aurait été envoyé à partir de la fin du mois de juin 1878. Cela expliquerait également la disparition de cet objet des collections du musée, à l'instar du masque *apouema* et du mannequin en plâtre. Si l'on reprend les objets composant le costume du mannequin de Boulogne-sur-Mer, il est intéressant de noter que le masque *apouema* n°303.R11.S3 est acquis chez le même vendeur que le masque du mannequin n°21 de la galerie d'ethnographie du Musée de l'Artillerie, M. Delesalle. Le premier est acheté le 21 octobre 1877 et le second le 30 septembre 1874. Ce même fournisseur est à l'origine du casse-tête, de la lance¹⁴⁷⁶ et du plumet qui habillent la figure parisienne. De plus, un autre marchand, connu pour ses contacts récurrents avec Ernest Hamy, L. Yvan, fournit le pagne du mannequin. Le dernier élément acquis pour le costume est le coquillage placé sur le front du

¹⁴⁷⁵ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, Boite 2R150

¹⁴⁷⁶ Identifié par Cécile Mouillard comme respectivement les objets 71.1932.35.177 et 71.1932.35.178



Figure 34 : Mannequin n°21, Photographie Musée de l'Armée

masque¹⁴⁷⁷ le 1^{er} octobre 1877, soit quelques jours avant le courrier d'Hamy à Boulogne proposant la création du mannequin n°21. Mouillard émet dans son mémoire l'hypothèse qu'Hamy ait eu peu d'impact sur la conception des costumes, attribuant l'essentiel à de Quatrefages : « il ne fait aucun doute que Armand de Quatrefages a dirigé les opérations avec Lucien Le Clerc et que ses deux disciples n'ont pas dû avoir leur mot à dire quant à la présentation et la représentation des mannequins »¹⁴⁷⁸. Toutefois, considérant les relations entre Hamy et son maître Armand de Quatrefages¹⁴⁷⁹, ainsi que la lettre adressée à Boulogne, il nous paraît vraisemblable

qu'Hamy ait été l'un des principaux artisans de la conception des mannequins. Qui plus est, la période de leur création correspond à une implication constante d'Hamy à l'endroit des collections ethnographiques en France, à la fin des années 1870, avec comme point culminant sa nomination comme conservateur du Musée d'Ethnographie du Trocadéro en 1880. Ainsi, comme c'est le cas pour le mannequin de Boulogne-sur-Mer, il est très probable qu'il ait été à l'origine de l'apparence de certains costumes de la galerie d'ethnographie, si ce n'est de la majorité d'entre eux.

Nous pouvons soulever ici la question de la disparition du mannequin et de son costume des collections du Musée de Boulogne-sur-Mer. En effet, outre ce courrier d'Hamy et les inventaires qui indiquent la présence de ces objets au sein du musée avant 1878, la figure est mentionnée pour la dernière fois dans le cadre de sa présence au sein de la salle sept des galeries de l'Art rétrospectif des peuples étrangers à l'Europe, consacrée à l'Océanie¹⁴⁸⁰ de l'Exposition Universelle de 1878, dont Hamy a la charge. De plus, la ressemblance du mannequin n°21 avec celui de Boulogne, troublante, doit être mise en avant. Il convient de noter la présence d'un coquillage sur la partie frontale du masque qui apparaît sur les deux exemplaires. Il est fort possible qu'Hamy ayant été à l'origine des deux figures, ait décidé

¹⁴⁷⁷ Identifié par Cécile Mouillard comme respectivement les objets 71.1932.35.177 et 71.1932.35.178

¹⁴⁷⁸ Mouillard Cécile, « La galerie ethnographique du musée d'artillerie (1877-1917) », *op. cit.*, p. 34

¹⁴⁷⁹ Rédaction de *Crania Ethnica* Nélia Dias

¹⁴⁸⁰ Bréban Philibert, *Livret-Guide du visiteur à l'Exposition historique du Trocadéro dressé par Philibert Breban*, Paris, 1878, p. 120

d'ajouter cet élément sur les deux exemplaires. Cependant la position du mannequin permet de distinguer les deux représentations, celui du Musée de l'Artillerie arborant une posture dynamique, la jambe droite levée vers l'arrière (fig. 33)¹⁴⁸¹, quand celle du mannequin de Boulogne est fixe, les deux pieds au sol. De plus, le mannequin n°21 tient son casse-tête de la main gauche et sa sagaie dans la droite, alors que les artefacts sont inversés pour le Boulonnais. Après, ce deuxième détail physiognomique a pu être modifié par l'artiste qui a réalisé la gravure de l'Exposition Universelle. Ces comparaisons sont rendues possibles grâce à la gravure citée précédemment ainsi qu'à la photographie du mannequin n°21, réalisée à la fin du XIX^e siècle¹⁴⁸². Une autre photographie présentée par Mouillard renforce l'idée de deux mannequins distincts avec deux postures différentes, l'une en mouvement et l'autre figée. Mouillard estime qu'il s'agit de deux mannequins réalisés pour la galerie ethnographique. Le premier, dans sa position fixe, aurait été présenté dans les collections entre décembre 1877, soit à l'ouverture de la galerie, et le déménagement de la galerie, depuis le rez-de-chaussée à la salle des petits modèles d'artillerie, à l'étage, dont elle situe la date entre 1901 et 1910¹⁴⁸³. Pour justifier cette théorie, elle se base sur une gravure datée de 1885¹⁴⁸⁴, ainsi qu'une photographie qui serait issue d'une campagne réalisée pour illustrer l'ouvrage de Racinet, *Le Costume Historique*, qui aurait eu lieu en 1888 (fig. 34), montrant toutes deux un mannequin vêtu de l'*apouema* dans une posture fixe. Mouillard relève d'autres

¹⁴⁸¹ RMN-GP, Côté cliché 06-515655, N° d'inventaire 2006.3.35, Photo (C) Paris - Musée de l'Armée, Dist. RMN-Grand Palais / Pascal Segrette

¹⁴⁸² RMN-Grand Palais, cliché 06-515655, n° inventaire 2006.3.35 (cliché réalisé entre 1890 et 1910)

¹⁴⁸³ Mouillard Cécile, « La galerie ethnographique du musée d'artillerie (1877-1917) », *op. cit.*, p. 55

¹⁴⁸⁴ Conty Henry A. (de), *Paris en poche, Guides Pratiques Conty*, 9e éditions, Paris, 1880, p. 89-90

exemples de modifications des positions des mannequins lors de ce changement de salle¹⁴⁸⁵. Cependant, le mannequin dansant présenté sur la photographie (fig. 33), réalisée à la fin du XIX^e siècle¹⁴⁸⁶, montre la figure contre le mur, au sein d'un alignement de mannequins, selon une présentation similaire à celle de la gravure de 1885. A contrario, une photographie de la

Figure 35 : Vue de la Salle Bougainville du Musée de l'Artillerie, RMN-Grand Palais, cliché 06-514979, n° inventaire 5 (cliché réalisé vers 1910)



salle Bougainville (fig. 35)¹⁴⁸⁷, après modification du parcours de la galerie, datée d'autour de 1910, montre la même figure dansante au milieu de la pièce, dos à dos avec le mannequin n°20 qui illustre également la Nouvelle-Calédonie. La proposition de Cécile Mouillard de la

création d'un nouveau mannequin à l'occasion du déménagement de la galerie est donc peu probable. Il est plus vraisemblable qu'il ait existé deux mannequins, le premier fixe, réalisé dans les ateliers du Musée de l'Artillerie pour Boulogne-sur-Mer et exposé en 1878 à Paris, le second dans une posture « dansante », élaboré pour la galerie ethnographique du Musée de l'Artillerie. Le mannequin de Boulogne-sur-Mer a peut-être intégré le musée et disparu *a posteriori* avec les autres figures, cependant la disparition de l'ensemble de son costume pose question. Il est aussi possible que le mannequin boulonnais ait rejoint les collections du musée de l'Artillerie, par erreur ou suite à une transaction non enregistrée avec l'établissement de Boulogne. Une gravure présentée dans un numéro du Monde Illustrée de 1882¹⁴⁸⁸, montre

¹⁴⁸⁵ Mouillard Cécile, « La galerie ethnographique du musée d'artillerie (1877-1917) », *op. cit.*, p. 55

¹⁴⁸⁶ RMN-Grand Palais, cliché 06-515655, n° inventaire 2006.3.35 (cliché réalisé entre 1890 et 1910)

¹⁴⁸⁷ RMN-Grand Palais, cliché 06-514979, n° inventaire 5 (cliché réalisé vers 1910)

¹⁴⁸⁸ Gravure d'après nature de M. Haenen, « Le musée du Trocadéro », *Le Monde Illustré*, 26^e année, n°1310, 6 mai 1882, p.284

qu'à l'entrée du Musée d'Ethnographie du Trocadéro se trouvaient plusieurs mannequins¹⁴⁸⁹, dont un portant un masque *apouema*. Cependant, celui-ci diffère des masques portés par les mannequins n°21 et de Boulogne-sur-Mer par son nez très proéminent et sa coiffe plus haute. De plus, il ne porte pas les mêmes objets que les deux autres. Cependant, il semblerait que la posture de ses bras et celle de ses jambes soient similaires à celle du mannequin de Boulogne, les pieds fixes au sol. Cette position tranche par ailleurs avec celles, beaucoup plus dynamiques, des autres mannequins représentés sur la gravure de 1882. Toutefois, il est possible que le graveur ait, vu la profusion de détails, pu faire le choix de moins de réalisme dans une perspective artistique. En 1917, les quarante-deux mannequins de la galerie ethnographique sont transportés au Musée d'Ethnographie du Trocadéro, incluant quatre figures océaniques¹⁴⁹⁰. Les autres sont démontés et un second versement est fait au Trocadéro en 1932 et, comme l'indique Sylvianne Jacquemin, « la réorganisation du Musée du Trocadéro, entreprise par Rivet et Rivière, portait (...) un coup fatal aux mannequins »¹⁴⁹¹.

En ce qui concerne les collections de Samuel Henry Berthoud, les mannequins sont présents dès les débuts du musée comme le suggère un courrier du 10 octobre 1881 de Delplanque à Ernest Hamy¹⁴⁹² : « Je m'empresse de vous donner la liste de nos mannequins ; nous serons heureux de substituer aux têtes de fantaisies qu'ils possèdent actuellement, celles d'une authenticité incontestée, dont vous voudrez bien nous faire des moulages, en les choisissant dans votre riche collection de types ethnographiques ». Ce reproche, quand à l'authenticité des figures, est étrange car dans un autre courrier, cette fois adressé par Berthoud, le 23 janvier 1871, celui-ci charge Delplanque de « presser les mannequins et les travaux de menuiserie »¹⁴⁹³. Cela semble donc indiquer que des mannequins (peut-être la totalité de ceux listés par Delplanque à Hamy en 1881, soit 17 pièces) ont été réalisés pour le musée Berthoud avant son ouverture. La liste des mannequins fournie par Delplanque à Hamy comprend :

- Lapon et Laponne
- 2 norvégiennes

¹⁴⁸⁹ En effet, la muséographie incluait quatre mannequins océaniques : Jacquemin Sylviane, « Histoire des collections océaniques dans les musées et établissements parisiens, XVIIIème-XXème siècles », *op. cit.*, p. 202

¹⁴⁹⁰ Mouillard Cécile, « La galerie ethnographique du musée d'artillerie (1877-1917) », *op. cit.*, p. 62

¹⁴⁹¹ Jacquemin Sylviane, « Histoire des collections océaniques dans les musées et établissements parisiens, XVIIIème-XXème siècles », *op. cit.*, p.185

¹⁴⁹² Archives du Muséum National d'Histoire Naturelle, dossier Ms 2255, n°134, courrier du 10 octobre 1881

¹⁴⁹³ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Courrier de Samuel Henry Berthoud, du 23 janvier 1871

- Iles Aléoutiennes, femme
- Amérique septentrionale (illisible)
- Amérique septentrionale, Canada, femme indienne
- Amérique septentrionale, Peaux-rouges, Guerrier (n°3802)
- Amérique septentrionale, Peaux-rouges, Sorcier (°3726)
- Amérique septentrionale, Peaux-rouges, Femme
- Mexique, femme
- Orénoque, femme
- Algérie, Juive, 12 à 14 ans (n°446)¹⁴⁹⁴
- Egyptienne (n°431)¹⁴⁹⁵
- Côte occidentale d'Afrique, négresse
- Iles Marquises, Guerrier tatoué (N°84)
- Nouvelle-Calédonie, Homme (N°2778) »

Soit un total de dix-sept mannequins dont onze (ou 12 un est illisible) représentent des femmes. Pour l'Océanie ne sont présents que deux hommes des Marquises et de Nouvelle-Calédonie, il est intéressant de noter qu'il s'agit de deux espaces de présence française en Océanie. Le mannequin des Marquises (N°84) est décrit par les différentes archives :

- dans les fiches de pré-inventaire : « Chef des Marquises en carton. Tatoué. Une couronne en plumes noires encadre toute la tête et se fixe sous le menton (n°87). La tête porte une aigrette en plumes très longues, rares (chacune provenant paraît-il d'un individu différent parmi des oiseaux pareils) (n°90). Les oreilles ont des boucles d'oreille faites pour imiter les véritables boucles qui sont dans une autre vitrine (n° 88 et 89). Le cou est orné d'un collier de dents pointues et recourbées, longues de plusieurs centimètres et épaisses d'un centimètre. Attaché à plusieurs plumes noires très serrées. Sur les épaules est un tapa à étoiles noires et brunes sur fond blanc. La main gauche tient un bâton de commandement n°96) sorte de massue sculptée. Les

¹⁴⁹⁴ Le « mannequin d'enfant juive », n°446 de l'inventaire, a quant à lui aussi été réalisé par M. Houssin. Son costume est composé des objets n°447 à 458 : un « pantalon en baptiste » ; des babouches en velours bleu ; trois tuniques ; un mouchoir en soie ; un collier et deux bracelets en perles fausses et une « calotte en velours cramoisi »

¹⁴⁹⁵ Un « mannequin de négresse de la haute Egypte » est inscrit à l'inventaire d'ethnographie au numéro 431¹⁴⁹⁵. Son costume est présenté aux numéros 432 à 437 : un « pantalon de femme » et une « chemise en gaze » de la Mecque ; une « ceinture en étoffe de laine rouge » du Sénégal ; un « mouchoir en soie rayée », une « ceinture ou écharpe rayée » et un « bracelet en verroterie » d'Algérie

poignets et les genoux ont des bracelets en cheveux frisés (n° 92 à 95). Le pagne est formé par plusieurs tours de franges blanches superposées. Au bras gauche est pendu un éventail en tissu d'écorce, le manche est sculpté avec art (n°97) »

- dans l'inventaire : « Chef des Iles Marquises, mannequin en plâtre »
- dans les dommages de guerres : « Mannequin, plâtre, chef »



Figure 36 : Gravure, Stella Blandy, *Mon Ami et moi...*, Paris, Hachette, 1892, p.45

Le mannequin des Marquises (N°2778) est décrit dans l'inventaire comme un « mannequin nègre habillé et habillé en nouveau calédonien » mais dans les dommages de guerre il est juste fait mention du costume et non du mannequin. Une autre lettre de Berthoud à Delplanque donne des informations sur la façon dont ses mannequins ont été créés. En effet, Berthoud pousse le conservateur à « prier monsieur Houssin (...) de presser les mannequins »¹⁴⁹⁶. Ceux-ci sont d'ailleurs mentionnés dans la presse dès l'inauguration du musée en 1872 comme « des mannequins *artistement exécutés* »¹⁴⁹⁷. La presse

précise qu'une parure « et un grand nombre d'autres sont montées sur des mannequins très habilement exécutés, et qui ne le cèdent, paraît-il, qu'à ceux de la collection nationale suédoise exposée à Paris en 1867, et qui fit l'admiration de tous les visiteurs »¹⁴⁹⁸. Cette description va dans le sens du courrier cité précédemment et permet d'envisager Houssin comme étant à l'origine de ces premiers mannequins. Edouard Houssin¹⁴⁹⁹ est effectivement un sculpteur de Douai, que Berthoud recommande notamment pour le poste de conservateur-adjoint de son musée¹⁵⁰⁰. Il est possible que ce travail, effectué dans un contexte de création du musée, ne satisfasse plus Delplanque dix ans plus tard, face à l'institutionnalisation de l'ethnographie et l'ouverture du Musée d'Ethnographie du Trocadéro. De plus, les liens tissés avec le Musée d'Ethnographie du Trocadéro permettaient d'envisager de proposer des visages correspondants aux théories scientifiques de l'époque pour les mannequins. Pourtant ces premiers mannequins semblent avoir été réalisés dans un souci d'exactitude scientifique. Les mannequins sont exposés en vitrines, comme en témoigne les inventaires qui indique que le

¹⁴⁹⁶ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Courrier de Samuel Henry Berthoud, du 13 janvier 1872

¹⁴⁹⁷ *Indicateur de l'archéologie et du collectionneur*, décembre 1872, p. 215

¹⁴⁹⁸ « Le Musée Berthoud à Douai », *Revue d'Anthropologie*, tome II, 1873

¹⁴⁹⁹ 1847-1919

¹⁵⁰⁰ Bibliothèque Municipale de Douai, D16, *L'indépendant*, 2 juillet 1872 : Inauguration et Conférence du Musée Berthoud

mannequin des Marquises se trouve dans la n°75, ainsi que les photographies d'Augustin Boutique. Lors de l'envoi d'un costume de « femme esquimale (*sic.*) », Berthoud demande à ce que Delplanque fasse réaliser par « notre statuaire », Houssin, un mannequin ainsi qu'une vitrine pour l'accueillir « semblable à celle qui renferme la petite juive »¹⁵⁰¹. Pour le visage, il précise qu'il convient de s'inspirer des types illustrés « dans le journal des voyages », indiquant qu'il s'agit du « type malais, les yeux bridés, les pommettes saillantes, le teint jaunâtre, comme nos femmes brunes du Nord, les mains et les pieds très petits, la taille fine »¹⁵⁰². Ce souci d'une représentation anthropologique rappelle celui des figures de la galerie ethnographique du Musée de l'Artillerie. Et il ne s'agit pas d'une coïncidence, car Berthoud connaît personnellement le colonel Lucien Le Clerc. Dans une lettre non datée, il annonce à Delplanque qu'il viendra visiter le musée au printemps accompagné de la famille Boselli, du directeur du Musée d'Artillerie et « deux ou trois savants de (ses) amis »¹⁵⁰³.

Enfin il convient de mentionner la présence probable de mannequins dans le Musée Moillet comme le laisse penser une illustration dans un roman de 1892 (fig. 36)¹⁵⁰⁴, ainsi que la description du *Moniteur Universel* évoquant « une belle dame de Calcutta, vêtue de bracelets et de verroterie, et debout en faction éternelle sur la tête d'une statuette de Brahma »¹⁵⁰⁵. Sans plus de données, nous ne nous attarderons cependant pas sur cette institution. Les mannequins sont donc un élément constitutif de la muséographie ethnographique dans la seconde moitié du XIX^e siècle et s'inscrivent dans le contexte des théories raciales. Intégrés dans les musées et les expositions internationales, comme celle de 1878 à Paris, les « mannequins et (...) bustes sont disposés afin de rendre compte d'une possible corrélation entre l'apparence physique des peuples présentés et leurs productions matérielles »¹⁵⁰⁶. Fabrice Grognet indique que les figures « reconstituées d'après nature, et associées aux objets collectés le plus souvent sur le terrain des scientifiques, donnent surtout une visibilité permanente au concept flou de *race* pour la majorité des Français n'ayant jamais

¹⁵⁰¹ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Dossier « Correspondance Berthoud », lettre du 22 novembre 1891 et du 24 décembre 1891

¹⁵⁰² Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Dossier « Correspondance Berthoud », lettre du 24 décembre 1891

¹⁵⁰³ 5D11, cette visite a donc eu lieu entre la nomination de Lucien Le Clerc au Musée de l'Artillerie en 1871 et le décès de François Louis Boselli, beau-fils de Jomard, en 1877

¹⁵⁰⁴ Stella Blandy, *Mon Ami et moi...*, Paris, Hachette, 1892, p. 45

¹⁵⁰⁵ *Le Moniteur Universel*, 9 avril 1860

¹⁵⁰⁶ Grognet Fabrice, « Le concept de musée: la patrimonialisation de la culture des "autres" d'une rive à l'autre, du Trocadéro à Branly : histoire de métamorphoses », *op. cit.*, p. 97

été confrontée à l'altérité physique des non occidentaux »¹⁵⁰⁷. Il mentionne l'existence de foires d'anatomie itinérantes, dont « le succès de ces divertissements distinguant le civilisé du sauvage, le sain du pathologique et finalement le normal de l'anormal, est alors révélateur de l'ethnocentrisme triomphant des ressortissants de l'Europe coloniale et industrielle de la deuxième moitié du XIX^e siècle »¹⁵⁰⁸. Ces théories raciales illustrées dans le cadre muséal se comprennent également dans le contexte international, ainsi « la colonisation nourrit le discours anthropologique, qui en retour légitime scientifiquement la colonisation »¹⁵⁰⁹. Mais après avoir évoqué les classements d'outils d'exposition des collections océaniques, il nous paraît opportun d'aborder l'écho qu'elles ont pu trouver auprès des visiteurs du Nord et du Pas-de-Calais.

B. Le public face à l'ethnographie : quelle réception pour les collections océaniques ?

L'un des objectifs premiers des musées du XIX^e siècle étant l'instruction, la mise en place d'outils de « médiation » avant la lettre constituait une étape incontournable. Parmi eux, les catalogues et livrets représentent une part significative. Comme le précise Chantal Georgel, « publier un catalogue de leurs collections fut pour les musées une préoccupation constante durant tout le XIX^e siècle »¹⁵¹⁰. Elle indique également que « ces écrits posent la question de l'utilité de telles publications et donc d'abord celle de leur destination »¹⁵¹¹. Laissus signale que les catalogues des cabinets étaient souvent réalisés en préambule de la vente de la collection¹⁵¹². Le rapport d'Henry Lapauze daté de 1908, conservateur du Palais des Beaux Arts de Paris, dans le cadre de la commission « chargée d'étudier toutes les questions relatives à l'organisation des musées de province »¹⁵¹³, conclut que sur 246 musées, 113 possèdent un

¹⁵⁰⁷ *Ibid.*, p. 213

¹⁵⁰⁸ *Ibid.*, p. 92

¹⁵⁰⁹ *Ibid.*, p. 118

¹⁵¹⁰ Georgel Chantal, « Petite histoire des livrets de musées », dans Chantal Georgel et Musée d'Orsay, *La Jeunesse des musées : les musées de France au XIX^e siècle*, op. cit., p. 207

¹⁵¹¹ *Ibid.*, p. 209

¹⁵¹² Taton René, Bedel Charles, Laissus Yves et Hahn Roger, « La Curiosité scientifique au XVIII^e siècle: cabinets et observatoires », *Enseignement et diffusion des sciences en France au XVIII^e siècle*, Histoire de la pensée, 1986, p. 667

¹⁵¹³ Georgel Chantal, « Petite histoire des livrets de musées », dans Chantal Georgel et Musée d'Orsay, *La Jeunesse des musées : les musées de France au XIX^e siècle*, op. cit., p. 206

livret au début du XX^e siècle¹⁵¹⁴. Certains de ces catalogues sont conçus comme des guides de visite, « cette catégorie (...) à laquelle se rattache (...) le premier catalogue de collections publiques jamais publié en France, *l'Analyse des différents ouvrages de peinture, sculpture et architecture qui sont dans l'Hôtel de ville de Toulouse* en 1770, perdue tout au long du siècle, principalement dans les musées encyclopédiques »¹⁵¹⁵. Mais Georgel indique que certains de ces catalogues étaient jugés « simplistes » par les lecteurs, constituant parfois un simple inventaire des collections, comme celui publié par le musée du Havre en 1880¹⁵¹⁶. Le Palais du Luxembourg possède, à partir de 1750, un livret fournissant quelques détails sur certaines des pièces exposées¹⁵¹⁷. A Lille, le premier catalogue est par exemple publié en 1825, à Rouen en 1809 et à Toulouse en l'An III. En ce qui concerne les collections ethnographiques, le Musée d'Ethnographie du Trocadéro ne publiera aucun ouvrage de ce type¹⁵¹⁸. Dans cette partie nous allons donc nous pencher sur la littérature à destination des visiteurs conçue par les musées de notre corpus et la place accordée aux collections ethnographiques au sein de ces documents. Mais cette question pose également celle de la réception des artefacts océaniques par le public.

1) *Les outils de médiation littéraires*

La publication d'un catalogue devient souvent rapidement un souci majeur pour les établissements muséaux. Ainsi à Boulogne, la presse souligne cette nécessité dès 1826 : « cet ouvrage sera indispensable aux amateurs nombreux qui s'empresseront de visiter ce bel établissement : il ne peut être que d'une grande utilité à notre ville, en la rendant de jour en jour plus digne de l'affluence des étrangers »¹⁵¹⁹. Le premier catalogue boulonnais est publié

¹⁵¹⁴ Lapauze Henry, *Les musées de province, Rapport, enquête, législation*, Paris, 1908

¹⁵¹⁵ Georgel Chantal, « Petite histoire des livrets de musées », dans Chantal Georgel et Musée d'Orsay, *La Jeunesse des musées : les musées de France au XIX^e siècle*, op. cit., p. 209

¹⁵¹⁶ Georgel Chantal, « Petite histoire des livrets de musées », dans Chantal Georgel et Musée d'Orsay, *La Jeunesse des musées : les musées de France au XIX^e siècle*, op. cit., p. 207

¹⁵¹⁷ Salmon Pierre, *De la collection au musée*, Observation et synthèse, Neuchâtel, A la Balconnière, 1958, p. 80

¹⁵¹⁸ Dias Nélia, *Le Musée d'Ethnographie du Trocadéro (1878-1908). Anthropologie et muséologie en France*, op. cit., p. 200

¹⁵¹⁹ *La Boulonnaise*, 1826

trois en plus tard, en 1829¹⁵²⁰, soit quatre années après la création du musée. Toutefois, il ne s'agit pas d'un catalogue complet des collections, puisqu'il ne concerne que la statuaire, réunie au sein de la « Galerie des Statues »¹⁵²¹. Il faut attendre 1836 pour qu'un volume soit entièrement consacré aux « curiosités »¹⁵²². A Douai, cette question est également cruciale, notamment pour Berthoud qui le mentionne lors de la conférence inauguratrice de son musée : « reste la question si grave des catalogues, ces catalogues rédigés par moi, d'après l'ordre que tant d'objets occupaient dans mon cabinet à Paris, doivent être refaits complètement pièce à pièce, et d'après leur nouvelle disposition »¹⁵²³. De même, lorsque la commission définit la version définitive de son règlement, elle insiste sur « la haute importance d'un catalogue raisonné et par ordre des matières de tous les objets renfermés dans les galeries d'ethnologie, soit dans l'intérêt des sciences et de l'instruction du public ». L'établissement d'un catalogue semble donc une priorité pour la commission, non seulement à titre informatif mais également comme outil de promotion. A Dunkerque, la publication d'un catalogue semble également constituer une priorité pour l'administration qui édite son premier ouvrage en 1841¹⁵²⁴, soit l'année de l'inauguration du Musée.

Le catalogue des curiosités, publié à Boulogne-sur-Mer en 1836¹⁵²⁵, inclut une répartition des objets selon dix divisions :

- 1^{ère} : Etoffes
- 2^e : Objets pour vêtements (*sic.*), toilettes, et autres usages
- 3^e : Vases et ustensiles à usages domestiques
- 4^e : Navigation et pêche
- 5^e : Armes
- 6^e : Instrumens (*sic.*) de musique
- 7^e : Modèles
- 8^e : Manuscrits et diverses espèces de papiers
- 9^e : Meubles

¹⁵²⁰ *Catalogue des copies, groupes, statues, bustes, bas-reliefs et autres ouvrages de sculpture en plâtre*, Boulogne-sur-Mer, 1829

¹⁵²¹ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1838 à 1854

¹⁵²² *Catalogue des objets composant la galerie des curiosités*, Boulogne-sur-Mer, 1836

¹⁵²³ Bibliothèque Municipale de Douai, D16, *L'indépendant*, 2 juillet 1872

¹⁵²⁴ Archives Municipales de Dunkerque, PER 133, Lemattre Henri, *le Musée de Dunkerque*, BUF, t16, 1913, p.

¹⁵²⁵ *Catalogue des objets composant la galerie des curiosités*, Boulogne-sur-Mer, 1836

- 10^e : Objets divers

L'ouvrage comprend une description très succincte des artefacts, souvent limitée à leur désignation dans les inventaires, une mention, en italique et entre parenthèse, de la provenance géographique, ainsi que le nom du donateur. Seule cette dernière catégorie est mise en avant, aussi le nom de Leroy de Barde (qui cède contre argent sa collection) est absent. Il s'agit encore une fois d'un outil incitatif pour la commission visant à susciter la générosité des lecteurs qui souhaiteraient, eux-aussi, voir leur nom publié. Mais si l'établissement édite de nouveaux catalogues sur d'autres collections, l'ethnographie semble délaissée jusqu'en 1888, alors qu'un membre de la commission remarque qu'il « serait vivement à désirer qu'un catalogue (...) puisse être dressé par les soins du conservateur, imprimé et mis en vente » pour « les collections d'ethnographie, de céramiques et d'antiquités grecques et romaines »¹⁵²⁶. Une sous-commission spéciale est alors adjointe au conservateur afin de l'assister dans cette tâche. Mais dix ans plus tard, la question est toujours d'actualité, aussi le conservateur, Emile Sauvage, insiste sur le fait « que les étrangers visitant le Grand Musée demandent un guide qui leur indique les objets les plus intéressants à examiner »¹⁵²⁷. La même année, le musée publie un catalogue pour combler cette lacune¹⁵²⁸. L'auteur témoigne de l'accroissement des collections depuis 1828 (avec 17000 objets inscrits dans l'inventaire), qu'il met en parallèle avec la situation à la fin du XIX^e siècle (avec plus de 51000 objets). Il décrit ensuite la situation du musée et la présentation des différentes galeries. Les objets sont classés selon leur place au sein du musée, avec leur numéro d'inventaire. Il s'agit donc d'un guide des collections qui vise à orienter le visiteur, avec notamment l'insertion d'un plan en début d'ouvrage (fig. 37), et offrant un complément d'information aux données présentes dans les salles.

Alors que Berthoud insiste à de nombreuses reprises¹⁵²⁹ pour que le catalogue des collections ethnographiques soit publié, la section d'ethnologie juge en 1890¹⁵³⁰ que bien que les fiches des objets existent, elles « sont rectifiées chaque fois que l'occasion s'en présente au moyen des renseignements fournis par les explorateurs et autres personnes

¹⁵²⁶ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1868 à 1906, Séance du 28 juillet 1888

¹⁵²⁷ *Ibid.*, Séance du 11 janvier 1898

¹⁵²⁸ Sauvage Henri-Émile, *Musées municipaux de Boulogne-sur-Mer : guide*, Boulogne-sur-Mer, 1898

¹⁵²⁹ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séances des 3 octobre 1889, 6 février 1890, du 6 mars 1890, 1^{er} mai 1890 et 5 juin 1890

¹⁵³⁰ *Ibid.*, Séance du 6 février 1890

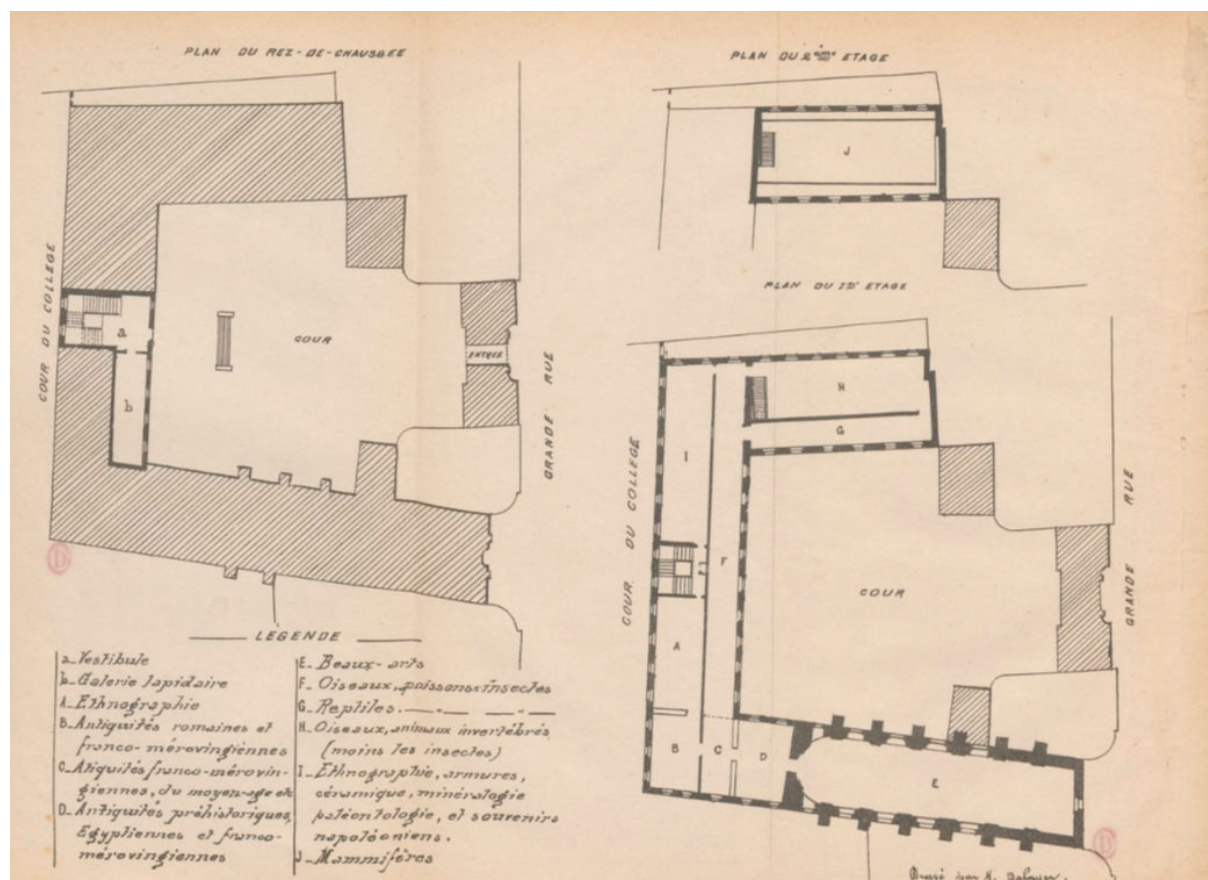
compétentes » et elle estime que ce « travail demande à être continué encore un certain temps, avant que les fiches puissent être données à l'impression ». Devant l'insistance de Berthoud, la commission lui adresse un courrier¹⁵³¹ listant ses arguments, arguant que chaque mois, des savants visitent le musée, permettant de toujours plus renseigner les objets, dont, pour certains, « la détermination » est « incorrecte ou inexacte ». Cette lettre indique notamment que « la commission estime que le nombre de ces pièces (mal renseignées) est encore trop grand au Musée de Douai, pour que le moment soit venu de faire du catalogue une copie qui serait probablement à remanier, alors qu'elle serait à peine terminée ». La section d'ethnologie exprime donc un souci d'exactitude scientifique pour son catalogue qui ne semble pas concerner Berthoud. En effet, celui-ci semble exprimer plus d'intérêt pour l'anecdotique que pour les réalités scientifiques. De plus, il envisage probablement le catalogue comme un autre avatar de son don, mettant en avant sa position d'évergète. Devant ce refus, Berthoud demande alors à ce qu'une copie manuscrite soit faite des fiches des objets afin « que l'on puisse facilement les consulter pour les recherches »¹⁵³². Ce projet est étudié par la commission qui estime toutefois que la classification des fiches, par pays, « ne serait pas d'une utilité en rapport avec le travail occasionné ». Elle propose que la « classification des fiches soit remaniée : les grandes divisions devant être des divisions géographiques, ainsi que leurs premières subdivisions » ; mais les rubriques suivantes doivent « être faites d'après l'usage de objets (vêtements, armes, etc.) ». Face aux refus répétés de la commission d'ethnologie, le fondateur décide de contacter l'imprimeur Duthilloeul afin de faire réaliser une version allégée de la copie manuscrite envoyée par la section, n'incluant que le numéro d'inventaire et la dénomination de chaque objet, éliminant tous les détails qu'il juge superflus, notamment la mention des donateurs. Lorsque la section d'ethnologie apprend la nouvelle, elle s'empresse de le contacter pour l'informer « qu'il n'est pas possible de livrer à l'impression un catalogue dans lequel les noms des donateurs des objets ne se trouveraient pas mentionnés »¹⁵³³. Devant l'insistance de Berthoud, l'administration finit par l'autoriser, en février 1891, à faire publier une copie complète du catalogue manuscrit qu'elle lui a communiqué en 1890. Mais son décès le 27 mars 1891 va mettre un point final au projet.

¹⁵³¹ *Ibid.*, Séance du 6 mars 1890

¹⁵³² Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission d'Ethnologie, Séance du 3 avril 1890

¹⁵³³ *Ibid.*, Séance du 5 février 1891

Figure 37 : Plan du guide des collections boulonnaises de 1898



Cette affaire souligne l'importance de la documentation des collections pour la commission douaisienne, qui met en place un système de fiches : « chaque objet est représenté (dans le catalogue) par une fiche indiquant le nom de l'objet, son usage, sa provenance et le nom du donateur. Ces fiches sont classées par pays au fur et à mesure de leur confection »¹⁵³⁴. Devant la nécessité de documenter les artefacts afin d'éditer un catalogue, la section d'ethnologie décide de débiter par les collections africaines¹⁵³⁵. La classification est revue, avec un classement par « grandes régions » et des « subdivisions par peuples ou par pays », puis une distinction par catégorie (vêtements et parures, armes, etc.). Ce travail est attesté par un catalogue manuscrit, qui n'a probablement jamais été édité, présent dans les archives municipales, présentant les 6358 objets classés par pays et précédé d'une liste des donateurs¹⁵³⁶. Ce n'est qu'en 1925, que la commission, satisfaite de l'état de documentation des collections, décide de publier un catalogue du Musée Berthoud, financé grâce aux frais

¹⁵³⁴ *Ibid.*, Séance du 6 mars 1890

¹⁵³⁵ *Ibid.*, Séance du 7 février 1895

¹⁵³⁶ Archives Municipales de Douai, Boite 2R186, « Catalogue à l'usage exclusif des visiteurs », 1890, 258 pages

d'arrérages du legs du fondateur¹⁵³⁷. Toutefois, en 1926, le travail de catalogage entrepris par le conservateur est toujours en cours¹⁵³⁸. Celui-ci soulève d'ailleurs auprès de la commission la question de la forme souhaitée pour le document et précise que l'idée première d'un « guide », c'est-à-dire d'un « opuscule qui devrait surtout attirer l'attention du visiteur sur les morceaux les plus saillants » du musée, n'est, selon lui, pas envisageable pour la section d'archéologie. La commission décide donc de continuer le travail de catalogue, de manière exhaustive, et de prendre une décision une fois cette tâche achevée. Cependant, il n'est question, en 1926, que de la section d'archéologie, l'ethnographie ne semble plus une préoccupation de premier ordre. En 1927¹⁵³⁹, l'administration propose d'établir pour ce catalogue d'archéologie, dont le but est de « guider le visiteur », un « numérotage arithmétique des objets, c'est-à-dire partant de 1 jusqu'à l'infini » ainsi qu'une représentation pour la localisation, soit « une salle indiquant la place des objets dans le musée ». Après délibérations, il est décidé d'établir une table des matières comprenant à la fois « la numérotation des pages » et « la localisation des objets par groupes »¹⁵⁴⁰. Les collections ethnographiques du musée Berthoud n'ont donc jamais fait l'objet de la publication d'un catalogue, et ce malgré la volonté de son fondateur, ce qui est particulièrement regrettable au vu du destin tragique de ces objets.

A Dunkerque, d'après Henri Lemattre¹⁵⁴¹, à l'occasion de l'inauguration du musée le 27 juin 1841, l'imprimerie Drouillard « fait imprimer un très modeste catalogue de 12 pages, vendu 50 centimes »¹⁵⁴². Le musée publie également plusieurs éditions du catalogue complet des collections en 1841, 1852, 1854, 1870, 1873, 1880, 1891 et 1905 afin de « tenir le public au courant du développement de [ses] richesses »¹⁵⁴³. L'édition de 1854¹⁵⁴⁴, nous offre un aperçu de la place des collections ethnographiques aux yeux des administrateurs de

¹⁵³⁷ *Ibid.*, Séance du 18 janvier 1925

¹⁵³⁸ *Ibid.*, Séance du 29 novembre 1926

¹⁵³⁹ *Ibid.*, Séance du 27 juin 1927

¹⁵⁴⁰ Toutefois, aucun ouvrage n'a pu être retrouvé attestant d'une telle entreprise.

¹⁵⁴¹ Archives Municipales de Dunkerque, PER 133, Lemattre Henri, *le Musée de Dunkerque*, BUF, t16, 1913, p. 13

¹⁵⁴² Il s'agit du *Catalogue du Musée de Dunkerque précédé d'une notice historique sur cette ville et suivis de notes biographiques sur quelques peintres dont le musée possède des œuvres*, Dunkerque, 1854

¹⁵⁴³ Archives Municipales de Dunkerque, PER 133, Lemattre Henri, *le Musée de Dunkerque*, BUF, t16, 1913, p. 28

¹⁵⁴⁴ *Catalogue du Musée de Dunkerque précédé d'une notice historique sur cette ville et suivis de notes biographiques sur quelques peintres dont le musée possède des œuvres*, Dunkerque, 1854

l'établissement. Le catalogue est divisé en trois parties. La première est consacrée à l'histoire de la ville, se concluant par une brève mise en avant des bâtiments remarquables, et permettant d'envisager la destination de ce catalogue. Les auteurs, en développant ainsi l'histoire de la ville et les infrastructures « de loisirs » existantes, s'adressent clairement à une classe aisée, locale ou de passage dans la cité portuaire. Vient ensuite le catalogue du musée à proprement parler qui débute de manière assez évidente par la présentation des tableaux. En effet, les tableaux, classés premiers dans la liste des sections, semblent avoir la prédominance dans les préoccupations des membres de l'administration du Musée. Le choix du terme de musée renvoie également à cette réalité : il n'existe pas, comme à Boulogne, de polémique autour de la dénomination de l'institution¹⁵⁴⁵. Vient ensuite la sculpture, qui ne comprend que sept éléments, puis sont présentées les « antiquités – curiosités ». L'association est intéressante et rappelle celle de Boulogne ; elle s'inscrit dans la vision héritée du classement des collections dans les cabinets. Ces deux collections ne sont malheureusement pas détaillées car du fait de « l'exiguïté du local », leur classement n'a pas encore été fait. L'auteur précise également les objets qui lui paraissent remarquables :

- les vases étrusques
- les instruments de musique chinois
- les échantillons de poteries
- les armes, ustensiles et objets de parure « de provenance diverses, surtout des îles d'Océanie »
- les figurines de l'Inde

La suite du catalogue présente les collections selon le découpage par section effectué en début d'ouvrage. Le catalogue se conclut sur une série de notices biographiques des principaux peintres exposés au musée. Le document dunkerquois est donc, comme celui de Boulogne, conçu comme un guide pour le visiteur, mais n'apporte aucune donnée supplémentaire sur les collections envisagées dans notre étude.

La publication de ces guides des collections induit aussi la présence d'éléments dans les salles pour orienter le visiteur, et notamment des étiquettes identifiant les objets. Hooper-Greenhill précise que ces outils apparaissent en France au début du XIX^e siècle¹⁵⁴⁶. Chantal Georgel met en avant l'apparition de la nécessité d'associer aux objets des « étiquettes

¹⁵⁴⁵ Cf. Débat Muséum – Musée à Boulogne-sur-Mer, *La Boulonnaise*, 24 novembre 1825 et l'*Annotateur*, 24 novembre 1825

¹⁵⁴⁶ Hooper-Greenhill Eileen, *Museums and the Shaping of Knowledge*, op. cit., p. 181

explicatives »¹⁵⁴⁷. Isabelle Cahn précise que progressivement, tout au long du XIX^e siècle, les institutions muséales installent des cartels au sein de leur présentation¹⁵⁴⁸. Ainsi à l’occasion de la publication du guide boulonnais en 1898, le conservateur insiste sur la nécessité de placer « des étiquettes nouvelles pour les pièces importants signalées dans le guide et y mettre des numéros assez grands pour être facilement vus par le public, donner aussi des numéros aux vitrines et désigner les différentes galeries par les lettres : A. B. C. D., etc. »¹⁵⁴⁹. A Boulogne, une première fiche indique, s’il y a lieu, le nom du donateur dès 1826¹⁵⁵⁰. Une seconde renseigne sur la provenance des objets au moyen d’un code couleur. Une première tentative est faite en 1826 avec trois couleurs¹⁵⁵¹ : des étiquettes rose-lilas pour la France, blanches pour l’étranger et aurore pour indiquer les règnes et les classes auxquelles les objets d’histoire naturelle appartiennent. Elle est qualifiée par *La Boulonnaise* de « méthode claire et distincte »¹⁵⁵². Puis le muséum adopte une nouvelle classification et le code est modifié¹⁵⁵³ en 1827¹⁵⁵⁴ :

- Blanc : Europe
- Blanc avec un liseré bleu : Boulonnais
- Jaune : Asie
- Bleu : Afrique
- Vert : Amérique
- Rose : Australasie¹⁵⁵⁵
- Gris : Inconnue

¹⁵⁴⁷ Georgel Chantal, « Montrer, éclairer, représenter », dans Chantal Georgel et Musée d’Orsay, *La Jeunesse des musées : les musées de France au XIXe siècle, op. cit.*, p. 203

¹⁵⁴⁸ Cahn Isabelle, « Cadres et cartels », dans Chantal Georgel et Musée d’Orsay, *La Jeunesse des musées : les musées de France au XIXe siècle, op. cit.*, p. 228

¹⁵⁴⁹ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1868 à 1906, Séance du 11 janvier 1898

¹⁵⁵⁰ *La Boulonnaise*, juillet 1826

¹⁵⁵¹ *La Boulonnaise*, juillet 1826

¹⁵⁵² *Ibid.*

¹⁵⁵³ Bertrand Pierre Jean Baptiste, *Précis de l’histoire physique, civile et politique de la ville de Boulogne-sur-Mer et ses environs depuis les Morins jusqu’en 1814*, Volume 2, Boulogne-sur-Mer, 1829

¹⁵⁵⁴ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1824 à 1834, Séance du 11 mai 1827

¹⁵⁵⁵ Ce terme apparaît pour la première fois sous la plume de Charles de Brosses en 1756, dans son ouvrage sur *l’Histoire des navigations aux terres Australes*.

Cette classification, beaucoup plus précise, s'applique donc également aux objets ethnographiques et permet au visiteur de connaître l'origine des objets au premier coup d'œil. En 1844, la commission décide de « monter une petite imprimerie pour pouvoir faire des étiquettes »¹⁵⁵⁶ au sein du Musée afin de réduire les coûts qui s'élèvent alors à 5 francs pour 15 ou 20 étiquettes. Quatre ans plus tard, un jeune homme est embauché pour réaliser de nouvelles fiches¹⁵⁵⁷. Le musée semble donc avoir le souci constant d'informer les visiteurs, au moins quant au nom de donateur, de façon à notifier son acte d'évergète. Ainsi en 1893, « la Commission vote (...) l'impression de toutes notes explicatives ainsi que de plusieurs pancartes portant le nom du donateur et qui seront placées dans les vitrines »¹⁵⁵⁸. A Douai, le président de la commission générale du Musée décide d'instaurer en 1872 un système d'étiquette afin que « les objets les plus importants du musée soient munis d'une explication sommaire »¹⁵⁵⁹. Il cite en exemple le cas des tableaux dont le « sujet » pourrait être indiqué. Mais rien n'indique que les collections ethnographiques soient concernées. Le règlement du Musée de 1882 précise que le rôle de la commission est de donner aux collections « la plus grande somme d'utilité possible au point de vue de l'instruction populaire et supérieure » et que « l'un des moyens à employer pour atteindre ce but (...) est l'étiquetage détaillé de tous les objets et l'apposition de tableaux descriptifs dans les salles »¹⁵⁶⁰. En 1873, André Delplanque suggère qu'une « petite notice soit placée sur chaque vitrine » au sein du Musée Berthoud¹⁵⁶¹. La présence d'étiquette est également mentionnée, indiquant aux visiteurs la « nature » des objets, leur « origine » et leur « destination ». Sur les photographies réalisées par Boutique on aperçoit plusieurs petites fiches à l'intérieur des vitrines, ainsi que des plaques sous certains objets comme les deux statuettes représentant des « divinités javanaises » (fig. 30). Le musée douaisien semble se concentrer sur la nature des objets et non sur leur ancien propriétaire, à la différence de Boulogne, s'inscrivant dans une démarche ethnographique.

¹⁵⁵⁶ Musée de Boulogne-sur-Mer, Registre des procès-verbaux de la commission, 1838 à 1854, Séance du 10 février 1844

¹⁵⁵⁷ *Ibid.*, Séance du 18 novembre 1848

¹⁵⁵⁸ *Ibid.*, 1868 à 1906, Séance du 8 juin 1893

¹⁵⁵⁹ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Registre des procès-verbaux de la Commission Générale du Musée, Séance du 25 octobre 1872

¹⁵⁶⁰ *Règlement du Musée, 18 décembre 1882*, Douai, 1883, p. 14

¹⁵⁶¹ Archives du Musée de la Chartreuse de Douai, Dossier « Correspondance Berthoud », lettre du 6 janvier 1873

Les guides et les cartels paraissent donc être des éléments essentiels de la muséographie du XIX^e siècle. Cependant force est de constater que les collections ethnographiques, incluant celles océaniques, ne semblent pas être au centre de ces problématiques. Ces objets constituaient pourtant un défi pour l'esprit du visiteur conditionné par son ethnocentrisme, aussi le manque d'information n'en est que plus notable. Il découlait probablement, en partie, de la méconnaissance de ces artefacts, qui freine par exemple Douai dans la publication d'un catalogue, mais aussi de la manière dont les administrateurs pouvaient les percevoir. Aussi bien que Fabrice Grognet indique que « l'objet ethnographique » en cette fin de XIX^e siècle n'est pas la stricte production matérielle façonnée par l'homme « sauvage » disparu, le « primitif » contemporain ou encore le « rural » européen pré-industriel »¹⁵⁶², il semble rester, dans les musées de notre corpus, en équilibre entre une conception scientifique et une vision archaïque de la *curiosité*, initiatrice d'étonnement, voire même d'effroi.

2) *La perception de l'Océanie dans l'esprit des visiteurs au XIX^e siècle*

Anthony Darthoit, décrivant les musées coloniaux, indique que l'artefact ethnographique y « devient composante de la personne imaginée ou du groupe qu'il représente, et permet le développement de l'imaginaire de son détenteur ou du visiteur, en réveillant son désir d'enchantement »¹⁵⁶³. Cécile Mouillard, quant à elle, dans son analyse de la galerie ethnographique du Musée de l'Artillerie, tente de se pencher sur la réception de cette réalisation muséographique auprès du public¹⁵⁶⁴. Elle cite notamment les guides qui mettent l'accent sur la nature « curieuse »¹⁵⁶⁵ et « intéressante »¹⁵⁶⁶ de la galerie. Dans le cadre de notre étude nous allons plutôt aborder la question de la réception des artefacts océaniques par le biais de la presse et de la littérature. En effet, les catalogues sont prisonniers du prisme de leurs auteurs, souvent membres de l'administration de l'institution qui les publie.

¹⁵⁶² Grognet Fabrice, « Le concept de musée: la patrimonialisation de la culture des "autres" d'une rive à l'autre, du Trocadéro à Branly : histoire de métamorphoses », *op. cit.*, p. 115

¹⁵⁶³ Darthoit Anthony, « Sociabilités et imaginaires coloniaux dans le Nord de 1870 à 1918 », *op. cit.*, p. 172

¹⁵⁶⁴ Mouillard Cécile, « La galerie ethnographique du musée d'artillerie (1877-1917) », *op. cit.*, p. 57-59

¹⁵⁶⁵ Conty Henry A. (de), *Paris en poche, Guides Pratiques Conty*, 17^e édition, Paris, Hachette, 1889-1890, p. 155

¹⁵⁶⁶ Joanne Paul, *Paris-Diamant, Nouvelle-Edition*, Paris, Hachette, 1883, p. 250

Les premières descriptions du Musée de Boulogne-sur-Mer paraissent dans la presse dès son ouverture en 1825. Les journalistes vantent une « réunion d'objets appartenant à des sauvages séparés de nous par une distance si considérable » soulignant le sentiment d'éloignement géographique et civilisationnel ainsi que leur capacité à « piquer la curiosité »¹⁵⁶⁷. Alors que les objets d'histoire naturelle provoquent l'émerveillement, les artefacts ethnographiques ne semblent là que pour susciter la curiosité, dont ils tirent leur nom. Cette exposition instruit sur les « mœurs et (...) habitudes, si différentes des nôtres » des « peuples (...) si près de la nature » et son intérêt principal semble résider dans l'exotisme, la différence que dévoile ces objets. De plus l'auteur offre une vision très précise des peuples océaniques, dont « l'on s'étonne de voir la discorde et l'ambition élever chez eux, ces disputes sanglantes décorées du beau nom de guerre » précisant qu'ils sont « très cruels ; et comme en même temps leur adresse est extraordinaire l'usage qu'ils font de leurs armes est terrible, rarement ils manquent leurs coups »¹⁵⁶⁸. Cette affirmation rappelle les propos de Duval en 1877, « les armes des sauvages attestent cette triste vérité, que les arts de la destruction ont été beaucoup plus vite perfectionnés que ceux de la production »¹⁵⁶⁹. Fabrice Grognet précise, à propos de la Galerie ethnographique du Musée de l'Artillerie, que « l'arme, témoin matériel, devient (...) le moyen objectif permettant d'évaluer une société selon un axe évolutionniste »¹⁵⁷⁰. Les propos du journaliste boulonnais véhiculent une image d'un sauvage située entre le cliché du bon sauvage tahitien et celui du violent sauvage maori. Grognet oppose ainsi deux types d'artefacts :

- « l'objet sauvage extrême » qui offre une preuve d'un homme sauvage, presque animal
- « l'objet sauvage ingénieux » illustrant le mythe humaniste du « bon sauvage »¹⁵⁷¹

L'importance des « sauvages » océaniques dans la description traduit un intérêt pour ces peuples, récemment découverts par l'opinion publique européenne à travers une littérature de voyage, répandue dans la société française. Dans un deuxième article de la même année, l'auteur précise que malgré l'intérêt et la curiosité que peut engendrer la vue de « ces armes et de ces instrumens (*sic.*) de forme bizarre presque tous venus des îles de la mer du sud

¹⁵⁶⁷ *Annotateur*, 1825, Bibliothèque de l'Annonciade, Boulogne-sur-Mer

¹⁵⁶⁸ *Annotateur*, 1825, Bibliothèque de l'Annonciade, Boulogne-sur-Mer

¹⁵⁶⁹ Duval Jules, *L'Algérie et les colonies françaises*, Paris Librairie Gaillaumin et Cie., 1877, p. 202

¹⁵⁷⁰ Grognet Fabrice, « Le concept de musée: la patrimonialisation de la culture des "autres" d'une rive à l'autre, du Trocadéro à Branly : histoire de métamorphoses », *op. cit.*, p. 90

¹⁵⁷¹ *Ibid.*, p. 42

découvertes par Cook et l'infortuné La Peyrouse (...) l'étude de l'histoire du pays que nous habitons a pour nous plus de charmes que tout autre »¹⁵⁷². Comme le souligne Antoine Schnapper, « l'exotique ne bénéficie pas du même prestige que l'antique »¹⁵⁷³. Cet attrait pour l'étrangeté de ces artefacts d'ethnographie extra-européenne est également mentionné à Dunkerque lors du don de Gernaert, qui inclut des « instruments de musique (qui) s'éloignent notamment de la forme des nôtres, et ne paraissent pas devoir produire une harmonie qui puisse charmer des oreilles européennes »¹⁵⁷⁴. Dans un article de 1848, le journal *La Dunkerquoise* liste les points d'intérêt du musée : les collections d'histoire naturelle¹⁵⁷⁵ (les sciences liées se développent particulièrement à cette époque) ; des objets exotiques en provenance de Chine, d'Inde ou de la mer du Sud ; et enfin une galerie de tableaux. Ces éléments sont relativement typiques des musées municipaux à cette époque. Toutefois il est notable de constater la présence d'objets océaniens dans cette liste, bien que le terme employé « mer du sud » ne soit plus vraiment en usage à l'époque de la publication de l'article¹⁵⁷⁶. Dans sa notice sur le « Musée Moillet », Henry Bruneel évoque « des modèles de pirogues façonnées par des argonautes anthropophages », ainsi qu'une « fourmilière de curiosités viriles et féminines (...) si bien conçue, si bien rangée que, d'un seul coup d'œil, d'un seul élan de la pensée, on peut ressusciter, mettre sur pied et faire marcher devant soi tout ce monde sauvage dont la civilisation achève, en ce moment même, d'étouffer les derniers vestiges, d'effacer les dernières traces sur le sol américain »¹⁵⁷⁷. Le caractère exotique des objets est également mis en avant dans la description du *Moniteur Universel* qui exprime la curiosité surprise et satisfaite que suscitent « une collection introuvable, peut-être ailleurs, des rames et des pirogues des îles Marquises, des îles Sandwich et des Carolines », précisant que si « un volume ne suffirait pas à (...) décrire (les objets exposés), mais un après-dîner suffit à les voir et à s'en instruire »¹⁵⁷⁸. Il est toutefois intéressant de noter que si l'auteur décrit en longueur l'Asie, il passe rapidement sur l'Océanie (y inclut Bornéo, la Malaisie et Java) qui

¹⁵⁷² Bibliothèque de l'Annonciade, Boulogne-sur-Mer, *L'Annotateur*, 24 novembre 1825

¹⁵⁷³ Schnapper Antoine, *Le géant, la licorne et la tulipe : collections et collectionneurs dans la France du XVII^e siècle*, op. cit., p. 226

¹⁵⁷⁴ *La Dunkerquoise*, le 10 mars 1838

¹⁵⁷⁵ Archives Municipales de Dunkerque, boîte PER-1, *La Dunkerquoise*, 24 août 1848

¹⁵⁷⁶ Blais Hélène, « Apprendre à dire l'espace. L'invention du triangle polynésien dans les récits de circumnavigation (1817-1845) », *Genèses*, vol. n°45, n° 4, 2001, p. 91

¹⁵⁷⁷ *Archives historiques et littéraire du Nord de la France et de Midi de la Belgique*, 1850, pp. 373-375

¹⁵⁷⁸ *Le Moniteur Universel*, 9 avril 1860

ne lui inspire que de la « curiosité ». Comme l'indique Darthoit, « si l'exotisme océanien ne s'est jamais épanoui à la même échelle que l'oriental, l'africain ou l'américain, il a toutefois laissé des traces à tous les niveaux et dans presque tous les domaines de la culture française aux XVIII^e et XIX^e siècles »¹⁵⁷⁹.

A Lille, la presse met en parallèle les espaces du musée municipal et précise que « l'une des sections les plus intéressantes du Musée de Lille, celle qui attire surtout la foule, c'est le musée Moillet »¹⁵⁸⁰. De même, dans un discours à la Société des Sciences de Lille, lors de la séance du 25 juin 1854, son président M. Macquart, se réjouit de la popularité du musée auprès des Lillois : « quel est le succès de cette exhibition permanente, qui présente au public un tableau des mœurs dans les différentes parties du monde »¹⁵⁸¹. Le musée semble donc rencontrer un certain succès au milieu de XIX^e siècle, dans les années qui suivent son inauguration. Encore une fois, c'est la singularité de ces objets qui semble attirer le public au musée Moillet, « cette curieuse collection ethnographique »¹⁵⁸², où il est possible de tomber « en extase devant les armes de la Patagonie et de la Nouvelle-Zélande et devant les originalités du goût chinois », « depuis les produits primitifs de l'industrie malgache jusqu'aux brûle-parfums en bronze »¹⁵⁸³. Au début du XIX^e siècle, la presse locale témoigne de l'attrait du public pour la figure du « sauvage ». Dans le *Mémorial Artésien* en 1831, sont présentés les « anthropophages de Sumatra » dans une description qui représente 4% du journal¹⁵⁸⁴. La même année, le périodique relate « la relation du nouveau voyage autour du monde, dans les années 1823 à 1826 » d'Otto de Kotzebue, qui séjourne notamment « à Woahoa, la plus belle des Iles Sandwich, quand les restes de Tamachamaha, roi de ces îles, mort en Angleterre, furent apportées sur le navire *La Blonde* »¹⁵⁸⁵. Cette description correspond à 25% de l'édition hebdomadaire. Grognet précise que « les découvertes de vestiges paléontologiques et la prise en compte de leur ancienneté durant les années 1860 ne sont pas sans incidences sur l'ethnographie (...) l'ombre du "primitif" commence à planer sur

¹⁵⁷⁹ Collins Roger, « Simon Blocquel, imagier et éditeur lillois », *op. cit.*, p. 235

¹⁵⁸⁰ « Le don Berthoud à la ville de Douai », *Bulletin scientifique, historique et littéraire du département du Nord et des pays voisins*, Tome 1, 1869, p. 399

¹⁵⁸¹ *Mémoires de la Société des Sciences ... de Lille*, Lille, 1854, séance du 25 juin 1854

¹⁵⁸² Blandy Stella, *Mon Ami et moi...*, *op. cit.*, p. 45

¹⁵⁸³ *Ibid.*

¹⁵⁸⁴ *Le Mémorial Artésien*, N°171, 2 octobre 1831 : « Anthropophages de Sumatra : Chez les Battas, peuple de l'île de Sumatra, suivant Sir Th. Stamford, la loi autorise à manger les ennemis tués sur le champs de bataille aussi bien que les prisonniers. Elle condamne de plus certains criminels à être dévorés tout en vie. (...) »

¹⁵⁸⁵ *Le Mémorial Artésien*, n°178, 27 octobre 1831

le “sauvage“ »¹⁵⁸⁶. L’institution boulonnaise paraît généralement trouver un accueil favorable auprès des notables locaux. Ainsi la « souscription ouverte pour le muséum de Boulogne-sur-Mer »¹⁵⁸⁷, vraisemblablement initiée pour sa création, récolte la participation d’une grande partie des notables de la ville. La liste des personnalités inclut plusieurs noms de notre corpus et notamment des individus dont la relation avec le musée n’est plus à prouver, à l’instar d’Hamy, Mariette, Demarle, Marmin, l’abbé Haffreingue et Sauvage, mais aussi des personnalités des grandes familles de notables boulonnais, comme Adam (Achille, Hercule, Auguste), Audibert, Dutertre, Fontaine, Hénin, Dupont, Evrard, Aloy, Leroy Berger, Cary, Du Sommerard... Parmi ces noms, nous retrouvons également les individus liés aux collections océaniques. Une seconde souscription ouverte en 1826 pour « le prolongement d’une galerie du Muséum » confirme cet engouement des notables pour l’institution. Les mêmes personnalités apparaissent dans cette seconde liste : Hamy, Mariette, Du Sommerard, Haffreingue, Demarle, Dutertre, Sauvage, Leroy Berger, Fontaine, Dupont... L’intitulé des souscriptions renseigne d’ailleurs sur le public visé, les « amateurs du Muséum ». La contribution moyenne est alors de 5 francs. De plus, un article de 1828 souligne l’intérêt des Boulonnais pour l’établissement et précise qu’il « compte presque tous les Boulonnais parmi ses donateurs »¹⁵⁸⁸. Ces institutions semblent connaître non seulement du succès au niveau local mais également à une plus large échelle, les musées de Boulogne-sur-Mer, Lille et Douai étant cités dans certains guides anglais pour leurs collections ethnographiques¹⁵⁸⁹.

A partir de la fin du XIX^e siècle, le critère scientifique, faisant des artefacts ethnographiques des témoins civilisationnels, semble se substituer à celui de l’exotisme et de la curiosité. Ce phénomène s’inscrit vraisemblablement dans la nature même des musées en France qui correspondent, à partir de la Révolution, à des institutions « chargée(s) de véhiculer et de transmettre » le savoir¹⁵⁹⁰. Ainsi la presse évoque les savants anglais, français et allemands qui, « après avoir visité le musée antédiluvien de Saint-Germain-en-Laye, ne

¹⁵⁸⁶ Grognet Fabrice, « Le concept de musée: la patrimonialisation de la culture des “autres” d’une rive à l’autre, du Trocadéro à Branly : histoire de métamorphoses », *op. cit.*, p. 74

¹⁵⁸⁷ Archives Municipales de Boulogne-sur-Mer, dossier 2R98

¹⁵⁸⁸ Bibliothèque de l’Annonciade, Boulogne-sur-Mer, *l’Annotateur*, 24 avril 1828

¹⁵⁸⁹ Baedeker Karl, *Northern France, from Belgium and the English Channel to the Loire, excluding Paris and its environs : handbook for travellers*, Leipzig, 1889 ; Baedeker Karl, *Paris and its environs, with routes from London to Paris, and from Paris to the Rhine and Switzerland : handbook for travellers*, Leipzig, 1874

¹⁵⁹⁰ Grognet Fabrice, « Le concept de musée: la patrimonialisation de la culture des “autres” d’une rive à l’autre, du Trocadéro à Branly : histoire de métamorphoses », *op. cit.*, p. 50

manquent pas d'aller étudier la collection Berthoud »¹⁵⁹¹. La collection Berthoud s'inscrit alors dans « l'ethnographie moderne » et son étude permet d'acquérir « ainsi la preuve que l'homme encore barbare, qui vivait il y a 6000 ans dans nos contrées, vivait comme le caraïbe de l'Amérique ou l'insulaire des îlots perdus au milieu des mers de l'Océanie »¹⁵⁹². De même, si au Musée Moillet n'apparaît au premier abord « qu'un entassement de curiosités ravissantes », il possède « un côté fortement instructif », présentant « tout ce que l'homme a façonné de sa main, par besoin ou par fantaisie, [et qui] porte le cachet de ses mœurs, de son idée, de sa civilisation »¹⁵⁹³. En 1883, la presse se réjouit de la nomination d'Edouard Van Hende (1819-1900), historien et numismate, au poste de conservateur du Musée d'ethnographie estimant qu'il « saura (...) imprimer à cet intéressant établissement la direction scientifique qui avait fait défaut jusqu'à présent »¹⁵⁹⁴. Il existe également un grand nombre de conférences, organisées par des voyageurs de retour dans l'hexagone. Dans sa présentation de 1886 sur la Nouvelle-Calédonie¹⁵⁹⁵, M. Dorey, ancien directeur du collège de Nouméa évoque les clichés qui circulent sur les « Kanaques » décrits, selon lui, comme « une race dégénérée et déformée par la misère ». Il indique que souhaitant se renseigner en France avant son départ sur les habitants de l'île¹⁵⁹⁶, il a été confronté à une « légende », une « description faite de chic » les dépeignant comme « maigres, décharnés, exténués, mourant de faim »¹⁵⁹⁷. Bien qu'il nous soit impossible de savoir avec certitude quelles sources Dorey a pu consulter pour dresser ce portrait au vitriol, il est vraisemblable qu'il traduise une opinion commune¹⁵⁹⁸. Le professeur s'inscrit toutefois en porte à faux avec celle-ci en présentant sa propre vision des habitants de l'île, qu'il décrit comme « très bien proportionnés, robustes, vigoureux et surtout

¹⁵⁹¹ « Le don Berthoud à la ville de Douai », *Bulletin scientifique, historique et littéraire du département du Nord et des pays voisins*, Tome 1, 1869, p. 399

¹⁵⁹² « Le don Berthoud à la ville de Douai », *Bulletin scientifique, historique et littéraire du département du Nord et des pays voisins*, Tome 1, 1869, p. 399

¹⁵⁹³ *L'Artiste*, 2 septembre 1850, n°13

¹⁵⁹⁴ *La Revue d'Ethnographie*, Tome II, 1883

¹⁵⁹⁵ Sur les 20 pages de sa présentation de la Nouvelle-Calédonie, l'auteur en consacre 7 à la description des premiers habitants

¹⁵⁹⁶ Dorey, « La Nouvelle-Calédonie, conférence faite aux sociétés de géographie de Douai et de Saint-Omer », *Bulletin de l'Union Géographique du Nord de la France*, 7^e année, Tome VII, 1886, Douai, p. 243 à 262

¹⁵⁹⁷ *Ibid.* p. 249

¹⁵⁹⁸ Kohler Jean-Marie, « Identité canaque et intégration coloniale », *Journal de la Société des Océanistes*, 1991, 92-93, p. 47

d'une agilité extraordinaire »¹⁵⁹⁹. Leur aspect ne paraît pas à Dorey « bestial » comme les « nègres du Sénégal » et les « Hottentots ». Très influencé par les théories racialistes qui découlent notamment des idées de Buffon qui définissent l'homme blanc comme la variété originelle du genre humain¹⁶⁰⁰, l'auteur distingue d'ailleurs « plusieurs variétés de noir en Calédonie ». Il revient également sur les critiques morales à l'encontre des habitants de la Nouvelle-Calédonie, dans l'esprit du « mauvais sauvage »¹⁶⁰¹, arguant que « les reproches de dissimulation et même de perfidie qu'on lui adresse » sont liés à leur nature peu expansive¹⁶⁰². Enfin il justifie l'anthropophagie présumée, qu'il définit comme résultant d'une nécessité alimentaire¹⁶⁰³ ayant disparu avec l'arrivée de mammifères amenés par les Européens : « ne trouvant pas de viande ailleurs, les Kanaques se sont rejetés sur l'homme »¹⁶⁰⁴. Cet attrait pour les sciences se retrouve dans d'autres structures comme en 1881, lorsque le conseil municipal de Douai prend la décision d'effectuer des travaux au musée et de ratifier l'allocation de 300 francs « à titre de participation de la ville dans un voyage d'exploration à l'extrême nord »¹⁶⁰⁵.

Cependant, il est possible que cet intérêt pour les collections ethnographiques n'ait été lié qu'au contexte de la création de ces musées et n'ait existé qu'au sein d'une élite intellectuelle. Un article de 1885 dans *L'indépendant* de Douai laisse à penser que les musées du Nord n'ont pas forcément fait l'objet d'une large réception auprès des populations locales. Citant les institutions de Lille, Douai, Valenciennes, Arras, Amiens, Abbeville et Boulogne, l'auteur indique que « bon nombre d'habitants ignorent encore tous les trésors que renferment ces musées »¹⁶⁰⁶. Il déplore notamment une « éducation artistique des masses (qui) est encore à faire ». L'article compare la fréquentation des établissements muséaux à celle des théâtres et Opéras, qui, selon l'auteur, attirent une plus large audience, attribuant cet écart à l'aspect

¹⁵⁹⁹ Dorey, « La Nouvelle-Calédonie, conférence faite aux sociétés de géographie de Douai et de Saint-Omer », *op. cit.*, p. 249

¹⁶⁰⁰ Mohamed-Gaillard Sarah, *Histoire de l'Océanie - De la fin du XVIIIe siècle à nos jours*, *op. cit.*, p. 29

¹⁶⁰¹ Lejeune Dominique, *Les Sociétés de géographie en France et l'expansion coloniale au XIXe siècle*, Paris, Albin Michel, 1993, p. 58

¹⁶⁰² *Ibid.*, p. 250

¹⁶⁰³ Boulay Roger, *Kannibals et Vahinés, Imagerie des mers du Sud*, *op. cit.*

¹⁶⁰⁴ Lejeune Dominique, *Les Sociétés de géographie en France et l'expansion coloniale au XIXe siècle*, *op. cit.*, p. 254

¹⁶⁰⁵ Archives municipales de Douai, 4M72, extrait du registre aux délibérations du Conseil Municipal, séance du 13 octobre 1882

¹⁶⁰⁶ *L'indépendant*, 3 mars 1885

social de ces deux dernières institutions à l'opposé de « l'art solitaire et silencieux » que constitue la visite d'un musée. Il mentionne trois éléments qui expliqueraient le désintérêt du public pour les musées :

- un aspect extérieur froid et rébarbatif, « on prendrait quelques-uns d'entre eux pour des prisons »
- « l'exiguïté » et « l'entassement » qui caractérisent les établissements
- enfin l'auteur critique les peintres douaisiens qui, dans leur vanité, souhaiteraient toujours être affichés en première place dans les musées

Dans son roman, Stella Blandy mentionne également que seuls des « groupes assez rares de visiteurs (...) stationnaient autour des principales curiosités du Musée Moillet »¹⁶⁰⁷. Henri Lemattre, dans sa description du Musée de Dunkerque¹⁶⁰⁸ en 1913, précise que si la ville ne possède pas trois musées (artistique, d'histoire naturelle, commercial et industriel) c'est « par mesure d'économie » et que sont « groupées, dans le même bâtiment, l'histoire naturelle et la section des beaux-arts ». Mais il est fait totalement abstraction des collections ethnographiques, qui ne semblent alors plus un aspect central de l'établissement. De même, *Le Grand Hebdomadaire illustré* mentionne, parmi les artefacts notables du Musée Moillet, le « manteau de chef des îles Marquises, orné de plumes d'oiseau dont l'espèce a disparu (on en avait offert avant-guerre 52 000 marks) » ou les « nombreux objets sculptés provenant des îles australiennes et autres régions, hier sauvages, dotées aujourd'hui de tout le confort moderne »¹⁶⁰⁹. Il semble que ce soit l'aspect inédit de ces objets qui fasse l'intérêt des collections d'après l'auteur. Cependant si cette collection est l'une des premières décrites dans l'article, l'auteur n'y accorde qu'un paragraphe et ce sont les collections des Beaux-Arts qui attirent particulièrement son attention. De plus la totalité des images l'illustrant, soit huit photographies, sont issues de ces collections. Cette désaffection pour les collections ethnographiques trouve probablement ses racines dans un contexte national où l'histoire locale est privilégiée au travers de l'exaltation d'un discours national tendant à trouver une unité historique au territoire, notamment avec la création des départements¹⁶¹⁰. Sylvianne

¹⁶⁰⁷ Blandy Stella, *Mon Ami et moi...*, op. cit., p. 47

¹⁶⁰⁸ Archives Municipales de Dunkerque, PER 133, Lemattre Henri, *le Musée de Dunkerque*, BUF, t16, 1913, p. 5

¹⁶⁰⁹ *Le Grand Hebdomadaire illustré de la région du Nord de la France*, numéro 50, 17^e année, Dimanche 15 décembre 1935, p. 8-9

¹⁶¹⁰ *Arras, le savoir et la curiosité: aspects de la vie culturelle dans une ville-préfecture au XIXe siècle*. Vol. 6e série, tome III, Mémoires de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras. Arras, 2000, p.21 ; Grognet

Jacquemin relève, de la sorte, un « désintérêt progressif » pour le musée naval du Louvre à partir des années 1870¹⁶¹¹. Ceci coïncide avec l'établissement des colonies, en particulier françaises et anglaises ; la justification de ce phénomène excluant alors l'attrait pour ces civilisations lointaines. Ainsi, si l'objet ethnographique est mis en exposition lors de l'Exposition de Roubaix de 1911, il convient de noter que l'Océanie n'y est présente qu'au sein du Palais du Ministère des Colonies¹⁶¹² et qu'aucun pavillon n'est consacré exclusivement à cette partie du globe.

Avec la création des musées publics apparaît la nécessité de classer les collections, dans le cadre de l'objectif d'instruction que se donnent ces institutions. Des modèles de classifications se mettent en place, issus de la tradition encyclopédique, qui impactent notamment les cabinets comme celui de Leroy de Barde. Mais la spécificité des collections ethnographiques peine à transparaître pour les administrateurs des musées de notre corpus malgré l'existence de classification, comme celle de Jomard, « directement inspirée de la systématique des sciences de la nature, (...) répartir les objets en *classes* (catégories fonctionnelles), en *ordres* (types d'activités), en *espèces* (types d'objets) et en *variétés* (critères géographiques) »¹⁶¹³. Comme le précise Grognet, « parallèlement à cette conception philosophico-littéraire marquée par la disjonction nature/culture et valorisant l'étude des mœurs, une autre façon d'aborder l'ethnologie, liée aux sciences de la nature, se met en place »¹⁶¹⁴. Ainsi à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, en particulier dans le musée de Boulogne-sur-Mer, le terme de *curiosité* est délaissé au profit de celui d'*ethnographie*. Mais c'est au cours du dernier quart du siècle que la diffusion de cette science, promue au niveau national par des personnalités comme Hamy ou Watteville, prend particulièrement de l'ampleur avec le développement de classements spécifiques, à Boulogne et à Douai. Cette dernière institution constitue, avec le Musée Moillet (malheureusement peu renseigné), des cas particulièrement intéressants, car constitués majoritairement par des collections

Fabrice, « Le concept de musée: la patrimonialisation de la culture des "autres" d'une rive à l'autre, du Trocadéro à Branly : histoire de métamorphoses », *op. cit.*, p. 52

¹⁶¹¹ Jacquemin Sylviane, « Histoire des collections océaniques dans les musées et établissements parisiens, XVIIIème-XXème siècles », *op. cit.*, p. 110

¹⁶¹² Darthoit Anthony, « Sociabilités et imaginaires coloniaux dans le Nord de 1870 à 1918 », *op. cit.*, p. 323

¹⁶¹³ Grognet Fabrice, « Le concept de musée: la patrimonialisation de la culture des "autres" d'une rive à l'autre, du Trocadéro à Branly : histoire de métamorphoses », *op. cit.*, p. 60

¹⁶¹⁴ *Ibid.*, p. 136

ethnographiques et dédiés à ces dernières. Mais ce classement dépend en partie de la connaissance que possède l'administration quant à l'usage de ces objets, aussi les contributeurs constituent-ils des sources incontournables, bien que qu'inégales, pour la documentation des collections. De plus, apparaît au sein des archives la volonté de certaines commissions de renseigner les artefacts ethnographiques qu'elles conservent, afin d'affiner leurs systèmes d'ordres, au moyen d'ouvrages ou en faisant appel à des savants ou voyageurs. Mais ces outils de classification ne servent pas uniquement à l'inventaire des musées, ils participent avant tout à la mise en exposition des artefacts. Ainsi au sein de notre corpus, les collections ethnographiques paraissent se détacher progressivement des autres collections pour être exposées dans des espaces dédiés. Dans le cadre de ces salles, c'est l'arrangement selon la provenance géographique ainsi que la typologie des objets qui paraissent dominer. De plus, dès le début, les collections océaniques semblent intégrer les vitrines des établissements, preuve de leur valeur aux yeux des administrateurs. Les théories racialistes également font leur apparition dans notre corpus, en particulier au travers des mannequins employés comme outils de figuration raciale et de contextualisation des objets. Les établissements étudiés paraissent donc, notamment dans le cadre de Boulogne et Douai, préfigurer la muséographie du Musée d'Ethnographie du Trocadéro dont « l'arrangement et la disposition des objets (...) traduit deux principes, l'importance du déterminisme et l'influence du milieu »¹⁶¹⁵. Les collections océaniques de notre corpus semblent bénéficier de l'intérêt pour la littérature de voyage et le développement de l'ethnographie. Mais le public paraît toujours cantonner, en partie, ces objets à leur statut antérieur de *curiosités*, à la fois attiré et rebuté par leur aspect étrange. De plus à la fin du XIX^e siècle, « la conception initiale (de la colonisation) s'est modifiée, faisant place à l'idée des colonies d'exploitation »¹⁶¹⁶, ce qui impacte la perception de cet espace mais aussi des objets qu'il a produits. Ainsi au début du XX^e siècle, l'intérêt pour les artefacts ethnographiques semble se restreindre largement, aussi bien au sein des administrations des musées que du public.

¹⁶¹⁵ Nélia Dias, *Le Musée d'Ethnographie du Trocadéro (1878-1908). Anthropologie et muséologie en France*, *op. cit.*, p. ? (l'échelle des besoins)

¹⁶¹⁶ Grognet Fabrice, « Le concept de musée: la patrimonialisation de la culture des "autres" d'une rive à l'autre, du Trocadéro à Branly : histoire de métamorphoses », *op. cit.*, p. 224

Conclusion

D'après Hooper-Greenhill, le musée comme « institution d'État, publique et démocratique » est issu de l'articulation du républicanisme, de l'anticléricisme et d'une politique de conquête agressive¹⁶¹⁷. Dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, créés en 1790, se développent, au début du XIX^e siècle, des institutions muséales dans le cadre d'un mouvement d'ampleur nationale. Ces collections se sont principalement constituées grâce à l'accumulation des dons, caractéristique déterminant l'essentiel des institutions muséales de cette époque. Une des figures dominantes dans notre corpus est celle du donateur-fondateur. A Boulogne, Douai et Lille, les personnalités à l'origine des établissements s'inscrivent dans la tradition antique de l'évergète. Le don d'une collection initiatrice s'insère dans un processus de don et de contre-don, le donateur fournissant le fonds premier du musée en échange d'une reconnaissance officielle de son statut d'évergète, ainsi généralement que d'un droit de regard sur la gestion future de ses objets. La donation s'accompagne alors de conditions, comme celles de la famille Moillet, qui ne concernent pas que les fondateurs. En effet, tout donateur peut définir des restrictions liées à son offrande, à l'instar de l'indivisibilité d'une collection. Samuel Henry Berthoud constitue un modèle du donateur-fondateur, s'ingérant aussi bien dans la conservation que dans le classement des collections et envisageant « son » musée comme un mausolée dédié à sa famille (et à lui-même).

Les artefacts océaniens sont présents dans les deux départements dès l'inauguration du premier établissement de notre corpus, le musée de Boulogne-sur-Mer en 1825, avec des objets provenant pour certains des expéditions de James Cook¹⁶¹⁸ issus de la collection de Leroy de Barde. Les autres institutions, elles-aussi, possèdent des objets du Pacifique dès les premières années de leur existence, à l'exemple du don de Benoît Gernaert à Dunkerque ou de Pley Legrand à Saint-Omer. Cette présence, parfois très restreinte, n'est toutefois pas anecdotique mais traduit l'intérêt qu'avaient alors les collectionneurs locaux pour ces objets, ces « curiosités exotiques », issues d'un espace géographique excitant l'imaginaire des Européens. Au fil du XIX^e siècle, les sources d'enrichissement de ces collections se diversifient, avec l'apparition d'échanges, par exemple avec les institutions parisiennes telles que le Muséum National d'Histoire Naturelle, ou encore avec les achats. Ces derniers

¹⁶¹⁷ Hooper-Greenhill Eilean, *Museums and the shaping of knowledge*, op. cit., p. 7

¹⁶¹⁸ Casse-tête n°10.R10.S5 ou 988.3.27

concernent particulièrement la fin du siècle, à partir des années 1870 pour Boulogne et des années 1880 pour Douai. Ils traduisent l'existence de relations privilégiées des musées avec certains marchands comme Frank à Douai, dénotant une presque exclusivité. Le développement des acquisitions à la fin du XIX^e siècle correspond surtout à un phénomène global caractérisé par l'intérêt pour les collections ethnographiques en général, et océaniques en particulier. Ainsi, cette période semble marquer l'âge d'or de ces collections dans la région avec notamment l'influence de personnalités incontournables tels que Samuel Henry Berthoud à Douai et Ernest Théodore Hamy à Boulogne, qui permettent aux deux institutions de s'inscrire dans le développement scientifique de l'ethnographie en France. Cependant les dons restent la source dominante pour les collections océaniques au sein de notre corpus.

Les réseaux d'accroissement des collections se constituent donc principalement de donateurs. Ces individus sont, le plus souvent, des notables locaux, impliqués dans la vie de la cité. La reconnaissance de leur statut d'évergète se comprend comme celle de leur notabilité. Dans ce cadre, le rôle de la presse est déterminant, les journaux se faisant l'écho de la générosité des personnalités. De plus, les musées mettent en place un ensemble de procédés permettant une présence physique des donateurs au sein des galeries, au moyen d'étiquettes ou de plaques commémoratives. Mais les collectionneurs sont parfois peu informés sur les objets qu'ils accumulent, et le développement des connaissances sur l'Océanie entraîne la nécessité de mieux documenter ces objets. Ce phénomène coïncide également avec une recherche d'authenticité, d'un « exotique » vierge de l'influence européenne. C'est ainsi que le musée de Boulogne publie son *Instruction*, visant à s'attirer la générosité des capitaines de marine. Les institutions déploient leurs réseaux aux échelles nationale et internationale en instaurant des contacts avec des personnalités locales, émigrées à Paris comme Hamy ou Huguet, ou encore à l'étranger comme Phalempin. Les établissements douaisien et boulonnais développent également le même procédé que les musées parisiens ou les Sociétés Savantes avec l'instauration de membres correspondants. Cependant, si ces individus participent à la constitution des collections océaniques, ils ne sont pas dominants dans notre corpus.

Les réseaux sont donc un élément incontournable pour le développement des collections concernées par notre étude. Le premier rayon d'influence est le niveau local avec des communications entre les collections au sein des deux départements. Cependant ces échanges, à la fois intellectuels et matériels, ne se rapportent pas aux artefacts qui nous intéressent, probablement du fait de l'absence de « doubles » océaniques dans les musées en question, à la différence des institutions parisiennes, tels que le Muséum National d'Histoire Naturelle et le Musée d'Ethnographie du Trocadéro, qui, dans le cadre d'un processus de

répartition des collections parisiennes dans les établissements provinciaux, donnent ou échangent les fameux « doubles » qu'ils possèdent. La vision ordonnée des collections organisées par séries d'objets conditionne leur gestion au cours du siècle. Mais les échanges ne relèvent pas seulement d'un rapport interinstitutionnel, comme l'illustre l'exemple emblématique de la pirogue maori boulonnaise.

Cette multiplication des sources pour l'accroissement des collections participe à la difficulté d'identifier l'historique de ces objets, pourtant reconnu comme nécessaire depuis la fin du XX^e siècle. L'identification des contributeurs des collections océaniques a constitué l'une des étapes les plus ardues de notre étude, le manque de sources et les références parfois laconiques ne nous ayant pas permis une complète exhaustivité. Ce travail est résumé au sein de notre dictionnaire prosopographique. Il permet de mettre en lumière le critère de notabilité qui domine largement au sein de ces personnalités. Les catégories professionnelles principales semblent variées d'un musée à l'autre, cependant la présence prépondérante des marins et des négociants, personnalités en contact direct avec les productions issues de cet espace géographique, est à signaler. Les liens entre la France et l'Océanie sont ainsi décelables au travers de la constitution des collections de notre corpus. Depuis les expéditions de circumnavigation de Dupetit-Thouars, en passant par la légende qu'incarnera James Cook, jusqu'aux convois vers le bagne néocalédonien, les marins enrichissent les musées du Nord et du Pas-de-Calais. Ces artefacts illustrent ainsi plus d'un siècle d'histoire maritime entre l'Europe et le Pacifique, de Cook à l'Amiral Zimber. Toutefois tout un pan est occulté avec l'absence des missionnaires et *beachcombers* dans nos sources. C'est donc un récit partiel qui nous est conté. Ces individus, se rendant sur place, constituent un premier échelon dans le commerce des artefacts ethnographiques, des *curiosités*. Notre corpus met surtout en lumière l'existence de réseaux de négoce liés aux spécimens d'histoire naturelle ainsi que l'importance des ventes aux enchères pour la constitution des collections océaniques de notre étude. Mais les marchands ne se résument pas à des sources pour l'acquisition, et constituent la véritable base d'un réseau commercial pour certaines institutions comme Boulogne-sur-Mer.

Derrière ces personnalités contributrices, c'est la figure du collectionneur qui apparaît. Aux motivations multiples, celui-ci s'intéresse surtout aux objets océaniques pour leur aspect exotique. Le critère de l'authenticité est également déterminant dans son processus d'accumulation. De plus, avec le développement de l'archéologie préhistorique, ces artefacts deviennent des témoins à mettre en parallèle avec des civilisations disparues. Samuel Henry Berthoud, journaliste, représente un archétype du collectionneur, particulièrement inspiré par

les anecdotes qu'il perçoit au travers des objets. Le collectionneur peut à la fois collecter, ou simplement collectionner. Plus son activité collectrice est développée, plus l'est son réseau : ainsi certains individus ne quittent jamais l'Europe mais possèdent des pièces du monde entier, à l'instar d'Alphonse Moillet. Les collectionneurs ne sont pas les seuls à avoir laissé leur empreinte dans les musées de la région. La figure d'Ernest Hamy, personnalité incontournable de l'histoire de l'anthropologie et de l'ethnographie françaises, a également largement impactée les institutions du Nord et du Pas-de-Calais. Ses liens avec sa ville natale, Boulogne, qui perdurent tout au long de sa vie, expliquent son implication dans l'établissement local. Cet investissement et sa fonction au sein du Musée d'Ethnographie du Trocadéro contribuent au développement de son intérêt pour les musées voisins du Nord et particulièrement pour l'institution douaisienne.

La personnalité savante d'Hamy s'inscrit également dans un terreau scientifique local particulièrement prolifique, à l'exemple de l'abbé Haighneré. Ce contexte explique peut-être l'implication des municipalités dans la création et le développement des établissements. Les édiles se sont largement investis dans les institutions qu'ils ont parfois cherché à mieux contrôler, comme à Boulogne dans les années 1870. L'emprise municipale sur le musée se perçoit aussi au travers des compositions des commissions muséales. Organe administratif des musées, ces éléments sont moteurs dans la gestion des collections océaniques. Ce sont elles qui définissent la place de ces artefacts au sein des institutions. Elles sont également liées aux Sociétés Savantes locales. Ces dernières, parfois instigatrices des musées comme à Boulogne ou Saint-Omer, fournissent souvent les membres clefs de l'administration des musées. Elles font ainsi de ces établissements l'un des éléments du rayonnement scientifique local qu'elles promeuvent.

Les commissions sont en charge du classement des collections, qui implique de trouver une place aux collections océaniques. Dans un premier temps, qualifiés de *curiosités*, les artefacts du Pacifique vont progressivement intégrer un classement plus scientifique, au sein de l'ethnographie. Ceci traduit une évolution du musée encyclopédique issu de la tradition du cabinet des XVII^e et XVIII^e siècles, vers le musée comme institution savante et didactique. Les archives nous permettent de relever l'évolution du vocabulaire qui transcrit ce phénomène. Dans le cadre des inventaires, les musées étudiés semblent principalement développer des classifications liées à l'usage et la provenance géographique des objets. La difficulté principale du processus classificatoire est le manque de données que possèdent les administrations sur ces artefacts, souvent mal identifiés. Si certains donateurs se révèlent des sources fiables, il s'agit d'une minorité d'entre eux. Les musées doivent alors solliciter les

spécialistes de l'ethnographie comme Von den Steinen, les voyageurs ou la littérature disponible. Mais les classifications des collections du Pacifique s'inscrivent également dans le contexte de leur présentation. Inclus au début du XIX^e siècle dans des galeries encyclopédiques, visant à illustrer des contrées exotiques, les artefacts ethnographiques acquièrent progressivement une individualité au milieu du siècle avec la création du musée Moillet, ou plus tard celui de Berthoud. Les établissements de notre corpus sont donc précurseurs par rapport au musée parisien inauguré en 1882, développant notamment des procédés d'expositions modernes, comme les mannequins d'ethnographie. Toutefois, le public semble continuer à les percevoir principalement au travers du prisme de la curiosité et de l'exotique, et ce malgré un engouement national pour les récits de voyages, les expositions et foires internationales présentant l'Océanie. De plus, à partir du début du XX^e siècle, le public et les administrations semblent progressivement s'en désintéresser, se concentrant sur les productions locales et les Beaux-Arts.

Notre étude avait pour but d'envisager la façon dont ces collections océaniques ont pu être réunies et appréhendées. Les évolutions de classement ainsi que l'histoire mouvementée des inventaires ont clairement impacté les connaissances actuelles sur ces objets. Or l'histoire des collections est une donnée essentielle à leur présentation et leur étude. Comprendre le contexte qui les a amenées depuis l'Océanie jusqu'à nous, et leur mise en exposition depuis le XIX^e siècle, nous semblent être des éléments nécessaires à une meilleure présentation. Si de nos jours, en France, le biais artistique est majoritairement privilégié pour les collections ethnographiques, des alternatives pertinentes existent, mais nécessitent une connaissance de l'histoire de ces artefacts. Ainsi à Boulogne, le musée a développé depuis plus de vingt ans un partenariat avec une institution d'Alaska pour mettre en valeur leur collection Pinart. Ceci a permis une révision du parcours avec un espace entièrement dédié. Cette association avec la population productrice rappelle les entreprises similaires menées au Canada et aux Etats-Unis, où la participation des Amérindiens et des Premières Nations à la gestion des collections est largement promue¹⁶¹⁹. Il serait intéressant que des actions similaires soient développées pour les objets océaniques des musées du Nord et du Pas-de-Calais.

Notre travail a permis de mieux cerner les mécanismes à l'origine de la présence des objets océaniques au sein des musées du Nord et du Pas-de-Calais. Nous avons pu identifier les

¹⁶¹⁹ Turgeon Laurier et Dubuc Élise, « Musées d'ethnologie : Nouveaux défis, nouveaux terrains », *Ethnologies*, Volume 24, n° Numéro 2, 2002, p. 17

contributeurs des collections ainsi que certains objets ayant égaré leur numéro d'inventaire, comme le n°7069 du Musée de Douai et le n°297.R11.S3 du Musée de Boulogne-sur-Mer. La documentation sur les collections est une nécessité incontournable pour une présentation pertinente. Les artefacts du Pacifique ayant été collectés dans des contextes particuliers de navigation puis de colonisation, il est essentiel de les replacer dans leurs cadres culturels et historiques. Ainsi nos recherches ont montré que ces objets étaient à la fois témoins des civilisations lointaines et de leurs contacts (plus ou moins tragiques) avec les Européens, mais aussi des mœurs collectrices et des sociabilités des notables en France au XIX^e siècle. Le but de notre étude est notamment de permettre aux musées de mieux saisir les enjeux de la constitution de leur collection océanienne afin de les exposer selon un prisme postcoloniale. Dans cette perspective, une exposition virtuelle est en cours d'élaboration en partenariat avec l'Association des Conservateurs des Hauts-de-France. L'objectif est de mettre en avant le parcours des objets depuis l'Océanie en présentant les artefacts dans le contexte historique de la constitution des collections régionales.

Index nominatif

A

Adam, 108, 113, 114, 128, 170, 191, 215, 218, 222, 339
Alibert, 18, 24, 31, 120, 121, 124, 213, 266
Angellier, 111, 118, 128, 164, 165, 169, 171, 179, 272

B

Bailly, 126
Barlatier, 113, 134
Barlatier Demas, 113
Bavay, 121, 147
Beau, 44, 122
Beaumont, 114
Berteloot, 124, 139
Berthoud, 13, 14, 15, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 35, 38, 39, 42, 46, 49, 54, 57, 58, 60, 68, 70, 83, 87, 89, 98, 120, 121, 122, 130, 131, 134, 141, 142, 144, 145, 147, 152, 155, 160, 163, 164, 169, 171, 172, 173, 174, 175, 177, 179, 185, 186, 189, 190, 191, 199, 200, 201, 202, 203, 214, 223, 225, 226, 234, 235, 236, 237, 255, 256, 260, 261, 262, 263, 264, 272, 274, 278, 299, 302, 303, 304, 305, 306, 321, 323, 324, 327, 329, 331, 334, 338, 340, 346, 347, 348, 350
Bilbocq, 52, 108, 113, 114, 169, 174, 215
Blanqui, 46, 113, 158, 159, 162, 163
Boselli, 17, 25, 39, 120, 122, 324
Bouchard, 73, 108, 112, 113, 128, 170, 210, 216
Boutes, 124
Boutique, 304, 306, 324, 334
Bowen, 144
Bray, 124
Bright, 113, 115

C

Carette, 119
Caullet, 213
Cazalis, 121, 148
Caze, 121
Chardonneau, 65, 121, 143
Conseil, 12, 20, 22, 27, 28, 39, 43, 46, 59, 86, 97, 98, 100, 124, 147, 163, 169, 183, 195, 197, 228, 229, 235, 236, 250, 251, 274, 276, 293, 294, 341
Cook, 8, 35, 98, 99, 132, 140, 141, 261, 264, 295, 337, 346, 348
Coquet, 108, 113

D

Daudruy, 124
de Guerne, 13, 45, 49, 68, 120, 122, 169, 170, 186, 200, 203, 256, 277
De Hoston, 127
de Quatrefages, 86, 150, 180, 318
Dehamel de Manin, 124, 152

Delcambre, 120, 121, 160, 161
Delesalle, 119, 145, 154, 162, 163, 177, 310, 316, 317
Delplanque, 18, 19, 26, 187, 202, 224, 255, 256, 303, 306, 321, 323, 334
Demarle, 15, 43, 56, 58, 72, 73, 82, 85, 94, 106, 108, 109, 112, 113, 157, 193, 211, 216, 232, 242, 282, 292, 339
Deschamps de Pas, 35, 126, 217
Desmedt, 124, 213
Devienne, 130, 211
Dislère, 122, 194
Du Teil, 126
Dumoutier, 35, 147, 185, 253
Dupetit-Thouars, 111, 113, 114, 130, 134, 348
Dupont, 66, 106, 113, 339
Dupré, 108, 113
Durup de Baleine, 110, 118
Durupt de Baleine, 111
Dutertre, 70, 72, 108, 112, 113, 160, 170, 181, 189, 191, 211, 216, 273, 339
Duthilt, 35, 126, 127, 130, 141

E

Elws, 110, 113, 115, 218

F

Fertel, 113, 115
Fontaine, 113, 114, 191, 193, 218, 339
Frank, 38, 46, 47, 122, 154, 155, 187, 347
Froment, 113

G

Gaimard, 146
Gambey, 120, 121
Gardère, 265
Gernaert, 53, 123, 124, 129, 337, 346
Giraud, 121
Grebet, 66, 67, 111, 118, 174

H

Haffreingue, 106, 180, 339
Hamilton, 108, 114, 115, 118, 129
Hamy, 17, 19, 25, 32, 40, 46, 66, 67, 82, 85, 86, 87, 88, 96, 98, 113, 128, 149, 155, 172, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 188, 189, 190, 205, 210, 215, 220, 221, 222, 246, 248, 249, 250, 252, 253, 256, 262, 264, 268, 270, 272, 273, 274, 275, 278, 280, 293, 296, 301, 306, 316, 317, 318, 321, 339, 344, 347, 349
Heckel, 121, 142, 147
Hénin, 114, 191, 339
Herbécourt, 38, 39, 125, 126, 169, 173, 265
Herrewyn, 124
Houssin, 16, 28, 58, 215, 322, 323

Huguet, 38, 40, 86, 87, 108, 113, 114, 139, 169, 173,
182, 188, 191, 194, 265, 347
Huret, 92, 99, 113
Hussenot, 122

I

Ince, 105, 113, 115

J

Jolly, 67, 124, 128, 130, 138, 175
Jomard, 15, 16, 17, 25, 39, 120, 130, 172, 185, 186,
188, 189, 241, 242, 246, 251, 252, 254, 262, 278,
324, 343
Jullien, 121, 149

L

Lartet, 120, 121, 178, 250
Le Clerc, 315, 316, 318, 324
Lecocq, 71, 124
Ledoux, 111, 113, 134, 137, 266, 271
Leroy de Barde, 12, 17, 22, 34, 76, 119, 169, 170, 173,
181, 189, 211, 241, 242, 245, 278, 283, 317, 328,
343, 346
Lettsom, 17, 108, 114, 115, 129, 131
Lorel, 9, 38, 88, 108, 109, 113, 129
Lyth, 151, 152

M

Madelena, 113
Maes, 124
Maindron, 119, 150, 265
Malo, 107, 124
Mamelin, 113, 119, 143
Marguet, 108, 113
Mariette, 56, 99, 210, 233, 251, 252, 294, 339
Marmin, 45, 82, 113, 130, 211, 230, 339
Maroy, 213
Ménétrier, 110, 113, 114, 193
Moillet, 12, 13, 14, 16, 18, 19, 20, 22, 36, 58, 83, 98,
107, 145, 169, 173, 175, 176, 190, 191, 214, 257,
274, 291, 308, 309, 324, 337, 338, 340, 342, 344,
346, 349, 350
Monteith, 115, 129
Morel, 124, 125, 192, 196, 197, 198, 214, 230, 262,
288
Mutez, 113

N

Newenham, 113, 115, 140, 141

P

Pérard, 114
Pernet, 45, 102, 119, 160
Perre, 124

Phalempin, 145, 169, 174, 347
Philippe, 108, 124, 150, 156, 198, 208, 210, 213, 217
Pieters, 124, 191, 197, 217
Piette, 120, 121
Pinart, 38, 40, 66, 67, 88, 96, 97, 106, 182, 251, 268,
350
Pley, 126, 213, 217, 266, 346
Plouvier, 113
Pochet, 113, 143
Pol, 107, 120, 121
Pollet, 77, 112, 113, 133, 137, 203, 216, 275

Q

Quersein, 113, 154
Quettier, 113

R

Raoul, 124, 134
Rosamel, 55, 56, 76, 111, 112, 113, 114, 136, 181, 292

S

Salomé, 46, 163, 164
Salomez, 102, 123, 125
Sauvage, 32, 56, 63, 66, 67, 92, 97, 113, 175, 194, 210,
215, 236, 252, 273, 294, 295, 297, 328, 339
Scoffier, 59, 126
Serph, 145
Serval, 52, 64, 65, 120, 122, 128, 142, 185, 200
Soubeiran, 120, 121, 144, 148

T

Tassart, 158, 162
Thozet, 121, 144

V

Varigny, 98
Veith, 59, 121, 142
Verreaux, 86, 97, 119, 149, 154, 156, 157, 161, 162,
163, 177, 189, 263, 317

W

Waley, 66, 68, 108, 115, 118, 218
Watson, 114, 115
Watteville, 24, 120, 122, 344
Wilhems, 121

Y

Yvan, 119, 155, 183, 318

Z

Zimber, 38, 123, 124, 133, 139, 169, 175, 348

Bibliographie

- Ackerknecht, H. « P. M. A. Dumoutier et la collection phrénologique du Musée de l'Homme ». *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, vol. 7, n° 5, 1956, p. 289-308.
- Alexander von Humboldt, et A. Bonpland. *Voyage aux régions équinoxiales du nouveau continent, fait en 1799, 1800, 1801, 1802, 1803 et 1804*. chez F. Schoell, 1814.
- Angleviel, Frédéric. « Collectes, collectionneurs et collections en France : 1774-1911 ». *Outre-mers*, vol. 88, n° 332, 2001, p. 113-27.
- Arras, *le savoir et la curiosité : aspects de la vie culturelle dans une ville-préfecture au XIXe siècle*. Vol. 6e série, tome III, 2000.
- Barbe, Dominique. *Histoire du Pacifique : des origines à nos jours*. Paris, Perrin, 2008,
- Barbier, Frédéric. *Le patronat du Nord sous le Second Empire: une approche prosopographique*. Publications de l'Ecole pratique des hautes études, IV^e section, Hautes études médiévales et modernes 65, Genève, Paris, Droz, 1989.
- Bart, François, et al. *Explorations et voyages scientifiques de l'Antiquité à nos jours*. Comité des travaux historiques et scientifiques - CTHS, 2008.
- Bergeron, Yves, et Vanessa Ferey, éditeurs. *Archives et musées : le théâtre du patrimoine, France-Canada. [actes du 133e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Québec, 2-8 juin 2008]*. Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2013.
- Berthoud, Samuel-Henri. *Discours d'inauguration du Musée Berthoud*. Douai, Typographie de Madame Ceret-Carpentier, 1872.
- Bertrand, Pierre Jean Baptiste. *Précis de l'histoire physique, civile et politique de la ville de Boulogne-sur-Mer et de ses environs depuis les Morins jusqu'en 1814, suivi de la topographie médicale, de considérations sur l'hygiène publique, d'une analyse de l'histoire naturelle du Boulonnais, d'un traité sur les bains de mer et d'une biographie des hommes distingués nés dans ce pays*. Boulogne-sur-Mer, 1829.
- Blais, Hélène. « Un protocole d'enquête pour un voyage autour du monde : universalisme et organisation pratique ». *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, n° 9, p. 165-73.
- . *Voyages au Grand Océan: géographies du Pacifique et colonisation, 1815-1845*. Paris, CTHS Géographie, 2005.
- Blanchard, Pascal, Sandrine Lemaire, et al., éditeurs. *Culture coloniale en France: de la Révolution française à nos jours*. Paris, CNRS éditions, Autrement, 2008.
- Blanchard, Pascal, Nicolas Bancel, et al., éditeurs. *Zoos humains et exhibitions coloniales: 150 ans d'inventions de l'Autre*. Paris, la Découverte, 2011.
- Blanckaert, Claude, éditeur. *Classer, hiérarchiser, exclure*. Paris, Editions Autrement, 1993.
- . *De la race à l'évolution: Paul Broca et l'anthropologie française (1850-1900)*. Paris, L'Harmattan, 2009.
- , éditeur. *Le Muséum au premier siècle de son histoire*. Paris, Editions du Muséum national d'histoire naturelle, 1997.
- , éditeur. *Le terrain des sciences humaines: instructions et enquêtes, XVIIIe-XXe siècle*. Paris, l'Harmattan, 1996.
- , éditeur. *Naissance de l'ethnologie?: anthropologie et missions en Amérique XVIe-XVIIIe siècle*. Paris, Editions du Cerf, 1985.

- Blancaert, Claude, et Société française pour l'histoire des sciences de l'homme, éditeurs. *L'histoire des sciences de l'homme: trajectoire, enjeux et questions vives*. Paris, L'Harmattan, 1999.
- Blandy, Stella (1836-1925). *Mon Ami et moi...* Paris, Hachette, 1892.
- Boulay, Roger. « «Actualité d'un débat qui s'éternise : que faire des collections d'objets exotiques» ». *La lettre de l'OCIM*, 1990, p. 18-22.
- . « Les bambous gravés kanak dans les collections publiques françaises et à l'étranger ». *Journal de la Société des Océanistes*, vol. 126, n° 1, 2008, p. 318-319.
- . « Les collections océaniques du musée de Boulogne-sur-Mer ». *Journal de la Société des océanistes*, vol. 90, n° 1, 1990, p. 29-34.
- . « L'initiative du Muséum d'histoire naturelle de Rouen: le contexte local ». *Journal de la Société des Océanistes*, vol. 134, n° 1, 2012, p. 25-27.
- Boulay, Roger, et F. Dussart. « Preface: L'art des aborigènes d'Australie au Musée des Arts d'Afrique et d'Océanie ». *La peinture des aborigènes d'Australie*, 1993, p. 7-8.
- Boulay, Roger, et Sylviane Jacquemin. « «Inventories of the Oceanic collections in France» ». *The journal of Pacific Art Association*, juillet 1992, p. 1-5.
- Bret, Patrice, et al., éditeurs. *Des matériaux pour l'histoire : archives et collections scientifiques et techniques du XVIIIe siècle à nos jours*. Société française d'histoire des sciences et des techniques, ENS Editions, 2000.
- Briffaut, Pierre. *Une famille d'imprimeurs cambrésiens: les Samuel Berthoud*. Cambrai, Société d'émulation de Cambrai, 1974.
- Broc, Numa. *Dictionnaire illustré des explorateurs et des grands voyageurs français du XIXème siècle*. Vol. Tome 4, Comité Des Travaux Historiques Et scientifiques, 2003.
- . « «Les explorateurs français du XIXe siècle reconsidérés» ». *Revue française d'outre-mer*, vol. Tome 69, n° 256, 3^e trimestre 1982, p. 237-73.
- Bronwen, Douglas. *Science, Voyages, and Encounters in Oceania, 1511-1850*. Palgrave Macmillan, coll. « Palgrave Studies in Pacific History », 2014.
- Bruneel, Henri. *Guide de la ville de Lille*. Lille, De Vanackere, 1850.
- Cadet, Xavier. « Lille : Aventures et mésaventures de la collection ethnographique ». *Outre-mers*, vol. 88, n° 332, 2001, p. 55-76.
- . « Un aspect méconnu du patrimoine muséographique lillois : le musée d'ethnographie Alphonse Moillet ». *Revue du Nord*, vol. 91, n° 330, 1999, p. 305-27.
- Cadot, Laure. « Les restes humains : une gageure pour les musées ? » *La Lettre de l'OCIM. Musées, Patrimoine et Culture scientifiques et techniques*, n° 109, janvier 2007, p. 4-15.
- Cahier, Auguste. *Essai sur les musées de Douai, leurs origines, leurs progrès, leurs bienfaiteurs, par M. Auguste Cahier*. Crépin, 1869.
- Carré Coursaris, Anne-Laure, et al., éditeurs. *Les expositions universelles en France au XIXe siècle: techniques publics patrimoines: [actes d'une conférence internationale organisée par le laboratoire HTTP-Cnam, la Bibliothèque du CNAM, le Musée des Arts et métiers, et les Archives nationales du 14 au 16 juin 2010]*. Paris, CNRS Éd, 2012.
- Chaline, Pierre, et al. *Sociabilité et érudition. Les sociétés savantes en France*. Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques - CTHS, 1998.

- Chambers, Neil. *Joseph Banks and the British Museum : The World of Collecting, 1770-1830*. Routledge, 2015.
- Chantre, Ernest. *Le Docteur E. Hamy : sa vie et ses travaux (1842-1908)*. Société d'anthropologie de Lyon, 1909.
- Chappey, Jean-Luc. *La Société des observateurs de l'Homme, 1799-1804: des anthropologues au temps de Bonaparte*. Société des études robespierristes, 2002.
- Charmasson, Thérèse, et Comité des travaux historiques et scientifiques (France), éditeurs. *Voyages et voyageurs : sources pour l'histoire des voyages*. Paris, CTHS, 2010.
- Charpy, Manuel. « Le théâtre des objets. Espaces privés, culture matérielle et identité sociale. Paris, 1830-1914 ». Thèse de doctorat dirigée par Jean-Luc Pinol, Université de Tours, 2010.
- Chiva, Isac. « Le musée-laboratoire, service public de recherche ». *Ethnologie française*, vol. 17, n° 1, 1987, p. 61-63.
- Claude, Stéfani, et others. *Kannibals et Vahinés. Les sources de l'imaginaire*. Chartres, Musée des Beaux-Arts, 2001.
- Cochrane, Susan, et Max Quanchi. *Hunting the Collectors : Pacific Collections in Australian Museums, Art Galleries and Archives*. Cambridge Scholars Publishing, 2014.
- Collini, Silvia, et Antonella Vannoni, éditeurs. *Les instructions scientifiques pour les voyageurs: XVIIe-XIXe siècle*. Paris, L'Harmattan, 2005.
- Collins, Roger. « Simon Blocquel, imagier et éditeur lillois. » *Journal de la Société des Océanistes*, vol. 41, n° 81, 1985, p. 235-40.
- Congrès national des sociétés historiques et scientifiques. *Le rôle des voyages dans la constitution des collections ethnographiques, historiques et scientifiques : 130e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, La Rochelle, 2005*. Paris, Éd. du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2008.
- Cook, James, et William J. L. (William James Lloyd) Wharton. *Captain Cook's Journal during His First Voyage Round the World Made in H.M. Bark « Endeavour », 1768-71 [Microform]*. London, E. Stock, 1893.
- Cooper-Richet, Diana, et Carlota Vicens-Pujol, éditeurs. *De l'île réelle à l'île fantasmée: voyages, littérature(s) et insularité, XVIIe-XXe siècles*. Paris, Nouveau Monde éd, 2012.
- Copans, Jean, et al., éditeurs. *Aux origines de l'anthropologie française: les mémoires de la Société des observateurs de l'Homme en l'an VIII*. Paris, Sycomore, 1978.
- Cordez, Philippe. « Entre histoire de l'art et anthropologie : objets et musées ». *Les actes de colloques du musée du quai Branly Jacques Chirac*. Paris, Musée du quai Branly (département de la recherche et de l'enseignement), 2009.
- Cordier, Henri. *A la mémoire de Ernest-Théodore Hamy*. Paris, 1909.
- Coulon, François. « La figure du pourvoyeur d'objets extra-européen ». *Outre-mers*, vol. 88, n° 332, 2001, p. 37-53.
- Darhoit, Anthony. « Sociabilités et imaginaires coloniaux dans le Nord de 1870 à 1918 ». Thèse de doctorat dirigée par Jean-François Chanet et Isabelle Surun, Université de Lille III, 2014.
- Daszkiewicz, Piotr. « La maison Verreaux au XIXe siècle à Paris, plaque tournante des collections naturalistes mondiales ». *Journal d'agriculture traditionnelle et de botanique appliquée*, vol. 39, n° 2, 1997, p. 111-29.
- Daudin, Henri. *De Linné à Lamarck : méthodes de la classification et idée de série en botanique et en zoologie (1740-1790)*. Paris, Éd. des Archives contemporaines, 1983.
- Daudruy, Pierre. *Familles anciennes du Boulonnais*. Westhoek, 1993.
- . *Familles de la marine dunkerquoise*. Westhoek-Éditions, 1979.
- . *Les maîtres de poste de Dunkerque et la famille Daudruy*. GGRN, 1997.

- Daugeron, Bertrand. « Classement et rangement des « objets des sauvages » vers 1800 : L'ordre méthodique comme écriture des objets ». *Culture & Musées*, vol. 14, n° 1, 2009, p. 39-63.
- . *Collections naturalistes entre science et empires (1763-1804)*. Paris, Publications scientifiques du Muséum national d'Histoire naturelle, 2009.
- . « Entre l'antique et l'exotique, le projet comparatiste oublié du « Muséum des Antiques » en l'an III ». *Annales historiques de la Révolution française*, n° 356, avril 2009, p. 143-76.
- Daugeron, Bertrand, et Armelle Le Goff, éditeurs. *Penser, classer, administrer: pour une histoire croisée des collections scientifiques*. Paris, Publications scientifiques du Muséum National d'Histoire Naturelle, CTHS, 2014.
- Davenne, Christine, et al. *Cabinets de curiosités: la passion de la collection*. Paris, Ed. de la Martinière, 2011.
- Delessert, Eugène. *Voyages dans les deux Océans Atlantique et Pacifique: 1844 a 1847 : Brésil, États-Unis, Cap de Bonne-Espérance, Nouvelle-Hollande, Nouvelle-Zélande, Taiti, Philippines, Chine, Java, Indes Orientales, Égypte*. A. Franck, 1848.
- Demeulenaere-Douyère, Christiane, et al. *Exotiques expositions : Les expositions universelles et les cultures extra-européennes, France, 1855-1937*. Paris, Somogy éditions d'art, 2010.
- Demeulenaere-Douyère, Christiane, et Liliane Pérez, éditeurs. *Les expositions universelles : les identités au défi de la modernité*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.
- Derlon, Brigitte, et Jeudy-Ballini, Monique. *La passion de l'art primitif: enquête sur les collectionneurs*. Paris, Gallimard, 2008.
- Descola, Philippe. *La fabrique des images: visions du monde et formes de la représentation:[exposition, Paris, Musée du quai Branly, 16 février 2010-17 juillet 2011]*. Paris, Somogy éditions d'art, 2010.
- Desmarchelier, Henri. *Alphonse Moillet et son musée*. Lille, Imprimerie Lefebvre-Ducrocq, 1891.
- Desvallées, André, et François Mairesse. « Sur la muséologie ». *Culture & Musées*, vol. 6, n° 1, 2005, p. 131-55.
- Dias, Nélia. *Images et savoirs anthropologiques au XIXe siècle*. n° 22, 1997.
- . *Le Musée d'Ethnographie du Trocadéro (1878-1908). Anthropologie et muséologie en France*. Paris, Editions du CNRS, 1991.
- Dillemann, Georges. « Professeurs et agrégés de l'École Supérieure de Pharmacie de Paris ». *Revue d'histoire de la pharmacie*, vol. 75, n° 274, 1987, p. 201-12.
- Dubuc, Elise. « Le futur antérieur du Musée de l'Homme ». *Gradhiva*, 24, 1998, p. 71-92.
- Duchet, Michèle, et Claude Blanckaert. *Anthropologie et histoire au siècle des Lumières*. Paris, A. Michel, 1995.
- Dumont d'Urville, Jules, et al. *Histoire générale des voyages*. Paris, Furne, 1859.
- . *Voyage de Dumont d'Urville, capitaine de vaisseau, en Océanie à bord de « L'Astrolabe »: 1826*. La Rochelle, La Découverte, 2007.
- Dumont d'Urville, Jules Sébastien. *Voyage au pôle sud et dans l'Océanie sur les corvettes l'Astrolabe et la Zélée ... pendant 1837-1840, sous le commandement de J. Dumont d'Urville. Hydrographie, par m. Vincendon-Dumoulin. 2 tom. [and] Atlas*. 1851.
- Dumont d'Urville, Jules-Sébastien-César. *Voyage de la corvette l'Astrolabe : exécuté par ordre du roi, pendant les années 1826-1827-1828-1829*. Paris, J. Tastu, 1832.
- Dunmore, John. *Les explorateurs français dans le Pacifique*. 2 tomes, Papeete, Les Éd. du Pacifique, 1978 et 1983

- Duuren, David A. P. van, et al. *Curiosities from the Pacific Ocean: A Remarkable Rediscovery in the Tropenmuseum, Amsterdam: Thirteen Ethnographic Objects from the Bruny D'Entrecasteaux Expedition (1791-1794)*. Amsterdam, Tropenmuseum, Leiden, C. Zwartenkot Art Books, 2007.
- Duuren, David van, et Steven Vink. *Oceania at the Tropenmuseum*. Amsterdam, KIT Publishers, 2011.
- Elsner, John. *The Cultures of Collecting*. Harvard University Press, 1994.
- Ethnologues dans la ville: actes*. Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 1988.
- Faugère, Elsa. *Les économies de l'échange en Nouvelle-Calédonie : mariages et deuils à Maré*. KARTHALA Editions, 2013.
- Félisaz, Marion. « 1878, l'Océanie à Paris : les objets du Pacifique présentés lors de l'Exposition universelle de 1878 ». Mémoire de Master 2 de l'Ecole du Louvre, sous la direction de Dominique Jarrassé, 2010.
- Filhol, Henri. *Conseils aux voyageurs naturalistes*. Paris, Imprimerie Nationale, 1894.
- Garnier, Odile. « L'expédition Baudin et les instructions « anthropologiques » : de la physionomie aux sciences humaines ? ». *Loxias-Colloques*, 6. *Sociétés et académies savantes. Voyages et voyageurs, exploration et explorateurs, 1600-1900, L'expédition Baudin et les instructions « anthropologiques » : de la physionomie aux sciences humaines ?*. mis en ligne le 28 août 2015.
- Georgel, Chantal, et Musée d'Orsay (Paris), éditeurs. *La Jeunesse des musées: les musées de France au XIXe siècle*. Paris, Editions de la réunion des musées nationaux, 1994.
- Girardet, Raoul. *L'idée coloniale en France: de 1871 à 1962*. Paris, Hachette, 1986.
- Goldstein, Catherine, et al., éditeurs. *Eléments d'histoire des sciences*. Paris, Larousse-Bordas, 1997.
- Grognet, Fabrice. « Objets de musée, n'avez-vous donc qu'une vie ? » *Gradhiva. Revue d'anthropologie et d'histoire des arts*, n° 2, novembre 2005, p. 49-63. gradhiva.revues.org, doi:10.4000/gradhiva.473.
- . *Le concept de musée: la patrimonialisation de la culture des « autres » d'une rive à l'autre, du Trocadéro à Branly : histoire de métamorphoses*. Thèse de doctorat sous la direction de Jean Jamin, Atelier national de Reproduction des Thèses, 2010.
- Hainard, Jacques, et al. *Le musée cannibale*. Neuchâtel, Musée d'ethnographie, 2002.
- Hamy, Ernest-Théodore. *Etude sur les Papouas de la mer d'Entrecasteaux*. Ernest Leroux, 1889.
- . *James Cook et Latouche-Tréville: Note sur un projet d'exploration des mers australes (1774-1775)*. Impr. nationale, 1904.
- . *Les origines du Musée d'ethnographie*. Paris, J.-M. Place, 1988.
- . *L'Oeuvre ethnographique de Nicolas-Martin Petit, dessinateur à bord du « Géographe » (1801-1804)*. G. Masson, 1891.
- Henare, Amiria. *Museums, Anthropology and Imperial Exchange*. Cambridge University Press, 2005.
- . *Thinking Through Things: Theorising Artefacts Ethnographically*. Routledge, 2006.
- Hilaire, Yves-Marie. « Daniel Haigneré et les prêtres érudits du Boulonnais et de l'Artois entre 1850 et 1890 ». *Revue d'histoire de l'Église de France*, vol. 71, n° 186, 1985, p. 65-71.
- Hooper-Greenhill, Eilean. *Museums and the shaping of knowledge*. 1st edition, Routledge, 1992.
- Hostettler, John, et Richard Braby. *Sir William Garrow: His Life, Times and Fight for Justice*. Waterside Press, 2011.
- Impey, Oliver. *The Origins of Museums The Cabinet of Curiosities in Sixteenth- and Seventeenth-Century Europe*. 2nd edition, House of Stratus Ltd, 2001.

- Jacquemin, Sylviane. « Des objets océaniques rescapés de l'expédition d'Entrecasteaux (1791-1794) ». *Journal de la Société des océanistes*, vol. 99, n° 2, 1994, p. 207–208.
- . « Histoire des collections océaniques dans les musées et établissements parisiens, XVIIIème-XXème siècles ». Mémoire de Recherche sous la direction de Jean Guiart, École du Louvre, 1991.
- . « L'Exploration des collections d'objets d'Océanie ». *La lettre de l'OCIM*, p. 23-27.
- . « Origine des collections océaniques dans les musées parisiens: le musée du Louvre ». *Journal de la Société des Océanistes*, vol. 90, n° 1, 1990, p. 47–52.
- . « Une journée en Nouvelle-Calédonie à Paris. Les expositions universelles et coloniales ». R. Boulay (éd.), *De Jade et de nacre, Patrimoine artistique kanak*. Paris, Réunion des Musées Nationaux, 1990, p. 235–237.
- Jacquemin, Sylviane, et Musée national des arts d'Afrique et d'Océanie. *Rao Polynésies*. Paris, Editions Parenthèses, 1992.
- Jamin, Jean. « Faut-il brûler les musées d'ethnographie? » *Gradhiva.*, n° 24, 1998, p. 65-70.
- . *Les objets ethnographiques sont-ils des choses perdues ?* Musée d'ethnographie, 1985, p. 51-74.
- . *L'histoire de l'ethnologie est-elle une histoire comme les autres ?* 1988.
- Jasanoff, Maya. *Edge of Empire : conquest and collecting in the east, 1750-1850*. Harper Perennial, 2006.
- Jones, Philip G. 'A Box of Native Things' : *Ethnographic Collectors and the South Australian Museum, 1830's-1930's*. PhD thesis, University of Adelaide, 1996.
- Kaehr, Roland. *Le mûrier et l'épée : le cabinet de Charles Daniel de Meuron et l'origine du Musée d'ethnographie à Neuchâtel*. Neuchâtel, Musée d'ethnographie, 2000.
- Kaeppler, Adrienne L., L. G. Rozina, et al. *Cook voyage artifacts in Leningrad, Berne, and Florence museums*. Traduit par Ella Lury Wiswell et Denzel Carr, Bishop Museum Press, 1978.
- Kaeppler, Adrienne Lois. *James Cook and the exploration of the Pacific*. Thames & Hudson, 2009.
- . *The Pacific Arts of Polynesia and Micronesia*. OUP Oxford, 2008.
- . « Artificial curiosities »: *being an exposition of native manufactures collected on the three Pacific voyages of Captain James Cook, R. N., at the Bernice Pauahi Bishop Museum, January 18, 1978-August 31, 1978, on the occasion of the bicentennial of the European discovery of the Hawaiian Islands by Captain Cook, January 18, 1778*. Bishop Museum Press, 1978.
- ., et al. *L'art océanien*. Vol. 23, Citadelles et Mazenod, 1993.
- Kury, Lorelai. « Les instructions de voyage dans les expéditions scientifiques françaises (1750-1830)/Travel instructions for the French scientific expeditions (1750-1830) ». *Revue d'histoire des sciences*, vol. 51, n° 1, 1998, p. 65-92.
- La passion de la collecte : aux origines du Musée des Confluences : XVII-XIXe siècles*. Lyon, Musée des Confluences, 2008.
- Laforest, Ève. « « Savoir et exotisme : naissance de nos premiers musées » et leur rôle disciplinaire ». *Rabaska : Revue d'ethnologie de l'Amérique française*, vol. 14, 2016, p. 37-48.
- Laissus, Yves. *Le muséum d'histoire naturelle*. Paris, Gallimard, 1995.
- . « Les voyageurs naturalistes du Jardin du roi et du Muséum d'histoire naturelle : essai de portrait-robot. » *Revue d'histoire des sciences*, vol. 34, n° 3, 1981, p. 259-317.
- Lamb, Jonathan, et al., éditeurs. *Exploration and Exchange: A South Seas Anthology, 1680-1900*. 1 édition, University Of Chicago Press, 2001.

- Langebeek, Renske. « L'aménagement des collections d'Histoire naturelle aux XVIIIe et XIXe siècles ». *La Lettre de l'OCIM. Musées, Patrimoine et Culture scientifiques et techniques*, n° 134, mars 2011, p. 29-36.
- Laroche, Marie-Christine. « Pour un inventaire des collections océaniques en France ». *Journal de la Société des Océanistes*, vol. Tome 1, 1945, p. 51-57.
- Laux, Claire. *Le Pacifique aux XVIIIe et XIXe siècles, une confrontation franco-britannique : enjeux économiques, politiques, et culturels (1763-1914)*. KARTHALA, 2011.
- Lavondes, Anne. « Collections polynésiennes du Musée d'Histoire naturelle de Cherbourg ». *Journal de la Société des Océanistes*, vol. Tome 32, 1976, p. 185-205.
- . « Vitrine des objets océaniques. Inventaire des collections du muséum de Grenoble ». *ORSTOM, Mission Musées*.
- Le Fur, Yves. *D'un regard l'autre: histoire des regards européens sur l'Afrique, l'Amérique et l'Océanie*. Paris, Musée du quai Branly, 2006.
- . *La mort n'en saura rien: exposition, Paris, Musée national des Arts d'Afrique et d'Océanie, 12 octobre 1999-24 janvier 2000*. Paris, RMN, 1999.
- Lecoq, Danielle, et Antoine Chambard, éditeurs. *Terre à découvrir, terres à parcourir: exploration et connaissance du monde, XIIe-XIXe siècles*. Paris, L'Harmattan, 1998.
- Lejeune, Dominique. *Les Sociétés de géographie en France et l'expansion coloniale au XIXe siècle*. Paris, Albin Michel, 1993.
- Lemaire, Roger. *Petite histoire de la franc-maçonnerie boulonnaise*. Editions Tihemy, 2013.
- Leprun, Sylviane. *Le théâtre des colonies : Scénographie, acteurs et discours de l'imaginaire dans les expositions, 1855-1937*. Paris, Editions L'Harmattan, 2000.
- Leroy, Aimé Nicolas, et al. *Archives historiques et littéraires du nord de la France, et du midi de la Belgique*. Au Bureau des Archives., 1850.
- L'Estoile, Benoît de. *Le goût des autres : De l'exposition coloniale aux Arts premiers*. Paris, Flammarion, 2007.
- Le Thomas, Claire. « Exposer l'autre : la muséographie des objets non occidentaux au tournant du XX^e siècle », *Histoire par l'image* [en ligne], consulté le 27 septembre 2018
- Lettsom, John Coakley. *Le voyageur naturaliste*. Paris, Lacombe, 1775.
- Leverian Museum (London, England), et al. *Catalogue of the Leverian Museum : part I[-VI] ... the sale of the entire collection by Messrs. King and Lochee will commence on Monday, the 5th of May, 1806 at twelve o'clock. s.n.*, 1806.
- Lottin, Alain, éditeur. *Histoire de Boulogne-sur-Mer : ville d'art et d'histoire*. Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2016.
- Lucas, Jean-Jacques. *Collectionneurs en province : Ouest-Atlantique, 1870-1953*. Presses universitaires de Rennes, 2012.
- Mairesse, François. *Le musée, temple spectaculaire : une histoire du projet muséal*. Presses universitaires de Lyon, 2002.
- Mauriès, Patrick. *Cabinets de curiosités*. Paris, Gallimard, 2011.
- Mauss, Marcel. *L'ethnographie en France et à l'étranger*. J.-M. Tremblay, 2002.
- Mauzé, Marie. *Collectes, collecteurs, collections*. Vol. Numéro 29, 2001, p.59-62.
- Mazé, Camille, et al., éditeurs. *Les musées d'ethnologie: culture, politique et changement institutionnel*. CTHS, 2013.
- Mémoires de la Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer - 23 années disponibles – Gallica*.

- Mohamed-Gaillard, Sarah. *Histoire de l'Océanie - De la fin du XVIIIe siècle à nos jours*. Paris, Armand Colin, 2015.
- Monnerie, Denis. « Les échanges en Océanie et l'anthropologie ». *Les sciences humaines et sociales dans le Pacifique Sud : Terrains, questions et méthodes*, édité par Laurent Dousset et al., pacific-credo Publications, 2018, p. 127-59.
- Mouillard, Cécile. « La galerie ethnographique du musée d'artillerie (1877-1917) ». Mémoire de Master 1 de Paris IV, 2007.
- Mouret-Rougier, Michèle. *Angellier et l'amie perdue : Auguste & Thérèse, amours secrètes, union cachée : correspondances codées*. Wimereux, 2010.
- Munro, Jane, et al., éditeurs. *Mannequin d'artiste, mannequin fétiche: [exposition itinérante, Cambridge, Fitzwilliam Museum, 14 octobre 2014 - 25 janvier 2015, puis Paris, Musée Bourdelle, 31 mars 2015 - 12 juillet 2015]*. Paris Musées, 2015.
- Musée des beaux-arts et de la dentelle de Calais. *Une petite Angleterre ?, les Britanniques sur la Côte d'Opale (1814-1904)*. Département du Pas-de-Calais, Direction des archives, Dainville, 2004.
- Muséologie et ethnologie*. Ministère de la culture et de la communication, Editions de la Réunion des musées nationaux, 1987.
- Museum, British, et al. *The Maori Collections of the British Museum*. London, British Museum Press, 2010.
- Nord-Pas-de-Calais, Association des Conservateurs de la Région. *La découverte du paradis. Océanie : curieux, navigateurs et savants*. Somogy, 1997.
- Norguet, Anatole de Madre de, et Paul Denis du Péage. *Histoire de la Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille (1802-1860)*. Imprimerie L. Danel, 1925.
- O'Hanlon, Michael, et Robert Louis Welsch. *Hunting the Gatherers : Ethnographic Collectors, Agents and Agency in Melanesia, 1870s-1930s*. Berghahn Books, 2000.
- Owen, Janet. « Collecting Artefacts, Acquiring Empire Exploring the Relationship between Enlightenment and Darwinist Collecting and Late-Nineteenth-Century British Imperialism ». *Journal of the History of Collections*, vol. 18, n° 1, janvier 2006, p. 9-25.
- Parkinson, Sydney, et Pierre François Henry. *Voyage autour du monde, sur le vaisseau de Sa Majesté Britannique l'Endeavour*,. A Paris : de l'Imprimerie de Guillaume, rue de Bacq, no. 940, 1797.
- Parsis-Barubé, Odile. « L'occupation savante des loisirs chez un notable lillois ». *Revue du Nord*, Tome 93, juin 2011, p. 433-45.
- . « Antiquariat et notabilité : l'inscription des érudits locaux dans les élites urbaines du Nord de la France au XIXe siècle ». *Revue du Nord*, Tome LXXXI, décembre 1999, p. 797-815.
- . « La commission des antiquités départementales du Pas-de-Calais dans l'activité historiographique régionale ». *Revue du Nord*, Tome XIV, n°2, 1995, p. p.391-430.
- . *Le Pas-de-Calais dans l'écriture du voyage à l'époque romantique : contribution à l'histoire de la genèse d'un imaginaire départemental dans la France du Nord au XIXe siècle*. Lille, Commission départementale d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais, 2003.
- ., et Philippe Boutry. *La province antique : l'invention de l'histoire locale, 1800-1870*. Editions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2011.
- Patole-Edoumba, Elise, et Desramaut, Emmanuelle. « La ville de La Rochelle et ses collections ethnographiques : le cas du Muséum d'Histoire Naturelle ». *Outre-Mers*. 2001, n°332-333, pp. 77-94.

- Pearce, Susan. *Interpreting Objects and Collections*. Routledge, 2012.
- . *Objects of Knowledge*. A&C Black, 2010.
- . *On Collecting: An Investigation into Collecting in the European Tradition*. Routledge, 2013.
- Pearce, Susan Mary. *Museums and the Appropriation of Culture*. Athlone Press, 1994.
- Penny, H. Glenn. *Objects of Culture: Ethnology and Ethnographic Museums in Imperial Germany*. University of North Carolina Press, 2002.
- Peron, Francois. *Voyage de Decouvertes Aux Terres Australes : Fait Par Ordre Du Gouvernement, Sur Les Corvettes Les Geographe, Le Naturaliste, Et La Goelette Le ... 1802, 1803 Et 1804. Historique, Volume 1*. Nabu Press, 2013.
- Peterson, Nicolas, et al. *The Makers and Making of Indigenous Australian Museum Collections*. Melbourne University Press, 2008.
- Picard, Alfred. *Exposition universelle internationale de 1889 à Paris : rapport général par M. Alfred Picard. Historique des expositions universelles*. 1891.
- Poirier, Nicolas, et al. *Les baleiniers français en Nouvelle-Zélande: des ambitions coloniales de la Monarchie de Juillet dans le Pacifique*. Indes savantes, 2003.
- Pomian, Krzysztof. *Collectionneurs, amateurs et curieux: Paris, Venise, XVIe-XVIIIe siècle*. Paris, Gallimard, 1987.
- . *Sur l'histoire*. Paris, Gallimard, 1999.
- Potvin, John, et Myzelev, Alla, éditeurs. *Material Cultures, 1740–1920: The Meanings and Pleasures of Collecting*. Burlington, Ashgate, 2009.
- Poulard, Frédéric, et al. « Les Musées d'ethnologie. Culture, politique et changement institutionnel ». *Gradhiva. Revue d'anthropologie et d'histoire des arts*, n° 20, octobre 2014, p. 280-81.
- Poulot, Dominique. « Surveiller et s'instruire » : la Révolution française et l'intelligence de l'héritage historique. Voltaire Foundation, 1996.
- Quatrefages, Armand, et Ernest-Théodore Hamy. *Les crânes des races humaines : décrits et figurés d'après les collections du Muséum d'histoire naturelle de Paris, de la Société d'anthropologie de Paris et les principales collections de la France et de l'étranger*. J.-B. Baillière et fils, 1882.
- Raffray, Achille. « Voyage en Nouvelle-Guinée par Achille Raffray - chargé d'une mission scientifique par le ministre de l'instruction publique ». *Le Tour du monde*, n°955, 26 avril 1879
- Ramio, Céline. « Histoire de la conservation, la conservation matérielle des collections du musée de Boulogne-sur-Mer ». Mémoire de l'Ecole du Louvre, 2006.
- Rheims, Maurice. *La Vie étrange des objets : histoire de la curiosité*. Plon, 1959.
- ., et Michel Tournier. *Les Collectionneurs : de la curiosité, de la beauté, du goût, de la mode et de la spéculation*. Éd. remaniée, Ramsay, 2002.
- Ris-Paquot, et E. Eudel. *Répertoire annuaire général des collectionneurs de la France et de l'étranger*. Volume II, La Librairie centrale, 1896.
- Rivallain, Josette. « Cabinets de curiosité, aux origines des musées ». *Outre-mers*, vol. 88, n° 332, 2001, p. 17-35.
- . « «Collectes et collections ethnologiques : une histoire d'hommes et d'institutions», *Outre-mers*, n° Numéro spécial, 2e semestre 2001, p. 332-33.
- Salmon, Pierre. *De la collection au musée*. A la Baconnière, 1958.
- Sauvage, Henri-Émile (1842-1917). *Musées municipaux de Boulogne-sur-Mer : guide*. Boulogne-sur-Mer, 1898.

- Schaer, Roland. *L'Invention des musées*. Paris, Gallimard, 1993.
- Schnapper, Antoine. *Curieux du Grand siècle. collections et collectionneurs dans la France du XVIIe siècle / . 2, Oeuvres d'art*. 2e édition, Flammarion, 2005.
- . *Le géant, la licorne et la tulipe : collections et collectionneurs dans la France du XVIIe siècle*, Paris, Flammarion, 2012.
- Société dunkerquoise d'histoire et d'archéologie. *Dictionnaire biographique dunkerquois*. SDHA les Corsaires dunkerquois, 2013.
- Stagl, Justin. *A history of curiosity: the theory of travel, 1550-1800*. Harwood Academic Publishers, 1995.
- Stocking, George W. *Objects and Others: Essays on Museums and Material Culture*. University of Wisconsin Press, 1988.
- Taffin, Dominique. *Du musée colonial au musée des cultures du monde: actes du colloque organisé par le Musée national des arts d'Afrique et d'Océanie et le Centre Georges-Pompidou, 3-6 juin 1998*. Maisonneuve & Larose, 2000.
- Tcherkézoff, Serge. *Polynésie, Mélanésie : l'invention française des « races » et des régions de l'Océanie, XVIe-XXe siècles / Serge Tcherkézoff*. Pirae, Tahiti, Au vent des îles, 2008.
- Thomas, Nicholas. *Entangled Objects. Exchange, Material Culture, and Colonialism in the Pacific*. Harvard University Press, 1991.
- . « The Museum as Method ». *Museum Anthropology*, vol. 33, n° 1, mars 2010, p. 6-10.
- Thoresen, Timothy H., éditeur. *Toward a Science of Man: Essays in the History of Anthropology*. Reprint 2011, De Gruyter Mouton, 2011.
- Turgeon, Laurier, et Élise Dubuc. *Musées d'ethnologie : Nouveaux défis, nouveaux terrains*. Vol. Volume 24, n° Numéro 2, 2002, p. 5-18.
- Verreaux, Jules et Edouard. *L'Océanie en estampes ou Description géographique et historique de toutes les îles du Grand Océan et du continent de la Nouvelle Hollande, Notasie, Polynésie, Australie, contenant les anecdotes intéressantes qui se rattachent à chaque localité, l'exposition des croyances, des gouvernemens, de l'agriculture, des arts, du commerce, des caractères, des usages et costumes de leurs habitans*. Paris, Nepveu, 1832.
- Vicq-d'Azyr, Félix. *Instruction sur la manière d'inventorier et de conserver, dans toute l'étendue de la République, tous les objets qui peuvent servir aux arts, aux sciences et à l'enseignement, proposée par la Commission temporaire des arts, et adoptée par le Comité d'instruction publique de la Convention nationale*. Paris, Imprimerie nationale, 1793.